


THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
054
UN
V. 23-24
Digitized by Google



L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
Place Sorbonne, 2.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE

RECUEIL RELIGIEUX,
PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE;

Paraissant sous la Direction

De M. l'abbé **GERBET**, vicaire-général de Meaux; — de M. l'abbé DE **SALINIS**, vicaire-général de Bordeaux, professeur de dogme à la Faculté de Théologie; — de M. le comte DE **MONTALEMBERT**, pair de France; — de M. **BONNETTY**, de l'Académie de la Religion Catholique de Rome et de la Société royale Asiatique de Paris.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

DONT LES TRAVAUX SONT ENTRÉS DANS LE PRÉSENT VOLUME :

MM. l'abbé **ANDRÉ**, professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux. — De **BELLEVAL**. — **BONNETTY**, de l'Académie de la Religion catholique de Rome. — L'abbé **BOURGEAT**, professeur de philosophie à Oullins. — L'abbé **CAUVIGNY**, professeur de philosophie à Valogne. — **CENAC-MONCAUT**. — L'abbé Édouard **CHASSAY**, professeur de philosophie à Bayeux. — **DABAS**, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux. — L'abbé **DARBOY**, aumônier au collége Henri IV. — L'abbé **DEDOUE**, secrétaire de l'évêché à Digne. — Léon **DINAUMARE**. — Albert **DUBOYS**. — L'abbé **DULAC**. — L'abbé **DUPANLOUP**, chanoine de Paris. — L'abbé **GERBET**. — Ludovic **GUYOT**. — Le comte d'**HORRER**. — L'abbé **JAGER**, professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne. — Mgr **JOGUET**, vice-préfet apostolique de l'Arabie. — De **LA HAYE**. — Eug. de **LA GOURNERIE**. — L'abbé **LERAY**. — Le comte de **MONTALEMBERT**. — Léop. de **MONTVERT**.

TOME XXIII DE LA COLLECTION.

2e SÉRIE. — TOME III.

PARIS.

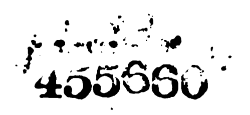
AU BUREAU DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RUE DE BABYLONE, 6 (FAUB. SAINT-GERMAIN).

1847

TABLE DES ARTICLES.

(*Voir la Table alphabétique des matières à la fin du volume.*)



FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

NUMÉRO 13. — JANVIER 1847.

Nécrologie.

NOTICE SUR M. L'ABBÉ DE SCORBIAC,

ET SUR LES ŒUVRES CATHOLIQUES AUXQUELLES IL A PRIS PART DEPUIS 20 ANS.

Ceux qui ont connu M. l'abbé de Scorbiac l'ont aimé; ceux qui ne l'ont pas connu ne sauront jamais quel trésor de bonté, s'épanchant de son âme, gagnait tout d'abord l'affection et le respect. Ces choses-là se sentent, mais la parole est impuissante à les exprimer. Ce n'est donc pas pour les faire comprendre que nous prenons la plume; nous n'écrivons, nous ne rassemblons nos souvenirs, nous n'offrons à cette mémoire vénérée ce pieux hommage que pour notre consolation.

Bruno-Casimir DE SCORBIAC naquit à Montauban, en 1796, le 4 mars, jour de saint Casimir, sous la protection duquel l'Église le plaça. Sa famille, représentée aujourd'hui par son frère M. le baron de Scorbiac, une des premières de la province par le rang, la noblesse, la fortune, l'influence durable et populaire, est de celles qui, en dépit des révolutions, ont su conserver tous ces avantages en les sanctifiant par la fidélité au devoir, le dévouement à la foi catholique et la pratique exemplaire des vertus chrétiennes. La première éducation de M. l'abbé de Scorbiac, cette éducation des années de l'enfance qui agit si fortement sur l'homme, et qui décide d'ordinaire du reste de sa vie, fut donc pleinement en rapport avec les qualités dont Dieu s'était plu à orner son cœur et son intelligence. Dans le sanctuaire de la maison paternelle, où il trouvait vivantes les traditions de l'antique honneur, où les enseignements de la religion lui étaient donnés non moins par l'exemple que par la parole, les sentiments naturellement nobles et élevés, aimants, dévoués et religieux de l'enfant se développèrent d'eux-mêmes et grandirent sans obstacles. *La jeune plante croît au courant des eaux; quand le temps sera venu elle donnera son fruit.*

A cette première grâce, Dieu voulut en ajouter une seconde : les parents de M. de Scorbiac étaient trop réellement chrétiens pour le placer dans un collége où sa foi et ses mœurs auraient couru des dangers manifestes; rien n'eût pu les déterminer à exposer l'âme de leur enfant; mais, comme tant d'autres familles, ils pouvaient ou se tromper dans leur choix ou être trompés (à cette époque les maisons d'éducation vraiment catholiques étaient plus rares encore que de nos jours). Dieu permit qu'ils ne le fussent pas : le jeune de Scorbiac fut élevé chez M. Liautard.

A l'exemple de tant de jeunes gens de son âge et de sa condition, le jeune élève aurait pu ne songer à la sortie du collége que pour se promettre une vie sinon de dissipation et de plaisir dans le tourbillon du monde, du moins d'occupations agréables et tranquilles au sein de la famille. Mais des pensées plus graves l'occupaient déjà; il y avait dans son cœur comme un besoin de dévouement : après Dieu et son Église rien ne lui était plus cher que la patrie, il aspirait à lui donner ses sueurs et son sang : il voulait la servir dans la carrière des armes. De fortes et rudes études poursuivies avec persévérance et avec succès l'avaient préparé pour l'École Polytechnique. Il allait passer cet examen dont le résultat n'inquiétait ni ses amis ni ses maîtres, lorsque Dieu l'appela; il quitta tout pour le suivre. En octobre 1815, à peine âgé de 19 ans, M. de Scorbiac entrait à Saint-Sulpice.

Le monde s'étonna de ce qu'il appelait un pareil sacrifice. Comment, disait-on, ce jeune homme de si grande espérance, qui par sa naissance, sa fortune, la grâce naturelle et les agréments de sa personne; qui par ses talents, ses connaissances acquises et les influences de sa famille peut prétendre à tout, ce jeune homme va s'ensevelir dans un séminaire! c'est du fanatisme! c'est de la folie! N'aurait-il pas pu faire son salut dans le monde? n'y aurait-il pas été plus utile à la société et même à la religion? etc., etc. Le séminariste laissait dire le monde. Il savait, lui, qu'il n'avait rien sacrifié, mais qu'il avait reçu de Dieu une grâce inestimable; il savait qu'on ne fait son salut qu'en suivant sa vocation; il savait que le prêtre est l'ouvrier de tous le plus utile à la société, puisqu'il y conserve, y accroît, ou même y ressuscite la religion, et que la religion est pour la société le plus grand des biens; à la religion, puisqu'elle repose tout entière sur le sacerdoce. Il avait compris, ce que tant de chrétiens semblent ne pas comprendre, que la puissance de la religion est dans sa force divine et surnaturelle; et que l'action

naturelle que l'on peut exercer en sa faveur, les moyens humains par lesquels on la peut servir ne sauraient entrer en parallèle avec l'action divine que le prêtre exerce en vertu de son office et les moyens surnaturels dont son ministère dispose.

Nous avons connu plusieurs ecclésiastiques qui se trouvaient au séminaire de Saint-Sulpice avec M. l'abbé de Scorbiac; tous nous ont parlé de l'estime qu'on y faisait de sa régularité, de sa piété, de ses vertus, de ses talents, de l'aménité et de la franchise de son caractère, qualités si précieuses dans la vie commune, de l'attachement qu'il inspirait à ses maîtres comme à ses condisciples. Il fut remarqué parmi les catéchistes, et bien des personnes du monde conservent encore un touchant souvenir de la manière claire, simple et facile avec laquelle le jeune séminariste leur expliquait les éléments de la religion et surtout de cette parole animée et convaincue dont l'accent faisait pénétrer la vérité jusqu'au fond de leurs âmes.

M. l'abbé de Scorbiac n'avait pas encore quitté le séminaire et déjà la carrière des honneurs ecclésiastiques s'ouvrait pour lui. Son humilité s'effraya : il refusa d'y entrer. Il y avait des liens de parenté entre Mgr *Crouseilhes*, évêque de Quimper, et MM. de *Scorbiac* et de *Salinis*. Le vénérable prélat eut le désir de les attacher à sa personne l'un et l'autre. Il avait deux canonicats vacants. Après avoir fait part de son intention à son chapitre, il fit demander au roi par le cardinal de *Beausset* la permission de présenter ses jeunes parents, quoiqu'ils ne fussent encore que diacres. M. de Crouseilhes savait quelles espérances ils donnaient dès lors; en attachant à son Église deux hommes de ce mérite, le pontife croyait la servir. Ce fut dans la même pensée que le vénérable M. *Duclaux* conseilla à ses élèves d'accepter, leur disant qu'ils ne pouvaient pas se mettre à une meilleure école que celle de Mgr l'évêque de Quimper. Mais c'eût été le premier exemple depuis la révolution, de simples séminaristes pourvus d'un bénéfice. Il sembla à MM. de Scorbiac et de Salinis que cet exemple ne rappellerait pas les meilleurs souvenirs d'autrefois, ils ne voulurent pas le donner. M. de Crouseilhes, en recevant leurs remerciements, ne put que rendre hommage à la délicatesse de conscience qui l'inspirait et qui justifiait pleinement un choix dont leur refus les montrait si dignes.

Ordonné prêtre en 1820, M. l'abbé de Scorbiac ne rechercha pas une position commode et tranquille, il ne laissa pas même aux dignités le temps de venir le trouver. Il s'était donné à l'Église, il avait hâte de travailler pour elle; il entra immédiatement dans la

maison de missionnaires fondée par M. l'abbé *Rauzan*. « On était » alors, dit M. l'abbé *Cœur*, dans cet article nécrologique que tous nos » amis ont lu, et où une douleur si vraie parle de la vie et des vertus » de M. de Scorbiac avec tant d'éloquence, on était alors aux pre- » mières années de la Restauration; la France qui respirait enfin » après de longs orages, regardait du côté du ciel et parlait de Dieu » avec plus d'amour. On avait assez entendu tous les bruits de la » terre, le son de la trompette, les tonnerres de bronze; on vou- » lait se recueillir un peu pour écouter l'harmonie du monde futur » et les inspirations du ciel. Il fallait remplir une triste lacune de- » meurée dans l'esprit d'une génération, et apprendre aux hommes » de l'âge mur ce christianisme qu'ils n'avaient pas eu le temps de » connaître aux jours de leur adolescence. On organisa des mis- » sions; quelques prêtres d'élite se réunirent à M. Rauzan. Mgr de » Forbin-Janson, M. l'évêque d'Orléans se signalèrent dans ces ma- » gnifiques travaux. M. l'abbé de Scorbiac était à leurs côtés, et de » nombreuses conversions témoignèrent de son ascendant sur les » âmes et des bénédictions que Dieu donnait à sa parole. Il n'aurait » pas sitôt quitté ce vaste champ où son âme ardente se répandait à » l'aise, mais après quelques années il dut s'en éloigner pour obéir » aux ordres qui l'appelaient ailleurs [1]. »

En 1823, à l'époque de l'Ascension, M. de Scorbiac, alors encore attaché aux missions de France, et qui, entraîné par une vocation particulière, saisissait toute occasion offerte d'évangéliser la jeunesse, avait donné une retraite au Collége royal de Rouen. Les résultats en furent tels que le recteur de l'Académie, M. Faucon, écrivit au grand-maître : « Si tous les proviseurs et principaux des colléges » de France avaient été témoins de l'espèce de miracle moral qui » s'est opéré sous nos yeux, pas de doute, Monseigneur, qu'ils ne » s'empressassent tous d'employer le même moyen pour produire le » même bien, pour procurer le même bonheur à leurs élèves, et » pour goûter eux-mêmes les consolations que j'ai éprouvées. »

Le recteur finissait en déclarant qu'à son avis une retraite annuelle faite dans les colléges était le moyen le plus puissant et le plus prompt de les réformer. *Rien de plus utile que vos vues,* lui répondit Mgr d'Hermopolis. *Je souhaite bien qu'elles soient partagées par tous les proviseurs, et je pourrai bien prendre une mesure générale à cet égard.* Peu de temps après, M. l'abbé de Scorbiac reçut le titre d'*au-*

[1] *Univers* du 8 octobre 1846.

mônier de l'Université. Il devait, avec l'agrément des évêques diocésains, évangéliser environ douze colléges par année. Aussitôt il se mit à l'œuvre, et il avait déjà donné des retraites aux colléges de Bourges, de Clermont et de Limoges, lorsque, informé de tout le bien produit par sa présence et par sa parole dans ces établissements, le pieux Grand-Maître lui écrivait, à la date du 31 décembre 1823 : « C'est bien le cas de faire des vœux pour vous, pour le missionnaire » de l'Université qui m'aide si efficacement à régénérer les écoles pu» bliques; que Dieu vous accompagne, et continue de vous bénir. »

Dans le cours des années suivantes, M. l'abbé de Scorbiac visita successivement à peu près tous les colléges de France, et remplit cette délicate mission tant que Mgr d'Hermopolis demeura à la tête de l'instruction publique. Nous avons souvent rencontré auprès de lui de jeunes hommes dont il avait quelquefois oublié les noms, mais qui, sortis de quelque collége éloigné et amenés à Paris par des circonstances diverses, avaient gardé le souvenir du bien fait à leur âme par l'*aumônier de l'Université,* et s'estimaient heureux de pouvoir lui en témoigner leur reconnaissance. *Nous vous devons d'être chrétiens*, disaient plusieurs d'entre eux. Je me souviens d'une soirée passée à Juilly, pendant laquelle M. de Scorbiac et un de ses amis, ancien élève du Collége royal de Rouen, causait familièrement de cette retraite de 1823, qui donna l'idée à Mgr d'Hermopolis d'envoyer celui qui l'avait prêchée annoncer la parole du salut dans tous les établissements universitaires. Je ne sais lequel des trois semblait le plus heureux, ou du jeune homme qui rappelait d'une voix émue tout le détail de ces journées saintes et depuis bien des ans écoulées, ou du missionnaire qui l'écoutait, lui demandant parfois ce qu'était devenu tel ou tel de ses camarades; si celui-ci avait fini par se convertir, si celui-là avait persévéré, etc., etc.; ou de moi, auditeur attentif et muet, dont les yeux ne pouvaient quitter cette noble et loyale figure que la douleur ou la joie assombrissaient ou illuminaient tour à tour, selon que mon ami annonçait la perte ou le salut d'une âme.

Ce fut en 1824 ou 1825 que je vis pour la première fois M. de Scorbiac; j'étais élève interne à Henri IV, ce collége avait alors pour aumônier M. l'abbé de *Salinis* et M. l'abbé *Caire*. Liés d'une étroite amitié avec l'*aumônier de l'Université*, ils nous procurèrent le bienfait d'une retraite. Puisqu'il m'est impossible de parler de M. de Scorbiac sans parler de M. l'abbé de Salinis, qui, durant plus de trente années, a vécu avec lui d'une même vie, je demande la per-

mission de m'expliquer librement. La nature de cet écrit ne m'autorise-t-elle pas d'ailleurs à laisser mon cœur s'ouvrir et s'épancher? Je ne me rappelle jamais ces longues et tristes années du collége sans frémir à la pensée des périls que j'y ai courus, sans me sentir pénétré jusque dans le plus intime de l'âme d'une gratitude inexprimable pour celui qui me sauva. L'influence du premier aumônier était grande parmi nous; les plus incroyants le respectaient comme un homme de talent et de savoir; nous aimions à l'entendre, et je l'ai vu apaiser par quelques simples paroles un commencement de révolte dont le trouble et la maladresse des maîtres allaient faire une véritable émeute. Mais c'était surtout dans ses rapports journaliers avec les élèves que son action était salutaire et décisive. Beaucoup lui doivent comme moi d'avoir conservé, malgré tant et de si pernicieuses influences, les sentiments d'honneur et de religion puisés au sein de la famille, et d'avoir mis ce précieux trésor hors de toute atteinte par l'étude sérieuse et approfondie de la doctrine catholique. Il avait l'art si rare de rendre cette étude agréable à nos jeunes et faibles intelligences, d'y intéresser notre curiosité, notre émulation. Sur mille points divers, ses *conférences* rectifiaient ainsi les enseignements que nous recevions ailleurs, ou du moins nous apprenaient à douter de la parole de nos maîtres sans qu'aucun de nous pût même s'en apercevoir, sans qu'il fût possible d'y soupçonner la moindre intention de guerre ou de polémique, tant il y avait de tact dans la manière dont la vérité nous était présentée; et pourtant elle l'était toujours dans tout son éclat et toute sa force..... Mes souvenirs m'entraînent, et je prolonge cette digression outre mesure, si toutefois on peut y voir une digression. N'est-ce pas contribuer à faire connaître M. l'abbé de Scorbiac que de faire entrevoir ce qu'était son meilleur, son plus fidèle, son plus intime ami? Et puis ne fallait-il pas dire comment le terrain avait été préparé par l'*aumônier du collége* pour expliquer le bien produit à Henri IV par l'*aumônier de l'Université*.

M. de Scorbiac avait un véritable talent oratoire. Ne perdant jamais de vue son sujet, l'unité, cette loi suprême des œuvres de l'esprit, régnait dans son discours; l'ordonnance en était simple, exempte de toute confusion; les divisions naturelles et fortement marquées. Sa parole s'enchaînait à sa parole sans effort et avec aisance; et, sur cette trame facilement tissue, il aimait à encadrer de grandes et saisissantes images; mais le tact du gentilhomme retranchait tout ce qu'aurait amené d'excessif l'ardeur du mission-

naire; l'œil ne se trouvait pas blessé par cet éclat d'une éloquence méridionale, et toute cette pompe était de bon goût. M. de Scorbiac prenait volontiers pour sujet de ses sermons ce que j'appellerai les *vérités vulgaires de la religion chrétienne,* la Mort, le Ciel, l'Enfer, le Jugement, etc. Il aurait pu, comme d'autres, se perdre dans des considérations de philosophie ou d'histoire : il aima mieux prêcher tout simplement l'Évangile. Il croyait que ces vérités ont plus de prise sur le cœur de l'homme, l'atteignent plus profondément, y laissent une empreinte plus durable que les spéculations les plus ingénieuses. Il lui semblait qu'il est besoin d'un art prodigieux et même de quelque chose comme le génie pour faire avec fruit dans la chaire catholique la philosophie du Christianisme : encore, alors, la parole de l'orateur a-t-elle l'inconvénient de paraître soutenir la parole de Dieu, qui ne gagne rien à reposer sur ce piédestal humain et fragile. La parole du prêtre le moins éloquent revêt au contraire une puissance infinie lorsqu'elle est portée par la parole divine. Si parfois il semble défaillir parce que subissant les nécessités de sa nature il s'élève sur ses propres ailes, il revient aussitôt au roc inébranlable : c'est Antée recouvrant ses forces en touchant non pas la terre mais le ciel. Tel était le caractère des prédications de M. l'abbé de Scorbiac. La pureté et la puissance de son organe, la noblesse de son geste, la distinction de ses manières, l'aisance de son maintien, la dignité de son attitude prêtaient à sa parole toujours animée, chaleureuse et vivante, un merveilleux secours. Mais c'était surtout cet accent de foi qu'on ne peut traduire et qui partait de son âme, ces rayons de candeur et de loyauté qu'on ne saurait peindre et qui illuminaient son visage, c'était là ce qui subjuguait ses jeunes auditeurs. L'effet en était encore plus irrésistible lorsque, descendu de la chaire, il s'entretenait familièrement avec eux. Sa bonté noble et naïve tout ensemble attirait la confiance; sa franchise provoquait la franchise; on se laissait aller à l'impulsion du mouvement doux mais sûr qu'il avait donné sans qu'on y prît garde, on se montrait tel qu'on était et rarement échappait-on de ses mains sans devenir meilleur. Dieu seul peut savoir le bien qu'il a réalisé, le mal qu'il a empêché, les plaies qu'il a fermées, les maladies dont il a préparé la guérison, les germes de salut qu'il a déposés dans les âmes et qu'un autre souffle aura fécondés plus tard, durant le cours de ses travaux apostoliques dans les établissements universitaires. Sans doute cela ne suffisait pas pour *régénérer les écoles publiques,* et ce fut une étrange illusion de

croire qu'avec une retraite annuelle on viendrait à bout d'une telle entreprise; M. de Scorbiac le comprenait mieux que personne, nous en aurons bientôt la preuve, mais du moins il travailla selon ses forces et efficacement à amoindrir le mal au degré où il pouvait l'être, et ce sera toujours pour Mgr l'évêque d'Hermopolis un véritable honneur, dans l'impuissance où il se voyait peut-être de tenter autre chose, d'avoir su trouver l'homme le plus capable de remplir ses vues et le mieux fait pour annoncer avec fruit à la jeunesse universitaire la parole de Dieu.

Dans l'intervalle des retraites qu'il donnait aux colléges, le séjour habituel de M. l'abbé de Scorbiac était à Paris. En sa qualité d'aumônier de l'Université il occupait à la Sorbonne un appartement dont M. Cousin a depuis hérité, je crois. Là une foule de jeunes gens allaient demander ses conseils et recevoir sa direction. Là, aussi, avait lieu dans la soirée, chaque semaine, des réunions dont il dirigeait les travaux de concert avec M. l'abbé de *Salinis* et M. l'abbé *Gerbet*. Toutes les questions alors vivantes étaient étudiées, discutées, résolues. On examinait les systèmes de l'incrédulité moderne; chacun proposait librement ses doutes et ses objections; on ne se rendait qu'à bon escient, et MM. Gerbet, de Salinis et de Scorbiac n'abandonnaient jamais le point agité qu'ils n'eussent porté une pleine et entière conviction dans tous les esprits. Ces conférences avaient commencé, si je ne me trompe, au collége Henri IV, chez M. de Salinis. Quand l'*Association catholique* eut été fondée, elles se tinrent rue Saint-Thomas d'Enfer, dans les bureaux de cette Association, à la formation de laquelle M. de Scorbiac et ses amis avaient puissamment contribué, car il prit une part active à tout ce qui se fit de 1820 à 1830 pour la défense de la religion.

Ce fut pour la jeunesse catholique de Paris une époque heureuse : outre la société des *Bonnes-Etudes*, qui comptait plus de 500 membres, nous trouvions dans la *Maison d'études* fondée par M. Bailly, une très-brillante *Société littéraire*, où c'était un véritable honneur d'être admis et où des hommes comme MM. de Cazalès, de Carné, de Champagny, Foisset, Bonnetty, de Lagournerie, etc., etc., ont fait leurs premières armes. A côté d'elle se formèrent bientôt des *conférences d'études philosophiques*, *d'études historiques* et même une *conférence parlementaire*. M. Bailly avait compris combien il importe de donner un aliment à l'activité de la jeunesse; il savait aussi combien elle aime à se croire libre; il dirigeait donc toutes ces réunions si nombreuses sans paraître les do-

miner. Les jeunes gens que les familles chrétiennes lui confiaient pendant les années périlleuses des études de droit, en formaient naturellement le noyau, auquel venait se joindre chaque année l'élite des étudiants catholiques que la province envoyait à la capitale. Mais l'amour paternel du créateur de ces conférences n'avait rien de jaloux, ni d'exclusif, et bien loin par exemple de détourner les élèves de sa maison des conférences plus graves qui se tenaient chez M. de Scorbiac, il y présentait lui-même ceux d'entre nous qui désiraient en faire partie. C'était, du reste, dans les unes comme dans les autres la même ardeur pour la vérité, le même amour passionné pour la cause de la sainte Église; je ne crois pas qu'il y ait jamais eu dans la jeunesse catholique plus d'entrain, de mouvement et de vie. J'insiste sur ces détails, d'abord, je l'avoue, parce que j'en aime le souvenir, mais aussi et surtout parce qu'il me semble que l'action exercée alors par quelques hommes sur la jeunesse n'a pas été complétement stérile, et que peut-être on ne se rend pas assez compte de tout le bien qu'elle a produit. Il est permis de penser que le mouvement de retour vers la religion qui se manifesta peu de temps après 1830, et qui depuis a pris de si grandes proportions, n'est qu'une suite et comme la transmission de l'impulsion donnée à la jeunesse chrétienne des dernières années de la Restauration. S'il est ainsi, n'ai-je pas le droit et le devoir de rappeler que M. l'abbé de Scorbiac figurait au premier rang parmi les laborieux et intelligents ouvriers dont la main prévoyante sema cette belle et riche moisson qu'on recueille aujourd'hui? Nul peut-être n'eut une part plus grande dans ces travaux obscurs et pourtant si féconds : il ne se contenta pas d'avoir évangélisé, cinq années durant, les colléges; d'aider ses amis dans la formation, le maintien et le développement de ces réunions qui exerçaient sur l'élite de la jeunesse une si salutaire influence; de contribuer de sa personne et de sa bourse à toutes les œuvres dont on pouvait attendre quelque bien pour les générations nouvelles; d'agir individuellement sur tant de jeunes hommes dont il était le conseil, le directeur, l'ami et comme le père; il comprit que tout cela ne pouvait suffire : que des retraites annuelles n'atteignent et ne sauvent que quelques âmes et ne remuent un instant la masse d'un collége que pour la laisser bientôt retomber dans son premier état; il comprit que ses autres moyens d'action n'avaient de prise que sur cette partie de la jeunesse dont la première éducation n'a pas entièrement perverti la foi et les mœurs, et il avait vu de trop

près les établissements universitaires pour ne pas savoir combien cette minorité était peu nombreuse; la création d'un collége chrétien lui sembla, dans l'ordre des travaux auxquels la Providence l'avait appelé, la seule œuvre vraiment efficace, la seule dont il pût attendre des résultats dignes de ses efforts, il fonda *Juilly*.

M. l'abbé Cœur a dit avec beaucoup de vérité et un singulier bonheur d'expression ce que fut Juilly sous la direction de M. l'abbé de Scorbiac : qu'il nous permette d'emprunter encore une fois ses paroles :

« Quelque soin qu'on apporte à diriger dans un sens religieux l'es- » prit de la jeunesse, rien ne peut suppléer à l'autorité de l'exemple. » Si dans une maison il n'y a qu'une pensée dominante, si le Chri- » stianisme est comme l'âme de tous ceux qui l'habitent, si tous » les élèves qui la composent ont apporté de leurs familles un » même sentiment, des principes pareils; si l'exemple des maîtres » confirme cet accord, si nulle parole de doute, nulle hésitation de » conduite ne vient en troubler l'harmonie, l'âme qui, en de moins » heureuses circonstances, aurait pu s'échapper, qui aurait pu s'af- » faiblir de la langueur des autres et se troubler de leurs incerti- » tudes ou s'aveugler de leurs ténèbres, se sent ici de toutes parts » ramenée, affermie, éclairée; il est impossible désormais qu'elle » se dérobe et ne subisse pas l'ascendant de cette force toujours » égale, continue, souveraine.

» Cette institution si précieuse aux familles chrétiennes, M. de » Scorbiac a résolu de la créer.

» On voit s'élever à 8 lieues de Paris, au milieu d'un parc où » abondent les eaux limpides et les frais ombrages, un antique et » vaste édifice dont l'œil étonné admire les proportions et l'étendue; » c'est le célèbre collége de Juilly, fondé par les Oratoriens, et qui » eut longtemps avec eux des jours de gloire. Mais alors toute sa » grandeur n'était plus que dans les souvenirs, et de rares élèves, » perdus sous l'immensité de ses voûtes, *inania regna*, ne servaient » qu'à en attester le vide.

» Ce lieu sera désormais le séjour de M. de Scorbiac, le théâtre » de ses travaux et de son dévouement. Il avait le bonheur d'avoir » un ami tel que l'avait rêvé le Sage, quand il disait dans l'Écriture » que c'est un bien qui passe tous les biens, un ami dont le cœur » est aujourd'hui brisé par la douleur, mais qui goûtait alors dans » son affection des joies intimes et douces, les plus nobles que l'on » puisse ressentir ici-bas. M. l'abbé de Salinis avait encouragé son

» projet et lui donna pour l'exécuter un précieux secours. Ils étaient
» dignes l'un de l'autre, si même on peut employer ces termes qui
» marquent une différence pour parler de ces amis si tendres, qui
» n'eurent jamais qu'un cœur, qu'une volonté, qu'une action :
» j'allais dire une seule vie. Mais Dieu soutiendra le courage de
» celui qui n'est pas au ciel encore; il se consolera de rester sur la
» terre en y faisant du bien.

» Les deux nobles amis se réunirent donc pour cette œuvre de
» zèle; l'un et l'autre ils auraient pu prétendre aux premières di-
» gnités de l'Église; ils n'avaient qu'à laisser faire, elles seraient
» *venues d'elles*-mêmes à leur rencontre. Car, à toutes les épo-
» ques, ce fut le vœu des chrétiens d'avoir pour leurs pontifes ceux
» qui avaient mis au pied de la croix un plus grand nombre d'es-
» pérances mondaines, ceux qui avaient plus de vertu et de science,
» et qui relevaient l'éclat de ces dons par plus de sacrifices. L'abbé
» de Scorbiac et son ami s'éloignèrent volontairement de la route
» où passent les honneurs. Ils embrassèrent dans leur solitude de
» Juilly des travaux modestes, mais puissants et bénis. Les grands
» instituteurs, au fond de leur demeure ignorée, sont comme ces
» fondements solides qui portent les palais, les villes et les temples.
» *On ne les* voit pas, et cependant ce sont eux qui soutiennent le
» monde.

» Au reste, la confiance éclairée des familles sut bien les décou-
» vrir. Juilly reçut une splendeur qu'il n'avait jamais eue. De toutes
» parts on y voyait accourir la plus brillante jeunesse du royaume.
» Les élèves étaient étonnés de retrouver une image de la famille
» dans les murs d'un collége. C'est le particulier caractère que
» MM. de Scorbiac et de Salinis avaient donné à leur maison. Tous
» ceux-là le savent bien qui ont eu le bonheur d'être formés par
» leurs soins. Il n'en est aucun qui, à la nouvelle de cette mort
» *prématurée, ne* sente un deuil amer pénétrer dans son cœur, et
» ne dise en versant des larmes : Ceux-là nous ont bien aimés!
» *nous* leur devons, après Dieu, tout ce qui nous honore : la
» science, la vertu, la sagesse [1]! »

J'ai vu Juilly souvent et longuement; une chose frappait tout d'abord : les élèves y étaient *bien élevés :* ce n'était point cet air tantôt gauche, tantôt impertinent, ces allures ou sauvages ou effrontées si communes dans la plupart des colléges qu'elles forment

[1] *Univers* du 8 octobre 1846.

comme le type, dès longtemps vulgaire, de l'écolier; c'était au contraire une politesse simple et naturelle; l'aisance et la modestie dans le maintien, la distinction dans les manières, l'à-propos et la retenue dans les paroles; on se demandait comment des enfants pouvaient avoir acquis de si bonne heure et à ce degré, l'art si difficile, et que les hommes ne possèdent pas toujours, du *savoir-vivre*. Il fallait pour le comprendre les voir groupés autour de MM. de Scorbiac et de Salinis, auprès desquels ils avaient toujours libre accès et dont, à certaines heures, sacrifiant volontairement leurs récréations, ils envahissaient en foule les appartements. Je ne manquais jamais, lorsque je me trouvais à Juilly, de descendre, en ce moment, chez l'un ou chez l'autre des deux directeurs. La franche et cordiale gaîté des élèves, leur confiant abandon, l'affection filiale qu'ils montraient pour leur supérieur, la familiarité toute paternelle de celui-ci, les causeries piquantes, et très-souvent fort instructives, qui s'établissaient sur les défauts à corriger, sur les difficultés à vaincre, sur la conduite, sur les études, sur mille questions, relatives à la religion, à l'histoire, à la littérature, que soulevait, à propos de ces études, une curiosité naïve et dont les solutions étaient mises à sa portée avec une aisance merveilleuse; tout cela me charmait, et je m'expliquais parfaitement que les élèves de Juilly, entretenant avec des hommes comme MM. de Scorbiac et de Salinis ce commerce intime et de tous les jours, fussent, dès le collége, des jeunes gens de bonne compagnie.

A Juilly rien ne se faisait par contrainte : le principe de MM. de Scorbiac et de Salinis était que l'obéissance forcée n'est pas de l'obéissance; que ni le maître, ni l'élève n'y gagnent rien; suivant eux le maître étant auprès de l'enfant le représentant de Dieu, l'enfant devait apprendre à lui obéir librement et de son plein gré, comme Dieu même entend que l'homme lui obéisse. Le but de l'instituteur chrétien est de former des hommes, il faut donc qu'en sortant de ses mains l'enfant sache déjà vivre et agir en homme, c'est-à-dire remplir son devoir par amour du devoir, par la détermination libre de sa propre volonté, et non point par crainte du châtiment, par la détermination imposée d'une volonté étrangère. Pour appliquer de tels principes, dans la mesure que comporte et avec les tempéraments que réclame la nature humaine, il faut sans doute que l'ascendant de la force morale supplée à l'absence de cette force matérielle dont l'usage est ainsi répudié; MM. de Scorbiac et de Salinis le savaient, et voilà pourquoi ils travaillaient

avec tant de soin à conquérir et à conserver sur le cœur et sur l'esprit de leurs élèves, l'empire que donnent la sagesse et l'amour. Jamais maîtres ne furent moins sévères, jamais maîtres ne furent plus respectés; ils ne dédaignaient pas de se faire enfants pour instruire leurs enfants, et ces jeunes intelligences s'inclinaient d'autant plus naturellement devant une supériorité de savoir et de talent qui se manifestait sans cesse et qu'elles ne pouvaient méconnaître. MM. de Scorbiac et de Salinis aimaient, ils étaient aimés.

En matière de Religion surtout, le principe de l'obéissance libre et spontanée était mis en pratique et scrupuleusement respecté. *Les habiles* instituteurs avaient remarqué que dans la plupart des maisons d'éducation, où l'on exige, chaque mois, le billet de confession, où tout le monde, à certaines époques, se regarde comme obligé d'approcher de la table sainte, etc., l'élève finit par considérer les pratiques religieuses les plus sacrées comme de purs devoirs de collége; si bien, que le temps du collége écoulé, il lui paraît tout aussi naturel d'abandonner ces pratiques que de cesser ces devoirs. A Juilly une pareille confusion n'était pas possible; ce n'était pas comme écolier, mais comme chrétien qu'on s'approchait des sacrements; les maîtres n'avaient donc rien à exiger, rien *même* à recommander sur ce point, cela ne les regardait pas, et un élève aurait passé l'année entière sans communier, sans se confesser, qu'on ne l'eût point inquiété pour cela. Il était libre dans sa pratique religieuse, il n'avait à en rendre compte qu'à Dieu et au confesseur qu'il s'était choisi en entrant. Le confesseur pouvait bien sans doute le faire venir quand il le jugeait convenable, le presser, l'exhorter, mais tout cela se passait dans le secret, sans que jamais l'autorité se permît d'intervenir. Un tel système ne peut être jugé que par ses résultats, or à Juilly les résultats étaient magnifiques. On en jugera par ce que je vais dire.

Nous avions l'habitude, quelques-uns de mes amis et moi, presque tous anciens membres de ces conférences de la Sorbonne, dont je parlais tout à l'heure, d'aller à Juilly, passer quelques jours moitié de repos, moitié de retraite, à l'époque des principales fêtes de l'année, à Noël, à Pâques, etc. Toujours nous y avons trouvé ou vu arriver pour le jour de la fête, de trente à quarante anciens élèves, sortis de la maison depuis une, deux, trois, quatre ou cinq années, et qui venaient, quittant leurs études et leurs plaisirs de Paris, revoir les camarades laissés au collége et recevoir avec eux le pain de vie. Je ne chercherai point à décrire l'impression de

bonheur répandue sur tous les visages, les douces émotions auxquelles s'abandonnaient naïvement, anciens et nouveaux élèves, maîtres, professeurs et directeurs, encore moins essaierai-je de peindre l'effet que ce spectacle produisait sur nous, anciens élèves de l'Université, et qui assurément n'avions jamais rien vu de semblable à Henri IV ou à Louis-le-Grand. Je me contente de rapporter ce fait; mieux que toutes les explications, il dit ce qu'était Juilly sous le rapport religieux.

Comment MM. de Scorbiac et de Salinis parvenaient-ils à fonder dans les âmes cette piété stable qui persévérait ainsi, toujours fidèle à elle-même durant les années si difficiles de l'adolescence et dans les situations les plus dangereuses de la vie? car leurs élèves appartenant, pour la plupart, à des familles d'un rang élevé et d'une grande fortune, se trouvaient plus que d'autres exposés à toutes les séductions auxquelles se laisse prendre la jeunesse. A Juilly le but suprême, le but auquel on subordonnait tout le reste, étant de former des chrétiens, rien ne se faisait, rien ne se disait qui ne concourût à procurer ce résultat; mais le moyen vraiment efficace était, si je ne me trompe, les développements donnés à l'instruction religieuse. Les directeurs se réservaient cette partie, à leurs yeux la plus importante, de l'enseignement; chaque classe avait son cours spécial, et l'élève arrivé au bout de sa carrière scholaire, connaissait à fond, dans l'ensemble et dans les détails, toute la doctrine catholique. Comme couronnement de ces travaux, les hautes classes se réunissaient chaque dimanche, après le repas du soir, en conférence. Sur une question donnée, deux élèves dans des travaux écrits et préparés avec soin, soutenaient les opinions contraires, par eux librement adoptées, la discussion s'établissait; dirigée par MM. de Scorbiac et de Salinis elle ne dégénérait jamais en vaine dispute. J'ai assisté plusieurs fois à ces réunions, j'y ai entendu des dissertations dont mainte académie se serait fait honneur, et j'ai compris comment des jeunes gens qui avaient, ainsi dans l'espace de deux ou trois ans, passé en revue les opinions et les systèmes, examiné sur chaque question le pour et le contre, pesé le fort et le faible des arguments et des objections, se trouvaient si merveilleusement préparés à soutenir la lutte contre les passions et contre l'erreur. L'incrédulité ne pouvait les surprendre, ils avaient dès longtemps appris à la connaître : pas un de ses sophismes qu'ils n'eussent cent fois réfutés, pas une de ses difficultés dont ils ne possédassent la solution, pas un de ses systèmes dont

il ne leur fût facile de mettre nu à les fondements ruineux et l'inconsistance. Quant aux passions, le cœur du jeune homme n'est souvent si faible que parce que son intelligence est désarmée : pour mettre le cœur à l'abri, les directeurs de Juilly ornaient puissamment l'intelligence; leurs élèves ne tenaient pas uniquement à la foi catholique et à la sainte Église par les habitudes de respect et de perpétuel hommage, que fait perdre bientôt le spectacle d'habitudes contraires, ou même seulement par ces ardeurs de piété et de dévotion qui se refroidissent et s'éteignent à la longue, faute d'aliments; *non, ils tenaient à la foi, à l'Église, par le fond même de leur être*, par une conviction réfléchie et raisonnée, par la connaissance approfondie et le sentiment intime et vivant de la vérité de ses dogmes, de la sainteté de son culte, de la justice de ses lois, de la grandeur de son histoire.

MM. de Scorbiac et de Salinis avaient fondé Juilly en 1828, ils le quittèrent en mai 1841. Qui pourra apprécier le bien réalisé pendant ces douze années? Leurs élèves en avaient conservé une vive reconnaissance; tous les ans un grand nombre d'entre eux se réunissaient pour en offrir ensemble le pieux témoignage. Aux dernières fêtes de Pâques, leurs instantes prières contraignaient encore les deux directeurs de se rendre auprès d'eux, de venir de Bordeaux à Paris, recevoir l'impression de cet amour filial que la religion seule inspire et que ne peuvent altérer, ni la distance ni le temps. M. l'abbé de Scorbiac leur apparut un peu courbé par ses longs travaux, mais pourtant toujours plein de force et de vie. Ils se pressaient autour de lui, ils baisaient ses mains vénérables... s'ils avaient su que c'était pour la derniere fois!...

Juilly fut l'œuvre capitale de la vie de M. de Scorbiac, et j'ai dû faire connaître cette œuvre autant qu'il était en moi. Il lui en coûta de l'abandonner, mais ses forces ne suffisaient déjà plus à une si lourde tâche. Toutefois, il ne se résigna à ce sacrifice que lorsqu'il eut rencontré des hommes, dont la réunion, les talents et les vertus promettaient à Juilly un long avenir.

C'est pendant qu'il était à Juilly que M. l'abbé de Scorbiac s'unit à M. l'abbé Gerbet et à M. l'abbé de Salinis pour fonder *l'Université Catholique*. Le cahier formant le *programme*, rédigé par M. l'abbé Gerbet, parut en juillet 1835; mais le premier numéro du recueil ne parut qu'en janvier 1836. Puis au mois d'août 1837, voyant que leur absence de Paris arrêtait souvent la marche régulière de la rédaction et de la publication de l'*Université*, ils associèrent à la direction et à la pro-

priété du journal M. Bonnetty, qui était déjà connu par la publication depuis sept ans des *Annales de Philosophie chrétienne*. M. l'abbé de Scorbiac prit peu de part comme rédacteur à l'*Université Catholique*, mais il en prit toujours une très-réelle à la direction de ce recueil. Dans les conseils, où l'on traitait des matières à insérer dans le journal, il se faisait toujours remarquer par la solidité et la largeur de ses vues; par la rigide orthodoxie de ses principes, et par la compréhension de tout ce qui pouvait être utile à la cause de la religion et de la science, et surtout à la défense de l'Église romaine, à laquelle, ainsi que tous les directeurs de l'*Université*, il était attaché comme à sa propre vie. C'est ce qui fit qu'en 1841, dès qu'ils eurent quitté la direction du collége de Juilly, M. l'abbé de Scorbiac et M. l'abbé de Salinis s'empressèrent d'aller vénérer le tombeau de saint Pierre, et le vicaire du Christ assis sur la chaire de ce même Pierre. Sa Sainteté Grégoire XVI les reçut avec une bonté et une distinction marquées, et les deux voyageurs aimaient encore à se rappeler l'accueil bienveillant qui leur avait été fait non-seulement par le pape, mais par les personnages les plus vénérés et les plus savants de la Cour pontificale.

Après son retour de Rome, M. l'abbé de Scorbiac se retira à Bordeaux avec M. l'abbé de Salinis. Mgr l'archevêque voulut qu'ils prissent place dans ses conseils et leur donna des titres de vicaires généraux. M. de Scorbiac avait déjà ceux de vicaire général de Montauban et de chanoine honoraire de Meaux. L'Église de Montauban s'honorait de le compter parmi ses enfants, l'Église de Meaux lui était reconnaissante de la création de Juilly. A Bordeaux, sa vie se partagea entre les devoirs que lui imposait la confiance de Mgr l'archevêque, la direction d'une communauté de religieuses, et l'exercice du saint ministère; car beaucoup de personnes, attirées par sa bonté et par ses lumières, s'adressaient à lui, et sa charité ne les repoussait pas. Puis, il avait avec M. de Salinis des œuvres communes. La Providence qui m'avait conduit auprès d'eux il y a plus de vingt ans, m'y ramena, pour quelques jours, l'année dernière; je retrouvai à Bordeaux ce que j'avais vu à Paris. Un soir, ce fut une réunion de jeunes ecclésiastiques qui, mettant en commun leurs recherches et leurs travaux, se rassemblaient ainsi chaque semaine, chez MM. de Scorbiac et de Salinis, pour approfondir et discuter les questions théologiques les plus graves et les plus importantes. Un autre soir, je vis successivement arriver 60 à 80 personnes, parmi lesquelles j'entendis nommer les mem-

bres les plus connus du barreau de Bordeaux, des professeurs de la Faculté des sciences, de la Faculté des lettres, du Collége royal, des magistrats, des journalistes de diverses opinions, etc., etc. La séance s'ouvrit, on discutait, je crois, la question de l'*esclavage et de son abolition par le christianisme;* des travaux écrits, des discours improvisés, de vives répliques, une discussion animée, chaleureuse entre des hommes déjà mûris par les années et par les veilles laborieuses; voilà ce dont je fus témoin; l'on me dit que si je voulais prolonger mon séjour à Bordeaux, le salon de M. de Scorbiac m'offrirait, chaque semaine, le même spectacle. Ou je me trompe fort, ou de semblables réunions ont une utilité que tout le monde doit comprendre; ce n'est pas en vain que tant d'hommes distingués se rapprochent; ce n'est pas en vain qu'ils unissent leurs efforts pour chercher consciencieusement la vérité, sur tous les points que voilent encore à leurs yeux les nuages du doute.

J'ai dit ce que le monde a vu des œuvres de M. de Scorbiac, le côté apparent et extérieur de sa vie. Je ne puis qu'indiquer des vertus non moins précieuses devant le Seigneur, mais demeurées dans l'ombre, parce que le serviteur de Dieu en cachait les rayons avec un soin jaloux. Pendant de longues années, et je crois que sa santé en a souffert, M. de Scorbiac passait sur un fauteuil la plus grande partie de ses nuits. Je me rappelle m'être permis, à ce sujet, des observations que ne put retenir ma respectueuse amitié, mais je vis bien que tous mes raisonnements étaient inutiles et que ce qu'il prétendait faire pour son plaisir, il le faisait pour le divin Maître. Suivant à la lettre la parole du Sauveur, sa main gauche ignorait ce qu'avait donné sa main droite, et personne, pas même toujours ceux qui les reçurent, n'avait le secret de ses charités. Sa foi était ardente, sa piété vive et tendre, son dévouement à la sainte Église sans bornes; il agissait sans cesse en vue de Dieu et pour sa plus grande gloire. Il consacra à Jésus-Christ tout ce qu'il avait reçu : son nom, ses forces, sa santé, sa fortune, les sueurs de son corps, le travail de son intelligence, toutes les puissances de son âme; il n'en jouit pas, mais il fit fructifier au centuple le talent qui lui avait été confié, et c'est pourquoi, nous qui l'avons connu, nous savons que le divin Maître lui a préparé sa récompense. La nature trop faible gémit en nous, mais notre douleur est calme et sereine parce que son espérance, confiante dans le sang et la miséricorde du Sauveur, a un fondement solide dans la vertu de celui que nous avons perdu.

C'est le 1er octobre de l'année qui vient de s'écouler (1846), que M. l'abbé de Scorbiac est mort. Parti des Pyrénées, où il avait passé la fin d'août et le commencement de septembre, dans la famille de M. l'abbé de Salinis, et se rendant, avec lui, en Bourgogne, il trouva à Bordeaux une lettre qui lui donnait des inquiétudes sur la santé de son frère. Il se décida à prendre la route de Montauban et se sépara de son ami, comptant le retrouver dans très-peu de temps : ils ne devaient se revoir que dans l'éternité. Une dyssenterie l'a emporté en quelques jours. Cette maladie trompa toutes les prévisions des médecins, ils n'aperçurent le danger que 48 heures avant la mort. — M. de Scorbiac fut averti ; il eut le temps de faire son sacrifice ; il l'a fait avec une sincérité, une foi qui a laissé une impression profonde dans le cœur de tous ceux qui ont assisté à ses derniers moments. Il s'était confessé le jour où il tomba malade. Il a reçu tous les derniers sacrements avec cette piété vive que nous lui connaissions : pas un regret de la vie, pas une plainte au milieu de très-grandes souffrances ; sa mort a été la mort d'un saint prêtre.

Peu d'hommes auront laissé ici-bas autant et de si vifs regrets ; on ne le connaissait pas sans l'aimer : de tous les points de la France ceux qui l'approchèrent envoient à ses amis des témoignages de cet amour, et ce ne sont pas des formules banales de condoléance, c'est un cri de douleur qui s'échappe de toutes les âmes qui ont été en rapport avec M. l'abbé de Scorbiac.

Que n'ai-je la puissance de peindre, telle qu'elle m'apparaît encore, l'image vénérée du saint prêtre qui m'a fait tant de bien! de montrer comme un reflet de cette âme admirable, dont l'angélique bonté, rayonnant à travers le voile de son corps mortel, attirait les nobles cœurs! de rendre, vivant dans ma parole, tout ce que je sens de vivant en moi au seul nom de M. l'abbé de Scorbiac! Que n'ai-je aussi reçu le don de consoler! j'irais près de celui qui le connut, qui l'aima, qui en fut aimé, qui le pleure, plus que nous tous. Mais si les consolations humaines n'apaisent point de telles douleurs, les consolations divines donnent du moins la force de les porter. L'ami voit son ami dans le ciel ; il veut l'y rejoindre un jour, et pour en être digne il subit son épreuve, il embrasse sa croix avec un courage tout sacerdotal.

MELCHIOR DU LAC.

Cours de la Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,
PAR M. L'ABBÉ JAGER.

DISCOURS D'OUVERTURE.

L'unité catholique. — Son importance dans l'Église. — L'importance qu'elle a eue dans les États et le rôle qu'elle y a joué.

Messieurs, il est des hommes qui ne rêvent que le passé, qui ne peuvent s'habituer aux institutions nouvelles ni aux progrès qu'elles amènent. On peut expliquer et même justifier leur conduite. La nouveauté enfante mille vices; avec elle paraissent l'ambition, l'égoïsme, l'impiété et tout ce qui en est la suite. Ces hommes se dissimulant le mal de la société ancienne et le bien de la société nouvelle, restent attachés à leurs anciens usages et ne participent pas au progrès qui se fait autour d'eux. Voilà ce qu'on trouve non-seulement aujourd'hui, mais dans tous les temps où la société a subi *quelques* transformations. Il en est d'autres qui me semblent moins excusables; ils s'attachent tellement aux institutions nouvelles qu'ils ne peuvent comprendre un autre ordre de choses. Tout ce qui n'est pas en harmonie avec les idées de leur siècle est rejeté, mal interprété, je dirai défiguré. C'est le défaut d'un grand nombre d'historiens modernes. Que n'ont-ils pas dit de Grégoire VII, de ses injustes prétentions et de ses droits usurpés? Eh bien! Messieurs, il a suffi de nous transporter à son époque, d'examiner les institutions d'alors, pour faire voir l'injustice des préventions et la fausseté des assertions. Nous avons vu qu'il a poussé la modération jusqu'à sa dernière limite, qu'il a été forcé par un devoir impérieux de prendre les mesures qu'il a prises, et que s'il a déposé l'empereur Henri IV, il l'a fait en vertu des lois de l'Empire, qui déclaraient la déchéance d'un prince qui restait sous le poids de l'excommunication pendant plus d'un an et un jour. Ces lois, établies non par les papes mais par les seigneurs féodaux, existaient dans tous les États de l'Occident et faisaient partie du droit public. De là il est facile de s'expliquer le pouvoir que se sont attribué les papes, successeurs de Grégoire VII. Je ne veux pas dire qu'on n'ait jamais abusé de ce pouvoir, ou que dans certaines circonstances

on ne l'ait pas mal appliqué; j'ai voulu dire seulement que ce pouvoir était réel, fondé sur les lois de l'époque : c'est un fait désormais acquis à l'histoire. Je laisse ce sujet pour en venir à un autre qui y a beaucoup de rapport et qui n'a pas été moins mal compris : je veux parler des peines décernées contre l'hérésie. Pour comprendre ces peines, dont je vais vous entretenir pendant ce semestre, il faut nous transporter de nouveau au moyen âge, examiner les institutions de cette époque, et nous faire avant tout une idée nette et précise de ce qu'était l'unité catholique, et quelle importance elle avait dans l'Église et l'État. C'est à quoi je vais m'attacher aujourd'hui, en vous priant de m'honorer de votre attention.

L'unité est de l'essence du Christianisme et le signe distinctif de la véritable Église. La vérité est une parce qu'il n'y a qu'un seul rapport entre Dieu et l'homme, entre l'homme et ses semblables. L'Église catholique s'est toujours fait gloire de son unité; elle l'a constamment opposée à l'hérésie. Vous n'êtes pas un, disait-elle à ses adversaires; vous n'êtes pas d'accord entre vous; vous êtes divisés de doctrines et de sentiments; vous n'êtes donc pas de la religion de Jésus-Christ, vous n'êtes point de la véritable Église. Ce raisonnement a suffi seul pour confondre ses ennemis. En effet, si une véritable Église existe quelque part sur la terre, elle doit être celle qui est une; car Jésus-Christ n'a pu enseigner le pour et le contre. Aussi n'a-t-il eu plus rien à cœur que d'établir l'unité. Il l'a recommandée à chaque page de l'Évangile. Lorsqu'on ne l'a pas, on a beau avoir toutes les vertus, on n'est pas dans l'Église que Jésus-Christ a fondée. Si l'unité est de l'essence de l'Église, elle est aussi son plus bel ornement. En effet, Messieurs, quel spectacle plus beau et plus édifiant que de voir tous les fidèles dispersés sur la terre dans une même foi, dans une même charité. Aucun philosophe ancien n'aurait osé rêver un pareil état de choses; Jésus-Christ seul a pu l'accomplir.

Mais cette unité est entière, elle ne souffre pas la moindre atteinte; blessée dans un seul de ses points, elle est totalement détruite. La raison en est bien simple : il n'est aucun de vous qui ne la comprenne à son premier aperçu. Toutes les vérités de la religion tiennent ensemble et ne forment qu'un seul faisceau; toutes reposent sur le même fondement : l'Écriture et la Tradition. En niant une seule on détruit le fondement qui soutient toutes les autres; alors toutes les vérités s'en vont les unes après les autres, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien; c'est la conséquence inévitable de tout système qui brise l'unité. Le spectacle que nous offrent les sectes

modernes s'est vu dans tous les siècles où l'on a attaqué une seule vérité de la religion. C'est pourquoi l'Église a si fortement tenu à l'unité de sa doctrine. Elle est attachée non-seulement à l'ensemble, mais à tous les détails; non-seulement à quelques doctrines fondamentales, mais à toutes les vérités, et sous ce rapport elle est nécessairement intolérante envers ceux qui portent atteinte à son unité dans un seul point : elle leur dit anathême, les exclut de son sein et de la participation de ses mystères. Voilà ce qu'elle a fait dès les premiers siècles; voilà ce qu'elle fait encore aujourd'hui et ce qu'elle fera toujours, parce qu'elle regarde son unité comme son premier dogme, comme le fondement de la foi. Sur cet article, jamais d'indulgence, jamais d'hésitation; elle ne souffre pas une seule erreur, parce qu'elle sait qu'une seule erreur conduit à la destruction du tout. Les empereurs chrétiens ont compris l'importance de cette unité, non-seulement pour la religion, mais encore pour l'État. Sentant combien elle pouvait donner d'harmonie et de force à leur politique, ils se sont attachés à la soutenir. De là viennent, Messieurs, les nombreux édits confirmant soit la décision des conciles, soit les bulles des papes. De là les lois contre les hérétiques, lois que nous trouvons dans les Codes de Théodose et de Justinien. Ces lois ont été traitées de féroces par des historiens modernes. Avant de porter ce jugement, ils auraient dû examiner le caractère de l'hérésie et l'importance de l'unité catholique dans un État vraiment chrétien, et le rôle qu'elle y a joué. En effet, Messieurs, tant que l'Orient a conservé l'unité, l'Empire était dans un état brillant et prospère; il s'étendait depuis la mer Caspienne jusqu'à l'Océan atlantique. Malgré ces nombreuses provinces, le gouvernement était facile parce que tous étaient unis par une même doctrine et une même obéissance; mais dès que l'unité a été rompue, dès que l'Empire se divisa en grandes fractions au sujet des questions soulevées par Nestorius et Eutychès, il perdit son éclat et une partie de ses provinces; car, chose remarquable, Messieurs, le déchirement de l'Empire et l'invasion des Barbares sont arrivés précisément à l'époque où l'on se disputait à Constantinople sur la nature divine. Lorsqu'après de longues souffrances l'empereur Justin voulut raffermir le trône et rétablir l'ordre intérieur, il n'eut rien de plus pressé que de détruire le schisme et de rétablir l'unité catholique. Ce pas étant fait, Justinien, son neveu et son successeur, n'eut aucune peine à rendre à l'Empire son premier éclat; mais il eut soin de détruire la source d'où étaient sortis

les anciens désastres. De là viennent les peines décernées contre l'hérésie, parce que l'hérésie avait causé tous les malheurs de l'Empire. Mais lorsque les empereurs eux-mêmes se sont faits *dogmatiseurs*, l'Empire n'a pas tardé à se rétrécir et à s'affaiblir. Enfin, Messieurs, après une longue et pénible agonie, plus douloureuse à mesure que l'hérésie et le schisme se fortifient, il est tombé sous le glaive des Turcs. Il est certain que si l'Empire romain, si fort et si puissant, est tombé sous le fer des Musulmans et dans un avilissement qu'on à peine à concevoir, c'est à l'hérésie qu'il le doit.

Par un contre-coup, l'unité catholique a sauvé l'Occident à l'invasion des Barbares ; car il est reconnu par tous les historiens et tous les bons écrivains que c'est l'Église qui a empêché la dissolution intérieure des empires, qui a vaincu la barbarie, et qui a fourni le lien et le principe de civilisation entre le monde romain et le monde barbare. « *Si l'Eglise chrétienne*, dit M. Guizot, *n'avait point existé, le monde entier aurait été livré à la pure force matérielle*[1]. » Mais, remarquez-le, Messieurs, ce n'est pas une Église divisée en mille sectes qui aurait produit ce merveilleux effet ; c'est l'Église unie par une même doctrine et par l'obéissance à un même chef ; c'est l'Église une, compacte, fortement constituée : elle seule avait la force de vaincre les conquérants barbares et de les transformer en serviteurs de Jésus-Christ.

Charlemagne, le génie le plus transcendant, le plus grand homme d'État que la France ait peut-être possédé, a senti toute l'importance de l'unité catholique. Il semblait avoir devant les yeux le déchirement de l'Empire romain par l'hérésie, et le salut de l'Occident amené par l'unité catholique ; c'est pourquoi il mit tout son zèle à la conserver dans toute son intégrité. De son temps, une hérésie s'était élevée, celle des Adoptiens, qui soutenaient que Jésus-Christ en tant qu'homme était le fils adoptif de Dieu, non le fils propre ou naturel. Cette erreur était soutenue par deux évêques de l'Espagne, Elipand, archevêque de Tolède, et Félix, évêque d'Urgel. Elle regardait plus l'Espagne que la France ; aussi le pape Adrien, en la condamnant, s'était-il adressé aux évêques d'Espagne. Mais l'hérésie était sur la frontière : la ville d'Urgel avait été incorporée dans l'Empire. Charlemagne craint qu'elle ne se propage dans le midi de la France et ne rompe cette unité si précieuse à ses yeux. Il n'a plus de repos, il met de côté ses autres occupations pour soutenir l'unité menacée. Tout

[1] *Hist. de la Civilis. en Europe*, p. 32, 33 et 38.

cède à ce grand intérêt de la société. Par son ordre, cinq conciles sont assemblés relativement à ce sujet. Dans celui de Francfort, en 794, il porte lui-même la parole, et exhorte les évêques à couper jusqu'à la racine de cette hérésie [1]. Charlemagne croit son Empire menacé si l'on ne met pas fin à l'hérésie. Oui, Messieurs, ce grand conquérant, si intrépide sur le champ de bataille, tremble au moindre bruit d'hérésie. Sa vie nous en fournit un autre exemple bien frappant. Quelques moines français, établis près de Jérusalem, sur la montagne des Oliviers, sont persécutés pour le mot *filioque* qu'ils avaient ajouté au symbole, à l'exemple de l'Occident. Charlemagne craint que cette erreur des Grecs ne passe les mers et ne vienne s'établir dans son Empire. Il fait donc composer divers écrits pour la réfuter, assemble un concile à Aix-la-Chapelle en 809, écrit lui-même un long mémoire au pape pour la faire condamner [2]. Charlemagne a raison d'avoir peur de cette hérésie; car la question soulevée un peu plus tard au sujet du *filioque* ou de la procession du Saint-Esprit, et qui a séparé l'Église d'Orient de celle de l'Occident, a ruiné l'Empire grec.

Charlemagne ne croyait pas à la stabilité d'un empire chrétien sans l'unité catholique. De là vient ce zèle qu'il a mis à unir tous ses sujets par une même foi et une même charité, et à élever partout un mur contre l'hérésie. Ses nombreuses assemblées, ses capitulaires n'ont d'autre but. Son ouvrage n'est pas mort avec lui. L'impulsion qu'il avait donnée s'est conservée dans les âges suivants. L'unité catholique a été écrite à la tête de toutes les lois. Sa nécessité pour le salut de l'Église et de l'État, est entrée dans le domaine de l'opinion publique. Or, vous savez ce qu'est l'opinion publique, surtout lorsqu'elle est établie sur la nature des choses. Elle s'empare de tous les esprits, elle devient la reine du monde. Aussi l'unité a-t-elle été sentie par les grands et les petits, par les magistrats et les souverains autant que par les évêques. Violer cette unité était le plus grand des crimes, et digne des derniers châtiments. C'est pourquoi l'hérésie devint au 9e et 10e siècle, une espèce de phénomène. Ceux qui blessaient en la moindre des choses l'unité étaient écrasés sous le poids de l'opinion publique. Ce n'est pas que dans ces siècles il n'y eût des penseurs, des hommes singuliers qui préféraient leurs inventions ou leurs rêves à l'antique croyance. Il

[1] *Hist. de l'Église gallic.*, t. V, p. 13.
[2] Idem, t. V, p. 133.

y en a dans tous les temps, mais ils n'osaient pas se produire, ou lorsqu'ils se produisaient, ils cachaient leurs doctrines en des termes ambigus, sous des subtilités métaphysiques dont il était difficile de saisir le sens. D'ailleurs, ils protestaient de leur attachement à l'unité catholique. Gothescalc, au 9e siècle, se perd dans les hautes régions de la prédestination. On s'est disputé longtemps pour savoir ce qu'il voulait dire, et aujourd'hui encore il reste incertain si l'on a bien compris le sens de toutes ses propositions; il est fort probable qu'il ne s'entendait pas lui-même, car il a donné des signes manifestes de folie. Au reste, il a eu beau parcourir l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Orient, il n'a pu se faire aucun partisan, il n'a trouvé partout que des adversaires. Condamné par plusieurs conciles, il a terminé ses jours en prison. Jean Scot Érigène, qu'on a vanté souvent comme le philosophe du 9e siècle, n'a guère été plus heureux. Ses erreurs cachées dans d'impénétrables subtilités, n'ont eu aucun succès. Ce ne fut que longtemps après lui, lorsqu'au 11e siècle Bérenger a voulu copier ses écrits pour soutenir ses erreurs relativement à l'Eucharistie, qu'on y prêta une sérieuse attention. Ses écrits furent alors condamnés dans plusieurs conciles. Bérenger lui-même, malgré son éloquence et ses nombreux admirateurs, n'a trouvé aucun suffrage. Sa vie s'est passée entre des anathêmes et des rétractations. Il avait tout le monde contre lui, non-seulement les évêques et les papes qui l'ont condamné, mais encore les magistrats, les seigneurs, les souverains et tout le peuple. Il se rétracta enfin sincèrement, et termina ses jours dans la solitude d'un cloître.

Le commencement du 11e siècle nous fournit un exemple qui nous fait voir quelle importance on attachait à l'unité. Une femme de la secte des Manichéens, venant de l'Italie, s'était établie à Orléans; elle y fit des prosélytes, et gagna jusqu'à dix chanoines de l'église de Sainte-Croix. Ils furent découverts, malgré le soin qu'ils avaient pris de se cacher. Toute la France en était alarmée et en frémissait d'horreur. Le roi Robert, profondément ému, craignant la ruine de sa patrie aussi bien que la perte des âmes, comme le dit l'historien [1], assembla aussitôt un concile à Orléans, où il se transporta lui-même avec la reine Constance. Les évêques employèrent d'abord toutes les voies de la douceur et de la raison pour dissuader ces malheureux et les ramener à la doctrine de l'Église; tout fut

[1] Baron., an. 1017.

inutile. Restant opiniâtres dans l'hérésie et reconnus coupables, ils furent livrés au bras séculier et brûlés tout vifs [1].

Il est vrai, Messieurs, ces hérétiques étaient coupables d'autres crimes. Comme tous les Manichéens, ils tenaient des assemblées secrètes et nocturnes où ils se livraient au plus affreux libertinage. Mais ils furent jugés et condamnés comme hérétiques, parce que l'hérésie était le crime capital qui absorbait tous les autres, et qui en était la principale source.

Ce supplice nous paraît dur, à nous qui vivons au milieu d'institutions si différentes. Mais il n'y avait pas alors liberté d'opinions. L'*unité, l'essence* du Christianisme, était regardée comme la base fondamentale des États. Les rois ne croyaient pas pouvoir régner avec l'hérésie, qu'ils regardaient comme la ruine de leur Empire. C'est pourquoi ils décernaient les peines les plus sévères contre ceux qui s'en rendaient coupables. En cela ils étaient d'accord avec l'opinion de leur siècle, car l'histoire rapporte que pendant le jugement des hérétiques d'Orléans, la reine Constance se tenait aux portes de l'église, tenant un sceptre à la main pour arrêter la foule et l'empêcher de mettre en pièces ces hérétiques [2].

Cela ne doit pas nous étonner, car, comme je vous l'ai déjà dit, la *nécessité de l'unité* catholique était alors une idée fixe des États chrétiens. L'unité était le grand dogme social, le principe fondamental de tout gouvernement; la violer, c'était un crime non-seulement de lèse-majesté divine, mais encore de lèse-société.

Voilà ce qui existait au moyen âge en Occident; voilà les idées de tous. L'hérésie n'était pas soufferte; elle était regardée comme le plus exécrable des crimes. Je ne sors pas des limites de l'histoire; je ne dis pas si ces idées générales étaient bien ou mal fondées; je ne fais que constater un fait. Eh! ne croyez pas, Messieurs, que ces idées fussent propres à un pays particulier, elles étaient celles de tout l'*Occident. Témoin les* croisades; ces milliers d'hommes partis de tous les royaumes, sous la conduite de leurs chefs, avaient pour principal but le rétablissement de l'unité. C'est le motif qui dirigeait Grégoire VII, comme nous l'avons vu, lorsqu'il a arrêté le premier projet de croisade. Aussi les croisés n'oublièrent-ils pas ce but. A peine furent-ils maîtres d'Antioche qu'ils rétablirent le culte du vrai Dieu, qu'ils écrivirent au pape Urbain II pour l'inviter à venir

[1] Baron., an. 1017. — Pagi, an. 1017, n. 1.
[2] *Hist. de l'Eglise gallic.*, t. VII, p. 141.

en Orient afin de ramener les hérétiques et les schismatiques à l'unité. Ils lui promettent *la gloire d'éteindre toutes les hérésies, et de réunir par là le monde entier sous son obéissance* [1]. Lorsque, plus tard, les croisés s'emparèrent de la ville et de l'empire de Constantinople, la première chose qu'ils s'empressèrent de faire, fut de réunir l'Église grecque à l'Église romaine. C'est donc la nécessité si vivement sentie de l'unité catholique qui a porté l'Occident en Orient. Mais croyez-vous que ces princes et ces grandes populations qui versaient leur sang dans des régions lointaines pour rétablir ou soutenir l'unité fussent disposés à la laisser déchirer dans leur propre pays? Non, Messieurs, ils en étaient bien éloignés. Celui qui osait l'entreprendre excitait l'indignation publique; excommunié par l'Église, il se trouvait banni de la société religieuse; mais l'autorité séculière venait à son tour et le bannissait de la société civile. Voilà, Messieurs, ce qui se passait au moyen âge, comme je vous le démontrerai par des monuments certains. Tous étaient tenus à garder l'unité catholique, parce que la société était profondément chrétienne, parce que la religion était l'élément constitutif du gouvernement féodal. On dira tout ce qu'on voudra contre ce gouvernement, mais il existait alors non-seulement dans un pays particulier, mais dans toute l'Europe, je dirai presque dans tout l'univers connu. Or, partout, la religion était la base de ce gouvernement, et celui qui l'attaquait attaquait le gouvernement lui-même; bien plus, il attaquait toute la société, et il était passible des peines portées par les lois. Ces peines, Messieurs, étaient appliquées aux souverains aussi bien qu'aux sujets. Le souverain qui rompait l'unité catholique ne pouvait plus régner; car la puissance suprême ne lui avait été confiée qu'à la condition qu'il garderait cette unité. C'était une des conditions du pacte social entre lui et le peuple. Cette condition étant violée, les peuples se trouvaient dégagés de leurs serments. Ainsi l'empereur Henri IV, dans ses plus forts démêlés avec Grégoire VII, avoue qu'il pouvait être privé de son royaume pour la perte de la foi.

Nous avons vu l'année dernière, Messieurs, qu'un prince qui restait sous le poids de l'excommunication pendant un certain temps sans se réconcilier avec l'Église, perdait son trône et son diadème. Pourquoi? Fénelon nous en donne la raison : c'est que le prince qui ne se réconciliait pas avec l'Église dans un certain espace de

[1] *Hist. de l'Eglise gallic.*, t. VIII, p. 107.

temps, était censé avoir rompu l'unité catholique et être coupable d'hérésie. Oui, Messieurs, le prince était assujéti à cette loi comme le simple particulier. Notre histoire nationale nous en fournit une preuve bien frappante. Après la déposition de l'empereur Frédéric II, le pape Grégoire IX, qui l'avait déposé, s'adressa à saint Louis et aux barons français pour les prier de donner pour empereur le prince Robert, frère du roi. Les princes français, qui ne voyaient pas avec plaisir la déposition de Frédéric, répondirent qu'ils allaient envoyer des ambassadeurs *pour faire examiner sérieusement les sentiments de Frédéric sur la foi catholique, et que s'il était coupable sur ce point, on lui ferait la guerre à toute outrance, comme on la ferait, en pareil cas, à tout autre et au pape même*[1].

Voilà, Messieurs, en un seul trait, la pensée du moyen âge. Saint Louis en s'exprimant ainsi parle moins en son propre nom qu'en celui de toute la société. Cette pensée se trouve partout, dans la législation, dans l'histoire, dans tous les écrits de cette époque. Celui qui attaquait l'unité sur un seul de ces points, on lui faisait la guerre à toute outrance, parce que l'unité était le premier dogme de la société et faisait partie de la constitution civile. Le prince, à son avènement au trône, était obligé de jurer le maintien de cette constitution, et il était privé du trône non-seulement lorsqu'il violait l'unité, mais encore lorsqu'il la laissait violer impunément. En Allemagne, en Angleterre, en Espagne, le roi jurait le jour de son couronnement de maintenir l'unité catholique et de punir tous ceux qui viendraient à l'enfreindre; ils s'engageaient à être privés du trône s'ils ne remplissaient pas cette obligation. Ces sortes de serments sont parvenus jusqu'à nous, et nous prouvent que l'unité de doctrine était non-seulement le dogme de l'Église, mais encore celui de l'État, et qu'elle était l'élément constitutif de la société chrétienne, telle qu'elle existait alors.

Voilà, Messieurs, un fait historique que j'avais à cœur d'établir aujourd'hui; il me semble être porté à l'évidence. Ce fait est d'une extrême importance pour les questions graves que nous avons à examiner; s'il est bien compris, il jette une grande lumière sur la guerre faite aux Albigeois et sur le tribunal de l'Inquisition, deux sujets qui vont nous occuper pendant ce semestre.

Souvenez-vous donc, Messieurs, que la nécessité de l'unité catholique était entrée dans le domaine de l'opinion publique; qu'elle

[1] Bossuet, *Def. Declar.*, lib. IX, c. 6.

était dans tous les esprits; que cette unité était le premier dogme de la société chrétienne, l'élément constitutif du gouvernement féodal; que ceux qui la brisaient étaient soumis à des peines sévères, peines qui s'appliquaient aux princes aussi bien qu'aux sujets.

DEUXIÈME LEÇON.

Manière de procéder contre l'hérésie. — Celle de l'Église. — Celle de l'État. — Lois impériales contre l'hérésie. — En Orient les évêques y sont étrangers. — En Occident les lois sont plus sévères, et les évêques y concourent.

Je vous ai dit, Messieurs, dans notre dernière réunion, quelle importance on mettait à l'unité catholique dans l'État et dans l'Église. Je vous ai montré que cette unité, essence du Christianisme, faisait partie de la constitution civile des États; que tous, sans distinction de rang et de condition, y étaient sévèrement tenus, et que les souverains qui ne la gardaient pas, ou même qui ne la maintenaient pas dans leur royaume, perdaient leur couronne. En avançant ces propositions, je n'ai rien exagéré. Tout ce que je vous ai dit se trouve consigné dans les monuments de l'histoire et dans des actes dont personne ne peut contester l'autorité. *Tout prince laïque,* dit le Code germanique du moyen âge, *tout prince qui ne punit pas les hérétiques, mais les défend et les protége, doit être excommunié par le juge ecclésiastique, et s'il ne s'amende pas dans l'année, il doit être dénoncé au pape, qui le privera de sa dignité et de tous ses honneurs* [1]. Déjà en 638, le 6e concile de Tolède, assemblée mixte, où se trouvaient les seigneurs avec les évêques, a statué d'un commun accord qu'on ne laisserait monter sur le trône d'Espagne aucun prince qui n'eût promis avec serment de ne pas laisser violer l'unité catholique [2]. La même obligation se trouve dans les constitutions des autres pays. Le simple chevalier ne pouvait pas recevoir les ordres militaires sans avoir fait le serment de soutenir la foi de toutes ses forces, et de mourir de mille morts plutôt que de renoncer à sa religion [3]. L'unité était le dogme social, l'élément constitutif de la société; celui qui y portait atteinte, de quelque condition qu'il fût, était privé de ses droits, de ses honneurs et de ses emplois. Ceci nous montre déjà de quelle manière les États chrétiens conservaient l'unité catholique : c'est par des lois sévères contre l'hérésie. Mais

[1] *Juris Alman. seu Suevici*, c. 351.
[2] Labb., t. V, p. 1743.
[3] Guizot, *Hist. de la Civilis.*, t. III, p. 370.

ces lois ont été attaquées avec véhémence par un grand nombre d'historiens modernes. Je vais examiner avec vous aujourd'hui, en parcourant l'Orient et l'Occident, si elles méritent leur blâme ou si elles peuvent être justifiées. C'est ce que je vais proposer à votre attention. Je serai extrêmement court, bien persuadé que vous suppléerez facilement à ma brièveté : *intelligentibus pauca.*

La manière dont l'Église défend son unité est bien simple et connue de vous tous. Si une hérésie se présente quelque part, elle y oppose ses docteurs, et ceux-ci, par un coup de la Providence, ne lui ont jamais manqué dans aucune des grandes occasions; et ce qui est bien plus remarquable encore, ou plutôt ce qui est une preuve de la protection divine, c'est que l'hérésie a toujours trouvé des adversaires plus grands et plus forts que ceux qui la soutenaient. Quelque savant que fût un hérésiarque, il a toujours trouvé dans l'Église de plus savants encore. Quel siècle, Messieurs, a été plus fécond en hérésies que le 5e! Eh bien! Messieurs, c'est dans ce siècle qu'ont paru les plus beaux génies de l'Église. Les hérésiarques étaient bien petits à côté de ces grands hommes. Ce qui s'est vu au 5e siècle, s'est vu dans tous les temps où l'hérésie a eu quelque vogue et quelque crédit. Je n'entrerai pas dans des détails sur un fait que mille monuments pourraient attester. L'hérésiarque a toujours trouvé un adversaire capable de lutter avec lui et de le renverser. Les docteurs réfutent l'hérésie et développent le dogme catholique, l'entourant de toutes les preuves, et en le mettant au grand jour. Sous ce rapport l'hérésie a rendu des services à l'Église, car c'est à l'hérésie, Messieurs, que nous devons ces célèbres écrits qui forment la collection des Pères, où la religion a reçu ses grands développements. Ce sont là les richesses de l'Église, ses trésors littéraires où la science la plus profonde se trouve alliée à la plus haute éloquence. Si l'Église a perdu d'un côté par la désertion de quelques-uns de ses membres, elle s'est enrichie de l'autre, tellement qu'on peut appeler l'hérésie *felix culpa.*

Si, malgré ces lumières, accompagnées de tout ce que le zèle de la charité peut inspirer, l'hérésie résiste, elle est déférée au tribunal des évêques et de leur chef, qui la condamnent. Si l'hérésie ne s'arrête pas à ces condamnations, si elle se propage et menace d'envahir tout un pays, l'Église s'assemble alors en concile, soit général, soit national. Là, Messieurs, on discute le dogme catholique, on examine l'enseignement constant et perpétuel de l'Église depuis

son berceau ; là, Messieurs, on interroge les hérétiques, on leur donne la liberté de s'expliquer et de se défendre, on emploie tous les moyens de douceur et de persuasion pour les éclairer et les dissuader; si après tout ils ne se rendent pas à l'évidence, s'ils préfèrent leurs idées particulières à la croyance générale, à l'enseignement constant et perpétuel de l'Église, le concile leur dit anathème, et les signale aux fidèles comme des gens dangereux qu'il faut éviter.

Mais elle s'arrête là, et elle ne peut ni ne veut aller plus loin; car, comme société essentiellement spirituelle, elle ne peut infliger que des peines spirituelles; elle n'a par elle-même aucun moyen de contrainte, aucun pouvoir de priver quelqu'un de ses biens ou de sa dignité temporelle. Cela n'est pas de son ressort, cela n'entre pas dans ses attributions, ni même dans ses intentions, car elle a eu pour règle constante de n'employer que les armes de la persuasion contre l'hérésie qui n'employait que celles du raisonnement. Jamais, Messieurs, on n'aurait peut-être songé à aller plus loin si les hérétiques s'étaient contentés du simple raisonnement; mais il n'en était pas ainsi. Les révolutionnaires religieux sont, comme les révolutionnaires politiques, impitoyables envers ceux qui leur présentent quelques obstacles. En perdant la foi ils perdent aussi la charité, souvent même tout sentiment d'humanité. L'erreur est mille fois plus intolérante que la vérité : c'est un fait démontré par mille exemples, et surtout par l'histoire du Bas-Empire, où les hérésiarques ont été le plus cruels. Ceux-ci ne se contentaient pas de raisonner, de faire de la philosophie, ils attaquaient l'ancien culte, érigeaient autel contre autel, semaient dans la société d'affreuses doctrines subversives de l'ordre social, calomniaient et chassaient les évêques, s'emparaient de leurs églises, armaient les citoyens les uns contre les autres, ébranlaient l'autorité civile, et employaient partout où ils étaient maîtres la violence et la cruauté contre ceux qui n'adoptaient pas leurs folles opinions. Voilà ce que nous présente l'histoire du Bas-Empire; les pages n'en sont pas moins hideuses que celles de notre grande révolution. L'hérésie n'a cessé de travailler cet Empire jusqu'à ce qu'il eût fini par succomber.

Les empereurs chrétiens devaient-ils les laisser faire? devaient-ils permettre qu'on troublât la société en substituant à l'ancien culte un culte nouveau? devaient-ils laisser piller et ravager les églises, persécuter les évêques, miner la société jusque dans ses

fondements? Non, Messieurs, ils ne croyaient pas devoir le faire; et aujourd'hui, malgré la liberté de conscience et celle de la presse, on ne le ferait pas non plus.

Les empereurs croyaient devoir entourer de leur protection une religion qu'ils professaient eux-mêmes, qui avait été adoptée par l'État, et qui se trouvait à la tête de toutes les constitutions. De là viennent, Messieurs, les lois qu'on a portées contre l'hérésie, et l'obligation de professer la religion catholique « telle qu'elle a été » enseignée, dit la loi, par l'apôtre Pierre et par ses successeurs[1]. » Je vous ai parlé de ces lois dans une autre occasion. Elles se trouvent *dans le Code* de Théodose et dans celui de Justinien, et établissent diverses peines selon que les hérétiques étaient plus ou moins coupables. Tantôt ils sont notés d'infamie, déclarés incapables de tester en justice et de faire un testament. Tantôt ils sont condamnés à une amende pécuniaire, à la perte de leurs emplois et de leur dignité, à la confiscation de leurs biens, à l'exil et à un bannissement perpétuel. Au milieu de toutes ces sectes, qui sont désignées dans la loi et qui sont punies plus ou moins sévèrement, il y en a une qui est traitée avec plus de dureté que les autres, c'est celle des **Manichéens** : elle est condamnée à la peine de mort et livrée *aux derniers* supplices. Je vous dirai prochainement pourquoi *cette secte* s'est attirée cette extrême rigueur.

Lorsque je vous ai parlé de cette législation, je vous ai prouvé par des monuments sûrs, 1° que l'Église n'a eu aucune part à la confection de ces lois, et qu'elles sont l'ouvrage des empereurs romains; je vous ai dit encore que l'Église les a rarement invoquées et plus rarement provoquées, et que constamment elle a cherché à en adoucir la rigueur. Ce sont là des faits qui ne peuvent être contestés par personne.

2° Je vous ai prouvé en second lieu que ces lois ont été provoquées *par les excès des* hérétiques; qu'elles ont été portées à la suite de graves désordres, et qu'elles avaient pour but d'y remédier, de rétablir la tranquillité publique autant que l'unité de l'Église.

3° Je vous ai prouvé en troisième lieu, par des faits certains, que ces peines n'étaient point appliquées aux hérétiques qui restaient tranquilles, qui ne troublaient ni menaçaient l'État par la corruption de leurs principes ou de leurs mœurs, et que les empereurs romains, auteurs de ces lois, animés par la foi et la charité, étaient

[1] *Cod.* Theod., l. I.

aussi tolérants qu'on peut l'être de nos jours. Voilà, Messieurs, ce que je vous ai démontré dans cette chaire d'une manière claire et évidente, tenant les monuments en vain.

Qu'est-ce qui a donc excité la colère de nos philosophes? qu'est-ce qui les a fait crier à l'intolérance? 1° Ils ont cru pouvoir accuser l'Église, et c'est toujours pour eux une grande satisfaction. Ils ont donc avancé hardiment que ces lois avaient été faites à l'instigation des évêques. De là, Messieurs, ce grand mot : L'Église après avoir été persécutée est devenue persécutrice à son tour. Or, il n'en est rien, absolument rien. Les évêques sont restés étrangers à la confection de ces lois : lÉ'glise les a vues paraître avec une espèce de répugnance : *Hæretici emendandi potius quam perdendi;* « il faut » les dissuader, les corriger, plutôt que les perdre, dit saint Augus» tin[1], » et telle a toujours été la règle de l'Église, conformément à l'Écriture. Elle ne veut pas la mort du pécheur, elle veut sa conversion et sa vie. Si quelques évêques, en petit nombre, emportés par des motifs honteux, ont exercé des rigueurs extrêmes, ils ont été blâmés par l'Église comme ayant agi contrairement à la *coutume catholique*. L'historien Socrate nous en offre des exemples. Cependant il faut l'avouer, l'Église, dans sa détressse, a demandé quelquefois l'application des lois impériales; les évêques d'Afrique ont fait cette demande, mais c'était contre les Donatistes, gens furieux, dont rien ne pouvait plus arrêter la violence, qui, outre mille autres forfaits, pillaient les églises et tuaient les prêtres à l'autel. Encore saint Augustin ne veut-il pas qu'on les mette à mort, malgré les meurtres innombrables qu'ils avaient commis : tel a été l'esprit et telle la conduite de l'Église du temps des empereurs romains. Il n'y a pas le plus petit reproche à lui faire. Souvent elle a été victime, mais elle n'a pas fait de victimes.

2° Confondant la société ancienne avec la nouvelle, nos prétendus philosophes se sont laissé complétement tromper par le mot d'hérésie qui figure dans toutes les lois dont je viens de vous parler. Ils se sont imaginé que les hérétiques proscrits par les empereurs romains étaient, comme ceux de nos jours, hommes tranquilles qui vivent au milieu de nous, qui sont soumis aux mêmes lois et aux mêmes charges de l'État, et avec lesquels nous entretenons des relations même amicales, tandis que les hérétiques frappés par les lois impériales étaient des fanatiques, des furieux qui se portaient

[1] *Contra epistolam Manichei*, t. VIII, p. 173, édition Migne.

à des violences, à des excès qui sont punis dans tous les temps, et par tous les souverains qui ont le sentiment de leurs devoirs. C'étaient souvent de ces philosophes outrés, révolutionnaires accompagnés d'une foule de brigands, de malfaiteurs, tels que nous en avons vu à l'époque de nos révolutions, et tels que nous en trouverions encore aujourd'hui en grand nombre, si nous n'avions des lois sévères, des tribunaux pour les faire exécuter et une armée pour les maintenir. Voilà ce qu'étaient les hérétiques contre lesquels les empereurs étaient obligés de sévir. L'histoire des Ariens, des Donatistes, des Nestoriens, des Eutychéens et des Iconoclastes, a largement de quoi nous en convaincre. Si ces hommes reparaissaient aujourd'hui, se livrant aux mêmes excès, on les punirait comme autrefois, et peut-être avec plus de sévérité encore, du moins ils n'auraient pas la ressource qu'ils avaient autrefois, celle d'abjurer leurs principes, et d'accepter la pénitence de l'Église. Car, du moment qu'ils renonçaient à l'hérésie, on ne considérait plus leurs forfaits, on les livrait à l'Église qui les soumettait à la pénitence publique, système pénitentiaire qui a été admiré de tous les hommes sages, et qui en effet l'emporte de beaucoup sur ceux que nous employons de nos jours. Mais aujourd'hui ils ne seraient plus punis comme hérétiques, ils le seraient comme malfaiteurs, comme meurtriers, voleurs, ou comme perturbateurs du repos public; et telle est la différence entre la législation de nos jours et celle d'autrefois. La loi actuelle ne regarde que les effets, et ne juge que les actes; tandis que celle d'autrefois considérait plus la cause que l'effet, le principe d'où émanaient les actes; et ceci, remarquez-le bien, est plus rationnel. En effet, un mauvais principe est plus criminel qu'une mauvaise action; celle-ci peut demeurer isolée, tandis que le principe est toujours fécond[1]. Car, d'où viennent les crimes, les émeutes, les révolutions, les désordres dont la société se plaint? Quelle en est la véritable cause? Ce sont, Messieurs, les mauvaises doctrines qui dominent, ou pour me servir du mot consacré par la législation ancienne, c'est l'hérésie. Oui, Messieurs, c'est l'hérésie qui est la cause de tous les désordres, de tous les embarras qu'éprouve le gouvernement. Rétablissez les bonnes doctrines, rétablissez l'unité catholique, et vous en tarirez la source. Vous ne verrez plus tant d'affaires devant les tribunaux, vous n'aurez plus besoin d'une armée nombreuse et permanente qui enlève des bras à l'agriculture,

[1] Guizot, *Hist. de la Civilis.*, t. III, p. 377.

et qui ruine nos finances. Comme autrefois, vous pourrez licencier l'armée après la guerre, parce que vous n'en aurez pas besoin durant la paix. On se plaint souvent, Messieurs, des désordres publics, et l'on s'en prend au gouvernement. On croit que si nous avions tel ou tel gouvernant, tel ou tel ministre, nous serions plus heureux. Cependant nous en avons changé bien souvent, et l'on a toujours entendu les mêmes plaintes. C'est que le mal n'est pas dans tel ou tel ministre qui peut commettre sans doute des fautes particulières qui nous coûtent cher, le grand mal est dans la société, parce qu'au fond de cette société il y a hérésie, c'est-à-dire des principes pervers, subversifs de l'ordre public, parce qu'il y a des hommes en grand nombre qui n'ont plus de conscience, qui ne respectent plus aucune autorité, ni celle de Dieu, ni celle de l'Église, ni celle du souverain; en un mot, parce qu'il y a hérésie, hérésie dans le dogme, on ne croit plus à rien; hérésie dans la morale, on ne reconnait plus aucun devoir; hérésie dans le culte, on n'assiste plus aux offices divins, on ne sanctifie plus le dimanche, on n'entend plus la parole de Dieu; c'est donc l'hérésie qui est la véritable cause de nos maux, comme de ceux d'autrefois. Le législateur ancien, voulant remonter à la source, a proscrit l'hérésie parce qu'elle était le principe des désordres qu'il était obligé de réprimer. De là vient, Messieurs, qu'on condamnait comme hérétique celui que nous condamnons maintenant comme malfaiteur; et voilà, Messieurs, ce qui a trompé nos prétendus philosophes. Je reviens à mon sujet.

Les lois des empereurs chrétiens contre les hérétiques ont passé en Occident avec tout le droit romain. Elles étaient comme des espèces de règlements de police qui restent dans les cartons tant qu'il n'y a aucun danger, mais qu'on renouvelle chaque fois que l'ordre public est troublé ou menacé. Mais comme je vous l'ai dit dans notre dernière réunion, l'unité catholique était devenue, surtout depuis Charlemagne, une obligation plus étroite qu'en Orient. On semblait avoir devant les yeux l'histoire de Constantinople, les maux innombrables qu'avait causés l'hérésie : c'est pourquoi, sans doute, on prit plus de précautions pour s'en préserver. La loi fut plus sévère et reçut aussi plus d'étendue. En Orient, nous ne voyons par aucun monument que ces lois fussent applicables aux princes souverains; nous n'en avons aucun exemple. Il n'en est pas de même en Occident. Là, les lois portées contre les hérétiques s'appliquent aux princes comme aux simples particuliers. D'après toutes les constitutions des États catholiques, les souverains,

comme les princes, encourent par l'hérésie la peine de déposition.

Nous ne connaissons ni l'origine ni la date précise de cette loi, mais il est certain qu'elle existait au moyen âge et qu'elle faisait partie du droit public. La féodalité en la portant avait sans doute devant les yeux les maux effroyables qu'avait causés l'hérésie lorsqu'elle était partie du trône, et qu'elle était soutenue par l'autorité souveraine. Car les pages les plus hideuses de l'histoire du Bas-Empire ont été fournies par les princes hérétiques. C'est pourquoi les seigneurs féodaux ont voulu enchaîner leurs souverains, les forcer, *sous peine de* déposition, non-seulement à garder l'unité catholique, mais encore à la maintenir dans leur royaume. C'est l'obligation qui se trouve dans toutes les constitutions de l'Occident, comme je vous l'ai démontré. L'unité catholique était un élément du gouvernement féodal. Je me suis contenté, dans notre dernière leçon, d'en constater le fait sans vous en donner les raisons. Ces raisons sont bien simples, et vous n'aurez aucune peine à les comprendre.

Quand l'unité religieuse est une fois détruite dans un État, l'unité politique devient extrêmement difficile. Nous le savons par expérience et par ce que nous voyons de nos yeux. En effet, depuis que l'*unité catholique* est rompue dans notre patrie, que de précautions à prendre! Car pour contenir le dévergondage d'opinions, les imaginations délirantes toujours prêtes à la révolte, pour régner avec la liberté de la presse, nous sommes obligés d'entretenir une armée nombreuse et permanente, faire veiller encore une partie de nos citoyens, comme si nous étions perpétuellement en guerre, et nous le sommes, en effet, moins avec l'ennemi du dehors, qu'avec celui du dedans. Le gouvernement constitutionnel auquel est attachée la liberté d'opinions et de la presse, est beau sans doute. Je l'aime comme vous, parce que je suis l'entraînement général et que je *prends ma part à l'opinion* dominante; mais ce qui lui manque, c'est l'unité, unité de foi, unité de doctrines qu'aucune centralisation ne peut remplacer; c'est pourquoi il coûte si cher, et permet à peine de mettre les deux bouts ensemble. Aussi, le pays qui se glorifie de l'avoir établi le premier, a-t-il la gloire d'être le plus endetté. Le gouvernement féodal n'avait pas ces ressources, il s'en fallait beaucoup. Il ne pouvait avoir une armée permanente, puisque même en cas de guerre, les seigneurs féodaux ne devaient le service militaire que pendant 40 jours. Le gouvernement féodal n'avait donc pour se soutenir que l'unité catholique et la police des évêques; c'est pourquoi l'unité est devenue une nécessité de l'époque,

un élément constitutif du gouvernement. Heureusement qu'il en était ainsi, car si l'unité catholique avait disparu, la société aurait perdu tout principe conservateur, et aurait été sans ressource pour l'avenir. L'unité catholique l'a sauvée en conservant le germe de la civilisation.

Mais pour conserver cette unité, l'Église a gardé la même conduite qu'en Orient. Elle a employé tous les moyens de douceur et de persuasion, et n'a fait usage d'abord que de son autorité spirituelle. Quand elle fut débordée par l'hérésie, quand elle fut blessée dans ses droits, et attaquée à main armée, elle a invoqué, comme en Orient, l'assistance des princes, et de concert avec eux, elle a renouvelé avec plus ou moins de modifications les anciennes lois contre l'hérésie. Là, Messieurs, la conduite des évêques d'Occident diffère de celle des évêques d'Orient. Les prélats d'Orient sont restés étrangers à la confection des lois impériales : les empereurs les ont faites de leur propre mouvement, sans l'avis et le consentement des évêques. En Occident arrive tout le contraire : les évêques, le pape en tête, prennent la plus grande part au renouvellement des lois anciennes contre l'hérésie. La raison en est bien simple, c'est qu'en Occident, les évêques sont seigneurs temporels, et, comme tels, membres du corps législatif. Dans les conciles qui sont des assemblées mixtes, composées de laïcs et d'ecclésiastiques, ils figurent au premier rang, parce qu'ils sont les plus instruits ; ce sont eux qui rédigent les lois et les règlements, l'autorité civile ne fait qu'y donner son assentiment. Mais dans ce cas, les évêques agissent plus en seigneurs temporels qu'en qualité de pasteurs et d'évêques. Si cette différence de position avait été bien saisie, on se serait dispensé de bien des déclamations contre l'intolérance des évêques et du pape. Les évêques en qualité de seigneurs étaient obligés de maintenir l'ordre public, la tranquillité de l'État, l'intégrité des mœurs, et par conséquent de punir ceux qui y portaient atteinte. Ils ont été guidés par les mêmes motifs que les empereurs romains. C'est ce que nous verrons par la nature de l'hérésie, qui fera le sujet de nos prochaines réunions.

L'ABBÉ JAGER.

Revue d'Ouvrages nouveaux.

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE.

Une omission dans l'Enseignement de notre clergé. — Quel est de nos jours le César de l'Évangile.

Au moment des élections, M. le comte de Montalembert publia une brochure adressée aux catholiques de la France, et portant pour titre : *du Devoir des Catholiques dans les élections*[1]. La spécialité toute religieuse de notre *Université* ne nous permet pas d'en donner des extraits, mais il y a une partie qui regarde l'enseignement donné dans nos séminaires, et celle-là, il est de notre droit et de notre devoir de la faire connaître à nos lecteurs, d'autant plus qu'il s'agit d'une matière très-grave et sur laquelle il est de toute nécessité d'éveiller la vigilance et la sollicitude des personnes qui distribuent l'enseignement à notre clergé.

« Lorsque j'ai établi il y a deux ans une distinction, qui est devenue un lieu commun, entre les fils des Croisés et les fils de Voltaire, j'oubliais une troisième catégorie : celle des fils de Pilate. C'est une antique et nombreuse lignée; j'ai eu trop de fois l'occasion de la rencontrer sur mon chemin pour qu'il ne me soit pas permis de réparer cette omission.

A cette progéniture de l'homme d'État romain on crie de toutes parts, comme à leur trop fameux ancêtre : *Si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris*[2]. Là-dessus ils commencent à trembler et à pactiser avec l'ennemi : *Cum audisset hunc sermonem, magis timuit*[3]. Abandonnons la vérité, se disent-ils; immolons-la, pour le bien de la paix d'abord, puis pour le nôtre; d'ailleurs elle se défendra bien toute seule ; ce sont ses imprudents défenseurs qui font tout le mal ; enfin César a aussi des droits, et nous sommes ses amis, ses ministres : *Si dimittis hunc, non es amicus Cæsaris.*

[1] Elle a été publiée par le *Comité électoral pour la Défense de la Liberté religieuse*, chez Lecoffre. Prix : 30 c.

[2] Saint Jean, XIX, 12.

[3] *Ibid.*, 8.

Eh bien, nous n'hésitons pas à le dire, il y a chez ces hommes une double erreur.

Ils se trompent d'abord, comme Pilate s'est trompé; car il eût été bien plus l'ami de César en sauvant le Christ qu'en l'immolant.

Ils se trompent ensuite en ce qu'ils ne comprennent pas quel est le véritable César de nos jours.

Ceci mérite un examen court, mais spécial.

Quel est de nos jours le César de l'Évangile?

Quand on cite le texte si souvent et si maladroitement invoqué contre l'Église : *Rendez à César ce qui est à César* [1], on ne se demande pas assez ce qu'est aujourd'hui le César de l'Évangile.

Croit-on par hasard que *César* soit l'hôte des Tuileries, quel qu'il puisse être?

Ce serait une détestable et inexcusable erreur ; car, de l'aveu de tout le monde, *César*, c'est la souveraine puissance, c'est l'*Etat*. Or, aujourd'hui la personne assise sur le trône n'est plus à elle seule l'État, comme autrefois; elle n'est plus que le chef de l'État; elle est inviolable et sacrée, mais elle n'est plus toute-puissante; elle n'est pas même uniquement souveraine; elle partage l'exercice de la souveraineté avec 700 individus, qui eux-mêmes tiennent leur mandat, directement ou indirectement [2], de la masse des citoyens.

La souveraineté ne réside donc plus dans la royauté seule, mais dans la nation tout entière ; c'est la nation qui est *César* : chaque citoyen est une portion de ce *César*, et on doit à ses droits le même respect qu'à ceux de César.

En un mot, César c'est l'État, et l'État c'est nous.

Qu'on nous entende bien, nous ne prétendons pas que nous, citoyens catholiques, nous composions à nous seuls l'État; mais nous en faisons partie intégrante. Personne n'y a un droit supérieur au nôtre; nul pouvoir ne peut y échapper à notre contrôle, à notre jugement, à nos légitimes efforts pour le contenir, le corriger, et au besoin pour le punir.

Il faut insister sur ce point, parce qu'il tend à s'établir parmi nous une confusion d'idées à la suite d'une confusion de langage; parce

[1] Matth., XXII, 21.

[2] Les députés par l'élection directe; les pairs, dans leur état actuel, par la nomination qu'ils reçoivent de ministres responsables et docilement soumis à la majorité de la Chambre élective.

qu'on est trop souvent tenté de prendre pour l'*Etat* cet ensemble de fonctionnaires qui constituent l'*administration*, et qui ne sont, ce qu'ils oublient trop souvent, pas autre chose que les serviteurs salariés du public, c'est-à-dire les nôtres.

Il résulte de cet état de choses un ensemble de droits et de devoirs nouveaux qui ne sont encore ni assez pratiqués, ni même assez compris par les catholiques.

Qu'il nous soit permis ici de signaler avec le plus profond respect et de regretter une *omission dans l'enseignement de notre clergé*, du reste si intelligent et si admirable. *Il ne nous enseigne pas* la pratique de *ces devoirs nouveaux*, et le moyen de les concilier avec les *lois générales* de la religion.

Le plus souvent il garde à ce sujet un silence complet. Quand il parle, on le croirait involontairemeut enchaîné à des habitudes respectables, sans doute, dans leur temps, mais qui se trouvent en contradiction complète avec la nature et l'origine des pouvoirs nouveaux.

Ce n'est pas nous, certes, qui nous croirons investis du droit de substituer un enseignement quelconque à celui dont nous regrettons l'absence. Nous nous bornerons à quelques très-courtes considérations, exclusivement empruntées à la région des faits.

Autrefois, c'est-à-dire non pas au moyen âge, dans les grands siècles de splendeur catholique, où les constitutions politiques étaient beaucoup plus semblables qu'on ne pense aux constitutions modernes [1], mais sous l'ancien régime tel qu'il s'était constitué depuis l'avénement de la monarchie absolue en Europe et de la maison de *Bourbon* en France, le devoir politique des chrétiens, tel que le clergé l'enseignait et le pratiquait lui-même, était bien simple. Il consistait à obéir sans réserve et sans restriction (sauf en ce qui était expressément contraire à la loi de Dieu), à obéir à la royauté essen*tiellement* catholique, fille aînée de l'Église, instituée par Dieu, *seule législatrice et* responsable envers Dieu seul.

Tel était, je ne dis pas le droit, mais le fait social du temps de *Bossuet*.

Ai-je besoin de dire qu'il n'en reste pas trace aujourd'hui? Dans cet ancien état de choses, le clergé n'avait affaire qu'à deux sortes

[1] Écoutons encore M. Guizot : « Nulle loi n'est légitime si elle n'est consentie par » celui qui doit payer; nul n'est tenu d'obéir aux lois qu'il n'a pas consenties. Ces » maximes appartiennent à l'école féodale, etc. » *Hist. de la Civilis.*

d'autorités ou de forces laïques dans lesquelles toutes les autres pouvaient se résumer à ses yeux : le roi et le marguillier; le marguillier, ou tout autre officier qui faisait les affaires temporelles de l'Église, et le roi, à qui tout remontait et de qui tout descendait dans l'ordre civil, temporel, politique, qui représentait vis-à-vis de l'Église le peuple chrétien tout entier.

Aujourd'hui, par une prétention où le ridicule le dispute à l'audace, l'administration des cultes essaie de se substituer à tous les droits et à toutes les fonctions de ce roi d'autrefois, tandis qu'à vrai dire le seul rôle qui lui convienne est celui du *bedeau*, du *marguillier*, du *gérant* des affaires temporelles de l'Église.

Ce qui a remplacé le *roi* d'autrefois, c'est *nous*, nous tous citoyens catholiques, humblement prosternés devant Dieu et devant ses prêtres, au pied de l'autel et dans le confessionnal, mais qui, hors de là, n'avons ici-bas d'autre maître qne la loi, et une loi qui est faite et défaite par nous-mêmes ou par nos mandataires.

Nous devons obéissance à cette loi tant qu'elle existe, et aux magistrats qu'elle institue, sans quoi il n'y aurait pas d'ordre possible; mais nous avons le droit, le devoir, la mission d'en surveiller l'exécution et d'en poursuivre la réforme par notre action directe et périodique sur ceux qui l'ont faite et qui peuvent la défaire, toutes les fois qu'elle nous paraît contraire à nos intérêts, à nos droits, et surtout à la loi de Dieu et de son Église.

Nous vivons sous une royauté héréditaire, cela est vrai; mais sous une royauté tempérée par l'imposition d'un contrat et l'éventualité d'une déposition [1]. Nous vivons sous un roi qui règne, et même qui gouverne, lorsqu'il a, comme aujourd'hui, la capacité nécessaire pour cela, mais qui ne peut pas accomplir le moindre acte de son gouvernement sans l'intervention des ministres, lesquels sont directement responsables envers nous.

Tels sont les principes du *pouvoir établi*, non pas seulement en France, mais en Angleterre, en Belgique, en Espagne, en Portugal, dans la majorité des pays catholiques.

Ce système de gouvernement, ces principes politiques, ce n'est pas nous qui en sommes les auteurs. Au contraire, ils ont été établis sans nous et en partie contre nous.

[1] N'oublions jamais le commentaire du droit public de la France, si loyalement proclamé par le ministre actuel de l'Intérieur, M. le comte Duchâtel, à la tribune des Députés : « Si aujourd'hui le pouvoir royal se conduisait vis-à-vis de la constitution

Pour ma part, je les admire, je les accepte avec les mille imperfections, les mille inconséquences qui en sont inséparables, comme de toutes les institutions humaines; je regarde cette forme de gouvernement comme la plus légitime, la plus naturelle à notre degré de civilisation, la plus conforme aux véritables traditions catholiques, aux véritables intérêts de la justice, de la liberté de l'Église; et, s'il le fallait, je donnerais ma vie pour la défendre.

Mais là n'est pas la question. Nous n'avons pas à en discuter les mérites, mais les conséquences. A ceux qui préfèrent ou qui regrettent le droit divin, l'inamissibilité du pouvoir, le César personnel, infaillible et inviolable des temps passés, je ne demande pas d'approuver la théorie moderne de la souveraineté, mais simplement de la reconnaître comme un fait accompli, qu'il n'est donné à personne de pouvoir changer quant à présent, et dont il faut tirer le meilleur parti possible, sous peine d'être éternellement dupe ou victime.

Or, il en résulte pour nous, non-seulement un droit, mais un devoir, un devoir strict et de premier ordre. De même qu'il y a devoir pour tout homme vivant en communauté d'en supporter les charges, ainsi il y a devoir pour tout homme investi d'une part d'autorité ou de souveraineté d'exercer cette part, *pour le bien*, avec conscience et avec courage.

Comme on l'a si bien établi cette année même dans la chaire de Notre-Dame [1], on est libre de sacrifier un droit, on ne l'est pas de renoncer à un devoir.

Tout ce que les grands orateurs chrétiens de notre patrie ont si bien prêché aux *rois absolus*, même au temps de la plus grande servilité monarchique, sur les obligations et la responsabilité du pouvoir devant Dieu, tout cela s'applique à *nous*, dépositaires en vertu des lois de notre pays, d'un pouvoir limité, mais souverain [2].

Dieu a déposé entre nos mains une portion de l'autorité, de la souveraineté de ce grand pays chrétien. Encore une fois, il y en a fort peu d'entre nous qui l'aient voulu ou désiré; encore une fois, cela s'est fait sans nous et contre nous : mais cela est. Cette auto-

» du pays comme le pouvoir royal en 1830, nous serions tous déliés de notre serment. » *Moniteur* du 27 janvier 1844, p. 167.

[1] *Conférences* du P. Lacordaire, Avent de 1845.

[2] Nous ne faisons que répéter ici la doctrine proclamée dans les mandements des évêques de Belgique et de Suisse, *sur la nécessité pour les catholiques de prendre part aux élections.*

rité, nous l'avons, et nous en sommes responsables devant nos enfants, devant notre conscience et devant Dieu.

Il est certain que tout père de famille, tout catholique électeur, est en cette qualité appelé à juger en dernier ressort la politique et la législation de la France.

Il est certain que tout citoyen qui n'est pas électeur politique est au moins électeur municipal, que de plus il est ou peut être journaliste, ou pétitionnaire, et que par l'un ou l'autre de ces moyens il est appelé à agir sur les électeurs, sur leurs mandataires, à contrôler ainsi et je dis de plus à casser ou à confirmer tous les actes des hommes investis de l'autorité exécutive, depuis le roi jusqu'au percepteur.

Nos adversaires ont usé et usent tous les jours de ce droit, de cette faculté. Seuls, jusqu'à présent, nous n'avons ni su ni voulu les imiter. En sera-t-il toujours ainsi?

Il est vrai que trop souvent les mêmes hommes qui avaient réclamé et conquis ces principes de la vie politique sous la Restauration, ces mêmes hommes, par un merveilleux phénomène de mauvaise foi, se sont depuis retournés contre nous pour nous interdire de les revendiquer et d'en user à notre tour dans l'intérêt de la Liberté religieuse, pour nous enchaîner dans les traditions les plus oppressives et les plus absurdes de l'ancien régime. Sans entrer dans des détails fastidieux à ce sujet, des noms propres suffiront pour expliquer ma pensée. Il suffit de nommer M. Dupin aîné, M. Isambert et M. Odilon-Barrot, pour définir et constater une tentative aussi inique qu'impuissante : inique, parce qu'elle viole les conditions même de notre adhésion au pacte social; impuissante, parce qu'elle n'a pas prévalu et qu'elle ne prévaudra pas contre l'irrésistible entraînement de la logique, de la justice et de l'égalité.

En un mot, ce que nos adversaires ont fait contre nous, ne le ferons-nous pas, non pas contre eux, mais pour leur bien et le nôtre, pour nos enfants et pour Dieu?

Ce qu'ils ont fait pour le mal, ne le ferons-nous pas pour le bien?

Ce qu'ils ont proclamé et obtenu comme un droit, ne l'accomplirons-nous pas comme un devoir?

Il nous sera demandé par Dieu et par la postérité un compte sévère de notre droit et de notre devoir; ce compte, sommes-nous prêts à le rendre? »

Comte de MONTALEMBERT.

Philosophie catholique.

DE LA DÉCHÉANCE DE LA FEMME,

ET DE SA

RÉHABILITATION PAR LE CHRISTIANISME.

TROISIÈME ARTICLE [1].

III. Condition de la femme grecque dans les temps héroïques et dans les temps historiques ; des Athéniennes, des Lacédémoniennes.

Commençons par confesser que la condition de la femme, dans la Grèce et surtout dans Rome, est moins déplorable qu'en Orient, la Judée seule exceptée. L'Europe n'a jamais été aussi favorable que l'Asie à la corruption et au despotisme; le ciel y est moins pesant, la terre moins brûlante, les âmes moins engagées dans les liens de la matière; on y respire enfin comme un air de liberté.

Qu'on ne s'étonne donc pas de ne plus trouver dans la Grèce et dans Rome la polygamie illimitée de l'Orient, ni même la polygamie limitée des Hébreux. La polygamie arrive, comme nous le disions, jusqu'à la porte de la Grèce, mais c'est pour y expirer, parce que la nature l'y repousse. Avec elle tombent ces geôles barbares où la volupté rive les fers de la servitude; avec elle disparaissent, non pas les vices de l'Asie, mais ses excès les plus monstrueux. La promiscuité est proscrite par les lois, quoique rêvée encore sous le nom de communauté par des philosophes tels que Platon [2]; les mariages incestueux sont généralement interdits et même considérés avec horreur, quoique permis encore à certains degrés par les législateurs d'Athènes et de Lacédémone [3]; la prostitution cesse d'être forcée, quoique les infamies religieuses des temples de Vénus rappellent trop les honteuses coutumes consacrées par le culte

[1] Voir le 2e art. au n° 10 dernier, t. XXII, p. 379.

[2] Voir *la République* de Platon et *les Harangueuses* d'Aristophane.

[3] On épousait sa sœur de père à Athènes, et sa sœur utérine à Lacédémone (Mont., *Esp. des Lois*, l. v, ch. v. — *Lettres de quelques Juifs*, t. III, lett. IX, § 8).

de Mylitta [1]. Enfin, la vente des filles libres devient plus rare; si la loi romaine concède ce droit excessif à l'autorité paternelle, la loi de Solon le lui retire, hors le cas exceptionnel d'un scandale domestique causé par le déréglement des mœurs; mais il faut dire qu'alors le frère a sur ses sœurs le même droit que le père sur ses filles [2], fait grave qui prouverait déjà l'infériorité domestique de la femme chez les Athéniens.

Et en effet, bien que l'esclavage oriental ne soit plus la condition ordinaire de la femme grecque, il ne faut pas croire qu'il soit remplacé pour elle par un régime d'émancipation. Toujours ravalée dans l'estime des hommes [3], toujours déshonorée par une corruption dont elle est complice et surtout victime, poursuivie plus qu'ailleurs peut-être par le sarcasme et par l'injure, la femme grecque vit ou plutôt languit dans un état mitoyen entre la liberté et la servitude, plus près de la servitude que de la liberté.

Remonterons-nous, pour constater le fait, aux temps héroïques de la Grèce? Que lit-on à la première page de leur histoire? que le rapt est l'exploit ordinaire des plus vaillants mortels et des demi-dieux. Bien différents de nos chevaliers chrétiens qui se sont fait une gloire de protéger l'honneur et la faiblesse du sexe, les Hercule et les Thésée, ces chevaliers du moyen âge antique, ces premiers pourfendeurs de monstres et de géants, s'illustrent par le nombre de femmes qu'ils enlèvent à leurs familles ou à leurs maris. Brigands plus redoutables que ceux qu'ils terrassent, ils poursuivent leurs *conquêtes* jusque dans les enfers, et ne respectent pas même la couche de Pluton. C'est là de la fable, me direz-vous? — c'est là de l'histoire. Hérodote ne nous rappelle-t-il pas, dès ses premières lignes, que si les Phéniciens enlevèrent Io à l'Argolide, et les Troyens Hélène à Sparte, les Grecs ravirent Europe à la Phénicie et Médée à la Colchide? Dans ces faits qu'il rap-

[1] « Les Grecs n'ignorèrent pas ces infamies religieuses. Le seul temple de Vénus, à Corinthe, eut jusqu'à deux mille *consacrées*..... » *Lettres de quelques Juifs*, t. III, lett. IX, § 4.

[2] *Id.*, t. IV, lett. X, § 1. Note.

[3] Nous ne rappellerons pas ce que nous en avons dit d'après Hésiode et tous les poëtes grecs. Ajoutons seulement deux témoignages précieux, celui de Platon, qui croit la femme *naturellement inférieure à l'homme en vertu* (ἡ θήλεια φύσις ἐστι πρὸς ἀρέτην χείρων τῆς ἀρρένων, *de Leg.*, VI, p. 781, A.), et celui d'Hippocrate, qui la déclare *dissolue par nature* (ἔχει γὰρ φύσει τὸ ἀκόλαστον ἐν ἑωϋτῇ, Hippoc., édit. Van der Linden, in-8°, t. II, p. 910), cités par de Maistre, dans son *Éclaircissement sur les sacrifices*, t. II.

proche, pour y chercher la cause des anciennes inimitiés de la Grèce et de l'Orient, l'habile historien nous montre un accident fréquent de la vie héroïque [1], un effet ordinaire de ses concupiscences et de sa brutalité.

Il est vrai que l'Europe s'arme contre l'Asie pour punir un de ces outrages; mais qu'on ne s'y trompe pas : la liberté de la femme et l'honneur du mari sont dans cette lutte les dernières choses que l'on songe à venger. Ce qu'on poursuit, c'est le dommage essuyé par l'homme, moins dans son honneur que dans ses intérêts matériels; c'est le tort fait au propriétaire par le vol de la *femme et des trésors* [2]. La femme et les trésors, ces deux biens *sont inséparables* dans Homère. Hector veut-il désarmer les Grecs et les Troyens? il propose que Pâris et Ménélas combattent seuls pour Hélène et ses richesses [3]. Et en effet, après la guerre, Hélène passera de Pâris à Ménélas, comme elle avait passé de Ménélas à Pâris, et le légitime possesseur sera rentré dans tous ses biens.

Ce n'est pas une exagération de dire que, dans ces temps, le mari possède la femme comme une propriété :

Ou bien la femme a été conquise les armes à la main (δοριάλωτος), assignée *comme* part du butin au guerrier dont on veut récompen*ser le courage* (γέρας), et alors, loin d'être traitée avec les mêmes égards que chez les Hébreux, elle entre aussitôt dans la couche du vainqueur et du maître. Épouse ou concubine, elle lui appartient également à titre d'esclave; heureuse si, devenue mère, elle ne se voit pas dédaignée par ce maître superbe, et abandonnée comme un vil rebut à quelque compagnon de sa servitude [4].

[1] Voir Hérod., l. I, ch. 1.

[2] Je me rencontre ici, et dans quelques autres passages, avec mon savant collègue de la *Faculté des lettres de Bordeaux*, M. Roux, qui a publié un excellent travail sous *ce titre : Du rôle des femmes dans la poésie.* Si c'est un bonheur pour moi, c'est aussi un désavantage, car toutes les fois que nous disons les mêmes *choses*, il les dit beaucoup mieux que je ne saurais faire; mais ce qui m'importe avant tout, c'est la vérité.

[3] Hom., *Iliad.*, III, 90-93.

[4] O felix una ante alias. . . . .
. . . . quæ sortitus non pertulit ullos,
Nec victoris heri tetigit captiva cubile!
Nos, patria incensa, diversa per æquora vectæ,
Stirpis Achilleæ fastus, juvenemque superbum,
Servitio enixæ, tulimus; qui deinde, secutus

Ou bien elle a été proposée, disputée, mise en quelque sorte au concours [1], et l'heureux compétiteur qui l'obtient, disons mieux, qui la *gagne*, se souviendra qu'elle a été le prix de ses talents, de son adresse ou de sa force.

Ou bien, enfin, elle a été achetée, réellement achetée à son père au prix d'une certaine somme d'argent, peut-être de quelques paires de bœufs. C'est ainsi que Laërte avait offert *vingt taureaux de cette sage Euryclée, qu'il honora toujours comme une chaste épouse* [2]; c'est ainsi qu'Hector avait donné beaucoup à Eétion pour obtenir Andromaque. Vulcain lui-même (car ce commerce se pratiquait aussi chez les dieux) avait payé fort cher la belle Vénus; et nous voyons dans l'*Odyssée* que, lorsqu'il la surprit en adultère, il jura de ne la point relâcher de ses filets que Jupiter ne lui eût rendu tous ses présents [3].

Placée dans de telles conditions, quel sort peut espérer la femme? vierge, épouse, ou mère, à quelle liberté, à quel respect, à quel amour peut-elle prétendre? Je sais que parmi les femmes de ces anciens temps de la Grèce on trouve encore, la poésie l'atteste, de nobles figures, de beaux caractères. Faut-il nommer Iphigénie, ce type de la fille aimée autant qu'aimante; Pénélope, ce modèle des femmes chastes et fidèles; Andromaque, cet idéal de la mère tendre et dévouée? J'admets que ce ne sont pas là seulement des imaginations de poëtes, que ces créations vivantes du génie ont emprunté quelque chose à la réalité; je l'admets. Eh bien, je ne voudrais pas d'autres exemples pour prouver dans quel état d'infériorité les mœurs grecques retenaient la femme et jusqu'à la fille, jusqu'à l'épouse, jusqu'à la mère des rois.

Sans doute l'Iphigénie d'Euripide, bien que moralement infé-

Ledæam Hermionem, Lacedæmoniosque hymenæos,
Me famulam famuloque Heleno transmisit habendam.
(Virg., *Enéid.*, liv. III, 321-327.)

[1] Ainsi Atalante, Hippodamie, etc.

[2] *Odyss.*, chant I, v. 430-434.

[3] ...... ἀλλά σφωε δόλος καὶ δεσμὸς ἐρύξει,
Εἰσόκε μοι μάλα πάντα πατὴρ ἀποδώσει ἔεδνα,
Ὅσσα οἱ ἐγγυάλιξα κυνώπιδος εἵνεκα κούρης.
(Odyss., ch. VIII, 317-319.)

Vulcain finit pourtant par consentir à relâcher Mars et Vénus, mais sous la caution de Neptune, et à la condition que Mars paierait bel et bien la dette de son crime (τὰ μοιχάγρια); ce qui prouve que non-seulement la femme s'achetait, mais que sou honneur même était tarifé à un certain prix.

rieure à celle de notre théâtre, est encore admirable de piété filiale et d'héroïque vertu ; sans doute, en la sacrifiant, Agamemnon détourne la tête et verse des larmes [1] ; mais enfin le sacrifice s'accomplit, et la victime est résignée plutôt que volontaire. « *Ma » vie est votre bien* [2], » pourrait-elle dire à son père avec plus de raison que l'Iphigénie française. Qu'est-elle, en effet, elle et ses sœurs martyres, les Cassandre, les Polyxène, qu'une esclave sublime, dévouée déjà par la volonté d'un autre avant de se dévouer elle-même par un mouvement généreux de sa propre volonté [3] ?

Pénélope, sans approcher de la femme chrétienne, donne assurément un grand exemple de chasteté et de dévouement conjugal ; mais n'est-il pas vrai d'abord que, si sa vertu reçoit tant d'hommages, c'est parce qu'elle est rare et qu'elle cause de l'étonnement ? Voyez ensuite à quelle triste vie sa fidélité même la condamne : emprisonnée dans l'appartement supérieur de son palais, ne se défendant que par la ruse contre les prétendants qui l'assiègent ; soumise enfin à Télémaque, son fils et son maître, qui lui recommande le silence et la renvoie assez rudement au travail du gynécée [4].

Andromaque est bien attendrissante et comme épouse et comme mère ; mais entendez Hector, un moment ébranlé par ses larmes, puis raffermi et devenu sourd à ses prières, lui dire de retourner à sa toile, à ses fuseaux, et d'aller ordonner la tâche de ses esclaves, au lieu de l'entretenir de guerre et de combats [5]. Malgré toute sa tendresse maternelle, la même Andromaque survivra à son Astyanax, après avoir survécu à son Hector, et c'est celle que le fils d'Achille doit léguer un jour à son esclave Hélénus.

[1] Eur., *Iphig.*, v. 1528-1529. Édit. Boiss.

[2] Iphig. de Racine, acte IV, sc. IV.

[3] Pour être plus spontané et plus libre dans son principe, le sacrifice d'Antigone n'en est pas moins forcé dans son accomplissement. L'arrêt de Créon, tout odieux qu'il est, s'exécute aux yeux d'un peuple entier, sans qu'une voix s'élève, hormis celle d'Hémon, contre une si abominable tyrannie (Voir l'*Antigone* de Sophocle). Quant au sacrifice de *Macarie*, dans les *Héraclides*, il a le rare mérite d'être tout à fait volontaire, ainsi que la mort d'*Evadné*, dans les *Suppliantes*, et celle d'*Alceste*, dans la pièce de ce nom.

[4] « Retournez à votre demeure, reprenez vos travaux accoutumés, la toile et le » fuseau, puis commandez à vos femmes de hâter leur ouvrage : le soin de la parole » appartient à tous les hommes et surtout à moi ; c'est à moi que la puissance est » donnée dans ce palais. » (*Odyss.*, ch. I, 357-360.)

[5] *Iliade*, ch. VI, 490-493.

Si, maintenant, détachant nos yeux de ces belles images, qui nous montrent la femme élevée par sa vertu au-dessus de sa condition et presque de sa nature, j'entends de sa nature déchue, nous voulons les reporter vers le spectacle de ses égarements et de ses crimes, que d'exemples instructifs dans l'histoire des Phèdre, des Clytemnestre, des Médée!

Deux faits en ressortent avec une grande évidence : c'est d'abord qu'en droit, tandis que la femme, esclave domestique, est obligée, sous peine de flétrissure ou de mort, à garder la foi conjugale, l'époux, affranchi de toute gêne, reste libre de la trahir et de la violer. La femme ne doit pas même s'en plaindre, et si elle le fait, on lui répondra comme Oreste à Clytemnestre : « N'accuse pas » l'homme qui fatigue, toi qui es assise dans la maison. Le tra- » vail de l'époux nourrit la femme oisive au foyer [1]. » C'est ensuite, que n'ayant rien à prétendre de la loi, l'épouse esclave et trahie s'émancipe souvent par le crime, qu'elle se venge souvent de ses humiliations par l'adultère et par de hardis attentats. Phèdre nourrit une passion coupable et se tue; Médée, dans sa furieuse jalousie, empoisonne sa rivale et ose égorger ses enfants; Clytemnestre enfin se souille avec Égisthe et frappe Agamemnon. Mais alors, et c'est encore une preuve bien frappante de sa dégradation, que reste-t-il à la femme de ses droits même les plus sacrés, les plus imprescriptibles? que lui reste-t-il, par exemple, des droits du sang et des titres de la mère? tout est effacé, tout absolument par les crimes de l'épouse. Dans nos mœurs et nos idées chrétiennes, l'épouse coupable, et même homicide, conservera quelque droit au respect de ses enfants. Là il n'y a plus rien, rien que la haine et la soif de la vengeance. La tendre Electre a des emportements exécrables contre sa mère [2]; Oreste, conduit par les dieux, accomplit sur Clytemnestre un pieux parricide; et quand, accusé par les furies, mais défendu par Apollon et absous par Pallas, il s'entend reprocher d'avoir répandu un pareil sang, le meurtrier répond que *ce sang n'était pas le sien* [3]. Que veut-il dire? Apollon l'explique en développant pour lui ce singulier moyen de défense : suivant le céleste avocat, qui ne met pas la mort d'une femme en balance avec celle d'un héros, Jupiter donne la préférence au père

[1] Esch., *Choéph.*, 906-908. Édit. Boiss.
[2] Voir l'*Électre* de Sophocle.
[3] Esch., *Eum.*, v. 598. Édit. Boiss.

sur la mère, parce que *le père est l'unique auteur de la vie, et que la mère en est seulement la nourrice; parce qu'on ne peut venir au monde sans père et qu'on le pourrait sans mère, témoin Pallas*[1]; d'où il suit que la mère n'a pas droit au même respect. Argument étrange, mais sérieux, puisé dans les idées physiologiques du temps, docilement reçu par le public d'Athènes, puisque, après Eschyle, Euripide le reproduit dans son *Oreste*[2]; argument enfin qui prouve assez combien la notion de la dignité de la femme et des droits de la mère se trouvait alors obscurcie.

Mais ne cherchons plus nos exemples dans ces grandes conceptions de l'épopée et du drame antique. Au lieu d'entrevoir la figure de la femme à travers ces rêves de la poésie, qui permettent pourtant de la deviner, tâchons de la surprendre elle-même, au jour de l'histoire, dans la réalité de sa vie sociale et domestique.

Quand nous parlons d'histoire, nous n'entendons pas ici les annales publiques de la Grèce; la femme y occupe trop peu de place, et la nullité du rôle qu'elle y joue atteste déjà son peu de valeur. C'est à l'époque la plus florissante de la liberté athénienne que Périclès disait aux veuves des guerriers morts pour la patrie : « Votre » gloire à vous, ô femmes, c'est qu'on ne parle jamais de vous, ni » pour vous louer ni pour vous blâmer[3]. »

Fidèles à ce conseil, ou plutôt à cette loi, les femmes d'Athènes s'arrangent du rôle passif qu'on leur fait, et ne s'appliquent qu'à se faire oublier. Renfermées dans leur gynécée, au milieu de leurs esclaves qu'elles gouvernent, et de leurs enfants qu'elles nourrissent, elles ne paraissent guère en public que les jours de fête, pour assister aux spectacles et aux assemblées religieuses[4]. S'il leur arrive, les autres jours, de mettre le pied hors de la maison, elles se hâtent d'y rentrer, et rendent compte de leur absence[5]. Encore leur fallait-il autrefois solliciter la permission de leur mari, et pour ne sortir que la nuit, dans une voiture, avec un voile, à la lueur d'un flambeau[6]. Point de vie extérieure pour elles, point de réunions où elles soient appelées à faire briller leurs talents. De talents, elles

[1] *Id., ibid.*, v. 649-658.
[2] Eurip., *Oreste*, v. 541-2-3.
[3] Thucydid., l. II, n. 45.
[4] *Voy. d'Anach.*, t. II, ch. XX.
[5] *Id., ibid.* — Voyez aussi, dans les *Harangueuses*, l'interrogatoire que Blepyrus fait subir à sa femme Praxagora. (*Harang.*, v. 542 et suiv.)
[6] *Id., ibid.*, — Plut. *in Solon.*

n'en ont pas d'autres que de savoir coudre et filer ; c'est là que se réduit, avec un peu de lecture et d'écriture [1], toute leur science et toute leur éducation. Il est vrai qu'il est des femmes affranchies d'une aussi déplorable nullité; mais elles portent le nom d'*Hétères* ou de courtisanes. A elles la liberté et la culture de l'esprit ; à elles l'éclat et l'influence ; elles ont une valeur et quelquefois une action politique ; elles vivent entourées d'une cour brillante de jeunes gens et de vieillards, de poëtes et d'orateurs, de philosophes et de magistrats [2]. Mais fussent-elles Aspasie, l'amie et le conseil de Périclès, avec les priviléges de leur condition, elles en recueillent aussi le mépris ; les autres femmes ne sont que dédaignées.

Qui osera dire, cependant, que le sort de ces dernières soit plus digne d'envie? Il pourrait l'être, si les joies de la vie intérieure et domestique étaient assez grandes pour les consoler du dehors; mais non-seulement les femmes athéniennes n'ont aucun ascendant sur leurs époux, elles ne peuvent même prétendre à leur affection ni à leurs égards délicats. L'esprit et le cœur des maris appartiennent aux courtisanes, ou plutôt les courtisanes elles-mêmes n'en ont que la surface ; le fond reste attaché à de plus honteuses amours, car il faut bien faire allusion à ces liaisons scandaleuses dont les plus grands hommes de la Grèce ont donné l'exemple, que la poésie s'est plu à célébrer, et dont la philosophie elle-même n'a pas assez rougi. Loin de moi la pensée de calomnier Socrate, mais enfin Socrate, s'il était pur de ces vices infâmes, n'avait pas honte d'en affecter les formes et d'en prendre le langage [3]. La pratique en était alors si universelle, qu'elle passait pour vertu : « Dans les villes grecques, a dit Montesquieu, l'a- » mour n'avait qu'une forme *que l'on n'ose dire* [4]. » Et Plutarque, dans son *Traité sur l'Amour*, où il développe si longuement ce triste sujet : « Quant au véritable amour, dit-il, les femmes n'y ont au- » cune part [5]. »

Ainsi la beauté de la femme, ce dernier prestige, sa beauté est sans puissance pour lui rendre quelque chose de son empire aboli. L'amour existe et il n'est point pour elle ; elle n'en a que les dédains et que les rebuts.

[1] *Voy. d'Anach.*, t. II, ch. XX.
[2] *Id., ibid.*
[3] Voy. les *Dialog. de Platon*, et particulièrement le *Banquet.*
[4] *Esp. des Lois*, liv. VII, chap. IX.
[5] Plut., *OEuv. mor.*, Traité *de l'Amour*.

Si sa vertu du moins lui méritait quelque respect! Mais on croit peu à sa vertu, ou, si on y croit, c'est comme à un effet de la crainte; elle est suspecte, car elle est épiée au dedans, surveillée au dehors, mise enfin, qui le croirait? sous la garde d'une police publique. Nous n'exagérons point : il y avait à Athènes un magistrat particulier, chargé de veiller sur la conduite extérieure des femmes, et qui, pour une négligence de toilette ou pour un tort de coquetterie, les punissait d'une grosse amende en faisant afficher leur condamnation sur une tablette publiquement exposée [1].

Qu'était-ce si elles tombaient dans de véritables égarements? alors il n'y avait plus de justice pour elles. Nous avons, nous, une sorte de pudeur et d'équité naturelles qui nous impose des ménagements et des règles, même en faveur de la femme la plus coupable. Chez les Athéniens, tout était permis contre celle qui avait eu le malheur de faillir; les lois l'excluaient pour toujours des cérémonies religieuses, et si elle osait y paraître, le peuple avait le droit de la frapper, de déchirer ses vêtements, de l'insulter de toutes manières, la mort seule exceptée [2].

Il va sans dire que la femme adultère était sur-le-champ répudiée par son mari; mais la femme vertueuse, nous dira-t-on, n'avait-elle pas aussi, de son côté, le droit de répudier un mari indigne? Distinguons : la répudiation fut dans l'origine le droit absolu, exclusif de l'homme, en Grèce comme en Orient, et chez tous les peuples de l'antiquité. Plus tard, il est vrai, Solon introduisit la réciprocité de ce droit, ou le divorce, conséquence, dit M. de Bonald, du principe démocratique des Athéniens [3]. Or le divorce, il faut en convenir, malgré tous les désordres moraux qu'il entraîne, établit du moins entre l'homme et la femme une sorte d'égalité civile; il assure à la femme, comme à l'homme, un recours devant les tribunaux contre les souffrances d'une union mal assortie. Voilà le droit, oui; mais le fait y répond-il? Dans un état social où la femme est à demi esclave, un pareil droit ne sera jamais pour elle qu'une fiction; elle n'osera pas en user, ou si elle l'ose, elle ne le pourra pas. On sait l'histoire de la femme d'Alcibiade, qui, fatiguée des désordres de son mari, voulut un jour présenter son placet aux magistrats : Alcibiade survint, la prit par le bras,

[1] *Voy. d'Anach.*, ch. XX. — Pollux, l. VIII, ch. IX, § 112.
[2] *Id.*, *ibid.* — Demosth. *in Neer.* — Æschin. *in Timarch.*
[3] M. de Bonald, *Du Divorce*, ch. VII.

et, traversant la place aux applaudissements du peuple, la ramena triomphalement dans sa maison [1].

Euripide, qui dans une telle question n'est pas suspect, nous fait le même aveu par la bouche de sa Médée : « De tous les êtres » vivants et doués de raison, fait-il dire à cette héroïne, nous » sommes les plus malheureux, nous autres femmes; il nous faut » d'abord, au prix de sommes énormes, acheter un mari [2], *maître* » *absolu de notre personne* (δεσπότην τοῦ σώματος)... Encore avons-nous » de grandes chances pour qu'il se rencontre mauvais; et s'il est » mauvais, que faire? le divorce n'est pas honnête pour les femmes, » il ne leur est pas possible d'abdiquer leur mari... Que nous reste- » t-il donc, que de mourir [3]? »

Une condition aussi dure et aussi servile ne pouvait manquer d'enfanter des vices propres à en assurer le maintien, les femmes d'Athènes n'y échappèrent pas, et la comédie grecque en fait foi. Consultez Aristophane, cet historien familier du peuple athénien, ce confident intime de sa vie privée; pénétrez avec lui dans l'intérieur de chaque maison pour y surprendre les secrets du foyer domestique; que voyez-vous?

Nous savons trop ce que la comédie comporte de mensonge pour prendre au pied de la lettre toutes les exagérations qu'il lui plaît d'entasser; nous n'en croirons donc pas, sans examen, le témoignage accusateur que les femmes y portent contre elles-mêmes, en paroles et en actions; elles y font trop bon marché de leur honneur; elles y confessent avec trop d'impudence et d'effronterie les turpitudes de leur conduite. Ce serait abuser de leur étrange franchise que de les condamner sur de tels aveux.

Oui, mais nous savons également ce que la comédie comporte de vérité jusque dans ses mensonges; il faut que ses fictions aient de la vraisemblance, ou elles cesseraient d'être goûtées. Que penserons-nous donc des infamies secrètes, des honteux mystères que les femmes nous y révèlent avec un cynisme si révoltant? Nous avons beau flétrir du nom de calomnies leur langage de courtisanes, nous avons beau réduire autant qu'il se peut leurs outrageantes hyperboles : nous ne pouvons aller jusqu'à mettre en doute l'exis-

[1] Andoc. in *Alcib.* — Plut. in *Alcib.*

[2] Il est bon de dire que l'usage avait changé d'Homère à Euripide : du temps d'Homère, le mari achetait sa femme; du temps d'Euripide, c'était la femme qui s'achetait un mari, ou, comme il est dit, *un maître.*

[3] Eur., *Med.*, v. 232-246. Édit. Boiss.

tence d'une corruption qu'elles étalent. Et pourquoi cette corruption nous trouverait-elle si incrédules? Quand Aristophane nous montre les femmes athéniennes non-seulement retenues par l'usage dans l'ombre du gynécée, mais quelquefois emprisonnées par force sous les verroux, sous les scellés, sous la garde de dogues vigilants [1] (or ce sont là des faits que la comédie n'invente pas), comment s'étonner des conséquences qu'il nous signale? comment nier les mauvaises passions et les goûts dépravés que la servitude doit faire éclore? les ruses et les coupables intrigues qui se glissent presque toujours dans les maisons trop sévèrement gardées?

La femme athénienne ne donne pas le scandale d'une immoralité patente; et pourquoi? parce qu'elle n'a pas de vie extérieure; mais livrée dans son intérieur aux mauvaises inspirations de la domesticité, elle en a les instincts et les vices dégradants.

De là cet esprit de mensonge et de fourberie, ce penchant au vol et à la gourmandise, cette habitude de la boisson et du vin, tous ces vices serviles qu'Aristophane lui reconnaît, et qu'il ridiculise avec une si bouffonne exagération. Il n'est pas de contes que les femmes de ses comédies ne fassent à leurs maris et maîtres, pas de supercheries qu'elles n'inventent pour se jouer de leur défiance et de leur crédulité [2]. Intendantes de la maison, elles ne se contentent pas de frauder sur les dépenses, elles dérobent la farine, l'huile, le vin du cellier [3]; et si les maris soupçonneux ferment leurs garde-mangers avec de petites clefs *laconniennes*, qu'ils retiennent entre leurs mains, elles s'en fabriquent de semblables; elles vont jusqu'à briser les cachets de cire qu'ils appliquent aux portes, et trouvent le moyen de les remplacer [4]. Entendez Praxagora, parlant dans les *Harangueuses* à sa lampe d'argile, confidente de plus d'un péché, lui exprimer en ces termes sa singulière reconnaissance : « Tu nous assistes lorsque nous ouvrons furtivement les celliers pleins de fruits et de la liqueur de Bacchus, et, quoique notre complice, tu ne redis rien aux voisins [5]. » Entendez Carion, dans le *Plutus*, dire à la femme de son maître : « En moins de temps, ma chère maîtresse, que tu n'en mettrais à boire dix cotyles de vin, Plutus a recouvré la

[1] Aristoph., *Thesmoph.*, v. 415-418. Édit. Boiss.
[2] Voir surtout les *Harangueuses* et les *Thesmophories*.
[3] Aristophane, *passim*.
[4] Id., *Thesmoph.*, v. 419-428.
[5] Aristoph., *Harang.*, v. 14-16.

» vue[1]. » Et comme si ce n'était pas assez de ce trait hardi, l'esclave lui propose de boire ensemble, en réjouissance d'un si heureux événement[2].

On ne pouvait mieux témoigner que par cette familiarité remarquable qu'il n'y a pas une si grande distance de la maîtresse au valet.

C'est qu'en effet la femme aussi est une servante, la première servante de sa maison. Condamnée à vivre avec les esclaves, elle se dégrade à leur contact, et participe de leur indignité. Rien d'étonnant après cela qu'Aristophane invente des séditions féminines, à la manière de celles des esclaves. Dans deux de ses pièces, les femmes s'affranchissent de la tyrannie maritale, et s'emparent de la liberté comme d'une conquête au moyen d'une évasion furtive et d'une rébellion armée : ici c'est pour contraindre leurs maris à cesser une guerre funeste[3]; là c'est pour renverser non-seulement l'ordre politique, mais l'état social d'Athènes, en y substituant un régime absurde d'égalité et de communauté absolue[4].

Il y a moins de caprice qu'on ne le pense dans les bouffonneries d'Aristophane; mais en admettant même que le caprice y domine, n'est-ce pas encore une preuve de l'oppression sous laquelle la femme gémit? Non contente de la mépriser, cette civilisation injuste la calomnie et l'outrage, elle l'enferme dans une prison domestique, et traîne son image sur la scène pour la déshonorer.

Nous nous attendons ici à une objection : c'est là, dira-t-on peut-être, la condition de la femme athénienne; ce n'est pas celle de la femme grecque, car les Spartiates la traitaient tout autrement.

Avouons d'abord qu'en effet chez les Spartiates, et sous la législation de Lycurgue, la femme est moins esclave, dans le sens ordinaire et matériel de ce mot. Là elle n'est point enfermée dans sa maison, elle se mêle à la vie extérieure, et jusqu'à un certain point à la vie politique; elle prend même, dans certaines occasions, un grand ascendant sur l'homme à qui elle donne l'exemple des mâles vertus[5]. Mais à quel prix n'achète-t-elle pas cette ombre d'indépendance et de dignité? c'est au prix de son caractère et de ses vertus

[1] Aristoph., *Plut.*, v. 707-708.
[2] Id., *ibid.*, v. 644-645.
[3] C'est le sujet de *Lysistrate*.
[4] C'est le sujet des *Harangueuses*.
[5] V. Plutarque, dans ses *Apophthegmes des femmes lacédémoniennes*.

propres, au prix de sa modestie, de sa pudeur, de sa sensibilité; c'est enfin au prix d'elle-même. La femme spartiate s'abdique pour ainsi dire, et semble changer de sexe. Elle devient homme, est élevée avec les hommes, grandit avec eux, vit et sent comme eux. Vierge, elle s'exerce nue ou presque nue avec les jeunes garçons de son âge à qui elle dispute le prix de la course ou de la lutte. (C'est ainsi que, suivant une heureuse expression de Montesquieu, *les lois de Sparte ôtaient la pudeur même à la chasteté* [1].) Epouse, elle arme son mari pour le combat, et lui ordonne de ne revenir que mort ou vainqueur; mère, elle enterre avec joie le fils qu'elle a perdu au service de la patrie, ou donne elle-même la mort à celui qui s'est conduit lâchement [2]. Cette femme est un héros, mais un héros barbare, chez qui l'apprentissage d'un courage féroce a étouffé la nature dans ses instincts les plus délicats. Du moins est-elle libre, honorée? non; elle n'est ni vraiment libre ni vraiment honorée, car il y a pour elle un autre genre d'esclavage, une autre source de servitude et de dégradation. La femme spartiate n'est qu'une esclave publique; elle ne se marie que pour donner des enfants à l'État. Aussi, que les maris manquent ou soient absents, la république ordonnera que les esclaves les remplacent. Les femmes se prêtent, se cèdent, s'échangent, à Sparte [3], comme de vils animaux. Quelquefois il arrive que les rois les arrachent par force à leurs maris [4]. Les maris eux-mêmes les enlèvent avec une apparente violence à la maison paternelle [5], comme pour montrer qu'elles ne s'appartiennent pas. Enfin, s'il faut en croire Athénée, il existait autrefois à Sparte un usage encore plus contraire à la liberté des femmes et à leur dignité personnelle : on enfermait toutes les filles à marier dans un lieu obscur, où chaque jeune homme venait prendre au hasard celle qu'il voulait épouser [6].

Voilà ce qu'avait fait la législation de Lycurgue. Que l'on juge

[1] Mont., *Esp. des Lois*. — *Lettres de quelques Juifs*, t. III, lettre IX, § VI.

[2] Plut., *Apophthegmes des femmes lacédémoniennes.*

[3] Le prêt des femmes, autorisé par les lois de Sparte, n'était pas non plus inconnu aux Athéniens : un mari pouvait y léguer sa femme, comme une portion de sa propriété, à tout individu qu'il lui plaisait de choisir pour son successeur. La femme de Démosthène avait été léguée ainsi. (Voir, à ce sujet, de Maistre, *Éclaircissement sur les sacrifices.*) Nous dirons plus loin qu'on en vit aussi des exemples à Rome.

[4] Hérod., l. VI, ch. LXI.

[5] *Voy. d'Anach.*, ch. XLVII. — Xénoph., *de Rep. Laced.*

[6] *Voy. d'Anach.*, note du ch. XLVII. — Hermip. ap. Athen., l. XIII. — Platon adopte à peu près la même loi dans sa *République*, l. V.

maintenant si la législation d'Athènes ne la valait pas bien. Celle-ci sacrifiait la femme à la tyrannie de l'homme, mais celle-là l'immolait à l'égoïsme de la patrie ; l'une la dégradait, mais l'autre la dénaturait en la dégradant.

J.-CH. DARAS.

Polémique catholique.

EXAMEN DES ÉTUDES SUR LE RATIONALISME CONTEMPORAIN,

DE L'ABBÉ H. DE VALROGER [1].

L'Église de France est entourée d'ennemis comme d'un vivant rempart. Les mille voix de la presse tonnent sans cesse avec colère contre ses envahissements ou contre ses erreurs. Le Journal, cette puissance tout à la fois vénale et formidable, ameute à chaque instant contre elle les rancunes effrénées et les passions meurtrières de la foule. Il n'est pas de cabane si humble et si cachée qu'elle soit qui ne reçoive chaque semaine quelque réquisitoire fougueux contre le despotisme sacerdotal. Il est impossible qu'une pareille tactique ne porte pas, quelque jour, ses fruits amers dans une société sans cesse exposée aux agitations populaires. L'Église peut-elle au moins, dans son angoisse profonde, lever avec sécurité ses yeux mouillés de pleurs vers ces classes supérieures qui ne semblent pas devoir partager les préjugés étroits ou les haines aveugles de la foule ? Il est difficile, pour tout observateur attentif, de conserver longtemps de si douces illusions. La terreur qu'inspire la morale catholique domine tout, aussi bien dans les rangs supérieurs de la société que dans les masses ardentes et passionnées. On a peur partout de l'influence de l'Église, parce qu'on la sait sévère et rigoureuse pour la rapine avide et pour les mauvaises mœurs. Est-ce que les ennemis de la doctrine catholique ne sont pas placés sur presque tous les degrés élevés de l'échelle sociale ? ne tonnent-ils pas sans cesse aux tribunes des deux Chambres ? ne pérorent-ils pas dans nos Facultés ou dans nos Académies ? ne sont-ils pas pour ainsi dire partout : dans la magistrature, à l'armée, au barreau, par-

[1] Paris, Lecoffre ; 1 vol. in-8° ; prix : 7 fr.

tout enfin où l'on s'arrange de la licence et où l'on redoute comme la mort la réforme de nos mœurs politiques et privées? Nous ne sommes pas de ces gens qui détournent les yeux pour ne pas voir les plaies saignantes de la patrie. L'amour de la France rend plus vive la douleur et l'angoisse qu'éprouve notre cœur de fidèles serviteurs de l'Église. Il nous est impossible de nous dissimuler que sous un certain vernis de modération, de décence et d'hypocrisie, la tradition morale du 18e siècle se continue sourdement dans les âmes.

Ce qui nous effraie, ce n'est pas la grandeur du mal. L'Église de France qui a traversé dans un temps si court les bouleversements de la Réforme, les saturnales de la Régence, la tourmente révolutionnaire, l'Église de France doit avoir maintenant l'habitude des tempêtes; elle n'a pas peur de la souffrance, elle qui envoie aux extrémités du monde tant d'héroïques confesseurs de la foi. Combattre n'est donc pas sa terreur; mais ce qu'elle doit redouter, c'est d'être vaincue et garrottée sans avoir pu livrer bataille. Dans un temps où toutes les doctrines se produisent et se défendent par la controverse, où toutes les utopies philosophiques, politiques et sociales ne se produisent et ne se soutiennent que par une polémique vivante et courageuse, quels moyens restent donc à notre Église pour conserver et pour défendre ses convictions et ses pratiques sacrées? Peut-on supposer que les prêtres qui vivent dans le saint ministère avec la visite et la consolation des malades, avec l'instruction des enfants, avec le soin des pauvres, avec l'administration des sacrements et les prônes du dimanche, puissent s'occuper activement de controverses religieuses? Iront-ils, désertant des obligations rigoureuses, jeter à terre le lourd fardeau des âmes pour emprisonner leur vie dans des études sans fin? Peut-on supposer que ce soit là leur vocation première et la plus rigoureuse nécessité de leur position? D'ailleurs, ce n'est pas dans une vie brisée, pleine de travaux et d'inquiétudes, qu'on peut suivre avec gravité et profondeur le développement naturel de ses idées. La science a besoin de calme, de solitude et d'heures choisies. Elle ne s'improvise pas en courant, comme un feuilleton de journal ou comme un article de revue. Si l'on ne peut pas lui sacrifier, pour ainsi dire, sa vie, il est impossible de prétendre rien faire qui dure au delà de quelques jours, ou tout au plus de quelques mois.

Mais de quoi se plaint donc le clergé? S'impatienter de la situation que lui fait la société moderne n'est chez lui qu'une manière

déguisée de regretter la puissance et les richesses dont l'avait gorgé l'ancien régime! C'est par quelques-unes de ces solutions outrageantes pour un corps qui supporte sa pauvreté et son obscurité avec tant de silence et de calme, qu'on se débarrasse de nos plus justes plaintes, de nos plus légitimes réclamations. N'avez-vous pas, nous dira-t-on avec colère, ces nombreux séminaires dont votre patiente industrie a su couvrir la France? Pourquoi ces immenses maisons ne sont-elles pas devenues le sanctuaire de la science catholique? Là, vous êtes seuls et vous régnez sans maîtres. La société laïque n'y va pas surveiller vos doctrines et censurer vos livres. Pourquoi ne sort-il pas de ces douces et profondes retraites des milliers de savants? pourquoi laissez-vous s'éteindre dans l'ignorance et dans l'oubli cette glorieuse Église gallicane, dont vous abandonnez avec tant de lâcheté la tradition savante?

Quand on a vu de près l'organisation des séminaires actuels, il est facile de se convaincre que, toute admirable qu'elle est, elle ne peut fournir à la religion qu'un petit nombre de défenseurs. Ce n'est pas dans un pareil genre de vie si plein de soins divers et d'occupations variées que l'on peut trouver ces longs loisirs, ces lentes études, ces travaux profonds que l'on rencontrait si facilement dans les ordres religieux et dans les facultés théologiques d'autrefois. On ne s'aperçoit pas assez que presque tous les grands noms, dont s'honorent avec raison la France et le clergé français, sont presque tous sortis des facultés, des corporations, des ordres, que l'on nous reproche de regretter comme des débris du fanatisme ultramontain. Nous l'avouerons volontiers, nous ne sommes pas les dignes continuateurs des savants qui ont tant illustré naguère la sainte Église de France. Mais la science ne sort pas de la terre, quand on la frappe du pied, comme naissaient les soldats de Pompée. Ce sont les institutions qui la préparent et la font mûrir. Vous avez raison, il y a des choses que nous regrettons et que nous rougirions de ne pas regretter. — La possibilité d'aimer, de cultiver la science et de défendre avec elle l'éternelle Vérité.

Dans une situation comme celle que nous venons de décrire, tout à la fois précaire et fausse, c'est presque un événement qu'un membre du clergé vienne publier un livre qui révèle au premier coup d'œil une érudition sérieuse, des recherches étendues et savantes, des discussions approfondies jointes à la connaissance complète de toute la littérature contemporaine. Tel est le caractère de l'ouvrage dont nous avons à parler.

Ce qui nous frappe d'abord, dans les *Études sur le Rationalisme contemporain*, c'est la modération sérieuse et ferme de l'auteur. On dirait que ce qu'il redoute par-dessus tout, c'est l'apparence même de la déclamation. Il tient évidemment à conserver au milieu des querelles ardentes d'une controverse qui a tant remué les esprits, l'invincible sérénité d'un juge éclairé et impartial tout à la fois. C'est là, à notre avis, un grand mérite dans un temps comme le nôtre, où la modération seule peut produire quelque chose de durable qui survive au tumulte des passions contemporaines. Je prévois bien qu'un pareil sang-froid gênera toujours certains esprits dont les habitudes sont guerrières, et qui n'aiment que les triomphes emportés de haute lutte. Il est vrai qu'il y a une fausse modération cachée sous les apparences de la vertu qui n'est que l'hypocrisie du calcul ou de la peur. Mais tel n'est pas le caractère du livre que nous voulons apprécier dans cette revue. La tolérance pour les personnes, la bienveillance pour le talent, l'admiration des brillantes qualités de l'esprit n'empêchent pas la censure sévère et la discussion sérieuse, profonde, motivée des erreurs que l'auteur se propose de combattre et de vaincre. On se surprend à désirer quelquefois plus d'animation et de mouvement; mais quand on y réfléchit davantage, on trouve peut-être qu'une méthode plus rigoureuse, plus savante, plus géométrique, convient mieux dans une discussion qui touche de si près aux intérêts de l'Église et de la patrie. Les hommes qu'il s'agit de juger ne sont pas en effet des esprits vulgaires et sans influence sur les destinées de la France. Ce ne sont pas des écrivains isolés dont la parole expire dans le mouvement et le bruit qui se font autour de nous. C'est une école qui a son drapeau, ses chefs, ses journaux, son parti actif et intelligent dont les doctrines sont examinées, pesées dans ce livre. Rien au monde n'est irritable comme les écoles et les partis, quand on ne cherche que les intérêts de la vérité et le triomphe du bien; ce ne sont pas des répugnances et des antipathies qu'il faut soulever, mais des blessures qu'il faut guérir. L'erreur est déjà une assez profonde misère pour mériter quelque douceur et quelque compassion. Tout ce qui se fait par la violence disparaît aussitôt avec elle. Désirer les succès obtenus par la popularité des passions, c'est condamner sa vie à une stérilité fatale. La charité n'est-elle pas seule féconde?

Nous prévoyons pourtant qu'un livre de ce genre doit soulever plus d'une réclamation, provoquer plus d'une injure. On nous a dit longtemps : Vous ne pensez pas, vous n'agissez pas, vous n'écrivez

pas; vous n'êtes rien dans la société moderne, que vous vous contentez de maudire et de condamner dans le fond de votre âme. Soit par peur, soit par mépris du siècle, vous vous renfermez silencieusement dans vos rancunes et dans vos dédains. Mais qu'on a vite changé de langage et d'affronts. On nous mesure avec avarice notre petite part des libertés de la France. La philosophie nous surveille, tantôt comme des démagogues, tantôt comme des absolutistes. Les uns nous reprochent de haïr le pouvoir, et les autres de vouloir ramener la tyrannie. Nous sommes devenus l'enclume sur laquelle tombent tous les marteaux de fer. Conservateurs et révolutionnaires s'entendent souvent quand il s'agit de nous combattre et de nous garrotter. Nous ne sommes ni puissants, ni savants, ni riches, et pourtant notre liberté fait peur à tout le monde : tant est redoutable la force du dévouement, du sens commun et de la vérité dont l'Église seule a le glorieux monopole. C'est par là que nous vivons, c'est par là que nous agissons, c'est par là que nous durons au milieu des orages et de la lutte. Mais ce qu'il y a d'attristant au milieu de ces contradictions sans fin, c'est de voir le Rationalisme se renier sans cesse pour nous combattre. Les hommes du libre examen s'en dégoûtent dès qu'ils croient que nous voulons en user. Ne nous accuse-t-on pas de vouloir tuer la Raison humaine dès que nous attaquons de vains systèmes qui durent à peine un jour? Ne sommes-nous pas des fanatiques pour ne pas admirer l'athéisme subtil de Hégel? des esprits rétrogrades, parce que nous préférons Bossuet à Kant? des ennemis de l'État, parce que nous écoutons la voix de l'Église infaillible du Sauveur plutôt que les voix discordantes des prophètes de la religion de l'avenir. L'auteur des *Études* doit s'attendre à n'être pas plus heureux. Il a mis à nu trop de tactiques perfides, trop de calculs hypocrites, trop de souterraines manœuvres contre les croyances religieuses de la France, pour ne pas soulever des colères et des déclamations intéressées.

Le livre dont nous parlons révèle en effet, pour ainsi dire, tout un monde inconnu. On savait bien que le Catholicisme avait été attaqué dans les derniers temps tour à tour par l'audace et par l'hypocrisie. Mais l'attention presque générale de la France religieuse s'était concentrée sur des hommes qui devaient à leur turbulence rationaliste et à leur verve un peu déclamatoire une véritable célébrité. Ils n'étaient pas cependant les ennemis les plus sérieux de l'Église; car la violence se brise et s'exténue par ses propres excès. Les adversaires que le Catholicisme devait surtout craindre, c'étaient

ceux qui préparaient dans l'ombre et le silence l'apostasie des esprits distingués. Quelques révélations soudaines et incomplètes avaient déjà fait comprendre que les ennemis de l'Église étaient plus nombreux et plus forts que ne l'avait supposé jusqu'alors la crédulité naïve des âmes simples et confiantes. Le livre de M. de Valroger fait toucher pour ainsi dire tous les ressorts de la conspiration rationaliste. Il montre que sous ce spiritualisme vague, sous ces faux semblants d'orthodoxie, on continue avec calme, mais avec persévérance, le scepticisme du 18e siècle. Le prétendu Cartésianisme de nos jours n'est pas, en effet, plus catholique que l'égoïsme de Volney et le sensualisme d'Helvétius. Puisse le ciel préserver notre patrie des sanglantes catastrophes dont la patrie de Kant et de Hégel est menacée! Les premiers apôtres de la nouvelle philosophie s'annonçaient aussi comme les restaurateurs du spiritualisme chrétien. Ils voulaient aussi, disaient-ils, rajeunir et fortifier par la science les idées religieuses. Mais, d'où viennent donc maintenant ces prédicateurs fanatiques de l'athéisme, qui s'insinuent dans tous les rangs de la société germaniquepour la corrompre et pour la bouleverser?

Pourquoi ces mots sinistres inscrits sur les drapeaux? pourquoi ce terrible cri de guerre qui retentit depuis les bords de la Sprée jusqu'aux rives du lac de Genève? M. H. Heine n'a-t-il pas prédit à sa patrie une révolution plus terrible que toutes les révolutions du passé? Voilà cependant où l'Allemagne est arrivée après quelques années de saturnales philosophiques. Sans doute, du moins j'aime à le croire, l'Éclectisme déteste comme nous les folies perverses du Radicalisme germanique; mais que l'on y prenne garde, s'il parvenait à renverser en France, dans une guerre hypocrite et sourde, les institutions catholiques, il serait bientôt débordé dans son triomphe par des continuateurs fougueux, qui supportent déjà avec tant d'impatience ses réserves et toutes ses précautions.

Nous ne sommes pas tenus de juger les doctrines d'après les sonores épithètes qu'elles s'imposent elles-mêmes. C'est par les faits que les systèmes doivent s'apprécier; c'est toujours cette décision impartiale du sens commun qui condamne à l'impuissance et à la mort toutes les utopies rationalistes. C'est à ce point de vue si pratique et si vrai que s'est constamment placé l'auteur des *Etudes sur le Rationalisme contemporain.* Il n'a pas jugé l'Éclectisme sur ses grandes et fastueuses prétentions, ou bien sur les éloges que ses confrères lui donnent tous les jours dans ses gazettes officielles. Il

secoue avec une fine ironie les formules vides de la science nouvelle; il pénètre sans s'inquiéter jusqu'au cœur même des prétentions les plus pompeuses; il compare avec un dédain sincère, qui vient du fond de l'âme, l'audace des projets et la petitesse des résultats.

En effet, quand en 1828 l'Éclectisme se montra pour la première fois sur l'horizon de la France, il avait toutes les illusions confiantes et crédules de la jeunesse. A l'entendre, il devait fermer à tout jamais les éternelles blessures du Rationalisme. Le genre humain avait jusqu'ici tourné aveuglément dans le cercle fatal des vains systèmes, mais c'était lui qui devait mettre l'ordre et la lumière dans le chaos du monde moral. Jusque-là l'anarchie semblait avoir dominé les intelligences séparées de la foi, mais la nouvelle philosophie devait, par son prodigieux essor, déconcerter pour toujours l'ironie railleuse du Scepticisme. Ce n'était pas seulement dans le monde philosophique qu'elle prétendait apporter une paix éternelle; elle se proposait aussi de fondre dans une harmonieuse synthèse les diverses théories sociales et politiques. Elle devait donner au genre humain une charte impérissable avec une philosophie aussi élevée que l'esprit de l'homme et aussi profonde que son cœur. De quel beau spectacle allait jouir enfin la société régénérée! quelle magnifique idylle l'Éclectisme chantait alors sur tous les tons!

Plus puissant que Platon, que César, que Descartes et Napoléon, il ne se proposait rien moins que de rétablir l'unité dans les entrailles déchirées de l'humanité. L'âge d'or rêvé par la tradition, la société du 19e siècle devait bientôt en jouir. Ce n'était pas tout; non-seulement les théories philosophiques et sociales allaient s'éteindre dans un embrassement fraternel, mais la guerre des systèmes religieux touchait à son terme après tant de siècles d'agitations cruelles. Protestants et catholiques, sectateurs de l'Islam et de Bouddha allaient sous les yeux de la philosophie signer un formulaire de foi, qui devait comprendre dans son cadre élastique tout ce que les idées religieuses renfermaient de salutaire et de véritablement philosophique.

Pourtant les années ont passé sombres et tristes comme les jours de l'âge mûr. On avait beaucoup promis, beaucoup imaginé, beaucoup prophétisé. Qu'est-il resté de tant de prospectus sonores et de péroraisons emphatiques? l'anarchie a-t-elle cessé dans le camp rationaliste? a-t-il enfin trouvé son symbole, sa cocarde et son drapeau? Qui a dit vrai, de Kant, de Hégel, de Descartes ou de Spinosa?

faut-il croire M. Pierre Leroux ou M. Saisset? M. de La Mennais ou M. Jules Simon? M. Cousin, lui-même, n'a-t-il pas été tour à tour disciple de Reid, de Hégel et de Descartes? son active imagination, comme les flots mobiles, n'a-t-elle pas reflété successivement les idées les plus variées et les plus discordantes? Il faut avouer qu'il y a de quoi déconcerter l'admiration la plus fanatique. La vérité, fille du ciel, n'a pas les vains caprices de la pensée humaine; elle conserve dans les agitations du monde l'immobile splendeur de l'éternité. Comme un roc battu par la tempête, elle voit passer à ses pieds les flots turbulents des opinions. Mais l'erreur porte sur son front comme un sinistre diadème, le signe d'anathême dont fut marqué Caïn. Elle est errante et agitée dans sa marche à travers les siècles. Elle ne parvient jamais, malgré ses déguisements, à cacher la profonde indigence qui la dévore. Elle ressemble à la vérité comme l'hypocrisie ressemble à la vertu. Mais il y a dans l'esprit de l'homme un fond si inguérissable d'orgueil, qu'il recommence toujours son labeur éternel. L'histoire a beau tout entière élever sa voix impartiale et sévère contre les prétentions du Rationalisme, il ne peut consentir à avouer sa défaite et ses erreurs. Pourtant qui pourra faire ce que n'ont pu Socrate, Platon, Aristote et Zénon? qui sera plus ardent que Luther et plus habile que Calvin? Ont-ils jamais su donner à leurs idées quelque chose de l'immortalité dont la vérité seule a le glorieux privilége? leurs disciples n'ont-ils pas brisé leurs pensées sur leur poussière à peine refroidie? le combat a recommencé dans les intelligences dès que le bruit de leur parole s'est éteint. M. Cousin n'a pas été plus heureux que les fondateurs d'écoles qui l'avaient précédé. Qu'est-il resté, en effet, de cette philosophie vaniteuse qui prétendait sauver le monde? Elle a, je le veux bien, développé avec un certain talent littéraire quelques données du Sens commun; mais quelles vérités a-t-elle apportées au monde, quel service véritable a-t-elle rendu à la patrie? Elle a troublé les consciences en inquiétant par sa propagande persévérante et ambitieuse tous les esprits sincèrement religieux. Elle a jeté dans l'État un ferment de discorde et d'inquiétude qui s'est rapidement développé.

Sans ces résultats véritablement sérieux, on ne pourrait s'empêcher de sourire de pitié en voyant dans le premier livre des *Études sur le Rationalisme contemporain,* les plus célèbres représentants de l'école éclectique balbutier avec embarras les définitions les plus contradictoires sur le point de départ même de tous leurs systèmes. Cette portion de l'ouvrage que nous annonçons est une instructive et sévère

leçon pour ces esprits téméraires qui prétendaient remplacer l'Église dans la direction de la conscience du peuple. M. Cousin se berçait en 1828 de cette illusion flatteuse. Chose étrange, ses disciples les plus fidèles et les plus influents rêvent encore la mort de l'Église qui doit léguer à l'éclectisme son glorieux héritage. M. Saisset n'anonçait-il pas encore dernièrement avec l'accent du triomphe et de la joie la suprême agonie du Christianisme[1] ? Les hommes qui tiennent plus compte des faits que des vains rêves de leur propre imagination ne partagent pas toutes les opinions des professeurs éclectiques sur les destinées du Catholicisme. Naguère un des esprits les plus éminents et les plus pratiques du parti whig écrivait dans la *Revue d'Édimbourg* ces paroles remarquables que nous livrons aux méditations des Rationalistes français : « La papauté subsiste, disait M. Macaulay, non en état de décadence, non comme une ruine, mais pleine de vie et d'une jeunesse vigoureuse. L'Église catholique envoie jusqu'aux extrémités du monde des missionnaires aussi zélés que ceux qui débarquèrent dans le comté de Kent avec Augustin, des missionnaires osant encore parler aux rois ennemis avec l'assurance qui inspira le pape Léon devant Attila. Le nombre de ses enfants est plus considérable que dans aucun des siècles antérieurs. Ses acquisitions dans le Nouveau-Monde ont plus que compensé ce qu'elle a perdu dans l'ancien. Sa suprématie spirituelle s'étend sur les vastes contrées situées entre les plaines du Missouri et le cap Horn, contrées qui avant un siècle contiendront probablement une population égale à celle de l'Europe. Les membres de sa communion peuvent certainement s'évaluer à 150 millions, et il serait difficile de prouver que toutes les autres sectes réunies s'élèvent à 120 millions. Aucun signe n'indique que le terme de cette longue souveraineté approche..... Elle peut donc conserver au même degré toute sa grandeur, alors que quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande s'arrêtera au milieu d'une vaste solitude contre une arche brisée du pont de Londres, pour dessiner les ruines de Saint-Paul. Nous entendons souvent répéter que le monde va s'éclairant sans cesse, et que ce progrès de lumières doit être favorable au Protestantisme, défavorable au Catholicisme. Nous voudrions pouvoir le croire, mais nous avons de grandes raisons pour douter que ce soit là une attente bien fondée. Nous voyons que depuis 250 ans l'esprit humain a été d'une activité extrême, qu'il a fait faire de grands pas à toutes

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 1846, *de la Philosophie positive.*

les branches des sciences naturelles, qu'il a produit d'innombrables inventions tendant à améliorer le bien-être de la vie; que la médecine, la chirurgie, la chimie, la mécanique ont considérablement gagné; que l'art du gouvernement, la politique et la législation, se sont perfectionnés, quoique à un moindre degré. Cependant nous voyons aussi que pendant ces 250 ans le Protestantisme n'a fait aucune conquête qui vaille la peine qu'on en parle. Bien plus, nous pensons que s'il y a eu quelque changement, ce changement a été en faveur de l'Eglise de Rome. Comment pourrions-nous donc espérer que le progrès des connaissances humaines sera fatal à un système qui, pour ne rien dire de trop, a maintenu son terrain en dépit de l'immense développement des sciences depuis le règne d'Élisabeth?

» L'histoire ecclésiastique des sept derniers siècles est l'histoire d'un mouvement de va et vient. Quatre fois depuis que l'autorité de l'Église de Rome est établie sur la chrétienté d'Occident, l'esprit humain s'est révolté contre son joug. Deux fois l'Église est restée complétement victorieuse, deux fois elle est sortie du combat avec les stigmates de cruelles blessures, mais conservant toujours dans toute sa vigueur le principe de la vie. Quand nous réfléchissons aux terribles assauts auxquels elle a résisté, il nous est difficile de concevoir de quelle manière elle peut périr.

» En vérité, aucune autre institution que celle de *cette politique* n'aurait pu résister à des assauts semblables. L'expérience de douze siècles pleins d'événements, l'intelligence, le soin persévérant de quarante générations de grands politiques l'ont tellement perfectionnée, que le gouvernement de cette Église occupe la première place parmi les inventions humaines... Il n'est pas étonnant qu'en 1799 des observateurs, même doués de sagacité, aient pu penser que la dernière heure de l'Église de Rome fût arrivée. Un pouvoir ennemi triomphant, le pape mourant dans la captivité, les plus illustres prélats de France vivant en pays étrangers de l'aumône des protestants; les plus beaux édifices que la munificence des siècles avait consacrés au culte de Dieu, devenus les temples de la Victoire, ou les salles de banquets des sociétés politiques, ou transformés en chapelles de la théophilanthropie; de tels signes pouvaient bien être regardés comme les indices certains de la fin de cette longue domination.

» Mais ce n'en était point la fin; blessée à mort, encore une fois la *Biche blanche* [1] ne devait point périr. Avant même que les funérailles

[1] Expression de Dryden.

de Pie VI fussent accomplies, une grande réaction avait commencé, et après un espace de quarante années elle semble encore en progrès. L'anarchie avait eu son jour. Un nouvel ordre de choses sortait du chaos; de nouvelles dynasties, de nouvelles lois, de nouveaux titres, et au milieu de tout cela l'ancienne Religion renaissait. Une fable des Arabes raconte que la grande pyramide fut bâtie par des rois antédiluviens, et que seule parmi les œuvres de l'homme elle a survécu au déluge. Tel fut le sort de la Papauté; elle avait été ensevelie sous la grande inondation, mais ses fondements profonds ne furent point ébranlés, et quand les eaux baissèrent, elle apparut seule au milieu des ruines du monde qui venait d'être détruit. La république de Hollande, l'empire d'Allemagne, le grand conseil de Venise, la vieille ligue Helvétique, la maison de Bourbon, les parlements et l'aristocratie de la France avaient disparu. L'Europe était pleine de créations nouvelles : un Empire français, un royaume d'Italie, une confédération du Rhin. Les derniers événements n'avaient pas seulement laissé des traces dans les institutions politiques et les limites territoriales, la distribution de la propriété, l'esprit et la composition des sociétés avaient dans presque toute l'Europe catholique subi un changement complet. Mais l'Église immuable était toujours debout. Quelque historien à venir racontera la résurrection catholique au 19e siècle [1]. »

Quoique Jouffroy partageât toutes les illusions de l'Éclectisme, il n'a pu s'empêcher de laisser tomber de sa plume bien des paroles remarquables sur l'avenir réservé à l'Église catholique.

« La mission du Christianisme est loin, bien loin d'être accomplie sur la terre; elle ne l'est pas même entièrement dans ce pays que sa civilisation place à la tête de l'humanité; elle est plus loin encore de l'être dans les autres parties de l'Europe, et elle est à peine commencée dans le reste du monde. Ceux-là sont bien aveugles qui s'imaginent que le Christianisme est fini quand il lui reste tant de choses à faire; le Christianisme verra mourir bien des doctrines qui ont la prétention de lui succéder. Tout ce qui a été prédit de lui s'accomplira. La conquête du monde lui est réservée, et il sera la dernière des Religions [2]. »

Mais, dira-t-on peut-être, M. Cousin croit apercevoir dans l'Église catholique des signes de décadence et de mort; c'est là une préoccu-

[1] *La Revue d'Édimbourg*, vol. LXXII, n° CXLV.

[2] Jouffroy, *Mélanges Philosoph.*, p. 491, et 103 et suiv.

pation fâcheuse de son esprit qui n'ôte rien au respect et à l'affection sincère qu'il conserve toujours pour l'auguste religion de la France. N'écrivait-il pas en 1833 cette profession de foi qu'il n'a pas rétractée : « Suis-je donc un ennemi du Christianisme et de l'Église? J'ai » fait bien des cours et beaucoup trop de livres; peut-on y trouver » un seul mot qui s'écarte du respect dû aux choses sacrées? Qu'on » me cite une seule parole *douteuse* ou légère, et je la retire, je la » désavoue comme indigne d'un philosophe. Mais peut-être, sans le » vouloir et à mon insu, la philosophie que j'enseigne ébranle- » t-elle la foi chrétienne? *Ceci serait plus dangereux* et en même » *temps moins* criminel; car, n'est pas toujours orthodoxe qui veut » *l'être*. Voyons! quel est le dogme que ma théorie met en péril? » Est-ce le dogme du Verbe et de la Trinité? Si c'est celui-là ou » quelqu'autre, qu'on le dise, qu'on le prouve, qu'on essaie de le » prouver : ce sera là du moins une discussion sérieuse et vraiment » théologique. Je l'accepte d'avance; je la sollicite [1]. »

Certes, ces paroles sont fières et dédaigneuses. On croit entendre s'échapper d'une conscience blessée par la calomnie une protestation pleine de chaleur et d'énergie. M. Cousin devrait réfléchir quelque temps sur ces remarquables paroles, que M. Lherminier écrivait naguère dans la *Revue des deux Mondes* : « Le pire de toutes les » hypocrisies serait l'hypocrisie des philosophes [2]. » L'auteur des *Études*, qui lui met sous les yeux cette expressive parole, a pris au sérieux cet outrageant défi, et nous serions véritablement curieux de savoir ce que l'orthodoxie blessée de M. Cousin pourrait répondre aux démonstrations accablantes accumulées dans la 2e section de cet ouvrage.

Dans quel temps vivons-nous donc? où sont les adversaires et les défenseurs de l'Église? pourquoi donc les ennemis de la croix n'ont-ils plus le courage de leur apostasie? Au moins au 18e siècle on voulait avoir les apparences de la franchise; maintenant je ne sais pourquoi nul n'ose nous frapper sans cacher son visage; il semble que l'on rougisse d'attaquer la seule doctrine qui conserve encore parmi nous quelque morale et quelque probité. On tourne cent fois autour de nous sans oser nous mettre sous la gorge l'arme dont on voudrait frapper le Christ. Est-ce aux catholiques que l'on en veut? Tant s'en faut; c'est l'Ultramontanisme que l'on déteste et que l'on

[1] *Préface* de la 2e édit. des *Fragments*, 1833.
[2] *Revue des Deux-Mondes*, 1843, p. 196.

veut proscrire. Est-ce l'Église ou le sacerdoce que l'on attaque ? On s'incline respectueusement devant l'Église, mais on ne peut supporter les intolérables abus du Jésuitisme. Si l'on traîne dans la boue l'épiscopat français, si pur et si national, c'est pour sauver les libertés de l'Église gallicane. Si l'on refuse aux catholiques le pain quotidien de la liberté commune, c'est pour défendre l'État qu'une cabale de sacristie croit asservir et dominer. Il est étrange dans ce spirituel pays de France de voir donner tous les jours, au peuple le plus éclairé qui soit au monde, le spectacle de pareilles pasquinades.

De telles hypocrisies sont d'autant plus odieuses que l'Église est depuis cinquante ans chez nous complétement désarmée. La justice de la révolution française s'est crue généreuse et magnifique en lui laissant avec avarice une place étroite au soleil de la vie. Privée de ces ordres savants, de ces corporations laborieuses, de ces célèbres facultés théologiques, l'Église de France n'est pas bien redoutable au rationaliste gorgé d'honneurs, de pensions et de pouvoirs. Nous ne voyons donc dans les précautions cauteleuses que l'on prend vis-à-vis d'elle, qu'une sanglante et cruelle ironie. Ce sont là les saluts moqueurs que les Juifs faisaient au Crucifié, cloué sur son calvaire.

Laissons passer la justice des temps; le peuple verra bientôt qui sait l'aimer et le servir. Malgré les injustices et les ignominies dont on l'abreuve, l'Église de France continue sa mission pacifique. Le Rationalisme déclame dans ses chaires de philosophie des dithyrambes vides et sonores sur la fraternité des peuples. Nous nous taisons, nous autres, et nous n'écrivons guère, mais notre sang que versent tous les jours les despotes de l'Asie parle assez haut pour nous. Nous ne prêchons pas la liberté sur les toits; nous ne nous transformons pas en vengeurs officiels des droits et des misères du peuple, mais nous savons le nourrir, le consoler, l'éclairer et l'aimer plus que personne. C'est en la justice du peuple que nous en appellerons de la justice des lettrés; quand le Rationalisme aura desséché dans les classes éclairées les derniers germes de la charité chrétienne, quand il n'y aura plus en France d'autre Dieu que l'argent, d'autre vertu que la puissance, d'autre droit que la force, le peuple alors tournera ses yeux vers cette Église qui porte toujours dans ses mains bénies la consolation et l'espérance.

Le livre de M. l'abbé de Valroger ferait naître dans l'esprit bien d'autres réflexions. Il est si plein de faits, de révélations piquantes; il jette un jour si vif sur l'histoire religieuse de la société

contemporaine, que nous sommes bien loin de prétendre en donner une idée dans une appréciation aussi rapide et aussi superficielle que la nôtre. Il est à désirer qu'une pensée si heureuse et si bien commencée reçoive un jour toute son exécution. L'auteur des *Études* se propose en effet de passer en revue successivement tous les docteurs du rationalisme français. Il a cru devoir, au début de cette grande entreprise, étudier d'abord les doctrines de MM. Cousin et Jouffroy. « Les grandes erreurs propagées par les *cours d'histoire* [1], dit-il, se rattachent à un système général dont les principes ne sont développés que dans les cours de philosophie. Avant d'exposer et de critiquer *en détail toutes* ces erreurs, il nous a paru convenable d'esquisser d'abord l'ensemble auquel elles appartiennent. Par là nous mettrons en lumière leur enchaînement logique, et l'on verra qu'elles n'ont point leur source dans l'observation, mais dans un certain nombre de préjugés arbitraires que l'on suppose perpétuellement comme des axiomes. Aujourd'hui l'enseignement de la philosophie se réduit presque partout à une description moitié psychologique, moitié historique des développements réels ou imaginaires de l'esprit humain. Le programme officiel du baccalauréat donne à l'histoire de la philosophie une place considérable... Or, tout en exposant l'histoire *de la philosophie*, on résume l'histoire de la religion, et Dieu sait de quelle manière on la résume! Il y a plus, l'histoire envahit même les parties de l'enseignement philosophique qui lui paraissent étrangères..... En recherchant les erreurs historiques semées dans la société par l'enseignement et par la presse, j'ai reconnu surtout *que les plus* graves et les plus dangereuses ont été surtout propagées par des professeurs de philosophie, dont les professeurs d'histoire ont seulement appliqué, reproduit et vulgarisé les idées dans un langage plus ou moins brillant. Pour donner de ces erreurs une exposition irrécusable, je devais donc les étudier d'abord chez leurs représentants les plus habiles, les plus mesurés, les plus influents. Or, MM. Cousin et Jouffroy méritent certainement à tous ces titres d'occuper la première place dans les *Etudes critiques sur le Rationalisme contemporain*. Si j'avais considéré, par exemple, MM. Michelet et Quinet comme les chefs ou les représentants du Rationalisme universitaire, on eût crié à l'injustice, et l'on eût eu raison. Mais qu'on essaie de trouver parmi les chefs d'école qui font aujourd'hui en France une guerre plus ou moins ouverte au Catholicisme, un

[1] De MM. Michelet, Quinet, etc.

penseur aussi conséquent, un logicien aussi net que Jouffroy; qu'on cherche dans cette multitude confuse un esprit aussi fin, aussi souple, aussi actif, aussi modéré en apparence, un orateur ou un écrivain aussi entraînant, aussi fécond en ressources que M. Cousin, nous sommes assurés qu'on échouera dans cette recherche. En nous attachant à ces deux hommes, en les considérant comme les types les plus élevés, les plus fidèles, les plus complets du Rationalisme contemporain, nous avons donc enlevé à nos adversaires tout droit de se plaindre.

» D'autres raisons nous commandaient encore de suivre cette marche et de nous attaquer tout d'abord à nos adversaires les plus réservés. Le devoir des controversistes, c'est de concentrer son attention là où le danger est le plus grave et le plus imminent, surtout quand ce danger est difficilement compris par la foule. Un péril qui frappe l'œil le moins clairvoyant et le moins attentif ne saurait être fort redoutable; on le voit trop bien pour ne pas se tenir en garde et ne pas lui échapper. Les périls qu'il importe de signaler continuellement, ce sont les périls cachés, les abîmes profonds, mais recouverts, sur lesquels la foule s'avance avec tranquillité, jusqu'à l'heure où le sol miné sous les pieds s'entr'ouvre et l'engloutit.

» Les dangers que l'école éclectique fait courir à notre patrie, sont précisément de cette nature. Des voix puissantes les ont dénoncés énergiquement, et cependant il y a encore des hommes sincères, mais préoccupés, distraits ou trop confiants, qui ne croient pas à ces dangers, ou qui, du moins, ne les craignent pas suffisamment parce qu'ils les connaissent mal. Leur illusion vient peut-être de ce qu'en attaquant les funestes doctrines propagées par cette école, on ne les a pas toujours peintes avec des couleurs assez ressemblantes et d'une manière assez complète. Puissé-je éclairer, par une exposition nouvelle, par une critique plus détaillée, quelques-uns des esprits justes et impartiaux qui conservent encore à cet égard une sécurité déplorable! »

L'abbé F. Édouard Chassay,
Professeur de Philosophie au grand séminaire de Bayeux.

Critique littéraire.

ANALYSE DU MONDE ANTÉDILUVIEN,

POËME BIBLIQUE EN PROSE PAR LUDOVIC DE CAILLEUX [1].

Les études bibliques, surtout au point de vue littéraire et poétique, n'ont jamais été en grand honneur parmi nous. Au commencement de ce siècle, elles ont repris faveur à la voix de quelques écrivains inspirés par le génie de la religion, et honteux de ce paganisme bâtard qui avait si longtemps déshonoré nos arts, notre littérature et jusqu'à nos mœurs; mais la muse romantique, en ce point comme en beaucoup d'autres, a trompé nos espérances. Elle n'avait ni une érudition assez forte, ni un souffle assez puissant, ni une intelligence assez haute des beautés primitives pour ressusciter par la seule énergie de la pensée et de l'imagination un monde évanoui depuis tant de siècles et dont rien dans notre état social ne pouvait rappeler l'idée. Trop souvent elle a pris le gigantesque pour le sublime, le vague pour l'infini, le trivial pour le simple, le pastiche pour la couleur locale, l'oriental pour le biblique, et c'est pourquoi, sauf quelques rares exceptions, elle a presque toujours échoué, comme les enfants de Babel, dans ses efforts pour atteindre le ciel.

La Bible qui par l'intérêt et la variété des récits, par l'élévation et le charme des sentiments, par l'originalité native ou la candeur toute virginale du langage, et surtout par son admirable simplicité, paraît un livre ouvert à tous, est cependant fermée non-seulement à ces esprits superbes, philosophes ou sectaires, qui veulent la soumettre au joug de leurs pensées, et aux interprétations arbitraires de leur sens privé, mais encore aux orateurs, aux poëtes, aux artistes, qui faute de préparation et de méditation suffisantes, faute surtout d'une foi enthousiaste et d'un respect filial pour cette vieille nourrice de la pensée humaine, substituent leur génie au sien, et leurs capricieuses inventions à ses éternelles beautés, ou bien vont se traînant dans une imitation servile de la forme et du mot. Bien des qualités sont nécessaires pour traiter convenablement les sujets

[1] Un vol. in-8°; au Comptoir des Imprimeurs-Unis.

bibliques. Il faut dans la pensée et dans le cœur quelque chose de naturellement pur et élevé, dans l'imagination de l'éclat et de la fraîcheur, une intuition et comme une réminiscence des temps anciens, une absence complète de toute préoccupation contemporaine, un culte désintéressé de la nature, de la religion et de la vérité. C'est pourquoi le Français, fils d'une civilisation raffinée, vivant dans le présent et dans l'avenir plus que dans le passé, tout plein de sa personnalité dont il veut mettre partout l'empreinte, a bien rarement réussi dans cette reproduction à la fois patiente et inspirée du monde primitif qui semble répugner à tous ses instincts et à toutes ses tendances.

M. Ludovic de Cailleux a voulu prouver par une tentative hardie et décisive qu'une pareille œuvre n'était pas impossible au génie français. Il nous transporte tout d'abord dans ce *monde antédiluvien*, dont la Bible nous dit si peu de choses, mais de si grandes et si étonnantes choses. Son poëme est compris dans ces huit versets de la Bible :

Après que les hommes eurent commencé à se multiplier sur la terre et qu'ils eurent engendré des filles,

Les enfants de Dieu voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour leurs femmes celles d'entre elles qui leur avaient plu.

Et Dieu dit : Mon esprit ne demeurera pas toujours avec l'homme parce qu'il n'est que chair ; et le temps de l'homme ne sera plus que de six vingt ans.

Or, il y avait des génies sur la terre en ce temps-là ; car depuis que les enfants de Dieu eurent épousé les filles des hommes, il en sortit des enfants qui furent des hommes puissants et fameux dans le siècle.

Mais Dieu voyant que la malice des hommes qui vivaient sur la terre était extrême, et que toutes les pensées de leur cœur étaient en tout temps appliquées au mal,

Il se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre. Et étant touché de douleur jusqu'au fond du cœur,

Il dit : J'exterminerai de dessus la terre l'homme que j'ai créé, j'exterminerai tout, depuis l'homme jusqu'aux animaux, depuis tout ce qui rampe sur la terre jusqu'aux oiseaux du ciel : car je me repens de les avoir faits.

Mais Noé trouva grâce devant le Seigneur.

Avec cette donnée laconique, mais sublime, M. de Cailleux recrée un monde, de même que Cuvier avec un seul os fossile recréait tout un animal gigantesque ; il bâtit la cité du désert, la superbe *Hénochia*, fille d'Énoch, fils de Caïn, la ville de sang, de volupté et de blasphème, la première Sodome qui n'a d'autre légis-

lateur, d'autre roi, d'autre Dieu que Caïn, et qui porte écrite sur ses murailles, comme le premier fratricide sur son front, le sceau de la malédiction céleste. Il reproduit et fait vivre sous nos yeux cette race des géants, dont les actions, les pensées, les sentiments, les passions, aussi bien que la taille et la force, dépassent notre faible nature, et à côté de cette race maudite, la famille bénie des enfants de Dieu qui commence au juste Abel, et dont Noé, au moment du déluge, est le père et le chef. Il établit entre ces deux races prédestinées, l'une à l'enfer, l'autre au ciel, une lutte dans laquelle le bon et le mauvais génie de l'humanité succombent et triomphent tour à tour, et qui forme tout l'intérêt dramatique de l'ouvrage.

Méthousaël, fils de l'esclave du Soleil, Abdenago, et de Ararat, femme de la Malédiction, le plus beau, le plus superbe, le plus grand par le courage et par la pensée des descendants de Caïn, est le héros du poëme. Saisi d'une mystérieuse et sauvage inquiétude, d'un besoin invincible de mouvement et de pérégrination, comme durent souvent l'éprouver les hommes des premiers âges en face de la solitude sans bornes, dans ce monde encore désert qui attendait ses habitants, tourmenté comme il le dit lui-même par l'ombre de Caïn et par cette parole du Seigneur : *Tu seras fugitif et vagabond sur la terre*, il quitte son pays natal, son père, sa mère, ses frères bien-aimés, sa belle fiancée, Manassès-Maceda, au cœur ardent et jaloux, et s'enfuit loin d'Hénochia, marchant devant lui à travers les montagnes immobiles, et les mouvantes plaines de sable, à la recherche de la terre de la création, de l'antique et mystérieux Éden.

Après avoir traversé la cime de Galaad, le torrent de Jaboc, la ville de Segor, le désert d'Havila,

Alors il aperçut un jardin arrosé de quatre fleuves et d'une cataracte mugissante.

Méthousaël, frappé d'une terreur surnaturelle, erra dans ce jardin.

Les royaumes de la solitude et de la mort se déroulèrent à ses regards.

Les flots tombaient sur leurs rives sans bruit, la cataracte exhalait dans l'ombre une épaisse fumée,

La cime des arbres était desséchée, le feuillage jauni par un éternel automne, les bosquets dépouillés, les fleurs pâles, empoisonnées.

Les oiseaux avaient abandonné presque tous pour jamais les plaines et les ombrages jadis aimés des cieux.

Un arbre séché dans ses racines s'élevait seul au milieu comme un vase d'iniquité;

Méthousaël descendit vers l'orient du jardin; le silence était semblable à

celui qui règne la nuit au fond du cratère d'un volcan, ou dans les forêts à la chaleur du jour.

L'azur du ciel était traversé de traînées sanglantes.

La lune se couchait dans le fleuve.

Elle rougissait les ténèbres et répandait un crépuscule d'incendie sur les flots, comme le bouclier et la lance de Lucifer qui sillonne de clartés livides l'épaisseur des ombres dans les royaumes de la nuit.

Le centre de cette solitude était ravagé.

Les deux fleuves, en mêlant leurs ondes, semblaient rouler du sang et les pleurs du genre humain.

En ce lieu-là pas un arbre ne portait des fruits, hors un seul.

Il était monstrueux, pâle comme un fantôme dans les noirs enfoncements de ces régions maudites.

Ses fruits pendaient de l'arbre semblables à des grappes qui languissent sous un charme infernal.

Son écorce était souillée; ses racines à nu déchiraient le sol.

Méthousaël sentit bientôt un poison sourd brûler ses veines; ses genoux chancelèrent, sa vue se troubla; un glaive de feu passa et repassa devant ses paupières.

A ses lueurs il découvrit sur l'écorce de l'arbre foudroyé les nœuds humides d'un serpent qui roulait des yeux hagards et triomphants.

La bave du reptile souillait les branches,

Sa crête sanglante étincelait sur la pâleur des fruits qui donnent la mort éternelle.

Enfer! s'écria le fil d'Abdenago, voilà donc le désert où furent les campagnes d'Héden!

Voilà les lieux où tous les animaux de la création vinrent recevoir leur nom de l'homme qui était leur Roi!

C'est ici où se promena Ève, la plus belle d'entre les femmes et la mère du genre humain!

Alors une voix, on ne sait quelle voix, ébranla les ruines de ce jardin désolé :

— Malheur au cœur de l'homme s'il se consume par ses propres feux, il a goûté au fruit de l'arbre du mal.

En sortant des ruines de l'Éden, Méthousaël marcha longtemps encore et arriva enfin au lieu où Noé campait avec sa famille, occupé à construire l'arche dans l'attente du déluge universel. Voilà le fils de Caïn en présence de l'élu du Seigneur et de ses enfants, et avec lui le trouble et le désordre entrent dans la sainte demeure.

Comme dans le Paradis terrestre, c'est la femme qui la première se laisse surprendre par la curiosité d'abord, et ensuite par la passion. Aghar-Benoni, la plus belle et la plus aimée des filles de Noé,

est séduite par le charme fatal qui reluit sur le front de l'ange déchu et par le récit de ses orgueilleuses souffrances. Elle, le lis blanc du désert, la dernière fleur du monde mourant, la seule joie du patriarche, elle renonce à la paix du foyer domestique, à la tendresse et à la bénédiction de son vieux père, aux promesses divines, pour suivre, dans la ville maudite d'Hénochia, le descendant de Caïn qui l'a fascinée de son regard satanique. Noé, poussé par son amour paternel et aussi par une inspiration céleste, part, accompagné d'une autre de ses filles, à la recherche de la fugitive. Ne l'ayant pu trouver, il retourne vers l'arche et vers sa famille, après avoir annoncé sur sa route aux générations coupables la destruction du monde avec une voix digne de servir de prélude à celle de Jérémie et d'Isaïe. Cependant l'univers penche vers sa ruine; il se flétrit, se décolore à vue d'œil, se remplit de vapeurs épaisses, les cataractes du ciel vont s'ouvrir.

Cham, le farouche Cham, qui avait conçu depuis longtemps pour sa sœur Benoni un amour impur, était dévoré des feux de la jalousie. Il part, à son tour, pour aller ravir l'épouse de Méthousaël : il la retrouve à demi morte dans Hénochia décimée par la contagion, et la ramène de force avec lui; mais il a été suivi par Méthousaël et par sa famille. C'est alors qu'en face de l'arche et sous les yeux de Noé, se passe la plus sanglante tragédie. Le jeune frère de Méthousaël, Naïm-Nacor, tombe sous les coups de Cham; Aghar-Benoni est égorgée par le vieil Abdenago; les géants veulent incendier l'arche; ils sont mis en pièces et dévorés par les animaux qui s'y sont déjà réfugiés. Ceux qui parvinrent à s'échapper furent bientôt submergés par les eaux qui montaient toujours. Méthousaël expira le dernier, tandis que Noé voguait avec sa famille sur l'immensité.

Nous n'entrerons pas dans de plus longs détails sur la *fable* inventée par M. de Cailleux. Il conviendra sans doute lui-même que c'est la partie la moins importante de son œuvre, et choisie uniquement pour lui servir de fil conducteur dans le vaste labyrinthe de la création. Ce fil, trop lâche et trop ténu, lui échappe souvent des mains; il se brise ou s'embarrasse aux aspérités du chemin, de telle manière que l'auteur a beaucoup de peine à en joindre ou à en dégager les fragments épars. Ce qui est vraiment remarquable, ce qui décèle un talent jeune, vigoureux, plein d'avenir, c'est la grandeur du plan général, l'éclat des couleurs, la profondeur et l'étendue des perspectives, l'intérêt saisissant de quelques épisodes,

et dans le style, la verve, la nouveauté, l'originalité, qualités rares et précieuses qui font valoir toutes les autres, et sans lesquelles toutes les autres ne sont rien. Nous avons surtout été frappé de la singulière aptitude de M. de Cailleux à s'isoler du monde présent pour s'identifier complétement avec son œuvre, pour entrer en communication intime avec cette jeune et brillante nature que reproduit son pinceau, pour se plonger enfin tout vivant dans cet infini de la terre et du ciel, dont, à défaut de l'idée, il veut au moins nous donner le sentiment. Afin de produire d'abord en lui cette plénitude du sentiment de l'infini et ce vide de toute sensation prosaïque et vulgaire, il s'adresse à tout ce qui peut ici-bas agrandir son âme et sa pensée, à la mer, aux montagnes, aux forêts, aux plaines incultes et solitaires; il demande aux vastes horizons qui l'entourent, une image et comme une révélation de ces sites merveilleux de l'Orient qu'il n'a pas contemplés, mais qu'il a pressentis et rêvés : il me semble qu'il a dû s'inspirer aussi de la peinture. Son tableau du déluge rappelle celui du Poussin : tous deux ont rendu admirablement ce vers du poëte latin :

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Des deux côtés même entente du clair-obscur, de la perspective, du rapport harmonieux des détails avec l'ensemble; des deux côtés, l'immensité dans un petit cadre. Les descriptions des géants, de leurs cités colossales, de leurs orgies babyloniennes, de leurs combats et des effroyables fléaux qui pleuvent sur eux avec la grêle et le feu du ciel, toute cette fantastique création a fait naître en moi à peu près la même impression que ces toiles de l'Anglais Martins, assez médiocres sans doute au point de vue de l'art, mais si saisissantes d'effet, où le regard plonge, s'égare et se perd avec l'imagination en des profondeurs et des multitudes infinies. Je ne sais si ce rapprochement paraîtra juste à l'auteur, mais il s'est souvent présenté à mon esprit à la lecture de son livre, et je l'ai jugé propre à donner une idée du *monde antédiluvien* tel qu'il m'est apparu.

Pour justifier nos éloges, il suffirait de la description de l'Héden; nous citerons encore les *Adieux de Benoni* à sa terre natale, tableau vraiment biblique, empreint d'une tristesse sévère et non de cette vague et prétentieuse mélancolie qui n'est qu'une sorte de coquetterie ou contrefaçon de la douleur.

Méthousaël alla vers l'étable, prit le chameau auprès d'une femelle sous laquelle deux petits chameaux qui dormaient étaient accroupis.

Le géant l'amena près du puits sous le figuier; sa tête, son front, son encolure torse se réfléchissaient au fond de la citerne.

Il fléchit les quatre jambes, Benoni, soulevée par Méthousaël, fut assise sur son dos; elle se couvrit de son voile.

En ce temps-là le vent du désert apporta aux oreilles d'Haghar-Benoni

Les dernières paroles d'un cantique sur la mort de sa mère Léa, que Sem chantait au fond de la solitude en gardant les troupeaux de son père.

Il disait : Elle a passé comme les rayons d'un soleil d'orage sur les feuilles d'un figuier, sa voix a été triste comme le bruissement du vent sur la montagne.

Elle est morte sur le chemin du désert, son lait était tari, les marchands voyageurs ont passé près de son corps et ont pleuré.

Pleurons, ma sœur Haghar, sur notre mère Léa. Haghar-Benoni, troublée, s'élança des reins du chameau, tomba sur le sable, et se relevant courait échevelée et en délire comme la femme outragée d'un pasteur.

Elle baisa chaque pierre, chaque rocher, chaque arbre où son père avait coutume de se reposer.

Elle porta à ses lèvres brûlantes, dans le creux de sa main, un peu d'eau fraîche du puits, elle fit des gestes d'amour à son frère Sem et à ses troupeaux qui ne la voyaient pas.

Elle saisit sur le gazon de térébinthe une baguette de bois de cèdre à demi consumée par le feu du ciel, qui avait appartenu à Noé.

Elle la cacha dans son sein.

Elle regarda tour à tour la mer, le désert, la tente où sa famille dormait.

Elle pensa à l'aurore, et son cœur se brisa comme la pierre.

Elle dit : Terre de bénédiction, terre de mon enfance, terre de ma mère Léa et de mon père Noé :

Je ne te verrai plus.

Et elle pleura.

Et cherchant sa voix, elle ne la trouva plus.

Reposée sur le chameau par Méthousaël, elle baissa son voile une seconde fois.

Et Méthousaël sur son cheval Nahum s'avança près du chameau.

Ils passèrent ainsi devant l'arche et descendirent en Horeb.

Et sous le voile de la fille de Noé on n'entendait que des sanglots, et une voix qui disait :

Je ne verrai plus cette terre que pour mourir.

Voici maintenant quelques fragments des prophéties de Noé, imitation des prophéties bibliques, mais imitation intelligente, inspirée sinon par l'esprit divin, au moins par le souffle des poëtes, qui portent aussi un nom commun aux prophètes, celui de *vates*.

Que le Seigneur avec le pan de sa robe éclatante efface à mes yeux les ténèbres qui me voilent la face de la terre.

Je vois la terre répandre une douce rosée et enfanter Celui qui doit venir.

En ce temps-là, la nuit, sur la paille d'une crèche, entre un bœuf et un âne, un enfant naîtra.

Et sa mère n'aura pas de langes pour l'envelopper.

Il aura faim; il aura froid.

Écoutez, écoutez dans les nuages un cantique que chantent les anges et les pasteurs.

Gloire à Dieu dans le ciel, et paix aux hommes sur la terre.

Et l'humanité boira du sang de l'agneau,
Et elle en versera sur ses profondes blessures.
Mais toi, monde colossien, tu ne seras pas sauvé.
Un pacte avec la mort sera détruit.
Ton alliance avec l'enfer sera vaine.

L'orage te saisira et te ressaisira jusqu'à la porte du temple de la destruction, jusque dans le fond des sables de la mer, jusque dans le sein des monstres de l'abîme.

Vous, vos enfants, vos filles, vous trouverez votre dernière couche aussi gelée que la cime d'Alvel en Gelboé.

Le Seigneur paraîtra sur la montagne, et il roulera d'en haut le cadavre de vos superbes coursiers.

Et à la lueur des feux rassemblés autour de leurs chairs palpitantes, vous mangerez leurs membres sanglants.

Et vous verrez des signaux dans le soleil,

. . . .

Et vous danserez, et vous chanterez.

Et les bêtes féroces dans les cavernes tressailleront et rugiront avec vous.

Et elles vous dévoreront, et vous serez leur pâture.

En ce temps-là il y aura des scènes de désolation comme à la fin des temps, quand la terre sera emportée et roulée comme un livre, comme une tente dressée pour une nuit.

Et les voix des spectres hurleront parmi les vivants.

Et les morts se promèneront debout sur les flots.

. . . .

Et comme le prophète suait toujours des larmes de sang, les jeunes filles se prirent d'une grande pitié pour lui, et elles sanglotaient, et elles essuyaient son front, et elles pleuraient sur lui et sur sa fille Rachel.

Et elles passèrent en posant près de lui des parfums et des guirlandes de nabkas en fleurs.

Mais Noé leur disait toujours : Ne pleurez pas sur moi, mais sur vous et sur vos enfants.

Et elles s'en retournaient en chantant, et la lune s'était levée sur les montagnes.

Cette dernière image des jeunes filles essuyant le front du vieux Noé et lui jetant des fleurs a quelque chose de touchant et de vraiment antique qui rappelle Homère.

Si je ne craignais de trop allonger cet article, je citerais encore *l'entrée des animaux dans l'arche*, description simple, majestueuse, qu'on dirait faite par un naturaliste avec la plume d'un poëte.

Toutes ces beautés de style placeraient l'auteur au rang de nos meilleurs écrivains, si elles n'étaient trop souvent déparées par des longueurs, des obscurités, des incorrections, des phrases réprouvées par le goût, et qui visent à l'effet. La plupart de ces défauts sont le résultat de la forme adoptée par M. de Cailleux. Composer ou traduire *en prose* un long poëme, un poëme épique, héroïque ou descriptif, m'a toujours paru, je l'avoue, une entreprise à peu près impossible. Là, où personne n'a jamais complétement réussi, où le génie même a échoué, il est chanceux de s'aventurer. Je crois qu'on peut expliquer la cause de ces difficultés et de ces échecs. En France la langue n'est point sortie, comme en Grèce ou en Italie, toute vivante et toute formée du cerveau d'un poëte. Elle n'a point eu à son commencement ni un Homère ni un Dante, elle n'a point été baptisée dans les eaux sacrées, elle n'a point été bercée par le rhythme et la cadence des vers; non, elle est née péniblement de l'alliance de la gravité romaine avec la naïveté gauloise et la rudesse germanique, et la première discipline à laquelle elle a été soumise au milieu des révolutions et des luttes du moyen âge, lui a donné plus de nerf et de vigueur que de charme et d'éclat. A peine arrivée à sa maturité, elle a été artistement travaillée par des philosophes, des historiens, des littérateurs de profession qui ont achevé d'émonder ce qu'elle avait encore de trop luxuriant, et l'ont même quelque peu *désossée*, suivant l'heureuse expression d'un vieux professeur, afin d'imprimer à sa marche plus d'élégance et de légèreté. Profitant de l'absence des poëtes, ces esprits froids, positifs ou trop raffinés, ont voulu assurer l'indépendance de leur domaine et ont dès lors tracé entre la prose et la poésie une ligne de démarcation qu'il est impossible aujourd'hui de franchir. Il s'ensuit que malgré les qualités éminentes qui la distinguent, et à raison même de ces qualités, la prose française se montre rebelle à exprimer ce qu'il y a dans l'âme ou dans la nature de mystérieux, d'idéal ou de trop fortement accentué, *d'excentrique*, comme on dit, tout ce qui en un mot ne peut être traduit que par des harmonies ou des images. Les tours hardis, les expressions poétiques y font

tache comme un coup de pinceau trop vif dans un tableau sagement composé. Notre poésie elle-même avait été mise à un régime si sévère, elle s'était tellement habituée à cotoyer la prose, qu'il a fallu dans ces derniers temps, pour lui faire exprimer des idées et des sensations nouvelles, et pour la mettre en quelque sorte de niveau avec ces hauteurs et ces magnificences de la nation qui semblaient s'être tout à coup révélées à nous, lui donner plus d'ampleur, d'éclat et de liberté.

Ce n'est pas trop de toutes les richesses de cette langue agrandie pour répondre aux inspirations de la muse épique, et surtout pour atteindre aux conceptions bibliques. La Bible, il est vrai, a de la simplicité, mais cette simplicité n'est que dans les usages et dans les mœurs. Il y a au contraire dans les événements, dans les caractères, dans les passions et jusque dans les lieux qui leur servent de théâtre une grandeur, une majesté, une puissance qui dépassent de beaucoup nos pensées et notre langage vulgaire. La poésie, fille du ciel, est seule digne de fraterniser avec cette primitive et grandiose nature sans cesse animée du souffle de la Divinité.

« Il n'y a pas, et il n'y aura jamais, dit M. de Cailleux dans ses » remarques, de conception biblique en vers rimés, parce que l'hé- » breu qui ne rime pas, qui est la plus pauvre des langues, est la » plus indépendante et la plus riche en poésie. »

Nous répondrons que cette distinction entre la versification et la poésie, qui a souvent été faite, est loin de résoudre la question. Car si on rencontre trop souvent dans notre langue la versification sans la poésie, il est bien rare aussi d'y rencontrer la *vraie* poésie sans la versification. La raison en est dans la constitution de notre langue qui n'admet guère le style poétique qu'à la condition et pour ainsi dire avec le passeport de la rime et de la mesure. Qu'est-ce en effet que la prose poétique? Ce n'est ni de la prose ni de la poésie, c'est quelque chose d'hybride, de bâtard, que les plus illustres exemples n'ont pu jusqu'ici nous faire accepter. Qu'importe que l'hébreu ne rime pas? il est cadencé, il chante, cela suffit pour qu'il ne puisse être traduit que par des cadences et par des chants; or, que devient le chant dans la prose poétique?

Je reconnais cependant qu'au fond la poésie, comme la musique, est jusqu'à un certain point indépendante de l'instrument dont elle se sert; je reconnais surtout que M. de Cailleux, tout en faisant subir de cruelles tortures à la prose rebelle pour la plier à toutes les

exigences poétiques, en a obtenu de nouveaux et remarquables effets. C'est que sous cette forme, selon nous défectueuse, il y a une véritable inspiration biblique, c'est que quand l'auteur étend sur sa toile, trop vaste peut-être, les vives et suaves couleurs de la Genèse, on croit voir passer au loin les Abel et les Caïn du monde naissant, les sveltes jeunes filles d'Israël, les graves patriarches, et plus loin encore, derrière les palmiers, l'ombre immense de Jéhovah; c'est que, quand il détache des saules du rivage où elles sont restées si longtemps muettes, les harpes hébraïques et les fait vibrer sous ses doigts, on sent comme le souffle impétueux des prophètes qui mugit à travers leurs cordes; c'est enfin que par la pensée et le sentiment il a longtemps vécu et pérégriné avec les grands ancêtres, et respiré comme eux l'air vivifiant et parfumé des solitudes.

Il y a donc encore, il y aura toujours de la poésie, du drame, un puissant intérêt, un charme inexprimable dans ces réminiscences du berceau de l'humanité! En puisant à cette source inépuisable, en se plongeant dans cette piscine salutaire, nos jeunes écrivains, avant de s'élancer dans des régions inconnues, peuvent y désaltérer cette soif ardente d'émotion et de nouveauté qui les tourmente et se laver des souillures contractées dans les voies fangeuses de la littérature quotidienne.

C'est pourquoi nous avons appelé l'attention de nos lecteurs sur une œuvre qui, malgré ses imperfections, témoigne de généreux efforts, de sérieuses études et d'un talent qui, mûri par l'expérience, encouragé par les conseils et les suffrages d'une critique bienveillante, prendra place dans cette petite phalange d'élite, vouée encore aux nobles travaux et aux religieuses inspirations.

LUDOVIC GUYOT.

HARMONIE DE LA RELIGION ET DE L'INTELLIGENCE HUMAINE.

EXPOSITION ET ENCHAINEMENT DU DOGME CATHOLIQUE,

PAR M. PAUVERT,
Supérieur du petit séminaire de Montmorillon, chanoine honoraire de Poitiers [1].

Avant d'être supérieur du petit-séminaire de Montmorillon, M. l'abbé Pauvert était chargé de donner l'instruction religieuse aux élèves du collége de Poitiers. Pour l'accomplissement d'une mission qui plaisait à son zèle, M. Pauvert développa, dans une suite de *Conférences*, les grandes vérités de la foi, et telle est l'origine du livre qu'il publie aujourd'hui, livre remarquable et digne, sous bien des rapports, de fixer l'attention.

Laissons l'auteur nous expliquer lui-même comment il a considéré son sujet : « L'homme, dit-il, est un être intelligent, aimant, so- » cial. La religion véritable doit répondre à ce triple besoin de » l'homme; elle doit éclairer l'esprit, guider le cœur, enseigner à » l'homme ses rapports avec ses semblables. En un mot, harmonie » de la religion avec l'intelligence, avec le cœur, avec la société, » telles furent les trois grandes divisions de mon travail.

» 1° J'établis que la religion catholique, apostolique et romaine, » est la seule qui ait droit d'imposer sa croyance, parce que seule » elle donne les preuves de sa mission; seule elle possède un mode » d'enseignement qui correspond au besoin de toutes les intelli- » gences; seule, enfin, elle enseigne des vérités complètes, enchaî- » nées, qui ne se contredisent pas entre elles. La première subdi- » vision renferme donc « la preuve historique ou le miracle; la se- » conde la question de l'Église et du mode d'enseignement; la troi- » sième l'exposition suivie et raisonnée du dogme catholique. C'est » cette troisième subdivision seulement que je livre au public.

» 2° La religion doit aussi diriger le cœur, et je prétends que la » morale catholique est la seule légitime, car elle s'appuie sur une » idée qui est vraie, puisqu'elle découle du dogme; elle est possible » dans la pratique, au moyen des secours surnaturels; elle possède » une sanction énergique. Toute morale qui ne peut pas se prouver, » qui ne peut pas se pratiquer, qui ne peut pas offrir un rempart » contre les passions qui la violent, est par cela même une morale » fausse. Or, prenez les préceptes des sages et ceux que les sectes

[1] 2 vol.; Poitiers, Oudin, imprimeur-libraire; Paris, Gaume frères, rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, 5.

» religieuses donnent à leurs adeptes, ils ont toujours un ou plusieurs » de ces caractères de fausseté.

» 3° Enfin, la religion doit diriger les masses comme elle dirige les » individus. En effet, l'homme étant un être raisonnable, les actions » humaines, et par suite les phases et les révolutions d'un empire, » ont toujours pour cause une idée vraie ou fausse. Je trouve dans » l'homme trois éléments : l'élément matériel, l'élément spirituel, » l'élément surnaturel et divin, donné en vertu du sang de Jésus-» Christ. Or, le principe matériel, quand il prédomine, tue les so-» ciétés ; l'élément spirituel, abandonné à sa propre énergie, faillit » presque toujours : un peuple ne peut donc avoir une vie florissante » et durable que par l'insertion du principe surnaturel. Parcourant » les religions et les peuples, je cherche à démêler quel principe ils » ont laissé prévaloir, et je trouve que les peuples qui n'étaient pas » chrétiens n'ont subsisté que par une idée qui est renfermée dans » le dogme catholique ; mais chez eux elle se trouve alliée à quel-» que autre idée funeste qui devait prévaloir et étouffer la première, » tandis que dans la religion chrétienne elle est épurée et sans al-» liage. Une nation réellement chrétienne est donc la seule qui pos-» sède un principe de vie impérissable et immortel.

» Tel est le travail que je me propose de livrer successivement au » public, si ce premier ouvrage est jugé utile. »

M. Pauvert indique ensuite les motifs qui l'ont déterminé à faire paraître d'abord la troisième subdivision de la première partie, c'est-à-dire l'exposition du dogme catholique, tandis qu'il eût pu sembler plus logique de commencer par la preuve et par le mode d'enseignement. Nous citons encore : « Cette inversion, car c'en est » une, tient à des considérations personnelles à l'auteur.

» Ignoré de tous, il est assez difficile de se faire jour et de se frayer » un passage. Il faut donc commencer sa carrière par un ouvrage » utile et qui corresponde au besoin des lecteurs. Or, n'est-il pas » vrai que la question des preuves et des miracles, quoique négli-» gée dans certains détails, est traitée d'une manière convaincante » par les apologistes qui nous ont précédé? La question de l'Église » a été travaillée par le génie infatigable de Bossuet. Mais l'expo-» sition détaillée, méthodique, raisonnée et approfondie du dogme » dans son ensemble ne se trouve dans aucun ouvrage français. Il » faut nécessairement recourir aux sources, c'est-à-dire aux écrits » des Pères et des scolastiques, travail pénible que tous n'ont pas » le loisir d'entreprendre. »

On connait la pensée et le but du livre ; voyons maintenant l'exécution.

La première *Conférence* (car M. Pauvert a conservé la forme donnée dès le principe à son enseignement) a pour objet *Dieu, dans sa*

nature et dans ses personnes. M. Pauvert rappelle et développe cette pensée, que, lorsqu'il s'agit de Dieu, il faut rechercher ce qu'il y a de plus noble, de plus grand parmi les attributs et les qualités des êtres connus, et dire ensuite : Ce n'est là qu'une image incomplète et grossière ; ce n'est là qu'une idée faible et décolorée de Dieu !... L'Écriture-Sainte nous signale les sublimités ineffables du souverain Maître ; elle nous le montre éternel, infini, unique, immuable, concentrant en lui toutes les perfections. Mais voilà que l'Évangile est venu, et un soleil de vérité a lui sur le monde.

Le divin mystère de la Trinité inspire à M. l'abbé Pauvert de belles et substantielles pages. Marchant sur les traces des docteurs catholiques, s'appuyant de leurs idées et de leurs paroles, M. Pauvert expose ce dogme fondamental avec les sentiments de foi, de respect et de pieuse réserve qu'il demande. L'auteur réfute les vaines objections de l'orgueil humain et d'une trompeuse philosophie. « Oui, » mon Dieu, s'écrie-t-il par un de ces mouvements qui lui sont familiers et qui donnent à son style beaucoup de chaleur, vos mystères terrassent ma raison, mais ils ne l'humilient pas ! Que mon » âme s'élance vers vous ! qu'elle regarde le monde, qu'elle se contemple elle-même : partout la Trinité laisse percer ses brillants » rayons ! Astre infini, j'incline ma paupière devant les torrents de » feux que vous faites pleuvoir ! Moins beau, je vous verrais mieux ! » Un jour, un jour mes yeux fortifiés vous contempleront face à face ! »

Quelques lignes plus loin M. Pauvert ajoute : « Chose admirable ! » ces mystères, qui semblent couvrir de ténèbres l'intelligence de » l'homme et lui fermer l'accès de l'infini, ont au contraire rendu » l'idée de Dieu plus facile et plus radieuse : car, l'impie est bien » forcé de le reconnaître, depuis la révélation de la Trinité, l'idée » de Dieu n'a-t-elle pas été plus pure, plus philosophique, plus active surtout, même chez les Barbares ignorants du moyen âge, » qu'elle ne le fut au siècle de Périclès et d'Auguste ? D'où vient ce » prodige ? Ah ! c'est qu'Emmanuel, ou le Dieu avec nous, est venu » raconter à ses disciples ce que personne n'a vu et ce qu'il a vu, » lui, dans le sein de son Père ; initiant l'homme à la science des » anges, il a mis sur ses lèvres l'hymne que le séraphin seul répétait dans le ciel : *Saint, saint, saint, est le Seigneur Dieu des armées ! tout l'univers est rempli de sa gloire !* »

Les conférences qui suivent traitent des œuvres de Dieu ou de la création. M. l'abbé Pauvert passe en revue les divers systèmes philosophiques touchant l'existence du monde, et il les classe ainsi : les uns ne reconnaissent qu'une seule substance, ce qui équivaut à croire à un mouvement sans moteur, à des combinaisons sans cause, à un ordre sans intelligence ; les autres admettent deux substances, sans cependant admettre la création. M. Pauvert fait ren-

trer dans ces deux catégories le matérialisme, l'athéisme et le panthéisme, les théories de Platon, celles de Pythagore, les conceptions mystiques et monstrueusement enthousiastes du génie oriental. Tout cela est expliqué avec beaucoup de netteté et de savoir.

Le catholicisme enseigne la *création*, « c'est-à-dire (nous nous ser- « vons des expressions de M. Pauvert) l'être succédant au néant, » l'existence donnée aux esprits et aux corps par la volonté sage, » mais libre, d'un être infini qui pouvait la communiquer dans un » degré plus ou moins parfait ou ne pas la communiquer, suivant » qu'il le jugerait à propos pour sa gloire et l'exécution de ses des- « seins. » L'auteur reproduit quelques traits de la narration sublime de Moïse; il répond victorieusement à une objection des prétendus sages, en démontrant que le fait de la création n'implique nullement un changement de pensée de la part de Dieu; enfin, il prouve que ce dogme magnifique de la création est mille fois plus rationnel, dans ses mytérieuses profondeurs, que les systèmes antichrétiens. M. Pauvert combat corps à corps toutes les folies, toutes les impostures, vieilles ou nouvelles. Nous avons remarqué une énergique réfutation du panthéisme moderne. Il est facile de voir que M. Pauvert a attentivement étudié ces tristes égarements de l'intelligence, pour mieux les attaquer et mieux les confondre.

Après s'être occupé de la *création des anges* et avoir donné quelques notions générales sur la *matière* et ses propriétés, M. l'abbé Pauvert aborde les détails de l'*œuvre des six jours*. Le récit de la Genèse lui sert de point de départ et devient le texte de développements pleins d'érudition et d'intérêt. Toutefois, quelque variété de connaissances qu'ait déployée l'auteur, quelque attrait de curiosité que puissent offrir les théories des savants et les recherches des géologues, il nous a semblé que cette partie du travail de M. Pauvert avait reçu trop d'extension relativement au reste du livre.

Est-il besoin de dire que l'*homme* a été, pour M. l'abbé Pauvert, le sujet de profondes méditations? Nous nous bornerons à détacher de la dixième conférence le morceau suivant, qu'on nous saura gré de reproduire : « Il n'y a pas d'intelligence : tel est le symbole de » quelques incrédules qui ont surtout étudié les phénomènes visi- » bles. Il n'y a pas de corps : tel est le symbole de quelques rêveurs » qui se sont perdus dans les spéculations métaphysiques. Lequel » de ces deux systèmes est le plus éloigné de la vérité ? Tous deux » également, car, si vous niez l'union de ces deux substances, c'est- » à-dire ce qui est véritablement un mystère, vous pouvez à bon droit » choisir entre les deux erreurs et les appuyer sur des raisons éga- » lement spécieuses.

» Le matérialiste suit cette propension instinctive que nous avons » tous à croire le témoignage de nos sens, et dit : Je suis sûr que les

» corps existent. L'idéaliste, au contraire, croit que l'on ne peut » pas donner une raison démonstrative de la matière à celui qui en » nie l'existence, tandis que la pensée existe forcément ; que la pen- » sée nie son existence, qu'elle l'affirme ou qu'elle en doute, ce » doute, cette affirmation, cette négation est toujours une pensée, » en sorte que la pensée renaît sous le doute et sous la négation qui » la mutile. La pensée, dit-il, est donc la seule chose prouvée, la » seule existante, et tous ces corps, toutes ces sensations ne sont » qu'une perception de la pensée qui se modifie. Il faut bien le dire » ici pour les jeunes gens qui seraient jamais tentés de croire au ma- » térialisme, il est plus facile de nier le corps que de nier l'âme, et, » s'il pouvait y avoir un « degré entre ces deux erreurs, je ne ba- » lancerais pas à dire que l'une est plus rationnelle que l'autre : » car, si vous me niez la pensée, je la prouve par votre négation » même ; mais, si je vous nie l'existence de la matière, jamais vous » n'en donnerez une preuve intrinsèque. Il faudrait alors implorer » une autorité étrangère, le témoignage des hommes et surtout » l'existence de Dieu. Vous aurez beau me dire : Je sens la matière; » donc elle existe. Pas du tout, vous répondrai-je ; votre âme a des » perceptions : donc votre âme existe ; mais vous ne pouvez pas en » conclure que ces perceptions soient conformes à la réalité. C'est » la réflexion d'un naturaliste célèbre qui admettait la spiritualité » de l'âme : Le matérialisme, disait Cuvier, est une hypothèse d'au- » tant plus hasardée, qu'on ne peut pas prouver l'existence de la » matière. » Je vous fais ces réflexions pour vous montrer que les » erreurs se valent, et qu'une fois sorties de la vérité, les doctrines » diamétralement opposées sont également admissibles, parce » qu'elles sont également éloignées du centre.

» L'esprit existe, la matière existe aussi, et l'union de ces deux » substances constitue l'homme. L'homme est donc une intelligence » unie à des organes. C'est un animal raisonnable, comme le di- » saient les anciens philosophes, définition qui n'est pas la plus » moderne, mais qui est encore la meilleure. »

L'œuvre des six jours est accomplie ; le monde est sorti du néant ; la sagesse et la bonté de Dieu veilleront à sa conservation. M. l'abbé Pauvert parle de l'*action de Dieu sur les créatures ;* il bénit cette *Providence*, dont la philosophie païenne elle-même avait eu l'idée, et que le catholicisme nous fait comprendre et nous fait adorer. Ainsi que l'explique M. Pauvert, le plan général de la Providence consiste dans la fin que Dieu a en vue, dans la variété des moyens pour l'obtenir, dans l'harmonie et l'accord de ces moyens, qui tendent tous à un seul but. Ce but, quel est-il? « L'intelligence suprême » est infinie, dit M. Pauvert : infini est donc le but qu'elle se pro- » pose, et Dieu seul est la fin de Dieu. Le mouvement imprimé au

» monde par la création et continué par la Providence a donc Dieu » pour terme, et c'est vers Dieu que gravitent toutes les créatures. »

Ici vient se placer la question de l'*origine du mal*, question qui, on le sait, a été l'objet d'opinions fort contradictoires. Deux théories également fausses ont été mises en avant. Suivant la première, le mal n'existe pas; la moralité d'un fait ou d'un sentiment dépend uniquement de certaines idées reçues, qui ne reposent sur rien et qui varient selon les peuples et les besoins des individus. Suivant la seconde, le mal est quelque chose qui a son principe, son activité et sa puissance absolument séparés du bien; le bien et le mal subsistent ensemble, indestructibles l'un et l'autre, à l'état d'antagonisme perpétuel et de lutte interminable.

M. Pauvert fait observer avec raison que, si les deux systèmes sont contraires et s'excluent mutuellement dans l'ordre de l'intelligence, ils sont identiques aux yeux des passions. « Le mal n'est » rien, dit-il : donc tout m'est permis, et ma volonté peut, à son » gré, tout choisir et tout faire. — Le mal est un dieu fatal et tout- » puissant comme le bien; tous deux composent mon être. Quand » je fais le bien, j'obéis à Dieu; quand je fais le mal, c'est un Dieu » qui me commande encore : ma volonté doit donc se satisfaire en » tout, fournir à chacun la part qu'il revendique. Théories mons- » trueuses où le manichéen et l'athée sont à une distance infinie » pour l'esprit, mais où leurs volontés mauvaises s'embrassent et » se confondent! »

Arrivé à l'exposition des doctrines catholiques sur cette matière, l'auteur continue ainsi : « Le mal existe, c'est vrai; mais il n'est » pas Dieu, il ne vient pas de Dieu : il est fini et borné dans sa puis- » sance comme dans ses effets, ou, pour me servir des termes de » la théologie, le mal existe comme privation du bien, mais non » pas comme substance absolue et indépendante. Le bien infini ou » Dieu n'admet point le mal; mais le bien fini et borné, la créa- » ture, peut être sujette au mal, qui la déprave. Le mal n'existe » donc point, ne se conçoit donc point par lui-même; il ne peut » exister et se concevoir que par l'existence du bien, dont il est la » privation et la perte, tandis que le bien absolu se conçoit sans » mélange d'aucun mal. »

Cette distinction, qui, au premier abord et pour des esprits irréfléchis, pourrait sembler avoir quelque chose de subtil, est cependant d'une extrême justesse et a une immense portée. M. Pauvert l'établit avec sa logique et son talent ordinaires. Poursuivant sa démonstration, il indique la double voie qui est ouverte à l'homme. Dieu doit être l'objet constant de nos désirs; le chemin qui conduit à lui est tout tracé. Le mal consiste à ne pas chercher Dieu, à s'éloigner de Dieu; il consiste à abuser de la *liberté*. Nous sommes

libres, en effet, et notre liberté réside dans la faculté de choisir notre règle en Dieu ou en nous-mêmes.

La liberté humaine est le bien le plus précieux, une prérogative sublime et nécessaire; on a pourtant entendu des pécheurs la maudire : « Blasphémateurs des dons célestes, s'écrie M. Pauvert, que » prétendez-vous? que demandez-vous? Être Dieu? mais c'est ab- » surde. Être sans liberté comme la bête? mais c'est lâcheté abo- » minable... »

A propos de ce grand principe du libre arbitre, M. l'abbé Pauvert s'élève aux plus hautes considérations. Nous devons également mentionner d'une manière particulière ce qui a trait à *la chute de l'homme* et au *péché originel*.

La faute d'Adam nous avait perdus; le sang du divin Médiateur nous a sauvés. Nous étions morts par le péché; le Verbe fait chair nous a rendus à la vie. Deux conférences ont été consacrées par M. Pauvert au sublime mystère de la *Rédemption*. Dans la seconde, qui a pour titre *Jésus-Christ prêtre et victime*, on remarquera, entre autres excellentes pages, ce que l'auteur dit des *traditions des peuples sur la nécessité du sacrifice*.

Le livre se termine par un hommage à la Mère de Dieu, dont les perfections sont dignement exaltées, et par un discours sur *les effets de l'Incarnation et l'application des mérites*, dans lequel M. Pauvert s'occupe tour à tour des divers sacrements, qui épurent et sanctifient l'existence humaine. Cette matière si grave des sacrements ne nous paraît pas cependant avoir été suffisamment développée. Nous aurions en outre désiré une conférence spéciale touchant la vie future.

D'autres critiques de détail sont sans doute possibles; mais c'est l'ensemble qu'il faut apprécier. Nous dirons donc que l'ouvrage de M. l'abbé Pauvert est une bonne et solide production. On y trouve un rare savoir, une logique sûre, une haute portée *philosophique*, dans le sens vrai et chrétien du mot. L'enseignement y revêt une forme vive et saisissante qui donne à la pensée plus de force et de précision. Des travaux de ce genre sont destinés à faire beaucoup de bien et se recommandent à tous les lecteurs catholiques.

R. DE BELLEVAL.

DU CONGRÈS PÉNITENTIAIRE DE FRANCFORT-SUR-MEIN.

DU SYSTÈME CELLULAIRE DANS LES PRISONS.

Divers journaux ont rendu compte dans le temps des détails de ce congrès, où assistaient des hommes notables des divers pays de

l'Europe. Notre intention n'est pas de rappeler les incidents et les discussions de cette réunion, mais d'en apprécier la portée au point de vue religieux et social.

Dans d'autres temps, il y avait des congrès, qu'on appelait *Conciles* œcuméniques ou nationaux, où se débattaient tous les grands intérêts spirituels et temporels de l'humanité. Si les intérêts même temporels étaient réglés par le clergé, ce n'était pas, comme on l'a dit, par suite d'envahissements systématiques de sa part, c'était tout simplement parce qu'il était supérieur, par la science et les lumières, aux autres ordres de l'État. Les évêques et les abbés du moyen âge étaient plus avancés que les hommes gouvernementaux de leur temps; ils devaient donc être à la tête de toutes les réformes, soit religieuses, soit sociales, soit politiques.

Aujourd'hui, la science sociale et politique a été entièrement sécularisée, on l'a transférée entre les mains des laïques. Ceux-ci ont cherché à la séparer entièrement de l'ordre spirituel; ils l'ont soustraite à l'influence directe du clergé; quelques-uns sont allés plus loin, et ont voulu essayer si l'humanité ne pourrait pas se passer de religion; cette tentative du 18e siècle a été suivie de nos jours d'une réaction, timide peut-être, mais incontestable; on reconnaît que la religion est un rouage dont nulle société ne peut se passer, et qui doit venir au secours des réformes matérielles ou politiques accomplies par le pouvoir, pour les compléter et les vivifier.

Dans cet état de choses, que nous ne louons ni ne critiquons, mais que nous constatons, le Christianisme doit donc avoir des représentants spéciaux, afin de dire son mot au sujet de ces réformes, et cela par deux raisons.

La première, c'est que le pouvoir séculier, en se séparant complétement du pouvoir spirituel, s'est rendu incompétent pour décider par lui-même de ce qui est du ressort de ce dernier; il doit donc appeler et écouter avec déférence les organes naturels de l'Église, c'est-à-dire le clergé, quand il a besoin de son concours.

La seconde, c'est que le Christianisme manquerait à sa mission s'il ne se tenait pas au courant de toutes les tentatives d'amélioration faites en faveur de l'humanité, et s'il ne cherchait pas à les seconder de toute son influence. Voilà son rôle actuel, à défaut de celui de l'initiative qu'il n'a plus.

Or, parmi les réformes que propose la politique séculière de no-

tre siècle, il en est une qui est issue du Christianisme [1], qui se rattache à lui, et qui resterait stérile sans lui, c'est l'introduction du système cellulaire dans les prisons.

Les publicistes qui ont voulu transporter dans l'ordre civil cette vieille institution de l'Église, ont presque tous compris qu'il fallait demander à l'Église elle-même des lumières et un concours actif, pour féconder le germe de cette immense et utile réforme.

Aussi on devait s'attendre à trouver dans un congrès pénitentiaire des délégués particuliers du Christianisme, et il en a été ainsi.

Le clergé catholique y était représenté par le respectable M. Muller, curé d'Offenbourg, et par M. Laroque, connu par ses éloquentes et fructueuses prédications au bagne de Rochefort.

La Rome protestante, Genève, y avait envoyé un homme distingué, M. le pasteur Ferrières; Strasbourg, M. le pasteur Brawnwald : il y avait encore plusieurs pasteurs allemands et un quaker hollandais. Quant au clergé anglican, quoiqu'il n'eût pas de représentant direct, on pouvait regarder comme tel le vénérable M. Roussel, qui, si nous ne nous trompons, a été plusieurs années dans le ministère évangélique, avant de devenir directeur de la prison de Pentouville.

Au nom du clergé français [2], M. Laroque a déclaré qu'il était partisan du régime cellulaire, puisque ce régime était destiné à prévenir la corruption des détenus et à favoriser leur amendement moral. Mais il veut que par des dispositions architecturales bien entendues, on rende ce système compatible avec l'exercice *complet* du culte; par conséquent, il faut qu'on ne rende impossible ni la prédication en commun, ni la *communion* [3]. Ainsi, qu'il n'y ait point de vide glacial sous la chaire, que les auditeurs soient placés en demi-cercle devant le prédicateur et non par derrière, que chacun puisse à son tour venir communier aux pieds de l'autel, voilà quelles sont les exigences du culte catholique.

[1] C'est ce que reconnait un publiciste en qui s'est personnifié en quelque sorte le système pénitentiaire, M. Moreau-Christophe, envoyé par le gouvernement au congrès de Francfort.

[2] L'opinion exprimée sur ce point par M. l'abbé Laroque est celle de Mgr l'archevêque de Bordeaux, qui a particulièrement étudié cette question, et qui passe pour l'un des prélats les plus distingués de France.

[3] Ce problème architectural est encore à résoudre, quoi qu'on ait pu dire sur ce point.

M. l'abbé Laroque a surtout retracé avec talent les avantages que la prédication en commun a sur les exhortations individuelles, l'espèce d'entraînement, de communication électrique qui s'établit entre l'orateur et les auditeurs, etc. Tout son discours a obtenu l'assentiment prononcé d'une grande portion du congrès, et, en particulier, des pasteurs protestants.

M. Moreau-Christophe a trouvé que les exigences de M. l'abbé Laroque étaient exorbitantes et exagérées; il a été jusqu'à insinuer que la prédication en commun n'était pas une partie essentielle du culte, *pas plus* que les processions et toutes les cérémonies publiques auxquelles le catholique en liberté fait bien de s'associer, mais qui peuvent et doivent être interdites au catholique détenu.

L'abbé Laroque a répliqué, et répliqué avec succès.

Cependant on ne lui a donné qu'une satisfaction peut-être incomplète dans cette portion de la rédaction des résolutions du congrès : « L'emprisonnement individuel sera appliqué aux condamnés en gé-» néral, avec les aggravations ou les adoucissements commandées » par la nature des offenses et des condamnations, l'individualité » et la conduite des prisonniers, de manière que chaque détenu soit » occupé à un travail utile, qu'il jouisse chaque jour de l'exercice » en plein air, qu'il participe au bénéfice de l'instruction religieuse, » morale et scolaire, et aux exercices du culte, et qu'il reçoive » régulièrement les visites du ministre de son culte, du directeur, » du médecin et des membres des commissions de surveillance et » de patronage, indépendamment des autres visites qui pourront » être autorisées par les réglements. »

Du reste, sous le rapport religieux, il a été d'un très-bon effet de voir l'un des organes du clergé catholique seconder cette réforme pénitentiaire, si heureusement empruntée à l'Église, à la condition qu'on l'appuierait sur la base qui seule pourrait la rendre solide et efficace, l'enseignement et la pratique de la religion. C'est répondre d'une manière victorieuse aux sophismes de ces socialistes novateurs, qui prétendent que l'Église et ses ministres restent en arrière de tous les progrès sociaux, et deviennent totalement étrangers aux mouvements de l'humanité.

Un autre congrès doit avoir lieu en 1847 à Bruxelles; on y recueillera de nouveau les témoignages de l'Europe au sujet du système cellulaire dans les prisons. On y continuera les discussions relatives à cette réforme, et on reviendra d'une manière spéciale sur la question d'architecture; puis on parlera de l'organisation du pa-

tronage pour les détenus libérés, des maisons d'asile pour les jeunes détenus et des colonies agricoles; enfin, des changements à introduire dans les législations criminelles, envisagées comme corollaires indispensables de la réforme pénitentiaire.

Cette dernière question a déjà été effleurée dans le congrès de 1846. Un ancien magistrat français bien connu de nos lecteurs, M. Albert Du Boys [1], a soutenu qu'il fallait conserver l'échelle de la pénalité actuellement existante, ou du moins créer des degrés de punition qui y correspondissent autant que possible; il a tâché de prémunir le congrès contre une philanthropie et une indulgence poussées à l'excès, qui désarmeraient la société, et n'offriraient aux honnêtes gens qu'une protection insuffisante.

Le congrès prochain amènera sans doute un plus grand nombre de prêtres français qu'il n'y en avait au congrès de Francfort. Les aumôniers de prisons, les directeurs de colonies agricoles, tels que l'abbé Fysiaux de Marseille, pourraient éclairer de vives lumières les questions qui doivent y être traitées. Dans un temps où tout ce qui ne se montre pas sur la scène est censé se retirer de la vie publique et renoncer à toute action sur les choses de ce monde, il est plus essentiel que jamais que les organes de la religion catholique fassent acte de présence partout où on cherche à opérer une réforme sociale, à accomplir un grand acte de charité. Si l'Église n'est plus, comme au moyen âge, le foyer exclusif des lumières, elle doit cependant les faire rayonner sur tout le monde, et en diriger sagement l'emploi pour qu'elles éclairent sans incendier.

Aussi, au congrès de Francfort, nous avons vu avec plaisir un prêtre français se placer, non pas en dehors, mais à la tête des hommes religieux de toutes les sectes du christianisme, pour réclamer en faveur des détenus l'exercice complet de leur culte. Je ne sais, mais j'aime à penser qu'il y a peut-être dans ces congrès européens un germe de réunion entre nous et nos frères séparés. C'est sur un terrain neutre et fécondé par le christianisme que nous nous rencontrerons avec eux; profitons de ces occasions pour nous faire connaître à ces hommes égarés, et la plus grande partie de leurs préjugés tombera; montrons-nous dignes de marcher à leur tête, et beaucoup d'entre eux nous suivront. ***

[1] Auteur de l'*Histoire du Droit criminel chez les nations de l'antiquité*, dont une partie avait paru sous la forme de cours dans *l'Université Catholique*.

PRIMAUTÉ DE SAINT PIERRE, prouvée 1° par la Philologie, et 2° par l'Exégèse. — Explication du passage de saint Matthieu, XVI, 18.

I. *Tu es Petrus, et super hanc petram*... Jésus-Christ avait dit autrefois au même Simon fils de Jean : « *Tu vocaberis Cephas :* tu seras appelé *Céphas* [1]. » Il en donne aujourd'hui la raison. Le mot chaldéen *ceph* ou *cepha*, qui signifie une *roche*, une *pierre*, est rendu en grec par πέτρα, *petra*, qui signifie la même chose, et dont on a fait Πέτρος, *Petrus*, parce que ce mot devenait un nom propre d'homme. Ainsi le texte : *Tu es Petrus, et super hanc petram*, conféré avec cet autre : *Tu vocaberis Cephas*, est comme s'il portait littéralement : *Tu es Cephas, et super hanc cepham : Tu es une pierre, et sur cette pierre*... Le mot *ceph* en devenant un nom d'homme, n'a pu être exprimé en grec qu'en *masculinisant* le mot πέτρα qui lui répond ; voilà pourquoi on a fait Πέτρος, *Petrus*. Dans la première partie du texte de saint Matthieu, en grec et en latin : *Tu es Petrus*, le genre masculin est exprimé ; mais dans la seconde : *Super hanc petram*, le féminin est conservé. Ce changement de genre n'existe pas dans les traductions en langues orientales, chaldéenne, syriaque, arabe, etc. On doit convenir que Notre-Seigneur employa le même mot *Cepha* dans l'un et dans l'autre cas, puisqu'il s'exprimait en syro-chaldéen. *Petrus* et *petra* sont donc le même mot, le même nom, et ce nom n'est donné qu'à un, à Simon fils de Jean ; et notre texte est semblable à celui-ci : *Tu es Pierre, et sur toi*..., lequel est le même que cet autre déjà énoncé : *Tu es une pierre, et sur cette pierre*...

Mais quelle est la qualité de cette pierre, et à quoi cette pierre est-elle destinée ? La suite nous l'apprend. *Et sur cette pierre*, dit Jésus-Christ, *je bâtirai mon Église :* pierre *fondamentale ;* par conséquent, pierre sans laquelle l'édifice ne pourrait être bâti. L'Église est en effet comparée à un édifice et appelée Maison [2]. Veut-on que l'Église soit un édifice établi par Jésus-Christ ? Je le veux aussi avec l'Apôtre [3], car Jésus-Christ est aussi appelé une *pierre* [4], comme l'Apôtre le dit lui-même [5] ; il est la première pierre, la pierre angulaire. Mais à un édifice perpétuellement visible, il fallait un fondement perpétuellement visible, et Jésus-Christ devait retourner vers son père [6]. Ce divin Sauveur choisit donc Simon fils de Jean pour être ce fondement secondaire ; et c'est afin qu'il fût reconnu pour tel, qu'il lui donna un nom qu'il avait lui-même, et qui convenait mieux qu'aucun autre à celui qu'il mettait en sa place.

Sous l'idée d'un édifice matériel bâti sur un fondement solide, Jésus-Christ exprime métaphoriquement l'aggrégation des hommes dont sera construit l'édifice moral qu'il appelle son Église. Or, de même qu'une maison matérielle ne peut être supposée exister sans fondement, de même une maison morale, c'est-à-dire l'ensemble des membres de la famille, ne peut être supposée sans son chef. Ainsi le chef est à la maison morale ce que le fondement est à la maison matérielle. Nous venons de voir que *Céphas* ou *Pierre* est ce fondement pour l'*Église* ou la *Maison* de *Dieu ;* il en est aussi le chef. En effet, son nom de *Céphas* le montre assez clairement par les mots dont il est l'étymologie : le mot *ceph* ou *cepha*, qui s'écrit *keph* ou *kepha*, et qui signifie

[1] *Joan.*, I, 42. — [2] *Is.*, II, 3 ; LX, 7 ; *Bar.*, III, 24 ; *Eccli.*, LI, 31 ; *Luc.*, I, 32 ; I *Tim.*, III, 15 ; *Heb.*, III, 2-6 ; X, 21 ; I *Petr.*, II, 5 ; IV, 17. — [3] I *Cor.*, III, 11. — [4] *Ps.* CXVII, 22 ; *Is.*, XXVIII, 16 ; *Dan.*, II, 34, 35, 45 ; *Zac.*, III, 8, 9 ; *Matt.*, XXI, 42 et alibi. — [5] *Rom.*, IX, 32. 33 ; *Eph.*, II, 20. — [6] *Joan.*, XVI, 10.

la roche, sans laquelle on ne pourrait bâtir un peu solidement, a donné aux Grecs le mot *kephalè*, *la tête*, sans laquelle le corps est comme s'il n'était pas, et c'est à ce même mot que remonte notre mot français *chef*.

II. Si on veut rechercher pourquoi le Sauveur changea le nom de *Simon* en celui de *Pierre*, on arrivera au même but : la primauté absolue non séparée de Pierre, sa souveraineté exclusive. L'Orient avait un usage dont l'Occident a offert des exemples ; il consistait à donner un nouveau nom à ceux qui s'étaient distingués par des mérites personnels, par des actions glorieuses, des services fidèles, des succès éclatants ; c'était souvent le signe d'une récompense accordée, la marque d'un changement dans la destinée ; c'était l'époque où commençait une position ou une vie nouvelle. C'est de là que vient dans les ordres religieux d'hommes et de femmes l'usage de donner un nouveau nom à ceux qui entrent dans ces ordres. L'Écriture nous apprend que Dieu changea le nom d'*Abram*, qui signifie *père élevé*, en celui d'*Abraham*, qui veut dire *père élevé de la multitude, parce que*, lui dit-il [1], *je t'ai établi le* PÈRE *d'une multitude de nations.*

Qui contesterait à Abraham la qualité de chef absolu, exclusif des nations issues de lui ? Il y a entre le pontife des peuples chrétiens et le patriarche des peuples abrahamiques des analogies remarquables. Le Dieu qui parlait à Abram ou à Abraham, et le Dieu qui parlait à Simon ou à Pierre sont le même Dieu. C'est Jésus-Christ avant et après son incarnation. Parlant à Abraham, le divin Sauveur prélude à la rédemption, il l'annonce, la figure, la prépare, et quand il parle à Pierre il l'accomplit par le moyen qu'il lui donne d'appliquer perpétuellement les fruits de son sacrifice ; en d'autres termes, dans la première circonstance, il prélude à l'établissement de l'Église, et dans la dernière il en pose le fondement.

C'est à cause de la foi qu'avaient Abram et Simon que Dieu fit à chacun d'eux une magnifique promesse.

Avant que la foi d'Abram fût mise à l'épreuve, Dieu lui dit : *Tu t'appelleras Abraham* [2]; de même avant que celle de Simon fût éprouvée, Dieu lui dit : *Tu t'appelleras Céphas* [3].

Lorsque la foi du patriarche fut éprouvée [4], Dieu lui tint sa promesse, plus en lui conservant son fils qu'il ne l'avait fait en le lui donnant ; et c'est alors qu'il mérite vraiment d'être appelé *Abraham*. C'est aussi lorsque la foi de Simon fut éprouvée [5] que Dieu remplit à son égard la promesse qu'il lui avait faite, et c'est alors qu'il fut appelé *Pierre*.

De même que le nom d'*Abraham*, signifiant *père élevé de la multitude*, renferme la chose promise [6]; de même le nom de *Céphas*, qui signifie la *pierre fondamentale*, exprime aussi la chose promise.

Abram et Simon eurent leur nom changés pour la même raison : le premier parce qu'il devait être *source*, le second parce qu'il devait être *fondement* ; c'est-à-dire parce que tous deux devaient être *chefs*.

Ces analogies sont réelles, positives, frappantes, et produisent cette conséquence nécessaire, savoir : Simon est le *Céphas*, le *chef* des peuples chrétiens au moins au même titre qu'Abram est le *père* des peuples issus de lui.

Comme l'autorité suprême réside dans le seul Abraham, de même elle réside dans le seul Céphas : cela est aussi vrai de ce dernier que du premier, et il n'est personne de sens qui osât le contester.

A.-F. JAMES.

[1] *Gen.*, XVII, 5. — [2] Ibid. — [3] *Joan.*, I, 42. — [4] *Gen.*, XXII, 12. — [5] *Matt.*, XVI, 15-17. — [6] Conf., *Gen.*, XXII, 17, 18, et XVII, 5-8.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

NUMÉRO 14. — FÉVRIER 1847.

Enseignement catholique.

DE LA PAPAUTÉ

CONSIDÉRÉE DANS SES ATTRIBUTS ET SES EMBLÈMES[1].

Les trois principales basiliques de Rome chrétienne forment, comme nous l'avons dit, par leur situation respective, un triangle qui enferme entre ses lignes la plus grande partie de l'espace que la ville occupait à l'époque où ces églises ont été érigées. Vers l'occident, la basilique de Saint-Pierre; elle s'élève sur le lieu même du martyre de cet apôtre, suivant le sentiment de beaucoup d'antiquaires, ou du moins à une distance peu considérable du mont Janicule, sur lequel, d'après l'opinion d'autres savants, le Prince des apôtres a consommé son sacrifice; au midi, la basilique de Saint-Paul, qu'une petite colline sépare du vallon des Eaux Salviennes, avec lesquelles s'est mêlé le sang de ce second fondateur de la ville sainte; à l'orient, la basilique de Latran, où resplendit la mémoire du disciple bien-aimé; elle a d'ailleurs dans son voisinage et dans sa dépendance l'église et l'oratoire de Saint-Jean devant la Porte-Latine, bâtis à l'endroit même où cet apôtre a goûté le martyre sans obtenir la mort, suivant une tradition qui existait déjà au second siècle. Les saints personnages dont les trois principales basiliques de Rome rappellent le nom, les souffrances et les œuvres, présentent, dans leur réunion, quelque chose de

[1] Ce travail est extrait du 2e volume de l'*Esquisse de Rome chrétienne*, qui, comme nous l'avons dit, est sous presse. C'est le commencement de ce volume, et il montre fort bien le plan des sujets qui y seront développés. On y trouvera tout le charme et toute la profondeur du talent de M. l'abbé Gerbet. Nous espérons pouvoir en mettre bientôt encore quelques autres extraits sous les yeux des lecteurs de l'*Université Catholique*. (Le Directeur.)



mystérieux. Pierre a reçu les clefs : elles sont le symbole de la puissance; l'autorité, le pouvoir est le caractère qui éclate en lui [1]. Ce Prince des apôtres correspond spécialement à la première personne de la Trinité, le Père, duquel émane toute puissance dans le ciel et sur la terre. Paul, que le *fleuve de la science divine a inondé*, est le docteur des nations, le prédicateur de la vérité, le grand propagateur de la lumière ou du Verbe divin [2]. Saint Jean est le disciple bien-aimé : il a puisé sa science dans le cœur du Sauveur, sur lequel il s'est reposé : tout ce qu'il dit est amour [3]. Le nom de la charité se confond avec le sien. Cet apôtre représente particulièrement l'Esprit saint, l'amour infini. Je sais qu'on a souvent cherché à saisir, par des rapprochements forcés ou imaginaires, quelques corrélations analogues à celles que nous remarquons en ce moment; mais il semble que celle-ci n'a rien de factice et qu'elle se présente d'elle-même. Pierre, Paul et Jean forment donc, dans le sein du collége apostolique, un groupe à part, un glorieux Ternaire, dans lequel éclate d'une manière éminente l'image de la Trinité divine. Or il se trouve que, bien qu'ils aient été long-temps séparés l'un de l'autre par leurs courses évangéliques, la Providence leur a donné rendez-vous au pied du Capitole, pour qu'ils déposassent sur le berceau de Rome chrétienne la triple couronne de leur martyre [4]. Sans attribuer à ce

[1] Cui potestas tradita
Aperire terris cœlum, apertum claudere.
Brev. Rom., hymn. 29 jun.

In te potestas clavium, Petre, eminet.
Brev. Paris., hymn., 29 jun.

[2] Prædicator veritatis in universo mundo. *Brev. Rom.,* offic. 30 jun.
Te, Paule, flumen irrigat scientiæ.
Brev. Paris., hym. 29 jun.

Doctor mitteris;
Arcana profers tu Dei mysteria.
Ibid., 30 jun.

[3] Suprà pectus Domini recumbens, purissima doctrinarum fluenta potavit. S. Hieron., *Prolog. super Matth.*
Semper amans, semper amabilis,
... Quidquid faris, amor.
Brev. Paris., 27 dec.

[4] Ista quàm felix Ecclesia, cui totam doctrinam apostoli cum san–

concours de faits plus de signification qu'il n'en doit avoir, on peut dire au moins que les grandes basiliques romaines consacrées à ces trois apôtres forment un emblème plein de hautes pensées. Elles figurent très-bien la destinée providentielle d'une ville choisie pour être le centre du Christianisme par la puissance, la lumière et la charité.

Ceci nous conduit aux nouveaux points de vue sous lesquels nous voulions considérer les monuments de Rome chrétienne. Nous y avons étudié jusqu'ici, sous certains rapports généraux, les caractères d'unité, de perpétuité, d'universalité, qui constituent la forme essentielle de l'Église catholique, qui marquent les contours de la cité de Dieu et qui la distinguent déjà de tout ce qui n'est pas elle. Mais, pour embrasser son plan, il ne suffit pas de remarquer les lignes extérieures de sa divine architecture, il faut aussi examiner son organisation intérieure. Celle-ci comprend d'abord une puissance ou paternité suprême; secondement, une tradition d'enseignement qui perpétue les clartés primitives de sa révélation; troisièmement, une effusion d'amour qui descend de la croix. Plusieurs des observations que nous avons développées précédemment se rapportent déjà à ces trois aspects comme plusieurs des choses dont nous avons à parler rentrent dans les points de vue précédents : car, dans une pareille matière, les signes se croisent souvent, et parfois se confondent : l'unité du fond reparaît constamment dans la multiplicité des formes, et l'écrivain, embarrassé dans ses distinctions, se trouble de ce qui fait l'harmonie même du sujet qu'il traite. Résignés à ce magnifique inconvénient, nous allons chercher toutefois à faire ressortir chacun des trois aspects que nous venons d'indiquer. Occupons-nous d'abord du premier.

Au milieu des monuments que Rome chrétienne a produits de siècle en siècle, s'élève une institution, toujours ancienne et toujours jeune, qui a présidé à leur construction à chaque époque, qui a pourvu à leur entretien ou à leurs

guine suo profuderunt! ubi Petrus passioni Dominicæ adæquatur; ubi Paulus Johannis exitu coronatur; ubi apostolus Johannes, posteàquam in oleum igneum demersus nihil passus est, in insulam relegatur! Tertull., *de Præscript.*, c. 36.

réparations, qui veille avec piété sur les débris de ceux qui ne sont plus, qui en fait surgir de nouveaux, qui a été, en un mot, soit directement, soit par l'impulsion qu'elle a donnée, le principe générateur de la cité monumentale: cette institution, c'est la PAPAUTÉ. Je ne dois pas étudier ici théologiquement son caractère et son origine dans les livres saints; je ne puis y toucher qu'au degré où quelque chose de son essence spirituelle s'empreint dans ses formes matérielles et palpables. Considérée dans ses attributs extérieurs, la Papauté est en effet comme un monument vivant, qui contient l'*esprit* des monuments d'airain ou de marbre. Son nom, la ville où elle a été installée originairement et à perpétuité, la demeure qu'elle y habite, le costume qu'elle porte, ses insignes, les hommages dont elle est entourée, les fonctions spéciales qu'elle exerce dans les cérémonies du culte, révèlent la nature de la Papauté au moins aussi bien que la forme d'une basilique met en relief l'idée dont elle est l'emblème. Leur signification, sous plusieurs rapports, est assez claire, même pour la foule : mais elle a aussi son côté profond, qu'on ne peut bien saisir sans quelques études préalables. Ces divers signes forment, par leur réunion, une espèce d'hiéroglyphe moitié transparent, moitié voilé, et dans lequel chaque forme, tout en conservant la nuance de signification propre, concourt à exprimer une idée générale qui leur est commune. C'est en elle que viennent se concentrer toutes les raisons des attributs extérieurs de la Papauté. Je n'hésite pas à entrer ici dans quelques explications un peu longues. Un ouvrage purement descriptif ne les admettrait pas. Mais dans un livre où il s'agit surtout de remonter, à travers les choses visibles, jusqu'à l'*idée* de Rome, on me permettra d'approfondir un peu l'idée de la Papauté. Je vais donc d'abord la caractériser.

I. IDÉE GÉNÉRALE DE LA PAPAUTÉ.

Suivant la théologie chrétienne, le genre humain était destiné à se développer sans que son unité fût détruite. Si la chute originelle n'eût pas interverti le plan primitif de la Providence, l'esclavage, la guerre, l'état sauvage, tous ces grands brisements de l'unité humaine, n'eussent point désolé le monde. Or on ne conçoit le genre humain, se déve-

loppant harmoniquement comme une seule et immense famille, qu'autant qu'il aurait été dirigé par une autorité commune, qui en aurait *relié* entre elles toutes les parties. Ce serait se jeter dans des conjectures très-hasardées, que de chercher à se représenter les modes de cette organisation. Mais nous pouvons du moins en déterminer deux principes constitutifs, parce qu'ils sont renfermés nécessairement dans l'idée même de la société et de l'unité humaines. D'une part, l'autorité des Pères de famille; d'autre part, une autorité ou Paternité suprême et centrale. Entre ces deux degrés de la hiérarchie sociale, il aurait pu s'établir, il se serait établi sans doute, sous divers noms, et avec une juridiction plus ou moins étendue, des Chefs présidant à des réunions de familles particulières, c'est-à-dire à des parties de la grande famille. Toutefois, quelle qu'eût été en général la nécessité ou l'utilité de ces autorités intermédiaires, l'institution d'aucune d'elles en particulier ne saurait être conçue comme étant spécifiée d'avance par le plan primitif divin, lequel ne porte clairement que sur les deux bases que nous venons d'indiquer.

Ce plan d'organisation unitaire du genre humain n'est qu'un rêve, si on le confronte avec les faits de l'histoire purement humaine. Mais ce rêve se trouve être une puissante réalité dans l'Église, en ce qui concerne la régénération spirituelle des hommes. La constitution de la société religieuse une et universelle correspond de fait, par ses caractères fondamentaux, à ce que nous venons de concevoir théoriquement comme formant l'ordre originairement voulu par la providence de Dieu, et troublé ensuite par la déchéance de l'homme. Si les familles de chrétiens étaient spirituellement isolées les unes des autres, si elles n'avaient pas entre elles des relations permanentes de foi, de prières, de charité, elles se trouveraient, religieusement parlant, dans *l'état sauvage*. Si elles étaient associées entre elles sans qu'il existât un moyen certain et divin de prononcer sur les dissidences qui peuvent déchirer l'unité de la foi, la *guerre* intellectuelle et morale serait leur état légitime. Si, pour échapper à cette anarchie, elles se soumettaient à des autorités spirituelles dépourvues de toute mission divine pour l'enseignement de la foi, la guerre ne cesserait que pour faire place à l'*es-*

clavage des esprits. Ainsi l'état sauvage, la guerre, la servitude, se reproduiraient dans la société spirituelle. Ces fléaux n'en sont exclus, ou, en d'autres termes, l'unité n'est constituée dans l'Église que parce qu'il y existe une autorité instituée par le Christ pour enseigner perpétuellement et invariablement la doctrine révélée. Mais comment est organisée cette autorité? Nous voyons d'abord que chaque famille spirituelle a un père; dans l'Église, les pères, ce sont les évêques. Le caractère sacerdotal n'est complet que dans l'épiscopat, qui a seul la puissance de transmettre la vie hiérarchique, ou d'engendrer spirituellement les ministres du Christ. Dans la famille temporelle, complétement organisée, l'autorité du père peut être exercée en partie par le fils aîné, aidé lui-même par des ministres ou serviteurs; de même, dans la famille spirituelle, l'évêque a sous lui, en premier lieu, les prêtres, qui sont comme des fils aînés; en second lieu, les ministres inférieurs [1]. Mais les pères des familles spirituelles, centres particuliers d'unité, ne sont dans l'unité eux-mêmes que parce qu'ils sont unis et subordonnés à une paternité centrale : le chef de l'Église est le Père des Pères. Entre ces deux degrés de la hiérarchie il s'est établi, sous les noms de Métropolitain, de Primat, de Patriarche, des dignités intermédiaires utiles au gouvernement de l'Église, mais elles sont d'institution ecclésiastique et non d'institution divine. Elles n'ont point été déterminées par le Christ, qui a établi seulement, pour base du gouvernement de l'Église, la paternité suprême ou la Papauté, et les paternités particulières ou les Évêchés, de même que le plan primitif du Créateur, relativement à la constitution unitaire du genre humain, n'impliquait formellement, suivant notre manière de concevoir, que l'autorité des pères de famille, coordonnée à une autorité centrale.

La constitution de l'Église implique donc la restauration spirituelle du genre humain dans cette unité que le péché et ses suites ont brisée originairement. Et, comme la Papauté est clef de voûte de l'Église, cette restauration de l'unité doit

[1] Si quis dixerit in Ecclesiâ catholicâ non esse hierarchiam divinâ ordinatione institutam, quæ constat ex episcopis, presbyteris et ministris, anathema sit. *Concil. Trid.*, sess. 23, can. 6.

se réfléchir dans les signes extérieurs dont la Papauté est revêtue ou entourée.

Parmi les signes qui révèlent, à quelque degré, le caractère interne des choses ou des personnes, il en est trois auxquels on ne fait pas toujours assez d'attention. Ce sont : le nom, le lieu de la résidence et la maison qui sert de demeure. Tous les noms, même les noms personnels, ont été originairement significatifs. Le lieu de la résidence choisie par un individu, par une famille, est souvent, à certains égards, l'expression physique de leur existence morale. Lorsqu'un homme fait construire lui-même sa maison, la forme et la disposition de celle-ci peuvent servir à faire discerner plusieurs traits du caractère de celui qui l'habite. Cependant, tant qu'il ne s'agit que des individus, la signification de ces choses est souvent obscure ou même insaisissable. D'ailleurs, le nom, le lieu de la résidence, le manoir d'un homme lui étant, dans beaucoup de cas, transmis par ses ancêtres, ne sauraient être l'expression propre de ce qui le concerne individuellement. Mais il n'en est pas de même, s'il s'agit de *personnes morales* ou de fonctions. Plus celles-ci sont importantes, plus les trois attributs dont nous parlons en ce moment sont ou peuvent être significatifs.

II. NOM ET SURNOM DE LA PAPAUTÉ.

Si le genre humain s'était développé harmoniquement, comme une grande famille, sous la direction d'un pouvoir central, le nom de Père, pris dans une acception large, aurait très-bien caractérisé ce pouvoir, par cela même qu'il est le nom propre du pouvoir domestique dans chaque famille. Mais, à raison même de la généralité de cette dénomination, ce titre de Père appliqué au pouvoir central aurait dû être escorté d'autres titres, qui en auraient déterminé la signification éminente. Il est vraisemblable qu'après un temps plus ou moins long tous ces noms se seraient résumés dans un seul terme, exclusivement réservé pour désigner la Paternité suprême. Ce n'eût pas été une innovation dans les idées, mais une utile abréviation des formules.

Voilà ce qui s'est passé dans l'Église.

Quelques auteurs ont pensé que le nom de Pape avait été composé selon un mode de formation fractionnaire dont la

langue latine offre plus d'un exemple. Il aurait été créé des débris de deux mots, dont chacun aurait fourni seulement sa première syllabe : *Papa, Pa*-ter *Pa*-trum, *Père des Pères*. Mais cette explication, moins solide qu'ingénieuse, doit céder la place à une autre étymologie plus naturelle et plus généralement admise. Suivant celle-ci, ce titre vient du mot grec Πάππας. « C'est, dit Henri Étienne, le mot dont se ser- » vent, en s'adressant à leur père, les petits enfants, lorsqu'ils » veulent l'appeler de ce nom même de père[1]. » Le terme paraît avoir été formé par le redoublement de la première syllabe du mot πατήρ. La prononciation de la seconde n'étant pas aussi facile pour les enfants, ils se sont attachés à l'autre, et ils ont pris l'habitude de l'articuler deux fois, suivant l'instinct de cet âge, où la mémoire et la voix s'exercent par la répétition fréquente des quelques sons qu'ils ont retenus. Ce mot et avec lui un ou deux autres sont les seuls qui aient été créés par la bouche de l'enfance, et imposés par elle au langage des vieillards. Il a passé tout naturellement dans la langue de l'Église, dont le divin fondateur nous a proposé l'enfance pour modèle d'innocence et de candeur. Saint Jean, le disciple bien-aimé, qui a été, si je puis parler ainsi, le meilleur grammairien de la charité chrétienne, emploie de préférence dans ses épîtres le mot de *petits enfants, filioli:* c'est précisément le terme corrélatif à celui de *Papas*. Ils expriment tous deux très-bien l'amour protecteur, parce qu'en effet l'enfance, à raison de sa faiblesse, a plus particulièrement besoin de tout ce qu'il y a de plus délicat dans la protection de la tendresse. Le Christianisme, ayant institué la paternité spirituelle, dut adopter le langage de la famille. Dans les premiers siècles, le nom dont il s'agit se donnait à tous les évêques et même à de simples prêtres, parce qu'ils étaient investis de la paternité, ou y participaient envers les églises particulières, qui formaient leurs familles spirituelles. Il convenait à plus forte raison au Père commun de la grande famille fondée par le Christianisme. Mais le sens qu'il avait à son égard étant marqué, soit par quelque chose de distinctif, soit par d'autres titres qui en étaient

[1] Πάππας, *Pater*. Vox est puerorum ad patrem, qui eum patris nomine compellare volunt. *Thesaur. Ling. Græc. Henrici Stephani.*

comme la paraphrase [1], lorsqu'on donnait ce nom à un simple évêque, on se servait toujours d'une formule restrictive, en disant le Pape de telle ou telle ville : le Pontife romain était le seul auquel ce nom fût attribué sans addition qui en restreignît l'étendue, comme on le voit par plusieurs exemples. Quoiqu'on le désignât plus habituellement sous le nom de Pape de Rome, cette locution n'avait pas un sens restrictif en opposition avec la primauté du Saint-Siége, mais seulement déterminatif : car les autres titres qui lui étaient généralement décernés expliquaient suffisamment que l'évêque de Rome était le chef de l'Église universelle. Il était à désirer néanmoins qu'un terme unique, destiné à exprimer une dignité unique elle-même, aussi compréhensif par sa signification que tous les autres titres ensemble, mais d'un usage plus facile à raison de sa brièveté, devînt, dans la langue populaire elle-même, le nom exclusif et incommunicable de la primauté spirituelle. Dans l'expression des dogmes, le langage a reçu, à diverses reprises, des modifications qui consistent en quelque sorte dans la concentration de plusieurs mots en un seul. Lorsqu'à l'époque de l'Arianisme le terme de *consubstantiel* eut été adopté contre cette hérésie, le sens des locutions moins brèves, moins précises, qui avaient été usitées antérieurement pour énoncer les mêmes idées, vint s'incorporer dans cette expression divinement technique. De même les périphrases, qui contenaient les idées de suprématie spirituelle, d'unité centrale, de sollicitude pastorale et universelle, se sont agglomérées dans un seul nom, qui appartient, du reste, au langage des premiers temps, et qui a le triple mérite d'exprimer avec la plus grande simplicité la majesté unie à la tendresse.

Après le *nom* d'une dignité, il faut aussi remarquer le *surnom*. Les Papes des premiers siècles n'en avaient pas adopté, lorsqu'à l'époque d'un des plus grands développements que le pouvoir pontifical eût encore reçus, saint Grégoire prit humblement le titre de *Serviteur des serviteurs de Dieu*. Ce surnom, qu'il avait choisi pour donner une leçon de modestie chrétienne à un patriarche orgueilleux, n'a

[1] Les preuves historiques des assertions contenues dans ce paragraphe se trouveront dans l'*Appendice*.

point passé avec la circonstance qui l'a fait naître. Les successeurs de saint Grégoire l'ont conservé et transmis tout naturellement, sans qu'aucun d'eux ait eu rien à statuer à ce sujet : ce titre s'est éternisé, comme tout ce qui est vrai et beau, par sa propre force.

Ces dénominations combinées correspondent au mystère fondamental du Christianisme. Les deux noms du Verbe incarné, l'un, celui de Christ, qui se rapporte à sa royauté divine, exprime la grandeur et l'élévation; l'autre, celui de Jésus ou Sauveur, se réfère aux humiliations et aux souffrances par lesquelles nous avons été rachetés. C'est qu'en effet l'Incarnation est un composé de grandeur et d'abaissement miséricordieux. Ce double caractère doit se réfléchir dans le vicaire du Christ sur la terre. Le pouvoir qui lui a été conféré avec les clefs du royaume des cieux l'élève au-dessus de tous : le nom de *Pape* exprime particulièrement cette élévation, quoiqu'il ne s'énonce que sous la forme de la bonté; le surnom, qui exprime l'abaissement au-dessous de tous par sa charité, est corrélatif à l'autre partie du mystère de l'Incarnation.

Ces titres marquent aussi très-heureusement la différence qui existe entre la société spirituelle et la société temporelle. On a souvent donné aux chefs des nations le titre de Père du peuple, dans les éloges qu'on leur adressait. Mais d'où vient que les termes qui expriment leur dignité n'ont jamais été pénétrés par cette idée. Les noms d'empereur, d'autocrate, de rois, de ducs, expriment tous l'idée simple de force et de commandement, parce qu'en effet la société temporelle a toujours employé, dans son origine et ses fonctions, la puissance armée. Ces termes, pris dans leur signification primitive, se rapportent à des fonctions principalement militaires. La terminologie de la société temporelle correspond donc, sous ce rapport, à l'état de guerre ou de division du genre humain. Dans la société spirituelle seule, le nom sous lequel on désigne le pouvoir suprême, se référant directement à l'idée de famille et de famille universelle, correspond à l'unité humaine.

Dans la société temporelle, les surnoms de la royauté, qui ont une origine politique, n'ont exprimé et n'expriment encore que des idées analogues au nom lui-même. Ils n'en

sont que le commentaire assez souvent fastueux. Ils ne reflètent que l'idée de *pouvoir*. C'est au contraire l'idée du *devoir*, qui est imprimée dans le surnom du chef de la société spirituelle. « Je ne suis pas venu pour être servi, mais » pour servir, a dit le Sauveur. » Cette notion chrétienne du pouvoir est à jamais stéréotypée dans la signature des Papes.

La terminologie catholique donne lieu à une autre observation d'un ordre encore plus général. Les cultes païens, étrangers à la notion de la fraternité universelle et de l'unité humaine, n'ont jamais pu songer à représenter cette idée dans le nom de leurs pontifes. Chez les Juifs eux-mêmes, le nom du Grand-Prêtre ne la renfermait pas : leur culte était local, et l'ancienne loi était le temps du servage; le temps de la famille spirituelle, unie par l'amour, n'était pas encore venu [1]. Dans l'intérieur de la chrétienté, le titre de Patriarche, que quelques vieilles sectes orientales ont conservé pour le chef de leur hiérarchie, est relatif sans doute à l'idée de paternité et de famille; mais elle ne l'exprime pas dans sa simplicité. Cette idée ne se produit avec toute sa douce énergie que lorsque le terme qui l'exprime n'est mélangé d'aucun autre mot, qui en affaiblit la signification en voulant la relever. Nul superlatif n'équivaut à ce seul mot de Père, qui est le nom même que nous donnons à Dieu. L'Église anglicane n'a retenu, pour son plus haut dignitaire, que le nom de Primat, qui n'énonce qu'une idée de supériorité et de préséance. Quant au titre de *président* d'un consistoire, d'un synode, ou tout autre titre de la même espèce inventé depuis trois siècles dans les Églises séparées, vous pouvez être sûrs que le pouvoir temporel a passé par là. Remontez à l'origine, ce nom ecclésiastique est de fabrique civile. Son caractère, c'est de n'avoir rien de caractéristique, puisque ce titre appartient aussi à la langue officielle de la société politique. Il supprime l'idée de la famille universelle que le Christianisme tend à constituer. La vraie langue chrétienne est mutilée, si cette idée fondamentale n'est pas hautement nommée par elle. Le Catholicisme seul a donné à cette vérité un nom éclatant, en la confondant avec le nom même

[1] *Epît. de S. Paul aux Galates*, c. IV.

de celui qui est appelé le Père commun dans presque toutes les langues qui se parlent sur la terre.

Les observations que nous venons de faire sur un point de la terminologie catholique seront appréciées, je crois, par tous ceux qui connaissent, suivant une expression de M. de Maistre, l'importance du premier chapitre de la philosophie première, le chapitre des *noms*.

L'ABBÉ GERBET.

Cours de la Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,
PAR M. L'ABBÉ JAGER.

TROISIÈME LEÇON [1].

Manichéens. — Leur origine et leurs doctrines. — Proscrits par tous les gouvernements, ils savent se soutenir et se répandre en Orient et en Occident.

Messieurs, je vous ai dit que parmi les sectes qui sont proscrites par les lois impériales, et qui sont au nombre de 37 dans le *Code Théodosien*, il y en a une qui est traitée avec plus de dureté que les autres, c'est celle des Manichéens. Comme cette secte va s'établir en France sous le nom d'Albigeois, et que je dois vous parler de la manière dont on a procédé contre elle, il est fort important de vous faire connaître son origine, la nature de sa doctrine et sa marche à travers les siècles. C'est ce que je vais faire aujourd'hui en peu de mots. Je laisserai de côté tout détail inutile pour m'attacher aux seuls événements essentiels à ma cause.

Les Manichéens étaient ainsi nommés du nom de leur auteur, *Manès*. Celui-ci est né dans la Perse, vers le commencement du 3ᵉ siècle. C'était un enfant pauvre, quelques-uns disent esclave. Une femme riche l'adopta à l'âge de sept ans, le fit instruire, et lui laissa en mourant ses biens, parmi lesquels se trouvait une petite bibliothèque. Manès avait merveilleusement profité de l'instruction que lui avait fait donner sa mère adoptive, car il avait une grande capacité. Formé à l'école des mages, il devint habile dans la géométrie, l'astronomie, la musique, la peinture, et en général dans toutes les sciences qu'on cultivait de son temps. Parvenu à l'âge

[1] Voir la 2ᵉ leçon au numéro précédent ci-dessus, p. 84.

mûr, il s'appliqua à l'étude des philosophes orientaux, dont il avait trouvé les écrits, dit-on, dans la bibliothèque de sa bienfaitrice; il y ajouta l'étude de l'Écriture des chrétiens, et ne resta pas étranger, comme le montre son système, à la doctrine de plusieurs hérétiques des premiers temps du christianisme. Emporté soit par le délire de son imagination, soit plutôt par la gloire d'une fausse renommée, il se présenta au monde comme le successeur ou l'imitateur de Jésus-Christ, comme le Paraclet promis dans l'Évangile, devant enseigner toute vérité. Remarquez-le bien, Messieurs, ce n'est pas un hérétique ordinaire qui attaque un dogme de la religion, c'est un prophète envoyé de Dieu pour prêcher une religion nouvelle, toute différente de celle des apôtres, qui, selon lui, n'avaient rien compris à la doctrine de Jésus-Christ.

Toute la théologie du prophète roule sur l'origine du bien et du mal. Pour se l'expliquer, il admit deux principes éternels, indépendants et de nature contraire : l'un est l'auteur de la lumière, l'autre celui des ténèbres. Ces deux principes se combattant sans cesse, produisent l'un le bien, l'autre le mal.

Voilà la base de sa nouvelle religion. Les conséquences en sont infinies. Manès ne manqua pas d'en tirer quelques-unes pour compléter son système. Ses disciples surent les développer à merveille, de telle sorte qu'on ne sait pas toujours ce qui appartient au maître et ce qui appartient aux disciples. D'après eux, tous les êtres créés devaient être rangés en deux classes : les uns, comme les âmes et les esprits, émanaient du bon principe, qu'ils appelaient aussi la lumière increée; tous les autres êtres, corporels ou matériels, venaient du mauvais principe. Cependant ils admettaient dans les corps une portion de lumière qui leur donnait le mouvement et la vie, et qui, après diverses transmigrations dans d'autres corps, revenait à Dieu. L'homme avait deux âmes : l'une était une partie de la substance du bon principe et corporelle comme lui; l'autre était de la substance du mauvais principe. L'âme de ceux qui recevaient la doctrine du prophète était purgée par divers éléments, passait dans la lune qui la rendait au soleil, d'où elle était réunie à Dieu. L'âme de ceux qui ne recevaient pas la nouvelle doctrine était envoyée en enfer pour un certain temps; ainsi purgée, elle passait dans d'autres hommes ou dans les bêtes et les plantes, et si elle ne se corrigeait pas, elle était jetée dans le grand feu[1].

[1] Fleury, t. II, p. 385.

Avançant de conséquences en conséquences, ils rejetaient tout l'ancien Testament comme venant du mauvais principe. Ils rejetaient également le mystère de l'Incarnation et celui de la Rédemption. Jésus-Christ, selon eux, n'avait pris qu'un corps fantastique. La résurrection future des corps, l'éternité des peines étaient une fable. Les sacrements étaient inutiles et même une abomination. Cependant ils se réservaient un baptême et une eucharistie qui consistaient dans d'horribles purifications.

Je ne vais pas plus loin dans cette voie d'impiétés. Comme vous le voyez, les Manichéens détruisaient la religion chrétienne tout entière, sans en laisser subsister une seule vérité. Et que mettent-ils à la place? des rêves, des doctrines dont les conséquences immédiates tendent à effacer du cœur de l'homme tout sentiment de devoir.

Vous comprenez bien, Messieurs, que ces étranges doctrines ne pouvaient pas convenir aux empereurs chrétiens qui avaient adopté la religion catholique et en avaient fait une loi d'État; je dirai de plus qu'elles ne pouvaient convenir à aucun gouvernement, de quelque religion qu'il fût; car, pour gouverner, il faut former un État et constituer une société. Or, les principes des Manichéens tendaient à la dissolution immédiate de tout État et de toute société. Ils détruisaient d'abord toute religion, sans laquelle la société est impossible. « On bâtirait plutôt un édifice en l'air, dit Plutarque, » que de fonder un État sans religion. » Ils détruisaient ensuite la société dans son principe en empêchant la famille; car le fondement de leur système était de rejeter le mariage, ou plutôt d'empêcher la procréation des enfants comme venant du mauvais principe. De là plus de famille; de là, Messieurs, le libertinage et la communauté des femmes; c'était la conséquence nécessaire de leur principe. Ils n'ont pas manqué de la mettre en pratique partout où ils ont séjourné. Dans leurs assemblées secrètes et nocturnes, on éteignait à certaines heures les lumières, et l'on se livrait aux plus honteuses débauches. Ces débauches entraient dans leur culte; car comme la chair venait du mauvais principe, ils croyaient devoir la déshonorer et l'avilir pour faire injure au mauvais principe[1]. D'ailleurs ils étaient fatalistes, niaient le libre arbitre et attribuaient toutes leurs actions à l'influence des astres. Ainsi plus de distinction entre le bien et le mal, entre le vice et la vertu; plus de récom-

[1] Baron., an. 277, n. 28.

penses ou de peines dans l'autre vie, comme le dit saint Léon. La conscience est débarrassée de toute crainte; on peut commettre tous les crimes sans être criminel [1]. Est-il possible, Messieurs, de former un État ou une société avec une pareille théologie? Ne soyez donc pas étonnés que les princes païens aient été les premiers à se déclarer contre cette secte. Manès, accueilli d'abord à la cour du roi de Perse, fut chassé du pays aussitôt qu'on reconnut la fausseté de sa mission et la perversité de ses principes. Il se réfugia dans l'Inde, parcourut une partie de la Chine, et s'arrêta dans le Turkestan, où il organisa sa secte. Classant ses disciples suivant la hiérarchie chrétienne, il avait ses apôtres, ses disciples, ses évêques, ses prêtres, ses diacres; on dit même qu'il s'était fait chrétien, et qu'il était revêtu du sacerdoce. Il employa tour à tour l'audace et la ruse pour convaincre ses disciples et propager ses doctrines. Il se cacha pendant un an dans une caverne, et fit croire à ses disciples qu'il avait été enlevé dans le ciel, et qu'il apportait des ouvrages divins. Ayant déjà fait des prosélytes parmi les chrétiens, il voulut s'étendre, et vint en Mésopotamie. Là il accepta une conférence publique avec Archelaüs, évêque de Cascar. On choisit pour juges de cette conférence des philosophes païens, afin qu'on ne pût pas dire que l'évêque était favorisé par des chrétiens. La conférence eut lieu. Manès développa son système avec beaucoup d'habileté et d'éloquence; l'évêque, non moins habile, le réfuta complétement, à tel point qu'il fut réduit au silence [2]. L'échec éprouvé dans cette célèbre conférence, dont le texte est parvenu jusqu'à nous, nuisit beaucoup à la réputation de Manès, tellement qu'il fut obligé de fuir la Mésopotamie. Mais le roi de Perse le fit arrêter, et sous une bienveillance feinte, il réunit un grand nombre de ses disciples et les soumit à une espèce de concile formé par les mages. Manès, se croyant en sûreté, exposa fièrement sa prétendue qualité de prophète, et développa les dogmes de sa religion. Il fut réfuté par les mages en présence du roi, et confondu. On lui demanda quelques miracles pour signes de sa mission, puisqu'il se disait le Paraclet. Comme il ne pouvait en faire, il fut convaincu d'impiété et de mensonge, et condamné à être écorché vif. Sa peau devait être suspendue à une des portes de la ville; ce qui fut exécuté vers l'an 274. Le roi fit arrêter et mourir tous les disciples et les partisans qui se trouvaient dans le royaume de Perse.

[1] Ep. 93, ap. Labb., t. III, p. 1410.
[2] Fleury, t. II, p. 381.

Mais Manès avait assez vécu pour organiser sa secte, et l'impulsion qu'il lui a donnée montre qu'il avait été puissant à persuader. Ses nombreux disciples ne trouvant plus de sécurité dans le pays natal de leur prophète, se dispersèrent et se répandirent en Asie et en Afrique, et surtout dans l'Empire romain. Comme il était naturel, ils se divisaient en diverses sectes, professant autant de doctrines différentes : c'est la conséquence nécessaire de tout système qui brise l'unité catholique. Théodoret, qui vivait au 5e siècle, en comptait déjà plus de 70 [1]. Mais ils furent toujours d'accord sur leurs principes fondamentaux : le principe du bien, le principe du mal, sur le rejet des sacrements et la figure fantastique de Jésus-Christ. Ils furent d'accord encore sur l'horreur du mariage et sur leurs honteuses et exécrables cérémonies; c'est pourquoi ils réveillèrent partout l'attention des gouvernements, qui se crurent obligés de s'armer contre eux, et d'établir des lois sévères. L'empereur Dioclétien les condamna à la peine de mort [2], et les confondit souvent avec les chrétiens. Les empereurs chrétiens n'ont pas été moins sévères, mais ils sont allés par gradation. Ils ont défendu d'abord leurs assemblées, ensuite ils les ont condamnés à l'exil et à la confiscation des biens. Ces peines ayant été inutiles, ils ont eu recours au dernier châtiment. Ce fut à leur occasion qu'on établit des inquisiteurs [3] qui devaient les rechercher, les arrêter et les conduire devant les tribunaux. On n'avait aucun ménagement pour eux. Ils sont déclarés dans les lois les plus dangereux et les plus criminels des hérétiques, étant descendus jusqu'à l'abîme de la perversité. Leurs mystères sont appelés infâmes, leurs assemblées exécrables [4]. Enfin, Messieurs, tous les empereurs, orthodoxes ou non, sont d'accord à les expulser de leur Empire ou à les exterminer s'ils s'obstinent à y rester et à continuer leurs mystères. Dans cette longue suite d'empereurs, je n'en trouve que deux, si je ne me trompe, qui les aient tolérés : c'étaient l'empereur Anastase, au 6e siècle, et l'empereur Nicéphore, au commencement du 9e; mais il suffit de lire leur histoire pour savoir quel mal effroyable ces deux empereurs ont fait à l'Empire. Justin, successeur d'Anastase, voulant rétablir l'ordre, fut obligé de les mettre à mort.

[1] Bergier, *Dict.*, art. *Manich.*

[2] Baron., an. 287, n. 2.

[3] Loi IX, *de Hæret.*

[4] *Cod. Theod., de Hæretic.*, tit. V, p. 117.

En Perse, où ils étaient revenus, ils sont tous massacrés [1]. Justinien les poursuit avec une extrême rigueur et les fait périr dans les flammes. L'empereur Constant, successeur d'Héraclius, emploie la même rigueur [2]. Justinien-le-Jeune n'en a aucune pitié; il fait périr tous ceux qu'il peut découvrir dans l'Empire. Léon l'Isaurien, quoique attaché à l'hérésie, n'est pas plus indulgent [3]. Genseric et Huneric, rois des Vandales, les avaient chassés de l'Afrique, les papes de l'Italie. Enfin, Messieurs, les Manichéens ont eu contre eux tous les gouvernements, tous les papes et les docteurs de l'Église, tous les hommes d'État, tous les princes souverains, de quelque religion qu'ils fussent. J'ajouterai qu'ils ont eu contre eux, dans *tous les temps*, non-seulement les chrétiens fidèles, mais encore *tous les gens* honnêtes qui avaient quelque estime pour la vertu. Ils furent condamnés par les hérétiques même, comme nous le voyons par le conciliabule d'Éphèse [4]. On sait quel était le sentiment de Photius à leur égard.

Cela ne doit pas vous étonner en considérant leurs doctrines; car s'ils avaient prévalu dans un Empire, la société eût été entièrement perdue; bientôt, plus aucun enfant n'aurait pu dire, *mon père*; on y aurait vu la confusion de l'enfer.

Malgré cette haine générale, malgré ces lois sévères et ces extrêmes rigueurs, ils surent se cacher, se soutenir, se multiplier et s'étendre dans toutes les provinces de l'Empire romain, et tromper la vigilance des gouverneurs. Souvent on croyait en être délivré, et bientôt après on faisait de nouvelles découvertes. Mais il faut savoir combien ils étaient adroits, et quelles étaient leurs ruses et leur dissimulation [5].

1° Pour faire des prosélytes, ils avaient soin de bien étudier les caractères. Aux uns, ils offraient l'appât de la volupté, qui leur attirait les libertins de tous les États; aux autres, une vie plus austère et plus parfaite, car ils ne se mariaient pas, s'abstenaient de viande et de laitage, et jeûnaient plusieurs fois la semaine. Par cet extérieur de piété ils séduisaient les gens simples et bien des femmes nobles [6].

[1] Baron., an. 523, n. 13.
[2] Ibid., an. 653, n. 15, t. VIII, p. 557.
[3] Ibid., an. 722, n. 2.
[4] Labb., t. IV, p. 1002.
[5] Voir Fleury, t. II, p. 386.
[6] Labb., t. II, p. 1011, note f.

2° Ils étaient extrêmement zélés pour propager leurs doctrines; ils s'introduisaient dans les maisons particulières sous divers prétextes. Ils avaient dans leurs discours quelque chose de mielleux et d'éblouissant qui leur donnait une force prodigieuse de persuasion. Saint Augustin, un si beau génie, y fut pris, et resta pendant neuf ans dans cette secte dont il était un zélé partisan; mais converti au christianisme, il devint leur plus redoutable adversaire et il dévoila toutes leurs turpitudes.

3° Ils avaient un art merveilleux à cacher tout ce qu'il y avait de détestable dans leur secte, tellement que ceux même qui en étaient ne le savaient pas. Il y avait parmi eux plusieurs ordres. Les initiés ou les auditeurs ne voyaient que l'apparence d'une vertu austère, d'une vie même mortifiée. Le secret de la secte était réservé aux élus ou aux parfaits, qu'on y avait préparés par divers degrés. Au reste, des serments horribles les engageaient à ne rien divulguer.

4° Ils étaient extrêmement habiles à dissimuler. Ainsi, pour n'être point reconnus, ils fréquentaient les églises, participaient aux sacrements, recevaient la communion comme les autres fidèles; seulement ils ne communiaient pas sous l'espèce du vin, car le vin, plus que toute autre production, venait du mauvais principe. Mais comme à cette époque on communiait à volonté sous les deux espèces ou sous une seule, celle du pain, on fut longtemps avant de les remarquer.

5° Accusés de manichéisme, ils se parjuraient et protestaient de leur attachement à la foi catholique. Convaincus, ils trouvaient encore une ressource dans leur profonde hypocrisie. Ils abjuraient leurs erreurs, acceptaient la pénitence de l'Église, et n'en restaient pas moins attachés à leur secte, dont ils fréquentaient secrètement les assemblées. De cette manière il était difficile de les discerner; il fallait être observateur habile et employer souvent la ruse. Saint Léon les reconnut parce qu'ils se tournaient dans leurs prières vers l'Orient pour adorer le soleil, la grande lumière du bon principe. Pour rendre son observation plus sûre, il défendit à tous les chrétiens de se tourner vers l'Orient pour prier [1]. Le pape Gélase les découvrit par leur communion sous une seule espèce, et, pour ne pas se tromper, il ordonna la communion sous les deux espèces [2].

Les empereurs furent moins scrupuleux. L'empereur Maxime

[1] Baron., an. 443, n. 1-6.
[2] Bossuet, *Hist. des Variat.*, lib. XI.

prétendait les reconnaître à leur figure, parce que les Manichéens, exténués par le jeune, l'abstinence et la débauche, avaient mauvaise mine. Il allait donc envoyer des tribuns en Espagne pour mettre à mort tous ceux qui avaient la figure maigre et défaite. Saint Martin parvint à faire révoquer cet ordre barbare, qui aurait fait périr bien des innocents [1].

Cabades, roi de Perse, pour les discerner, invita tous ses sujets à une grande solennité où il devait céder la couronne à son fils, vivement désiré par les Manichéens, parce qu'à l'insu du roi il avait été élevé dans leurs doctrines. Ayant séparé tous ceux qui voulaient proclamer son fils, il les fit massacrer par ses troupes, sans épargner les sénateurs [2]. Je pourrais vous citer d'autres stratagèmes non moins cruels. Je suis loin de les approuver; je veux vous montrer seulement combien il était difficile de les découvrir, et quelle ardeur mettaient les empereurs à s'en défaire. Ils ne craignaient pas de sacrifier des innocents, pourvu qu'ils pussent atteindre les Manichéens, qu'ils appelaient une secte infâme.

Mais, inutiles efforts, ils ne peuvent les atteindre tous. Chassés d'un pays, les Manichéens transmigrent dans un autre, laissant toujours derrière eux des traces de leurs turpitudes. Et puis ils profitent d'un moment favorable pour revenir dans leurs anciennes demeures. Malgré toute la vigilance des souverains unie à celle des évêques, on n'est point parvenu à les expulser entièrement de Constantinople et des provinces voisines. Mais aussi ont-ils trouvé à Constantinople des circonstances bien propices. Vous connaissez les innombrables hérésies qui ont agité cette ville et tout l'empire. Pendant ces longues et interminables discussions, les Manichéens agissaient en secret, gagnaient la faveur de quelque grand personnage, qui les recevait secrètement, soit à la ville, soit à la campagne, et les favorisait de tout son pouvoir. Ils n'étaient point remarqués, parce que l'attention publique se portait sur d'autres points qui étaient à l'ordre du jour et qui occupaient tous les esprits. Ces hérésies étaient une bonne fortune pour eux, et ils en profitaient grandement pour se fortifier et s'étendre. Aussi eurent-ils soin de s'établir de préférence dans les provinces agitées par l'hérésie. Ils furent par moments puissants en Afrique comme à Constantinople, parce que l'hérésie y absorbait l'attention publique. Pendant le

[1] Baron., an. 386, n. 26-29, t. IV, p. 599.
[2] Ibid., an. 525, n. 14, 15, t. VII, p. 119.

temps des Iconoclastes, qui a duré plus d'un siècle, ils se multiplièrent prodigieusement dans l'Empire romain. Michel Curopalate et l'impératrice Théodora, qui montèrent au trône après ce temps désastreux et de triste mémoire, furent obligés de prendre les armes contre eux. Plus de 100,000, dit-on, périrent par divers supplices [1]. Malgré cette grande effusion de sang, ils se soutinrent encore et se multiplièrent sous le schisme de Photius, tellement que vers la fin du 9e siècle il a fallu les combattre en bataille rangée, prendre de vive force certaines places où ils s'étaient retranchés [2], tant leur nombre s'était augmenté à la faveur de l'hérésie.

En Occident ils n'eurent pas le même succès, parce que l'attention publique n'était point détournée, comme en Orient, par des disputes théologiques. Cependant les Manichéens s'y introduisirent de bonne heure et s'y attachèrent avec une grande opiniâtreté. Vers la fin du 4e siècle (en 380), nous les voyons en Espagne protégés par un homme riche et puissant nommé Priscillien, d'où ils prirent le nom de Pricillianistes. Ils furent condamnés dans deux conciles, l'un à Sarragosse en 381, l'autre à Bordeaux en 385. Dans ce dernier, convoqué par ordre impérial, Instantius, évêque, sectateur de Priscillien, fut déposé de l'épiscopat. Priscillien prévoyant sa condamnation en appela à l'empereur Maxime, qui résidait à Trêves. Il y fut conduit, jugé et condamné à la peine de mort, et exécuté avec plusieurs de ses disciples [3]. On put voir à cette occasion le véritable esprit de l'Église. Un évêque d'Espagne, Ithace, avait demandé et pressé leur exécution; il fut regardé avec horreur par les autres évêques, condamné par saint Ambroise, le pape saint Sirice et un concile de Turin. Ceux qui avaient les mêmes sentiments que lui et qui poursuivaient ces hérétiques à mort, furent appelés Ithaciens. Saint Martin et d'autres évêques ne voulaient pas communiquer avec eux. Ce n'est pas qu'on désapprouvât la sévérité des empereurs, saint Léon l'approuve expressément [4], mais on ne voulait pas qu'un évêque s'associât à l'exécution sanglante d'un hérétique. Ceci était inoui, disait-on, dans les annales de l'Église [5]. Les Manichéens abusèrent de l'indulgence des évêques, ils restèrent en Espagne pendant plus de deux siècles, malgré les nombreux anathèmes

[1] Baron., an. 845, n. 9, t. X.
[2] Fleury, t. II, p. 361.
[3] Baron., an. 385, n. 24, t. IV, p. 586. — Labb., t. II, p. 1034.
[4] Labb., t. III, p. 1410.
[5] Baron., an. 385, n. 29; an. 386, n. 36, 37.

prononcés contre eux. Ce ne fut qu'au milieu du 6e siècle, en 563, après les anathêmes du concile de Brague, qu'ils disparurent entièrement [1].

Déjà avant cette époque nous les trouvons établis à Rome. On en découvrit pour la première fois en 372 [2]. Ils réveillèrent plus d'une fois la sollicitude des papes. Saint Léon mit tout son zèle à les découvrir, à les combattre et à les convertir. Il recommanda à tous les fidèles de les rechercher et de les déférer aux tribunaux ecclésiastiques [3]; mais les papes ne firent aucune exécution sanglante; un seul pape, Hormisdas, leur infligea des punitions corporelles. L'historien fait remarquer qu'elles étaient en usage de son temps [4]. Enfin il a fallu toute la sévérité de Justin et de Justinien pour les expulser de l'Italie, où ils avaient paru par intervalles durant l'espace de deux siècles.

Au commencement du 5e siècle, en 418, ils avaient essayé de s'établir dans le midi de la France; ils étaient même parvenus à séduire un évêque, comme ils avaient fait en Espagne : c'est celui de Valence, nommé Maxime. Mais le clergé et le peuple, qui étaient encore dans leur première ferveur du christianisme, s'adressèrent au pape Boniface pour l'en avertir. Le pape s'empressa d'écrire aux évêques des Gaules et de leur ordonner de convoquer un concile et d'examiner la conduite de l'évêque [5] : c'est tout ce que nous en savons. Il est fort probable que l'évêque a été condamné avec les autres Manichéens, et que tous ont été obligés ou de se rétracter ou de s'exiler, car il n'en est plus question dans l'histoire [6].

Condamnés et chassés de toutes parts, ils furent obligés de se concentrer dans l'empire de Constantinople, transmigrant d'une province à une autre, mais conservant toujours des affiliations jusque dans l'intérieur de la capitale. En dernier lieu ils s'étaient retranchés dans l'Arménie, et c'est là qu'au 9e siècle l'impératrice Théodora et l'empereur Basile furent obligés de les attaquer et de leur faire la guerre. Mais cette secte semblait être indestructible. Vaincus en Arménie et dans l'Asie-Mineure, ils se réfugièrent dans la Bulgarie, séparée alors, comme vous savez, de l'empire de Con-

[1] Labb., t. V, p. 836.
[2] Baron., an. 372, n. 111.
[3] Ibid., an. 444, n. 3.
[4] Ibid., an. 523, n. 6.
[5] Labb., t. II, p. 1584.
[6] *Hist. de l'Église gallic.*, t. I, p. 405.

stantinople. Jean Zimiscès, maître de ce pays, les fit transporter dans les déserts de la Thrace, près de Philippopolis [1]; de là, Messieurs, ils se répandirent dans la Lombardie. Ce fut dans ce pays qu'ils restèrent pendant le 10e siècle. Ils firent peu de bruit; d'ailleurs l'attention publique était concentrée alors sur la papauté, qui était dans un complet désordre. La conduite des évêques lombards devait favoriser d'ailleurs leurs progrès.

Comme toujours, ils étaient extrêmement rusés, attentifs à tout ce qui se passait autour d'eux et habiles à en profiter. Connaissant l'état pitoyable où se trouvait le clergé de France et d'Allemagne, avant la réforme de Grégoire VII, ils se proposèrent de s'établir dans ces pays et d'y fixer leur demeure. Au commencement du 11e siècle, en 1017, une femme Manichéenne, venant d'Italie, s'établit à Orléans. Ses premiers succès furent au delà de son attente, car elle gagna jusqu'à dix chanoines de Sainte-Croix; mais, comme vous savez, l'autorité civile s'en mêla; les dix chanoines furent brûlés vifs avec leur institutrice. Les Manichéens s'étaient trompés, ils avaient compté sur la corruption du clergé. Elle était grande sans doute, mais ils ne connaissaient pas le respect qu'on avait pour l'intégrité de la foi, l'importance qu'on attachait à l'unité, sanctionnée d'ailleurs par l'autorité civile. Peu de temps après, des Manichéens furent découverts dans le midi de la France; mais ils furent traités avec la même rigueur [2]. Vers le milieu du même siècle, on fut fort étonné d'en découvrir à Goslar, résidence des empereurs d'Allemagne. On n'hésita pas un instant, ils furent pris et pendus par ordre impérial [3].

Les Manichéens si mal accueillis ne se rebutèrent pas; ceux qui avaient échappé se cachèrent jusque dans les antres pour célébrer leurs mystères et pour se faire des partisans : c'est la marche qu'ils avaient toujours suivie. Au 12e siècle ils vont renaître comme de leurs cendres, se montrer en public et déployer un grand zèle pour propager leurs doctrines.

[1] Fleury, t. XII, p. 165.
[2] Baron., an. 1017, n. 1-6.
[3] Ibid., an. 1052, n. 19.

QUATRIÈME LEÇON.

Manichéens en France. — Leurs doctrines, leur projet et leur marche. — Repoussés dans le Nord, ils vont dans le Midi. — Comment ils sont jugés par les philosophes modernes.

Vous avez vu, Messieurs, que le Manichéisme n'était pas une hérésie ordinaire, c'était une religion nouvelle, si, toutefois, on peut appeler religion des principes détestables, dont les conséquences immédiates et nécessaires tendaient à détruire tout sentiment de devoir, toute règle, tout lien de famille, tout ordre public. Si le Manichéisme avait prévalu, on aurait vu dans la société la confusion de l'enfer, le libertinage le plus affreux, le fatalisme érigé en principe; il n'y aurait plus eu de distinction entre le bien et le mal, entre le vice et la vertu; tout aurait été attribué à l'influence des astres. La religion de Manès était, selon saint Léon, la sentine de toutes les erreurs et de tous les vices. Tout ce qu'on avait jamais enseigné de funeste à la société, tout ce que les passions avaient inventé de plus hideux, se trouvait dans la religion du nouveau prophète [1]. C'est pourquoi, pendant plus de 800 ans, les princes, de quelque religion qu'ils fussent, tenaient constamment le bras levé contre cette secte.

Chassés, vers la fin du 9e siècle, des provinces de l'Orient, ils se réfugient en Occident, et principalement dans la Lombardie, où ils restent cachés durant le 10e siècle. Au commencement du 11e siècle, ils cherchent à s'introduire en France et en Allemagne; mais les souverains de l'Occident ne sont pas plus indulgents que ceux d'Orient. Par leur ordre, les Manichéens sont brûlés à Orléans et dans les environs de Toulouse; ils sont pendus à Goslar, et cela, Messieurs, en vertu du droit romain, qui était encore en pleine vigueur, et qui, pour ce qui concerne l'hérésie, avait reçu plus d'étendue, puisque les souverains eux-mêmes y étaient assujettis. Mais les Manichéens, semblables à leurs prédécesseurs, savent se maintenir, se cacher et s'assembler en secret. C'est ce qu'ils firent pendant le reste du 11e siècle : ils passaient inaperçus, mais ils avaient des ramifications partout, jusque dans l'intérieur des couvents. Enfin, Messieurs, au commencement du 12e siècle, encouragés par les succès qu'ils avaient obtenus en secret, ils se croient assez forts pour se produire en public, avec la ferme espé-

[1] Labb., t. III, p. 1410.

rance de gagner tout le peuple, et de substituer leur religion à celle des chrétiens. Ils envoient donc des missionnaires de toutes parts, dans le Nord et dans le Midi, comme nous allons le voir par les faits que j'ai à vous exposer. Mais avant de vous rapporter ces faits, il s'agit de savoir si les Manichéens qui ont paru en France sous le nom d'Albigeois, ont professé les mêmes doctrines que les anciens. Cette question a soulevé de grandes controverses en France du temps de la réforme. Les docteurs catholiques reprochaient continuellement aux protestants leur nouveauté. La doctrine que vous enseignez est inouïe, leur disaient-ils; avant vous, on n'en avait pas entendu parler; donc elle n'est pas la vraie doctrine, car la vérité n'est ni d'hier ni d'aujourd'hui; elle est la même dans tous les temps. Montrez-nous donc qu'avant vous on ait enseigné les doctrines que vous professez, ou avouez que vous êtes dans l'erreur, car un des caractères de l'erreur est la nouveauté. Les protestants, fort embarrassés de cet argument, se mirent à fouiller dans l'antiquité, dans le but de se donner des prédécesseurs, et ils se sont attachés principalement aux Albigeois et aux Vaudois qu'ils proclamaient leurs aïeux. Mais il n'a pas été bien difficile aux docteurs catholiques de leur ôter cette dernière ressource. Ils ont montré par des témoignages clairs et irrécusables, que si les Albigeois ont professé quelques-unes de leurs doctrines, ils en ont professé d'autres qu'ils sont loin d'admettre, et que les protestants devaient rougir de se donner de pareils ancêtres. Ce point historique a été éclairci par plusieurs savants auteurs; Bossuet, entre autres, a discuté article par article avec une sévère critique, et il est résulté de son examen que les Albigeois étaient de vrais Manichéens, venus de l'Orient en Occident, et qu'ils avaient les mêmes principes que les anciens. Les recherches historiques faites depuis n'ont fait que confirmer les assertions de Bossuet [1], tellement que je doute fort que les protestants d'aujourd'hui consentissent à tirer quelque illustration des Albigeois; car il résulte de toutes les recherches, que les Albigeois tiraient leur origine des anciens Manichéens établis en dernier lieu dans la Bulgarie et dans la Haute-Italie; qu'à l'instar de leurs ancêtres, ils admettaient deux principes, l'un du bien, l'autre du mal; qu'ils rejetaient l'Ancien Testament, les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, les sacrements, le culte des images, l'éternité des

[1] *Hist. des Variat.*, liv. XI.

peines, la résurrection future. Il en résulte encore que, comme les anciens Manichéens, ils se livraient au plus affreux libertinage [1]. C'est ce que nous allons voir nous-mêmes par les faits que j'aurai occasion de vous rapporter.

Comme je vous l'ai dit, les Manichéens, après s'être organisés en secret, forment, au commencement du 12e siècle, un vaste projet, celui de s'établir en France. Il paraît qu'ils s'étaient concertés de manière à se faire entendre dans toutes les provinces. Nous en voyons à la fois dans le Nord et dans le Midi. Semblables à leurs prédécesseurs, ils sont extrêmement adroits, ils savent choisir leurs hommes, profiter de toutes les circonstances qui puissent les favoriser. En 1105, le clergé de Liége était en contestation avec le pape Pascal II, qui l'avait excommunié; un nommé Tanquelin en profite pour enseigner les doctrines monstrueuses du Manichéisme. Il se sert principalement, pour cet effet, des femmes qui deviennent généralement victimes de sa brutalité. Il était instruit et éloquent, mais d'une immoralité affreuse, car il tenait des assemblées secrètes où l'on se livrait à toutes les turpitudes des anciens Manichéens. Après avoir gagné beaucoup de monde par l'amorce des plaisirs, il se produisit en public, prenant toutes les précautions nécessaires pour pouvoir braver la sévérité des lois et l'autorité des magistrats : car il se faisait escorter par 3,000 hommes armés. Lui était magnifiquement vêtu et avait l'équipage d'un roi. Il prêchait ainsi sur la place publique, venant parfois à un tel point de démence qu'il s'égalait à Jésus-Christ. Il prétendait que, comme lui, il avait reçu la plénitude du Saint-Esprit. Du reste, il rejetait les sacrements, attaquait l'ordre sacerdotal, en disant que les prêtres et les évêques n'étaient rien. Ce sont bien là les principes des anciens Manichéens [2]. Entouré de ses gardes et suivi d'une multitude de peuple, il parcourut les principales villes de la Flandre, prêchant partout et laissant des traces de son immoralité. Ce fut à Anvers qu'il eut le plus de succès : cette ville n'avait qu'un seul prêtre, encore était-il d'une fort mauvaise conduite. Tanquelin n'eut aucune peine à séduire tout le peuple, qui était depuis longtemps sans instruction. On dit qu'il inspira un tel aveuglement qu'on construisit un temple en son honneur [3]. Comme il

[1] Labb., t. X, p. 1534.
[2] Baron., an. 1126, n. 12. — Pagi, ibid., n. 3, 4.
[3] Pagi, ibid.

était soutenu par le peuple et entouré d'une escorte, les magistrats, les princes et les évêques n'osaient se présenter pour l'arrêter. Après beaucoup de désordres et de meurtres, il fut tué par un prêtre, dans une barque [1], en 1115.

Vers le même temps parut dans la ville du Mans un moine, nommé Henri, qui prêcha les mêmes doctrines en l'absence de l'évêque qui était parti pour Rome. Il venait du Midi où il avait déserté son couvent. Il n'avait ni escorte, ni équipage, comme Tanquelin; il se présentait sous un autre air non moins séduisant. Il portait l'habit d'ermite, marchait nu-pieds, même en hiver, menant en apparence une vie très-austère. Il était doué d'une physionomie heureuse, d'une éloquence naturelle, soutenue d'un beau talent et d'une belle voix. Bientôt les églises du Mans ne pouvaient plus contenir la foule qui venait l'entendre : il fallait s'installer sur la place publique. Il se disait aussi un nouveau prophète, un envoyé de Dieu, avec le don de prophétie. Il y a dans l'histoire peu d'hommes qui aient eu plus de prestige dans l'éloquence, et plus de talent à entraîner la multitude [2]. Il commença ses prédications par des satires contre les prêtres; mais les doctrines manichéennes ne tardèrent pas à se manifester. Il érigea le libertinage en principe et le mit en pratique. La langue ne permet pas de dire jusqu'à quelle licence on alla dans les assemblées secrètes. Une nudité complète était requise pour certaines purifications, et elles se faisaient dans les églises. Quant au mariage, il ne le défendait pas, comme les autres Manichéens, mais, ce qui revenait au même, il fit tout pour le déshonorer et l'avilir. Ainsi, il disait publiquement qu'il ne fallait pas être chaste pour se marier; que la chasteté n'était rien. Usant de l'ascendant qu'il avait acquis, il maria une foule de femmes de mauvaise vie qui étaient ses plus zélées prosélytes. L'histoire rapporte qu'il s'ensuivit un désordre affreux. Bien des jeunes gens ne pouvant plus vivre avec les femmes que leur avait données le prophète, furent obligés de se séparer et même de s'éloigner en pays étranger pour ne pas voir le désordre de leur famille [3]. Le clergé du Mans fut obligé de rester simple spectateur. Plusieurs prêtres s'étaient avisés de contredire le prophète, de proposer des conférences publiques, mais ils furent mal reçus

[1] Pagi, an. 1126, n. 3, 4.
[2] Ibid., an. 1116, n. 20.
[3] Ibid., n. 26.

et maltraités. On aurait même incendié leurs maisons, sans la protection du comte du Mans [1]. Ce ne fut qu'au retour de l'évêque qu'on parvint à arrêter la fureur de ce fanatique. L'évêque eut mille peines à désabuser son peuple; il y parvint cependant à force de douceur et de patience. Henri démasqué et confondu par l'évêque, fut couvert de mépris et obligé de quitter la province. Il alla porter ses doctrines et ses turpitudes dans le midi de la France, où nous le verrons bientôt à la tête de nombreux partisans.

La ville d'Anvers, par les soins de l'évêque de Cambrai, reçut des missionnaires qui parvinrent à se faire entendre et à réparer les désordres causés par Tanquelin [2].

Cependant le Manichéisme ne s'y éteignit pas encore entièrement. Il y avait d'autres missionnaires, qui agissaient en secret et qui se produisaient également en public, lorsque les circonstances leur étaient favorables; car peu d'années après (en 1113), on en découvrit dans le Soissonnais. Ils étaient favorisés par le comte de Soissons, qui trouvait que ses passions étaient fort à l'aise avec les nouvelles doctrines. Se croyant en sûreté par la protection du comte, ils parcoururent différents villages du diocèse, déclarant leurs doctrines sans en rien cacher. Ainsi, ils enseignaient que Jésus-Christ n'avait pris qu'un corps fantastique, que les sacrements n'avaient aucune efficacité, que le mariage était une abomination. Leurs mœurs étaient conformes à leurs doctrines. Ils tenaient des assemblées nocturnes où, après avoir éteint les lumières, ils se livraient à toute la brutalité de leurs passions. On y tuait même de jeunes enfants, dont on brûlait les corps. De leurs cendres on faisait une espèce de pain qu'on donnait aux initiés. C'était là leur communion, qu'ils avaient pratiquée en Orient, et qu'on avait trouvée aussi chez les Manichéens d'Orléans. L'évêque de Soissons les fit arrêter et les interrogea. Mais, comme tous les Manichéens, ils se parjurèrent et nièrent leurs doctrines. A les entendre, ils étaient les meilleurs catholiques du monde. Cependant ils ne purent pas nier d'avoir tenu des assemblées secrètes. L'évêque fort embarrassé, voulut consulter, avant de prononcer la sentence, un concile qui devait se tenir à Beauvais. Le peuple de Soissons craignant qu'on ne les jugeât avec trop d'indulgence, profita du départ de l'évêque pour forcer la prison, où ils étaient provisoire-

[1] Pagi, an. 1116.
[2] Ibid.

ment enfermés. Il les conduisit hors de la ville, et les brûla tout vifs [1].

Mais les Manichéens semblaient s'obstiner à vouloir s'établir dans le nord de la France. Plus tard on en découvrit en Flandre, à Arras, en Bourgogne, à Cologne et même en Angleterre. Mais ils furent traités avec la même rigueur [2], ce qui les empêcha de s'établir dans le nord. Tous leurs efforts échouèrent devant la vigilance des évêques, et devant l'indignation du peuple, qui les livrait aux supplices, lorsque les magistrats différaient de faire exécuter la loi. Ces mouvements populaires que je vous cite sans les approuver, vous montrent la vérité de ce que je vous ai déjà dit : c'est que l'unité catholique inscrite dans la loi, faisait partie du domaine de l'opinion publique.

Il suit de ce que je viens de vous exposer, que les nouveaux Manichéens professaient les mêmes doctrines que les anciens, doctrines subversives de toute religion et de tout ordre social, et qui ont été repoussées par tous les souverains, et qui seraient repoussées encore aujourd'hui, malgré toutes nos libertés. Car si aujourd'hui on tenait des assemblées secrètes semblables à celles des Manichéens, si l'on s'y avisait de tuer des enfants pour en faire une prétendue eucharistie, le souffrirait-on? Non, Messieurs, on ne le souffrirait pas, et on ne pourrait pas le souffrir pas plus qu'autrefois. La seule différence qu'il y aurait, c'est qu'ils ne seraient plus jugés par les évêques, qui sont réduits à leurs fonctions purementspirituelles. Ils ne seraient plus condamnés comme hérétiques, car aujourd'hui on ne considère plus que les effets, on ne remonte pas, comme autrefois, à la cause, qui était l'hérésie.

Je dois vous faire observer que les Manichéens dont je viens de vous parler, ne sont pas des êtres isolés, et qu'ils appartiennent à une association secrète, dont le centre est quelque part. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer le temps où ils paraissent, leur marche et leurs doctrines. Évidemment ils se sont donné rendez-vous dans le nord de la France; évidemment ils y ont été envoyés par quelque direction secrète pour y propager leurs détestables doctrines. Cela ne peut laisser aucun doute à l'œil observateur. Il s'agit donc ici d'une vaste association qui tend à la ruine de l'ordre social et qu'aucun gouvernement ne peut ni ne doit to-

[1] *Hist. de l'Église gallic.*, t. VIII, p. 245, an. 1113.
[2] Fleury, t. XV, p. 113, 174 et 509.

lérer. Si aujourd'hui des étrangers venaient s'associer en France pour renverser toutes nos institutions politiques et religieuses, les laisserait-on faire? car, Messieurs, la question est là. Non, on ne les laisserait pas faire, on prendrait plutôt les armes contre eux, si l'on ne pouvait pas arrêter autrement leurs desseins. C'est précisément ce qu'a fait la société au moyen âge, contre une secte d'une origine étrangère qui venait renverser toutes ses institutions politiques et religieuses. Il ne faudrait rien que cela pour justifier nos ancêtres, car ils aimaient leurs institutions autant que nous aimons les nôtres. Pour la religion, ils l'aimaient plus que nous, puisque dans ce même temps ils versaient leur sang jusque dans les régions les plus lointaines de l'Orient, pour la défendre.

Mais ce qui montre évidemment que les Manichéens du Nord n'étaient pas des hommes isolés et qu'ils appartenaient à une vaste association, c'est que ce Henri, qui avait prêché le Manichéisme dans le Nord, était un disciple de Pierre de Bruys qui, dans le même temps, prêchait le Manichéisme dans le Midi. Il avait commencé vers 1110, et était devenu le chef d'une bande fort nombreuse. Henri vint l'y joindre en quittant le Mans. Ces deux hommes se partagèrent le midi de la France. Henri parcourut les provinces limitrophes de Toulouse, le Poitou, l'Auvergne et l'Aquitaine; il gagna même le comté de Saint-Gilles[1]. Il eut, comme au Mans, de grands succès, mais il laissa partout des traces de son immoralité. C'est pourquoi il fut chassé de différentes villes; cependant ce ne fut pas sans y laisser quelques partisans. Pierre de Bruys parcourut le Dauphiné avec un égal succès; chassé de là par les seigneurs et les évêques réunis, il alla porter ses désordres en Provence et dans le Languedoc. Dès qu'il se crut assez fort, il employa la violence contre tous ceux qui ne se rangeaient pas de son opinion. Ainsi, il fit maltraiter les prêtres, emprisonner les moines, les força à enfreindre leurs vœux de chasteté. Il rebaptisait les peuples, signe manifeste du Manichéisme, car les Manichéens avaient un baptême particulier; ils ne le donnaient qu'aux adultes. Il saccageait les églises, détruisait les autels, abattait les croix[2]. On ne comprend pas, Messieurs, qu'on ait laissé prêcher cet homme pendant plus de 25 ans. Il faut croire qu'il a été protégé secrètement par quelques seigneurs ou favorisé par la négligence des évêques. Le peuple en fit justice. Après 25 ans

[1] Baron., an. 1147, n. 14-19.
[2] Fleury, t. XIV, p. 637.

de prédication et de violence, il vint se présenter sur la place de Saint-Gilles en Languedoc, dressa un amas de croix brisées ou abattues, d'autels renversés et d'autres instruments du culte catholique, et y mit le feu. Le peuple ne pouvant plus se contenir, se saisit de sa personne, dressa un autre bûcher, et le fit périr dans les flammes. Ce fut en 1147. Mais le mal était fait. Pierre de Bruys et son disciple Henri avaient infecté de leur hérésie presque tout le midi de la France. Leurs nombreux disciples prirent le nom de Pétrobrusiens ou de Henriciens, suivant qu'ils appartenaient à l'un ou à l'autre chef, et ils vont être confondus tous sous le nom d'Albigeois.

Vous connaissez maintenant, du moins en partie, les nouveaux Manichéens; vous voyez qu'ils forment, comme dans l'empire romain, une vaste association pour immoraliser la France, pour lui ravir sa religion, et renverser toutes les institutions politiques.

Cependant les Manichéens ont trouvé grâce devant nos prétendus philosophes, qui se sont intéressés à leurs doctrines, qui se sont apitoyés sur leur sort et qui ont approuvé leur association, tout en déclamant contre les associations religieuses. Mettant de côté les faits patents de l'histoire, ils ont appelé les Manichéens les régénérateurs de la société moderne, ils en ont fait, peu s'en faut, des saints. D'après la peinture que je viens de vous faire de leurs mœurs, vous serez étonnés, comme moi, d'un contraste que je trouve dans un écrit périodique récemment publié (décembre 1846, *la Revue Indépendante*). « On n'a vu longtemps, dit-il, que des hé-
» rétiques dans ces hommes dans lesquels il faut voir les précur-
» seurs de la civilisation moderne. Les Albigeois tiraient leur
» origine des Manichéens d'Arménie, ils avaient pour but de ré-
» générer les mœurs de la société européenne. Pour cela, ils ne se
» contentaient pas de prêcher l'Évangile, comme les moines et les
» prêtres; persuadés que leurs discours ne seraient pas plus efficaces
» que les sermons prononcés dans les temples du catholicisme,
» s'ils ne joignaient l'exemple au conseil, et s'ils ne pratiquaient
» pas eux-mêmes les vertus qu'ils voulaient propager, ils firent
» vœu d'indigence, marchèrent pieds nus, s'abstinrent de toutes
» les jouissances de la vie matérielle, se conduisirent enfin de ma-
» nière à édifier les mêmes peuples que les mauvaises mœurs du
» clergé scandalisaient depuis longtemps. Ils eurent bientôt ainsi
» tous les cœurs. » Tel est le langage qu'ont tenu tous les philosophes modernes. Ils ont fait passer les nouveaux Manichéens comme des réformateurs, comme des précurseurs de la civilisation moderne,

comme les régénérateurs des mœurs sociales. En partant de là ils se sont crus en droit de flétrir la mémoire de tous ceux qui les ont condamnés, et c'est le but qu'ils s'étaient proposé en défigurant ainsi l'histoire, et c'est ce que fait l'auteur dans le même article. Aussi n'a-t-on pas manqué d'acccuser l'Église de cruauté, d'appeler bourreaux les évêques ou les légats qui ont proscrit les Manichéens, et de prouver qu'ils n'ont été condamnés et qu'ils n'ont pu être condamnés que pour hérésie. Si le peuple se déclare contre eux, c'est un peuple fanatisé par le clergé. Si les souverains prennent les armes, ce sont des oppresseurs altérés du sang de leurs sujets. On a beau leur dire et leur démontrer que les Manichéens avaient des doctrines et des mœurs détestables, qu'ils formaient des associations secrètes qui tendaient à la ruine de tout principe moral, comme de tout ordre politique. Ces associations n'ont rien de criminel à leurs yeux, parce qu'elles sont contre l'Église. Mais pour les associations religieuses qui se livrent à la piété et aux bonnes œuvres, celles-là ne sont pas permises, elles doivent être proscrites, et si dans quelque vieux vocabulaire on trouve une loi qui leur est opposée, on s'empresse de l'invoquer et de la remettre en vigueur. Le contraste n'a pas besoin de commentaire.

L'ABBÉ JAGER.

Philosophie.

COURS DE PHILOSOPHIE.

DE LA MÉTHODE.

CHAPITRE XII [1].

De la nécessité de l'instruction.

Cette question n'est pas la répétition ni même précisément le développement de celle que nous avons traitée dans le chapitre précédent. Dans cet article nous examinions si l'homme aurait pu *inventer* la parole, et nous avons établi que cette invention eût été impossible; nous avons montré que sans la parole, l'homme serait dépourvu de cette partie des vérités premières dont la connaissance n'est pas due aux sens, et de l'exercice de ses facultés intellectuelles,

[1] Voir le chap. XI, au n. 12, t. II, p. 506.

condition indispensable à la formation et au développement des sciences. Actuellement nous supposons que l'homme a joui du commerce de la parole, qu'il possède la connaissance de toutes les vérités premières et l'exercice de ses facultés intellectuelles. Nous demandons ce que deviendrait un enfant s'il était privé de toute instruction extérieure.

Qu'on le remarque bien, nous ne parlons pas des enfants séparés dès l'âge plus le plus tendre de la famille et privés de toute relation avec d'autres hommes; l'expérience prouve que ces êtres infortunés ne sortent pas de l'enfance et ne s'élèvent jamais au-dessus de la pensée aux objets matériels. Nous parlons donc d'un enfant élevé dans la famille, au milieu de la société, mais à qui on n'a donné nulle éducation, nulle instruction. Que deviendra cet enfant? Je ne demande pas s'il sera capable de faire des inventions dans les arts, des découvertes dans les sciences; je demande s'il possédera les connaissances communes à tous les hommes.

Qu'on y fasse attention : je ne considère pas l'homme dans un état qui n'est pas le nôtre, avec des lumières et des dispositions que nous n'avons pas; je prends l'homme tel qu'il est.

L'enfant dont je parle n'est pas dans l'impossibilité absolue de parvenir à la découverte des connaissances naturelles; loin de là, il possède toutes les conditions, tous les éléments nécessaires pour les acquérir, et cependant nous n'hésitons pas à répondre qu'*il ne les possédera jamais*. Il n'est pas difficile de justifier cette réponse.

Nous apportons, il est vrai, en naissant, les facultés de penser, de juger, de raisonner, mais nous ne savons pas nous en servir, il faut qu'on nous l'apprenne, il faut que l'on exerce, que l'on cultive ces talents. Les vérités premières, ces éléments de toutes les connaissances ultérieures, nous sont données, mais nous ne savons pas en faire usage, il faut encore qu'on nous instruise à les employer.

Nous avons tout à apprendre; nous n'ignorons pas seulement les sciences curieuses, spéculatives; nous ignorons même les arts pratiques, utiles, et même indispensables.

Nous sommes réduits à apprendre comment on apprend. Les premières études n'ont pas d'autre but, et le jeune homme a bien profité de la première éducation, lorsque ses facultés sont convenablement développées, suffisamment exercées, lorsqu'il a acquis la facilité et les dispositions nécessaires pour s'instruire sérieusement; lorsqu'il possède de bonnes méthodes d'instruction.

L'homme pourrait-il sortir de cette ignorance s'il était abandonné à lui-même? Pour répondre, reportons-nous aux premières années de notre enfance. Que d'efforts, que de peines pour retenir les premières leçons de nos maîtres! puis, pour les comprendre, que de temps nous avons mis à connaître les premiers éléments de la grammaire, des langues, de l'arithmétique, de la géométrie! Sans remonter si haut, voyons la difficulté que nous éprouvons à communiquer à nos enfants les connaissances les plus simples. Que de patience exige la première instruction! que de soins pour se mettre à la portée de ces jeunes intelligences! sous combien de formes différentes il faut leur présenter une idée pour la leur faire comprendre! combien de fois il faut leur répéter une règle pour la leur faire retenir! avec quelle promptitude les enfants oublient ce qu'ils paraissent savoir le mieux!

Tout ce qui exige du travail et de la peine nous déplaît : aussi quelle répugnance pour l'étude dans l'enfant. Il ne comprend pas les avantages et la nécessité du travail, il n'en voit que la difficulté. Laissez-lui la liberté, il préfère les jeux et les amusements frivoles : il n'étudie qu'autant qu'on l'y oblige, il faut l'y exciter par des récompenses, l'y contraindre par des châtiments.

« L'homme, dit saint Augustin, naît dans une ignorance complète et profonde, et il ne sort de ces ténèbres qu'au moyen du » travail, de la douleur et de la crainte. Quel est le but de ces » moyens si divers que l'on emploie pour corriger les défauts des » enfants? Pourquoi des maîtres, des pédagogues, des férules, des » verges? Pourquoi ces châtiments sévères que l'Écriture-Sainte » veut que l'on inflige à un enfant chéri, de peur que son indocilité n'augmente et ne puisse plus être domptée. Quoi donc! c'est » que nous ne parvenons à retenir qu'au moyen du travail, que » nous oublions sans travail; c'est que nous n'apprenons qu'au » moyen du travail, et que nous désapprenons sans travail; c'est » qu'il faut des efforts pour être actifs, qu'il n'en faut pas pour être » oisifs. Ne voit-on pas par là de quel côté est entraînée, comme par » son propre poids, notre nature corrompue, et de combien d'efforts il est besoin pour lui imprimer une direction opposée. » L'oisiveté, la nonchalance, le désœuvrement, la paresse, sont autant de vices qui nous détournent du travail, parce que le travail, celui-là même qui est utile, est une peine [1]. »

[1] Quid enim aliud indicat horrenda quædam profunditas ignorantiâ, ex quâ omnis

Je sais que parmi les enfants, les uns ont plus de facilité et de dispositions que les autres; mais tous n'apprennent qu'avec difficulté, tous n'étudient qu'avec répugnance. Il y a, je le reconnais, des jeunes gens à qui la nature a donné un désir si vif de s'instruire, que pour parvenir à ce but ils surmontent tous les obstacles. Cet amour de la science n'est-il pas éveillé, stimulé par les connaissances que la société étale à leurs yeux, et par l'exemple de ceux qui les ont précédés ou qui les entourent. Pour satisfaire cette soif de connaître, ces jeunes gens se concentrent-ils en eux-mêmes, se renferment-ils dans une méditation solitaire? ne recherchent-ils pas au contraire le commerce des personnes instruites, ne se mettent-ils pas en communication avec les savants des âges passés ou des pays étrangers par la lecture de leurs ouvrages?

Je sais encore qu'il se rencontre des enfants qui ont reçu de la nature une aptitude particulière, extraordinaire pour certaines branches des connaissances humaines, qui, sans études préliminaires, résolvent les problèmes les plus difficiles avec une facilité et une promptitude admirables. Mais d'abord ces enfants sont des êtres exceptionnels, de véritables phénomènes; puis l'instruction ne leur est pas inutile, elle féconde, dirige leurs heureuses dispositions naturelles. Quels progrès ces enfants ont-ils faits tant qu'ils ont été abandonnés à eux-mêmes? ils n'ont avancé dans la science que du jour où leurs talents ont été cultivés par des maîtres habiles.

Il se présente une objection plus spécieuse.

Dans l'ordre de la nature, les vérités s'enchaînent les unes dans les autres, de manière que le travail de l'esprit sur les vérités premières parvient un peu plus tôt, un peu plus tard à en faire sortir toutes les vérités qui y sont renfermées : ce n'est donc pas à l'instruction mais à la méditation ou à l'observation que l'on doit la

error existit, quæ omnes filios Adam tenebroso quodam sinu suscipit, ut homo ab illo liberari sine labore, dolore, timore non possit?... Quid enim sibi volunt multimodæ formidines quæ cohibendis parvulorum voluntatibus adhibentur? Quid pædagogi, quid magistri, quid ferulæ, quid lora, quid vergæ, quid disciplina illa, quâ Scriptura sancta dicit dilecti filii latera esse tundenda, ne crescat indomitus, domarique jam durus aut vix possit aut fortasse nec possit...? Quid est enim quod cum labore meminimus, sine labore obliviscimur; cum labore discimus, sine labore dediscimus; cum labore strenui, sine labore inertes sumus? Nonne hinc apparet in quid velut pondere suo proclivis et prona sit vitiosa natura, et quantâ ope ut hinc liberetur, indigeat? Desidia, segnities, pigritia, negligentia, vitia sunt utique quibus labor fugitur, cum labor ipse, etiam qui est utilis, pœna sit. S. Augustin., *de Civitate Dei*, lib. XXII, cap. 22, n. 1, 2, dans l'édition de Migne, t. VII, p. 785.

connaissance de la vérité : les découvertes et les inventions sont l'œuvre du génie. Quel est le maître qui enseigna à Pythagore l'égalité du carré de l'hypoténuse dans le triangle rectangle, avec la somme des carrés des deux autres côtés; à Newton, la loi de la gravitation universelle?

Tout en reconnaissant l'enchaînement des vérités, les droits et la puissance du génie, il faut remarquer qu'il existe des vérités que l'on comprend très-aisément lorsqu'elles nous sont expliquées, et que l'on n'aurait peut-être jamais pu découvrir.

« Il est, dans la géométrie, des théorèmes dont on fait facile-
» ment la démonstration, et dont la découverte et la preuve rigou-
» reuse ont exigé plusieurs siècles de recherches et de méditation.
» Sans nier l'évidence des premiers principes de la morale, on
» peut concevoir l'utilité des recherches en cette matière et la né-
» cessité de l'enseigner. Les hommes peuvent ignorer jusqu'à la fin
» de leur vie les vérités les plus évidentes, entretenir dans leur
» esprit les absurdités les plus grossières. L'expérience prouve que
» c'est ce qui arrive souvent pour les choses indifférentes; à plus
» forte raison devons-nous craindre un pareil malheur dans les
» matières où l'intérêt, la passion, le préjugé et l'exemple sem-
» blent concourir pour pervertir le jugement [1]. »

Enfin, l'homme de génie serait-il parvenu aux découvertes et aux inventions qui ont immortalisé son nom, si ses facultés naturelles n'avaient pas été développées, exercées par l'instruction, s'il n'avait pas reçu de la société de bonnes méthodes d'observation, s'il n'avait pas été mis sur la voie de la vérité par les travaux des savants qui l'avaient précédé, s'il n'avait pas trouvé les routes déjà frayées, les instruments préparés, ou même si ses réflexions n'avaient pas été excitées et aidées par l'occasion et des circonstances providentielles?

« Un ouvrage des découvertes serait, dit Herder, l'ouvrage le
» plus instructif dont les génies de l'espèce humaine, éclairés par
» la Divinité, pussent faire présent à leurs successeurs. A chaque
» pas on verrait comment l'occasion ou le hasard, tantôt ont pré-
» senté aux regards d'hommes privilégiés des points de vue jusque-
» là inconnus, tantôt de nouveaux signes, c'est-à-dire de nouveaux
» instruments. Comment d'autres fois du rapprochement incomplet
» de deux idées depuis longtemps reçues, a pu sortir un art dont

[1] Reid, *Essais*, ch. II, t. VI, p. 310.

» l'influence s'est répandue sur les âges futurs? Il en est quelques-
» uns qui ont été inventés plusieurs fois et aussi souvent oubliés.
» La théorie existait, mais pour qu'ils devinssent pratiques, il fallut
» que quelque homme plus heureux mît en circulation l'or caché,
» ou ébranlât les mondes avec un faible levier. Peut-être n'est-il
» pas d'histoire qui montre si évidemment l'action d'une Puissance
» suprême sur le mouvement des affaires humaines, que celle des
» découvertes et du développement des arts dont nous sommes
» les plus disposés à nous enorgueillir. Depuis longtemps le carac-
» tère et l'objet qui servent à les spécifier, existaient l'un et l'autre;
» mais alors on les remarqua, on les désigna pour la première fois,
» il y eut un mouvement rapide de plaisir dans la procréation
» d'un art, comme dans celle d'un être humain, à l'instant où s'u-
» nirent l'art et le caractère, le corps et la pensée.

» C'est avec un profond sentiment de respect que je suis la trace
» des découvertes de la pensée humaine pour en ramener le prin-
» cipe unique aux distinctions et aux signes rationnels qu'elle a éta-
» blis; car c'est là ce qu'il y a de véritablement divin dans l'homme,
» et le caractère même de son excellence. Tous ceux qui se servent
» d'un langage étudié s'égarent, comme si leur raison endormie
» se berçait dans un songe. Fiers de la raison d'autrui, ils n'ont
» qu'une sagesse d'emprunt; car direz-vous que celui qui emploie
» l'art d'un autre est lui-même un artiste? Mais celui qui nourrit
» dans son âme des pensées originales et en compose un harmo-
» nieux ensemble, celui dont le regard intérieur n'est pas distrait
» par les yeux du corps, assez pénétré de l'objet qu'il contemple
» pour le décrire, non pas avec des mots seulement, mais avec
» âme et conscience, assez privilégié du ciel pour observer la na-
» ture dans son creuset créateur et reconnaître çà et là de nou-
» velles marques de ses opérations, qu'il ramène par les dévelop-
» pements de l'art à quelque but avoué de l'humanité, celui-là est
» véritablement homme; et comme il n'en paraît de tels qu'à de
» longs intervalles, c'est un Dieu parmi les hommes, et la foule
» répète en bégayant ce qu'il a dit: il crée, et d'autres jouissent de
» ses œuvres. C'était un homme, et peut-être après lui ne paraîtra-
» t-il que des enfants pendant des siècles. Le spectacle du monde
» et l'histoire des nations sont là pour nous apprendre combien
» sont rares les génies créateurs, et avec quelle ténacité les hommes
» s'attachent à ce qu'ils possèdent sans s'inquiéter de ce qui leur
» manque. Il n'est bruit que de cela dans l'histoire de la civilisation.

» Ainsi avec les arts et les sciences s'étend sur toute l'espèce hu-
» maine une nouvelle tradition; et tandis qu'il n'est donné qu'à un
» petit nombre d'élus d'ajouter de nouveaux anneaux à la chaîne,
» les autres, esclaves ingénieux qui se traînent machinalement sur
» ses traces, se laissent enlacer par elle. De même que cette coupe
» parfumée est venue de main en main jusqu'à moi, et que je
» n'ai eu d'autre peine que de la porter à mes lèvres, ainsi notre
» raison et notre manière de vivre, nos connaissances et nos arts,
» notre science politique et militaire ne sont que des combinaisons
» des idées et des découvertes d'autrui. Sans que nous en puissions
» tirer aucune gloire, elles sont arrivées jusqu'à nous de toutes les
» parties du monde, et nous y avons été comme plongés et englou-
» tis dès notre première jeunesse [1]. »

C'est par la tradition que nous savons ce qu'ont pensé, ce qu'ont cru, ce qu'ont fait les générations qui nous ont précédé; que nous sommes assurés de l'antiquité, de l'universalité et de la perpétuité de ces principes, qui constituent la raison humaine et sont les fondements de toutes les sciences. C'est par la tradition que nous connaissons les faits et les phénomènes qui se renouvellent à toutes les époques, dans tous les pays. C'est aussi à la tradition que nous devons l'expérience, l'appui le plus solide, le guide le plus sûr dans les sciences physiques. C'est encore la tradition qui nous transmet les travaux, les opinions des savants qui ont vécu avant nous, les jugements qu'en ont porté leurs contemporains et la postérité. C'est la tradition qui nous enrichit des découvertes, des inventions du génie, de ces conceptions dont la réunion compose les sciences, nous dispense de recommencer sans cesse les premiers éléments, et nous permet de nous livrer à de nouvelles recherches, de faire faire des progrès aux connaissances, et d'étendre le domaine de l'esprit humain.

Rejetez la tradition, et aussitôt les vérités premières manquent des caractères de la vérité et de ce degré de certitude que leur donne le consentement du genre humain.

Écartez la tradition, et l'individu réduit à ses propres observations est privé des secours qu'il trouve dans l'expérience.

Renoncez à la tradition, et vous ne connaîtrez plus les inventions, les découvertes, les méthodes des savants qui vous ont précédé;

[1] Herder, *Idées sur la Philosophie de l'histoire de l'Humanité*, liv. IX, chap. III, . II, p. 176.

obligé à reprendre l'édifice de la science par sa base, vous ne pouvez plus l'élever, son progrès devient impossible, les sciences deviennent stationnaires.

Rejetez la tradition, il ne reste plus de relation entre les générations qui se sont succédé sur la terre; le monde ressemble à un pays où l'ennemi a rompu les ponts, coupé les routes, détruit tous les moyens de communication. DE LAHAYE.

Revue d'Ouvrages nouveaux.

POLÉMIQUE CATHOLIQUE.

L'ÉGLISE ROMAINE ET LA SCIENCE.

L'Église a conservé les sciences, mais ne les a pas gardées pour elle seule. — Elle n'a pas voulu de caste sacerdotale, seule savante. — On lui reproche la science laïque, qui lui doit son origine. — Elle n'a pas perdu sa mission. — Les moralistes sont encore au-dessus des savants. — Affaire de Galilée. — La science a confirmé les livres saints.

Grâce aux progrès lents, mais inévitables, des études historiques, nous ne sommes plus obligés, comme nous l'aurions été au 18e siècle, de justifier l'Église du moyen âge des accusations ridicules portées contre l'ignorance rétrograde de ses membres. Les disciples de Voltaire ont fini par reculer devant l'évidence et la lumière. Après avoir dévasté les temps antérieurs jusqu'à Jésus-Christ, ils ont perdu du terrain, et battu en retraite jusqu'à la Renaissance. L'un d'eux [1] nous apprenait naguère que l'Église ne s'était dépeuplée qu'au sortir du moyen âge, laissant échapper à chaque époque moderne une institution, un élément de vie; résumant enfin tous les schismes dans le plus irréconciliable de tous : le schisme de la science et de l'Église.....

Ne cherchons jamais une conclusion sans remonter à l'origine.

Lorsque la barbarie eut tout envahi, lorsque toute trace de civilisation eut disparu, l'Église, méconnue, submergée au milieu de tant de peuplades abruties, trouva encore la force de réchauffer au fond des cloîtres et des basiliques cette âme du passé. Nouvelle

[1] M. Quinet, *l'Ultramontanisme*.

Pandore, elle cacha la boîte de la vie sociale pendant plusieurs siècles; et puisqu'on ne conteste plus la grandeur de son sacerdoce à cette époque, nous n'esquisserons pas le tableau des services que lui doit l'humanité. Qui ne se rappelle ces *asiles* arrachant les proscrits à la brutalité des vainqueurs, ces cloîtres conservant les lumières, les merveilles de l'art roman et gothique; ces prêtres dirigeant les travaux publics, entretenant les routes, nourrissant les pauvres, cultivant seuls les sciences et la littérature, fondant des écoles publiques, répandant les manuscrits, employant en un mot tous les moyens de faire pénétrer dans les masses les connaissances qu'ils avaient sauvées de la tempête.

Cependant cette même Église aurait pu former une caste sacerdotale et murer la science dans le tabernacle, comme les prêtres de Delphes et de Memphis; mais loin de se retrancher contre les profanes derrière les hiéroglyphes, elle se mêla à la barbarie pour la civiliser; elle recruta ses membres dans tous les échelons sociaux, et fit circuler au dehors les émanations de sa civilisation avancée. A la fin du moyen âge un grand travail était accompli. Pendant les jours de terreur, les branches de la science et des arts s'étaient abritées sous les ailes de la basilique. Quand le soleil de la paix éclaira le monde, l'Église leur ouvrit les portes; elles se répandirent dans tous les rangs de la société; et maintenant, ô ingratitude! ce monde laïque, instruit, émancipé par l'Église, lui fait un crime de sa générosité. Il voit dans l'application équitable de ses principes d'égalité un témoignage d'abdication forcée, de faiblesse et de décrépitude. Aurait-on préféré que le sacerdoce rivât les chaînes de l'esprit humain et retînt le monopole de la pensée?

Non, l'Église ne résume pas la société, quoiqu'elle en soit la tête. Gloire à elle d'avoir renoncé à l'omnipotence du savoir comme elle a renoncé à la suprématie politique. Mais en abdiquant ces deux directions, n'a-t-elle donc retenu aucun fleuron autour de sa couronne? n'avait-elle d'autre mission que de régler des intérêts de prospérité matérielle et de résoudre des problèmes de géométrie? A côté du monde physique, que dis-je, au-dessus, n'y a-t-il pas un monde moral qui n'a pas à s'occuper du carré de l'hypoténuse et de la pesanteur spécifique? Nous savons honorer Copernik et Newton; mais, quoi qu'on en ait dit, les astronomes ne complètent pas la série des prophètes de l'humanité.

Permettez-nous de considérer un instant au delà des mondes pla-

nétaires le Dieu intelligent qui les régit, et dans un coin de l'immensité, l'homme, matériellement imperceptible, mais assez grand toutefois par son immortalité pour remplir l'espace sans bornes. C'est là tout un univers aussi, tout un système d'attraction : des âmes qui s'unissent entre elles par la charité, des âmes qui convergent vers un centre commun, Dieu !!! système non moins imposant que celui de Galilée, et qui a eu bien certainement ses révélateurs et ses grands-prêtres.

Ne parlons que des derniers siècles, durant lesquels l'Église s'est laissé ravir, dit-on, *la mission de l'intelligence.* Que direz-vous de Gerson, de Raymond Lulle, de Bossuet, de Fénelon, de saint Bernard, de Xavier, de Vincent de Paul? n'étaient-ils pas de grands génies aussi? seront-ils éclipsés par les grands-maîtres de la science matérielle? L'âme humaine étudiée, approfondie, les passions combattues, l'amour ennobli, la charité sanctifiée, sont-ce là des travaux sans valeur aux yeux de ceux qui analysent les acides ou tracent les courbes des globes? La rapidité de la rotation terrestre qui doit finir un jour cessera-t-elle de reporter son action sur l'homme parcourant le cercle de ses destinées, qui ne doivent pas avoir de fin ?

Nous nous joindrons à ceux qui réclament des statues pour les révélateurs du monde physique, mais à la condition qu'ils nous laisseront élever celles des législateurs chrétiens du monde moral quelques coudées plus haut... C'est sans doute un étude éminemment belle que celle des lois de la nature : nous sommes saisis d'enthousiasme en voyant l'homme dessiner un à un les rouages de la mécanique céleste et mesurer leur force d'impulsion. Nous comprenons que l'intelligence se dilate dans ces voyages célicoles où les lieues se comptent par milliards, mais en examinant mûrement les choses, toutes ces découvertes admirables ne s'adressent-elles pas à la curiosité contemplative plutôt qu'à un besoin d'améliorations réalisables : Copernik mesure le mouvement de la terre, Galilée celui des corps; quel changement cela apporte-t-il à la marche de l'univers? le système planétaire en est-il amélioré? les agents sur lesquels on expérimente en éprouvent-ils la plus légère influence?

A côté de ces demi-dieux d'académie, nous rencontrons des hommes pratiques qui, peu soucieux de la marche des globes, concentrent leur attention sur le monde dans lequel ils sont nés, étudient les rapports et les devoirs qui unissent la créature au créateur; les lois de charité qui joignent les membres de la famille

humaine, recherchant les souffrances cachées et les soulageant isolément, sans se jeter dans ces longues considérations philanthropiques durant lesquelles les malheureux trouvent souvent la solution inexorable de la faim. Ces régénérateurs moraux concourent à une œuvre éminemment civilisatrice; ils promulguent les lois de l'équilibre et de la paix au sein de l'anarchie; ils révèlent la prière et la charité à l'oppresseur et à l'impie. Leur voix est parfois méconnue, mais la persévérance seconde leur courage, et souvent ils voient les passions faire place aux vertus, l'amour triompher de la haine, la charité naïve sécher les larmes que la loi sociale n'a pas encore classées. Tel est le parallèle : d'un côté une science d'intuition qui s'arrête au succès académique de cette intuition même; de l'autre, des recherches plus modestes, mais qui transforment le milieu sur lequel elles agissent. Que les arguments entassés depuis Pythagore soient absurdes ou évidents, les planètes et les corps n'ajoutent rien à leur clarté, ne changent rien à leurs lois. Que les législateurs du monde moral, au contraire, fassent une faute, le théâtre s'obscurcit de deuil et de misères; qu'ils proclament une vérité, la civilisation et la vertu répandent des flots de félicité et d'harmonie. Après de telles considérations, avons-nous tort d'élever les régénérateurs moraux au-dessus des physiciens et des géomètres?

Est-ce à dire pour cela que les grands-prêtres du domaine spirituel ne doivent avoir que mépris pour les commentateurs de la matière, et qu'ils se permettent à leur égard la persécution? Ici on ne manquera pas de nous citer la prétendue persécution de Galilée, pour grossir cette affaire au télescope de l'interprétation. On a représenté l'Église effrayée de la nouvelle étendue donnée à l'univers par la découverte de Galilée.

« Ces cieux étroits, inflexibles du moyen âge, a dit M. Quinet,
» s'ouvraient subitement et laissaient découvrir une étendue in-
» commensurable. Les hommes du passé reculent devant cet in-
» fini ouvert de tous côtés, l'Église romaine ne se sent pas l'âme
» assez vaste pour remplir ce nouvel univers. »

Sans doute la physique du moyen âge rapetissait singulièrement les cieux avec ces distinctions de cieux cristallins, cieux apparents, orbes planates; mais ce matérialisme descendait de l'*ancienne Grèce*, et Raymond Lulle, comme le roi Alphonse, s'étaient efforcés d'élever la voûte céleste en portant le nombre des étages à douze. Ainsi le moine et le roi catholique avaient commencé le

mouvement ascensionnel que Galilée devait compléter... Pourquoi dire après cela que l'Église était effrayée de l'agrandissement des cieux, elle qui depuis l'origine tentait constamment de briser les limites de l'*Olympe païen* et barbare. Après avoir fait accepter aux peuples le dogme de l'infini et de l'éternité dans le monde moral, quelles additions pouvait-on ajouter à ces conceptions sans bornes?

Galilée ne dilatait que les paraboles matérielles; le Catholicisme, bien loin d'avoir à redouter ces développements qui brisaient les orbes rétrécis du moyen âge, voyait le dogme de l'immortalité rendu pour ainsi dire palpable, puisque l'infini des mondes était mis en rapport avec l'infini des eprits. D'ailleurs, plus les cieux s'élevaient, plus la terre se faisait petite, la vie mortelle méprisable. L'astronomie devenait donc un formidable argument du principe religieux; l'âme humaine alors, obéissant à son mouvement naturel d'ascension, devait aspirer à peupler les nouveaux espaces, et la contemplation des mondes l'initiait au mystère de la plus spirituelle des religions; aussi la théologie ne tarda-t-elle pas à exploiter ses rapports directs avec l'infini... Pourquoi donc Galilée fut-il méconnu?...

Ne donnons pas des interprétations exagérées aux choses les plus simples. Il fut méconnu par la seule raison que la lettre des livres saints semblait le contredire, et que Galilée voulait précisément s'appuyer sur son interprétation; admettons aussi que la vanité des docteurs de l'époque ne pouvait consentir à céder le pas à un nouveau génie [1]...

Et encore quel bruit imperceptible en réalité, auprès des exagérations que l'acharnement contemporain a voulu donner à cette persécution... Le principal cachot affecté à Galilée fut le palais de Toscane; il ne resta que dix-huit jours à la prison de la Minerve, et il écrivait lui-même au Père Receneri son disciple... « Le pape » me croyait digne de son estime. Je fus logé dans le délicieux pa- » lais de la Trinité-du-Mont... Quand j'arrivai au Saint-Office, deux » jacobins m'invitèrent poliment à faire mon apologie. Pour me pu- » nir après ma rétractation, on m'a défendu les dialogues, et con- » gédié après cinq mois de séjour à Rome. Comme la peste régnait à » Florence, on m'a assigné pour demeure le palais de mon meil- » leur ami, monseigneur Piccolomini, archevêque de Sienne, où » j'ai joui d'une pleine tranquillité. »

[1] Voir dans l'*Université*, t. XI, p. 219, l'article intitulé *Galilée et l'Inquisition romaine*, où le véritable caractère de ce débat est discuté et fixé.

Mais l'affaire eût-elle été plus grave, pourquoi s'étonner d'un fait qui rentre dans les lois invariables de la fragilité humaine? L'histoire de la science n'est qu'une série de combats semblables de la routine contre l'intuition.

La routine! va-t-on s'écrier; vous admettez donc que le Saint-Siége n'est pas infaillible. Ce n'est pas ici le lieu de discuter à priori sur l'infaillibilité du pape ou des conciles; mais ce que nous pouvons franchir tout d'abord, c'est que jamais conciles ni papes n'ont prétendu à l'infaillibilité, ou à l'omni-science, en toute chose. L'Église, fondée par l'envoi du Saint-Esprit aux apôtres, a reçu de Dieu la mission de conserver intacte la tradition de ce qu'il faut savoir et de ce qu'il faut faire, pour être sauvé; c'est dans ce domaine seulement qu'elle réclame l'infaillibilité. Nous citera-t-on des canons ou des bulles qui proclament l'immobilité de la terre, l'horreur de la nature pour le vide, etc.?

De grâce, pas de confusion préméditée! La découverte de Galilée ne portait aucune atteinte au catholicisme, parce qu'elle ne relevait aucune erreur dogmatique ou morale; mais seulement une erreur de physique partagée par les laïques et le clergé.

Le clergé se serait montré aveugle au temps de Galilée: n'y a-t-il pas eu d'autres époques où la vérité a été du côté de l'Église, et l'obscurantisme du côté des académies? Ne soyons pas si ardents à scruter les péchés des autres, faisons un peu notre propre confession.

Que n'a-t-on pas objecté contre les *six jours de la création!* Le grand argument des sceptiques était la priorité de la formation de la lumière sur celle du soleil. Comment concevoir, disaient-ils, l'existence de l'effet avant celle de la cause? Ces objections railleuses ont duré jusqu'au jour où un physicien moderne est venu proclamer que la lumière était indépendante du soleil, et mille expériences ont forcé les incrédules de croire à la possibilité du *fiat lux* avant le *fiant luminaria in firmamento cœli.*

Que n'avait-on pas encore soulevé contre le *déluge*, contre son universalité, son instantanéité, l'époque trop rapprochée qu'on lui assignait, enfin contre cette jeunesse du monde qui ne permettait pas de croire qu'un seul couple eut entièrement peuplé la terre. Nos esprits forts sur ces matières n'étaient pas d'origine récente; ils se liaient aux Manichéens par une chaîne non interrompue de raisonneurs. Mais après des luttes séculaires tendant à établir : 1° qu'il n'y avait pas assez d'eau sur le globe pour le submerger; 2° qu'il

était impossible à Noé de réunir dans une arche les milliers d'espèces d'animaux qui couvrent les continents, il est venu des géologues, des naturalistes d'une puissante intuition, qui ont justifié par les dilemmes du génie, toutes les assertions de la Genèse. Ainsi, l'auteur des *Essais sur la Nature* a démontré que la fonte des glaces entassées aux deux pôles suffirait presque seule pour inonder la terre. Buffon a établi qu'un seul couple de chiens a pu être la souche de trente-six variétés de l'espèce. Euler a prouvé, par des calculs géométriques, qu'à l'époque où la Genèse a placé ce grand cataclysme, la terre entière pouvait être chargée d'une population très-pressée. Cuvier, enfin, ne croyait pas que cette révolution fût d'une date plus ancienne que celle que lui donne Moïse. Élie de Beaumont et tous les géologues s'accordent à constater, sur tous les points connus du globe, l'action durable des eaux; et Voltaire lui-même a très-judicieusement appelé les coquillages fossiles, *les médailles du déluge*. Ainsi, pendant ces dix ou douze siècles de discussions acharnées ou railleuses, la vérité était pour les défenseurs de la Bible; l'erreur du côté des savants. Et qui pourrait prévoir tous les sophismes encore à l'ordre du jour, qu'une plus longue expérience fera répudier aux philosophes les plus orgueilleux !

De bonne foi ne demandons pas aux autres ce que nous ne pouvons leur offrir nous-même. L'infaillibilité n'est pas humaine; pardonnons les défauts d'autrui comme les nôtres ont besoin d'être pardonnés : Rome a fait des fautes, les savants en ont commis aussi. Demandez à Socrate, à Christophe Colomb, etc.

Que dire après cela de cette insurrection des grands hommes du passé qu'on voudrait exciter aujourd'hui contre l'Église. On prétend qu'ils lui ont dérobé, *malgré elle*, le feu sacré qu'elle *n'était plus capable* de réchauffer dans son sein... Revenez donc à l'histoire, Zoïles injurieux !..... Étrange destinée de l'homme! Copernic dédie sa découverte à Paul III, qui l'accepte avec reconnaissance, et donne au savant une chaire publique à Rome. Galilée mène ses travaux de front avec les croyances catholiques les plus pures; il faut l'incapacité de quelques contemporains pour que son œuvre soit méconnue. L'aveuglement cesse enfin; et l'Église, avec le monde entier, adopte la découverte. Chacun enfin connaît la foi chrétienne de Newton! Eh bien ! voilà que deux siècles après, leurs systèmes élaborés entre une bible et un crucifix, servent de texte aux ennemis de l'Église pour la battre en brèche... Respect à ceux

qui ne sont plus là pour se défendre. Étudiez vos forces avant de commencer vos attaques; mais n'appelez pas à votre aide ces grands hommes qui se retourneraient contre vous pour écraser vos efforts impies, du poids de leur renommée chrétienne.

Loin de nous la pensée de vouloir mettre des bornes à l'activité de l'esprit humain dans le domaine scientifique. Rien n'est encore fixé, le champ est inépuisable, et ses plus grands prophètes ne font qu'épeler dans le livre de la nature. Et d'ailleurs, pourquoi les savants modernes ou futurs s'arrêteraient-ils devant les travaux de leurs devanciers? les uns et les autres sont simplement des hommes.

Les rapports de l'essence divine à l'existence humaine, au contraire, ont été révélés par Dieu lui-même à Adam, à Moïse, et par le Christ. Comment la créature bornée prétendrait-elle changer les notions qui lui viennent du Créateur? Nous savons ce que devient la raison humaine quand elle veut dépasser les limites tracées par la révélation.

Tout est donc dit, selon nous, dans le cercle des mystères que nous ne pouvons analyser : mais tout est livré à la soif du progrès dans le domaine que Dieu a abandonné à notre exploration. En un mot, *glorieuse immobilité* dans les choses divines; *perfectionnement sans bornes* dans la sphère des sciences et du bien-être matériel... Voilà le pivot que nous voulons donner à la civilisation dans sa marche rapide, afin qu'elle ne sombre pas dans un prétendu progrès philosophique et religieux, et que l'humanité ait toujours sous les yeux un phare divin, autour duquel elle puisse se rallier dans les orages. Voilà pourquoi nous voulons baser la science et la philosophie sur le socle indestructible de la foi révélée.

C. M.

NOTICE SUR LES ORIGINES, L'ÉTAT PRIMITIF ET L'ÉTAT RELIGIEUX ACTUEL DE L'ARABIE,

PAR F. JOGUET,
Vice-préfet apostolique de la Mission de l'Arabie.

TROISIÈME ARTICLE [1].

§ VI. De l'idolâtrie arabe.

Après avoir donné une idée des principaux peuples antiques de l'*Arabie*, nous passerons maintenant à parler des religions qu'ont pratiquées dans ce pays la plupart des sectaires.

Sans tenir compte de ce que disent les Arabes sur la prédication d'*Héber*, il y aurait fondement à croire que la famille patriarcale des *Joctanides* porta avec elle *dans l'Arabie le culte du vrai Dieu*; mais avec la marche du temps, leurs neveux s'arrêtant aux objets les plus propres à les maintenir fidèles à la connaissance et au service de leur Créateur, commencèrent à avoir pour dieux les créatures par l'intermédiaire desquelles ils croyaient que Dieu accorde des avantages aux hommes, et à transformer en culte religieux la vénération due à leurs ancêtres, qui, par la vertu et par l'héroïsme, avaient mérité de leur être proposés comme des exemples qu'ils devaient imiter. C'étaient des *dieux inférieurs* si nous voulons, sans doute, mais capables, selon les idées des Arabes, de leur faire soit du bien, soit du mal. C'est de là que tirèrent leur origine les deux religions qui s'étendirent davantage dans l'Arabie, l'*idolâtrie* proprement dite et le *sabéisme*. Au fond, d'ailleurs, ces deux cultes constituent une seule religion.

L'idolâtrie était devenue presque générale dans l'Arabie; toute cité, toute tribu avait son temple spécial et son Dieu particulier; ces divinités diverses étaient idéalisées sous la figure d'un homme, d'une femme, d'un oiseau, d'un quadrupède. Beaucoup de tribus avaient choisi pour idoles des pierres informes; il ne serait pas étrange que la fameuse pierre noire *Kaaba*, l'objet actuel d'une si grande vénération parmi les *Musulmans*, eût été l'une de celles de cette époque; et enfin on raconte des *Beni-Hanifa* qu'ils s'étaient fait une idole de pâte qu'ils mangèrent pressés par la faim à une époque de disette. C'était probablement la seule fois qu'elle leur aura été utile. Cet événement, si le poëte ne l'inventa point, fournit l'occasion de faire des vers qui livraient au ridicule le dieu et ses adorateurs. La multiplication des dieux était arrivée à un tel excès, particulièrement à *La Mecque*, que les écrivains comptèrent jusqu'à 365 idoles autour de la *Kaaba*. *Azraki*, dans son *Histoire de La Mecque*, raconte un fait curieux :

[1] Voir le 2e art. au n° 11, t. XXII, p. 450.

il dit que parmi ces 365 [1] idoles se trouvait pareillement l'image de la sainte *Vierge*, tenant entre ses bras l'*enfant* Jésus. Peut-être les habitants de *La Mecque* avaient-ils été conduits à admettre dans leur temple les idoles des autres tribus, dans le désir d'accroître le nombre des pèlerins dont cette cité retirait de si grands avantages. Tout ce que les idoles ont pu offrir à l'observation, soit par rapport à leur origine, soit par rapport aux lieux et aux tribus où elles furent vénérées, a été une matière féconde sur laquelle se sont étendus des auteurs célèbres ; d'ailleurs leurs relations ne sont pas beaucoup intéressantes, par conséquent je ne m'arrêterai pas moi-même longtemps sur ce sujet.

Je ne ferai mention que de deux idoles qui ont un intérêt particulier parce qu'elles se trouvent mentionnées dans les saintes Écritures, ce sont الجد, *Algedd*, et مناة, *Manah*, qui paraissent être celles auxquelles fait allusion Isaïe [2], par les noms de גד, *Gad*, et מני, *Meni*.

La première est appelée aussi par les Arabes السعد, *As-sâad*, la Félicité. Nous avons parlé d'elle plus haut, en avertissant en même temps que les Arabes, par le nom de *Gedd*, entendent la *Fortune*, et qu'ils l'appliquent à *Jupiter* et à *Vénus*. Conformément à cette signification, la *Vulgate* traduit ce mot par *Fortune*. L'exactitude de cette traduction peut se confirmer par le chap. XXX, v. 11 de la *Genèse*, où évidemment גד, *Gad*, du texte hébraïque, emporte cette signification.

Manah fut adorée par quelques tribus entre *La Mecque* et *Médine;* c'était une des idoles élevées en l'honneur des anges sous le nom d'une femme, parce que les Arabes appelaient les anges les *filles de Dieu;* cela donna occasion à *Mahomet* de reprocher à ses compatriotes idolâtres de désirer pour eux-mêmes des enfants mâles, tandis qu'ils attribuaient des femmes à Dieu. Le lecteur peut consulter l'*Alcoran* [3]; il y verra mentionnées trois déesses, *Llât*, *Alózza* et *Manah*. La *Vulgate*, à l'endroit cité d'*Isaïe*, ne rend pas *Meni* par le nom propre de différentes idoles, comme le sens semble le commander; elle traduit comme si le mot avait quelque rapport et ne faisait même qu'un seul avec *Gad*. La traduction arabe rend ces deux noms par l'expression générale أصنام, *idoles, simulacres*, et جان, *génies, esprits,* qui ont assez d'analogies avec les idées que les Arabes avaient sur ces êtres, particulièrement sur les seconds. Les traducteurs anglais, expliquant *Gad* par *troop*, *compagnie*, et *Meni* par *number*, *multitude*, se sont le plus écartés de tous de la véritable signification de ces mots.

Les Arabes établissent des degrés de perfection entre les esprits célestes. Par *génies* ils entendent certains esprits d'une substance moins pure que celle des *anges*; ceux-ci, selon la croyance musulmane, mangent, boivent et se repro-

[1] Le rapport de ces 365 idoles avec les 365 jours de l'année est frappant; il est probable qu'un symbolisme encore ignoré avait donné lieu à cette idolâtrie. A. B.

[2] Chap. LXV, v. 11.

[3] Voir le *Koran*, ch. LIII, v. 19 et 20, dans les *Livres sacrés de l'Orient*, p. 714. Leurs noms sont ici *Lat*, *Al-Ozza* et *Menat*. A. B.

duisent. Parmi eux il y en a de bons et de mauvais, c'est-à-dire au point de vue de la théogonie des Musulmans, des fidèles et des infidèles, comme parmi les hommes ; ils disent que *Mahomet* en convertit un nombre considérable à l'*islamisme* ; toutefois l'opinion générale est qu'ils sont plus capables de faire le mal que le bien ; aussi les *Arabes* ont une vive peur de cette catégorie d'esprits ; ils ne s'approchent point des lieux qu'ils s'imaginent être leur séjour habituel. Ils racontent de *Salomon* qu'il les avait sous ses ordres, ainsi que les oiseaux et les vents, et que ce fut à l'aide de ces ouvriers qu'il construisit le temple de Jérusalem.

Aux deux idoles *Algedd* et *Manah*, on peut ajouter celle de هبل, *Hobal*, qui, sous une figure humaine, reçut les honneurs divins dans le temple de La Mecque, où, selon *Aboul-feda*, elle avait été transportée de *Soria*. Cette idole fut en si grande vénération à l'époque de l'idolâtrie, que les écrivains musulmans l'appellent أعظم أصنامهم, *la plus excellente de leurs idoles*. Il est remarquable qu'à cause de l'identité que l'expression arabe offre avec l'expression hébraïque הבל, les traductions de la Bible l'expliquent toutes par *vanité*, comme nous le voyons dans Jérémie [1], ainsi que dans beaucoup d'autres endroits, et qu'elle soit particulièrement appliquée dans le texte sacré aux divinités païennes.

§ VII. Du Sabéisme.

Avant de parler du *Sabéisme*, il est nécessaire d'avertir de ne pas confondre les peuples qui donnèrent leur nom à cette religion avec les *Sabéens* dont il a été question plus haut, et appelés aussi *Himyarites*. L'absence de l'élément propre dans nos alphabets pour représenter le *ssad*, ص, arabe, c'est-à-dire la lettre *s* emphatique avec laquelle s'écrit ce mot, fait que la transcription de ces deux noms dans notre langue ne laisse pas apercevoir la différence qu'ils ont entre eux dans l'original. Les *Sabéens* dont nous allons nous occuper ici ont tiré leur nom du mot hébreu צבא, *tseba*, armée ; dénomination qui s'applique aussi aux corps célestes, dont ils étaient les adorateurs. Les autres peuples qui portaient aussi le nom de *Sabéens* avaient été ainsi appelés soit parce qu'ils descendaient des fils de שבא, *Sheba*, neveu de *Joctan*, soit parce qu'ils avaient été sous leur domination. Ainsi donc le nom de ceux-ci était un nom de *nation*, le nom de ceux-là un nom de *secte*.

Cette distinction établie, parlons du *Sabéisme*. Les *Sabéens* prétendent que leur religion a été révélée par Dieu à *Adam*. Formulée ensuite par écrit par *Seth*, propagée par son fils *Enos*, le nom de *Sabéens* ne fut imposé aux sectateurs de ce culte qu'à cause, selon eux, de *Saba*, autre fils de *Seth*. Les *Sabéens* adoraient les planètes, qu'ils croyaient animées et médiatrices entre l'Être-Suprême et les hommes. Aussi observaient-ils attentifs les mouvements, les conjonctions, en un mot les différentes phases du cours des planètes, pour profiter des positions sidérales qu'ils croyaient marquer les temps les plus favorables pour faire leurs prières, pour procéder à leurs enchantements, tracer

[1] Chap. II, v. 5 ; chap. X, v. 8.

leurs figures, appliquer leurs sceaux, prendre les vêtements propres aux circonstances, convaincus d'attirer l'attention des astres et d'obtenir leur intercession auprès de l'Être-Suprême, avec tous les biens dont la largesse dépendait de leur influence.

Ils se divisaient en deux sectes, dont la différence consistait, si je ne discerne pas trop mal, en ce que les uns se bornaient à l'adoration des corps célestes auxquels, comme nous l'avons dit, ils attribuaient une âme, et que les autres ne se bornaient pas seulement à ce culte, mais admettaient aussi comme des objets dignes de leurs hommages religieux certains êtres purement spirituels. Nous devons remarquer l'analogie des deux sectes de *Sabéens* avec la double signification qu'ont dans le texte sacré les paroles צבא השמים, *tseba hasciamaim*, (armée céleste), qui, bien que le plus souvent elles signifient les *corps célestes, le soleil, la lune*, les planètes, s'appliquent quelquefois encore pour désigner *les bons* et les mauvais anges qui sont les ministres de Dieu, comme nous le voyons dans le livre *des Rois* [1]. C'est là, il paraît, toute la différence des deux sectes des *Sabéens* que je viens de mentionner.

Le culte des corps célestes est sans doute antique. L'Écriture sainte nous fournit plusieurs exemples de cette croyance; nous la trouvons surtout aux temps des *Rois*, qui élevaient et dédiaient des temples aux planètes; mais cette religion est encore plus ancienne, puisque Moïse [2] décrète la peine de mort contre tout homme ou toute femme convaincu d'avoir adoré le soleil, la lune ou tout autre astre de l'armée céleste.

On trouve actuellement à *Basra* et dans ses voisinages quelques Arabes appelés *Sobba*, qu'on suppose être des restes des *Sabéens;* cependant ils se déclarent sectateurs de *saint Jean-Baptiste*. Je n'ai pu vérifier ni comment ni à quelle époque ils changèrent de religion. Ils croient que *saint Jean-Baptiste* est plus grand que *Jésus-Christ*, puisque Jésus-Christ eut besoin, selon eux, de recevoir le baptême de saint Jean-Baptiste. Ils se font un devoir scrupuleux de se baptiser, je dirais mieux, de se laver chaque jour. Ils attribuent aussi à ce saint le droit de juger le monde à la fin des temps; ils affirment qu'il eut quatre femmes; par conséquent ils concluent qu'ils peuvent aussi posséder un nombre égal de compagnes. Cette circonstance paraît établir quelque rapport avec l'Islamisme.

Le *Sabéisme* était fort étendu dans l'*Arabie*. Ce fut l'une des religions que *Mahomet* toléra au commencement de la propagation de l'Islamisme, ainsi que le prouve l'*Alcoran* [3], parce que les musulmans, comme les juifs et les chrétiens, se vantèrent d'avoir reçu de Dieu le livre qui renferme leur religion.

§ VIII. Le Judaïsme.

Le *Judaïsme* avait aussi beaucoup de sectateurs dans l'*Arabie*, non seulement parmi les Juifs qui s'y étaient réfugiés pour se soustraire à l'extermination com-

[1] III *Rois*, XXII, 19.
[2] *Deut.*, chap. XVII, v. 3.
[3] Voir chap. II, v. 59.



plète dont semblait toujours menacer cette nation infortunée la persécution des Romains, mais encore parmi les tribus arabes, dans lesquelles cette religion comptait beaucoup de prosélytes. Les Juifs réfugiés étaient nombreux, principalement dans le *Heggiaz* et dans l'*Yémen*. La province du *Heggiaz* comprenait, outre ceux qui habitaient *Médine, La Mecque* et d'autres mêlés avec les Arabes, ceux qui s'étaient établis dans les tribus indépendantes, parmi lesquels étaient célèbres les habitants de *Cheibar*, dans le voisinage de *Médine*. Il est nécessaire d'avertir ici que, nonobstant ce que disent quelques Arabes à ce sujet, il paraît certain qu'il y a présentement plus de Juifs à *Cheibar*, beaucoup moins dans le voisinage de *La Mecque*, où l'on fait monter le nombre jusqu'à 60,000 juifs *Recabites*[1].

Les témoignages multipliés que mon long séjour à *Gedda* m'a mis dans le cas de recueillir des Européens et des Arabes de cette contrée, qui m'ont unanimement assuré qu'il n'y a pas de Juifs dans le voisinage de *La Mecque*, et qu'ils n'ont pas connaissance qu'il s'en trouve dans les contrées les plus lointaines de cette partie de l'Arabie, me rendent inexplicable l'assertion du célèbre voyageur, le R. *Wolff*; cet écrivain n'affirme pas seulement l'existence des Juifs *Recabites* dans le voisinage de *La Mecque*, mais il assure même qu'il a vu là quelques-uns d'entre eux, qu'il a parlé avec eux.

Les Juifs de l'*Yémen* confessent généralement que leurs ancêtres vinrent s'établir dans cette province après la destruction du second temple de Jérusalem. Ceux de *Sanaâ*, cependant, prétendent appartenir à l'époque de la fuite de *Babylone;* ils ajoutent que bien qu'après la construction du second temple beaucoup de Juifs soient retournés dans la *Judée*, une grande partie d'entre eux resta dans ces lieux, et qu'ils conservent à *Sanaâ* des généalogies de leurs ancêtres qui remontent à cette époque ou du moins jusqu'à des temps voisins de la date assignée. Tout ce que j'ai néanmoins pu comprendre des diverses réponses qui m'ont été données par les Juifs eux-mêmes, dont j'ai recu les informations, c'est que tout cela repose plutôt sur des hypothèses hasardées, sur des convictions individuelles, que sur des certitudes raisonnées.

Je parlerai tout à l'heure des *prosélytes* qu'avait le Judaïsme; les écrivains arabes nous affirment que les *Himyarites*, les *Beni-Kénarsah*, les *Beni-l-Hareth* et les *Kenda* étaient juifs; pour ce qui regarde particulièrement les *Himyarites* nous savons toute l'ardeur que *Dhu-Nuas* a déployée à propager cette religion; car il allait même jusqu'à brûler vifs ceux qui refusaient de l'embrasser. Cette intolérance, qui lui attira de la part des chrétiens de l'Abyssinie la guerre dans laquelle il perdit lui-même la vie, ne finit qu'avec la ruine de sa célèbre nation.

Dans la liste des rois *Himyarites* mentionnée plus haut, que j'ai dernièrement apportée de l'*Hadramot*, *Dhu-Nuas* est surnommé *le Mineur*, ce qui suppose qu'il y a un autre roi de cette dynastie portant le même nom reproduit dans le

[1] *Accomplissement littéral des prophéties de la sainte Écriture*, par Alexandre Keith. Londres, 1831, p. 149.

manuscrit dont la liste n'est qu'un extrait incomplet. Outre une plus parfaite connaissance des rois *Himyarites*, on pourrait espérer des documents tout à fait intéressants de ce manuscrit ; les détails relatifs à chacun de ces rois apprendront les lieux où ils régnèrent, ceux qui régnèrent simultanément sur divers points ; car, comme ces listes sont défectueuses sous le rapport des noms dans plusieurs parties, elles semblent d'abord offrir des redondances, et cela s'expliquerait facilement parce que à ces époques la nation arabe était divisée en plusieurs gouvernements indépendants.

Selon *Abul-Feda*, *Dhu-Nuas* aurait vécu au 5e siècle de l'ère chrétienne ; je crois que la persécution exercée par ce roi doit se reporter au martyre de saint *Hareth* (*Areta*), et de ses 340 compagnons ; parmi eux il y avait une femme et son fils qui, selon l'affirmation du *Martyrologe romain*, du 24 octobre, souffrirent dans le *Nagéran*, territoire des *Himyarites*, de la part de *Du-Naan*, tyran juif, probablement gouverneur du pays sous les ordres de son roi et coréligionnaire *Dhu-Nuas*. Le même jour l'Église grecque célèbre la fête de ces saints martyrs.

Certes, il n'y a pas de peine à croire qu'un pays aussi voisin de la *Judée* que l'était l'*Arabie* eût attiré dans le 1er siècle de l'ère chrétienne un nombre considérable de Juifs ; nous pouvons proclamer encore qu'ils ne furent pas mal accueillis par suite de la tolérance religieuse que la diversité des religions et des sectes devait avoir produite ; c'est ainsi qu'ils avaient dû devenir nombreux et puissants à *Cheibar*, au temps de *Mahomet*. Sans compter ceux qui habitaient *La Mecque*, *Médine*, ni ceux qui vivaient ailleurs mêlés aux habitants du pays, ceux qui méritent plus notre attention sont les Juifs de l'*Yémen*, où jusqu'à ce jour ils se sont conservés assez nombreux. Comment, à quelle époque le *Judaïsme* se répandit-il dans l'*Arabie méridionale?* Je n'ai pas de dates précises pour déterminer ce fait historique. Ce qui néanmoins peut se déduire des mœurs existantes encore de nos jours, c'est qu'il a été la religion dominante pendant longtemps. Si cette supposition n'était pas admise, comment pourrait-on expliquer qu'ils eussent adopté ces mœurs qui ne sont évidemment que la représentation des faits rapportés dans les livres de *Moïse?* Pouvons-nous supposer que les *Arabes* aient, sans discernement, à l'aveugle, embrassé des usages religieux de ce peuple avili, méprisé parmi eux? Car les Arabes sont loin de faire exception à la prophétie de *Moïse* [1], lorsqu'il prédit aux *Israélites* que s'ils sont rebelles au Seigneur, il les dispersera parmi toutes les nations, dont ils deviendront la fable et la risée. Un juif dans l'*Yémen* ne peut porter le عمامة, *imama*, c'est-à-dire le *turban*, mais seulement une simple casquette ou un bonnet appelé *kufia* ; il ne peut se vêtir d'habits blancs. S'il rencontre un Arabe dans la rue, il doit passer à gauche, etc.

Du nombre des cérémonies religieuses encore observées est la suivante, qui me semble trop remarquable pour être omise.

A une journée de *Mokha* il y a une montagne appelée جبل حوريب, *mont Horeb* ; je crois aussi que c'est جبل موسى, le *mont de Moïse* ; sur cette

[1] *Deutér.*, chap. XXVIII, v. 37.

montagne il y a le sépulcre d'un saint personnage dont le nom est شيخ موسى, *Schekh Moïse*; on croit qu'il fit sortir miraculeusement de l'eau de cette montagne le jour de la fête du saint. Chaque année la population d'un village voisin appelé *Giomâ*, les hommes, les femmes, les enfants, vont sur la montagne visiter le sépulcre; le chef du pays immole un veau: il recueille le sang de la victime dans un vase et le répand de tous les côtés. Ils retournent ensuite à leurs maisons, éteignent le feu partout; ils ne le laissent allumé que dans un café public où il se conserve pour la commodité des habitants qui y accourent pour fumer et pour boire le *kischer*, c'est-à-dire une décoction faite avec l'écorce du caféier[1]; puis les hommes étendus sur le *sarir*, espèce de lit champêtre composé de quatre bâtons entrelacés avec une corde de palmier, prient la face tournée vers la montagne. Après le coucher du soleil ils allument des feux nombreux en divers endroits de la montagne; alors ils prient tout debout, les mains élevées vers les feux, dont chacun recueille une parcelle pour rallumer le feu de leur cuisine.

Certes, les Arabes actuels ne soupçonnent pas le moins du monde qu'ils imitent

[1] Bien que le café de *Moka*, ou pour mieux dire de l'*Yémen*, eût tant de renommée et tant de prix auprès des étrangers, l'usage de cette boisson, on peut le dire, est ignoré dans tout l'*Yémen*. Les habitants de cette province se contentent d'une décoction faite avec du *kischer*, c'est-à-dire de l'*écorce* mêlée avec tout au plus deux grains de café. Cette écorce, lorsqu'elle est de bonne qualité, et la différence de la qualité de l'écorce est plus remarquable que celle du café lui-même, forme un breuvage assez doux et assez agréable. La raison de faire usage de l'écorce plutôt que du café, c'est, disent les Arabes, que le café est trop échauffant; mais probablement cet usage a été introduit par l'intérêt dans un pays où l'exportation et le transit du café constituent la principale branche du commerce, et devaient la rendre beaucoup plus florissante avant que la concurrence de l'Amérique pour approvisionner de cette denrée l'Europe et la Turquie l'eussent stérilisée au point où nous la voyons de nos jours. A cette cause de dégénérescence, il faut ajouter que si les habitants de l'*Yémen* faisaient une consommation de café égale à celle de l'écorce, l'exportation de cette production deviendrait insignifiante, car la quantité de café qui se récolte dans cette province n'est pas aussi considérable qu'on pourrait le croire en Europe. Le café qui provient des différents ports de l'*Yémen*, et connu à l'étranger sous le nom de *moka*, provient en grande partie de l'Afrique. Dans ces ports on le mêle avec le café de l'*Arabie*, et on l'expédie sous la dénomination de *café de l'Yémen*. Les habitants de l'*Yémen* confessent eux-mêmes que cette plante est originaire de l'Afrique; c'est de là qu'a été introduite dans l'*Yémen* la culture de cette plante; c'est du moins la tradition conservée parmi eux; mais ils ne savent pas dire quelle a été l'époque de cette transplantation. La tradition dont je parle a cependant une grande probabilité dans ce qu'on assure de *Kafa*, royaume abyssinien situé sur le rivage occidental du fleuve *Kibhi*, que quelques-uns supposent se réunir au *Gosciab* pour aller déboucher à *Juba*, sur la côte de *Zanguebar*; d'autres prétendent cependant qu'il va se décharger dans le *Patto*. Or, dans le territoire de *Kafa* le café est le fruit spontané de la terre; l'arbuste qui le produit devient là beaucoup plus grand qu'ailleurs, et les indigènes l'appellent simplement *caffé*.

les cérémonies religieuses d'un peuple aussi méprisé parmi eux que le peuple juif ; ils s'indigneraient même à la seule pensée de les imiter, mais toutefois les noms imposés à ces cérémonies, les rits observés dans cette occasion ne laissent pas douter qu'ils furent institués pour représenter des actes qui appartiennent au législateur du peuple Juif; or cela paraît ne pas pouvoir être admissible sans supposer que cette religion ait joui pendant longtemps d'un exercice public dans ces contrées.

Pour justifier ces appréciations, on pourrait ajouter beaucoup d'expressions dont l'origine est évidemment hébraïque ; telles sont عكبر, *akbar*, *rat*, qui sans doute est le même que עכבר, qui, pour désigner ces animaux, se trouve au Ier liv. des *Rois*, chap. VI, v. 5; بهرى; *bahri*, *dromadaire*, est semblable au בכרה, dromadaires, d'Isaïe, chap. LX, v. 6. La différence de la gutturale pourrait être une corruption de la prononciation ou une erreur de copiste ; ثعل, *thaâl*, *renard*, expression usitée dans les montagnes de l'*Yémen*, au lieu de ثعلب, s'approche plus que *thalab* de l'hébreu שועל ; — طلى, *tali*, *chevreau*, correspond *à* טלה ;—خبير, *khabir*, *compagnon*, à l'hébreu חבר.

Pococke, dans son *Histoire des Arabes*, affirme que le *tobbâ* (titre que portaient les antiques rois de l'*Yémen*) *Abou-Carb Assâad* embrassa le Judaïsme 700 ans avant *Mahomet*. Maintenant ne pourrions-nous pas conjecturer que quelque notion de la religion mosaïque s'était conservée parmi les *Himyarites* du temps que la reine *Balkis*, comme les Arabes l'appellent, alla visiter le roi *Salomon*. Il est certain que les expressions rapportées dans la sainte Écriture [1], par lesquelles elle manifesta à *Salomon* l'admiration causée par la devination des énigmes qu'elle lui avait proposées, par le spectacle de l'ordre savant, de la magnificence de la royale demeure, du temple, des sacrifices, indiquent qu'elle n'était pas éloignée d'embrasser le culte du Dieu d'*Israël*. De là nous pouvons aussi conclure que de retour dans sa patrie elle ne fut pas avare de louanges pour le roi *Salomon* ; sur ce point d'ailleurs elle dut être secondée, peut-être même surpassée par les courtisans qui l'avaient accompagnée dans ce voyage. Les relations de la visite de cette femme couronnée, peut-être exagérées dès le principe, plus tard augmentées, enfin successivement embellies, comme cela arrive à tout récit relatif à un pays lointain à mesure qu'il se répand dans le vulgaire, ont donné sans doute naissance aux idées merveilleuses que les *Arabes* conservent encore sur le roi *Salomon* ; la plupart des idées accréditées chez eux sur ce qui regarde ce monarque franchissent même les limites du puéril et du ridicule; l'on peut dire qu'ils laissent beaucoup derrière eux les Juifs eux-mêmes. Cela est beaucoup dire.

Parmi les choses merveilleuses relatives à *Salomon*, les Arabes prétendent que Dieu mit à la disposition de ce roi, outre les sujets de son royaume, les esprits, les oiseaux, les vents ; il lui donna l'intelligence capable de comprendre le sens des différentes modulations des oiseaux, ainsi que la faculté d'être com-

[1] III *Rois*, chap. X, v. 8 et 9.

pris par eux ; il pouvait à sa volonté charger les esprits des travaux qu'il voulait exécuter, et, en effet, il se servit d'eux pour construire le temple de *Jérusalem*. Enfin, par le secours des vents, il pouvait faire les plus longs voyages dans l'espace de temps le plus court ; ce privilége n'était pas pour lui seul, il s'étendait à ses nombreuses armées ; il pouvait par ce moyen voyager à travers les airs avec toute la célérité imaginable ; les hommes, les génies s'attachaient aux flancs de l'élément invisible, les oiseaux volaient dans l'air au-dessus de leur tête ; lorsque les voyageurs avaient ainsi pris leurs places, le Vent donnait l'essor à son haleine, dont la puissance était réglée sur la volonté de Salomon ; il enlevait toute cette multitude dans les airs, et dans de rapides instants cette armée innombrable se trouvait arrivée à sa destination.

Les *Juifs* de l'*Yémen*, ainsi que les *Arabes*, peuvent se diviser en *deux classes :* la première se compose des habitants sédentaires de la ville et des pays soumis aux *imans*, aux *schérifs*, ou aux *sultans*, titres qui se donnent là à chaque chef d'une ou plusieurs tribus ou d'un territoire indépendant, quelque petit qu'il soit ; la seconde comprend les *Kabyles*, c'est-à-dire ceux qui appartiennent à quelqu'une des tribus errantes et guerrières ; celles-ci ont un territoire propre, mais elles ne le conservent pas longtemps dans les mêmes limites ; elles le voient varier dans son étendue selon des circonstances infiniment variables ; car, dominées par leurs habitudes de guerre, elles tentent souvent d'envahir le territoire de leurs voisins, se rendent maîtresses de leurs possessions ou dépouillent les habitants, selon ce qui paraît plus convenable aux intérêts du vainqueur. Objets de ces incessantes invasions, les habitants sont fréquemment contraints de payer tribut à leurs agresseurs afin qu'ils laissent leur territoire paisible.

Parmi les nombreuses tribus de l'*Yémen* se trouvent celles des *Juifs*, qui ne se distinguent en rien de celles des *Arabes ;* elles observent les usages de la tribu à laquelle s'agrégèrent leurs ancêtres, soit ceux qui sont relatifs à la manière de vivre dans la paix, soit ceux qui les obligent de suivre leurs compagnons dans la guerre, lorsque s'en offre l'occasion. Maintenant, comme c'est une chose bien connue que la plus grande partie des *Bédouins* n'ont de *Musulman* que le nom, que de l'autre côté, ainsi que me l'ont assuré quelques *Juifs*, les fils d'*Israël* qu'ils ont parmi eux ne sont pas les plus scrupuleux observateurs des préceptes soit de *Moïse*, soit du *Talmud*, à l'exception cependant du *Sabbat*, jour où, à ce qu'on m'assure, ils déposent les armes, il est tout à fait croyable que les *Israélites* jouissent dans les tribus auxquelles ils se sont incorporés d'une égalité presque semblable à celle des Arabes de la même tribu. C'est du moins ce que m'ont affirmé leurs frères d'*Aden*. Ainsi, selon eux, il arrive quelquefois aux habitants d'élire un juif chef de la tribu ; mais les Arabes nient l'exactitude de ce fait. Il est rare de trouver parmi ces juifs quelqu'un qui sache lire.

Les Juifs qui habitent les villes et les pays paisibles sont beaucoup plus nombreux ; ils ont presque dans chaque ville et dans chaque grande circonscription territoriale leur quartier tout à fait distinct ; leur principal métier est de faire un petit trafic restreint à la ville qu'ils habitent ; ils l'étendent tout au plus aux diverses contrées de l'*Yémen*. L'industrie de quelques juifs consiste à faire des

ouvrages d'orfévrerie ; ceux-ci s'occupent des travaux de maçonnerie, ceux-là construisent des maisons de paille. A *Sanâa* ils frappent la monnaie inférieure des imans. La plus grande partie d'entre eux est très-pauvre ; quelques-uns possèdent quelque chose, mais nul n'est riche, nul ne peut passer pour un grand commerçant. Cette position doit être attribuée, je crois, aux vexations auxquelles les Juifs sont soumis et à l'avilissement dans lequel les tiennent soit les hommes du gouvernement, soit les simples particuliers. D'après ce que j'ai pu observer à *Aden*, presque tous savent lire l'écriture hébraïque ; ils comprennent même ce qu'ils lisent à l'aide de la version avec laquelle ils exercent les enfants ; mais imbus des doctrines du *Talmud*, ils perdent leur temps à leur enseigner les fables et les absurdités de ce livre avec les autres puérilités dans lesquelles consiste toute leur science de la sainte Écriture. Régulièrement toutes les copies du texte sacré répandues dans la province de l'*Yémen* et même dans l'Inde sont écrites à *Sanâa*, où ils sont plus nombreux et où ils ont des écoles plus régulières. Ces copies sont exécutées avec la fidélité scrupuleuse que leurs frères observent partout, mais c'est en cela seul que consiste tout le bien qui se peut attendre d'eux. Pour ce qui regarde la sainte Écriture, ils pourraient se comparer aux *Arabes* leurs compatriotes, qui se contentent de l'écorce insipide du caféier et laissent aux autres le fruit savoureux de l'arbre.

Un juif de *Sanâa*, tenu pour savant à *Aden*, dont j'ai reçu des leçons quelque temps, m'apporta une copie du *Pentateuque*, dont l'exécution était tout à fait belle, accompagnée du *Targum caldaïque* et de la traduction du R. *Saadia* à la marge ; toutes deux étaient écrites en caractères rabbiniques. Tandis qu'il me faisait des réflexions sur ce travail, je réfléchissais à l'aveuglement de cette pauvre nation ; j'avais compassion de le voir attacher de l'importance aux versions qu'il croyait fondées sur la différence à écrire certaines lettres des saints Livres. Selon ce docteur la lettre ב, *beth*, par laquelle commence la *Genèse*, doit être plus grande que les autres, parce que ce fut avec elle que furent créés le ciel et la terre ; les autres lettres éprouvèrent quelque dommage de cette préférence, et elles se plaignirent à Dieu ; mais Dieu défavorable à ces plaintes châtia ces lettres envieuses, et il les condamna à demeurer petites à perpétuité. La dernière lettre כ, *caph*, du chapitre XXIII, v. 2, de la *Genèse*, est petite parce que dans cet endroit elle apporte la tristesse, tandis que le grand *caph* est par lui-même le signe de l'allégresse. Divers פ, *phe*, du chapitre VI et de quelques autres passages doivent avoir la ligne intérieure retournée, parce que ce fut avec cette lettre que furent ouverts les cieux à l'époque du déluge. Cette diversité de *phe* ne s'observe cependant pas dans les copies imprimées en Europe. La lettre י, *jod*, fut ôtée à *Sara* ; la lettre ה, *he*, lui fut substituée [1], parce que la moitié des dons accordés par Dieu à cette femme lui furent ravis pour être transportés à *Abram* ; c'est précisément ce qu'indique le nom de ce patriarche augmenté de la lettre ה ; de cette manière il devint *Abraham* [2], puisque cette

[1] *Gen.*, chap. XVII, v. 15.
[2] *Gen.*, chap. XVII, v. 5.

lettre vaut la moitié, c'est-à-dire *cinq*, du *jod* qui vaut *dix*. En vain aurait-on demandé au docteur juif pour l'intelligence du texte autre chose que les paroles de la traduction marginale, qui, étant elles-mêmes obscures, le mettaient souvent à la torture pour savoir dans quel sens elles devaient se prendre; il ne pouvait habituellement donner des explications capables de satisfaire à mille interprétations; si dans quelque occasion ensuite il avait la hardiesse de se débarrasser de ce guide maladroit, c'était pire encore. Ainsi les *Ismaélites* auxquels fut vendu *Joseph*[1] étaient *Musulmans*; il ne se montrait pas satisfait de la traduction du R. *Saadia,* qui rend cette expression par *Arabes*; peut-être les Juifs de l'*Yémen* craignent-ils d'être compris dans ce nom. *Téman*, selon toujours le même docteur, n'est autre chose que l'*Yémen*.

Cependant l'explication que ce savant maître me donnait sur la préférence accordée à l'expression דודים, *Dudaim*[2], me paraît remarquable; il m'assurait que leurs docteurs de l'*Yémen* croient communément que ce nom s'applique à une plante qui se trouve dans l'*Yémen* et le *Heggiaz*; cette plante, un peu plus haute qu'un homme, a des feuilles longues, épineuses, des fleurs grandes, blanches et très-odorantes; elle est connue sous le nom de *cadi*, قادى ; c'est le *pandanus odorantissimus*. Il ajoutait encore que cette plante, considérée de loin, a quelque ressemblance avec la figure humaine, et que sa senteur passe pour avoir la vertu de contribuer à la fécondité des femmes. Ils ont beaucoup de traducteurs qui rendent, comme nos traductions de la Bible, le nom de cette plante par celui de *Mandragore*.

Les quelques exemples que je viens de rapporter d'ailleurs peuvent conduire à déterminer la limite à laquelle s'élève la science de ces docteurs d'Israël.

F. JOGUET,
Vice-préfet apostolique de l'Arabie.

Traduit de l'italien par M. l'abbé PACHÉ.

[1] *Gen.*, XXXVII, v. 25.
[2] *Ibid.*, XXX, v. 14.

Revue historique.

HISTOIRE RELIGIEUSE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS;

PAR M. CRÉTINEAU-JOLY [1].

SIXIÈME ET DERNIER VOLUME.

Après avoir retracé les vicissitudes qu'a éprouvées la compagnie de Jésus depuis sa fondation jusqu'au moment où sa chute frappe de stupeur le monde catholique, M. Crétineau-Joly a senti le besoin de compléter son œuvre [2]. Quand, par un conseil dont nous ne voulons pas ici sonder les causes, Dieu permit que l'héroïque phalange fût dissoute, ce n'était que pour un temps. Par la main d'un pontife malheureux immolant à regret des enfants dévoués, l'impiété avait pu mettre au tombeau une milice généreuse qui depuis près de trois siècles, par la science, par l'éducation, par l'apostolat, de toutes les manières, par ses vertus, par son sang et ses sueurs, prêtaient un si puissant concours à la foi catholique. Elle se flattait sans doute que son triomphe serait éternel, elle pensait que la tombe dans laquelle elle avait pu ensevelir l'institut de saint Ignace, et qu'elle avait eu l'habileté de faire sceller par les mains du pontife romain, ne s'ouvrirait jamais plus. Mais, vaines espérances! l'histoire nous l'apprend, et cette loi providentielle ne se montre nulle part avec autant d'éclat que dans l'histoire de l'Église. Dieu accorde bien quelquefois aux méchants et aux pervers la satisfaction d'un triomphe passager, jamais celle d'un triomphe stable et définitif. Il eût été aussi bien trop douloureux pour les cœurs catholiques d'entendre dire qu'une milice à jamais fameuse par sa vaillance et son dévouement, après avoir été si longtemps le plus puissant boulevard de la catholicité, avait succombé sous les coups de la débauche et de l'impiété liguées ensemble, et succombé sans

[1] Seconde édition, 6 vol. format Charpentier, 21 fr. Chez P. Mellier, place Saint-André-des-Arts, 11.

[2] Voir le compte rendu des précédents volumes, t. XVIII, p. 194; XIX, p. 140, et XX, p. 200.

retour. Pie VII de glorieuse mémoire, persécuté lui-même, rêve dans sa captivité la reconstitution de l'ordre de Jésus, et à peine rendu à la liberté il relève les débris vivants encore de l'institut, et publie la bulle qui appelle les enfants d'Ignace à de nouveaux combats. On le sent, le lecteur que les cinq volumes précédents ont initié aux destinées de cette société religieuse, qui a suivi avec tant d'intérêt cette narration rapide de ses travaux, de ses conquêtes et de ses glorieux revers, est impatient de connaître les nouveaux enfants d'Ignace. Il y a trente ans qu'ils revivent. Que s'est-il passé? où sont-ils? qu'ont-ils fait? comment l'Europe les a-t-elle accueillis? l'impiété fait-elle toujours entendre les mêmes clameurs? les modernes jésuites ont-ils recommencé l'apostolat lointain? meurent-ils comme leurs prédécesseurs au delà des mers, sur toutes les plages? Toutes ces questions trouvent leur solution dans le tableau si brillant et si animé dans lequel M. Crétineau retrace les succès et les revers de la nouvelle compagnie, depuis le jour de sa reconstitution jusqu'au moment présent, c'est-à-dire dans une période de trente années. Nous qui avons lu d'un bout à l'autre ce récit si plein d'intérêt, nous pouvons répondre : oui, encore une fois, il est offert à l'Église et au monde ce spectacle étonnant de prêtres purs que des débauchés accusent de corrompre sa morale, de prêtres dévoués qui poussent l'abnégation jusqu'au martyre, qui vont mourir sur tous les points du globe, que des hommes incapables d'une heure d'abnégation et de dévouement accusent d'égoïsme et de cupidité; de prêtres brûlants de zèle pour l'affermissement et l'extension de la foi chrétienne, que des impies, des panthéistes, des humanitaires accusent de saper les fondements de la religion; de prêtres travaillant avec une ardeur sans pareille à l'œuvre la plus éminemment patriotique, celle de rendre au christianisme sa vigueur et son influence parmi nous, que des hommes prêts à bouleverser leur pays quand il le faudra pour le triomphe de leurs convoitises, accusent de manquer de patriotisme. Oui, encore une fois, tous ceux qui ont peur de l'Église, tous ceux qui voudraient en finir avec le Catholicisme, depuis le radical forcené de la jeune Suisse, qui a ses arguments au bout de son fusil, jusqu'au conservateur des *Débats*, recommencent leurs anciennes clameurs, poussent le cri de guerre, insultent, outragent la compagnie de Jésus, demandent sa ruine. Singulier moment cependant que celui où retentit de nouveau le cri de *guerre aux jésuites*. Qu'il est instructif, qu'il est intéressant de suivre avec l'historien la suc-

cession des événements dans ces derniers jours! S'il y a quelque innocent mortel qui n'ait pas encore pénétré les véritables causes de la guerre anti-jésuitique, qu'il regarde. Il y a quelques années nous sortions de la révolution de juillet; l'Église, qui s'en occupait? Pauvre catholicisme, disait-on, depuis longtemps il se mourait, la vie réelle l'avait abandonné; ce qui lui restait, c'était un peu de splendeur officielle que lui prêtait son caractère de religion de l'État; mais la tempête de juillet lui ôtant ce dernier prestige emportait deux choses à la fois : la vieille dynastie et le vieux culte. Le Catholicisme *était mort*, c'était une affaire convenue; il n'y avait plus *de polémique*, tout se réduisait à un mot, il est mort. Il est impossible d'ouvrir une page vieille de dix ou quinze sans sans y trouver quelque chose de semblable. Ouvrez certains grands journaux, il nous y est signifié plus d'une fois qu'il est temps de songer à embaumer notre vieille religion. Cependant cette religion inhumée avec laquelle on croyait de bonne foi en avoir fini, se met à donner des signes de vie; on veut nier d'abord, mais il n'y a pas moyen; le mouvement religieux gagne et s'étend; le Catholicisme est vivant, puissant encore; il menace de le devenir chaque jour davantage. Donc, on ne dit plus l'Église est morte, nous assistons aux *funérailles* d'un grand culte; on commence à s'apercevoir que la vie ne l'a jamais quitté; mais on dit : guerre, guerre aux jésuites! Oh! cela est clair; bien aveugle qui ne voit pas.

Il y a en France une foule d'hommes, et c'est là le grand mal de notre temps, il y a dans la presse, dans les académies, dans les assemblées délibérantes des hommes plus ou moins influents, plus ou moins populaires, qui pensent que leur ascendant, que leur fortune souffriraient notablement de la résurrection et du progrès des idées religieuses parmi nous, qui se regarderaient comme totalement ruinés si la foi devenait prépondérante et si la pratique entrait dans les mœurs. Malheureux d'avoir ainsi subordonné leur avenir et leur existence au triomphe des mauvaises doctrines, ils sentent qu'une société où dominerait puissamment la grandeur des croyances et la dignité des mœurs chrétiennes, serait trop haute pour qu'ils y pussent trouver une place éminente. Ces hommes ne peuvent pas ne pas voir avec un secret effroi le mouvement et le progrès de la foi chrétienne. *Il y a bien assez de religion comme cela,* s'écriait-on dans ce rapport fameux enterré il y a quelques mois. Or ces mêmes hommes pensent à tort ou à raison que *cette réaction malheureuse à laquelle,* disent-ils, *ils ont la douleur et la honte d'assister,* est en

grande partie l'œuvre des Jésuites; de là cette explosion de colères, ces tentatives d'expulsion, le désir d'en finir une bonne fois avec les Jésuites. Oui, comme toujours, la haine des Jésuites, c'est la haine du Catholicisme. Pour le savoir on n'avait pas besoin des aveux proclamés avec une louable franchise par les plus ardents coryphées de la croisade anti-jésuitique, c'est la conclusion qui ressort manifestement des faits les plus significatifs, et toute l'histoire de M. Crétineau-Joly n'est que la perpétuelle et éclatante démonstration de ce fait si glorieux à la compagnie de Jésus.

Nous ne saurions avoir la prétention de donner ici une idée même incomplète de tout ce qui est contenu dans les huit chapitres qui partagent ce 6e volume. C'est une prodigieuse variété de faits et de détails accumulés dans un récit le plus plein et le plus serré, puisé d'ailleurs aux sources les plus pures, appuyé sur les documents les plus authentiques et souvent sur pièces officielles. On se ferait difficilement une idée du vif intérêt répandu dans ces pages. Les épisodes les plus dramatiques, comme celui de quelques jésuites français célébrant au milieu de l'enthousiasme des Portugais le saint sacrifice sur la tombe même du marquis de Pombal, s'y trouvent mêlés aux révélations les plus piquantes, aux événements les plus variés et les plus attachants recueillis dans toutes les contrées du globe; car il n'est presque point de pays qui ne soit à l'heure présente le théâtre des travaux et du zèle de la compagnie sortie à peine du tombeau depuis trente ans. Les choses qui ont agité ou à l'aide desquelles on a le plus vivement agité les esprits dans ces derniers temps, la fameuse congrégation, son influence véritable, les ordonnances de 1828, plus récemment la nouvelle coalition universitaire, ses causes et son origine, les interpellations de M. Thiers, les intrigues portées à Rome, sur lesquelles beaucoup de nuages étaient restés, les premières phases d'une lutte à peine entamée et qui est bien loin d'être finie, toutes ces choses qui eurent tant de retentissement parmi nous, M. Crétineau, aidé des documents les plus précieux, et dont quelques-uns n'avaient encore reçu aucune publicité, a pu les éclairer des plus vives lumières et les mettre dans le plus grand jour. On le voit, ce n'est pas de l'histoire ancienne, il ne s'agit point d'événements d'un autre âge. Les personnages qui viennent sous la plume de l'historien sont nos contemporains, la plupart vivent encore. M. Crétineau raconte des choses qui se sont passées hier, avec une parfaite indépendance et une admirable impartialité; il enregistre des actes que nous avons vus de nos yeux,

des paroles que nous avons entendues de nos oreilles. Dieu soit béni! Déjà l'impartiale histoire se lève pour flétrir des manœuvres qui furent bien coupables et bien indignes. Tous ceux qui savent avec quel cynisme la théorie de l'imposture fut pratiquée par un parti qui chaque jour battait en brèche l'institut et derrière lui les choses les plus saintes ; toutes les âmes généreuses que navra le triomphe d'une tactique dans laquelle l'impudence du mensonge et l'audace de la calomnie furent poussées au comble, seront consolées de voir ces basses manœuvres énergiquement flétries par l'historien de la compagnie de Jésus. M. Crétineau a eu soin d'enregistrer les mémorables aveux par lesquels les comédiens, se démasquant eux-mêmes dans l'enivrement du triomphe, eurent l'audacieuse franchise de proclamer publiquement leurs impostures.

Pour faire avec cette haute indépendance de l'histoire contemporaine, pour aborder avec tant de tact le terrain difficile sur lequel M. Crétineau s'est placé dans son sixième volume, il lui a fallu beaucoup de courage, et ce n'est pas une médiocre consolation de parcourir ces pages si probes et si consciencieuses, dans un temps où la conscience et la probité semblent presque avoir fui du milieu de nous. Il y a donc encore, se dit-on, des hommes sincères et courageux qui cherchent loyalement la vérité, et la disent quand ils l'ont trouvée. Il y a encore des hommes de cœnr et de talent pour flétrir ces pamphlétaires indignes, ces plumes mercenaires, qui ne rougissent pas d'exploiter la crédulité d'une foule imbécile par des mensonges ignobles et des calomnies atroces. M. Crétineau est un de ces hommes de cœur, de talent et de conscience, que ne tenteront jamais l'appât d'un lucre sordide ni l'ambition d'une popularité souillée. A défaut d'autres, ces qualités de cœur qui brillent éminemment dans toutes les pages sorties de sa plume, suffiraient pour élever M. Crétineau bien haut dans l'estime des honnêtes gens. Sous un autre point de vue, ce livre est un service rendu à toutes les personnes sérieuses, jalouses de connaître réellement la compagnie de Jésus. Comme leurs devanciers, les enfants de saint Ignace, et ce sera à jamais leurs destinées, rencontrent parmi nous de vives répulsions et d'ardentes sympathies; des assertions si contraires, des choses si discordantes se font entendre au sujet de cette corporation célèbre, qu'au milieu de ce conflit perpétuel d'incriminations violentes et d'apologies enthousiastes, l'homme grave qui ne veut prononcer qu'en connaissance de cause, a quelque peine à fixer son jugement. Sans doute, la seule inspection des antagonistes et

des admirateurs forme un préjugé immense, décisif, en faveur d'une compagnie traquée par tous les impies, soutenue par tous les vrais catholiques, prêtres et laïques. Néanmoins on éprouve le besoin d'étudier les faits, et, après tout, la seule manière d'apprécier solidement et équitablement un homme ou une corporation, c'est d'interroger leurs œuvres, de les juger par leurs actes. Avec le livre de M. Crétineau, il devient facile de juger sainement et équitablement la compagnie de Jésus. Quiconque ambitionne de pouvoir prononcer sur cet ordre célèbre un jugement éclairé et indépendant, ne peut se dispenser de le lire; nulle part ailleurs on ne trouverait rassemblés et coordonnés les documents et les faits exposés par M. Crétineau dans ces six volumes. Pour écrire cette histoire rapide, mais complète, de l'ordre des Jésuites, que personne n'avait tentée avant lui, il a eu des ressources immenses, il a dû compulser bien des volumes ignorés.

Quant au mérite littéraire, ce volume clot avec honneur le beau monument que nous avons vu s'élever si rapidement et si glorieusement. Il y a des pages écrites avec une grande vigueur de style et de coloris; celles, par exemple, où est raconté le dévouement intrépide de plusieurs jésuites français, qui, apprenant qu'un climat meurtrier dévore leurs confrères au Maduré, s'émeuvent, se disputent ce poste périlleux, et convoitent avec enthousiasme les places que la mort a laissées vacantes. Quand M. Crétineau raconte ces traits héroïques de dévouement que pour notre compte nous n'avons pas pu lire sans verser des larmes d'attendrissement, son âme ardente s'enflamme devant ces beaux spectacles, il s'élève alors jusqu'aux accents d'une véritable éloquence.

Nous ne pouvons nous empêcher, en finissant, de retracer ici quelques-unes de ces lignes brûlantes.

P. 419. « Au milieu de cette guerre acharnée et sous ce climat brûlant, Bertrand, Garnier, Martin et Duranquet se livrent avec une infatigable ferveur aux fatigues de la mission. Ils ont des courses de toutes les heures à entreprendre pour instruire et fortifier les fidèles, pour prévenir les défections et régénérer ce peuple. Ils doivent marcher sans cesse, sous les rayons du soleil comme à travers les rosées abondantes de la nuit. Il faut qu'ils soient partout, afin que leur action vivifie la charité, et donne aux chrétientés orphelines assez d'énergie pour résister à l'ennemi cherchant à les séduire. Ce voyage sans autre terme que la mort, et auquel ils se condamnent, les jette en proie à toutes les tortures de la faim, de la soif et de l'in-

somnie. Ils sont dévorés par la chaleur ou noyés dans des torrents de pluie; ils ne trouvent ni ombrage pendant la journée ni abri pour reposer le soir leur tête épuisée; ils roulent dans un cercle perpétuel de dévouements et de sacrifices. Ce cercle s'étendait, la mort vint servir d'auxiliaire aux haines amassées autour des Jésuites. A peu de jours d'intervalle, elle frappe les Pères Martin et du Bournet. La compagnie n'avait pas voulu laisser succomber sous le poids des douleurs les premiers ouvriers envoyés au Maduré, d'autres les y avaient suivis. Les fièvres cérébrales ou le choléra, dont les retours sont périodiques, emportèrent en quelques années la meilleure partie de cette génération de nouveaux missionnaires. En 1843, Sardos, Charignon, Perrin, Duranquet, Garnier, Clifford, Deschamps et Faurie expirèrent à la fleur de l'âge, victimes de leur courage ou de leur charité. Comme le Père Garnier, leur supérieur, ils avaient tenu les espérances que leurs talents avaient fait concevoir. La mort les frappait coup sur coup et avec tant de rapidité qu'à ces nouvelles la société de Jésus s'ébranla tout entière. On mourait au Maduré pour la gloire de Dieu et de l'Église. Des soldats de la Croix se présentent dans chaque province de l'ordre afin d'aller affronter le trépas. Le Maduré est devenu pour la compagnie un champ de bataille; tous briguent le dangereux honneur d'y combattre; tous s'écrient : *Eamus et moriamur!* A cet élan universel, les chefs comprennent qu'ils doivent relever l'espérance de ceux qui survivent aux désastres. Coûte que coûte, il ne faut pas que les peuples puissent douter de l'institut; six jésuites et deux frères coadjuteurs sont expédiés en poste. Cinquante jours après ils arrivaient; ils annonçaient de nouveaux renforts, et, dans l'allégresse de leur âme, ils couvraient de larmes et de baisers la terre qui allait peut-être les engloutir à leur tour. »

G. R.

Littérature catholique.

HISTOIRE DE SAINTE CATHERINE DE SIENNE,

PAR M. CHAVIN DE MALAN [1].

La vie des saints tient par ses épreuves à la terre et par ses joies au ciel. Nous comprenons ses épreuves, mais nous ne comprenons pas toujours ses joies, et parce que notre regard ne peut sonder le mystère qui sépare le monde visible du monde invisible, parce que les communications entre ces deux mondes dépassent la portée de notre intelligence, comme tout ce qui est divin, il se trouve facilement des esprits superbes qui nient, d'autres qui doutent, tandis que les prudents du siècle s'efforcent de jeter un voile sur quelques-unes des merveilles de Dieu pour ne pas les livrer aux moqueries des hommes. Qu'importent cependant ces moqueries? Les saints n'en demeureront pas moins toujours le plus bel et le plus admirable ouvrage de la pensée céleste. Qu'importe qu'un *touriste* comme M. Valery, ne voie dans saint Pie V qu'un *pontife opiniâtre, inexorable*, un *Grégoire VII lettré*, un ambitieux assez vulgaire pour chercher la gloire dans les magnificences de son tombeau? Le nom de Pie V n'en demeure pas moins grand aux yeux de tous ceux qui font de l'histoire et de la religion une étude sérieuse. Qu'importe qu'un érudit, comme M. Buchon, prétende avoir reconnu, après cinq siècles, que sainte Catherine de Sienne n'était qu'*une folle :* cette folle ne fut-elle pas, après tout, environnée des hommages d'un âge qui, s'il ne compte pas nos savants modernes parmi ses gloires, eut le droit de s'enorgueillir de noms tels que ceux de Dante, de Pétrarque, de Boccace, et d'une civilisation dont les œuvres n'ont pas été peut-être condamnées à l'oubli par la nôtre. Ces attaques ont d'ailleurs leur côté utile ; elles entretiennent chez les catholiques le besoin des fortes études, et, à une époque où tout le monde a la prétention de refaire l'histoire, elles nous font sentir la nécessité de refaire la nôtre, nous aussi, un peu différente de ce qu'elle était devenue entre les mains des philosophes et des catholiques trembleurs des derniers siècles. Ainsi voyez : aux

[1] 2 vol. in-8°; chez Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères.

épigrammes de M. Valery, nous pouvons opposer un éloquent livre de M. de Falloux, et il a suffi d'un mot de dédain de M. Buchon pour faire sortir du sein de l'érudition catholique un savant et consciencieux ouvrage à l'honneur de la vierge de Sienne.

Sur les confins de la Toscane et des États de l'Église, près des cimes volcaniques de Radicofani et des plaines insalubres des Maremmes, s'élève l'antique ville de Sienne. Les poëtes vantent ses heureuses vallées, ses verdoyants coteaux, son sol fertile, ses marbres, ses palais, ses richesses; mais l'illustration de Sienne a de plus beaux titres encore. Sienne est par excellence, en Italie, la ville des saints; elle voulut, par un décret public, être nommée la *Cité de la Vierge*, et la sagesse de ses lois répondit pendant longtemps à ces religieuses pensées. Ainsi, tandis que la plupart des républiques italiennes s'épuisaient, au 13[e] siècle, en luttes acharnées entre la noblesse et le peuple, les Gibelins et les Guelfes, Sienne sut modifier lentement et prudemment sa constitution de manière à admettre concurremment au pouvoir les représentants de chaque classe et de chaque parti, et de conserver unies toutes les forces vives de la nation. Grâce à cette union et malgré quelques troubles passagers qui finirent par assurer la prépondérance de la faction gibeline, on vit Sienne étendre au loin sa domination et dompter Florence elle-même dans cette sanglante journée de Mont-Aperti, que les historiens florentins se sont obstinés à considérer comme une suite de ruses et de traîtrises, et que les historiens siennois célèbrent à l'envi avec tout l'enthousiasme de la gloire.

Cette époque, 1260, fut l'apogée de la grandeur de Sienne. La ville comptait alors dans son sein 11,800 familles, et sa richesse était telle qu'elle n'avait pas hésité à entreprendre la construction d'une splendide cathédrale, merveilleux chef-d'œuvre d'art gothique qui semble exilé sous le ciel italien.

Le sentiment des arts était inné à Sienne. Charles-Quint admirait, en plein 16[e] siècle, ses vieux aqueducs, et la fontaine *Branda* paraissait si belle au Dante, qu'il eût à peine sacrifié sa vue, lui, fougueux gibelin, pour le plaisir de contempler en enfer ses ennemis :

> Non per fonte Branda darei la vista.

L'école siennoise précède dans l'histoire l'école florentine. Guido, Bonamico, Dioti-Salvi furent les glorieux précurseurs de Cimabue;



et Simon Memmi partagea, avec Giotto, un siècle plus tard, l'amitié et l'admiration de Pétrarque :

Ma certò il mio Simon fù in Paradiso.....

Cette efflorescence des arts se lie plus intimement qu'on ne pense à celle de la foi. La foi et le génie sont frères; partout où la foi étend ses puissants rameaux, soyez sûr que le génie répandra ses fleurs; vous le trouverez près du berceau de sainte Catherine comme autour du tombeau de saint François d'Assise. La *Cité de la Vierge* eut donc à la fois sa couronne d'artistes et son auréole de saints. Tandis que Guido peignait sa *madone* de l'église Saint-Dominique, et Duccio sa *Délivrance de Béthulie*, tandis qu'Ambrogio di Lorenzo détaillait, dans une vaste composition, toutes les épreuves du missionnaire chrétien, de pieuses légendes venaient chaque jour enrichir le trésor sacré de l'église de Sienne. Tantôt c'est la découverte merveilleuse des ossements de saint Ausano, le jeune martyr de Dioclétien; tantôt, la vie angélique de saint Galgano dans les montagnes, ou la fondation par trois nobles Siennois de cette pieuse congrégation de Mont'-Oliveto, qui doit un jour protéger la vieillesse du Tasse. Bientôt aux prodiges de vertu et d'éloquence du bienheureux Ambroise viendront se joindre ceux plus étonnants encore du grand Bernardin, et l'ascétique charité de la bienheureuse Nera Tolomei, du pauvre Pierre Pettinajo, ou de cette Aldobrandescha Ponzi qui voulut être couronnée d'épines comme le Sauveur, trouvera toujours sur la terre siennoise une expression plus sublime encore dans la vie surhumaine de cette héroïne de l'amour divin, de cette Catherine de Sienne, dont la république a fait placer la statue sur le frontispice de sa cathédrale.

Catherine Benincasa naquit, en 1347, dans une humble boutique de teinturier, qui est devenue depuis lors un brillant oratoire. Dès ses plus jeunes ans, sa conversation fut avec les anges.— « La vie divine déposée au fond de chaque homme, dit M. Chavin de Malan, brille plus vivement dans l'enfance. On y remarque quelquefois une merveilleuse intelligence qui nous ravit, nous étonne. » Ainsi entrevoyait-on déjà dans la *vie commençante* de Catherine, « dans cette enfance qui ne sentait presque point l'enfance, la radieuse perfection de l'âge mûr..... A cinq ans, Catherine évitait de courir dans les blanches allées du siècle, ajoute son biographe, et marchait avec les saints dans l'étroit sentier de l'Évangile. »

Dès lors aussi Dieu lui fit une place à part au milieu du siècle ;

une fois il lui apparut; une autre fois il la rapporta dans sa famille, lorsque, entraînée par une ferveur imprudente, elle cherchait déjà la solitude et le désert. Ces communications célestes firent de la vie de Catherine un objet d'admiration pour quelques-uns, de raillerie pour beaucoup d'autres. Le foyer domestique devint pour elle un lieu d'épreuves où elle tâcha de trouver un peu d'oubli et de paix dans les soins les plus vulgaires du ménage. Le jour, elle travaillait; la nuit, elle priait, et de fréquentes extases, durant lesquelles elle demeurait insensible aux bruits de la terre, la ravissaient soudain jusqu'au ciel. Ses parents veulent la marier; elle répond à leurs instances par un vœu solennel de consécration à la Vierge. Ils cherchent à l'entraîner dans le monde; elle rase aussitôt ses beaux cheveux, *capelli pulcherrimi*. Tous les désirs de Catherine la portaient vers la vie monastique; mais dans cette voie même, Dieu lui suscita des difficultés. Les religieuses de Saint-Dominique, qui n'étaient pas alors soumises à la clôture, la refusèrent d'abord comme trop jeune et trop belle; et il fallut toute l'ardeur de ses prières et toute la violence d'une maladie qui la rendit méconnaissable pour triompher de leur résistance. De cruelles souffrances l'assaillirent ensuite; mais au milieu de ces souffrances les jours s'écoulaient, pour l'âme sanctifiée de Catherine, *comme une fête du Paradis.* Ce fut en 1364 qu'elle eut cette vision, demeurée célèbre dans l'histoire de la sainteté et dans l'histoire de l'art, sous le nom de *mariage de sainte Catherine.* Le Christ lui apparut entouré de la Vierge et de plusieurs saints, et « la Vierge prit la main droite de Catherine, puis la présentant à son Fils, elle le supplia d'épouser cette femme privilégiée et toute gracieuse. Le Sauveur tenait un anneau garni de quatre perles et d'un diamant; il le mit au doigt de Catherine, en disant : — Moi, ton Créateur et ton Sauveur, je te fais mon épouse dans la foi que tu conserveras toujours pure, jusqu'à ce qu'il te soit donné de célébrer les noces éternelles du Paradis. »

En 1375, Catherine ressentit toutes les douleurs de la Passion, et fut honorée des stygmates, comme saint François d'Assise.

Il appartenait naturellement au religieux historien de saint François de nous raconter ces divines merveilles. M. Chavin y a mis mieux que son talent, il y a mis sa foi et son cœur. Chacun des détails de cette vie angélique, chacune des aspirations de cette école, car la jeune fille de Sienne forma tout une école de savants religieux, d'hommes inspirés, de vierges saintes, chacune de leurs

aspirations célestes, disons-nous, est étudiée par l'historien avec la science de l'érudition et celle de la croix. — « Contempler, c'est voir et aimer, nous dit M. Chavin; la béatitude consiste dans la vision de Dieu; c'est là, dans ce miroir immense, que l'âme découvre, en une seule et immuable perspective, tout ce qui fut, tout ce qui est, tout ce qui doit être. Mais elle ne peut expliquer dans aucun langage ce qu'elle voit; elle ne peut même comprendre comment elle le connaît, quoiqu'elle soit très-assurée de la connaissance qu'elle en a..... Cette vision a lieu dans la partie supérieure de l'intelligence, non en tant qu'elle raisonne, mais selon qu'elle contemple d'une simple vue les objets qui lui sont présentés : c'est là où saint Paul a entendu des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme de répéter. »

Il est habituel parmi les hommes de considérer la contemplation comme un état au moins inutile. Pourquoi, en effet, y aurait-il des âmes d'élite qui prieraient pour celles qui ne prient pas, qui souffriraient volontairement pour celles qui ne souffrent pas? Mais nous ne prenons pas garde que la plupart de ces âmes puisent dans la contemplation une énergie qui double leurs forces. Voyez saint François d'Assise : au sortir de ses ardentes méditations, il fonde un ordre qui embrasse le monde entier dans son fervent prosélytisme. Voyez sainte Catherine de Sienne, pauvre fille qui n'a rien appris des sciences des hommes, mais à qui tout a été *divinement révélé*, pour parler le langage même de Pie II; elle prend part à toutes les misères pour les secourir, à toutes les infirmités pour les soigner de ses mains, à toutes les négociations de son temps pour les éclairer de la pure lumière de la divine charité. Elle, pauvre fille du peuple, sans instruction, sans lettres, elle est éloquente comme Pétrarque; elle écrit aux princes, aux républiques, aux cardinaux, au pape. Son action se fait sentir non-seulement dans les hôpitaux, où elle s'attache de préférence à ceux que tout le monde abandonne, mais dans la grande place où se décident les affaires de la république, mais à Florence, à Pise, à Avignon, à Rome, et, lorsqu'elle meurt, à 33 ans, les poëtes la célèbrent comme la plus grande gloire de Sienne.

Sienne que nous avons vue si unie et si forte au 13ᵉ siècle, avait fini par devenir à son tour la proie de l'anarchie. A la domination gibeline avait succédé la domination guelfe; au gouvernement aristocratique le gouvernement populaire; il y eut même lutte entre les diverses classes du peuple, dont les plus élevées furent

signalées à l'animadversion publique comme une nouvelle aristocratie. On s'anathématisait, on se proscrivait en masse, et les haines privées profitaient du désordre pour s'abandonner librement à tous les excès. Les Salimbeni déclaraient la guerre aux Tolomei, les Malavolti aux Piccolomini. Telle était la société au milieu de laquelle se trouvait jeté l'ange de paix du couvent de Saint-Dominique. Aussi Dieu lui accorda-t-il le merveilleux don d'apaiser les ressentiments et de calmer les colères. Les ennemis les plus invétérés se pressaient la main sous la douce et irrésistible influence de cette céleste jeune fille; et les républiques elles-mêmes, les vieux chefs de guerriers écoutaient respectueusement sa voix. Parmi les lettres de sainte Catherine de Sienne, il en est d'adressées à Hawkwood, le farouche *Condottiere,* au roi Charles V de France, aux papes Grégoire XI et Urbain VI, aux anciens de Lucques, au comité des huit à Florence. Toutes commencent par ces pieuses paroles : — « A vous, bien-aimés frères en Christ doux Jésus, moi, Catherine, servante et esclave de Jésus-Christ, je vous écris dans son précieux sang avec le désir de vous voir remplis de la grâce divine et de la lumière du Saint-Esprit. » — Toutes finissent par cette sainte exclamation : « Doux Jésus ! Jésus amour ! » — L'amour de Dieu est pour elle le commencement et la fin de toute pensée. C'est sous son inspiration qu'elle se mêle aux affaires du monde et qu'elle les traite avec une hauteur de vues et une puissance de style près desquelles s'effacent toutes les habiletés de la diplomatie. Projets de croisade, apaisement de séditions, gouvernement intérieur des républiques italiennes, retour du siége apostolique à Rome; tel fut l'ordre de religieuses et pacifiques pensées dans lequel son action se fit sentir, et quelque entraînant que fût le mouvement des esprits au 14e siècle, souvent elle le domina. N'est-ce pas en vérité un étrange spectacle que celui de la fière république de Florence, se révoltant contre le pape, tuant les prêtres, déclarant que la liberté est préférable au salut éternel (*religionis timorem ponendum esse censebant, ubi is officeret libertatem*), puis venant tout à coup solliciter l'inververtion, près du pape, de la pieuse vierge de Sienne? Catherine n'avait pas attendu cette démarche solennelle pour se faire l'apôtre de la miséricorde. Deux fois déjà elle avait écrit à Grégoire XI. — « La paix, la paix, la paix, lui criait-elle, pour l'amour de Dieu crucifié, et ne regardez pas à l'ignorance, à l'aveuglement et à l'orgueil de vos enfants. La paix arrêtera la guerre, détruira la haine dans les cœurs et la division, et réunira

tous les intérêts. Chassez donc le démon avec la vertu... » Non contente de ces instantes prières, Catherine part pour Avignon; elle prie de nouveau, elle rappelle la mort de Jésus-Christ sur la croix pour le salut des pécheurs, elle demande que la vengeance et la justice retombent sur elle. Mais à cette puissante intercession les Florentins ne répondent que par de nouveaux excès; ils désavouent la sainte qu'ils ont envoyée à Avignon, plus tard ils voudront la tuer! Catherine n'en demeure pas moins inébranlable dans sa mission de paix; elle continue de plaider la cause de ceux qui la renient; mais surtout elle plaide la cause de toute la péninsule et du monde entier, en pressant le pape de revenir fixer sa demeure à Rome. Là seulement il pourra être maître des passions qui agitent l'Italie et recouvrer la dignité et l'indépendance qui doivent appartenir au siége apostolique. Grégoire XI hésite, puis il cède à l'entraînement de Catherine, et la sainte de Sienne rend le siége de Pierre aux tombeaux des apôtres.

Le retour de Catherine fut célébré dans sa patrie par des chants de fête : — « De la plante des pieds au sommet de la tête elle est remplie de Dieu, disaient les poëtes : elle est cette véritable servante qui chante sa gloire et la nuit et le jour.

» Toujours elle tient tournés vers le ciel ses yeux mouillés de larmes amoureuses, d'où toute bonne grâce découle.

» O bien-aimée, ô très-douce, ô vénérable mère! celui qui t'a vue au pied du saint autel, de sa vie n'a eu une telle joie.

» ..... Tu es allée au grand temple, tu es entrée dans le grand consistoire.

» Et tu as parlé d'une manière si forte que tu as prouvé au pape et aux cardinaux qu'étant là, ils devaient être ailleurs.

» Tu as dirigé le cours de leurs ailes à retrouver le siége de saint Pierre. O Vierge sainte, combien tu as de mérite!

» O Vierge gracieuse, combien ton âme est prompte à tout poursuivre avec force! Jamais la voix humaine ne pourra le dire..... »

Le rétablissement du trône apostolique à Rome fut la dernière joie que Dieu accorda à Catherine sur la terre. Les désordres qui suivirent la mort de Grégoire XI vinrent de nouveau la navrer. Elle écrivit aux cardinaux, aux rois, aux princes pour tenter d'amortir le feu de la division qui allait ravager l'Église; mais ses efforts échouèrent contre l'endurcissement et l'orgueil. — « Bien scay, dit Froissart, qu'au temps advenir on s'esmerveillera de telles choses, et comme l'Église pût cheoir en tels troubles, ne si lon-

guement y demourer. Mais ce fust une playe envoyée de Dieu pour aviser et faire considérer au clergé le grand estat et superfluité qu'ils tenoient et faisoient; néantmoins la plupart n'en tenoient compte : car ils estoient si aveuglés d'orgueil et d'outrecuidance, que chacun vouloit ressembler l'un à l'autre, et pour ce, les choses alloient mauvaisement; et si nostre foy n'eust esté enfermée en la main et en la grâce du Saint-Esprit qui illumine les cœurs desvoyés et les tient fermes en unité, elle eust croulée ou branlée. »

Ce fut au milieu de ces troubles que Catherine rendit l'âme à Dieu, en prononçant les dernières paroles du Sauveur : — « Mon Père, je mets mon esprit entre vos mains. » — « Chacune de ses années tissues de douleur et d'amour, dit M. Chavin, avait été un acte de foi, un chant solennel du symbole. »

L'ouvrage de M. Chavin de Malan est une savante et patiente étude, où l'aridité des recherches disparaît, grâce au charme de l'imagination. Je me permettrai seulement de lui reprocher quelques digressions un peu longues. L'histoire de Sienne avant et depuis le 14e siècle devrait, ce me semble, être rejetée dans l'introduction : celle des papes d'Avignon, quel que soit son intérêt, a le tort de nous faire perdre de vue, pendant plus de cent pages, et Grégoire XI et Catherine de Sienne. Chacun de ces fragments est d'ailleurs remarquable, et nous devons ajouter qu'ils n'ont point fait négliger à l'historien l'objet principal de son livre. L'admirable vie de la vierge de Sienne y est en effet présentée sous tous les aspects de la piété et du génie. Tantôt nous voyons en elle la pieuse amie de la bienheureuse Alessa et du bienheureux Raymond, tantôt la rivale d'éloquence de Boccace et de Pétrarque. La comparaison du style et des pensées de sainte Catherine avec le style et les pensées de ces deux illustres écrivains n'est pas un des aperçus les moins neufs et les moins curieux qui nous ont frappé dans le nouvel ouvrage. Il ne faudrait pas cependant (M. Chavin a su se garder de cet excès) prendre au sérieux toutes les apparences mystiques que les poëtes de la péninsule, et surtout Pétrarque, ont su donner à leurs amours parfois les plus sensuelles. Si Pétrarque se laisse entraîner au ciel par la pensée des perfections de Laure, le souvenir de sa beauté le rappelle bien plus ordinairement à la terre. Il n'y a pas loin du sonnet : *Qual donna attende a gloriosa fama,* à la *canzone* célèbre : *Chiare, fresche è dolci acque,* ou à toute autre tant soit peu anacréontique. Il est d'ailleurs incontestable qu'il y a dans l'ensemble des poésies de Pétrarque une élévation de sentiment et

une certaine chasteté de parole qui les distinguent heureusement des vers d'Anacréon. Le rapprochement de sainte Catherine de Sienne et de Boccace semble au premier abord plus étrange. Boccace ne nous est en effet guère connu que par le *Décaméron*, c'est-à-dire par une des œuvres les plus cyniques d'un auteur en débauche : mais le *Décaméron* ne fut qu'un écart de jeunesse que Boccace pleura longtemps; et ce n'est pas sans quelque surprise qu'on lit à la première page du *Corbaccio*, petit opuscule ordinairement reproduit à la suite du *Décaméron*, les paroles suivantes, dont la piété tranche si fortement avec l'impudeur des récits qui précèdent. — « Je prie dévotement celui de qui tout bien a procédé et procède et qui de tous les biens est le large dispensateur, d'illuminer tellement mon intelligence et de diriger ma main de telle sorte que je n'écrive rien qui n'apporte honneur et gloire à son très-saint nom et utilité et consolation aux âmes de ceux qui liront ces pages. » — C'est cet autre Boccace fort différent du premier que M. Chavin nous représente dans sa retraite de Certaldo, illustrant son génie par ses vertus et méritant le respect comme il avait mérité la gloire.

L'histoire de sainte Catherine est un nouveau service rendu à la religion par l'auteur de l'histoire de saint François d'Assise; et ce n'est pas un faible mérite de la part de M. Chavin d'avoir dignement raconté au monde ces *vies séraphiques* dont le poëte de Florence a dit qu'elles ne seraient bien chantées que dans le ciel :

La cui gloria meglio si canterabbé in Paradiso.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

Sciences naturelles.

ÉTUDES
SUR
LES TRAVAUX PUBLIÉS PAR MM. DE BLAINVILLE ET MAUPIED,
ET EN PARTICULIER
SUR L'HISTOIRE DES SCIENCES DE L'ORGANISATION COMME BASE DE LA PHILOSOPHIE [1].

DEUXIÈME ARTICLE [2].

Devoir d'admettre les laïques à coopérer à l'union de la religion et de la science. — Position et travaux de MM. de Blainville et l'abbé Maupied. — Point de départ de la science : le langage. — Point de départ des traditions : l'Arménie chaldéenne. — Leur diffusion en Orient et en Occident. — Formation du cercle de la science. — Son apogée : Dieu étudié dans sa parole et dans ses œuvres. — Savants d'Albert-le-Grand à Buffon et à notre âge. — Matérialisation de la science. — Oublieuse de la révélation de Dieu, elle prétend *créer* les êtres. — Conséquences funestes : le *matérialisme*, le rationalisme, le panthéisme. — Critiques partielles.

Un premier coup d'œil sur les vastes et harmoniques travaux publiés par MM. de Blainville et Maupied, nous a conduits aux conclusions philosophiques et sociales du plus haut intérêt et de la plus vivante actualité. En réduisant à leurs premiers principes les écrits de ces deux savants, nous avons eu lieu d'admirer surtout cette puissante et sublime unité qui les domine et les enchaîne : l'harmonie du monde créé et du monde révélé. Il en est résulté tout naturellement cette conséquence si importante, que la philosophie ne devait plus être que l'expression fidèle des lois qui ont présidé à la formation de ces deux mondes, ainsi que des plans providentiels qui président encore à leur conservation et à l'accomplissement de leurs destinées.

De ces hauteurs où nous avait fait monter la science, unie enfin aux lois de l'esprit comme aux oracles de la foi, nous avons pu mesurer dans l'avenir toute la grandeur des destinées sociales; comme aussi, dans le présent, sentir et juger les minces propor-

[1] Paris, Perisse frères; 3 fort vol. in-8°; prix : 18 fr.

[2] Voir le 1er art. dans le n° 113, t. XIX, p. 386 (1re série).

tions de la plupart des doctrines modernes, qui ont la prétention de nous enseigner, et plus malheureusement encore d'exercer sur nous un monopole tyrannique. La philosophie non catholique nous est apparue dans toute sa stérilité, et répudiée par tous ceux, enfin, qui veulent étudier l'homme et la nature tels que Dieu les a faits; qui aiment à poser et résoudre des problèmes, mais ceux-là seuls qui intéressent, en réalité, le perfectionnement et le bonheur de l'humanité.

Nous avons dû aussi dans l'intérêt de la religion, plus encore que dans l'intérêt de la science, blâmer et combattre cette tendance trop exclusive et trop immobilisante d'un assez grand nombre d'ecclésiastiques, qui, par faute de connaître le monde et aussi l'esprit et les tendances véritables du catholicisme, sont souvent opposées, sinon en paroles, au moins dans leurs actes, aux développements scientifiques de la pensée. Esprits ergoteurs et étroits qui, par une taquinerie souvent maladroite et inconvenante vis-à-vis des écrivains laïques, s'aliènent à jamais les sympathies d'hommes éclairés et consciencieux, qui seraient devenus des apôtres et des défenseurs intrépides de la vérité religieuse, si celle-ci leur avait toujours été enseignée dans toute sa grandeur et sa sincérité. Il est bon que ces prêtres sachent enfin, qu'eux aussi, ils n'ont pas le monopole de la pensée; que toute intelligence humaine est conviée à la lumière et à l'apostolat, à la propagation, et à l'application même des résultats de la rédemption opérée par Jésus-Christ. Depuis la descente de cet Homme-Dieu, le corps a été racheté aussi bien que l'âme, et la science éclairée, quoique indirectement, par les révélations divines, est sortie aussi, elle, du chaos, pour aller à la délivrance et au bonheur du corps et des sociétés humaines, comme la religion et la grâce se sont répandues pour la délivrance et le bonheur des âmes.

Nous ne saurions trop applaudir au zèle courageux, innovateur même, de M. l'abbé Maupied, qui n'a pas craint, malgré de nombreuses oppositions, d'entrer un des premiers dans cette voie d'union et de fraternité entre la religion et la science, entre le prêtre et le savant. Son plus grand désir est manifestement de faire revivre l'ancien esprit qui animait les docteurs de l'Église, d'amener le clergé actuel à reprendre l'ensemble des études que lui seul cultivait jadis avec tant de gloire. Comprenant bien que les besoins d'un ministère quotidien et l'étendue du champ scientifique, ne permettent pas au prêtre de tenir le premier rang sur tous les points

des études, il a voulu lui montrer au moins l'exemple de la conduite qu'il devait tenir. Il s'est associé au laïque sincère, à l'homme franc et généreux qui, pour avoir amassé de grandes pensées dans l'étude des sciences, n'avait pas cru, pour cela, être obligé de renier son catholicisme et sa foi. M. *de Blainville* était entré trop avant dans l'étude des vérités de l'ordre naturel pour ne pas entrevoir celles du monde surnaturel, pour ne pas découvrir que la théologie aussi, elle, était une science, ou pour mieux dire, le terme des connaissances humaines. Il s'est donc, lui aussi, réjoui d'une union qui complétait sa pensée éminemment religieuse, et réalisait son espoir de propagande scientifique. Car il est une vérité que bien des doctrinaires devraient comprendre; c'est que le prêtre, propagateur populaire de sa nature, doit être en quelque sorte l'intermédiaire entre les masses et nos savants laïques, instruisant les premiers et contrôlant les conclusions des autres. C'est dans le règne des idées le même rôle que dans le domaine politique, où le prêtre, enfant du peuple, peuple par le sang et par le cœur, noble et distingué par son caractère et son instruction; le prêtre, dis-je, est le lien de toutes les classes, l'instrument de la fusion et de la charité universelle. Malheur au prêtre qui manquerait à sa mission, qui amoindrirait les proportions de l'enseignement catholique, qui, en fait de progrès, de charité, d'universalité, se laisserait dépasser par quelque parti ou quelque doctrine! Celui-là préparerait à l'Église de nombreuses attaques; il éloignerait des voies du salut les générations à venir, que la science, après tout, entraîne irrésistiblement dans ses expériences et ses découvertes. Le prêtre n'a pas à craindre d'enfanter, par cette conduite, le désordre et la tempête. Il a dans l'immutabilité et l'infaillibilité de son enseignement dogmatique, de quoi faire équilibre à ces mauvaises tendances. Mais s'il ne se sent pas la force de prendre lui-même les devants, d'être premier moteur de l'idée nouvelle scientifique, au moins qu'il soit assez large et tolérant pour ne pas arrêter le hardi laïque qui veut tenter des voies encore inexplorées; qu'il lui laisse un champ assez spacieux pour s'y développer, s'y étendre, y errer, et s'y corriger même au besoin. Que dans l'ignorance où il est des lois de la *nature*, il ne vienne pas à tout propos argumenter du *surnaturel*, et compromettre la foi en l'opposant ou l'alliant avec imprudence aux mille théories et systèmes qu'enfante tous les jours l'imagination et la pensée humaines. Voilà pour le clergé le seul moyen de tuer ces critiques qu'on

lui adresse, d'intolérance et de vues arriérées; voilà la seule route à suivre pour marcher et grandir parmi les nations modernes et les ranger enfin un jour sous la glorieuse bannière du Catholicisme.

M. l'abbé Maupied est un de ceux qui aujourd'hui nous paraissent avoir le mieux compris cette mission du prêtre. Si, dans l'appréciation des diverses connaissances, il n'a pas toujours été aussi large et aussi impartial que dans celle des sciences naturelles, au moins nous pouvons dire qu'ici il a eu toute la grandeur et l'étendue de vues qu'aucun esprit puisse désirer. Nous défions tous les savants matérialistes de donner une conception *zoologique* qui approche, au simple point même de la science, de la conception qui sert de base à l'*Histoire des sciences de l'organisation*. On pourra même dire qu'il a été trop loin dans l'importance qu'il a accordée à ces sciences. Dès notre 1er *article*, nous avions prévu les reproches qu'on pourrait adresser aux prétentions et aux affirmations du titre de cette histoire, si l'on ne prenait pas le mot d'*organisation* dans l'acception complète de nos auteurs. Cette critique n'a pas manqué de leur être faite. Nous avons toujours regretté que MM. de Blainville et Maupied n'aient pas donné de plus amples explications sur cette proposition, qui tend à établir les *sciences naturelles* non-seulement comme une base, mais comme la *base unique* de la philosophie. Voilà bien certainement le défaut de la cuirasse, le point faible de nos auteurs, la cause que le philosophe et le théologien ne trouveront point pleine satisfaction dans la lecture de cet ouvrage. L'humanité, de son côté, n'y trouvera point encore la constitution véritable de cette science universelle qui fait l'objet de toutes ses recherches, et comme le gage de son bonheur. Mais si nous accordons cela, nous sommes loin d'admettre la critique légère que M. P. a introduite dans le *Correspondant*. Nous louons sincèrement la direction de cette revue sérieuse, d'avoir promptement fait justice de cette critique, en insérant la *réponse*, pleine de gravité et de logique, que M. Maupied a bien voulu y faire lui-même.

Si nous avons félicité M. l'abbé Maupied de sa tolérance et de sa largeur d'idées, nous devons aussi l'applaudir de l'énergie qu'il a déployée dans la lutte contre ce qui est manifestement l'erreur et la fausse science. Si le prêtre doit être homme d'étude, s'il doit aider et suivre la science dans ses conquêtes, il doit aussi veiller au dépôt des vérités acquises; sans cela, au lieu d'une heureuse liberté, d'un ordre même favorable à l'esprit de découverte, il n'y a plus qu'anarchie dans les idées et dissolution pour la science. Il faut

au clergé sa milice : M. Maupied a accepté le rôle de sentinelle dans le camp de l'Église, pour de là observer la société et les doctrines qui l'intéressent. Ce ministère-là a bien certainement son utilité.

A la fin du 2e *volume* de l'*Histoire des Sciences*, on trouve un bien beau modèle de ce que doit être aujourd'hui la polémique chrétienne. M. Maupied veut relever les erreurs enseignées par M. Libri, dans son *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*. C'était s'attaquer à puissant athlète. Il n'en est pas moins sorti victorieux de la lutte. Passant en revue l'état des écoles publiques à l'origine du Christianisme, les relations des savants chrétiens avec les savants païens, les travaux et la doctrine des Pères ainsi que les progrès *qu'ils* firent faire au cercle des connaissances humaines, M. Maupied démontre avec la dernière évidence que le Christianisme n'a jamais été intolérant, encore moins à son origine ; que loin d'avoir été interdite dans l'Église, l'étude des sciences profanes y a au contraire été encouragée et cultivée même avec succès dès les premiers siècles, et que par conséquent la science ne fut pas alors uniquement ou païenne ou hérétique, comme a voulu le prétendre M. Libri. Ce dernier, que nous sachions, n'a point encore répondu à cette thèse contradictoire de la sienne, et nous croyons que de longtemps encore il ne paraîtra pas de réponse, au moins de réponse consciencieuse.

Un principe bien important qui nous semble ressortir de tout l'ensemble de *l'Histoire des Sciences*, principe si éloquemment développé dans le *Prodrome d'Ethnographie*, c'est que la religion loin d'être le résultat est au contraire la cause du progrès de l'humanité. Cette vérité n'est pas une assertion dans les ouvrages de M. Maupied, c'est une démonstration scientifique.

Nous voici arrivés au moment de faire connaître d'une manière plus spéciale la partie scientifique de cet ouvrage, partie, au reste, qui se confond avec les deux premières, car pour nos auteurs chaque science, celle de l'organisation, par exemple, constitue une partie essentielle de la science en général. La science en général est la philosophie, et la philosophie et la religion sont une et même chose, quant à leur but, quoique les moyens d'y arriver, la démonstration ou la foi, semblent être différentes. De cette manière donc l'histoire des sciences se confond entièrement avec celle de la philosophie. On peut dire que toute la conception scientifique de cette histoire se résume dans les deux tableaux ou cercles synoptiques qui précèdent et suivent l'ouvrage.

Pour ces Messieurs, la science est un tout, et ce tout peut être considéré comme un cercle qui n'est clos et terminé que quand le but, le terme même de la science est atteint. De là naît la division des sciences en trois catégories : sciences *instrumentales*, sciences *positives* ou d'*observation*, sciences *philosophiques* ou de *conclusion*. Le cercle doit commencer au langage et à la méthode, se continuer par l'étude des êtres existants en ce monde et se terminer par la théologie ou à Dieu. Le cercle, quoique complet à différentes époques, peut ensuite s'agrandir suivant que chaque science étant plus ou moins approfondie, le rayon qu'elle représente est plus ou moins étendu. Ils ont cependant bien fait observer que chaque rayon ne s'étend pas avec la même puissance; que par conséquent le cercle ne se régularise qu'avec le temps, et par l'influence réciproque d'un de ses rayons ou d'une science sur les autres. C'est cette persuasion que chaque science particulière réagit sur toutes les autres, qui a fait préférer à ces Messieurs la forme circulaire à la forme pyramidale ou dendroïde imaginée par Bacon et Descartes.

On peut diviser en cinq parties l'*Histoire des Sciences* ou du cercle scientifique : 1° origine des sciences dans l'humanité ou leur histoire avant Aristote; 2° la formation du cercle des connaissances divines et humaines depuis Aristote à Albert-le-Grand inclusivement; 3° première reprise ou développement du cercle scientifique depuis Gesner à Buffon; 4° deuxième reprise du cercle scientifique qui le développe surtout au moyen de la démonstration par l'absurde depuis Haller à Oken; 5° école actuelle ou école théologique, thèse catholique, dernier besoin de la science.

I. Pour la première partie M. l'abbé Maupied résumant son *Prodrome* d'*Ethnographie* ou l'*Essai sur l'origine des principaux peuples anciens*, prouve que la science nous vient de l'Arménie chaldéenne, héritière des connaissances antédiluviennes; que de là elle se divisa en deux foyers principaux, d'un côté le foyer occidental ou européen, le foyer chinois ou indien de l'autre; mais que tout le progrès de l'esprit humain s'est réellement effectué dans le premier autour du périple de la Méditerranée, et que l'Asie orientale a beaucoup plus reçu qu'elle n'a donné. Suivent de très-grands développements sur l'état des sciences chez les Juifs et les Égyptiens avec lesquels les Grecs ont eu de nombreux rapports, mais qu'il ne faut cependant pas exagérer, comme le prouvent en particulier les biographies de Pythagore et d'Aristote, savants qu'on a beaucoup trop fait voyager.

Dans cette période nous ne voyons point encore proprement de

science de démonstration. Le génie oriental contemple l'univers entier dans la grande et unique cause de tout être. L'énergique activité du génie grec se préoccupera davantage des causes secondaires qui agissent dans la nature; mais avant de descendre avec Aristote dans l'infimité de la matière et de se livrer à une observation plus minutieuse de ses phénomènes, la science grecque personnifiée dans Platon, revêtira un caractère quasi oriental. Elle descendra encore de Dieu au monde, du Créateur aux créatures. Aristote, au contraire, personnification du génie scientifique autochthone de l'Hellénie, va faire remonter la science des créatures au Créateur, et au lieu d'emprunter ses inspirations à un autre monde, il les puisera sur son sol natal et dans son propre génie. La science va prendre un caractère humain; l'homme ne se dessaisira plus de sa conquête; il va la travailler et la développer dans toutes ses parties jusqu'à ce que, éclairé par la vérité chrétienne, la démonstration logique et rigoureuse le ramène aux mêmes conclusions que la foi donne à l'enfant, et que la tradition livrait aux peuples primitifs.

II. *Aristote* est donc vraiment le créateur de la science. Son génie puisssant comprend que l'ensemble des connaissances humaines constitue la philosophie. Il trace le cercle et il est près de l'accomplir; il est conduit naturellement à former tout d'abord l'instrument intellectuel; il crée donc la grammaire générale, la logique et la dialectique [1]. La méthode créée, ou l'art de se prouver la vérité à soi-même et de la démontrer aux autres, Aristote applique cet instrument au monde, à l'état d'éléments et à l'état d'êtres, enfin à l'étude de l'homme. Mais celle-ci ne peut être complète. Aristote parle bien de l'homme moral, mais il ne peut atteindre jusqu'à l'homme religieux. Pour établir les rapports de l'homme avec Dieu, il faut le secours de la révélation. Le cercle ne saurait donc être clos par Aristote.

Le compilateur *Pline*, représentant du matérialisme romain, ne conçoit la philosophie ni *à priori* ni *à posteriori*. Aussi ne lui imprime-t-il aucun progrès. Ce sera toujours le résultat de toute tendance individuelle et matérialiste.

[1] Notons bien qu'on ne saurait dire qu'Aristote ait été *le créateur* de la logique et de la dialectique dans le sens strict; tout au plus peut-on dire qu'il lui a donné la forme qu'elle a revêtue chez les Grecs; encore faut-il faire observer que la forme syllogistique de l'Inde est tout à fait semblable à celle d'Aristote. Or, les rapports du précepteur d'Alexandre avec l'Inde sont connus. (*Note du Directeur.*)



Galien, sous l'influence de la religion chrétienne, déjà introduite à Alexandrie, continue l'œuvre d'Aristote, de Platon et même d'Hippocrate. Il étudie l'homme dans ses organes et leurs fonctions. C'est plus que l'homme d'Aristote qu'il étudie, c'est l'homme à l'état de santé ou de maladie. Enfin, il admet le but théologique de la science dans la grande thèse des *causes finales*.

Une longue interruption sépare Galien du moyen âge. Ni les Romains livrés à la dissolution, ni les Arabes absorbés par la conquête, ni même les premiers âges chrétiens ne peuvent faire avancer la science de l'organisation. Les docteurs de l'Église opèrent alors une révolution bien grande dans les idées humaines, mais, comme on doit bien l'imaginer, le progrès se concentra dans les idées religieuses, dans l'exposition dogmatique et morale de la science révélée.

Enfin, avec le 13e siècle, apparaît *Albert-le-Grand*, qui entre avec toute la force et la puissance chrétienne dans la conception scientifique. Se basant sur Aristote et sur Galien, il va clore enfin le cercle des connaissances humaines et en agrandir quelques-uns des plus importants rayons. A la méthode, à l'étude de la nature matérielle, à celle de l'homme, il ajoute celle de Dieu, et unit l'étude des vérités révélées à celles qui sont le fruit de l'expérience et de l'observation. Le but de la science est donc déterminé. L'humanité se connaît enfin d'une manière sinon adéquate, au moins complète. Ce sont là de bien grands titres à la gloire pour ce mâle génie qui étonne encore tous nos savants actuels par l'universalité de ses travaux. La révolution théologique seule dont il fut l'auteur lui mériterait l'immortalité. Ce fut lui qui introduisit la théologie dans cette voie large qu'elle n'aurait jamais dû abandonner, l'étude de Dieu *par ses œuvres* aussi bien que *par sa parole*. Les démonstrations théologiques eussent alors été plus puissantes unies ainsi aux démonstrations de la science. Les efforts de l'esprit humain se fussent dirigés vers un même but, et la théologie et la science eussent également gagné à ne pas se scinder ainsi.

III. Nous voilà arrivés à l'apogée de l'encyclopédie des connaissances humaines. Cette encyclopédie n'a plus qu'à s'étendre dans le nombre et la connaissance plus approfondie des matériaux. Comme il est impossible à un seul homme d'en embrasser toutes les parties, il faudra prendre chacun d'elles l'une après l'autre pour les perfectionner et les étendre : c'est ce qui va s'opérer en effet dans les reprises qui vont suivre.

Gesner accepte toutes les conclusions théologiques d'Albert-le-Grand, mais il donne une énumération plus complète des corps naturels, en rappelant consciencieusement et méthodiquement tout ce qui avait été dit sur chacun d'eux, toutefois sans critique autre que la critique philologique. Rien de mieux pour résumer le passé et préparer l'avenir, en ménageant à ceux qui viendraient un temps précieux, et leur éviter des efforts inutiles.

Vesale étend l'anatomie de Galien. Elle reste cependant encore toute chirurgicale ou topographique, et la physiologie n'y est point unie. Il crée l'iconographie anatomique.

Harvey perfectionne le dessein de Vesale, et entre plus avant dans la physiologie par ses importantes découvertes sur la circulation et la génération.

De nouveaux éléments viennent d'être introduits dans la science. La méthode a besoin d'être développée pour les étendre et en diriger l'emploi. *Bacon* et *Descartes* vont agrandir la puissance de l'instrument; le premier perfectionne la méthode expérimentale; le second, la méthode mathématique; mais surtout il appelle comme base de la science l'étude des corps organisés, et en particulier celle de la structure de l'homme comparée aux animaux.

Ray vient à son tour étendre la méthode ou la logique à la disposition des corps naturels, mais plutôt encore pour parvenir à leur reconnaissance qu'à l'établissement des rapports naturels. Il n'est pas dans la puissance d'un homme de devancer ainsi les besoins de la science. Ray se borne donc à élargir la direction de Gesner, à créer la méthode artificielle. Mais si Ray n'a pas compris la méthode naturelle, il a pourtant mis sur la voie qui y conduit, en faisant apercevoir comme conséquence la série des êtres et l'harmonie de la création.

Linnée continue Ray. A la méthode, il ajoute la nomenclature qui en est la conséquence rigoureuse et la traduction scientifique. Personne mieux que lui n'a donné plus d'élan à l'étude des sciences naturelles. Personne avant et après lui n'a osé cet effort, le plus puissant de l'esprit humain, d'un *Systema naturæ*. Il comprendra aussi la méthode naturelle, mais sans la démontrer, et il la fera reposer sur l'ensemble des caractères plutôt que sur leur importance et leur subordination. La direction de Linnée est encore théologique, mais non plus directement : il éloigne le but.

Buffon, créateur de l'éloquence de la science, va rendre l'étude des sciences naturelles populaire, et le titre de naturaliste on ne

peut plus honorable. Les couleurs qu'il va répandre sur la nature vont la faire aimer. Il semble contempler à découvert les lois de la création, et tout ce qui était mort et isolé prend vie sous sa parole fascinatrice. Ce que les autres ont dessiné, il le peint. Sentant, devinant les rapports des êtres avec le sol qui les supporte et les harmonies de ces êtres entre eux, Buffon crée l'histoire naturelle géographique. Il devine les principes de la minéralogie. Cette attention au sol le porte à étudier la terre, et il jette les fondements de la géologie. Mais arrivé au mode de la création, *Dieu* est remplacé par l'*hypothèse*. Il créé lui-même la terre, et son imagination ne s'arrêtant pas là, elle en fait autant pour les animaux et l'homme. Ces traits sublimes qui peignent la puissance de Dieu dans la nature, trône extérieur de sa puissance, font un contraste direct avec les principes qu'il a posés dans la science, principes qui en détruisent le véritable but et la conduisent par la voie directe au matérialisme. Mais Buffon ne put échapper à la funeste épidémie qui dévorait son siècle. Il succomba d'autant plus facilement à son influence, qu'il s'était épris de la lecture du compilateur matérialiste de Rome, dont l'éloquence chagrine retentit trop fortement dans la grande imagination de Buffon, et le conduisit à la négation des causes finales et à ces teintes de mélancolie misanthropique éparses çà et là dans ses ouvrages.

IV. Depuis *Albert-le-Grand* jusqu'à *Buffon*, toutes les parties du cercle des connaissances humaines ont été reprises et étendues. Mais les besoins de la science sont loin d'être tous remplis. Les rayons du cercle vont donc être repris de nouveau. Le besoin déjà reconnu par Linnée, mieux senti par Buffon, est celui de la méthode naturelle ou d'un arrangement des êtres d'après leur dégradation sociale. Mais pour reconnaître les rapports, il faut comparer les organisations, tant dans leur constitution que dans leurs actes. *Haller*, dans son immortelle physiologie, vient compléter l'étude de l'homme et exercer sur l'anatomie physiologique, la médecine et la chirurgie pratique une influence qui nous domine encore.

Pallas crée l'anatomie zoologique et zooclassique, puis la géologie positive et l'anatomie paléontologique propre à combler les lacunes de la série animale. *Vicq-d'Azir* donne la loi qui servira à comparer tous ces êtres, en produisant les principes de l'anatomie comparée.

Alors le temps est venu pour les méthodes ou classifications naturelles. *Jussieu* en démontre les principes et les introduit dans l'é-

tude du règne végétal. Il reste encore à l'établir en zoologie, minéralogie et chimie. Elle le sera bientôt par M. de *Blainville* dans la zoologie, bien au-delà de ce qu'on pouvait désirer; car les botanistes sont encore à la recherche de la série pour les végétaux.

Mais dans ce mouvement progressif, qui se fit presque tout à la fois dans la dernière moitié du 18e siècle, on perdit généralement de vue le but religieux, le terme de la science. Au lieu de *lire* les lois de la création, on voulut les *créer;* les découvertes de la chimie firent croire qu'on n'avait plus besoin de créateur. L'observation et l'expérience de Bacon, trop exclusivement embrassées, firent pousser à l'extrême les causes physiques et rejeter toute cause finale. Alors la science devient industrie et se décompose en autant de directions qu'il y a de métiers à fortune.

Malgré ce dévergondage et sous son influence, la science accomplit pourtant son dernier développement.

Pinel, agrandissant l'effort de Jussieu, essaie la méthode naturelle en pathologie, ce qui nécessite la création de l'anatomie générale par *Bichat*. *Broussais*, enté sur les deux précédents, développe l'anatomie pathologique, cherche le siége des maladies, arrive à la thérapeutique rationnelle, au diagnostic des maladies et à la pathologie générale.

L'homme est donc désormais une mesure suffisamment connue. Cependant *Gall* augmente encore notablement l'un des rayons les plus importants du cercle de la philosophie, par l'étude du siége des facultés intellectuelles, et par là il conduit au lien d'union entre la matière et l'esprit, et montre à son insu et malgré sa tendance la moralité humaine. Mais, comme Broussais, il a eu une conception fausse de la science.

Enfin, deux hommes, s'appuyant sur cet état de science, conçoivent le hardi projet de reconstituer la philosophie ou le cercle scientifique; ils poussent à l'extrême la thèse anti-théologique.

Lamark ne veut pas sortir des sciences positives. Toute la philosophie pour lui est dans la nature, en dehors de l'homme et de Dieu. Il ne voit en ce monde que des atomes, de la matière, des forces naturelles et une aveugle nécessité. La notion de la Providence, sinon celle de Dieu, est détruite, et par suite, toute liberté, toute intelligence et toute obligation, comme tout devoir, disparaissent. Cependant il a rempli d'une manière remarquable et nécessaire l'un des besoins de la philosophie, en démontrant l'ordre de la création des êtres, la possibilité de lire cet ordre et de le traduire par la mé-

thode, enfin, en prouvant par l'absurde que cet ordre ne peut être que la conception et l'exécution d'une intelligence souveraine et infinie, puisque l'étiologie matérialiste qu'il en donne est insoutenable et se détruit par elle-même. Conséquence de Buffon, il est le seul naturaliste qui ait osé essayer de comprendre l'univers ou de clore le cercle des connaissances humaines *sans Dieu* et *sans homme social et religieux*. Il a été conduit à la contradiction du cercle vicieux.

Le même résultat va être obtenu par la conception *panthéistique*. *Oken* a posé le principe de la philosophie allemande : que tout est dans tout. Il n'a voulu voir dans le monde qu'un animal. Le résultat de cette tentative a été de préparer la démonstration que les classes et les genres ne sont point artificiels, mais bien déterminés par la nature des êtres. Mais comme toute la série, la classification et la nomenclature d'Oken étaient basées sur une hypothèse, un principe fantastique, il en est résulté un tableau à la fois monstrueux et risible, une espèce de caricature qui n'a pu supporter le bon sens public. L'absurdité du panthéisme a montré qu'il était aussi impuissant que le matérialisme épicuréiste à constituer la science.

V. Alors celle-ci a été forcément obligée de revenir à *la vérité catholique* pour se sauver elle-même du naufrage. A la théologie donc de clore le cercle, puisque l'épicuréisme et le panthéisme ont été impuissants à le faire. C'est là l'effort que tente aujourd'hui l'Aristote chrétien, M. *Ducrotay de Blainville*. On connaît déjà, par l'exposé que nous avons donné de sa doctrine, comment il a complété la philosophie en la ramenant à la conception aristotélicienne harmonisée avec les principes de la théologie catholique. Comme cette thèse est comprise dans celle de la série animale, M. Maupied espère la démontrer dans un prochain ouvrage. Il a conclu aujourd'hui par l'*Histoire de la Science;* il veut bientôt conclure par les *données* de la *science elle-même*. Nous ne pouvons trop l'encourager dans un dessein dont l'exécution sera si avantageuse pour la jeunesse studieuse et chrétienne.

Telle est la marche logique que nos auteurs ont suivie dans la composition de l'histoire des sciences. On y voit que ces sciences suivent une marche ascensionnelle et progressive, que tous les efforts scientifiques sont providentiels, déterminés par les besoins successifs de la science humaine qui naissent tous les uns des autres. Toutes les fois que la science réclame un progrès nouveau, un génie

a été suscité pour l'opérer. Quant à ceux qui ont travaillé en dehors de ces besoins sentis, leurs efforts ont été perdus.

Nos auteurs n'ont tenu compte que des personnages qui remplissent une fonction au tableau. Autour de ces types principaux, se rangent une foule de figures secondaires qui ont été mentionnées et groupées avec soin, mais cependant éloignées pour ne pas introduire la confusion. Quant aux sentinelles perdues qui sont venues avant le temps, à ces éclectiques puissants pour eux, impuissants pour la science, ces collecteurs de faits sans conception scientifique, les abréviateurs, les exploitateurs d'un système, ils ont été passés sous silence pour ne pas troubler cette exposition naturelle, enchaînée, nécessaire en quelque sorte, des développements de la science humaine.

Cet immense tableau des développements de la science humaine, ce n'était pas une plume comme la nôtre qui devait l'apprécier. Ce compte-rendu devait être fait par un de nos savants et lu à l'Institut et dans nos Académies; la thèse soutenue dans cet ouvrage méritait bien cet honneur; mais, pour des raisons que nos lecteurs ont déjà comprises, il n'en arrivera jamais ainsi. C'est un nouveau motif pour nous d'apprécier les bonnes idées, le grand courage et l'indépendance de nos auteurs.

L'ensemble de cet ouvrage était trop important pour que nous ayons pu nous arrêter aux détails sur chaque biographie; cela nous a empêchés de dire beaucoup de choses curieuses et intéressantes.

La plupart des vies de ces savants sont remplies de données d'autant plus attrayantes qu'elles se rapprochent de leur vie intime et privée. C'est vraiment là qu'on puise l'amour et le secret de l'étude. M. Maupied a cependant été obligé d'exclure le genre anecdotique, quoique ce fût un moyen de réussir auprès de ceux qui veulent être intéressés plutôt qu'instruits. Qu'on se console néanmoins, ces vies, bien qu'encadrées dans une division inflexible, ne manquent pas de réflexions et de détails bien agréables à connaître.

Chacune de ces biographies mériterait une critique particulière. Elle sera faite, nous l'espérons. Quel est le penseur qui, aujourd'hui, pourrait écrire sur la philosophie sans tenir compte de l'appréciation que nos auteurs ont faite des philosophes grecs, d'Aristote en particulier? On peut assurer sans crainte que cet ouvrage renferme la meilleure étude qui ait encore été faite sur ce grand génie. D'autres philosophes, tels que Bacon et Descartes, y sont encore

jugés d'une manière plus large et plus vraie qu'on ne l'avait encore fait. Le théologien et le savant admireront cette grande époque de la formation du cercle scientifique par Albert-le-Grand. Les médecins avanceront dans la connaissance philosophique de leur art en étudiant les articles sur Pinel, Bichat, Gall et Broussais. L'ami des curieuses biographies pourra-t-il ne pas lire celles de Gesner, Vesale, Ray, Linnée, Vicq-d'Azir, etc.? Quant à Buffon, l'étude de ce naturaliste est faite avec un enthousiasme, une impartialité, une hauteur de philosophie qu'on n'avait point encore mise dans l'appréciation de cet étonnant génie, dont tous parlent, peuples et savants, sans être guère mieux compris par une classe que par l'autre.

Ceux qui aiment à connaître vite une science et son histoire, afin de pouvoir en parler avec esprit et justesse, ceux-là peuvent prendre l'*Histoire des Sciences*. Ils auront bientôt compris l'idée-mère de l'ouvrage, tant sa marche est logique et régulière. A la fin de chaque biographie ils trouveront aussi un résumé si exact, si bien démontré, qu'il peut les exempter d'une lecture plus étendue. Quant à ceux qui veulent approfondir l'histoire de la science, ils trouveront une énumération et appréciation consciencieuses de toutes les sources où on peut aller puiser pour la connaître.

L'exécution de chacune de ces biographies mérite d'être notée. Elles sont renfermées sous sept titres différents :—1° Analyse critique des éléments de la biographie, ou appréciation des sources où il faut aller puiser pour la composer.—2° Vie du savant ou biographie proprement dite, où l'on tient compte non-seulement des faits mais des causes, des influences diverses qui ont pu les produire; où l'on montre autant que possible le rapport entre les actes et les écrits. — 3° Éléments des ouvrages du savant ou histoire critique des matériaux qu'il a eus à sa disposition; l'indication consciencieuse de ce qu'il a pu recevoir des anciens ou des contemporains pour la confection de ses écrits. — 4° Énumération et exposé méthodique des ouvrages laissés par le biographié. — 5° Histoire et transmission de ces ouvrages, et par suite leur influence ultérieure sur les progrès de la science. — 6° Analyse raisonnée des principaux de ces ouvrages, surtout de ceux qui ont trait à l'histoire naturelle. — 7° Principes et faits importants que le personnage qu'on étudie a introduits dans la science.

On sent toute la valeur de ce dernier article. Nous noterons aussi d'une manière particulière celle du 3e, où, à propos des sources où le biographié est allé puiser, nos auteurs ont coutume de donner

l'analyse des travaux intermédiaires qui viennent remplir les lacunes existant entre chaque biographie, ou si l'on veut entre chacun des hommes qui constituent les points ou nœuds scientifiques. Ainsi, à l'article *Éléments des ouvrages de Gesner,* on trouvera une notice assez étendue sur la vie et les ouvrages de Vincent de Beauvais, de Roger Bacon, de saint Thomas d'Aquin, qui viennent unir Gesner à Albert-le-Grand. Ainsi encore, à l'article *Eléments des ouvrages de Lamark,* on trouvera un coup d'œil sur l'état des sciences avant cet auteur, et une étude fort étendue sur Georges *Cuvier.*

Puisque ce nom tombe sous notre plume, nous féliciterons sincèrement M. l'abbé Maupied d'avoir eu la hardiesse d'exclure enfin Cuvier du nombre des créateurs de la science, pour le ranger parmi les hommes secondaires, qui n'ont pas proprement agrandi le cercle des connaissances humaines en développant les principes de la vraie philosophie. Nous voyons dans ce jugement le pressentiment de celui de la postérité. Oui, tout en reconnaissant dans Cuvier un homme d'un grand talent, d'un esprit facile et étendu, un observateur souvent ingénieux, un éclectique et un compilateur toujours des plus habiles, nous croyons cependant que sa réputation déclinera, et qu'il restera bien peu de chose de lui dans la science, et cela pour le manque absolu de principes et de philosophie et pour une fausse systématisation des faits. Les deux ou trois principes qu'il a essayés d'introduire dans la science, comme celui de la considération du sang, celui sur la détermination des fossiles avec un seul fragment d'os, n'ont pu soutenir la rigueur d'un examen approfondi, et ils ont nui à la science quand on a voulu les suivre. Il restera de lui des faits nombreux d'anatomie comparée et de paléontologie; mais rien de son système zoologique, rien de son système paléontologique et de sa théorie de la terre. Espérons surtout que Cuvier quittera bientôt les écoles, où il est encore en plusieurs un auteur classique, sinon par lui-même, au moins par les manuels qui se sont basés sur ses théories. Que de jeunes gens dont il fatigue encore l'intelligence par sa méthode zoologique, qui multiplie les caractères au lieu de les peser, qui établit la grandeur des rapports sur le nombre des ressemblances et non sur l'importance et l'essentialité des caractères ou rapports, qui compte ces dernières au lieu de les subordonner, qui les échafaude au lieu de les systématiser d'une manière rationnelle! Étudier la zoologie avec Cuvier, c'est à peu près comme étudier le bel idiome des Hellènes au moyen

du *Jardin des racines grecques.* On devient naturaliste et géologue à peu près comme helléniste. Une science qui devrait être si féconde en pensées et démonstrations philosophiques n'est plus qu'un exercice de mémoire, d'où le travail intellectuel est à jamais banni. Moi-même j'ai été obligé de subir l'enseignement de cet auteur. Ce cauchemar de l'école m'aurait à jamais dégoûté des sciences naturelles, si les écrits et la parole des auteurs de cette histoire n'étaient venus leur redonner la vie, la logique et la philosophie qui s'y trouvent, par la démonstration si simple et à la fois si majestueuse de la série animale. L'influence de Cuvier me paraît donc aussi funeste à la science qu'à la saine philosophie. Que de jeunes gens vivraient d'une autre vie, seraient animés d'une autre ardeur, si, après les doctrines de Cuvier, ils avaient le bonheur d'étudier celles de M. de Blainville; ils se sentiraient quitter l'aride désert pour la plaine fertile.

Cette manière de composer une biographie montre bien qu'un homme seul est le représentant de tout une époque, de tout un progrès scientifique. Qu'on médite sérieusement les divisions qui président à toutes ces biographies, et on y trouvera le plus beau modèle à suivre pour composer les vies particulières de savants et d'artistes, d'hommes influents en quelque genre ou parti que ce soit.

Le plan de l'histoire tout entière peut aussi fournir un canevas satisfaisant pour la composition de l'histoire de quelque science ou art que ce soit. Voilà un point que l'on remarque trop peu : le mérite et l'importance d'une conception quelconque, en raison de l'influence que cette conception peut avoir sur toutes les études analogues. Ainsi la voie est tracée quasi en son entier à celui qui voudra faire une histoire des sciences physiques ou mathématiques, une histoire de la philosophie et de la littérature. La marche de l'esprit humain est toujours semblable à elle-même. Les objets changent, mais l'intelligence qui s'applique à les connaître ne change pas. La méthode naturelle démontrée par Jussieu pour le règne végétal, ne devait-elle pas donner l'idée de l'appliquer aussi au règne animal. Et la série animale, démontrée et appliquée aujourd'hui par M. de Blainville, ne donne-t-elle pas l'idée aux botanistes de rechercher aussi la série végétale, et à d'autres la série minérale, etc., jusqu'à la série sidérale. Ce seul principe introduit dans la science ne prouve-t-il pas que la zoologie est beaucoup plus avancée que les autres sciences? On peut même aller jusqu'à dire qu'elle est la seule science véritablement complète et démonstrative.

Ses principes sont établis; il n'y a plus qu'à combler quelques lacunes, multiplier les observations particulières, corriger les fautes de détail. C'est que cette science a atteint le but même de toute science, la glorification divine. Puisse-t-il en être ainsi bientôt de la physique, de la chimie, des mathématiques, etc., où ne dominent pas encore quelques principes simples, faciles à concevoir et à retenir. En un mot, leur catéchisme n'est pas fait. Que les hommes donc qui y consacrent tout leur travail et toutes leurs pensées méditent la marche et la philosophie de l'histoire des sciences, c'est la forme et la philosophie de toute science.

Les biographies qui composent l'*Histoire des Sciences* sont entremêlées de considérations théoriques bien précieuses, résumées des doctrines de M. de Blainville, et qui servent puissamment à la compréhension de l'ouvrage. Ces définitions exactes, ces digressions et dissertations doctrinales, bien substantielles et bien enchaînées, le rendent presque aussi important au point de vue de la théorie actuelle qu'au point de vue historique.

Oui, nous ne pouvons trop le répéter, toute cette histoire est composée avec un soin et un travail des plus consciencieux. Ce n'est point, comme tant d'histoires de philosophie et de littérature, un recueil de notices extraites des dictionnaires biographiques, ou de lambeaux arrachés aux auteurs même qu'on analyse. C'est un livre de science, de philosophie même par sa conception et sa trame si puissantes. Ici ce ne sont point des phraseurs qui parlent de matières qu'ils ignorent, qui jugent des savants qu'ils ne sauraient même pas lire ni comprendre. Non, ce sont les maîtres mêmes dans la science qui viennent juger les travaux des grands hommes qui les ont précédés. Nos auteurs ne sont point des gens spéciaux qui ne savent que balbutier une langue. Ils ont surtout en vue les sciences de l'organisation, et ces sciences ils en ont fait une étude particulière; mais cela ne les empêche pas sur leur route de parler avec une grande hauteur de vue des sciences théologiques, physiques et médicales, quand ces considérations sont nécessaires au développement de leur thèse. Aussi est-ce avec une grande indépendance qu'ils distribuent à chacun sa part d'éloge. Rien de restreint dans leur ton. Ils avaient trop d'étendue dans le regard, trop de fermeté dans le caractère pour se laisser dominer par ce penchant de l'exclusif qui est si naturel à l'homme, parce que c'est celui de l'être faible, penchant fatal parce qu'il blesse toujours la vérité en quelque point.

Bien peu d'auteurs donc ont distribué avec autant d'impartialité, la gloire à qui l'a conquise, le blâme à qui il était dû. Cependant tous les hommes sont plus ou moins exclusifs, parce qu'ils sont tous plus ou moins spéciaux. Ainsi, nos auteurs, dans leur amour pour les sciences de l'organisation, n'ont peut-être pas toujours rendu justice à la portée des travaux psychologiques. L'emploi de la méthode logique dans ces sciences leur a peut-être fait parler avec un peu d'aigreur de la méthode mathématique et des mathématiques elles-mêmes, qui un jour, nous en sommes sûrs, deviendront démonstratives de la vérité philosophique et religieuse. Cette préoccupation de la classification des sciences *instrumentales, objectives* et *terminales,* leur a fait mesurer en quelque sorte les réputations sur cette échelle, et peut-être même l'engouement pour cette division nuirait-elle au développement philosophique des sciences instrumentales, en les empêchant de devenir elles-mêmes démonstratives et doctrinales. Le langage, la logique, la littérature, les mathématiques, ont cependant dans l'idée, le vrai, le beau, le nombre, des notions objectives aussi réelles que les matières des sciences de l'organisation. Enfin, nous exprimerons quelques doutes, quant à la question de savoir si nos auteurs n'ont pas un peu trop *rationalisé* les développements de la science dans l'humanité; s'ils ont bien exposé leur origine simple, divine, traditionnelle; si les prétentions de la science au moyen âge ont été appréciées dans toute leur étendue; si surtout, à l'époque moderne, ils ne se sont pas trop renfermés dans les données de l'enseignement classique, de manière à ne pas tenir compte, par exemple, des doctrines rivales qui menacent un jour d'opérer d'immenses révolutions, surtout dans les sciences médicales, physiologiques et sociales, ce qui ne manquera pas d'enlever bientôt à l'ouvrage une grande partie de son actualité.

A part ces quelques observations, nous ne pouvons assez admirer les jugements et les considérations si relevées des auteurs sur toutes les époques de la science. Ces sublimes coups d'œil, ils les ont souvent étendus jusque sur l'histoire des peuples. Les aperçus sur l'histoire grecque, romaine et ecclésiastique seront admirés, nous en sommes sûrs, par ceux qui étudient les lois qui président à l'existence des sociétés humaines, qui n'excluent pas les faits de ce qui en fait l'âme, savoir la science et la littérature, la philosophie et la religion.

Le tableau du siècle de Louis XIV est magnifique de pensées et

même de style. La réfutation des erreurs scientifiques de Cuvier est également remarquable sous ces deux rapports. M. l'abbé Maupied trouve souvent de ces morceaux d'éloquence propres à rompre la monotonie et la raideur de la marche scientifique. La littérature française offre peu de pages d'un mérite supérieur à l'étude sur Buffon. Il serait à désirer que cette chaleur, cette énergie de mouvement se fît aussi sentir dans tout le plan et la contexture de l'ouvrage. L'allure et la transition perdraient cette teinte mathématique si fatigante à la lecture suivie, si peu du goût des esprits sans aplomb, qu'il faut égayer d'anecdotes ou emporter par la vivacité ou la magnificence du discours. Il semble que c'est une fatalité attachée aux hommes à vastes conceptions. Il ont ordinairement de l'obscurité et même de la pesanteur dans le style. Prenons pour exemple la première phrase de l'*Introduction* de M. de Blainville. Nous la choisissons de préférence à toute autre en ce qu'elle résume toute la pensée inspiratrice de l'*Histoire des Sciences :*

« L'importance que l'illustre Descartes, indubitablement le plus » grand philosophe des temps modernes, attacha sur la fin de ses » jours à l'étude de l'organisation de l'homme et des animaux, » comme nous l'apprennent plusieurs de ses lettres à ses amis, qui » le sollicitaient de publier enfin son traité *de Mundo*, œuvre im» mense, commencée de bonne heure, et qui cependant n'a pas » *été terminée*; le peu de progrès réels, c'est-à-dire incontestés » et acceptés unanimement, qu'a faits la psychologie, et par suite » la philosophie, malgré les travaux d'hommes aussi éminents » que Malebranche, Leibnitz, Locke, Hume, Condillac, Cabanis, » Destutt de Tracy, Maine de Biran, Kant et toute l'école alle» mande, Reid et toute l'école écossaise, Laromiguière et toute » l'école française, m'avaient montré de fort bonne heure, et sur» tout depuis l'immense effort produit par Gall dans sa physiologie » du cerveau et du système nerveux, que les sciences de l'orga» nisation seules pourraient fournir les moyens de résoudre le pro» blème de la nature humaine, problème que l'on trouve proposé » depuis si longtemps dans cette inscription hiératique : *Connais*» *toi toi-même;* puisque seules elles pouvaient offrir les éléments » de la comparaison, base de toutes les sciences, quelque élevées » qu'elles soient, et par conséquent de la connaissance. »

Certes, voilà une phrase qui en fournirait bien vingt à un habile littérateur. Comme période même elle n'est guère harmonieuse. Cependant, nous ne craignons pas de le dire, quelque mal confectionnée

qu'elle soit, une tête immensément ardente et compréhensive comme celle de M. de Blainville pouvait seule la produire, y enserrer et grouper tant d'idées puissantes et diverses. Dans cette seule phrase il y a tout un livre, et ce livre n'est pas autre que l'*Histoire des Sciences*.

ANATOLE LERAY.

Bibliographie.

DU MONOPOLE DES SELS PAR LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE; par M. R. THOMASSY [1].

Un de nos collaborateurs, M. Thomassy, vient de publier une brochure qui a fait sensation dans le monde politique et financier. En effet, la question qu'il traite est une de celles qui intéressent au plus haut degré les populations si pauvres et si souffrantes en ce moment. C'est ce qui nous fait penser qu'on lira avec plaisir la *préface* de l'auteur où sont consignées bon nombre de faits et de vérités trop oubliés de nos jours.

« La tendance économique de notre époque est d'abaisser le prix vénal des denrées nécessaires à la vie, de les mettre de plus en plus à la portée des classes pauvres. L'abolition de la gabelle en 1790 ambitionnait ce résultat; la réduction de l'impôt sur le sel en 1846 poursuit la même fin.

» Maintenant par qui cette tendance, si honorable pour notre société moderne, pourra-t-elle être secondée? quels sont ceux au contraire qui lui font obstacle? et quelle part d'éloge ou de blâme revient à chacun? C'est ce que nous dirons en peu de mots.

» Les financiers d'abord échelonnent leur rapide fortune de telle façon qu'il est impossible de ne pas les considérer comme ennemis nés de ce progrès. Des natures d'élite font sans doute exception à cette règle générale, — mais nous ne parlons pas ici pour les exceptions.

» Voyez en effet comment se forment les grandeurs financières.

» Par l'accaparement des denrées et l'accroissement subit de leur valeur vénale, aux dépens de tous les consommateurs;

» Par la hausse et la baisse à la Bourse, aux dépens des petits capitalistes auxquels on fait acheter cher et vendre à bon marché;

» Enfin par la diminution du salaire des travailleurs, moyen infaillible et le plus simple de tous, quand on opère par vastes entreprises; quelques centimes seulement par tête retranchés aux ouvriers font aux maîtres des centaines de mille francs et des millions.

» Ainsi, trois procédés héroïques à l'usage de qui veut faire fortune!

» Une quatrième source de richesse ressortirait plus légitimement des méthodes perfectionnées et de la simplification du travail, de l'unité et de l'économie des ressorts dans l'exploitation. Mais ce quatrième procédé, bien qu'il ne mérite que des éloges, s'accommode mal par sa lenteur avec l'impatiente avidité des maisons de banque; et les financiers se fient rarement à ce dernier moyen.

» D'où il résulte que les consommateurs, les petits capitalistes et les ouvriers for-

[1] Brochure in-8°; au bureau de la librairie-sociétaire, rue de Seine, 10. Prix : 1 fr.

ment les trois grandes classes de tributaires essentiellement taillables et corvéables à merci. Or, ce qui est douloureux et vraiment lamentable, c'est que la dernière de ces trois catégories, en tant que la plus faible et la plus pauvre, procure, par la réduction de son salaire, de son pain quotidien, les plus forts rendements des procédés nouveaux inventés pour s'enrichir.

» La substance des classes laborieuses forme ainsi le bon tiers de la fortune des banquiers; et ce sont ces derniers qu'on voudrait donner pour maîtres et pour chefs à la société moderne!

» Au moyen âge, la féodalité guerrière s'organisait de même en forçant les hommes libres, marchands ou propriétaires terriers, à venir se ranger sous son drapeau. En échange du serment d'être féal serviteur, elle leur assurait protection et sécurité; puis avec des populations laborieuses, façonnées à l'obéissance, elle s'imposait à la société tout entière; mais au moins le lien du vassal et du seigneur était réciproque. La société reposait sur un contrat synallgamatique.

» Aujourd'hui tout profite au fort, et l'oppression du faible reste encore sans compensation. Les actionnaires ruinés par des baisses soudaines descendent au rang de simples commis, et les ouvriers, réduits à la part congrue, tombent dans un état pire que l'esclavage; car la nouvelle féodalité décline avec superbe jusqu'à la responsabilité de faire vivre son esclave quand il ne travaille plus.

» Voilà donc trois classes d'individus aux prises avec un ennemi, à coup sûr, d'étrange espèce; car cet ennemi parle toujours de paix, il la veut même à tout prix, sachant que la fortune se range aveuglément du côté des gros capitaux.

» Mais quel sera le recours des vaincus? Qui protègera les ouvriers, les petits capitalistes, la généralité des consommateurs, si ce n'est l'État, représentant des intérêts sociaux.

» Une occasion qui semblait introuvable après un demi-siècle d'anarchie, s'offre donc au principe d'autorité, de se populariser encore, de se légitimer une fois de plus, et de se faire à jamais bénir; c'est de sauver la liberté des périls qui l'envahissent pied à pied et qui la prendront bientôt à la gorge pour lui demander la vie ou son dernier écu.

» L'Église aussi, et la première, n'a-t-elle pas reçu cette mission de son divin fondateur? En organisant le travail matériel et l'empêchant d'être la proie des financiers, elle affranchirait pour la seconde fois les classes les plus nombreuses et les plus pauvres. Les moyens, en tout cas, ne lui font pas défaut. Elle conserve par tradition et par charité tous les germes d'institution propices aux travailleurs; et elle n'a qu'à vouloir pour en faire sortir le salut et la liberté du peuple. Le clergé, dont la majeure partie sort, ainsi que l'armée, des rangs populaires, a d'ailleurs tant d'analogie avec le peuple, qu'on ne comprendrait ni son désaccord avec lui ni le succès des intrigues de cour qui provoquent cette mésintelligence.

» Le clergé est le premier travailleur. Comment ne s'entendrait-il point avec ceux qui travaillent?

» Le clergé ne possède rien; la loi lui interdit d'acquérir et de transmettre; il vit matériellement au jour le jour. Comment ne serait-il pas avec ceux qui, comme lui, gagnent leur pain quotidien? Comment ne demanderait-il pas avec eux et pour eux, le sel, le pain, le gîte, le vêtement, toutes les conditions vitales?

» Or, ces conditions ne peuvent être garanties à tous que par l'entière liberté des échanges, la destruction des coalitions et des monopoles, et surtout par l'organisation chrétienne du travail, seule capable de prévenir l'invasion d'une nouvelle féodalité. »



THEOLOGIA MYSTICA AD USUM DIRECTORUM ANIMARUM, ex S. Scripturâ, Conciliis, SS. Patribus, Mysticis primariis, ac Theologicis ratiociniis adornata.

Nous nous associons de bon cœur aux considérations suivantes, que M. le curé *de Rolle* nous prie de publier, en recommandant l'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre.

« Cet ouvrage, que je présente avec confiance au clergé, est un résumé clair, concis et méthodique des principes, des règles, des enseignements de la *Théologie mystique*, c'est-à-dire de la science du discernement des esprits, de la direction des âmes dans les voies de la perfection. Aucun ouvrage ne saurait donc être plus utile aux ministres du Seigneur, aux directeurs des consciences, aux élèves des Séminaires. Aussi le clergé, j'en ai le ferme espoir, en verra-t-il la publication avec plaisir, et je suis convaincu qu'il s'empressera de le propager lorsqu'il saura qu'indépendamment de son utilité intrinsèque, l'ouvrage se vend au profit d'une *œuvre catholique*. La charité chrétienne m'a aidé à payer une bonne partie des dettes contractées pour bâtir une *église à Rolle*, dans le canton de Vaux, au diocèse de Lausanne; mais je n'ai pu m'acquitter complétement encore, et je suis dépourvu des ressources pécuniaires sans lesquelles il m'est impossible de faire le bien qui se présente dans cette paroisse nouvelle, et de lutter avec avantage contre l'argent et le fanatisme des méthodistes : je compte trouver ces ressources, si Dieu bénit mon entreprise, dans la publication de la *Theologia mystica*. M. l'abbé Chevrot, prêtre du diocèse de Lausanne et ancien curé d'Hermance, au canton de Genève, qui m'a remplacé à Rolle pendant les deux ans qu'a duré ma quête, s'est associé à mon œuvre, dont il connaît et l'importance et les besoins. Avec la permission de S. G. Mgr Marilley, évêque de Lausanne et Genève, et n'écoutant que son zèle, il n'a pas reculé devant les fatigues d'un voyage long et pénible : il s'est généreusement chargé de parcourir les divers diocèses de la France pour y recueillir des souscriptions à la *Theologia mystica*. Déjà dans ceux qu'il a visités, il a obtenu des succès qui ont dépassé mes espérances : j'espère qu'il réussira aussi bien partout où il se présentera.

» L'ouvrage ne portant point de nom d'auteur, il ne serait pas impossible que plusieurs ecclésiastiques fussent, par cela seul, détournés d'en faire l'acquisition; M. l'abbé Chevrot donnera sur ce point des explications satisfaisantes. Du reste, l'approbation canonique et doctrinale de S. G. Mgr l'évêque de Lausanne et Genève est bien propre à dissiper toutes les craintes; c'est pourquoi je crois devoir l'insérer dans ce prospectus, ainsi que la recommandation de son Em. Mgr le cardinal de Bonald.

Janvier 1847.

Le chanoine SCHWERTFEGER,
protonotaire et missionnaire apostolique, curé de Rolle.

Approbation de l'ouvrage précédent.

STEPHANUS MARILLEY, Dei et sanctæ Sedis apostol. gratiâ, episcopus ac Comes Lausannensis, episcopus Genevensis, S. R. I. princeps, etc., etc. — Opus cui titulus : *Theologia mystica, ad usum Directorum animarum, ex S. Scripturâ, Conciliis, SS. Patribus, Mysticis primariis, ac Theologicis ratiociniis adornata*, à Nobis examini subjectum, non solùm imprimi posse censemus, sed etiam tanti esse momenti judicamus, ut ab omnibus animarum curatoribus libenter excipiendum et studiosè evolvendum fore credatur. Cùm enim hoc opus, facili et lucidâ methodo, illam

præstantem tradat scientiam, quæ Christianos ad Sanctitatem et Evangelicam Perfectionem manuducit, et *ars artium* meritò nuncupatur, non mediocrem sentimus indè percepturos utilitatem, quotquot animarum directioni, *operi* sanè *omnium divinorum divinissimo*, sed innumeris maximisque difficultatibus obsito, adlaborant. Ex hàc quippe *Theologiâ Mysticâ*, ut Nobis videtur, tum adæquatam vitæ spiritualis haurient notionem, tum suum adeo excellens spirituale magisterium accuratiùs discent, suo fideliumque majori commodo exercere, tum maximè discernendorum spirituum arduam acquirent scientiam. Quàpropter præsentem *Theologiam Mysticam* nostro clero utilem fore sperantes, eam omnibus nostræ diœcesis sacerdotibus commendamus, et ad eam sedulò legendam illos in Domino hortamur, quò faciliùs copiosiùsque ad ovium nobis et ipsis concreditarum salutem quæ tantoperè nobis cordi est, conferre valeant.

Datum Friburgi Helvetiorum, ex Ædibus Episcopalibus, die 7 novembris, 1846.

STEPHANUS, *episc. Lausan. et Genev.*

Opus, de quo suprà, clero nostræ diœceseos commendamus.

Die primâ decembris 1846.

L. J. M. Card. DE BONALD, *archiep. Lugdun.*

CAROLI CLUSII ATREBATIS ad Thomam REDIGERUM et Joannem CRATONEM Epistolæ. Accedunt REMBERTI Dodonæi, Abrahami ORTELII, Gerardi MERCATORIS et Ariæ MONTANI ad eumdem Cratonem Epistolæ.

M. le chanoine de Ram, recteur magnifique de l'*Université catholique* de Louvain, vient de mettre au jour une série de lettres inédites, écrites par des hommes qui se sont fait un nom à la renaissance des lettres et des sciences, et qui ont fait honneur à la Belgique. Ces lettres, conformes aux manuscrits déposés à Breslau, sortent de la collection d'autographes de M. Van de Velde et de M. l'abbé de Ram. On y trouve des détails intéressants sur l'histoire, sur les travaux littéraires et scientifiques du 16e siècle et sur les relations des gens de lettres à cette époque. Elles seront fort recherchées et des érudits et des amateurs des antiquités littéraires et nationales belges. Au surplus, l'éditeur avertit le lecteur du danger qui peut se trouver dans ces pièces, en lui apprenant que Clusius avait malheureusement embrassé la Réforme. M. de Ram pense que c'étaient ses rapports avec Mélanchthon et d'autres hérétiques qui lui avaient fait perdre la foi. Peut-être faut-il remonter plus haut pour trouver l'origine de son apostasie; car nous voyons dans une de ses lettres que son père déjà fréquentait les prêches, et que son oncle paternel fut mis à mort pour hérésie. Ce qui est certain, c'est que ces lettres sont pleines de toutes les nouvelles opinions, de déclamations contre les *papistes* et les religieux, et de vœux pour le succès de la Réforme et de la *révolte*.

ÉPHÉMÉRIDES BELGES, ou Revue hebdomadaire des principaux Phénomènes périodiques en rapport avec le calendrier, année 1847. — Namur, Wesmael-Legros.

Nous recommandons à nos lecteurs cet intéressant opuscule. Après avoir donné quelques notions préliminaires sur le calendrier ecclésiastique et civil, la température des hivers, etc., l'auteur présente dans une série de tableaux synoptiques de sept



jours chacun, les éphémérides ecclésiastiques, civiles et naturelles. Parmi ces dernières qui occupent la plus grande place, il indique les phases de la lune, le lever et le coucher du soleil et des constellations principales, les phénomènes météorologiques, la feuillaison et la fleuraison des plantes, l'apparition des insectes et la migration des poissons et des oiseaux. Il exprime le désir que ces indications appellent l'attention de ses lecteurs sur les merveilles de la nature et provoquent de leur part des observations nouvelles. Mais comme la vue des beautés de la création ne doit pas se borner à une admiration stérile, on trouve encore à chaque semaine tantôt quelque réflexion morale ou religieuse, tantôt une allégorie, une allusion, un souvenir suggéré par un événement sacré ou profane, tantôt l'indication d'une œuvre à remplir qui concerne l'industrie, l'agriculture, l'économie rurale ou domestique. Nous regrettons que le cadre employé par l'auteur ne lui ait pas permis de rappeler plus souvent les harmonies nombreuses et si remarquables de la nature et de la religion qui se manifestent dans le retour périodique des saisons et des fêtes de l'année ecclésiastique.

— La fabrique de la paroisse Notre-Dame-d'Espérance, à Montbrison, donne un exemple que nous voudrions voir suivi par les fabriques des principales Églises de France; elle publie l'histoire de son Église sous ce titre : **CHRONIQUE DE NOTRE-DAME-D'ESPÉRANCE DE MONTBRISON**; *dédiée à* S. E. Mgr *le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, et honorée de son approbation.* L'auteur est M. l'abbé F. Renon, vicaire à Notre-Dame-d'Espérance, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, membre de l'Institut catholique de Lyon, et auteur d'un écrit fort loué par les recueils consacrés à la science archéologique, *sur la salle des États du pays de Forez.*

Cet ouvrage est la collection complète de tous les documents échappés au temps et aux révolutions. Heureux dans ses quatre ans de recherches, M. l'abbé Renon a pu suivre sans interruption la série des 38 doyens qui ont présidé à la collégiale depuis le commencement du 13e siècle jusqu'à la fin du 18e siècle. Cette chronique, à la fois historique et archéologique, n'intéressera pas seulement le Forez, mais encore tous les vrais amis des antiquités nationales.

Le volume se terminera par un précieux opuscule de De la Mure, qui a pour titre : *Catalogue d'illustres pour l'insigne église collégiale et royale de Notre-Dame-d'Espérance de la ville de Montbrison, capitale du pays de Forez* (1656).

L'ouvrage formera un beau volume grand in-8°, sur jésus superfin, satiné, imprimé avec luxe et orné de onze planches; prix : 6 francs pour les souscripteurs jusqu'au 1er avril; 7 fr. 50 pour les non-souscripteurs. Cette publication est étrangère à toute spéculation commerciale; la fabrique, qui en est éditeur, ne tend qu'à recouvrer ses frais.

On souscrit : à Paris, chez V. Didron, rue et place Saint-André-des-Arts, 30;

A Lyon, chez Girard et Guyet, place Bellecour, 21;

A Montbrison, chez Lafond, libraire, etc., etc.

La liste des souscripteurs, jusqu'au 15 mars, sera imprimée en tête de la chronique.



L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

NUMÉRO 15. — MARS 1847.

Cours de la Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,

PAR M. L'ABBÉ JAGER.

CINQUIÈME LEÇON [1].

Suite des hérétiques. — Arnaud de Bresse. — Abailard. — Gilbert de la Porée. — Eon. — Valdo. — Tout le midi de la France infecté d'hérésie.

Vous avez vu, Messieurs, par les faits que je vous ai cités, qu'au commencement du 12e siècle, les nouveaux Manichéens, après s'être organisés en secret, se sont produits en public dans le Midi et dans le Nord de la France, prêchant les mêmes doctrines et employant les mêmes ruses que les anciens. Ils se montrent extrêmement habiles à choisir les hommes les plus propres à leurs desseins. Tanquelin, Henri et Pierre de Bruys n'étaient pas des orateurs ordinaires; ils s'entendaient parfaitement dans l'art de séduire. Ils avaient soin de bien étudier les dispositions des peuples, et de leur tenir un langage conforme à leurs goûts, et ils employaient les mêmes ruses que leurs ancêtres. Aux uns, ils présentaient l'appât des plaisirs; aux autres, l'apparence d'une vie plus parfaite et plus austère. Partout où le clergé n'était pas en règle, ils excitaient les populations contre lui, et le mettaient ainsi dans l'impossibilité de s'opposer efficacement à leurs progrès. D'un autre côté, ils ne prêchaient pas toutes leurs doctrines; ils choisissaient la partie qui convenait le mieux à l'esprit de leurs auditeurs. Le dernier mot de la secte était réservé à ceux qui, par diverses préparations, étaient parvenus au degré des élus, ou parfaits, appelés aussi *cathares*, d'un mot grec qui signifie *purs*. C'est pourquoi il a été souvent très-dif-

[1] Voir la 4e leçon au numéro précédent ci-dessus, p. 123.

ficile aux évêques de connaître le véritable point de leurs doctrines. Vous avez dû remarquer aussi, que les nouveaux Manichéens ont la même opiniâtreté que les anciens. Ils ne cèdent pas facilement le terrain, et quand ils sont chassés d'un endroit, ils reparaissent dans un autre : très-peu reviennent de leurs erreurs. On a beau les confondre, réfuter leurs doctrines article par article, les réduire au silence, ils ne se convertissent pas; c'est que le cœur est aussi malade que l'esprit. C'est pourquoi ils sont incorrigibles. Les anathèmes de l'Église ne les touchent point; les exhortations n'entrent point dans leurs cœurs; tous les efforts de la science et de la charité échouent devant leur ténacité. Les princes étaient donc réduits à la cruelle alternative, ou de les laisser dominer, et par conséquent de sacrifier les mœurs publiques et l'ordre social, ou de réprimer leur audace par la prison, la confiscation des biens, ou par le dernier supplice. Ils n'ont jamais hésité à prendre ce dernier parti, aimant mieux conserver la société que de servir l'ambition des Manichéens.

Continuons d'observer la marche de ces hérétiques; nous verrons ensuite les moyens qu'emploie l'Église contre eux.

Tandis que Henri et Pierre de Bruys prêchaient le Manichéisme dans le midi de la France, un autre missionnaire, appartenant à la même secte, Arnaud de Bresse, le prêchait, avec quelques modifications, en Italie, dans le but, sans doute, de faire diversion et d'empêcher la Papauté d'exercer sa surveillance dans nos provinces méridionales. Il remplit parfaitement sa mission. Arnaud était né à Bresse, en Italie. Il était entré dans les ordres mineurs. Mais avide de nouveauté, il vint en France et devint un des auditeurs les plus assidus, et un des disciples les plus distingués d'Abailard, qui était alors dans le temps de sa grande vogue. En quittant Paris, il se concerta sans doute avec les Manichéens du Midi et devint un de leurs plus zélés missionnaires. Il rentra ensuite dans sa patrie, prit l'habit de moine pour donner plus de relief à sa parole, et après avoir étudié les dispositions des peuples qu'il voulait séduire, il commença à prêcher. A cette époque, il y avait beaucoup de discussions relativement aux biens du clergé. Les seigneurs de l'Italie portaient envie aux richesses de l'Église et cherchaient à se les approprier. Arnaud entra dans leurs vues et commença par déclamer contre les clercs, les évêques et même contre le pape, ayant bien soin de prodiguer des éloges aux laïques. Il disait dans le cours de ses prédications commencées à Bresse, son lieu natal ,

qu'il n'y avait point de salut à espérer pour les clercs qui possédaient des biens temporels, pour les évêques qui avaient des seigneuries, pour des moines propriétaires de richesses territoriales; que tous ces biens appartenaient au prince, qui seul avait le droit d'en disposer et qui ne pouvait les donner qu'à des laïques; qu'il fallait par conséquent dépouiller les clercs et les évêques, et les réduire aux oblations volontaires. Ces discours flattaient singulièrement les gens riches, qui n'étaient déjà que trop disposés à s'emparer des biens ecclésiastiques. Le peuple, qui espérait peut-être y avoir sa part, écoutait volontiers l'orateur. De cette sorte, le clergé, qui n'était pas d'ailleurs d'une grande régularité, tomba en peu de temps dans un complet discrédit, et devint le jouet de la foule. Arnaud de Bresse se bornait à ce seul sujet. Il ne déclara pas toutes ses doctrines qui auraient sans doute révolté le peuple, mais il les enseignait probablement en secret, car le bruit courait qu'il n'avait pas de sentiments orthodoxes sur la présence réelle dans le sacrement de l'Eucharistie, ni sur le baptême des enfants. C'étaient là des signes manifestes de Manichéisme. L'évêque de Bresse ne montra pas d'abord toute la vigueur que lui commandait sa dignité, cependant il accusa Arnaud près du pape Innocent II, qui, dans le concile général de Latran, en 1139, condamna l'orateur au silence [1]. Arnaud de Bresse ne pouvant plus parler en public, et craignant peut-être l'autorité épiscopale, quitta sa patrie, passa les Alpes et vint s'arrêter à Zurich, où, en peu de temps, il infecta tout le pays de ses erreurs [2]. Ce qui donna un grand crédit à sa parole, c'est qu'il menait en apparence une vie très-austère : il semblait être un apôtre de la primitive Église. Les nobles se déclarèrent pour lui; l'évêque de Constance et même un légat du pape ne trouvèrent rien de répréhensible dans ses discours. Il fallait que saint Bernard vînt les désabuser. Il écrivit à l'un et à l'autre pour les prier de se défier du nouveau prédicateur, de le faire arrêter et de le mettre en prison, parce que, disait-il, si l'on se contente de le chasser du pays, il ira dans un autre pour prêcher les mêmes erreurs. Le pape Innocent, à qui on avait envoyé la lettre de saint Bernard, fut du même avis et ordonna l'arrestation d'Arnaud [3]. Mais son ordre ne fut point exécuté, soit parce que l'évêque y mit

[1] Fleury, t. XIV, p. 530. — Labb., t. X, p. 1012.
[2] Ibid.
[3] Fleury, t. XIV, p. 554, 555.

de la négligence, soit parce que Arnaud trouva moyen d'échapper. Arnaud de Bresse quitta la Suisse; on ne sait de quel côté il dirigea ses pas. Il est fort probable qu'il alla dans le midi de la France pour retremper son esprit et s'entendre avec les autres chefs de la secte. Cependant les idées qu'il avait émises en Italie fomentaient dans l'esprit des nobles et se répandirent jusque dans l'intérieur de Rome. Comme Arnaud de Bresse avait avancé que les clercs et les moines ne devaient pas avoir de propriétés, ni les évêques de seigneuries, on en concluait naturellement que le pape ne devait pas avoir de souveraineté temporelle. On résolut donc de secouer le joug du pape, de se constituer en république, et de rétablir l'ancienne dignité de Rome. Ces idées qui furent accréditées, reçurent bientôt un commencement d'exécution. Déjà, sous Innocent II, le peuple s'assembla au Capitole, et rétablit l'ancien sénat, aboli depuis bien longtemps, et mit un patrice à sa tête. Le pape en mourut de chagrin [1]. Son successeur, Célestin II, eut beaucoup à souffrir des mêmes idées [2], et ne régna que quelques mois. Sous Lucien II, qui lui succéda en 1144, Arnaud de Bresse sortit tout à coup de sa retraite, où il était depuis trois ans, et vint lui-même à Rome. Il n'eut aucune peine à remuer ce peuple dont l'esprit était déjà trop exalté. Aidé par des citoyens influents, et soutenu par la basse classe, il chercha à réaliser le plan des Romains, à rétablir l'ancienne république avec la dignité sénatoriale, sous prétexte de rendre à Rome sa grandeur primitive. Avec sa parole puissante, il entraîna le peuple et mit bientôt toute la ville en combustion. Le projet arrêté, il fallait un chef d'armée. Il s'adressa à l'empereur Conrad, et lui proposa de transférer son siége à Rome et de prendre le commandement de l'armée, au nom de la nouvelle république [3]. L'empereur repoussa cette étrange proposition; mais le char révolutionnaire était lancé. Le pape voulant s'opposer au mouvement, y perdit la vie [4]. Eugène III, élu à sa place, fut obligé de quitter précipitamment la ville avec les évêques et les cardinaux. Il se fit sacrer hors des murs de Rome, dans le monastère de Farfe, d'où il se retira à Viterbe. Arnaud de Bresse, maître de la ville, donna un libre cours à ses prédications. Avec un enthousiasme entraînant, il représenta au peuple l'ancienne grandeur de Rome, les exemples

[1] Fleury, t. XIV, p. 593.
[2] Labb., t. X, p. 1030.
[3] Baron., an. 1144, n. 5.
[4] Labb., t. X, p. 1034. — Baron., an. 1145, n. 1.

de leurs ancêtres, qui avec les conseils du sénat, la valeur et la discipline de leurs armées, avaient soumis toute la terre à leur domination. Il les exhorta en conséquence à rétablir le Capitole et le sénat, à secouer le joug du pape, à lui ôter son gouvernement temporel, et à le réduire à ses fonctions de pasteur. Les Romains, entraînés par ces sortes de discours, auxquels leur esprit était déjà préparé, abolirent la dignité du préfet de Rome, et contraignirent les principaux nobles et citoyens à se soumettre au patrice Jourdain, qu'ils avaient déjà nommé, et qui se trouvait à la tête de 56 sénateurs élus par le peuple. On ne s'arrêta pas là; on prit des mesures pour l'avenir. Les principales tours de Rome furent démolies, les maisons des cardinaux et d'autres ecclésiastiques abattues. L'église de Saint-Pierre fut fortifiée. D'après leurs principes, les offrandes devaient être pour le clergé; mais ceci est déjà changé, car les Arnaudistes contraignirent les pèlerins étrangers à leur faire des offrandes. Ceux qui s'y refusaient étaient mis à mort. C'est avec un pareil brigandage que les disciples d'Arnaud prétendaient établir l'ancienne grandeur de Rome [1]. Le bruit de cette révolte se répandit bientôt dans toute l'Europe. Saint Bernard, qui avait acquis un si grand crédit, adressa au peuple romain une lettre vigoureuse, pour lui reprocher sa rébellion et lui faire sentir le ridicule de ses prétentions. Il écrivit en même temps à l'empereur Conrad, pour l'exhorter à prendre la défense de l'Église romaine [2].

Le pape agit de son côté, en excommuniant le patrice Jourdain avec plusieurs autres citoyens, et en menaçant les Romains de marcher contre eux avec les Tiburtins, leurs anciens ennemis. Ces menaces produisirent leur effet. Les Romains demandèrent la paix, que le pape leur accorda, à condition qu'ils rétabliraient l'ancien ordre de choses, le préfet avec les autres dignitaires, et que le sénat ne recevrait des ordres que du pape; ce qui fut accepté, et le pape rentra dans la ville [3]. Que devient Arnaud de Bresse? Quelques auteurs modernes, entre autres la *Biographie universelle*, avancent qu'il fut exilé : c'est une erreur. Il resta dans la ville, et le pape fut obligé de supporter son séjour, parce que Arnaud avait de nombreux et chauds partisans, qui le vénéraient comme un apôtre [4].

[1] Labb., t. X, p. 1042. — Baron., an. 1145, n. 3.
[2] Baron., an. 1145, n. 14, 19.
[3] Ibid.
[4] Baron., an. 1155, n. 1.

La tranquillité ne pouvait pas durer longtemps; et en effet, l'année suivante, le pape fut obligé de quitter de nouveau son palais, et de se retirer au delà du Tibre : on croit que ce fut au château de Saint-Ange [1]. Il était occupé de la seconde croisade qu'il fit prêcher par saint Bernard, et qui fut si malheureuse. Ne se trouvant pas en sûreté à Rome, il quitta cette ville et vint en France, où il fut magnifiquement reçu. Il tint un concile à Paris, à Reims, et alla jusqu'à Trèves. Nous verrons le sujet qui l'occupa dans ces diverses villes. Pendant ce temps [2], Arnaud de Bresse, soutenu par de puissants personnages, resta à Rome, et ne cessa de souffler le feu de la révolte : cependant les Romains, retenus par les nouvelles autorités, furent obligés de se calmer tant soit peu. Lui, ne cessa de les remuer. Ne pouvant pas les mettre en mouvement, il intrigua auprès du clergé, et parvint à leur inspirer, à l'égard des cardinaux, leurs supérieurs, la même insubordination qu'il avait inspirée aux laïques. Il ne réussit que trop bien. Le clergé devint indocile et perdit tout respect pour ses supérieurs, à tel point que trois papes furent successivement occupés à réprimer cette indocilité. Ce sont Eugène III, Adrien IV et Alexandre III [3]. Ce qui nous montre quel crédit avait acquis Arnaud de Bresse. Eugène III et son successeur, Anastase, furent obligés de le laisser séjourner à Rome. A l'avènement d'Adrien IV, en 1155, il voulut troubler de nouveau la ville. Un cardinal qui se rendait chez le souverain pontife, fut mortellement blessé ou plutôt assassiné par un disciple d'Arnaud. Le pape irrité prit alors des mesures de rigueur; il interdit l'office divin dans toute la ville, jusqu'à ce qu'on eût chassé Arnaud avec ses disciples. Les Romains eurent de la peine à s'y résoudre, car l'interdit dura depuis Noël jusqu'à Pâques. Enfin le peuple se rendit, chassa Arnaud avec ses disciples, et le pape leva l'interdit. Arnaud se retira à Otricoli, en Toscane, et recommença ses prédications avec le même succès. Il gagna les grands et les nobles qui le prirent sous leur protection. Mais l'empereur, Frédéric Barberousse, était entré en Italie; Arnaud tomba entre ses mains, fut conduit à Rome, livré au préfet de la ville, qui le fit juger. Il fut condamné à mort et brûlé vif, sur la même place où il avait fait entendre si souvent sa puissante parole. On jeta ses cen-

[1] Baron., an. 1146, n. 1.
[2] Ibid., an. 1147, n. 3.
[3] Ibid., an. 1148, n. 38.

dres dans le Tibre, dans la crainte qu'on ne rendît des honneurs à ses reliques [1].

Mais son œuvre ne mourut pas avec lui. Le peuple et le sénat, infatués de ses opinions, voulurent faire la loi à l'empereur, qui était venu pour recevoir la couronne impériale. Ils lui proposèrent, comme ils l'avaient déjà fait, de le nommer lieutenant-général de la république. L'empereur renvoya leur message avec mépris, et se concerta avec le pape pour réprimer l'insolence des Romains. Une bataille eut lieu dans les rues de Rome. Plus de 1000 Arnaudistes furent jetés dans le Tibre; 200 restèrent prisonniers [2].

Mais les idées ne se détruisent pas par le fer; celles d'Arnaud de Bresse furent encore longtemps en vogue. Pendant plus d'un siècle et demi, les papes auront à lutter contre la résistance des bourgeois de Rome, et trouvant peu de sécurité dans leur capitale, ils finiront par l'abandonner et par s'établir à Avignon, où ils se trouvent plus tranquilles. De là, Messieurs, le schisme d'Occident, qui a tant embarrassé et affligé l'univers catholique. Celui qui a posé la première pierre de ce schisme c'est Arnaud de Bresse. Vous comprenez maintenant l'importance historique de cet homme, que j'ai cru devoir vous faire connaître d'une manière spéciale. Un grand nombre de ses disciples, ne se trouvant pas à l'aise en Italie, se retirent dans le midi de la France, donnent, comme je le crois, origine aux Vaudois, pour se confondre ensuite avec les nouveaux Manichéens.

La France était alors tourmentée par une soif de nouveauté qui se manifestait de toutes parts, et semblait infecter l'air qu'on respirait. Déjà, avant cette époque, Abailard avait rempli tout l'Occident du bruit de son nom. Il n'était pas Manichéen; il détestait au contraire cette secte de toute la force de son âme; mais il avait pris goût pour la nouveauté; il avait respiré l'air manichéen; ses erreurs sur la Trinité, sur l'Incarnation, sur la grâce, le prouvent. Il reproduisait d'ailleurs une partie de leurs mœurs. Je n'ai pas pas besoin de vous faire connaître Abailard; ses éloges ont mille fois retenti dans nos écoles publiques et jusqu'au sein des académies. Mon jugement ne se trouvera pas d'accord avec celui de nos philosophes. Abailard était doué de très-grandes qualités; il avait une facilité à tout apprendre; il avait l'esprit subtil, ce qui faisait de lui

[1] Labb., t. X, p. 1141.
[2] Baron., an. 1155, n. 9.

un sophiste extrêmement habile; il était éloquent jusqu'à faire courir le monde après lui. Partout où il établissait son école, on accourait de toutes les provinces pour l'entendre. Mais avec beaucoup d'esprit et d'imagination, il avait peu de jugement. Il était plus léger que savant, plus brillant que solide. Sans doute, il avait tout appris, mais il n'avait rien approfondi. Il ne pouvait d'ailleurs résister à l'orgueil que lui inspiraient ses succès. C'est la source de ses erreurs qu'il a soutenues avec une grande opiniâtreté, et c'est aussi ce qui nous explique pourquoi les ouvrages qu'il nous a laissés sont si peu en rapport avec sa haute réputation. Le prestige d'Abailard était dans sa parole, dans ses gestes, dans son élocution facile et éloquente, dans l'harmonie de sa voix. Il ne faut pas le chercher dans sa plume, qui n'a écrit que des choses subtiles et frivoles. Heureusement pour lui, il a rencontré au milieu de ses égarements un homme de bien, un homme grave et solide : c'est Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluni, qui a calmé les passions de son cœur, et l'a ramené dans le bon chemin, qu'il n'a plus quitté le reste de sa vie.

Abailard avait à peine disparu, qu'il se présenta un autre hérétique plus solide, plus instruit et plus élevé en dignité, et qui avait bu également dans la coupe manichéenne: c'est Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers. Gilbert, né à Poitiers, avait successivement enseigné avec grande distinction la théologie et la philosophie, à Chartres, à Paris, et en dernier lieu à Poitiers, où il avait été élu évêque, à cause de son mérite. Tout le midi de la France était alors infecté de manichéisme que prêchait Henri, que nous avons vu au Mans. L'évêque, au lieu de veiller à la garde de son troupeau, prit lui-même quelques doctrines manichéennes. On s'en aperçut dans un synode diocésain, où il avança quelques erreurs graves sur la Trinité, sur l'Incarnation, le mérite des bonnes œuvres et le baptême. Le clergé s'en plaignit au pape, Eugène III, qui venait en France, et qui appela l'évêque au concile de Paris, présidé par lui. Mais interpellé sur ses erreurs, il mit tant d'adresse et de subtilité à se défendre, que les évêques embarrassés remirent la décision de son affaire au concile de Reims, convoqué par le pape. Là, Messieurs, on débrouilla les erreurs qui furent condamnées. L'évêque se soumit et fit sa rétractation.

Dans le même concile, on jugea un autre hérétique, qui appartenait manifestement à la secte manichéenne, et qu'on aurait pris pour un fou, s'il n'avait pas montré un talent éminent à persuader.

Il s'appelait Eude ou Eon. Né dans la Bretagne et sans instruction, il se mit à dogmatiser, s'annonçant comme le fils de Dieu, qui devait juger les vivants et les morts. Il parcourut ainsi la Bretagne et les provinces limitrophes de la Gascogne, avec un prodigieux succès. Comme il était suivi d'une foule innombrable de peuple qui avait embrassé son parti, personne n'osait l'arrêter. On ne sait comment il tomba entre les mains de l'archevêque de Reims, qui le mit en prison. On le fit comparaître au concile ; à la demande du pape, d'où et qui il était, il répondit gravement : *Je suis celui qui dois juger les vivants et les morts, et le siècle par le feu.* On ne put en tirer autre chose. Les évêques se mirent à rire, et ne croyant pas son jugement assez sain pour lui imputer les vols et les sacriléges qu'il avait commis, on se contenta de le laisser en prison. Deux de ses disciples, dont l'un s'appelait la Sagesse, l'autre le Jugement, noms que leur avait donné le prophète, furent traités avec plus de rigueur. N'ayant pas voulu écouter les évêques qui avaient cherché à les éclairer et à les désabuser, ils furent livrés au bras séculier et brûlés vifs. Telle était alors la peine contre l'hérésie. Leurs nombreux partisans allèrent se confondre, dit-on, avec les Albigeois.

Vers le même temps parut une autre secte, qui eut plus de durée et qui s'annonça sous les apparences les plus spécieuses : c'est celle des Vaudois. La plupart des écrivains lui donnent pour fondateur Valdo, un riche commerçant de Lyon. Mais je crois plutôt, avec quelques auteurs, que Valdo n'est pas le fondateur de la secte. Il n'a fait qu'organiser ce qui existait déjà. Les Vaudois, dont le nom vient de *vaux, vallis*, sont plutôt des disciples d'Arnaud de Bresse. L'analogie de leurs doctrines me semble en être une preuve incontestable. En effet, ce sectaire avait enseigné que le clergé devait être pauvre et ne pas avoir de biens temporels. Valdo, renchérissant sur ce principe, ou plutôt tirant la dernière conclusion, prétendit que le clergé qui n'avait pas la pauvreté évangélique n'avait pas le pouvoir de remettre les péchés, ni de consacrer l'Eucharistie, ni de conférer aucun autre sacrement, et que le laïque qui avait cette pauvreté avait plus de pouvoir que le prêtre non pauvre, et pouvait administrer validement les sacrements. Il alla jusqu'à dire que sa pauvreté était nécessaire au salut, et il mit sa doctrine en pratique en vendant tous ses biens et en les donnant aux pauvres. Il soutenait encore que, selon l'Évangile, il n'était pas permis de jurer en justice, ni de poursuivre la réparation d'un tort, ni de

faire la guerre, ni de punir de mort les malfaiteurs. Voilà les doctrines du maître.

Ses disciples, nommés *pauvres de Lyon*, *Léonistes*, du mot latin de la ville de Lyon, *sabbatés* ou *insabbatés*, suivant la forme de leur chaussure, avaient généralement des mœurs pures, mais ils étaient tourmentés d'une soif ardente de prosélytisme. Ils se répandirent donc en divers pays et principalement dans le midi de la France. Tombant entre les mains des Manichéens, si adroits et si rusés, ils changèrent bientôt la doctrine primitive de leur maître, et perdirent la pureté de leurs mœurs. Ils rejetèrent le purgatoire, la prière pour les morts, les indulgences, les fêtes et l'invocation des saints, le culte de la croix, des images et des reliques, les cérémonies de l'Église, le baptême des enfants, la confirmation, l'extrême-onction et le mariage. On voit ici un alliage manichéen; cependant, il en est qui sont restés purs et qui ont su se préserver de la séduction des Manichéens.

Ainsi, le midi de la France est livré à une multitude de sectes. Il y a des Arnaudistes, des Pétrobrusiens, des Henriciens, des Eonistes, des Vaudois; il y a par-dessus tout des Manichéens qui les dominent. Vous connaissez maintenant l'origine de ces sectes; il nous reste à examiner quels moyens vont employer contre elles l'Église et l'État, car l'un et l'autre sont intéressés, l'Église pour la religion, l'État pour l'ordre public.

SIXIÈME LEÇON.

Premiers obstacles opposés au Manichéisme. — Eugène III. — Mission de saint Bernard. — Decrets d'Alexandre III au concile de Montpellier et de Tours. — Leur véritable signification.

Messieurs, je me suis attaché jusqu'à présent à vous exposer les doctrines et la marche des nouveaux Manichéens. Vous avez vu d'un côté des doctrines détestables, subversives de l'Église et de l'État; de l'autre, un plan bien concerté et parfaitement exécuté. Henri et Pierre de Bruys prêchent le manichéisme dans le midi de la France avec un étonnant succès. Les évêques fléchissent, ou du moins ne s'y opposent pas avec assez de vigueur. La papauté qui veille comme une sentinelle vigilante, peut intervenir, exciter le zèle des évêques et mettre obstacle aux succès des nouveaux prédicateurs. Arnaud de Bresse va à Rome pour occuper la papauté chez elle et l'empêcher ainsi de se mêler des affaires du midi de la

France. C'est un coup de maître qui a eu une portée immense dans l'histoire de l'Église, portée que son auteur était loin de soupçonner; car, comme je vous l'ai dit, Arnaud de Bresse a posé la première pierre du schisme d'Occident. On peut dire qu'il a préparé la Réforme en donnant origine aux Vaudois, qui, selon moi, n'ont fait que développer ses principes et en tirer les dernières conséquences, et que les protestants ont toujours invoqués comme leurs ancêtres. Nous avons à examiner maintenant quelle a été la conduite de l'Église à l'égard de ces hérétiques. Je vais vous l'exposer avec une entière impartialité.

Je dirai avant tout que les évêques du Midi ont mis une extrême négligence à surveiller et à poursuivre l'hérésie : *indè mali labes*. Les Manichéens s'étaient introduits dans les provinces méridionales au commencement du 11e siècle. Il est vrai qu'après les exécutions sanglantes faites dans les environs de Toulouse, ils ont pris soin de se cacher; mais il m'est impossible de croire qu'ils aient pu rester ignorés à tel point que le bruit de leurs erreurs et de leurs réunions secrètes et nocturnes ne soit jamais parvenu aux oreilles d'un pasteur vigilant. Ils s'étaient aussi cachés à Rome et en Espagne; cependant on les y a bien découverts, et on les a punis. Nous ne voyons rien de semblable de la part des évêques du Midi. Mais leur conduite me semble être inexcusable, lorsqu'au 12e siècle ils ne s'opposent pas avec une vigueur apostolique à Pierre de Bruys et à Henri, son disciple, qui prêchaient publiquement l'hérésie, l'un pendant 25 ans, l'autre pendant plus de 40. Les évêques avaient l'autorité en main; ils pouvaient s'en servir, et s'ils l'avaient fait, à l'exemple des évêques du Nord, ils auraient, comme eux, étouffé l'hérésie, et auraient préservé leur patrie d'incalculables calamités. Mais leur peu de résistance n'étonne plus lorsqu'on considère avec quelle légèreté on choisissait les évêques. Les nobles du pays, convoitant depuis longtemps les richesses du clergé pour leurs familles, faisaient parvenir aux évêchés leurs enfants souvent jeunes et sans vocation. Saint Bernard, qui avait tant fait pour le rétablissement de la discipline, sans avoir eu le bonheur d'y réussir, en parle avec une amère ironie. « Des écoliers encore enfants, » dit-il, des adolescents impubères sont promus aux dignités ecclésiastiques à cause de la dignité de leur sang, et passent de » dessous la férule au gouvernement du clergé, plus joyeux quelquefois d'être soustraits aux verges que d'avoir obtenu un commandement; plus flattés de l'empire auquel ils échappent que de

» celui qu'ils acquièrent [1]. » Cette ironie, quoique tant soit peu exagérée, nous explique le peu de vigilance et d'énergie des évêques du Midi.

Celui qui jeta le premier cri d'alarme fut l'abbé de Cluni. Il avait fait un voyage dans le midi de la France, et avait été douloureusement affecté des progrès de l'hérésie. De retour dans son monastère, il se mit à réfuter les erreurs qui étaient parvenues à ses oreilles : c'étaient celles de Pierre de Bruys. Il adressa son écrit aux évêques d'Arles, de Die, de Gap et d'Embrun, leur fournit des armes en excitant leur vigilance pastorale. Si l'on peut juger par cet écrit, on voit que les évêques avaient bien fait quelque chose contre l'hérésie, car l'abbé de Cluni les félicite de s'y être opposés. Mais je ne saurais dire si ce n'est pas un compliment ou un motif d'encouragement, car en cherchant à exciter leur zèle, il montre assez que les évêques ne lui semblaient pas avoir assez fait [2]. Au reste, l'abbé de Cluni avait bien jugé ces hérétiques; sachant combien ils sont opiniâtres dans l'erreur, il en désespère; du moins il attend peu de fruits de son travail, ce qui ne l'empêche pas de réfuter leurs principes article par article, et d'exhorter les évêques à prendre de grandes précautions pour préserver leur troupeau de la contagion et pour effacer les fâcheuses impressions qu'a pu faire Pierre de Bruys [3]. L'abbé de Cluni ajoute qu'il a entendu parler d'un autre hérétique; mais il ne connaît pas assez, dit-il, ses doctrines pour les réfuter. Il veut parler de l'hérésiarque Henri.

Quand on examine l'écrit de Pierre-le-Vénérable, on voit qu'il ne connaissait que les doctrines prêchées publiquement par Pierre de Bruys, qu'il n'avait point pénétré dans les secrets de la secte, et qu'il n'avait aucune idée de ces doctrines cachées et détestables qui étaient réservées aux élus. Un autre moine, nommé Héribert, en avait acquis une connaissance plus exacte dans le Périgord, où avait pénétré Henri. Il exposa leurs affreux principes et leurs moyens de séduction qui avaient fait des prosélytes, non-seulement dans la noblesse, mais encore dans le clergé, dans les monastères et jusque dans le cloître des religieuses. Il sonna l'alarme partout où il y avait des chrétiens; mais ses avertissements, comme

[1] T. I, p. 1120, édit. Gaume.
[2] Fleury, t. XIV, p. 637.
[3] *Hist. de l'Église gallic.*, t. IX, p. 120.

les écrits de l'abbé de Cluni, restèrent sans effet. L'hérésie marchait à grands pas et faisait tous les jours de nouveaux progrès [1].

Henri, qui prêchait encore dans le Midi, ne se laissa pas effrayer par le bruit. La mort même de son ancien maître, Pierre de Bruys, brûlé sur la place publique de Saint-Gilles, ne l'avait pas détourné de ses prédications; il continua d'enseigner et de se livrer aux mêmes turpitudes avec d'autant plus d'assurance, qu'il était protégé par différents seigneurs, et entre autres par Alphonse, comte de Toulouse et de Saint-Gilles, qui était un de ses plus ardents prosélytes.

Les choses en étaient là lorsqu'Eugène III, obligé de quitter Rome à cause de la révolte excitée par Arnaud de Bresse, vint à Paris. Il avait appris, sans doute en passant par le midi de la France, quelle était la situation religieuse de ce pays; aussi, au concile de Reims, avant de s'occuper des erreurs de Gilbert de la Porée, porta-t-il ce décret que je vous prie de bien remarquer, parce que c'est le premier qui ait été fait par la Papauté contre les nouveaux Manichéens. Il est de 1148.

Comme le siége apostolique apporte une grande attention à soutenir ce qui est selon la droiture, et à éviter ce qui s'écarte de la règle, nous ordonnons, par l'autorité du présent décret, que personne ne protége ni n'appuie les hérétiques et leurs adhérents dans la Gascogne, en Provence ou ailleurs, et ne leur donne un lieu de retraite dans ses terres. Que si quelqu'un les laisse demeurer chez lui ou y séjourner quand ils sont en voyage, qu'il soit frappé du même anathème dont Dieu frappe les âmes dans sa colère, et que jusqu'au temps où il ait fait une satisfaction convenable, on cesse de célébrer l'office divin dans tous ses domaines [2].

Ce décret est dirigé contre les seigneurs du Midi, et principalement contre Alphonse, comte de Saint-Gilles et de Toulouse, qui, dès le commencement, avait embrassé les doctrines licencieuses de Henri, et le logeait dans ses châteaux. Le pape n'usa que de son autorité spirituelle, croyant sans doute qu'elle suffirait pour intimider les princes qui, par la constitution du gouvernement féodal, étaient obligés de veiller à l'intégrité de la foi, et de repousser toutes les infractions, sous peine de perdre leurs honneurs et leurs dignités. C'était la loi générale de tous les États chrétiens.

Tel est le premier acte de la papauté contre les Manichéens du Midi. Je ne vois pas qu'il puisse donner lieu à la plus légère critique.

[1] *Hist. de l'Église gallic.*, t. IX, p. 122.
[2] Labb., t. X, p. 1112.



On a observé avec raison que la papauté arrivait trop tard, et que la mesure était insuffisante, car les Manichéens séjournaient depuis plus d'un siècle dans le midi de la France. Pierre de Bruys y avait prêché pendant 25 ans; Henri y prêchait encore avec l'appui de puissants personnages; aussi le pape sentait-il qu'il fallait autre chose qu'un décret. Il résolut donc d'envoyer une légation dans le Midi. Il choisit pour cet effet les évêques les plus distingués de l'époque, à la tête desquels il plaça le cardinal Albéric, homme habile et expérimenté, et Geoffroi, évêque de Chartres, une des lumières de l'Église gallicane; il leur adjoignit le célèbre saint Bernard, qui avait assisté au concile de Reims, et qui avait acquis une réputation européenne justement méritée par ses vertus, sa science, son zèle, ses talents oratoires et ses miracles. C'est sur lui qu'on comptait le plus.

Saint Bernard, qui avait vieilli moins par l'âge que par les jeûnes austères et ses nombreux travaux, écrivit avant de partir au comte Alphonse, qui logeait l'hérésiarque Henri, la lettre suivante, qui est un document précieux dans l'histoire qui nous occupe. Je vais vous en donner la substance.

Quel désordre, seigneur, l'hérétique Henri n'a-t-il pas causé dans l'Église? Ce loup ravissant contrefait la brebis dans vos États; mais apprenez à le connaître par les effets que ses prédications produisent : on ne voit plus personne dans les églises; on n'a plus de respect pour le sacerdoce; on raille les sacrements, on meurt dans le péché sans pénitence; on ne baptise plus les enfants. L'auteur d'un si grand mal peut-il être un homme de bien? Non, certes; et cependant on l'écoute. Ce faux docteur a su persuader que nos pères se sont trompés; que nous vivons tous dans les ténèbres; que la mort de Jésus-Christ n'empêchera pas la mort des chrétiens, et qu'il n'y aura de sauvés que ceux qui embrassent la nouvelle doctrine. Voilà ce qui m'oblige à me mettre en voyage malgré mes grandes infirmités. Je pars pour le pays où ce monstre fait le plus de ravages et où personne ne lui résiste; car, quoique son impiété soit connue dans la plupart des villes du royaume, il trouve auprès de vous un asile où, sans crainte et à l'abri de votre protection, il déchire le troupeau de Jésus-Christ.

Je l'avoue, toutefois, il n'est pas étonnant que ce serpent vous ait trompé, puisqu'il a les dehors de la vertu. Apprenez à le connaître : c'est un moine apostat qui a secoué le joug des supérieurs de son ordre; il a d'abord demandé l'aumône, et il a prêché ensuite pour avoir de quoi vivre. Ce que les rétributions pouvaient lui fournir au delà du nécessaire, il le dépensait au jeu ou à des plaisirs plus criminels; courant le jour après l'applaudissement des auditeurs et passant la nuit chez les courtisannes. Informez-vous des raisons qui l'ont contraint de quitter Lausanne, le Mans, Poitiers et Bordeaux, et vous

apprendrez qu'il n'ose y retourner, parce qu'il y a laissé des marques trop honteuses de son libertinage. Vous espériez, Seigneur, qu'un tel arbre produirait du bon fruit, et il n'en est sorti qu'une corruption capable d'infecter vos provinces. Je ne vais point à Toulouse de mon propre mouvement ; ce sont les ordres de l'Église qui m'y envoient pour arracher, s'il est possible, la pernicieuse semence tombée dans le champ du Seigneur. Ce n'est pas moi qui l'arracherai, je ne suis rien, ce sont les prélats que j'ai l'honneur d'accompagner, et dont le plus considérable est le cardinal légat Albéric, évêque d'Ostie [1].

La légation part et se rend dans le midi de la France. Saint Bernard eut tous les honneurs de cette mission. Sa haute réputation d'orateur lui attira partout une foule immense de peuple. Dieu confirma la vérité de sa parole par de nombreux et d'éclatants miracles, qui sont appuyés sur tant de témoignages qu'il est impossible de les révoquer en doute. Il réfuta partout l'hérésie avec une force d'argumentation à laquelle personne ne pouvait résister. Après avoir parcouru différentes bourgades, il vint à Toulouse, y prêcha pendant plusieurs jours avec le plus brillant succès. Les conversions étaient si nombreuses qu'on se croyait à jamais délivré de l'hérésie. Les nobles du pays et les magistrats semblaient soutenir de bon cœur la mission, car ils promirent avec serment de ne plus donner retraite aux hérétiques et de punir ceux qui se le permettraient. On avait invité les chefs des hérétiques, et Henri entre autres, à une conférence publique; mais ils n'osèrent entrer en lice avec un si grand docteur. Peut-être craignaient-ils aussi un mouvement populaire contre eux; ils prirent donc la fuite. Ce fut à Albi qu'on eut le plus de difficulté. Les habitants de cette ville et ceux des environs étaient presque tous Manichéens, et c'est de là que vient le nom d'Albigeois. Le légat Albéric avait essayé d'y faire une mission : il y fut reçu avec un appareil burlesque, par une mascarade montée sur des ânes, et faisant retentir des instruments plus discordants les uns que les autres; ce que nous appellerions dans notre langue un charivari. Le lendemain le légat dit la messe, mais il n'eut pas 40 assistants. Cependant saint Bernard, qui y vint quelques jours après, attira, le jour de la saint Pierre, un tel auditoire que l'église ne pouvait le contenir. Il réfuta victorieusement l'hérésie article par article, et y opposa la doctrine catholique entourée de toutes ses preuves; il les somma ensuite de faire leur choix et de se déclarer. Tous s'écrièrent qu'ils détestaient l'hérésie, et qu'ils recevaient avec joie pour parole de Dieu, ce qui est renfermé dans la croyance catholique.

[1] Baron., an. 1147, n. 15.

Le succès répondait aux vœux de saint Bernard. Il est fort à regretter qu'il n'ait pas pu rester dans ce pays; mais fatigué et accablé d'infirmités, il fut obligé de se retirer. Les deux plus illustres prélats, Albéric et Geoffroi, moururent de fatigue dans cette honorable mission. L'histoire ne dit rien de particulier sur Alphonse; mais il paraît qu'il se convertit comme les autres, car il partit pour la Palestine, où il fut empoisonné l'année suivante. Quant à Henri, il avait pris la fuite; mais il fut arrêté par des paysans, ramené à l'évêque de Toulouse, qui le mit en prison, où il mourut peu de temps après [1].

Si les effets de cette mission avaient été soutenus, le Manichéisme aurait sans doute disparu du midi de la France. Mais les Manichéens furent favorisés par des troubles graves et imprévus dont, à l'exemple des anciens, ils surent merveilleusement bien profiter. La mort d'Alphonse, empoisonné en Orient, devint le signal d'une lutte opiniâtre entre son successeur Raymond V et Henri II, roi d'Angleterre, qui, depuis son mariage avec Éléonore, prétendait au comté de Toulouse. Cette querelle était à peine terminée, que Raymond fut obligé de se défendre contre Alphonse IV, roi d'Aragon, qui avait aussi des prétentions sur les provinces du Midi. La papauté, outre les embarras que lui donnaient les croisades, fut accablée de mille autres occupations qui ne lui laissaient plus de repos. Adrien IV, qui par un coup vigoureux s'était débarrasé d'Arnaud de Bresse et de ses adhérents, se trouva en lutte, d'un côté, avec Guillaume, roi de Sicile, qui voulait méconnaître les droits suzerains du Saint-Siége; de l'autre, avec l'empereur Frédéric Barberousse, qui voulait réaliser tous les anciens projets de la cour impériale, ériger le despostime en principe, et s'attribuer un pouvoir absolu et universel, tant sur l'Église que sur l'État. Pour y arriver il promène le fer et le feu dans la haute Italie; sa seule volonté doit tenir lieu de droit public. A la mort d'Adrien, les affaires s'empirent. Les cardinaux choisissent pour pape Alexandre III, doué d'une haute intelligence et d'une grande fermeté. Mais un cardinal ambitieux, Octavien, se fait choisir par une faible minorité et se donne le nom de Victor III. L'empereur l'approuve, le déclare seul légitime, et le fait reconnaître dans un concile convoqué par lui à Pavie. De là, d'interminables querelles entre Alexandre et l'empereur, qui est excommunié. Persécuté par l'antipape Victor et l'empereur, Alexan-

[1] Baron., an. 1147, n. 18.

dre est obligé de quitter l'Italie. Il se retire en France, où deux rois, ceux de France et d'Angleterre, se disputent l'honneur de le recevoir. Le pape vient à Paris, où il pose la première pierre de l'église de Notre-Dame, qui est encore debout. Ce fut en 1162, sous l'évêque Maurice [1].

Pendant tout ce temps, les Manichéens, si adroits et si rusés, avaient agi en secret; ils avaient remué tout le midi de la France, et s'étaient fait de nombreux prosélytes. Les évêques étaient restés dans l'inaction, soit parce qu'ils ne comprenaient pas le danger de l'hérésie, soit parce qu'ils n'avaient pas la conscience ou le courage de leurs devoirs.

Le pape Alexandre leur donne l'impulsion. Il s'applique à la fois à éteindre le schisme et à extirper l'hérésie. Pour cela il alla dans le midi de la France et tint un nombreux concile à Toulouse et à Montpellier. Nous n'avons plus les actes de ces conciles; mais nous savons par quelques fragments historiques que le pape s'occupa spécialement de l'unité de l'Église : unité dans son chef, unité dans sa doctrine. Un décret du concile de Montpellier nous montre quelle était la véritable situation du Midi. Les hérétiques y étaient très-nombreux, et leur audace ne pouvait plus être réprimée que par l'autorité civile; mais le clergé n'était pas secondé par la puissance séculière. Celle-ci, au contraire, tolérait et protégeait les hérétiques, malgré les plaintes et les avertissements des évêques. C'est pourquoi le pape Alexandre déclare excommunié, *ipso facto*, tout prince qui, averti par l'Église, n'emploierait pas son pouvoir temporel contre les hérétiques [2].

Ce décret, qui est de 1162, et par conséquent 13 ou 14 ans après la mission de saint Bernard, est fort remarquable, et je vous prie, Messieurs, d'en bien pénétrer le sens. Le pape voyant que les hérétiques méprisaient l'autorité ecclésiastique, recourt à l'autorité civile; il veut que celle-ci appuie les décisions du clergé et maintienne l'unité catholique. En cela, il ne demande que l'accomplissement d'un devoir qui était imposé à tous les princes, même aux souverains, et qui les obligeait à maintenir dans leurs États l'intégrité de la foi catholique. C'est l'obligation que contractaient tous les chevaliers, tous les comtes et tous les souverains en prenant possession de leur dignité. C'était une des conditions du pacte social que signaient les

[1] *Hist. de l'Église gallic.*, t. IX, p. 299.
[2] Labb., t. X, p. 1410.

princes et les souverains; c'était, si je puis m'exprimer ainsi, le premier article de la charte du moyen âge. Ensuite, le pape ne demande pas qu'on extermine ces hérétiques, il veut seulement que, suivant les lois, on les éloigne de la société, et qu'on les mette en lieu de sûreté pour qu'ils ne puissent pas répandre leurs doctrines. C'est ce qui est clairement expliqué par un canon du concile de Tours, qui se tint l'année suivante, 1163, et qui fut présidé par le pape. Voici ce décret porté par le pape en présence de 17 cardinaux, de 124 évêques, de 414 abbés et d'un nombre infini d'ecclésiastiques de tous les pays de l'Occident.

Il y a déjà longtemps, dit le concile, qu'une hérésie détestable, qui a pris son origine dans Toulouse, gagne comme un cancer les villes voisines, et infecte un grand nombre de fidèles dans la Gascogne et les provinces voisines; elle se cache comme un serpent qui se replie sur soi-même, et plus elle a d'artifice à se glisser en secret, plus elle en impose aux simples.

On voit que le pontife a bien étudié la marche de cette hérésie. Il indique le lieu de son origine en France, et dépeint ses ruses sous l'image d'un serpent. Le pontife continue :

Nous ordonnons donc aux évêques et aux prêtres qui sont dans ces provinces d'y veiller avec soin, et nous défendons sous peine d'excommunication de donner retraite et secours à ceux qu'on saura soutenir cette hérésie. Nous recommandons aussi de cesser tout commerce avec eux, soit pour vendre, soit pour acheter, afin que la privation de toute consolation humaine les force à sortir de leur mauvaise voie. Si quelqu'un ose contrevenir à ces ordres, qu'on l'excommunie; que les princes chrétiens fassent emprisonner les hérétiques et confisquent leurs biens; qu'on fasse une recherche exacte des lieux où ils tiennent leurs assemblées et qu'on les empêche de s'y attrouper [1].

Ce décret est de 1163.

On voit que le pape ne veut pas la mort des hérétiques. Il ordonne seulement qu'on les sépare de la société, d'après le principe si connu au moyen âge, qui déclarait non citoyen celui qui n'était pas chrétien. Mais observez avec moi la marche prudente et progressive de la papauté : Eugène III au concile de Paris, en 1148, défend aux princes, sous peine d'excommunication, de protéger ou de favoriser l'hérésie. Alexandre III va plus loin; il leur ordonne sous la même peine de prêter à l'Église le secours de leur autorité temporelle. Le concile de Tours explique quel est ce secours : c'est de priver les hérétiques de tout commerce, de les emprisonner au besoin, et de confisquer leurs biens; dispositions puisées dans le droit

[1] Labb., t. X, p. 1419.

romain. Le pape parle avec autorité; la législation du moyen âge lui en donnait le droit.

Mais le décret du concile de Tours resta sans effet. Le pape ne put en poursuivre l'exécution, parce qu'il fut entraîné par d'autres affaires non moins graves et encore plus pressantes. Le schisme, soutenu par la puissance impériale, se continua et ne s'éteignit pas même à la mort de l'antipape Victor III. On lui substitua un second, puis un troisième, on alla même jusqu'à un quatrième pape. L'empereur, excommunié de nouveau, bouleversa toute la haute Italie, et vint mettre le siége devant Rome. Au milieu de ces graves événements arrive l'affaire de Thomas Becket, qui, rappelé d'un long exil, est assassiné inhumainement dans son église par des serviteurs de son souverain. De là de nombreux conciles et d'inextricables embarras pour la papauté. A la faveur de ces troubles, les Manichéens gagnent plus de 13 ans sans qu'on puisse s'occuper d'eux. Treize ans, Messieurs, eu égard aux circonstances, est un espace immense pour des hommes aussi adroits et aussi actifs. Nous verrons combien ils surent en profiter.

L'ABBÉ JAGER.

Science Historique.

COURS SUR L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

PREMIÈRE PÉRIODE : PHILOSOPHIE ORIENTALE.

CHAP. II : PHILOSOPHIE CHINOISE.

Article 1er. Sagesse primitive des Chinois.

§ 1er. Bibliographie et Monuments.

1. Les anciennes traditions du peuple Chinois offrent beaucoup de traits de ressemblance soit avec les traditions sacrées des Juifs et des Chrétiens, soit avec plusieurs croyances religieuses communément répandues chez tous les peuples. Ces traditions, il est vrai, n'existent pas dans toute leur pureté primitive; elles nous sont parvenues avec un vaste cortége de récits poétiques, symboliques et mythologiques. Mais on aurait tort de rejeter à cause de cela soit ces traditions, soit ces récits, comme étant tout autant de fictions arbitraires et fantastiques, parce qu'il est possible d'y démêler, à

l'aide d'une observation attentive, un ensemble d'idées, de lois et de croyances tellement constantes et universelles, qu'on doit les regarder comme faisant partie des traditions primitives de l'histoire de l'humanité.

Ensuite ne pourrait-on pas, avec MM. Ballanche, Pauthier [1], et plusieurs savants mythologues, restreindre un peu cette excessive faculté d'invention faussement attribuée aux anciens poëtes et aux premiers instituteurs du genre humain? Dans ces temps reculés les poëmes étaient héroïques ou historiques, les mythes étaient moraux ou religieux, toutes les fictions poétiques représentaient plus ou moins les *traditions* et les mœurs des divers peuples; il y a, en un mot, bien des vérités sous ces apparents mensonges.

Mais quelle est, pour les Chinois, la source première des traditions véritables dont nous trouvons chez eux de si nombreux vestiges? Une nation si ancienne, si isolée de toutes les autres, qui nous offre à son origine des traces si nombreuses des mœurs patriarcales, et, dans tous les temps, un si grand attachement à ses antiques traditions; une telle nation dut puiser d'abord la vérité aux sources pures de la révélation primitive, et se composer originairement des premières familles humaines qui, en se dispersant, emportèrent avec elles leur portion de cet héritage de vie religieuse, morale et intellectuelle que Dieu donna aux premiers ancêtres du genre humain par une sorte de testament. Ensuite, bien des traits, bien des données historiques nous autorisent à croire que de nombreux éléments de civilisation leur sont arrivés aussi par l'*Inde* et la *Perse*, et même par les *Juifs* répandus dans tout l'Orient à partir de la captivité des dix tribus sous *Salmanasar*, roi de Ninive, et par suite de la grande captivité de Babylone sous *Nabuchodonosor II*.

Enfin, les traditions chinoises sont fortement empreintes, le croirait-on, de *Christianisme*. On peut s'en convaincre par l'étude de la *vie de Confucius* [2] et de la religion des Bouddhistes. La naissance de *Confucius* (*Khoung-fou-tseu*) et celle de *Bouddha* sont, d'après les traditions chinoises, annoncées d'avance par des prophètes et environnées de prodiges tellement analogues aux prophéties et aux miracles de la naissance de Jésus-Christ, qu'il est impossible de ne pas croire à une imitation, à une contrefaçon, ou à une fausse

[1] M. Ballanche exprime plusieurs fois cette opinion dans ses *œuvres*. — Voir *la Chine*, par Pauthier, dans *l'Univers pittoresque*, t. I, p. 21.

[2] *Mémoires concernant les Chinois*, t. XII tout entier.

application des antiques prophéties relatives au Sauveur du monde ou au Messie [1].

Les Chinois sont restés tellement empreints de ces doctrines primitives, que leur philosophie forme une véritable exception et comme une sorte de phénomène au milieu des autres peuples. De temps immémorial les Chinois eurent à cœur et en grand honneur la culture de la *Raison*, qu'ils regardaient comme le plus magnifique présent que le ciel, dans sa bonté, eût fait aux hommes [2].

Mais il est difficile de faire la juste part de ce qui appartient en propre à ces diverses sources de la civilisation chinoise; un tel discernement est pour la plupart du temps tout à fait impossible dans l'état actuel de nos connaissances sur la Chine. On peut dire seulement en général que leur antique sagesse, celle qui leur appartient le plus en propre, et qui a sa source première dans les traditions primordiales du genre humain, est tout à fait remarquable par son caractère éminemment religieux et son bon sens pratique. De là cette multitude infinie de salutaires maximes relatives à la religion, à la morale, à la philosophie sociale, aux vertus domestiques et au gouvernement des états [3]. Mais nous aurons de la peine à trouver dans cette sagesse antique et sacrée un caractère vraiment scientifique et philosophique dans le sens logique que l'on attache à ces mots, c'est-à-dire que l'on n'y trouve pas le raisonnement, la méthode, les déductions rigoureuses, l'enchaînement des parties, l'ensemble systématique qui distinguent les sciences et la philosophie modernes. Notre exposition, pour être fidèle, devra

[1] Voir les légendes relatives à la naissance et à la vie de *Bouddha*, légendes déjà très-anciennes pour la plupart. La religion des bouddhistes, professée par l'immense majorité du peuple dans l'empire chinois, est appelée par Fréd. de Schlegel (*Philos. de l'Hist.*, t. I, p. 120 de la trad. franç.) *une parodie* de la religion chrétienne.

[2] Voir le *Ta-hio*, ou livre de la *grande Etude*, un des *livres classiques*.

[3] Vico, un des principaux fondateurs de la *science nouvelle*, la *Philosophie de l'Histoire*, dit que « les principes et les premiers éléments de cette civilisation dont nous sommes si fiers, doivent être cherchés dans l'âge divin et théocratique que nous appelons barbare, et qu'il serait mieux d'appeler religieux et poétique. Toute la sagesse du genre humain, ajoute-t-il, y était déjà dans son germe. » Vico, *OEuvres choisies*, publiées en français par Michelet. *Passim*. Décrivant ensuite les caractères de cet âge divin et primitif, Vico ajoute qu'alors « les pères sont les rois de la famille, de la tribu, de la nation, et qu'ils ont un pouvoir absolu; qu'ils sont à la fois les interprètes des volontés du ciel, les ministres du Très-Haut, les prêtres et les docteurs de la nation à laquelle ils appartiennent; et qu'ainsi leur gouvernement est, à proprement parler, *théocratique* et *aristocratique*. » Nous verrons à quel point tous ces caractères se retrouvent chez les Chinois à leur origine.

se ressentir de ce manque d'ensemble et de vues systématiques.

Les monuments de cette sagesse antique des Chinois sont de deux sortes : les uns remontent ou sont censés remonter jusqu'à la période de temps dont nous nous occupons, et qui est antérieure au 5e siècle avant notre ère ; les autres ne remontent pas plus haut que le 5e siècle et les suivants, et peuvent néanmoins être cités en témoignage de la sagesse primitive des anciens Chinois.

Bibliographie.

2. Les Chinois ont composé un très-grand nombre de livres philosophiques, mais ils ne sont pas connus ou ne le sont que de nom. Nous nous bornerons donc à citer ceux qui sont connus et qui aussi sont les plus anciens et les plus authentiques. Ils sont compris communément sous deux divisions générales, les livres *sacrés* et les livres *classiques*.

Les *livres sacrés* sont au nombre de cinq, que l'on appelle les *Kings* proprement dits. Les principaux livres *classiques* sont au nombre de quatre, et pour cela dits *Sse-chou*, auxquels on en joint trois autres moins importants. Voici leurs noms :

Livres sacrés.	*Livres classiques.*
1 Y-king,	1 Ta-hio,
2 Chou-king,	2 Tchong-yong,
3 Chi-king,	3 Lun-yu,
4 Ly-ky,	4 Meng-tseu,
5 Tchun-tsieou.	5 Tchong-king,
	6 Hiao-king,
	7 Siao-hio.

Nous allons les faire connaître en peu de mots.

Les Kings 經.

3. Le caractère *King* signifie *doctrine sublime, céleste, certaine, inébranlable* [1] ; c'est aussi le nom donné aux *étoiles fixes*, belle comparaison avec l'origine céleste et la fixité que comporte avec soi la doctrine primitive et révélée [2]. Le mot *king* est donc l'équivalent de

[1] Voir le *Dictionn. Chin.* de de Guignes, caractère n° 7,877.

Nous devons prévenir ici que l'insertion des *caractères* chinois, leur *explication* littérale, la notice sur les *traductions européennes* et celle sur les *petits Kings* ou *Livres classiques* est de M. Bonnetty, directeur de *l'Université Catholique*.

[2] Le P. Gaubil, *Histoire critique du Chou-king*, I. — Le P. Prémare, *Recherches sur les temps antérieurs au Chou-king*, ch. 1 (en note). Ces deux opuscules ont été publiés dans le Recueil de plusieurs *Livres sacrés de l'Orient*, par M. Pauthier, d'après lequel nous continuerons de les citer.

cette locution : le *Livre par excellence*, et signifie la même chose que lorsque nous disons *la Bible* (τὰ βιβλία, *les livres*). Pris dans ce sens, ce nom n'est pas donné à toute espèce de livres, quelque bons qu'ils puissent être en soi, mais seulement aux cinq que nous venons de nommer, et qui jouissent d'une autorité irréfragable aux yeux de la nation, et dont les enseignements sont le fondement et la règle de la doctrine et des croyances sur la religion, les mœurs et l'art de gouverner les peuples. Voilà pourquoi on les appelle aussi *canoniques* ou *sacrés*.

1. Notice sur l'Y 易 king.

4. Le caractère *Y* signifie *changement, principe, pur, la génération et la corruption des choses se succédant alternativement* [1]. L'*Y-king* est donc le *Livre sacré des Transformations*, ou *Livre canonique des Changements*, ou *Livre des Principes*, ou *Livre des Combinaisons*, ou *Livre du perpétuel passage du Repos au Mouvement et du Mouvement au Repos*, ou *Livre des Générations et des Corruptions*, etc. [2]. Il est encore appelé le *Livre des Sorts*, parce que dès les plus anciens temps on s'en servait dans l'art divinatoire, par le mélange des lignes entières ou brisées qui en composent les antiques éléments, en lui attribuant des vertus magiques. Outre les sujets cosmogoniques et ontologiques auxquels les divers noms de ce livre font allusion, il contient encore des *emblèmes*, des *symboles* et des *allégories*, c'est-à-dire une multitude considérable de sentences et de maximes obscures sur toutes sortes de matières.

Les Chinois actuels y trouvent la connaissance des cinq sciences suivantes :

1° La Métaphysique, ou connaissance du Premier Principe et de l'origine de toutes choses;

2° La Physique, qu'ils en tirent par une méthode plus métaphysique que physique, c'est-à-dire d'après certaines notions générales et abstraites, comme dans Aristote;

3° La Morale, qui y est traitée plus à fond; l'anthropologie, c'est-à-dire la science de l'homme considéré individuellement, ou comme père de famille, ou comme homme d'état;

4° L'art divinatoire, qui comprend la divination, la prédiction,

[1] Voir le *Dict. Chin.* de de Guignes, caractère n° 3,893.

[2] Visdelou, évêque-missionnaire, et Pauthier, dans les *Livres sacrés de l'Orient*, p. 137. — Le P. Amiot, *Mémoires concernant les Chinois*, t. II, p. 43.

la science des sorts et des choses occultes, de deviner d'après certains pronostics les choses cachées, d'interpréter les songes et les mille autres avertissements du ciel;

5° Ils y trouvent aussi la connaissance du destin, des nombres, des principes et des éléments des choses.

Mais il s'en faut de beaucoup que toutes ces doctrines soient enfermées d'une manière explicite dans l'*Y-king* : car rien de plus obscur que ce livre. Au reste, l'*Y-king* actuel n'est ni intègre, ni authentique; il n'est point certain que ce soit le même que l'*Y-king* primitif: on peut au contraire soutenir assez plausiblement qu'il fut, dans la suite des siècles, diversement interprété. Tous les savants chinois qui ont fait de l'*Y-king* une étude approfondie conviennent que depuis *Fou-hi*, son premier auteur et l'un des premiers empereurs de la Chine, près de 3000 ans avant notre ère, jusqu'aux *Tchéou*, vers le 11° siècle, chaque dynastie a eu son *Y-king* propre et sa manière de l'expliquer. Il fut pendant ce temps-là diversement rédigé, augmenté de découvertes successives et de commentaires additionnels que l'on fit entrer peu à peu dans le corps de l'ouvrage. Les *caractères* eux-mêmes ont été changés, et, quand il s'agit d'écritures symboliques ou hiéroglyphiques, on sait assez avec quelle facilité le changement des caractères peut bouleverser le sens du texte. Cette dernière remarque est d'autant plus vraie, que, de l'aveu de tous ceux qui l'ont étudié, l'*Y-king*, ce livre éminemment obscur et mystérieux, est souvent susceptible d'une multitude de sens divers, comme on peut s'en assurer par l'explication à la fois métaphysique, physique, morale et philosophique de plusieurs passages : c'est souvent le double, ou le triple, ou le quadruple sens d'une maxime. D'autres fois les divers passages de ce livre fameux n'expriment qu'un sens tout à fait simple dans lequel on a cherché une vérité profonde et mystérieuse que son auteur n'avait probablement pas en vue. Assez souvent ce livre n'est que l'expression embarrassée ou énigmatique des vérités les plus simples et les plus vulgaires. Enfin le nombre prodigieux de rédactions et d'interprétations différentes et contradictoires qu'a eues l'*Y-king*, la multitude extraordinaire d'auteurs et de commentateurs qui y ont travaillé, la grande variété des divers systèmes d'interprétations, tout cela n'est-il pas plus que suffisant pour démontrer ce principe, que, pour bien connaître la doctrine des anciens Chinois et entendre convenablement l'*Y-king*, leur plus ancien livre, il ne suffit pas de consulter l'*Y-king* lui-même, mais qu'il

faut interroger encore les autres *king* et les autres monuments traditionnels de leurs antiques croyances [1].

L'*Y-king*, ce premier Livre, ce Livre universel, ce Livre des livres, comme l'appellent encore les Chinois, a donc subi, ou, si l'on veut, reçu plusieurs transformations, et s'est, en outre, successivement grossi des produits divers des différents systèmes d'interprétations et de toutes les découvertes qui se faisaient dans les arts et les sciences. Il dut dès lors changer de forme et même de nom, et la distribution de ses différentes parties subir des modifications analogues et également profondes; chaque race d'empereur, depuis *Fou-hi* jusqu'aux *Tchéou*, eut son *Y-king* propre et sa manière particulière de l'expliquer. Laissant de côté tous les autres, les Chinois ne font mention que des *Trigrammes* de *Fou-hi*, des *Hexagrammes* de *Chin-noung*, des explications de *Wen-wang* et de *Tchéou-kong*, son fils, commentées elles-mêmes par Confucius (*Koung-fou-tseu*), de l'*Y-king* de la dynastie des *Hia*, de celui de *Hoang-ti*, pour la composition duquel *Tsang-kiai* (ou *Tsang-kié*) inventa, dit-on, le premier, les caractères chinois, et enfin des immenses travaux que, dans le 17e siècle de notre ère, l'empereur *Kang-hi* fit faire sur tous ces *Y-king* réunis. On croit communément que l'*Y-king* actuel est un débris, bien imparfait sans doute, de l'*Y-king* des *Tchéou*, commenté par *Khoung-fou-tseu* (Confucius), et transmis jusqu'à ce jour par ses disciples et par les différentes écoles d'interprétation qui sortirent des enseignements de ce sage célèbre. L'*Y-king* actuel est donc censé, à tort ou à raison, l'*Y-king* de *Wou-wang*, de *Tchéou-kong* et de *Khoung-fou-tseu*. On s'accorde, du reste, à reconnaître qu'il fut excepté de l'édit de proscription fulminé par *Thsin-chi-hoang-ti*, l'*Incendiaire des Livres*, deux siècles ou environ, avant notre ère.

Dans l'exposé des doctrines, nous ferons connaître plus à fond la forme particulière de l'*Y-king*, ou plutôt nous décrirons à grands traits les formes différentes qu'il revêtit en divers temps. Ce fut le *Ciel* qui, par un prodige étonnant, révéla lui-même la première forme des caractères de ce livre à *Fou-hi*, qui la découvrit un jour sur le dos d'un dragon divin sorti tout à coup du sein des eaux du fleuve *Hoang-ho*.

Traductions de l'Y-king. — Le P. du Halde donna d'abord une

[1] *Mémoires concernant les Chinois*, t. I, p. 42; t. II, p. 44-200; t. VIII, p. 167, 230. — *Notice sur l'Y-king*, par Mgr Visdelou, publiée dans les *Livres sacrés de l'Orient*; p. 137.

idée sommaire de l'*Y-king* dans son *Histoire de la Chine* [1] (t. II, p. 344; in-4°); puis, en 1771, à la suite de l'édition du *Chou-king* du P. Gaubil, l'éditeur M. de Guignes plaça une notice très-détaillée de l'*Y-king*, par le P. Visdelou, laquelle vient d'être reproduite dans les *Livres sacrés de l'Orient* (p. 137), publiés par M. Panthier. On en avait déjà une *notice* très-explicite dans les *Mémoires concernant les Chinois*, en 1764 et années suivantes [2]. Le P. Couplet, en 1687, dans son *Confucius, Sinarum philosophus* [3] (p. 40 et 50), en avait traduit la 15e *figure*, qui traite de l'*humilité*, comme jamais les philosophes païens n'en ont parlé. Enfin, en 1834 et 1839, M. Mohl en a publié une *Traduction complète* [4] faite par le P. Régis et autres Pères de la compagnie de Jésus, et restée enfouie dans les cartons de la bibliothèque de l'Observatoire de Paris. Il faut observer que toutes ces traductions, faites dans un temps où les discussions sur les cérémonies chinoises étaient dans toute leur vivacité, se ressentent de ces dispositions. La notice du P. *Visdelou* et la traduction du P. *Régis* ont été faites en particulier dans le dessein de diminuer l'autorité de ce livre; d'ailleurs, la traduction du P. Régis a été faite d'après la traduction *mantchoue* et ne représente souvent que l'opinion particulière des lettrés actuels sur l'*Y-king*; elle n'est pas littérale, et on a bien de la peine à y retrouver les *Commentaires* de Confucius.

2. Notice sur le Chou 書 king.

5. Le caractère *Chou* signifie *livre, caractère* [5], *écriture*. Le *Chou-king*, *ce Monument vénérable de la sagesse des anciens Chinois*, tient le premier rang après l'*Y-king*. Aussi l'appelle-t-on, en Chine, le *Livre sacré*, le *Livre supérieur, ancien, auguste;* il y en a qui vont jusqu'à le regarder comme *le plus ancien, le plus beau, le plus essentiel et le plus authentique de tous les King;* d'autres l'appellent *la source de la doctrine, la manifestation des enseignements du Saint* [6], *la promulgation de la loi du Tien* (Dieu), *la mer profonde de justice*

[1] En 4 vol. in-fol.; Paris, 1735; et La Haye, 1736, in-4°.

[2] T. I, p. 31, 311, 471; t. II, p. 42 et suiv.; t. VIII, p. 167; t. IX, p. 148.

[3] *Sive scientia Sinensis latinè exposita studio et operâ*, Prosp. Intorcetta, Christ. Herdtrich, Fran. Rougemont, Ph. Couplet S. J.; in-fol., Paris, 1687.

[4] *Y-king antiquissimus Sinarum liber*, etc.; 2 vol. in-12; Stuttgard, 1834 et 1839; à Paris, chez Duprat. Prix : 20 fr.

[5] Voir le *Dict. Chin.*, n° 4,019.

[6] Nous verrons bientôt que le *Saint* dont il est encore parlé dans d'autres traditions chinoises est le Messie lui-même, c'est-à-dire Jésus-Christ.

et de vérité, le livre des Empereurs, l'art de régner, le cri de l'antiquité, la règle de tous les siècles; d'autres enfin ajoutent que *ce n'est que par lui que l'on connaît la religion sans tomber dans la superstition* (ce qui est dit contre les *Tao-sse* et les *Bouddhistes*); *qu'il développe et explique les traditions; qu'il est également profond dans ce qu'il dit des esprits, des âmes et du Chang-ti* (ou l'Être-Suprême); *qu'il est le livre le plus précieux de l'antiquité, l'écho de la volonté du Tien* (Dieu), *et le flambeau de la véritable sagesse, etc., etc.*[1].

Il ne faut pas croire cependant que tous ces éloges du *Chou-king* soient unanimes chez les Chinois, ni qu'il ne faille y apporter aucune restriction. Plus ce livre est ancien, et on le fait remonter jusqu'au 12e siècle avant notre ère, plus il a dû être exposé aux vicissitudes résultant du changement de caractères dans l'écriture chinoise, et aux autres causes d'altérations ou d'obscurités dont il n'est point tout à fait exempt. On en peut juger par les traits suivants.

D'abord ce fut le *Chang-ti* lui-même qui révéla au grand *Yu* la forme d'un petit livre qui a pour titre *le Grand Prototype* et qui est un des plus célèbres et des plus authentiques chapitres du *Chou-king;* c'est le chapitre 4 de la partie IVe, intitulé *Hong-fan,* c'est-à-dire *grande ou sublime doctrine,* un des plus beaux monuments de la science et de la doctrine des anciens Chinois. On ne peut s'en faire une plus juste idée qu'en le comparant à l'*Y-king:* comme dans celui-ci, il y est traité à la fois de physique, d'astrologie, de divination, de morale, de politique et de religion; et, comme lui, ce chapitre est très-obscur et très-difficile à entendre. Enfin, pour plus de ressemblance avec l'*Y-king,* l'*Hong-fan* fut aussi révélé aux hommes par le *Chang-ti,* ou le Souverain Être, et d'une manière à peu près semblable. Du fleuve *Lo-choui,* qui se jette dans le *Hoang-ho,* sortit une tortue portant sur son écaille l'empreinte des dix premiers nombres combinés entre eux de certaines manières: *Yu* en composa, on ne sait par quel moyen, l'*Hong-fan, la grande, la sublime doctrine.* De là la sentence: « *Lo-choui* a produit le livre (*Hong-fan*), *Hoang-ho* a produit la table (l'*Y-king*). » Confucius adopta

[1] *Mém. concernant les Chinois,* t. I, p. 73-76. — *Livres sacrés de l'Orient,* publiés par M. Pauthier, p. 46. On voit par ces divers titres donnés au *Chou-king* que l'idée de révélation divine existait chez les anciens Chinois, et qu'elle n'y est point encore perdue aujourd'hui, puisque ces titres sont encore accrédités dans les diverses écoles et chez plusieurs savants. On trouve d'ailleurs dans le *Chou-king* lui-même des traces nombreuses de la révélation primitive, de la Providence, du culte dû à Dieu, et de plusieurs autres dogmes fondamentaux de la religion.

l'une et l'autre fable et les a confirmées ouvertement par ses suffrages [1].

Le chapitre *Hong-fan* n'est pas le seul passage obscur du *Chou-king*. Les Lettrés de la seule dynastie des *Han*, qui succéda à *Thsin-chi-hoang-ti*, ont écrit plus de 30,000 caractères pour expliquer les deux premiers mots de ce livre. On cite en outre de longues listes de variantes, de commentaires, de transpositions de mots et de caractères, des manières différentes dont on les a écrits, et enfin des immenses controverses qui ont été soulevées en sens contradictoires sur son authenticité, son intégrité et sa véracité, soit à l'époque de son recouvrement après *Thsin-chi-hoang-ti*, l'*Incendiaire des livres*, soit dans la suite des temps [2]. Mais les incrédules et les sophistes de la Chine, les *Tao-sse* et les *Bouddhistes*, les matérialistes, les athéo-politiques et les Spinosistes, trouvant également leur condamnation dans les traditions sacrées conservées dans le *Chou-king*, ont beaucoup exagéré les difficultés qui s'élèvent contre l'authenticité et l'intégrité de ce livre. Aussi a-t-il triomphé, en partie du moins, des critiques, et son autorité est-elle demeurée inébranlable comme monument historique des croyances et des mœurs des anciens Chinois. Les fragments dont il se compose ont conservé tous les caractères et, comme disent les Chinois, tout ce parfum de la vénérable antiquité, dont le souvenir ne s'est jamais totalement perdu en Chine, même aux époques de la plus grande décadence morale. Voici en quelques mots quelle est l'origine du *Chou-king*, son auteur, sa matière, sa forme et sa constitution intime.

Malgré les éloges qui lui ont été donnés, on ne doit point y chercher une composition littéraire ou scientifique, faite d'après tous les principes de l'art et de la méthode, tels que nous les concevons en Europe. Il y règne, au contraire, dans ce qui en est le fond,

[1] Mgr Visdelou, *Notice sur l'Y-king*, dans les *Livres sacrés de l'Orient*, p. 139. — *Mémoires concernant les Chinois*, t. II.

[2] On peut voir dans les *Mém. concernant les Chinois*, t. I, p. 60, 70, 152; t. II, p. 60, et *alibi passim*, un exposé plus complet des controverses auxquelles l'authenticité, l'intégrité et l'interprétation du *Chou-king* ont donné lieu en Chine. On ne peut s'en faire une juste idée, disent les missionnaires de la Chine, qu'en les comparant aux controverses analogues que le protestantisme et l'incrédulité ont fait naître en Europe sur nos livres saints (la Bible). On peut voir dans le t. II, p. 202, une longue liste des principaux auteurs qui ont écrit sur le *Chou-king*. Cette liste ne commence qu'à *Fou-cheng*, *lettré* célèbre, auquel on est, dit-on, redevable du recouvrement de ce livre après la proscription de tous les livres anciens par *Thsin-chi-hoang-ti*, environ deux siècles avant notre ère. Voyez t. III, p. 302.

dans les doctrines religieuses, morales et politiques, un désordre tel qu'on ne peut se le figurer qu'en le comparant à celui que l'on remarque dans la plupart des *Selecta, morceaux choisis*, et autres compositions de ce genre, qui encombrent nos écoles : c'est un manque absolu de vues systématiques, une absence complète d'unité et d'ensemble scientifique, défauts devenus de plus en plus sensibles par les lacunes, les transpositions de texte et autres vicissitudes littéraires auxquelles ce livre précieux n'a pas échappé totalement.

Mais on y trouve en revanche une unité et une pureté admirables dans les croyances religieuses, les doctrines morales et les maximes gouvernementales qui y sont professées et qui sont attribuées aux anciens Chinois. C'est le *Suprême Empereur,* ou *Seigneur du ciel et de la terre,* souverainement sage et intelligent, qui gouverne et le monde et la société humaine. Dans son cœur sont marquées toutes les pensées et toutes les actions des hommes, pour être un jour récompensées ou punies suivant leur mérite. Mais il pardonne au repentir; il se laisse fléchir par la prière et les sacrifices; il entend les cris des peuples opprimés; il donne des ordres pour renverser les mauvais princes et leur en substituer de nouveaux; c'est de Lui que viennent les neuf règles fondamentales du gouvernement, données aux princes pour le bonheur des peuples, qui sont les enfants de l'*Auguste Ciel.* De même que l'*Auguste Ciel,* ou *Suprême Empereur* du ciel, est le père et la mère de tous les hommes, les princes et les souverains doivent être le père et la mère des peuples confiés à leurs soins. Malheur à ceux qui manquent aux devoirs que leur imposent des titres si augustes [1] !

Le *Chou-king* est aussi un monument précieux de la culture in-

[1] Par la tendance naturelle à tous les pouvoirs humains à s'agrandir indéfiniment, les princes et les empereurs de la Chine ont singulièrement abusé de leurs titres de Père et Mère des peuples et de Ministre de Dieu sur la terre; ils ont négligé les devoirs qu'ils leur imposaient, et ils n'en ont retenu que les honneurs et les droits qui semblaient en découler, en disposant despotiquement et sans contrôle, avec un pouvoir égal à celui de Dieu même, de la personne et des biens de leurs sujets, de leur conscience et de leur liberté, de leur dignité d'homme et de leurs droits de citoyens. C'est l'histoire de tous les gouvernements dès qu'ils sont revêtus d'un pouvoir absolu. Nul homme, dit Platon, ne peut gouverner les choses humaines avec un tel pouvoir sans tomber dans l'orgueil et l'injustice ! Mais les principes modérateurs des souverains pouvoirs humains n'en étaient pas moins consignés dans le *Chou-king* et dans les traditions et les mœurs des Chinois dès les plus anciens temps de leur monarchie.

dustrielle et scientifique des anciens Chinois en ce qui regarde l'astronomie, l'agriculture, la politique, l'exploitation du globe, l'administration civile et politique, les anciennes cérémonies du culte et de l'histoire : il est lui-même, sous ces divers rapports, un extrait des produits de ces différents genres de travaux intellectuels.

Les histoires et les traditions les plus certaines et les plus authentiques de la Chine attestent, en effet, que sous les premières dynasties d'*Yao*, des *Hia*, des *Chang* et des *Tchéou*, il y avait des historiographes en titre à la cour des Empereurs, chargés d'enregistrer tous les événements publics et particuliers, humains et physiques, astronomiques et célestes, terrestres et météorologiques, heureux ou malheureux, qui arrivaient sous chaque règne. Toutes les actions et gestes des princes, leur vie privée et leurs actes publics, leurs ordonnances, leurs arrêts, leurs sentences, leurs guerres, leurs discours, tout était exactement consigné sur des registres destinés à cet usage et conservés dans les archives de l'Empire [1]. Le *Chou-king* est un extrait textuel de ces annales, et il commence à *Yao*, environ 2300 ans avant Jésus-Christ. Si donc, comme nous l'avons déjà dit, ce n'est point une composition littéraire, dans le sens où nous l'entendons, le *Chou-king* a l'avantage d'être un monument, incomplet sans doute, mais certain et authentique, de l'antique sagesse des Chinois. Les *Annales de l'Empire* étaient rédigées avec le plus grand soin, dans le but d'en garantir la vérité et la certitude. Lorsque la dynastie des *Tchéou* inclinait vers sa ruine, les mœurs publiques dégénérant elles-mêmes de leur ancienne pureté, *Koung-fou-tseu* entreprit de les régénérer en faisant revivre les traditions et les mœurs antiques. C'est dans cette vue qu'il composa ses divers ouvrages et qu'il rétablit les *King* et particulièrement le *Chou-king*, dont il passe pour principal auteur, bien qu'il n'en ait fait qu'une rédaction nouvelle, et qu'il lui ait donné seulement sa dernière forme, celle du moins

[1] On peut voir dans les *Mémoires concernant les Chinois*, t. I, p. 15, 60; t. II, p. 88, 116; t. V, p. 45, et tous les passages relatifs aux travaux historiques auxquels il est fait allusion dans notre texte, les grandes précautions que l'on mettait à la composition des annales, tables astronomiques et chronologiques, ainsi que les autres titres qui garantissent la vérité des divers travaux historiques de la Chine depuis des temps très-reculés. Parmi ces titres, il ne faut pas oublier l'attachement extraordinaire des habitants de ce pays à leurs antiques coutumes. C'est dans le but de faire revivre les traditions et les mœurs antiques que Confucius (*Khoung-fou-tseu*) entreprit la régénération sociale qu'on lui attribue.

qu'il avait avant sa destruction par *Thsin-chi-hoang-ti*, l'incendiaire des livres. Cette circonstance, ainsi que le style du livre, et la nature des choses qui y sont racontées, nous montrent assez que son auteur n'a pas pu ni voulu induire en erreur ses contemporains, en leur présentant le *Chou-king* comme la fidèle image des mœurs de leurs ancêtres. Quoique réduit de moitié par Confucius, et malgré ses autres défectuosités littéraires, nous sommes donc autorisés à le prendre ici comme un monument partiel, il est vrai, mais irrécusable, des traditions, des croyances, et de la sagesse primitive des anciens Chinois, particulièrement en ce qui regarde la religion, la morale, l'art de gouverner, leur histoire et quelques notions pratiques sur les sciences.

Traductions du Chou-king.—La première traduction complète du *Chou-king* est celle du Père *Gaubil*, que M. *de Guignes* publia en 1 vol. in-4°, à Paris, en 1771. M. Pauthier en a donné une 2e édition dans les *Livres sacrés* de l'Orient en 1840, à laquelle il a joint un grand nombre de caractères chinois qui en facilitent l'intelligence, et qu'il a ramenée au texte même du Père Gaubil, que M. de Guignes a souvent cru devoir corriger. Il y manque pourtant les tableaux et figures qui sont dans la première édition. Le Père Bouvet avait envoyé en Europe une traduction *littérale latine* qui paraît perdue. M. Pauthier avait promis une édition *chinoise, latine-française*, qui n'a pas vu le jour. On assure que depuis longtemps M. Julien prépare une autre *traduction française*.

2. Notice sur le Chi 詩 king.

6. Le caractère *Chi* signifie proprement *vers, hymnes, chansons* [1]. Le *Chi-king* est donc un recueil de diverses *poésies, odes, élégies, chants nationaux, épithalames*, composés ou recueillis pour la plupart sous la dynastie de *Tchéou* (12e-6e siècle avant notre ère); il est aussi un monument précieux des mœurs, croyances, coutumes, sciences et arts, en un mot de tout ce qui constitue la sagesse primitive des Chinois. La nature même de cette espèce de littérature, les citations fréquentes du *Chi-king* qui sont faites par les auteurs anciens et modernes, sa conformité avec ce que nous savons d'ailleurs de plus certain sur la Chine antique, l'usage qu'en ont fait les savants chinois et européens dans leurs études archéologi-

[1] Voir *Dict. Chin.*, n° 10,032.

ques, tout démontre la vérité, la certitude et l'authenticité des renseignements historiques de tout genre que l'on y peut puiser.

Le *Chi-king* est en effet cité par le *Ta-hio* [1], ou la grande étude, le premier des quatre *Livres classiques* des Chinois, par les historiens, les lettrés et beaucoup d'autres [2]. Voici une indication générale des matières qu'il contient.

Le *Chi-king* se divise en quatre parties. La 1re, appelée *Koué-foung*, ou *Mœurs des royaumes*, comprend des hymnes ou chansons sur différents sujets, recueillies dans leurs seigneuries et principautés respectives par les Grands de l'Empire, et offertes et soumises ensuite à l'Empereur comme monument des mœurs, de la félicité ou de la turbulence qui régnaient dans les contrées confiées à leurs soins. Un tribunal jugeait la valeur littéraire et morale de ces pièces, et décidait des corrections à faire, et de leur admission dans le recueil officiel, ou de leur exclusion de ce même recueil. De son jugement dépendait l'autorisation de les chanter ou la défense de le faire jamais. Les 2e et 3e parties portent le nom de *Siao-ya* et *Ta-ya*, ou petite et grande *Ya* : mot qui signifie ce qui est *juste*, *droit*, *convenable*, *digne de respect* et de *vénération*, *sublime* et *majestueux*, etc., etc. Ces deux parties roulent en effet sur des sujets en général plus relevés que ceux de la première. La religion et la justice, la gravité et la décence, le respect envers l'autorité légitime et l'attention à remplir ses moindres devoirs, l'amour de la vertu et l'horreur du vice, sont le principal objet et comme l'âme des deux *Ya*. Les pièces qui les composent étaient chantées dans l'assemblée des princes de l'Empire, dans celle des ambassadeurs des États circonvoisins et dans toutes les grandes pompes, fêtes et solennités de la cour impériale. La grande musique, les danses, les chants nationaux formaient un tout complet qui avait ses parties comme le festin avait ses services. Enfin, la 4e partie du *Chi-king* s'appelle *Soung*, ce qui signifie *panégyriques*, *louanges*, *éloges en vers* de quelqu'un ou de quelque chose. Ce sont, pour la plupart, des hymnes et des cantiques en l'honneur du Ciel, c'est-à-dire de Dieu même, des ancêtres, et des grands personnages de la vertueuse antiquité. On les chantait lorsque l'Empereur offrait le sacrifice solennel en l'honneur du *Chang-ti* ou du *Tien* ou l'Auguste Ciel, Dieu, dans les cérémonies religieuses célébrées par l'Empereur en

[1] Voir le *Ta-hio* dans les *Livres sacrés de l'Orient*, par Pauthier, p. 154.

[2] On peut voir dans les *Mém. concernant les Chinois*, t. II, p. 220, la liste des auteurs qui ont travaillé sur le *Chi-king*.

mémoire de ses ancêtres, et enfin toutes les fois que l'Empereur offrait des sacrifices en l'honneur des anciens souverains et des grands hommes qui avaient illustré la nation. Dans ces diverses solennités, l'Empereur était toujours accompagné de sa cour, des ambassadeurs, des Seigneurs, des Princes et des Grands de l'Empire.

Le *Chi-king* ne nous est point parvenu dans son intégrité. D'abord Confucius l'abrégea considérablement, puisque de 3,000 pièces il le réduisit à 311. En travaillant sur le *Chi-king*, toujours dans le but de régénérer les mœurs corrompues de son siècle en réhabilitant les mœurs antiques, Confucius en fit une rédaction abrégée, soit pour en éloigner les pièces d'une nudité trop transparente, ou qui n'étaient que des répétitions fastidieuses d'autres pièces et des mêmes sujets, soit pour en rendre la lecture accessible à tout le monde, sans en excepter même les enfants, en n'y faisant entrer que les plus intelligibles et les meilleures.

Mais là ne se bornent pas les vicissitudes littéraires du *Chi-king ;* il subit le sort des autres *King* proscrits par *Thsin-chi-hoang-ti*, l'incendiaire des livres, et il ne dut son salut qu'à un fameux Lettré nommé *Mao*, qui le remit au jour à peu près tel que nous l'avons aujourd'hui. Malgré ces vicissitudes, le *Chi-king* est un recueil de pièces anciennes et authentiques recueillies autrefois avec le même soin que les Annales mêmes de l'Empire, et les Chinois ont encore aujourd'hui pour ce livre la même vénération que de temps immémorial ils ont toujours eue pour lui. Le *Chi-king* est encore pour eux le *Livre des Vers* par excellence, le Recueil des chants adoptés par la nation comme *monument de son ancienne sagesse* et *une exposition sincère de la simplicité primitive de ses usages et de ses mœurs*. C'est enfin le *Livre classique des Vers*, vénéré à l'égal d'un *Livre sacré*. Le nombre des auteurs qui ont travaillé sur ce livre est très-considérable, et il devait l'être à cause des nombreuses obscurités résultant à la fois et du style poétique, et de l'antiquité de la langue, et des sujets traités, et de la variété des idiomes suivant les temps et les lieux où les diverses pièces de ce *Livre* ont été composées [1].

Traductions du Chi-king. — Plusieurs odes de ce livre avaient été déjà traduites dans les *Mémoires chinois*, t. IV, p. 171 ; VIII, 198, 240 ; par du Halde, *Hist. de la Chine*, t. II, p. 389, et différents autres ; mais M. Mohl en a publié une traduction *latine complète* en

[1] Pour toutes ces notions bibliographiques, voyez *Mém. concernant les Chinois*, t. II, p. 74, 220 ; t. VII, p. 17.

1830, due au Père Lacharme, jésuite. Le *Journal asiatique de Paris* a publié entre autres travaux archéologiques sur la Chine, les *Recherches sur les mœurs des anciens Chinois d'après le Chi-king*[1], par M. Édouard Biot.

4. Notice sur le *Ly* 禮 *ky* 記.

7. Le caractère *Ly* signifie *rits, usages, mœurs, cérémonies, observances, règlement de mœurs, offrande, devoirs de civilité, voie que doit suivre l'homme pour se bien conduire, devoirs de l'homme à l'égard de tous*[2]; et *Ky* signifie *mémorial, histoire, chronique, se ressouvenir, rappeler dans sa mémoire*[3].

Le *Ly-ky* est en effet tout cela; mais ce livre ne jouit pas en Chine de la même vénération que les livres précédents, parce que son authenticité et son intégrité sont bien plus difficiles à établir, ou plutôt sont tout à fait suspectes. Ce livre n'est ni tel qu'il existait avant Confucius, ni tel qu'il fut rédigé par ce grand philosophe. Il se compose, pour ainsi dire, de toutes pièces, anciennes et modernes, prises au hasard ou choisies arbitrairement : il n'y en a pas la moitié qui aient une authenticité et une antiquité certaines; les autres n'offrent qu'un tissu de fragments, d'anecdotes et d'innovations réunis sous divers titres et plus ou moins accrédités selon les révolutions politiques et les différentes dynasties, chacune voulant avoir son cérémonial particulier. Les bigarrures du langage et du style attestent suffisamment ce que nous avançons ici. Néanmoins, c'est à la faveur d'une apparente antiquité plus ou moins imitée, que l'on y a introduit des pièces tout à fait modernes, en les harmonisant tant bien que mal avec l'esprit général de l'ancien *Ly-ky*. Nous ne devons donc pas être étonnés si ce livre, tout imparfait qu'il est, peut cependant être d'un grand usage pour connaître la religion, les mœurs, les coutumes, les fêtes et les cérémonies de la haute antiquité[4]. Il existait encore un *Yo-king*, ou *Livre de la musique*, mais il a été totalement perdu. Quelques auteurs prétendent que plusieurs fragments sur la musique, qui sont dans le *Ly-ky*, sont tirés de l'ancien *Yo-king*[5].

[1] *Journal Asiatique de Paris*, ann. 1832, t. II, et de la 4e série, t. II.
[2] Voir *Dict. Chinois*, n° 7093.
[3] Voir *ibid.*, n° 9958.
[4] Voir *Mém. concernant les Chinois*, t. I, p. 44; t. II, p. 71.
[5] Voir *ibid.*, t. I, p. 45.

Traductions du Ly-ky. — Le P. Lacharme avait fait une traduction latine complète du *Ly-ky*[1] : malheureusement elle n'a pas été imprimée, et l'on ne sait ce qu'elle est devenue. Les différents auteurs qui ont écrit sur l'histoire de la Chine en ont donné de nombreux fragments : le plus considérable est celui que l'on trouve dans les *Mémoires chinois* (t. IV, p. 6), qui a extrait chapitre par chapitre tout ce qui a rapport à la *piété filiale.* Voici tantôt 12 ans que l'on dit que M. Julien s'occupe de traduire ce livre : on désire vivement qu'il mette ce projet à exécution. On assure aussi qu'il en reste de nombreux fragments inédits dans la bibliothèque des MM. des Missions Étrangères, rue du Bac, à Paris.

5. Notice sur le *Tchun* 春 *tsieou* 秋.

8. Le caractère *Tchun* signifie *printemps*, et le caractère *Tsieou*, *automne*[2]. Ces deux noms ont été donnés aux *Annales* composées par Confucius, pour faire entendre qu'un bon prince en est le printemps, c'est-à-dire un principe de vie, et un mauvais prince l'automne, c'est-à-dire un principe de mort.

Le *Tchun-tsieou* est une composition historique et littéraire proprement dite. Confucius, qui en est l'auteur, l'a écrite en homme d'*État*, en moraliste, en savant, en philosophe : il peint avec un style laconique et d'une naïveté saisissante les causes de la prospérité des États et des révolutions politiques, les signes avant-coureurs du bouleversement des empires et les vues providentielles du *Chang-ti* (ou Suprême Empereur du ciel) dans toutes les catastrophes sociales. Ce grand philosophe ne les attribue pas uniquement à l'inconstance, à l'indocilité ou à la méchanceté des peuples, mais aussi, suivant une doctrine déjà antérieure à lui, aux excès ou aux négligences du pouvoir suprême, lorsque, exécuteur infidèle du mandat du Ciel, il ne gouverne que dans son intérêt propre, s'il opprime les peuples qui lui sont soumis et confiés, s'il les laisse croupir dans l'ignorance, la misère ou les mauvaises mœurs.

Les Chinois font aussi le plus grand cas du *Tchun-tsieou* : c'est, selon eux, le *chef-d'œuvre de l'histoire,* le *modèle de tous les historiens, celui qui devrait être suivi par toutes les nations de l'univers.* Mais ces éloges ont besoin de quelques restrictions.

[1] Voir *Mém. Chinois*, t. I, p. 311.
[2] Voir *Dict. Chin.*, n° 3903 et 7125.

D'abord ce *King* n'est pas une histoire universelle de la Chine : il n'y est parlé que de ce qui s'est passé dans le petit *Royaume de Lou*, aujourd'hui province de *Chang-tong*, pendant l'espace de 241 ans, 722 à 481 avant J.-C. : les affaires générales de l'Empire Chinois, dont le royaume de *Lou* faisait partie à titre de fief, n'y sont traitées que rarement et d'occasion, quand elles se lient nécessairement avec celles de ce royaume.

Traductions. — Nous n'avons aucune traduction complète et à part de ce livre ; mais il a été inséré dans toutes les histoires de la Chine, et principalement dans celle du P. Mailla, en 12 vol. in-4°. Les *Mémoires chinois* en ont donné une notice très-détaillée dans leur vol. II, p. 85. On y trouve, p. 252, une liste des auteurs qui l'ont commenté, et, p. 244, le texte et l'explication de tous les passages où il rapporte des éclipses.

Les livres classiques.

Après les grands *kings*, les Chinois placent les *petits kings*, ou *livres classiques*, qu'il nous reste à faire connaître.

1. Notice sur le *Ta* 大 *hio* 學.

9. Le caractère *Ta* signifie *grand*, et *Hio* signifie *étude*[1] : c'est donc ici le livre de la *grande étude*, c'est-à-dire celui que l'on peut apprendre aux enfants, et que les Lettrés mêmes continuent à lire et à commenter toute leur vie. Il est l'ouvrage de Confucius, qui a fourni un *texte* très-court, et de Tseng-tseu, son disciple, qui y a ajouté une *explication* détaillée. Il traite principalement du bon gouvernement et de la réforme des mœurs.

Traductions.—Cet ouvrage a été traduit plusieurs fois. Le P. Couplet en inséra d'abord une traduction latine dans son *Confucius, Sinarum philosophus*, en 1687. La traduction est littérale, et des chiffres indiquent le mot latin correspondant à chaque caractère chinois. Le P. Noel, en 1711, en inséra une autre traduction latine dans son livre de *Philosophia Sinica, Sinarum libri classici sex*, in-fol. : c'est sur cette traduction que l'abbé Pluquet fit celle qu'il inséra dans les *Livres classiques de l'empire de la Chine*, en 7 vol. in-18 ; Paris, 1784[2]. En 1774 les *Mémoires chinois* en publièrent

[1] Voir *Dict. Chinois*, n. 1797 et 2085.

[2] Il ne faudrait pas chercher dans ces volumes une traduction exacte et littérale ;

une traduction du P. Amiot dans leur t. I, p. 432. Enfin, en 1837, M. Pauthier en a publié une *Traduction française avec une version latine, et le texte chinois en regard* [1]. Le texte français de cette édition a été inséré dans l'édition, du même auteur, des *Livres sacrés de l'Orient*, p. 155.

2. Notice sur le *Tchong* 中 *yong* 庸.

10. Le caractère *Tchong* signifie *milieu*, et *Yong*, *invariable* : c'est donc l'*invariable milieu*, ou l'*inviolabilité dans le milieu* [2]; c'est-à dire la *persevérance de la conduite dans une ligne droite également éloignée des extrêmes*. *Tseu-sse*, qui le rédigea, était petit-fils et disciple de Confucius. C'est un traité des devoirs, où l'on prouve que la voie droite, ou la règle de conduite morale, qui oblige tous les hommes, a sa base dans le ciel, d'où elle tire son origine.

Traductions. — Ce livre a été traduit, comme les précédents, par les PP. Couplet et Noel et par l'abbé Pluquet, par les *Mémoires chinois* et par M. Pauthier, dans les *Livres sacrés de l'Orient*. M. Abel Rémusat en avait donné, en 1817, une édition en *chinois*, avec une version *tartare*, *latine* et *française*.

3. Notice sur le *Lun* 論 *yu* 語.

11. Les deux caractères *Lun-yu* signifient *entretiens philosophiques* [3]. Ce sont des dialogues entre Confucius et ses disciples, s'exerçant sur toutes sortes de sujets, politiques et moraux. Il est divisé en deux livres formant ensemble 20 chapitres.

Traductions. — Le *Lun-yu* a été traduit par les PP. Couplet et Noel, dans les livres cités ci-dessus, puis en français par l'abbé Pluquet, et enfin par M. Pauthier, dans les *Livres sacrés de l'Orient*.

4. Notice sur *Meng* 孟 *tseu* 子.

12. Le philosophe *Meng-tseu* [4] était contemporain de Confucius, dont il n'a fait qu'exposer et développer les doctrines. Ces doctrines

c'est une espèce de paraphrase où il est souvent difficile de retrouver le texte chinois.

[1] En vente chez Didot; prix : 10 fr.

[2] Voir *Dict. Chinois*, n. 26 et 2536.

[3] Voir *ibid.*, n. 10,138 et 10,080.

[4] Voir *ibid.*, n. 2071 et 2059.

ont principalement en vue le bonheur des peuples et des rois, auxquels il voulait faire comprendre leurs devoirs réciproques. Les rois, d'après lui, doivent être le *père et la mère des peuples*.

Traductions. — *Meng-tseu* a été traduit par les PP. Couplet et Noel; du Halde en avait donné une ample analyse dans son *Histoire de la Chine*, t. II, p. 334; puis en français par l'abbé Pluquet et par M. Pauthier, dans les *Livres sacrés de l'Orient*. M. Julien en a donné, en 1824, une *édition chinoise* qu'il a accompagnée d'une *traduction latine* mot à mot, suivie de notes et d'un chiffre indiquant dans le *dictionnaire chinois* la plupart des caractères. C'est un livre indispensable à ceux qui veulent étudier seuls le chinois.

5. Notice sur le *Tchong* 忠 *king*.

13. Le *Tchong-king*, ou le *Livre parfait*[1], est un petit ouvrage que l'on dit être de Confucius, mais qui fut négligé par *Kong-gan-koué*, quand il édita de nouveau les livres de ce philosophe en 138 avant J.-C. Ce livre est mis ordinairement en tête du *Siao-hio*, dont nous parlerons ci-après.

Traductions. — Nous ne connaissons pas de traduction de cet opuscule.

6. Notice sur le *Hiao* 孝 *king*.

14. Ce nom signifie *respect et obéissance d'un enfant envers ses parents*[2]. Il est attribué à Confucius, qui l'avait confié à son disciple *Tseng-tseu*. Composé en l'an 480 avant J.-C., il fut proscrit par l'empereur *Tsin-chi*, et retrouvé avec les autres livres de Confucius. C'est ce qui fait que quelques-uns doutent de son authenticité.

Traductions. — Le *Hiao* a été traduit d'abord par Noel, dans ses *Libri classici*, puis analysé assez longuement par du Halde (t. II, p. 434), enfin traduit en abrégé par l'abbé Pluquet, et en entier dans les *Mémoires chinois*, t. IV, p. 28.

7. Notice sur le *Siao* 小 *hio* 學.

15. Le *Siao-hio*[3] ou *petite étude*, fut composé par le philosophe *Tchou-hy*, vers l'an 1150 de notre ère. C'est un livre où sont résumées avec habileté les doctrines de Confucius, et c'est celui que l'on

[1] Voir *Dict. Chinois*, n° 2748.
[2] Voir *ibid.*, n° 2070.
[3] Voir *ibid.*, n. 2203 et 2085.

met le premier entre les mains des enfants; il est mêlé de maximes et d'exemples de manière à intéresser ses jeunes lecteurs.

Traductions. — Il a été traduit par le P. Noel et analysé par du Halde, dans son *Hist. de la Chine*, t. II, p. 437; les *Mémoires chinois* en ont extrait (t. IX, p. 401) ce qui regarde les études et l'éducation des anciens Chinois; et il a été traduit en français par l'abbé Pluquet.

En dehors de ces livres réputés canoniques, nous n'avons encore que peu de livres philosophiques chinois traduits dans nos langues européennes. Il faut cependant mentionner ici le *Tao-te-king*, composé par *Lao-tseu*, qui vivait vers le temps de Confucius, et qui a fondé la secte des *Tao-sse*.

8. Notice sur le *Tao* 道 *te* 德 *king*.

16. *Tao-te-king* signifie le *Livre de la raison et de la vertu* [1]. Rien de plus profond, on peut dire rien de plus obscur que les 81 petits chapitres qui le composent. Ce sont de hautes spéculations métaphysiques à la façon de celle des Hindous. S'il fallait en croire certains missionnaires, ce livre, recueil des anciennes traditions, roulerait en entier sur les grands mystères de la Trinité et de l'Incarnation. *Lao-tseu* serait un sage Chaldéen qui aurait pénétré en Chine, et que les Chinois auraient à tort mis au nombre de leurs compatriotes. On sait que M. Abel Rémusat, se fondant sur un voyage que *Lao-tseu* fit en Occident, a pensé qu'il avait visité la Chaldée et a cru trouver le mot *Jehovah* dans trois caractères de ce livre, étrangers à la Chine [2]. Nous n'avons garde de regarder la chose comme prouvée; quoi qu'il en soit, ce livre est très-remarquable pour l'histoire de la philosophie chinoise.

Traductions.—Le P. *du Halde*, les *Mémoires chinois*, le P. *Mailla*, ont souvent parlé du *Tao-te-king* en exposant les principes de la secte des *Tao-sse;* M. Abel Rémusat en donna une analyse plus savante et plus suivie dans son *Mémoire sur la vie et les opinions de Lao-tseu* (Paris, 1823), et en traduisit plusieurs importants passages dont il publia aussi le texte. M. Pauthier en a commencé une *édition* avec *texte, traduction latine et française*, suivie de notes, en 1838 [3], mais il n'en fit paraître que les 9 premiers chapitres. Enfin, en 1842,

[1] Voir *Dict. Chinois*, n. 11,117 et 2719.

[2] Voir son *Mémoire sur la Vie et les Opinions de Lao-tseu*, p. 40.

[3] Chez Didot, à Paris; prix : 12 fr.

M. Julien en a publié une édition et une traduction complètes sous ce titre : le *Livre de la voie et de la vertu, composé dans le 6e siècle avant l'ère chrétienne,* par le philosophe *Lao-tseu* [1].

On remarquera le changement du mot *raison* en celui de *voie.* M. Julien prétend que tous ceux qui ont voulu voir dans le *Tao* un principe spirituel se sont trompés, et qu'il ne faut entendre rien autre chose que *voie* et *chemin.* Mais il y a des passages où il est impossible d'y voir le mot *chemin :* comme dans celui-ci : « *il semble » l'aïeul et le patriarche de tous les êtres;* » ce que l'on ne saurait dire du *chemin.* Alors M. Julien traduit par... *Tao.* On dirait que toute sa traduction n'a été faite que pour contredire les missionnaires catholiques et M. Abel Rémusat qui avaient donné aux doctrines chinoises un sens trop spirituel. Aussi faut-il bien se garder de prendre sa traduction à la lettre.

Après le *Tao-te-king*, nous n'avons pas d'autre ouvrage à mentionner ici, si ce n'est une *Esquisse d'une histoire de la philosophie chinoise*, brochure de 68 pages que M. Pauthier a publiée en 1844. On y trouve la traduction de plusieurs textes anciens des *Kings*, mais l'idée principale qui attribue aux Chinois une religion toute panthéiste est loin d'être prouvée.

Nous devons encore mentionner un curieux ouvrage latin du P. de Premare, ayant pour titre : *Principaux dogmes de la religion chrétienne extraits des anciens livres chinois* [2], qui se trouve en manuscrit dans la Bibliothèque Royale. M. l'abbé Sionnet en a publié une courte analyse en 1837, et M. Bonnetty en a commencé une traduction complète dans ses *Annales de Philosophie chrétienne*, t. xv-xix. Elles publieront bientôt la suite de ce travail, souvent hypothétique sans doute, mais curieux par le grand nombre de textes qu'il cite.

Nous devons aussi faire mention de l'étude même de la composition des *caractères chinois;* on sait qu'ils ont été primitivement *hiéroglyphiques.* Il existe même des *dictionnaires* tels que le *Choue-wen*, le *Lou-chou-tong*, le *Tseu-goei*, qui nous ont conservé les formes antiques. Sans doute, il faut user de beaucoup de circonspection dans cette étude, et cependant il est impossible de la négliger complétement. Les *Annales de Philosophie chrétienne*, t. xv, 245, 330, 460; t. xvi, 116; t. xix, 94, nous ont donné de curieux travaux

[1] Vol. in-8°; chez Duprat; prix : 12 fr.

[2] *Selecta quædam vestigia præcipuorum christianæ relligionis dogmatum ex antiquis Sinarum libris eruta;* manuscrit in-4°, 324 pages.

sur cette partie de l'antiquité chinoise, et un auteur allemand, le Dr *Piper*, en a fait le sujet d'un ouvrage spécial [1].

Quant aux inscriptions, monnaies, médailles, tombeaux, arcs de triomphe et autres monuments publics, au moyen desquels les savants européens ont reconstruit l'histoire de plusieurs anciens peuples, il n'y en a presque point en Chine qui remontent à cette époque reculée. Il ne faut pas croire cependant que dans ces anciens temps la Chine ait totalement manqué de ces produits de l'art, de l'industrie et de la civilisation : l'histoire nous a, au contraire, conservé le souvenir et même la description de plusieurs monuments qui attestent une civilisation déjà avancée pour des temps si anciens [2]; mais ils ont été pour la plupart détruits par *Thsin-chi-hoang-ti*, l'ennemi acharné de l'antiquité, ou par suite des guerres civiles, des révolutions politiques, ou bien ils ont péri victimes des ravages du temps. Ainsi périssent tous ces trophées, toutes ces œuvres éphémères de la vanité humaine.

L'ABBÉ J.-B. BOURGEAT,
Professeur de Philosophie.

Revue d'Ouvrages nouveaux.

APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE.

DEUXIÈME ARTICLE [3].

SYSTÈMES ALLEMANDS RATIONALISTES SUR JÉSUS-CHRIST.

Importation en France de la philosophie allemande. — Tactique du rationalisme allemand. — Ses commencements, ses progrès. — Influence de Semler; sa méthode. — Il invente la formation successive du dogme catholique. — Il est suivi par MM. Guizot, Michelet et autres.

Le livre de M. *Salvador* était déjà oublié, quand un membre de l'Académie des Inscriptions, M. Littré, publia une traduction de *la Vie de Jésus* par le docteur *David-Frédéric Strauss*. Ce livre avait fait en Allemagne une sensation profonde; ce succès faisait croire qu'il

[1] *Beseighnungen des welt-und lebensanfanges in der Chinesischen Bilderschrift;* in-8°; Berlin, 1846.

[2] Voyez *Mémoires concernant les Chinois*, t. I, p. 55, et *alibi passim*. — *La Chine*, par Pauthier, p. 194.

[3] Voir le 1er art. dans le t. I, p. 239.

pourrait servir en France à paralyser la réaction catholique qui se faisait déjà très-sérieusement sentir. On comprenait que les insinuations plus ou moins spirituelles de l'Éclectisme n'étaient pas suffisantes pour renverser la Croix. On avait besoin d'armes plus fortes et mieux trempées. Les esprits avancés ne voulaient pas rester dans les langueurs dolentes, dans les précautions oratoires, dans les timidités sans fin de la philosophie officielle. Ils éprouvaient le besoin de marcher jusqu'au cœur même du Christianisme. Malheureusement il se trouvait qu'en France l'exégèse rationaliste était d'une prodigieuse ignorance. M. Cousin n'avait rien dit, et peut-être rien retenu, de ses entrevues avec les docteurs de Wette et Schleiermacher. M. Edgar Quinet, *le plus habile exégète du Collége de France*, avait épuisé dans quelques pages du *Génie des Religions* et d'*Allemagne et Italie* tout ce qu'il avait saisi au delà du Rhin dans ses promenades de touriste. Heureusement que le rationalisme français n'est pas exigeant en fait d'originalité. Après avoir popularisé dans la patrie de Bossuet et de Pascal la philosophie de Hégel et de Schelling, qui pouvait donc l'empêcher de nous donner encore l'exégèse de l'Église luthérienne? En France comme en Allemagne, le docteur *Strauss* devait venir après Hégel pour compléter et pousser jusqu'à sa dernière limite d'extravagance l'œuvre révolutionnaire du célèbre professeur de Berlin. Mais le livre de Strauss n'a d'importance que parce qu'il résume dans un exposé clair et franc cinquante années d'efforts tentés contre l'Évangile. Pour le comprendre il est impossible de le détacher de ses origines. D'ailleurs, avant d'essayer de défendre l'Évangile, il faut avoir jugé les forces de ses ennemis. Or, nous sommes obligés d'avouer que c'est en Allemagne seulement que le Christianisme historique a trouvé au 19e siècle des adversaires sérieux. C'est là qu'on a compris qu'il ne suffisait pas de systèmes en l'air pour renverser l'édifice imposant de la tradition chrétienne. Pendant que Kant, Fichte, Schelling, Hégel s'acharnaient contre la métaphysique du Christianisme, des hommes ardents, sortis de leurs écoles, essayaient de déchirer toute l'histoire de la révélation chrétienne. Leur tâche est faite. C'est à la France, qui n'a pas pris part à ces brûlants débats, de les juger avec son admirable bon sens et son intelligence pure et sereine. Notre pays, qui a toujours résisté avec tant d'héroïsme aux doctrines protestantes, devra-t-il en subir paisiblement les dernières conséquences? La France qui, au 16e siècle, s'est soulevée contre l'invasion des nouvelles doctrines, la France qui a tant souffert et si longtemps

pour conserver sa vieille foi catholique, devra-t-elle accepter docilement le nouveau protestantisme de Berlin? C'est là la prétention du Rationalisme français vis-à-vis de l'Église; mais nous serons heureux et fiers de pouvoir défendre, avec la vérité historique, l'indépendance de la pensée française. Nous éprouvons un vif sentiment de bonheur à pouvoir continuer, selon la mesure de nos faibles forces, la défense de la raison, de la science et de l'histoire commencée si glorieusement parmi nous par les admirables penseurs du grand siècle.

Nous l'avons déjà dit, Leibnitz avait quelque temps, par la puissance et la fermeté de son génie, arrêté sur la pente glissante du doute toute l'Église luthérienne [1]. D'ailleurs, tant que le protestantisme allemand dut lutter contre la réaction catholique qui faillit le terrasser [2], il ne put développer en liberté les principes qu'il contenait dans son sein. Mais quand le traité de Westphalie eut assuré à la nouvelle Église une partie des pays germaniques, quand Leibnitz fut descendu dans la tombe, l'esprit d'agitation commença. Différentes causes favorisèrent en Allemagne le développement des idées rationalistes par rapport à l'Évangile. Le successeur de Leibnitz n'avait pas assez de génie ni de grandeur dans les idées pour conserver sa puissante influence. *Wolf*, tout en gardant pour la révélation l'attachement de son maître, exagéra constamment, dans la pratique et dans son enseignement, les prétentions de la raison humaine. Le dogmatisme hautain de cette école, ses démonstrations fastueuses et hasardées, son désir de répondre aux exigences les plus folles du scepticisme exercèrent une influence fâcheuse sur la direction générale des esprits. L'illuminisme des disciples de *Spener* eut encore plus d'inconvénients que le dogmatisme de l'école de Wolf. Le piétisme, par la nature même de son esprit, habituait insensiblement les âmes à se détacher du Christianisme historique, pour s'attacher aux vaines illusions d'une religiosité sentimentale et vaine [3]. Les idées françaises qui s'introduisaient en même temps dans toute l'Allemagne, discréditaient aussi

[1] Voyez dans le *Cursus Theologiæ completus* de M. Migne, t. VII, p. 750 et 766, ses vigoureuses répliques aux anti-trinitaires, et le *Système Théologique* de Leibnitz, traduit par M. Albert de Broglie.

[2] L. Ranke, *la Papauté au 16e siècle.* — Ott, *Manuel d'Histoire moderne*, p. 408-410.

[3] M. Amand Saintes, tout protestant qu'il est, convient de l'exactitude de ces conclusions. Liv. I, ch. 6, 7 et 8 de son *Histoire du Rationalisme allemand.*

la tradition chrétienne. *Edelmann, Bahrdt et Basedow* attaquaient la révélation en employant toutes les armes de la frivolité voltairienne; tandis que *Mendelsohn*, *Reimarus* et *Lessing* employaient contre elle la flegmatique hostilité des libres penseurs de l'Angleterre.

Mais l'église luthérienne ne pouvait pas arriver si rapidement à la négation complète de l'Évangile. Elle devait s'enfoncer graduellement dans le mal avec une sorte de logique pesante et rigoureuse. La tentative que fit *Lessing*, en publiant les celèbres *Fragments de Wolfenbuttel*, était précipitée. Il était impossible alors d'entraîner si rapidement dans l'apostasie tout une Église qui croyait peut-être encore rester toujours chrétienne. Il était difficile de tenter en 1750 ce que Strauss devait essayer en 1835. L'auteur de *Nathan-le-Sage*, tout spirituel qu'il était, n'avait ni la verve intarissable, ni la passion brûlante, ni la prodigieuse activité de Voltaire. Les *Fragments d'un Inconnu,* qu'on lui attribuait, et l'*Éducation du genre humain* blessèrent profondément tous les docteurs de l'Église luthérienne. *Semler* lui-même, le théologien le plus habile de ce temps-là', Semler se posa franchement comme un adversaire décidé des *Fragments*. Il servit peut-être plus par ses réserves habiles la cause du Rationalisme que ne le firent les audacieux imitateurs des libres penseurs de France et d'Angleterre.

Semler avait été élevé à l'École des Orphelins de Halle. Plus tard il occupa une chaire dans l'université de cette ville, où *Spener*, par une coïncidence étrange, avait été professeur plusieurs années auparavant. Semler avait été élève de *Baumgarten*, théologien d'une orthodoxie peu sévère, qui avait exercé sur la direction de ses jeunes années une profonde influence. A son tour le professeur de Halle sut enraciner fortement ses idées dans l'esprit de ses propres disciples. On s'explique difficilement, au premier coup d'œil, l'enthousiasme qu'excita l'enseignement de Semler; il professait comme il écrivait, c'est-à-dire sans clarté, sans art et sans méthode. Ce qui fit, à notre avis, son succès et sa popularité, c'est d'avoir compris parfaitement la tendance naturelle et la logique irrésistible des idées protestantes. Il n'est pas nécessaire, pour exercer une influence durable, d'avoir les qualités brillantes d'un écrivain de premier ordre. Spinosa, Bayle, Hobbes, Fichte, Kant et Hégel ont certainement pesé lourdement sur l'avenir de la société moderne. C'est que ce sont les idées qui font les révolutions et non les métaphores. Semler était de ces hommes qu'on traduit plus tard en langage ordinaire, comme l'algèbre. Ces sortes d'esprits trouvent auprès des

masses des interprètes passionnés qui les traduisent dans la langue de la foule. Quand le glaive est sorti du fourreau, il se trouve toujours des mains pour le saisir et pour frapper.

On sait que les premiers réformateurs opposaient sans cesse les doctrines de la Bible à la tradition catholique. Depuis Luther, les Églises protestantes croyaient garder la parole de Dieu, comme les Philistins l'arche sainte. Il semblait que les livres sacrés se dressassent comme un mur d'airain contre l'audace de tous les novateurs futurs. Un homme devait montrer que quand on abandonne la tradition de l'Église universelle, nul ne peut poser de barrière invincible aux éternels caprices de la pensée humaine, et cet homme fut *Semler*. Il ne faut pas croire qu'il ait abordé l'étude de la vie sans esprit de système et sans préoccupation dogmatique. Pour lui le Christianisme se réduisait à quelque chose de très-élémentaire, à quelques points fondamentaux, surchargés d'ornements superflus par le travail prodigieux des hommes et du temps [1]. Le symbole des Apôtres, c'était pour lui tout le christianisme. Il insistait avec force et bonheur sur l'impossibilité qu'avaient la plupart des chrétiens de résoudre les problèmes d'exégèse. Ne fallait-il pas pourtant que la religion fût abordable à toute intelligence? n'était-elle pas faite pour les pauvres et pour les humbles d'esprit? Semler ne s'apercevait pas qu'au lieu d'établir son système, il faisait par là l'apologie la plus positive de l'Église catholique. N'était-ce pas démontrer, en effet, qu'il était besoin d'une autorité enseignante et visible pour porter jusqu'aux dernières intelligences la pleine lumière de la révélation? M. Amand Saintes, qui n'est pourtant pas catholique, a constaté lui-même cette rude contradiction d'un des plus célèbres docteurs de la nouvelle théologie [2].

En abordant l'étude de l'Évangile, Semler était donc convaincu qu'il ne devait nécessairement contenir que le Christianisme du symbole des Apôtres. Mais si l'on vient à comparer le livre sacré avec cette supposition arbitraire, on reconnaît d'un seul coup d'œil

[1] M. P. Leroux, dans *l'Encyclopédie nouvelle*, a rajeuni cette hypothèse, qui ne tient pas devant les faits. Elle a pourtant été acceptée avec naïveté par tout le rationalisme contemporain. Nous espérons la discuter un jour. Nous avons déjà donné une esquisse de la *Christologie* de M. P. Leroux dans les *Annales*, t. XI, p. 251 (3e série); nous ne croyons donc pas nécessaire d'y revenir ici.

[2] *Histoire critique du Rationalisme allemand*, liv. II, ch. 3, p. 139. — L'auteur de ce livre nous a fourni pour les systèmes germaniques bien des faits curieux, que nous avons appréciés au point de vue catholique. M. Saintes est protestant.



les immenses embarras de l'exégèse nouvelle. Cependant, quelles que fussent les difficultés, le parti de Semler était pris. Il eut donc recours à quatre hypothèses fondamentales pour établir sa théorie : 1° la notion de l'authenticité fut modifiée de fond en comble; 2° l'interprétation rigoureusement littérale fut déclarée seule légitime; 3° on admit que le Christ et les Apôtres avaient suivi vis-à-vis de leurs contemporains un *système d'accommodation;* 4° on avança que le Christ avait mêlé à la prédication des vérités éternelles des opinions locales et passagères. Montrons les fécondes applications qui sortirent bientôt de cette manière étrange d'envisager l'histoire évangélique.

On avait cru, jusqu'à Semler, que c'était la tradition de l'Église chrétienne qu'il fallait consulter pour juger de l'authenticité des livres saints. Ce principe, tout raisonnable qu'il est, était une inconséquence au point de vue des doctrines protestantes. Comment, en effet, quand on repoussait l'interprétation traditionnelle de l'Évangile, accepter par la tradition seule, l'autorité des livres saints? Semler voulut débarrasser la théologie luthérienne de cette grossière contradiction. Pour lui, chaque fidèle peut juger de l'authenticité des livres saints, sans s'inquiéter nullement des opinions théologiques acceptées, avec crédulité, par les anciennes églises chrétiennes. Mais comment pourra-t-on reconnaître si véritablement quelqu'un des livres reçus dans le canon peut devenir la règle de notre foi? « La véritable preuve, dit-il, de la divinité d'un » livre, est la *conviction intérieure* de la vérité de ce qu'il con- » tient, ce qui est proprement *fides divina*, et ce qu'on a l'habitude » de nommer en style biblique — mais pas très-clair — le témoi- » gnage du Saint-Esprit dans l'âme du lecteur [1]. » Ce qui veut dire en français, que quand un livre contiendra quelques vérités qui compromettent vos hypothèses, vous déclarerez sans hésiter qu'il n'offre nulle garantie suffisante d'authenticité véritable. Cette folle méthode qu'on rougirait d'employer vis-à-vis d'aucune histoire profane, servit au professeur de Halle à démolir tout le canon de l'Église luthérienne. Cependant Semler recula plus d'une fois devant les conséquences révolutionnaires d'une pareille exégèse. Mais nul ne peut arrêter l'irrésistible marche d'une idée naturellement féconde.

Les successeurs de Semler devaient regarder son opinion comme

[1] Dr Semler, *Libre examen du canon*, 1re part., p. 28.

un des principes les plus lumineux de la nouvelle théologie protestante. On pouvait prévoir bien longtemps à l'avance que ces esprits superbes trouveraient dans l'Évangile bien des doctrines difficiles à concilier avec les rêves mobiles de la philosophie germanique. Dès lors, l'histoire de Jésus-Christ lui-même ne pouvait arrêter la hache de ces hardis démolisseurs. Les Schleiermacher, les Bretschneider, les De Wette, les Strauss, les Bruno-Baüer devaient plus tard appliquer à l'Évangile les idées de Semler. Mais j'ai besoin d'invoquer contre ces creuses utopies le bon sens de mon pays. On aura de la peine à croire en France qu'on ait construit sur des bases si fragiles le fastueux édifice de l'exégèse allemande, de cette Babel qui se dresse aujourd'hui menaçante vers le ciel. Rien n'est *stérile* comme le travail de l'homme contre la vérité. On a beau s'exténuer à jeter dans le désert la semence des moissons nouvelles, la rosée du ciel ne fécondera jamais ce sol aride et desséché. Il ne faut pas s'étonner de voir disparaître tout d'un coup dans l'histoire d'immenses travaux entrepris contre Dieu. Celui qui voit le fond des cœurs laisse s'agiter dans leur orgueil ces êtres d'un jour qui croient saper son trône. Il est patient, parce qu'il est éternel. Que de systèmes n'ont pas ainsi passé sur l'arène de l'histoire! Nous les verrons bientôt emportés par le vent de la tempête, comme les feuilles desséchées qu'arrache des arbres le vent d'automne. Mais revenons à Semler.

Déterminer quels livres saints sont authentiques, c'est-à-dire quels écrits parmi les monuments sacrés viennent véritablement des auteurs dont ils portent les noms, ce n'était pas là, au milieu du 18e siècle, le seul embarras de la théologie protestante. Il n'est pas aussi facile qu'il le paraît au premier coup d'œil, de déterminer le véritable sens de l'Évangile. Les mille variations des systèmes protestants suffisent pour le prouver. Luther, Henri VIII et Calvin ont-ils jamais pu s'entendre sur ces simples mots : *Ceci est mon corps?* Cependant jusqu'à Semler, malgré les divisions profondes des méthodes d'exégèse, les protestants s'accordaient assez généralement à traiter la Bible comme une parole tombée du ciel. Ils avançaient toujours que le doigt de Dieu avait tracé les pages sublimes de l'Évangile. Ils prétendaient respecter seuls la parole révélée. Zwingle, avec cette vivacité d'esprit et cette verve d'innovation qui faisaient le fond de sa nature, avait préparé un système d'interprétation biblique plus en harmonie avec les tendances protestantes. Le curé de Zurich avait compris mieux que per-

sonne, au 16e siècle, le véritable esprit de la doctrine nouvelle [1].

Michel Servet, Ochin, Gentilis et Socin [2] inclinèrent plus ou moins fortement vers les idées du réformateur suisse. Mais il était réservé à Semler de démontrer qu'il est impossible aux Églises protestantes de conserver pour l'Évangile un respect éternel. Le temps n'était pas venu encore de déchirer les pages du livre sacré comme une légende usée par le progrès du siècle. Avant d'en venir là, il fallait habituer insensiblement tous les esprits à regarder la vie du Fils de Dieu comme une simple et naïve histoire. Le principe de l'*interprétation littérale* perpétuellement prêché par l'école de Semler devait bientôt produire de pareils résultats. On s'habitua à traiter l'Évangile comme une histoire purement profane. On l'étudia, on le disséqua, on le tourna dans tous les sens, *on le pressura de mille manières pour en faire sortir la déraison* [3]. Il fallait, à tout prix, débarrasser les livres saints du mysticisme étrange qu'y avait trouvé l'interprétation catholique. On croit, en écoutant de pareils résultats, entendre à ses oreilles le souffle de l'esprit révolutionnaire. On sent, bien avant l'orage, que la tempête approche. L'œuvre de Luther et de Calvin ne devait donc pas durer plus longtemps que celle d'Arius et de Pélage. Est-ce que la providence ne se hâte pas de pousser vers l'abîme, avec une sorte de sublime dédain, les générations révoltées ? Il semble qu'il y ait dans les systèmes qui se lèvent contre l'Église un besoin du repos de la nuit qui les entraîne comme invinciblement dans le gouffre béant du scepticisme.

Ce n'était pas là pourtant le dernier mot de Semler. Le *système d'accommodation* qu'il posa comme un des principes de l'interprétation de l'Évangile, devait favoriser tout aussi puissamment l'étrange mutilation de la parole divine. Le Christ pour lui n'était plus ce Dieu tout-puissant qui vient briser, par l'énergie de sa parole, toutes les idoles de l'ancien monde. Semler, dans son imagination rétrécie, lui prêtait toutes les précautions peureuses d'un docteur protestant. Il semblerait, à l'entendre dire, que l'inquiète politique du Christ avait besoin, pour établir son royaume éternel, de précautions et de ruses infinies. Je ne sais pourquoi, mais,

[1] Moore l'a très-spirituellement démontré dans son *Voyage d'un Gentilhomme irlandais;* dans les *Démonstrations Évangéliques* de Migne, t. XIV, p. 9.

[2] Voyez Audin, *Vie de Calvin,* II, 391, 94 ; et Moore, *ibidem.*

[3] Ce sont les expressions du Dr Strauss lui-même. *Vie de Jésus*, introduction.

malgré l'indignation profonde que me fait éprouver un tel système d'escobarderie, je ne puis m'empêcher de sourire à voir ainsi le Fils de Dieu transformé en tacticien subtil. Comme il avait besoin de ménager les préventions enracinées de ses contemporains, Jésus-Christ faisait constamment de prudentes concessions aux opinions régnantes. Il ne comptait pas assez sur le charme divin de sa parole pour changer entièrement la grossière et fanatique intelligence du peuple hébreu. Voilà pourquoi il reste encore dans l'Évangile tant de traces des traditions religieuses de l'ancien monde. Le Christ conserva, par pure condescendance, quelques fleurs de cette guirlande fanée de la poésie orientale. Si Jésus-Christ a *parlé des anges*, des démons, du Messie à venir, du jugement *futur*, de la résurrection des morts, de l'inspiration des livres saints, c'était par pure condescendance pour les préjugés rabbiniques. Plusieurs écrivains, même en Allemagne, ont vigoureusement combattu des utopies si révoltantes. *Storr, Gess, Mosheim, Reinhard, Suskind,* se sont signalés parmi les adversaires du *système d'accommodation.*

Ce n'était pas assez pour Semler d'éliminer arbitrairement de l'Évangile, à titre de concessions, une partie des dogmes de la révélation chrétienne. Le fantôme de christianisme qu'ils voulaient bien encore laisser debout, semblait effrayer encore son imagination. Il traitait la révélation chrétienne comme les révolutionnaires de 93 la féodalité. La rage de destruction mène quelquefois plus loin qu'on ne voudrait peut-être. Le professeur de Halle, pour couronner tout son système dérisoire d'exégèse, crut devoir supposer dans l'Évangile, à côté des préceptes éternels, les vérités *locales* et *passagères*. C'était une *loi des suspects* appliquée au nouveau Testament. On se réservait par là la ressource consolante d'éliminer successivement de la révélation tous les éléments qu'on jugerait empreints de *mysticisme*. Cette méthode était trop commode et trop simple pour ne pas favoriser la tendance révolutionnaire de l'exégèse allemande. Dans les mains de ces ardents démolisseurs, il n'est resté de l'Évangile que quelques principes prétendus immortels, que quelques banalités panthéistiques, que quelques formules libérales. Un jour, et peut-être ce jour n'est-il pas loin, l'Église luthérienne s'étonnera de la profonde solitude du désert qui s'est fait autour d'elle. Elle cherchera avec une angoisse de mère abandonnée, ses enfants éloignés dans les sentiers perdus. Il ne lui restera pas même la croix qui console et qui sauve : ce calvaire n'est-il

pas un mythe, et l'étendard du salut, la figure du serpent d'airain?

On se demande assez naturellement, après de pareilles théories, ce qui reste de l'histoire de Jésus-Christ et de l'Église primitive. Les idées de Semler sur ce point sont trop curieuses pour qu'on puisse convenablement les passer sous silence. Seulement on se demande, en entendant ces merveilleuses rêveries, pourquoi Lessing et Semler restèrent-ils toute leur vie divisés? Le bibliothécaire de Wolfenbuttel et le professeur de Halle, au fond, pouvaient s'entendre, en se faisant mutuellement de bienveillantes concessions dans la forme; mais n'anticipons pas. Un siècle après la naissance de Semler, de telles alliances devaient scandaliser tous les peuples chrétiens. Voici donc le *système* de Semler :

« Quand Jésus-Christ commença sa mission, il y avait dans la nation juive deux partis qui voulaient la réforme. Mais quoiqu'on fût d'accord sur le fond, on était loin de s'entendre sur les moyens. Les uns, tout en adoptant un grand nombre d'idées nouvelles, ne voulaient pas briser complétement avec la synagogue. C'étaient les *constitutionnels* de 1789. Les autres, révolutionnaires ardents, voulaient briser la barrière qui séparait le peuple juif du reste de l'humanité. Le Sauveur pendant sa vie mortelle garda, entre ces deux opinions opposées, un sage tempérament. Mais après sa mort, les deux partis se personnifièrent dans deux hommes qui représentaient complétement leurs idées. Pierre se mit à la tête du parti conservateur qui prétendait garder avec le passé des rapports intimes et profonds. Mais l'apôtre Paul, génie ardent et novateur, se mit à la tête des idées libérales et progressives. La division allant toujours grandissant dans l'Église primitive, les écoles et les sectes se multiplièrent de jour en jour. Les inconvénients d'une liberté excessive et désordonnée firent comprendre la nécessité d'une autorité. Les conciles imposèrent alors leurs lois à l'univers chrétien. Ce fut dans cette période de conciliation que l'Église réunit dans une synthèse définitive les deux doctrines longtemps rivales de l'Apôtre des Juifs et de l'Apôtre des nations. Mais les quatre Évangiles écrits avant cette réunion des deux écoles portent l'empreinte de la tendance judaïque et conservatrice. Les épîtres de Paul représentent seules les idées du parti progressif. Les épîtres catholiques de Jacques et de Pierre furent écrites dans la pensée d'opérer la fusion des deux partis.

Ce qui étonne tout esprit qui n'a pas l'habitude du prodigieux

arbitraire de l'exégèse allemande, c'est le dédain profond des faits qui domine tout ce système de Semler. Cet impétueux théologien brise dans ses mains avec une pétulance d'enfant tout ce qui ne se prête pas à ses combinaisons étranges. Cette audace, inusitée jusqu'alors, a fait son influence et sa réputation.

Il fallait bien s'attendre que de pareilles idées trouveraient des partisans parmi les protestants de France. Un des ministres les plus distingués de l'Église calviniste de Paris, s'exprime sur ce point d'une manière curieuse dans un ouvrage assez connu. Pourtant il s'agit d'un homme qui a plus d'une fois combattu les folies des églises luthériennes. M. Athanase Coquerel s'exprime ainsi dans la 2e édition de sa *Biographie sacrée, ouvrage adopté par le Conseil royal de l'Instruction publique, et autorisé par M. le Ministre pour être donné dans les maisons d'éducation* : Il essaie de prouver que l'histoire de Jonas est un *mythe*, puis il ajoute : — « Le Christ, il » est vrai, dans deux de ses discours, *semble prendre à la lettre* » *cette histoire*. Il ne sera donné, dit-il, *d'autre signe à la na-* » *tion méchante et adultère que le signe de Jonas*[1]. Les uns, se » fondant sur le parallèle de saint Luc[2], entendent par ce mot » la mission à Ninive; d'autres, prenant le texte de saint Mat- » thieu dans toute son extension, voient, dans le signe de Jonas, » le miracle de sa délivrance. Il nous semble évident que les » deux idées doivent être réunies, et que la pensée du Christ » est celle-ci : Vous n'aurez d'autre signe que celui de Jonas; » il fut un signe aux habitants de Ninive, qui se sont repentis, » et vous ne vous repentez point, lorsqu'il y a plus ici que Jo- » nas; les Ninivites ont été épargnés; tremblez de ne l'être » pas! Vous aurez une occasion encore; comme Jonas a été dans » le ventre de la baleine trois jours et trois nuits, le Fils de » l'Homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. » Selon nous, toutes les argulies de l'exégèse échouent contre ce » sens fort simple, qui accorde les deux évangélistes. Mais toutes » ces idées, le Christ pouvait les exprimer, que le livre de Jonas » soit le récit de faits réels, ou une fiction poétique. Parlant à des » Juifs, et à des Juifs qui préféraient leurs traditions à toute autre » source de connaissances, le Christ, en citant l'exemple de Jonas, » *comme en une foule d'autres passages, leur a parlé selon leurs idées,*

[1] Matth., XII, 40; XVI, 4.
[2] Luc, ch. XI, v. 29.

» et cette manière d'instruire, la seule profitable, était sans nul » doute digne de sa sagesse [1]. »

Le protestantisme français a accepté avec enthousiasme cette hypothèse aventureuse de la *formation progressive* de l'Église catholique. Seulement il est arrivé ce qui arrive toujours quand on fait des romans : c'est que chacun raconte à sa manière les révolutions que le Catholicisme a traversées avant de saisir sa forme définitive. L'éloquent et savant auteur de l'*Histoire de la civilisation*, malgré la tendance si positive de son esprit, n'a pu résister à l'envie d'écrire aussi son *utopie* sur l'histoire de l'Église primitive : « Quand » on regarde, dit-il, toujours sous un point de vue purement hu- » main aux diverses *révolutions* qui se sont accomplies dans le *dé-* » *veloppement* du Christianisme depuis son origine jusqu'au 5e siècle, » à le considérer uniquement comme société, je le répète, nulle- » ment comme croyance religieuse, on trouve qu'il a passé par » trois états *essentiellement différents.* — Dans les premiers temps, » tout à fait dans les premiers temps, la société chrétienne se pré- » sente comme une *pure association de croyances et de sentiments* » *communs :* les premiers chrétiens se réunissent pour jouir ensem- » ble des mêmes émotions, des mêmes convictions religieuses. On » n'y trouve aucun système de doctrine arrêté, aucun ensemble » de règles, de discipline, aucun corps de magistrats.—Sans doute « il n'existe pas de société, quelque naissante, quelque faiblement « constituée qu'elle soit, il n'en existe aucune où ne se rencontre » un pouvoir moral qui l'anime et qui la dirige. Il y avait dans les » diverses congrégations chrétiennes des hommes qui prêchaient, » qui enseignaient, qui gouvernaient moralement la congrégation, » mais *aucun magistrat institué, aucune discipline reconnue :* la *pure* » *association* dans des croyances et des sentiments communs, c'est » l'*état primitif* de la société chrétienne. A mesure qu'elle avance, » et très-promptement, puisque la trace s'en laisse entrevoir dans » les premiers monuments, on voit poindre un corps de doctri- » nes, des règles de discipline et des magistrats : des magistrats » appelés, les uns πρεσβυτεροι, ou *anciens, qui sont devenus des prê-* » *tres;* les autres επισκοποι, ou inspecteurs, surveillants, *qui sont* » *devenus les évêques ;* les autres διακονοι, ou diacres, chargés du soin » des pauvres et de la distribution des aumônes. — *Il est à peu près* » *impossible* de déterminer quelles étaient les *fonctions précises* de

[1] Coquerel, *Biographie sacrée*, 285-86, édit. de 1841.

» ces divers magistrats : la ligne de démarcation était probable-
» ment très-vague et flottante ; mais, enfin, les institutions com-
» mençaient. Cependant un caractère domine encore dans cette se-
» conde époque : c'est que l'empire, la *prépondérance* dans la société,
» *appartient au corps des fidèles*. C'est le corps des fidèles qui pré-
» vaut, quant au choix des magistrats et quant à l'adoption, soit
» de la discipline, *soit même de la doctrine*. Il ne s'est point fait en-
» core de séparation entre le gouvernement et le peuple chrétien.
» Ils n'existent pas l'un à part de l'autre, l'un indépendamment
» de l'autre ; et c'est le peuple chrétien qui exerce la principale
» influence dans la société. — A la troisième époque, on trouve tout
» autre chose. Il existe un clergé séparé du peuple, un corps de
» prêtres qui a ses richesses, *sa juridiction, sa constitution propre,*
» *en un mot, un gouvernement tout entier,* qui est en lui-même une
» société pourvue de tous les moyens d'existence, indépendamment
» de la société à laquelle elle s'applique et sur laquelle elle étend
» son influence [1]. »

Le célèbre auteur a reproduit les mêmes erreurs *historiques* et *théologiques* dans le Ier volume de son *Histoire de la civilisation en France*. M. Michelet l'a suivi, dans son *Histoire de France*, mais en l'exagérant encore. MM. *Saisset* et *Vacherot* ont exposé souvent les mêmes idées, l'un dans ses *Essais sur la philosophie et la religion au 19e siècle*, l'autre dans sa récente *Histoire de l'école d'Alexandrie*. Un ouvrage même a été fait *ex professo* sur ce sujet : c'est celui qui a pour titre : *Essai sur la formation du dogme catholique*, en 4 vol. in-8°. Il est vrai que madame *la princesse Beljoioso*, qui en est l'auteur, ajoute peu d'autorité à ce système, qu'elle a emprunté aux auteurs précédents. Comme ce système devient populaire, nous ne croyons pas inutile d'indiquer, dans un temps où l'histoire du Catholicisme est si peu connue, quelques-uns des savants écrits où se trouvent renversées ces dangereuses erreurs. On peut lire avec fruit : Dœllinger, *Origines du Christianisme*, trad. Boré ; — Alzog, *Histoire de l'Église*, trad. Audley ; — les frères Ballerini, *de Primatu Romanorum Pontificum*, éd. Migne [2] ; — Piacevitch, *de Primatu Romanæ Ecclesiæ*, éd. Migne [3] ; — Regnier, *de Ecclesiâ*, éd. Mi-

[1] *Histoire de la Civilisation en Europe*, par M. Guizot ; édition Didier, p. 49, 50 et 51.
[2] *Curs. Theol.*, t. III, p. 899.
[3] *Ibid.*, t. V, p. 711.

gne[1];—Petitdidier, *de Auctoritate Summorum Pontificum*, éd. Migne[2]; — et surtout les ouvrages suivants : Mœhler, *Unité de l'Église*, trad. Bernard ; —Barruel, *du Pape et de ses droits* ; — Noël Alexandre, *Historia Eccl. primi seculi ;* — Mamachi, *Origines et Antiquitates christianæ ;* — Bianchi, *Police de l'Église*, en italien ; — Petau, *de Hierarchiâ ecclesiasticâ;* en combattant le système des puritains sur l'histoire de l'Église primitive, ce profond érudit renversait dans leur base les hypothèses modernes qui l'ont plus ou moins fidèlement reproduit.

L'ABBÉ ÉD. CHASSAY,
Profess. de Philos. au grand sémin. de Bayeux.

Philosophie catholique.

DE LA DÉCHÉANCE DE LA FEMME,
ET DE SA
RÉHABILITATION PAR LE CHRISTIANISME.

QUATRIÈME ARTICLE [3].

IV. Condition de la femme romaine avant et après l'affaiblissement de l'ancienne discipline.

Quelque triste que fût la condition de la femme grecque, nous avons reconnu cependant qu'elle était encore préférable à celle de la femme asiatique. On peut en dire autant du sort de la femme romaine comparé à celui de la femme grecque. A mesure que l'on s'éloigne de l'Orient, l'asservissement du *second sexe* diminue, et ses chaînes deviennent moins pesantes. La Grèce se sentait du voisinage de l'Asie. Rome, l'ancienne Rome du moins, n'en reçoit plus d'inspirations, et ne subit que l'influence du paganisme universel. Nous verrons que c'en était assez pour maintenir la femme romaine dans un état de dépendance et de gêne encore bien étroites ; mais commençons par rendre justice à la supériorité morale du peuple-roi.

Une réflexion qui frappe tout d'abord le lecteur des annales ro-

[1] *Curs. Theol.*, t. IV, p. 51.
[2] *Ibid.*, p. 1141.
[3] Voir le 3e art. au numéro 13 ci-dessus, p. 49.

maines, c'est que les femmes n'en sont pas exclues comme elles le sont de l'histoire de la Grèce. De grands événements s'y accomplissent sous leur influence, et plusieurs d'entre elles y ont laissé un nom illustré par d'éclatantes vertus. Deux armées aux prises, réconciliées par le dévouement des Sabines ; deux révolutions accomplies pour venger l'honneur d'une femme ; Rome arrachée par les prières d'une mère et d'une épouse à la vengeance d'un citoyen exilé, ce sont là des faits qui parlent assez haut. Aux noms de Véturie, de Virginie, et de Lucrèce, faut-il ajouter ceux de la prudente Tanaquil et de l'héroïque Clélie? Faut-il citer encore la magnanime Porcia, la tendre Octavie, et ces deux Cornélie dont l'une fut la mère des Gracques, l'autre l'épouse du grand Pompée? Voilà des preuves déjà concluantes pour établir la supériorité relative de la femme romaine, et ce ne sont pas les seules qu'on puisse alléguer. A Rome, la virginité est relevée par l'institution des vestales, la chasteté glorifiée par des éloges publics [1], le mariage consacré par les solennités de la *confarréation*. A Rome, la femme n'est plus captive dans un gynécée, ni renfermée uniquement dans le cercle du foyer domestique. Elle jouit de quelque liberté, elle a une vie extérieure ; honorée du nom de *matrone* ou de *mère de famille* (*matrona, materfamilias*), elle porte dans toute sa personne je ne sais quel air de grandeur imposant. C'est une Junon romaine que le poëte a peinte dans ce vers :

..... Ego, quæ Divum incedo regina, Jovisque
Et soror et conjux.

Il semble que la ville éternelle a déposé sur le front de la déesse comme un reflet de sa propre majesté.

Gardons-nous cependant de nous exagérer ces avantages. Et d'abord remarquons que de si grandes choses se font à Rome par l'influence ou à la considération des femmes, rien ou presque rien ne s'y fait par leur action. On ne citerait aucun exemple de leur intervention directe dans le forum, sous la république; et sous l'empire, on sait les haines que souleva contre elle l'ambitieuse Agrippine [2].

[1] C'est encore un usage tout romain que celui des oraisons funèbres en l'honneur des femmes. Ainsi, César prononça publiquement l'oraison funèbre de sa tante Julia.

[2] L'ambition d'Agrippine n'aspirait pourtant qu'à diriger le prince en partageant ses honneurs; mais c'était une prétention nouvelle et jusqu'alors inouïe : « Agrippinam quoquè haud procùl alio suggestu conspicuam, iisdem, quibus principem, laudibus gratibusque venerati sunt. *Novum sanè et moribus veterum insolitum*,

On sait comment le sénat avili osa se venger, dans un jour d'indépendance, d'avoir subi le joug d'une femme sous un prince syrien [1]. Que si l'histoire romaine a des exemples éclatants pour attester la haute valeur des femmes, elle en a d'aussi frappants pour attester leur impuissance ; et sans aller chercher si loin, l'héroïsme des Sabines nous rappelle leur enlèvement, la mort de Virginie nous fait songer qu'elle fut l'unique moyen de préserver son honneur.

Rome a rendu hommage à la virginité, je l'avoue, et je sais comment on doit apprécier l'institution de Pompilius, ce glorieux culte de Vesta, auquel se rattachaient les destinées mêmes de l'empire. Qui pourrait voir sans respect deux grands personnages, comme Agrippa et Pollion, se disputer l'honneur d'offrir une vierge à la république [2] ? Qui n'admirerait Tacite, lorsque *devançant*, dit M. de Maistre, *le style de nos théologiens, il nous parle de cette vénérable Occia, qui présida le collége des vestales pendant* 57 *ans avec une éminente sainteté* [3] ? On ne doit pas oublier, cependant, que des institutions semblables ou analogues ont existé chez des peuples d'ailleurs peu respectueux pour la dignité de la femme. Chez les Athéniens c'était aussi des vierges qui gardaient le feu sacré dans le temple de Pallas. L'Inde et le Pérou avaient leurs vestales, et la violation du même vœu était punie au Pérou du même supplice qu'à Rome [4] ? Qu'est-ce que cela prouve ? que la virginité force partout

» feminam signis Romanis præsidere. Ipsa semet parti à majoribus suis imperii so-
» ciam ferebat. » Tac., *Ann.*, l. XII, c. 37. Livie avait beaucoup moins osé, et Tibère, qui lui refusait un licteur, prenait encore ombrage de son élévation : « *Moderandos* » *feminarum honores* dictitans ;... cæterum anxiùs invidiâ, et muliebre fastigium » in diminutionem sui accipiens, ne lictorem quidem ei decerni passus est. » *Idem*, l. I, c. 14.

[1] Héliogabale fut le premier et le seul prince qui osa introduire une femme dans le sénat, et cette femme était Semiamira sa mère. Tant que l'empereur vécut, on dévora l'outrage ; mais à peine fut-il mort, qu'on s'en vengea par le meurtre de Semiamira, et qu'*avant tout,* dit l'historien, on fit un sénatus-consulte pour fermer à jamais l'entrée du sénat aux femmes, et vouer aux dieux infernaux celui qui oserait renouveler un tel attentat. « Occisa est cum eo et mater Semiamira..., cautumque *antè omnia,* » ne unquam mulier senatum ingrederetur, atque inferis ejus caput dicaretur devo- » vereturque per quem id esset factum. » Æl. Lampr. *in Heliog.*, n. 18.

[2] « Quod offerendo filias, de officio in rempublicam certarent. » Tac., *Ann.*, l. II, c. 86.

[3] « Occiæ quæ septem et quinquaginta per annos, summâ sanctimoniâ, vestalibus » sacris præsederat. » *Id.*, *ib.* — Voyez de Maistre, *du Pape*, t. II, ch. 3.

[4] Voyez de Maistre, *ibid.*

la vénération des peuples[1], ce qui n'empêche pas les peuples païens d'outrager partout la virginité.

Rome a récompensé la chasteté par des éloges publics ; j'en conviens, et je trouve qu'il est beau de lire sur des monuments funéraires élevés à des épouses : CONJUGI PIÆ, INCLYTÆ, UNIVIRÆ. Mais je vois que la Chine elle-même a dressé des arcs de triomphe à la mémoire des femmes fidèles[2] ; et, d'ailleurs, l'histoire m'apprend que ces honneurs extraordinaires n'ont été décernés à la vertu que lorsqu'elle était devenue rare par les progrès du vice et le malheur des temps.

Rome a consacré le mariage par les solennités de la *confarréation*. Je le reconnais et je consens à louer ces religieuses cérémonies, destinées à sanctifier l'union que les époux contractaient en face des autels, devant le prêtre de Jupiter, en rompant un gâteau de farine et de sel, et en offrant des sacrifices aux dieux. Mais ajoutons, pour ne pas parler encore de la répudiation et du divorce, qu'après la confarréation le mariage avait d'autres formes, également reconnues par la loi romaine, et qui, purement civiles ou naturelles, n'avaient ni sanction divine ni caractère religieux. C'était la *coemptio* ou *venditio*, sorte de vente ou de marché réciproque. C'était la *cohabitation* (*usus*), dont la durée prolongée pendant un an du consentement des deux familles établissait le mariage légal par prescription. Ces formes plus commodes firent bientôt oublier la confarréation, qui du temps de Cicéron n'était déjà plus en usage[3] ; et quand Auguste voulut encourager le mariage, on sait la forme nouvelle qu'il y ajouta : ce fut le *concubinat* (*concubinatus*), c'est-à-dire un concubinage avoué et consacré par la loi.

Rome enfin a délivré la femme de la servitude du gynécée, elle lui a donné une vie extérieure, et l'a honorée sous le nom de matrone. Il est vrai ; mais quelle est cette liberté qu'elle lui a faite ? quels sont ces hommages qu'elle lui a rendus ?

Ce serait une grande erreur de croire que, pour jouir de quelques prérogatives honorifiques, la femme romaine fût libre, indépendante de l'homme, et son égale même en dignité. La dignité de

[1] « La nature ne perd jamais ses droits, et elle se retrouve dans les opinions, là » même où elle n'est plus dans les mœurs. » M. de Bonald, *du Divorce*, ch. 7.

[2] Voyez M. de Guignes, *Voyages à Péking, Manille, etc.*, p. 282.

[3] Cicéron ne parle que de deux espèces de mariage, *usus et coemptio ; pro Flacc.*, n. 34. — Tacite constate le même fait : « Omissâ confarreandi adsuetudine aut inter » paucos retentâ. » *Ann.*, l. IV, c. 16.

la matrone n'est qu'une dignité d'emprunt; c'est au sexe viril qu'appartient la majesté : *majestas virorum*; et toutes les fois qu'il plaît aux auteurs latins de mettre les deux sexes en face l'un de l'autre, c'est pour établir l'inégalité de leur nature, c'est pour constater chez la femme la *prédominance des vices* [1], et tout au moins la légèreté, la faiblesse, l'*imbécillité* [2].

Ces reproches si durs, on prenait soin de les justifier en faisant à celle qui en était l'objet une existence à peu près vide, qui ne lui permettait guère que des goûts frivoles ou de serviles occupations. Au temps où les mœurs étaient florissantes, l'un des principaux soins de la matrone consistait à filer de la laine [3]; et son premier titre était d'être une habile fileuse, *lanifica*. Aussi le jour de son mariage, ses servantes la suivaient-elles avec une quenouille, tandis qu'elle-même allait suspendre des tresses de laine à la porte de son époux [4]. Quand Collatin et ses amis s'avisèrent d'aller surprendre leurs femmes, le premier trouva la sienne occupée à filer; les autres eurent à rougir des leurs, qui perdaient le temps avec leurs compagnes, dans des fêtes et des banquets somptueux [5]. C'est qu'en effet le luxe et les plaisirs étaient, après la quenouille, la seule ressource offerte à l'oisiveté des dames romaines [6]. Dès que les mœurs commencèrent à se corrompre, la quenouille fut dédaignée; il n'y eut plus que les folles dépenses, les vaines parures, les promenades en char. Il fallut faire des lois somptuaires [7] pour arrêter ces goûts effrénés,

[1] Malo in consilio feminæ vincunt viros,
Mulier quùm sola cogitat, malè cogitat.
Apertè mala quùm est mulier, tùm demùm est bona. (*Pub. Syrus.*)

[2] Imbecillitas mulierum, levitas animi, sexus imbecillis, impar laboribus, levis, ambitiosus. — Val. Max., l. II, c. 1; Tit. Liv., l. XXXIV, c. 2 et 3; Tac., *Ann.*, l. III, c. 34.

[3] Præstabat castas humilis fortuna Latinas
Quondam, nec vitiis contingi parva sinebant
Tecta labor, somnique breves, et vellere Tusco
Vexatæ duræque manus... — Juv., *Sat.* VI.

[4] L'usage voulait encore qu'on étendît une peau de mouton aux pieds de l'épouse, et que l'on conservât sa quenouille et son fuseau dans le temple de Saugus. Voyez *les Antiquités romaines* d'Adam, t. II, *Cérémonies du mariage.*

[5] Tit. Liv., l. I, c. 57.

[6] Feminas imbecillitas mentis et graviorum laborum negata affectatio omne studium ad curiosiorem sui cultum hortatur transferre. Val. Max., l. IX, 1, 3.

[7] La loi *Oppia*, portée l'an 541 de Rome, au plus fort de la guerre punique, et révoquée 20 ans après malgré les efforts de Porcius Cato pour la maintenir, défendait aux femmes d'avoir plus d'une demi-once d'or, de porter des vêtements de diverses



et alors on vit, spectacle étrange! on vit les femmes se coaliser pour reconquérir la liberté du luxe; on les vit, pour une affaire futile (*res parva dictu*) [1], tenir des assemblées secrètes, assiéger les avenues du forum, fatiguer de leurs sollicitations tribuns, préteurs et consuls, menacer enfin la ville d'une *retraite* [2] d'un genre tout nouveau; tandis que les vieux Romains s'efforçaient en vain de tenir tête à l'émeute, et que le vieux Caton s'écriait dans son langage indigné : *Lâchez la bride aux caprices de ces animaux indomptables, et flattez-vous ensuite de les voir mettre elles-mêmes des bornes à leur licence* [3].

C'est dans Tite-Live qu'il faut lire le récit curieux de ce soulèvement presque servile [4], et des débats publics auxquels il donna lieu. Le discours de Valérius, l'avocat des femmes, n'est pas moins intéressant que celui de Caton leur adversaire; rien de plus instructif que les arguments dont le défenseur appuie leurs réclamations. « Eh quoi! s'écrie-t-il, vos épouses se verront interdire des ornements permis aux épouses des alliés? elles verront les femmes des Latins, parées d'or et de poupre, se faire promener en char par la ville, tandis qu'elles-mêmes suivront à pied? Des hommes pourraient se sentir blessés de ce contraste. Que pensez-vous que ce doive être *pour de pauvres femmes qui sont sensibles même à des riens?* Magistratures, sacerdoces, triomphes, distinctions honorifiques, récompenses, trophées militaires, rien de tout cela n'est fait pour elles. La parure et les ornements voilà ce qui les distingue; voilà leur jouissance et leur gloire : *voilà leur monde*, suivant l'expression de nos ancêtres [5]. »

Et pourquoi la femme romaine était-elle donc condamnée à ces déplorables vanités? Pourquoi? parce qu'elle était sans liberté réelle,

couleurs, et de faire usage de voitures à Rome ou dans d'autres villes, sauf le cas de sacrifices publics.

[1] Tit. Liv., l. xxxiv, c. 1 et 8.

[2] Consternatio muliebris, conjuratio, seditio, *secessio*. Tit. Liv. *Ibid.*

[3] « Date frenos impotenti naturæ, et indomito animali, et sperate ipsas modum » licentiæ facturas, nisi vos faciatis. » Tit. Liv., l. xxxiv, c. 2.

[4] Il réalise, du moins en partie, ce que l'imagination d'Aristophane avait rêvé touchant la rébellion servile des femmes athéniennes. — Voir le précédent article ci-dessus, p. 59.

[5] ..... Virorum hæc animos vulnerare possunt. Quid *muliercularum* censetis, quas etiam parva movent?... Munditiæ et ornatus et cultus, hæc feminarum insignia sunt : his gaudent et gloriantur : hunc *mundum muliebrem* appellarunt majores nostri. Tit. Liv., l. xxxiv, c. 5.

sans existence propre. Entendez Caton rappeler à ces matrones que, « suivant l'antique institution des ancêtres, elles ne peuvent traiter, » sans autorisation, même une affaire privée; qu'elles sont en la puis- » sance de leurs pères, de leurs frères, de leurs maris [1]. » Entendez Valérius lui objecter que « même en abrogeant la loi Oppienne, » les chefs de famille auront toujours le pouvoir d'interdire aux » femmes ce que cette loi leur interdit; que leurs filles, leurs » épouses, leurs sœurs mêmes, n'en seront pas moins en leur puis- » sance; que la servitude des femmes enfin ne cesse jamais tant » qu'il leur reste un parent [2]. »

Telle est en effet la rigueur du droit romain. La tutelle perpétuelle ou la puissance, c'est la condition qui remplace à Rome la domesticité des femmes grecques et l'esclavage des femmes de l'Orient. Toutes les femmes y sont soumises, à l'exception des vestales; et si les vestales en sont exemptes, c'est qu'elles ne peuvent appartenir en même temps à leurs pères, à leurs frères, et aux autels de Vesta. Esclaves honorées, mais esclaves de la patrie, c'est assez que le sort ou la volonté de leurs parents les consacre pour la vie à un culte public, c'est assez que le grand prêtre les enlève à leurs maisons comme des prisonnières de guerre [3], et que la loi punisse de mort la violation de leurs vœux forcés. Une servitude les affranchit de l'autre, et voilà comment elles ne sont ni sous la tutelle d'un parent ni sous la puissance d'un père; voilà comment elles jouissent, par exemple, du droit de tester sans autorisation. Les autres femmes ne l'ont pas ce droit. Leur capacité civile est nulle; elles ne peuvent ni tester, ni s'obliger, ni aliéner leurs biens, sans qu'on le leur permette; et quand elles n'ont pas de père ni de mari à qui elles soient soumises, elles dépendent des *agnats* [4], leurs maîtres et leurs héritiers.

La femme, pour tout dire en un mot, est sacrifiée chez les Ro-

[1] « Majores nostri, nullam, ne privatam quidem, rem agere feminas, sine auctore, » voluerunt; in manu esse parentum, fratrum, virorum. » *Ibid.*, c. 2.

[2] Scilicet, si legem Oppiam abrogaveritis, non vestri arbitrii erit, si quid ejus vetueris quod nunc lex vetat? Minus filiæ, uxores, sorores etiam quibusdam in manu erunt? Nunquam, salvis suis, exuitur servitus muliebris... Tit. Liv., l. XXXIV, c. 7.

[3] Manu prehensam à parente veluti bello captam abducebat. — D'où l'expression : *capere* virginem vestalem. Voyez les *Antiquités romaines* d'Adam, t. II, *Ministres de la religion*.

[4] Les *agnats* sont les parents par les mâles, ceux qui ont fait partie d'une même *famille*, et seraient tous soumis à la même puissance si le chef de la *famille* vivait encore.

mains à l'organisation de la famille [1]. Or, on sait sur quels fondements la *famille* est établie. Un homme en est le chef, et lui seul est maître; indépendant, *sui juris*, sa puissance despotique est si absolue qu'elle va jusqu'au droit de vendre ses enfants, de les exposer, de les tuer même [2]. Nul droit en face de ce droit, nulle personnalité devant cette personnalité unique. Les autres membres de la *famille* sont, à côté d'elle, comme s'ils n'étaient pas, ou bien ils sont comme *des choses*.

Mais de toutes ces choses la plus dépendante est la femme. Ce n'est pas assez que le père puisse disposer d'elle quand et comme il veut; qu'il puisse l'émanciper [3] ou la retenir sous sa puissance, la céder ou la garder, la marier ou lui interdire le mariage; la doter ou lui refuser une dot. Tel est son droit de propriété sur elle que, s'il ne s'en dessaisit pas, lorsqu'il la marie, soit en l'émancipant, soit en faisant passer sous la main du mari le pouvoir qu'il exerçait lui-même, il reste propriétaire durant le mariage, et peut, lorsqu'il lui plaît, en réclamant sa chose, dissoudre l'union qu'il a lui-même formée. Aussi faut-il entendre sur le théâtre latin les plaintes touchantes qui s'élèvent quelquefois contre ces abus de la puissance paternelle :

« Mon père! s'écrie cette jeune épouse qu'on arrache brutalement
» à ses nouvelles affections, mon père, c'est me traiter avec une bien
» indigne cruauté! Si tu croyais Cresphonte un malhonnête homme,
» pourquoi m'établissais-tu dans sa maison? Si c'est un honnête
» homme, pourquoi me forces-tu de le quitter malgré moi et
» malgré lui [4]? »

La même protestation se retrouve dans plusieurs pièces, et no-

[1] Voyez les excellentes *Recherches sur la Condition civile et politique des Femmes depuis les Romains jusqu'à nos jours*, par M. Laboulaye, mémoire couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, dans sa séance du 28 mai 1842. Paris, 1843. — Voir également le savant ouvrage de M. Troplong : *de l'Influence du Christianisme sur le Droit civil des Romains*. Paris, 1843.

[2] Quod jus proprium est civium romanorum. Fere enim nulli alii sunt homines qui talem in filiis suis habeant potestatem qualem nos habemus. — Caius, I, 55.

[3] En l'émancipant, il anéantit son droit parce qu'il anéantit le lien de la *famille*; mais c'est le propre du droit de pouvoir s'anéantir ou s'abdiquer.

[4] Injuria abs te afficior indigna, pater;
Nam si improbum esse Cresphontem existimaveras,
Cur me huic locabas nuptiis? sin est probus,
Cur talem invitum invitam cogis linquere?

Ennius, *ad Herenn.*, II, 24.



tamment dans le *Stichus* de Plaute, dont toute l'intrigue porte sur ce sujet [1].

Il va sans dire que le père peut à plus forte raison déshériter sa fille [2]. Il est vrai qu'il peut aussi l'appeler à hériter; et, qui mieux est, la fille hérite *ab intestat* toutes les fois qu'elle est demeurée en la puissance paternelle : elle reçoit même, dans ce cas, une part égale à celle des mâles, sans égard ni à la différence des sexes ni à l'ordre de primogéniture. Est-ce un retour à la justice, un hommage rendu à l'égalité naturelle? nullement. C'est que la succession appartient à la *famille*, non suivant les liens du sang, mais suivant les liens de *la puissance*. La puissance du chef en est la racine. Tous ceux qui sont soumis à cette puissance ont le même droit à succéder, et ils succèdent, quel que soit leur sexe, comme ils succèdent, quel que soit leur sang. Aussi la fille émancipée est-elle exclue; aussi la fille en puissance de mari l'est-elle également. Comme elles ne sont plus de la famille de leur père, elles ont perdu tous les droits que la famille leur conférait [3].

Mais lorsque même la femme recueille en tout ou en partie l'héritage des biens paternels, il ne faut pas croire qu'elle en ait d'ordinaire la possession ni la pleine jouissance. Hors le cas assez rare de l'émancipation, ou bien elle est en la puissance de son mari, et c'est alors son mari qui possède à sa place, ou bien, comme nous l'avons dit, elle a des frères, des oncles, des agnats enfin qui, légalement appelés à lui succéder, partant intéressés à la conservation de sa fortune, ne lui en permettent que l'administration, et frappent ses biens d'indisponibilité.

De là toutes les rigueurs de la tutelle, ce joug si dur qu'il donna lieu, chez les Romains, à une expression proverbiale : *ne soyez pas pour moi un oncle paternel*. Ne sis patruus mihi [4]. La tutelle est faite pour les tuteurs et non pour les pupilles. Aussi l'agnat, même mi-

[1] Nam aut olim, nisi tibi placebant, non datas oportuit,
Aut nunc non æquom 'st obduci, pater.
Plaut., *Stichus*, a. I, s. II, 73, 74.

[2] *Licet eos exhæredare, quos et occidere licebat*, dit un jurisconsulte romain. Les premiers Romains n'eurent pas et ne pouvaient avoir l'idée de *la légitime* : c'était une chose trop contraire à la puissance absolue du *père de famille*.

[3] Capite minuuntur. — Emancipati liberi, jure civili, nihil juris habent; neque enim *sui* heredes sunt, quia in potestate parentis esse desierunt, neque alio jure per legem XII tabularum vocantur. — *Inst.* III, 1, § 9.

[4] Hor., *Sat.* III, l. II, v. 88. — Montesq., *Esprit des Lois*, l. VII, c. 12.

neur, tient-il la femme majeure dans les liens de sa puissance. Aussi neutralise-t-il son action civile jusqu'à pouvoir lui interdire le mariage, ou du moins certaines formes de mariage qui la feraient passer sous la tutelle d'autrui. C'est un avide héritier qui veille sur elle; il ne saurait donc souffrir qu'elle lui échappe. Elle est sa chose, son patrimoine, à ce point qu'il peut la céder, en qualité de pupille, comme il l'entend et à qui il veut.

On connaît maintenant l'état de la femme romaine dans la famille de son père et dans la dépendance de ses agnats, sous le régime appelé *patria potestas*, et sous celui qui porte le nom de *tutelle* (*tutella*). Veut-on savoir quel est son état dans la famille de son époux, ou sous le régime de la *manus?*

Répétons d'abord ce que nous avons déjà constaté, que l'épouse romaine n'était pas toujours et nécessairement en puissance de son mari. Le père ou les agnats, comme nous venons de le voir, pouvaient, en la mariant, se réserver leurs droits sur elle ou sur ses biens. Alors les deux conjoints avaient leurs fortunes à part et leurs intérêts distincts. Alors, si la femme apportait quelque chose à son mari, ce n'était qu'une dot (*dos uxoria*) que celui-ci reçut en toute propriété dans l'origine, que, plus tard, il dut restituer en tout ou en partie, suivant les cas et les clauses du contrat.

Mais alors aussi le mariage, quoique toujours légitime, n'était ni solennel ni parfait. La femme, en entrant dans la maison de son mari, demeurait étrangère à la famille et de son mari et de ses enfants. Elle n'était pas *mère de famille* (mater familias), mais seulement *épouse* [1]; elle gardait le nom paternel, et restait sous la même dépendance qu'avant son union.

Il en était tout autrement quand le mariage avait été consacré par les cérémonies religieuses de la confarréation (*farreo*), ou revêtu des formes civiles de la coemption (*coemptione*), ou seulement suivi d'une année entière de possession (*usu*) [2]. Alors la femme devenait *mère de famille*, c'est-à-dire qu'elle entrait dans la famille de

[1] Genus enim est uxor; ejus duæ formæ: una matrumfamilias, earum quæ in manum convenerunt, altera earum quæ tantummodo uxores habentur. — Cic., *Top.*, c. 3.

[2] Il fallait dans ce dernier cas que la femme fût une année sans faire une absence de trois nuits : c'est à cette condition qu'elle devenait la propriété du mari (*usucapta*). Si elle usait du *trinoctium*, elle était dite *isse usurpatum suum jus*, et la prise de possession n'avait pas lieu. — *Usurpatio enim est usucapionis interruptio.* — Voyez les *Antiquités romaines* d'Adam.

son mari, et c'était en tombant sous sa main : *in manum, in potestatem viri conveniebat.* Le mari l'usucapait comme une chose *mancipi,* et prenait possession d'elle par la lance comme d'une esclave [1]. Il acquérait en même temps la propriété de tous ses biens présents et futurs [2], lui permettant quelquefois, comme à un esclave, un pécule que plusieurs d'entre elles dérobaient [3]. D'ailleurs il exerçait sur elle presque toute la puissance d'un père. Elle-même retrouvait auprès de lui la place qu'elle venait de quitter dans la maison paternelle, elle devenait sa fille, elle prenait son nom comme eût fait une fille [4], elle lui succédait enfin à titre de fille, et du même droit que ses enfants, dont elle était réputée la sœur consanguine [5]. Pour la même raison, elle héritait de ses enfants, qui, à leur tour, héritaient d'elle, non comme enfants, mais comme agnats; car elle n'avait pas, à proprement parler, de descendants et *d'héritiers siens,* elle n'avait que des collatéraux. C'est ainsi que la loi romaine méconnaissait à sa manière les titres naturels de la maternité. Elle les anéantissait tout à fait dans le mariage libre, où la mère, n'étant pas de la famille de son mari, n'avait plus aucun droit à l'héritage de ses enfants, non plus que ses enfants à l'héritage de leur mère.

De cette position étrange il résultait logiquement que le mari pouvait disposer de sa femme, et non-seulement la répudier [6], mais la céder. Ainsi s'explique le fait de Caton d'Utique, qui transféra sa femme enceinte à son ami Hortensius, et la reprit ensuite, comme une chose prêtée, après la mort du nouveau mari [7]. La fiction de la puissance paternelle jetait un voile honnête sur ces prêts hon-

[1] Celibari hastà, *dit Festus*, caput nubentis comebatur;... quod, nuptiali jure, imperio viri subjicitur nubens; quia hasta summa armorum et imperii est.

[2] Hoc viri censeo esse omne, quidquid tuum 'st.
Plaut., *Casin.*, a. II, s. II, 29.

[3] Nam peculi probam nihil habere addecet
Clam virum.
Id., *ibid.*, 26, 27.

[4] Marcia Catonis, Terentia Ciceronis, Livia Augusti.

[5] Erat mulier materfamilias viro *loco* filiæ — filiæque locum obtinebat — liberorum consanguinea. Voyez Boëce, *Top.* 2. — Caïus, *Inst.* III.

[6] « Romulus permit au mari de répudier sa femme si elle avait commis un adul- » tère, préparé du poison ou falsifié des clefs. Il ne donna pas aux femmes le droit » de répudier leur mari. Plutarque appelle cette loi une loi très-dure. » Montesq., *Esprit des Lois*, l. XVI, ch. 16.

[7] App., *de Bello civ.*, l. II, c. 99. — Strabon, qui rapporte le même fait (l. II), ajoute que Caton ne fit en cela que suivre une ancienne coutume, attestée en effet par Plutarque dans la *Vie de Numa*. Voir aussi Tertullien, *Apolog.*, n° 39.

teux; il était censé que c'était un père qui donnait un époux à sa fille d'adoption.

Mais la tyrannie maritale allait plus loin encore : il n'y avait pas jusqu'au droit de vie ou de mort que le père ne léguât au mari, dans une certaine mesure du moins; car le mari ne le possédait pas dans la même étendue, et ne l'exerçait pas toujours avec la même souveraineté. Il était toutefois magistrat dans sa maison, et juge de sa femme qu'il jugeait seul, dans les anciens temps, que plus tard il fit comparaître devant un tribunal domestique, pour la juger avec le concours de ses proches assemblés; et telle était l'autorité de ses arrêts qu'il pouvait prononcer la peine de mort, même pour les fautes les plus vénielles. On vit des Romains condamner leurs épouses à mort non-seulement pour crime d'infidélité, mais quelquefois pour avoir bu du vin [1].

Ajoutez qu'à défaut de père ou de mari la femme était toujours justiciable du tribunal domestique : ses proches étaient alors ses juges naturels, si bien que, même après une condamnation publique, ils étaient souvent chargés de l'exécution [2].

Tel était le droit romain dans ses principes et sa dureté première. Nous ne voulons pas dissimuler que la pratique en tempéra la rigueur, que le temps et les mœurs y apportèrent des modifications successives, qu'ils finirent même par l'abolir presque entièrement, quand l'organisation politique de la famille suivit dans sa ruine celle de sa cité. Les premiers adoucissements furent dus à la puissance des sentiments naturels. En vain la loi romaine avait-elle méconnu les droits de la nature : la voix du sang et des affections réclama. Investis d'une autorité absolue et tyrannique, les pères et les maris ne voulurent pas abuser de leur pouvoir, ni même toujours en user. Ils prirent sur eux d'alléger le joug; la faiblesse s'ajoutant à la complaisance, ils laissèrent aller les rênes. Les femmes en profitèrent pour donner carrière à tous leurs vains désirs, et ce fut alors que les progrès effrayants du luxe amenèrent une première réaction qui fut marquée par la loi *Oppia*. Lorsque la loi *Oppia* devint l'objet des plus vives attaques, Caton, en la défendant, signala la cause du mal qui commençait à travailler la société : « Si » chacun de nous, disait-il, avait eu soin de maintenir, à l'égard » de son épouse (*de sa mère de famille*), et ses droits et sa dignité

[1] Val. Max., l. VI, c. 3, n. 9. — Tac., *Ann.*, XIII, 32. — Plin., XIV, 14.
[2] Val. Max., *ibid.*

» de mari, nous n'aurions pas affaire aujourd'hui à toutes les femmes; mais après avoir, par leur violence, triomphé de notre liberté dans nos maisons, elles viennent l'écraser et la fouler aux pieds jusque dans le forum, et, pour n'avoir pas su résister à chacune en particulier, nous tremblons maintenant devant leur coalition [1]. » En même temps qu'il signalait la cause, il prédisait aussi les conséquences prochaines : « Croyez bien, ajoutait-il, que » cette servitude est la moindre de celles auxquelles les femmes » souffrent impatiemment d'être assujetties par les mœurs et par » les lois. Ce qu'elles veulent, c'est la liberté la plus entière, ou » plutôt la licence, pour appeler les choses par leur nom. Si elles » triomphent aujourd'hui, que n'oseront-elles pas demain? Rappelez-vous toutes les lois par lesquelles nos aïeux ont enchaîné » leurs caprices et les ont soumises à leurs maris. Avec toutes ces » entraves, à peine pouvez-vous les contenir. Que sera-ce si vous » leur permettez d'attaquer vos lois l'une après l'autre, si vous » souffrez qu'elles vous arrachent des concessions, et qu'elles finissent par s'égaler aux hommes? Pensez-vous que vous pourrez les » supporter? elles ne seront pas plutôt vos égales qu'elles vous domineront [2]. »

Malgré ces prédictions menaçantes, la loi succomba. La même faiblesse qui l'avait rendue nécessaire permit qu'elle fût abrogée. On crut, comme le disait Valerius, que les maris trouveraient toujours dans l'exercice de leur *puissance,* les moyens d'interdire aux femmes les ornements qu'ils voudraient. Mais les femmes avaient leurs raisons pour aimer mieux dépendre de leurs maris et de leurs pères que de la loi [3]. Aussi le vieux Caton n'attendit-il pas bien longtemps

[1] Si in sua quisque nostrum matrefamiliæ, Quirites, jus et majestatem viri retinere instituisset, minus cum universis feminis negotii haberemus. Nunc domi victa libertas nostra impotentia muliebri, hic quoque in foro obteritur et calcatur, et quia singulas sustinere non potuimus, universas horremus. Tit. Liv., l. XXXIV, c. 2.

[2] Minimum hoc eorum est quæ iniquo animo feminæ sibi aut moribus aut legibus injuncta patiuntur. Omnium rerum libertatem, imo licentiam, si vere dicere volumus, desiderant. Quid enim, si hæc expugnaverint, non tentabunt? Recensete omnia muliebria jura, quibus licentiam earum alligaverint majores nostri, per quæque subjecerint viris, quibus omnibus constrictas vix tamen continere potestis. Quid? si carpere singula, et extorquere, et exæquari ad extremum viris patiemini, tolerabiles eas vobis fore creditis? Extemplo, simul pares esse cœperint, superiores erunt. Tit. Liv., l. XXXIV, c. 2 et 3.

[3] « In vestro arbitrio suum ornatum quam in legis malunt esse. » *Discours de Valerius,* dans Tit. Liv., *ibid.*, c. 5.

une occasion de prendre sa revanche. Le mal qu'il avait indiqué allait toujours croissant. La discipline domestique se relâchait tous les jours davantage. Non-seulement les pères, les maris, et les proches, n'usaient plus avec la même rigueur de leurs droits de juges, mais il arrivait souvent que les pères, après avoir établi leurs filles sous le régime dotal, après avoir assuré leur indépendance par le mariage d'*usage* et par l'*usurpation du trinoctium*, les émancipaient de leur puissance paternelle, par conséquent de toute puissance ultérieure, et les appelaient encore par testament à partager leur succession. Il arrivait même que les maris dont les femmes étaient *mères de famille*, c'est-à-dire établies sous le régime de la *manus*, prenaient soin de leur adoucir la tutelle dans leur veuvage, et pour les soustraire à l'avidité de leurs héritiers légitimes, leur donnaient eux-mêmes d'autres tuteurs ou leur en permettaient le choix [1]. Ainsi s'affaiblissait à la fois la triple autorité des pères, des maris, et des agnats. Riches et libres de leur actions, c'était alors que les femmes donnaient le spectacle scandaleux d'un faste et d'un orgueil sans mesure. L'argent déplaçant la puissance, elles devenaient, d'esclaves, maîtresses, et quelquefois tyrans : on voyait de pauvres maris, débiteurs besogneux de leurs épouses, subir tous les caprices de ces étranges créancières, heureux si la persécution n'allait pas jusqu'à les faire actionner devant les tribunaux [2]. On voyait des tuteurs complaisants, subjugués par tous les artifices de la séduction féminine, obéir en esclaves aux pupilles qu'ils auraient dû gouverner [3]. Bientôt le progrès de ces désordres n'effraya plus

[1] C'étaient les *tuteurs testamentaires* et les *tuteurs optifs*.

[2] « Quod illæ, magna sæpe dote marito allata, magnam sibi pecuniam reciperent » ac retinerent, eamque pecuniam ita postea viro roganti mutuam darent, ut, quo» ties iratæ essent, statim per receptitium servum consectantem et quotidie flagitan» tem solutionem, maritum, tanquam debitorem extraneum, importune cogerent. » Discours de Caton *pour la loi Voconia*, dans Tit. Liv., l. XLI, 34.

Nam quæ indotata 'st, ea in potestate est viri;
Dotatæ mactant et malo et damno viros.
Plaut., *Aulul.*, III, 5, 60.

Licuit uxorem dotatam genere summo ducere;
Sed nolo mihi oblatratricem in ædeis intromittere.
Id., *Mil. glor.*, III, 1, 86.

Dotalem servom Sauream uxor tua
Adduxit, cui plus in manu sit, quam tibi.
— Argentum accepi, dote imperium vendidi.
Id., ibid., *Asin.*, I, 1, 72.

[3] Cicéron, qui regrettait l'ancienne tutelle, s'est plaint en ces termes de la voir

seulement les vieux Romains; tous les esprits s'en alarmèrent, et vingt-deux ans après l'abrogation de la loi Oppia, en 173, Caton, cet ennemi juré, ce censeur infatigable des femmes, fit adopter la loi Voconia, qui défendait à tout Romain, inscrit au cens pour 100,000 sesterces, d'instituer une femme son héritière, *fût-elle sa fille unique* [1]; ce qui ne tendait pas à exclure les femmes des successions légitimes et ab intestat, car elles n'héritaient ab intestat qu'autant qu'elles étaient en puissance, et alors elles tombaient de droit sous la tutelle des agnats, mais ce qui tendait à empêcher qu'on n'éludât les tutelles légitimes, en introduisant dans son testament le nom d'une fille par avance émancipée.

Cependant la loi Voconia n'atteignit pas son but. On l'éluda elle-même, soit en évitant de se faire inscrire au cens, soit en confiant sa succession à un héritier fiduciaire, qui la rendait ensuite à la femme ou à la fille du testateur. Une autre disposition inspirée par le même esprit, devait avoir un semblable sort : pour mieux remédier à l'affaiblissement de la tutelle, on en était venu à priver les femmes de leur droit d'agnation; c'est-à-dire à ne plus leur permettre de succéder comme agnates, à moins qu'elles ne fussent sœurs ou consanguines [2]. Mais les édits des préteurs ne tardèrent pas à tout changer : sous prétexe d'interpréter la loi, ils la bouleversèrent, et, prenant l'équité pour règle, ils rétablirent les femmes, au nom du sang et sous le titre de *cognates*, dans une partie des droits qu'on leur avait niés ou enlevés, au nom de la *famille* et dans l'intérêt de l'agnation.

Un nouvel âge commençait pour le droit romain : c'était l'âge philosophique, l'époque stoïcienne [3]. Il fut marqué par le triomphe progressif des sentiments naturels, et par l'amélioration croissante de la condition des femmes; non que le stoïcisme ait jamais procuré aux femmes une franche et entière liberté; il ne le pouvait pas, il ne l'eût pas voulu; mais il contribua du moins à la réforme de l'ancien droit. Sous cette influence nouvelle, la puissance

ainsi dénaturée : « Mulieres omnes, propter infirmitatem consilii, majores in potes- » tate virorum esse voluerunt. Hi invenerunt genera tutorum quæ potestate mulie- » rum continerentur. »

[1] Ne quis..... heredem virginem neve mulierem faceret : nec ulli virgini vel mulieri bona cujusquam liceret hereditate percipere, ultra centum millia sestertium. Tit. Liv., l. XLI, 34.

..... Ne quis heredem facerit, nec unicam filiam. (Sall., *Frag.*)

[2] Voyez les *Recherches* de M. Ed. Laboulaye, p. 25, 26.

[3] Voyez l'*ouvrage* déjà cité de M. Troplong, ch. 4.

maritale et la tutelle continuèrent à décliner et finirent presque par s'éteindre. La tutelle des agnats disparut même entièrement. Elle devenait une tyrannie souvent inutile depuis que les préteurs ayant modifié l'ordre de succession, les agnats n'étaient plus considérés comme les héritiers légitimes et nécessaires de la femme. Auguste lui porta un autre coup quand, pour encourager l'accroissement de la population, il en affranchit les mères de trois ou de quatre enfants [1], et fit tomber, dans l'intérêt du mariage, les prohibitions de la loi Voconia [2]. Claude enfin l'abolit tout à fait par un sénatus-consulte [3]; il ne conserva plus que des tuteurs optifs ou datifs, destinés à assister la femme dans les principaux actes de sa vie civile, et ce fut ainsi que la tutelle se traîna jusqu'après le règne de Dioclétien. Quant à la puissance maritale, si elle ne fut jamais effacée de la loi romaine, elle se perdit réellement avec les formes matrimoniales dont elle dépendait. L'absence de la *manus* devint l'état le plus ordinaire des femmes. La dot fit de plus en plus le mariage, et encore la dot finit-elle par échapper au mari; car la loi Julia limita le droit qu'il avait sur elle, en établissant que désormais le consentement de la femme serait nécessaire pour l'aliéner ou même pour l'engager. — Aussi l'indépendance des femmes atteignit-elle, sous les empereurs, un degré jusqu'alors inconnu. Déjà, du temps de Tibère, la prédiction du vieux Caton se trouvait à peu près accomplie. Il faut entendre les plaintes que renouvelait alors, dans le sénat, un personnage considérable par son rang et son caractère, *Severus Cécina*, proposant d'interdire à tout magistrat, chargé d'une province, d'y mener sa femme et de l'y établir auprès de lui : « Les femmes, di» sait-il, étaient un embarras dans la paix et dans la guerre. Leur » sexe n'était pas seulement faible et incapable de soutenir les fa» tigues; il devenait, quand on le laissait faire, *intraitable, ambi» tieux, dominateur*... On en voyait qui se promenaient parmi les

[1] Les femmes libres jouissaient de ce privilége, si elles avaient trois enfants, et les femmes affranchies, si elles en avaient quatre. C'était le *jus liberorum*.

[2] Et ce ne furent pas les seuls avantages que firent aux femmes les lois *Julia* et *Papia Poppæa*. Elles les favorisaient encore en donnant aux deux époux le pouvoir de se léguer un dixième de leurs biens, un second dixième s'ils avaient un enfant, et la totalité de leur fortune s'ils en avaient trois. Ajoutez à ces droits paternels ou maternels (*jura parentum*) la faculté de recevoir la part de l'incapable ou le *caduque* (*dulce caducum*).

[3] Il l'abolit du moins pour les femmes ingénues; elle subsista comme règle au profit des patrons, pour les affranchies.

» soldats et qui tenaient les centurions à leurs ordres. Une d'elles » avait présidé naguère à l'exercice des cohortes, à la revue des lé- » gions. Le sénat savait que, dans tous les procès de concussion, la » femme était la plus accusée. C'était à l'épouse du gouverneur » que s'attachaient d'abord tous les intrigants d'une province; elle » s'entremettait des affaires, elle les décidait. A elle aussi l'on fai- » sait cortége en public; elle avait son prétoire, et ses ordres étaient » les plus absolus, les plus violents. *Enchaînées jadis par la loi » Oppia et par d'autres non moins sages, les femmes, depuis que ces » liens étaient rompus, régnaient dans les familles, dans les tribu- » naux, et jusque dans les armées*[1]. »

Ce qui prouvera mieux que tout le reste à quel point l'ancienne discipline était ruinée, c'est que, s'il faut en croire Tacite, le discours de Cécina *eut peu d'approbateurs*. Valerius (car l'avocat des femmes fut, cette fois encore, un Valerius), Valerius Messalinus répondit que : « d'heureuses innovations avaient adouci en beau- » coup de points la dureté des anciennes mœurs, et que si les lois » Oppiennes avaient été jugées bonnes jadis, parce que le temps » les demandait, d'autres convenances en avaient fait modérer la » rigueur[2]. » Il ne contesta pas les faits que Cécina venait de signaler; mais il voulut en atténuer l'importance, et il rejeta la faute de tous les abus sur la *lâcheté des maris* qui les permettaient[3]. C'était avouer au fond l'impuissance de l'autorité maritale. Et comment ne pas l'avouer, quand elle frappait tous les yeux? La réaction contre la puissance avait conduit à l'excès opposé, et les choses en vinrent à ce point que le Christianisme, lorsqu'il arriva pour mettre la femme à sa place, se vit obligé de la rappeler au devoir trop oublié de la subordination.

[1] .... Non imbecillem tantum et imparem laboribus sexum, sed, si licentia adsit, sævum, ambitiosum, potestatis avidum. Incedere inter milites, habere ad manum centuriones. Præsedisse nuper feminam exercitio cohortium, decursu legionum. Cogitarent ipsi, quoties repetundarum aliqui arguerentur, plura uxoribus objectari : his statim adhærescere deterrimum quemque provincialium; ab his negotia suscipi, transigi; duorum egressus coli, duo esse prætoria; pervicacibus magis et impotentibus mulierum jussis; quæ Oppiis quondam aliisque legibus constrictæ, nunc, vinculis exsolutis, domos, fora, jam et exercitus regerent. Tac., *Ann.*, l. III, 33.

[2] Multa diritie veterum melius lætiusque mutata... Placuisse quondam Oppias leges, sic temporibus reipublicæ postulantibus; remissum aliquid postea et mitigatum, quia expedierit. Id., *ibid.*

[3] Frustra nostram ignaviam alia ad vocabula transferri : nam viri in eo culpam, si femina modum excedat. Id., *ibid.*

Il semblerait que, dans un tel état, il n'y eût plus rien à faire pour la liberté ni pour l'émancipation de la femme. Presque tout était à faire cependant.

Et d'abord, si le temps avait aboli quelques lois tyranniques, si les mœurs avaient appris à mitiger les autres ou à les éluder, la plupart subsistaient comme pour protester de leur violation. On essayait même, de temps en temps, de les faire revivre, et quelquefois on parvenait à les faire appliquer. C'est ainsi que Tibère rétablit le tribunal domestique : ainsi nous voyons, sous le règne de Néron, une femme chrétienne jugée par son mari, pour crime de *superstition* étrangère [1]; fait qui se reproduit fréquemment sous les empereurs païens. Le principe d'une inégalité profonde demeurait consacré par le droit, et malgré les modifications que les stoïciens y avaient apportées, l'intérêt de la femme y était encore sacrifié partout à celui de l'autre sexe [2]. Ajoutez que sa capacité civique restait nulle : elle n'était jamais admise à juger, à postuler, ni même à adopter, à exercer la tutelle, à témoigner dans les actes publics, à s'obliger pour autrui.

D'ailleurs ce n'était pas par l'amélioration des mœurs que la femme s'était généralement émancipée; c'était surtout par le désordre. La liberté qu'elle avait conquise n'était pas de la liberté; c'était, comme disait Caton, de la licence. Elle n'avait échappé à l'entrave des lois que pour tomber sous le joug du vice et sous l'empire de la corruption.

Notre intention n'est pas de retracer ici tous les excès de la dissolution romaine, et cette longue suite de dérèglements, de débauches, de scandales, dont les matrones donnèrent le spectacle sous la république et sous les empereurs. Rien assurément ne serait plus facile que d'en composer, sans recourir à Juvénal, un épouvantable et trop fidèle tableau. Mais à quoi bon, et qui n'en connaît pas l'histoire ? à qui faut-il apprendre qu'après cinq siècles de barbarie et d'innocence l'adultère [3], l'empoisonnement des maris [4], les

[1] Pomponia Græcina, femme de Plautius, fut, dit Tacite, abandonnée pour ce crime au jugement de son mari, *mariti judicio permissa*. Il est vrai que Plautius la renvoya absoute, en la déclarant innocente. Tac., *Ann.*, l. XIII, 32.

[2] In multis juris nostri articulis deterior est conditio feminarum quam masculorum. Papin, l. IX, *de Statu hominis*, Dig. 1, 5.

[3] Fecunda culpæ sæcula nuptias
Primùm inquinavêre... Hor., l. III, *Ode* VI, 17.

[4] Val. Max., l. II, c. 5, n° 3. — L'auteur y parle de 170 femmes condamnées à mort, pour ce crime, en une seule année.



sourds complots contre la pudeur publique [1], marquèrent à Rome l'invasion des mauvaises mœurs et les premiers excès de la luxure; que le torrent grossit pendant les guerres civiles [2], et déborda ensuite avec une impétueuse fureur; qu'Auguste, Tibère, et Claude, essayèrent de lui opposer des digues [3], et les virent aussitôt emportées; que l'empire enfin s'engloutit dans ce déluge de vices et de honteuses passions? Pour ne rappeler ni les fêtes de Flore, ni les mystères de la bonne déesse [4], pour ne pas redire les noms célèbres des Julie, des Messaline et des Poppée, n'a-t-on pas lu dans Tacite les scandaleux exploits de ces matrones illustres, qui se frottaient d'huile comme des athlètes, descendaient dans l'arène en gladiateurs [5], et, non contentes de se livrer secrètement à des esclaves ou à des histrions, se prostituaient publiquement, dans des fêtes infâmes, sous des tentes qu'elles se faisaient dresser [6]. N'a-t-on pas vu dans Sénèque que beaucoup d'entre elles se faisaient une gloire de rivaliser d'intempérance avec les hommes, de partager leurs orgies, d'imiter leur crapuleuse ivresse, de les surpasser surtout dans les raffinements de la luxure, jusqu'à en *perdre le bénéfice de leur sexe,* jusqu'à *payer leurs excès par des maladies viriles* [7], que la nature leur eût épargnées?

Entre tous ces désordres affreux, n'oublions pas celui qui les engendra ou les multiplia tous, le divorce. Encore un affranchissement, né de la licence, qui n'aboutit qu'à la servitude et à la dégradation!

Et en effet la femme romaine n'avait pas connu d'abord la réciprocité de ce droit funeste. Le mari, dans l'origine, avait seul le

[1] La conspiration des Bacchanales, découverte en l'an 186, e réprimée par un sénatus-consulte fameux.

[2] Appien (*de Bello civ.*, IV, 23) nous apprend que pendant les guerres civiles, plusieurs femmes trahirent et dénoncèrent leurs maris.

[3] Senatûs decretis libido feminarum coercita. (Tac., *Ann.*, II, 85.) — « Les empe» reurs établirent des peines contre les débauches des femmes, pour arrêter seule» ment jusqu'à un certain point l'impudicité. Auguste et Tibère songèrent principale» ment à punir les débauches de leurs parentes. » Montesq., *Esp. des Lois*, l. VII, c. 12.

[4] Nota bonæ secreta Deæ. Juv., *Sat.*, VI, 314.

[5] Feminarum illustrium senatorumque plures per arenam fœdati sunt. Tac., *Ann.*, XV, 32.

[6] Crepidinibus stagni lupanaria adstabant, illustribus feminis completa. Tac. *Ann.*, XV, 37.

[7] Damnatæ sunt morbis virilibus, beneficium sexûs sui vitiis perdiderunt. Sen., *Epist.* XCV.

privilége de répudier sa femme, et celle-ci en était réduite à déplorer une injuste inégalité [1]. L'égalité vint enfin, mais, comme chez les Athéniens et chez les Juifs, par le partage de l'abus. Renvoyée par son mari, la femme eut la consolation de le renvoyer à son tour. Triste consolation! regrettable conquête! Loin de gagner au divorce, celle qui l'avait réclamé en devait être la plus déplorable victime.

Il est vrai que la matrone romaine sut user et abuser largement de la liberté nouvelle que les mœurs lui concédaient. Jamais femme, chez aucun peuple, ne dit plus résolûment à l'époux qu'elle voulait quitter : « Adieu, prenez vos biens et rendez-moi les miens : »

« Valeas, tibi habeas res tuas, reddas meas [2]. »

Il n'était pas besoin d'une raison grave pour lui donner cette audace, ni d'un prétexe pour l'excuser : un caprice suffisait. « Paula » Valeria a divorcé sans motif, le jour même où son mari revenait » de la province. Elle doit épouser D. Brutus [3]. » Voici ce qu'un ami de Cicéron écrit tout simplement à cet orateur. Mais en revanche le mari disait, sans plus de façon, à l'épouse dont il se fatiguait : « Prenez ce qui est à vous, rendez-moi les clefs, et partez. — » *Vade foras.* » Des raisons, on lui en demandait bien moins encore. Paul Émile divorce avec Papirie : Papirie était belle et vertueuse. On s'étonne, on hasarde un mot de surprise, et Paul Émile répond : « Mes souliers sont neufs, bien faits, et cependant je suis » obligé d'en changer. Nul ne sait que moi où ils me blessent [4]. »

Si le droit et l'arbitraire étaient les mêmes de part et d'autre, il est certain que la femme en devait souffrir et plus souvent et plus cruellement. Aux motifs communs de rompre l'union conjugale, à l'incomptabilité des humeurs, au caprice, au libertinage, s'ajoutaient pour l'homme des motifs particuliers, la stérilité de la femme, la perte plus hâtive de sa jeunesse et de sa beauté, et surtout l'ambition ou la politique. Aussi la femme, qui n'était répudiée jadis que très-rarement, se vit-elle répudier tous les jours, après l'adoption du divorce. Aussi ne rencontrons-nous pas un homme célèbre, dans

[1] Utinam lex esset eadem, quæ uxori est, viro!
Nam uxor, contenta est, quæ bona est, uno viro.
Plaut., *Mercator*, IV, 5, 7.

[2] Plaut., *Amphit.*, III, 2.

[3] Cic., *ad Div.*, VIII, 7.

[4] Plut., *Vie de Paul Émile*.

les derniers temps de la république [1], qui n'ait fait comme Paul Émile à l'égard de Papirie. Est-il besoin de nommer Sylla, Pompée, Lucullus, Cicéron, Caton d'Utique, Antoine? On connaît les mariages et les divorces quotidiens de Mécène [2]. On sait comment Agrippa et Tibère se montrèrent dociles à l'ordre d'Auguste [3]; comment Auguste lui-même, trop fidèle aux précédents d'Octave, abandonna Scribonie, le jour de ses couches, pour épouser Livie, femme de Tibère Néron, et grosse alors de six mois [4].

Nous ne parlons pas du dommage que faisait éprouver à la femme un renvoi aussi désavantageux qu'humiliant; nous ne disons rien de l'affreuse condition où elle devait se trouver bien souvent, lorsque, dépréciée et flétrie peut-être par plusieurs répudiations successives, dépouillée de l'éclat de la beauté et des grâces de la jeunesse, elle tombait d'un rang élevé, sans espoir d'y remonter jamais, et vieillissait, du vivant de ses maris, dans l'ignominie d'un veuvage prématuré.

La plus fâcheuse et la plus générale des conséquences du divorce, c'est que le mariage y perdit sa dignité, sa force et sa vie. Le mariage, ce bien précieux de la femme, ne tint pas longtemps contre le discrédit dont la fréquence et la facilité des divorces le frappaient. Quand une fois il fut dégradé et déshonoré par de tels abus, on s'en dégoûta. Les mariages diminuèrent à mesure que les répudiations augmentaient. Bientôt on trouva commode de ne plus se marier du tout; on vécut dans une solitude égoïste, content des joies que donnait le libertinage, et des adulations que procurait le célibat [5]. La population décrut d'une manière effrayante, et la politique alarmée dut chercher un remède à ce mal nouveau.

On sait tout ce que fit Auguste pour remettre, non pas en hon-

[1] Voir à ce sujet les *Considérations sur l'Origine et les Effets du Divorce chez les Romains*, par M. Ed. Dumont. (*Annales de Philosophie chrétienne*, t. VIII, p. 27 (1re série). — Voir aussi de Bonald, *du Divorce*.

[2] Qui uxorem millies duxit. (Sen., *Epist.* CXIV.) — Quotidiana repudia. (Id., *de Prov.*, c. 3.)

[3] Agrippa reçut l'ordre de répudier Marcella, et Tibère Agrippine, tous deux pour épouser Julia, qui eut ainsi trois époux.

[4] « Cupidine formæ aufert marito; incertum an invitam; adeo properus, ut, ne » spatio quidem ad enitendum dato, penatibus suis gravidam induxerit. » Tac., *Ann.*, l. V, c. 1.

[5] Ce fut alors que naquit l'industrie des *hérédipètes*, ces coureurs d'héritages qui caressaient la vanité des vieux célibataires pour obtenir une place dans leurs testaments. — Voyez Horace, *Sat.* V, l. II.

neur, mais en usage, une institution abandonnée et avilie. Les lois Julia et Papia Poppæa essayèrent de flétrir le célibat, fixèrent l'âge du mariage, proposèrent des récompenses, des priviléges, ou, comme on dirait aujourd'hui, des *primes d'encouragement* à l'union matrimoniale et surtout à la paternité. Elles firent plus, elles poussèrent au second mariage que les anciennes coutumes voyaient avec regret; elles en imposèrent l'obligation à la femme veuve et à la femme divorcée, qui était en âge d'avoir des enfants[1]. Ce n'était pas assez : pour rendre le mariage plus facile, Auguste alla jusqu'à légaliser le concubinat[2]. En même temps, il s'efforçait de réprimer le divorce qu'il avait si bien pratiqué lui-même; il cherchait à le contenir en lui opposant des formes solennelles, en punissant l'époux dont les mauvaises mœurs le rendaient nécessaire, en faisant perdre à la femme une partie de la dot qui lui revenait, en privant du droit commun les affranchies qui épousaient leurs patrons[3].

Tous ces expédients furent inutiles : on les vanta beaucoup, mais la flatterie seule en profita[4]. Le mariage s'en trouva plus dégradé, puisqu'il le fut encore, et par les calculs de l'intérêt[5], et par l'abaissement des unions. Quant à la population, elle s'en accrut peu. Les mœurs étaient plus fortes que la loi. Un moment refoulé dans certaines limites, le divorce les franchit de nouveau et finit par déborder sur le monde romain. « Qu'est devenue la loi Julia[6], » demande Juvénal? Après l'avoir laissé dormir on y revint, mais sans succès : « Depuis que la loi Julia est ressuscitée, dit plaisam-» ment Martial, depuis que la pudicité a reçu l'ordre de rentrer dans

[1] Voyez l'*ouvrage* de M. Troplong, p. 171-176.

[2] Id., *ibid.*, p. 239 et suiv. — Cette union, purement naturelle, n'avait aucune dénomination légale avant Auguste. Auguste l'autorisa comme une transaction entre la licence des mœurs du temps et ses lois contre l'adultère et le célibat. Elle devint alors un commerce avouable, légitime, gouverné par les mêmes lois que le mariage, mais qui n'en procurait pas les avantages, qui n'engendrait pas d'effets civils

[3] Voyez l'ouvrage de M. Troplong, p. 213, 214.

[4] Diva, producas sobolem, Patrumque
Prosperes decreta super jugandis
Feminis, prolisque novæ feraci
Lege marita.
Hor., *Carm. Secul.*, 17.

[5] « On se mariait, dit Plutarque, et l'on avait des enfants, non pas pour avoir des » héritiers, mais pour avoir des héritages. » Plut., *de l'Amour des Pères*.

[6] ..... Ubi nunc, lex Julia? dormis.
(Juv., *Sat.* VI, v. 38.)

» nos maisons, trente jours sont à peine écoulés, et Thelesina en » est déjà à son dixième époux. » Et il ajoute, avec un merveilleux bonheur d'expression : « Le mariage tant de fois répété, ce n'est » plus le mariage, c'est l'*adultère légal* [1]. » Qu'on ne dise pas que Martial exagère : Sénèque ne nous apprend-il pas que, de son temps, nulle femme ne rougissait plus du divorce; que les plus considérables en étaient venues à *compter leurs années non par les noms des consuls, mais par ceux de leurs maris;* que *le divorce enfin était désormais le but du mariage et le mariage le but du divorce* [2] ? Saint Jérôme lui-même n'assure-t-il pas avoir vu enterrer à Rome une femme qui avait eu vingt-deux maris [3]? Il semblerait que la femme poussât plus loin que l'homme la fureur insensée de ces capricieux changements. Voyez-la telle que le poëte nous la dépeint : « Elle » règne aujourd'hui sur son mari; mais demain elle abandonnera » cet empire d'un jour, changera de maison, foulera sous ses pieds » le voile de l'épouse; puis s'envolera des bras dans lesquels » elle aura passé pour aller reprendre sa place au lit de son » premier époux. Les portes de la maison conjugale sont encore » parées de leurs tentures, de leurs vertes guirlandes.....; elle les » franchit pour voler ailleurs. C'est ainsi que s'augmente le nombre » de ses mariages; ainsi qu'elle compte huit maris dans cinq au- » tomnes : beau sujet d'inscription pour son tombeau [4]. »

[1] Julia lex populis ex quo, Faustine, renata est,
Atque intrare domos jussa Pudicitia;
Aut minus aut certè non plus tricesima lux est;
Et nubit decimo jàm Thelesina viro.
Quæ nubit toties, non nubit; adultera lege est.
Mart., l. VI, *Ep.* VII, 4.

[2] Numquid jam ulla repudio erubescit, postquam illustres quædam et nobiles feminæ, non consulum numero, sed maritorum annos suos computant; et exeunt matrimonii causa, nubunt repudii? Senec., *de Benef.*, III, 16.

Ce passage de Sénèque rappelle une belle expression de Tertullien : « Aujourd'hui, » en s'épousant, on fait vœu de se répudier, et le divorce est un fruit du mariage. » Tert., *Apolog.*, c. VI.

[3] Voyez de Bonald, *du Divorce*, VII.

[4] Imperat ergo viro; sed mox hæc regna relinquit,
Permutatque domos, et flamea conterit; inde
Advolat, et spreti repetit vestigia lecti.
Ornatas paulò antè fores, pendentia linquit
Vela domus, et adhuc virides in limine ramos.
Sic crescit numerus; sic fiunt octo mariti
Quinque per autumnos : titulo res digna sepulcri.
Juv., *Sat.* VI, v. 224.

D'un autre côté Juvénal ne nous laisse pas ignorer comment la femme était tous les jours punie de sa licence : « Pourquoi Sertorius » est-il si épris de Bibula? c'est sa beauté et non pas elle qu'il aime. » Qu'une ride paraisse, qu'elle maigrisse, que ses dents soient » moins blanches, ses yeux moins brillants. — Ramassez votre » bagage, lui dira un affranchi, vous devenez ennuyeuse, vous » vous mouchez trop souvent. Partez vite et hâtez-vous, un autre » vient avec un nez sec [1]. »

C'est ainsi que la femme romaine, jouet de ses passions et de celles des autres, usait et souffrait d'une liberté cent fois pire que l'ancienne contrainte; c'est ainsi que son émancipation était un asservissement nouveau, et son élévation apparente une dégradation bien réelle. L'heure de la réhabilitation et de la délivrance était pourtant venue : un grand travail commençait à se faire au sein de la corruption universelle; mais c'était d'un autre principe qu'il s'inspirait et par d'autres instruments qu'il devait s'accomplir.

J.-Ch. Dabas.

Polémique catholique.

L'ÉGLISE ROMAINE ET L'HISTOIRE [2].

L'Église n'a rien à craindre de l'histoire. — La *science nouvelle* de Vico ne lui est point contraire. — Elle prend pour base les traditions des peuples. — Les travaux des catholiques laïques appartiennent aussi à l'Église. — Vico étudié dans sa vie et ses doctrines. — Il a complété Bossuet. — Le progrès de l'humanité étudié d'après Vico est chrétien.

Après avoir dépouillé l'Église romaine de ce qu'on appelle la *science du Dieu de la nature* [3], on a voulu la montrer également dépouillée de *la science du Dieu de l'histoire*, et par qui la fait-on destituer de ce sacerdoce? par Vico.

[1] Collige sarcinulas, dicet libertus, et exi;
Jàm gravis es nobis, et sæpè emungeris; exi
Ociùs et propera; sicco venit altera naso.
Juv., *Sat.* vi, 146.

[2] Voir le 1er art. au numéro précédent ci-dessus, p. 138.

[3] Edgard Quinet, *l'Ultramontanisme*.

On a peine à prendre au sérieux de semblables paradoxes. Interrogeons Vico lui-même, et rapportons-nous-en à son témoignage.

Oui, Vico fut un grand génie; il a été à la science de l'humanité, ce que Galilée avait été à la science de la nature. Hardi novateur, il mesura avec le compas de la géométrie *cette grande cité de Dieu que saint Augustin n'avait vue que des regards de la foi,* et malgré l'excès de son rigorisme, il formula assez clairement les lois des révolutions humaines. Mais pourquoi Vico fut-il si grand, si profond? C'est que sa puissante intuition, au lieu d'attaquer la Bible et l'Évangile, sut prendre l'un et l'autre pour base de son système. A une époque où les réformes religieuses de *Luther* et les innovations philosophiques de *Descartes* brisaient tous les liens du présent avec le passé, Vico veut expliquer le prétendu chaos des temps anciens en indiquant la succession logique de la théocratie, de la barbarie, de la féodalité. Pendant que l'orgueil des philosophes théologiens du Nord foulait aux pieds la *tradition,* qu'il ne prenait d'autre fondement que la *raison individuelle* (au risque de tout morceler, jusqu'au ridicule), lui ramassait tous les anneaux de cette chaîne brisée, et les renouant, il liait le perse au grec, le grec au romain, le romain au barbare. Vico est devenu ainsi le père de l'histoire, non de l'histoire créée à plaisir, mais fondée sur la raison et le fait. Enfin, loin de l'ébranler, il devient le soutien de l'autorité ecclésiastique en appuyant son existence sur le respect des siècles et le sens commun des peuples.

Comment donc argumentent ceux qui ont voulu retourner son œuvre contre l'Église romaine, dont il est une des colonnes? Est-ce en disant qu'il n'est ni moine ni prêtre? prétendant à ces causes que l'évangile de l'histoire a été dérobé par un laïque, et que le sacerdoce s'est trouvé dépossédé du tabernacle des traditions?

La société catholique n'est-elle qu'un chapitre de chanoines, et tout ce qui n'a pas reçu les ordres sacrés doit-il être exclu de son sein? Consultez les dictionnaires, les conciles, l'histoire. Qu'est-ce que l'Église? *c'est l'assemblée des fidèles, unis dans la même communion.* Prêtres et laïques sont également ses fils. Qu'importe au corps le rang d'où sort ses défenseurs? Prélats ou simples fidèles ne sont-ils pas membres de la grande famille, et ne restent-ils pas solidaires tant qu'ils professent la même foi? Pourquoi concentrer, comme dans une caste, l'Église romaine dans les hommes attachés au parvis? L'Église est large dans son affection; tous ceux qui se nourrissent de sa parole de vie forment la grande tribu; qu'ils se nomment

Bossuet ou Vico, Fénelon ou saint Louis; qu'ils portent la tiare ou l'épée, peu importe, s'ils se consacrent à la défense du même principe.

Où nous conduirait un système étroit qui mettrait hors de l'Église tout ce qui n'appartiendrait pas au clergé. Non-seulement les plus beaux génies catholiques lui deviendraient étrangers, mais les saints eux-mêmes, que nous plaçons dans la cité céleste, ne seraient pas dans la cité chrétienne de la terre. Ils sont nombreux, en effet, ceux que la béatification a été chercher dans le monde civil. Constantin, saint Alphonse, saint Louis, saint Édouard, et tant d'autres, ne prouvent-ils pas que la foi a trouvé de puissants défenseurs en dehors du sacerdoce?

Revenons à Vico. Étudions-le, non dans les interprétations de certains esprits, mais dans sa vie et ses œuvres. C'est l'ami de Clément XII, c'est le membre de la confrérie de Sainte-Sophie, le protégé du père Louis Dominique, à qui il recommande en mourant ses dernières notes de la *science nouvelle*. Muzio Gaéta, archevêque de Barri, le capucin Mighelagnolo, lui accordent une estime toute particulière. Nicolo Concina, frère prêcheur, enseigne sa doctrine à Padoue; Maria Alfami, autre prêcheur, dit avoir été comme ressuscité, après une longue maladie, par la lecture de son œuvre. Ainsi Vico est attaché au sacerdoce par ses relations sociales, mais il y tient bien davantage encore par le fond de ses principes.

Voulant embrasser le vaste domaine de la science, il nous apprend lui-même qu'il remonte au *droit canonique*, et commence par le dogme qui doit le conduire « à trouver un principe du droit » naturel qui pût expliquer toutes les origines historiques du droit » romain, en général, et du droit païen, et qui sous le rapport » moral n'en fût pas moins conforme à la saine doctrine de la » grâce. » Dans un discours de 1700, il sanctionne avec une haute éloquence le dogme de la purgation canonique, de la pénitence et de l'expiation. « L'homme, dit-il, naîtra pour la vérité, pour la » vertu, c'est-à-dire pour Dieu; la raison commandera, les passions » obéiront. Si quelque insensé, par corruption, par négligence, par » légèreté, enfreint cette loi, criminel au premier chef, qu'il se » fasse à lui-même une guerre cruelle... » Puis vient la description de cette guerre intérieure.

Des savants avaient fait remonter les Égyptiens et les Indiens à une antiquité fabuleuse, en haine de la Bible. Vico renverse cet échafaudage et rétablit les Hébreux à l'origine des temps. Il prend pour point de départ l'époque tant controversée du déluge universel

et la dispersion des enfants de Noé. Après avoir placé la Bible antérieurement à toute histoire profane, il consacre la division de l'humanité en Hébreux et en Gentils; il fait marcher les Hébreux sous la direction immédiate de Dieu, *qui leur défend la divination*, et il abandonne les autres à la raison seule, qui leur fait une loi de la divination, pour retrouver la trace des dieux perdus. Il explique de la manière la plus péremptoire le retour forcé de la barbarie au moyen âge. Il justifie la naïveté du Catholicisme « qui revient au rudiment » de la raison humaine, pour se mettre à la portée des intelligences » héroïques. » Il établit la nécessité du mélange du spirituel et du temporel qui rend les rois et les nobles abbés, les moines guerriers, les évêques barons..... Son orthodoxie va quelquefois jusqu'à la puérilité; s'étant nourri des œuvres de Grotius, il entreprend d'y joindre des notes; tout à coup, un scrupule l'arrête, il jette l'ouvrage, « réfléchissant qu'il convenait peu à un catholique d'orner » de notes les écrits d'un hérétique [1]. »

« Que Bayle voie maintenant s'il est possible qu'il existe réellement des sociétés sans aucune connaissance de Dieu, dit Vico, à » la fin de son œuvre. Et Polybe, s'il est vrai qu'on n'aura plus besoin de religion quand les hommes seront philosophes. Les religions seules peuvent exciter les peuples à faire, par sentiment, » des actions vertueuses. Les théories des philosophes relativement » à la vertu fournissent seulement des motifs à l'éloquence pour » enflammer le sentiment et le porter à suivre le devoir. »

« Il est une différence essentielle *entre la vraie religion* et les » fausses, ajoute-t-il; la première nous porte par la grâce aux actions vertueuses pour atteindre un bien infini et éternel qui ne » peut tomber sous les sens : c'est ici l'intelligence qui commande » aux sens des actions vertueuses. Au contraire, dans les fausses » religions qui nous proposent pour cette vie et pour l'autre des » biens bornés et périssables, tels que les plaisirs du corps, ce sont » les sens qui excitent l'âme à bien agir. »

Reste-t-il encore quelque doute sur le catholicisme de Vico? *La Gazette de Leipsick* l'ayant accusé de vouloir approprier son système au goût de l'Église romaine, il accepte ce reproche et trouve au milieu des douleurs d'une affreuse maladie, une vigueur incroyable pour s'en glorifier.

Et pourtant Genovesi et Galanti, dans leur désir de joindre Vico

[1] Michelet, *Biographie de Vico*.

à la liste des philosophes du 18e siècle, ont prétendu qu'il avait obscurci son livre à dessein pour le faire passer à la censure. Un homme dont le témoignage n'est pas suspect renverse ces suppositions ridicules... « Les personnes qui ont le plus étudié Vico, dit M. Mi» chelet, M. de A. et Jeannelli, n'ajoutent aucune foi (à cette pré» tention), et la lecture du livre suffit pour la réfuter. »

N'importe, on a encore essayé dans ces derniers temps[1] d'élever Vico au niveau de Voltaire, *en lui faisant méconnaître le christianisme même.*

Il est vrai qu'il ne développe pas l'influence de la révélation dans sa *Science nouvelle.* Mais il est permis à tout écrivain de donner des limites à son œuvre, et Vico ne prétend pas dans son système embrasser l'histoire tout entière : il se contente de traiter la partie occupée par les Gentils : or, il le faut bien reconnaître, l'histoire humaine est un livre à deux pages, l'une profane, l'autre sacrée.

Voilà donc une lacune dans Vico. Par qui sera-t-elle remplie ?... Par un flambeau du sacerdoce catholique, par Bossuet.

Le *Discours sur l'Histoire universelle* était publié. Le rêveur des Calabres devait en avoir fait une étude approfondie : aussi considéra-t-il l'histoire de la révélation chrétienne comme complète : il se contenta de poser au commencement de la *Science nouvelle* la division des Hébreux et des Gentils, et, confiant les destinées du peuple de Dieu à l'aigle de Meaux, il ne s'attacha qu'à cette partie de l'humanité dans la direction de laquelle la Providence ne paraît pas intervenir d'une manière directe. Et qu'aurait-il obtenu en touchant à l'immortel discours ? Le copier ? Il n'eût été qu'un plagiaire. Le métamorphoser ? Il aurait entraîné ses lecteurs dans le faux.

Gloire à lui d'avoir respecté un monument impérissable ! gloire à lui de l'avoir complété en traitant à fond la question des peuples gentils, que Bossuet avait laissée à part !

En cela Vico nous semble avoir certains rapports avec Descartes. En effet, si ce dernier répudie tout le passé et ne prend pour point de départ que lui-même ; s'il est vrai, au contraire, que Vico réhabilite les traditions et renoue le présent à l'antiquité, tous les deux s'accordent du moins en ce qu'ils laissent la révélation en dehors de leurs utopies : l'un ne réforme que la *philosophie humaine,* l'autre ne refait que *l'histoire profane.*

[1] M. Quinet, *l'Ultramontanisme.*

Je n'examine pas ici s'ils ont bien fait de faire cette séparation, si même elle est possible, je parle seulement de leurs intentions, qui ne peuvent être équivoques.

Mais rien ne satisfait les détracteurs acharnés, pas plus Vico que Bossuet : ils se demandent ce que peut être une *philosophie de l'histoire* dans le but de l'*ultramontanisme*, qui considère les grandes révolutions humanitaires comme achevées par la révélation.

Voici cette histoire : qu'on nous pardonne ce rapide abrégé.

Après le déluge, deux races se partagent la terre : l'une, celle d'Abraham, recevra ses lois et ses chefs de l'Éternel lui-même ; le Messie naîtra dans son sein. C'est là que prédominera naturellement l'élément divin et théocratique.

Cette partie privilégiée de l'humanité reflète ce que Hégel et Cousin appellent l'*infini*. Or chacun reconnaîtra que ce système rentre dans le système historique du Catholicisme pour l'antiquité. Le peuple hébreu ayant eu la pensée la plus élevée de l'Orient par révélation, il est raisonnable de montrer tout le reste du monde convergeant autour de la Judée. C'est cette moitié de l'histoire de l'homme que Bossuet a si admirablement traitée et que Vico a acceptée comme achevée.

Que devient l'autre race ? Elle est abandonnée aux tâtonnements, aux pérégrinations humaines et hasardeuses. C'est la créature marchant loin de la main de Dieu et n'ayant pour se guider que des souvenirs, des traditions, et une raison d'autant plus faible que les traditions s'effacent de plus en plus.

Or voici sa destinée... Tous les peuples de cette seconde famille conservent en s'éloignant du berceau commun, des traditions corrompues de la chute de l'homme, de l'intervention du serpent, d'un âge d'or, d'un déluge universel, d'un sauveur, de la guerre des mauvais anges contre les bons [1]. Ces peuples, livrés au simple

[1] Le serpent joue un rôle considérable dans toutes les religions : il tente Ève ; Moïse élève le serpent d'airain ; David tolère son culte ; dans l'Inde on célèbre encore la fête de *nagara-pantchamy* en l'honneur des serpents ; Apollon tue le serpent Pithon ; Hercule, l'hydre ; Ophionis est le dieu serpent des Indiens, le pendant d'Ariman, chez les Perses ; les statues d'Isis et de Mithra sont entourées d'un serpent. La chute de l'homme se reproduit également dans la tradition universelle de l'âge d'or. Le livre sacré des Kalmoucks raconte le péché d'Adam et la punition de la race humaine d'une manière presque identique au texte de la Genèse. Toutes les mythologies, dit Benjamin Constant, portent les traces de ce dogme.

Il n'est pas d'ancien peuple qui n'ait la notion d'un déluge dans ses annales mystérieuses. Celles des Assyriens et des Chaldéens s'accordent avec le récit de Moïse ;

sens humain, vont former les sociétés théocratiques d'Asie, d'Égypte, d'Étrurie, qui toutes montrent des rapports évidents avec la souche primitive hébraïque. On reconnaît par ce qui nous reste d'elles des branches détachées d'un même tronc. A mesure que le temps les éloigne du berceau, les formules de la religion première vont toujours s'affaiblissant, les mythes se corrompent, l'idée d'un Dieu sauveur même s'obscurcit, et, comme *Jéhovah* ne dicte pas ses lois à ces peuples, l'homme perd l'habitude de se courber sous un Être suprême qu'il ne voit plus, qu'il n'entend plus; les mœurs théocratiques, le règne de l'infini, se perdent, et le règne du fini commence.

La scène change; l'homme au lieu d'être fait à l'image de Dieu se fait des dieux à son image : la Grèce, l'Italie, personnifient leurs passions dans les divinités. C'est l'étude capitale de Vico. Nous n'analyserons pas les trois époques, en lesquelles il divise l'existence des peuples gentils : l'âge *théocratique*, l'âge *héroïque*, l'âge *civilisé*. Nous remarquerons seulement que cette division, qui imprime la marche au monde grec d'abord, puis au monde romain, et enfin au moyen âge, est appliquée par Cousin à toute l'humanité. Ainsi nous retrouvons dans chaque peuple de Vico les trois phases que Cousin distingue dans l'humanité entière. Le règne de *l'infini* (âge théocratique), du *fini* (âge héroïque), des rapports *du fini à l'infini* (âge civilisé).

Cependant Hégel et Cousin font progresser l'espèce humaine, tandis que Vico fait succéder les siècles pour se répéter servilement. Rome a imité la Grèce, le moyen âge imitera Rome; c'est, comme on l'a

seulement elles nomment Xisutrus le patriarche qui fut sauvé dans une barque avec sa famille. Les philosophes égyptiens racontaient à Solon qu'après certaines périodes de temps, une inondation envoyée du ciel avait changé la face de la terre. Les Syriens montraient une caverne par laquelle les eaux du déluge s'étaient retirées. Dans l'histoire chinoise, le déluge arrivé sous Yao dépassait les plus hautes montagnes. Les *Védas* indiens font noyer la terre dans la mer; Vichnou, le dieu sauveur, se change en sanglier et va la pêcher au bout d'une de ses défenses. Qui ne se rappelle le déluge de Deucalion et Pyrrha?

Le dogme d'une trinité, d'un dieu-homme né d'une vierge, n'est pas moins général. « Plusieurs des dieux honorés dans les mystères étaient nés d'une vierge, » dit Benjamin Constant (t. V, p. 31). « Les mystères de Samothrace consacraient par une lé» gende la trinité toujours inséparable des cosmogonies sacerdotales. » (*Ibidem*, p. 46.) « Le dogme d'un dieu mort et ressuscité est enseigné sans exception dans » toutes les religions sacerdotales. » (*Ibidem*, p. 54.) « Il y avait dans tous les mys» tères des divinités qui avaient pris part à la condition humaine, » dit Creutzer (t. IV, p. 302).

dit, une roue d'Ixion sans issue. Vico a eu raison jusqu'à l'histoire de Rome. Il a été trop loin en lui comparant l'Europe moderne. Pourquoi était-il dans le vrai à l'égard de l'antiquité? Parce qu'elle était abandonnée à ses seules ressources. L'élément divin s'en était retiré. Comment l'homme seul serait-il sorti de ce cercle de Popilius? comment serait-il remonté jusqu'à l'infini sans une intervention infinie? C'est en vain qu'il suivait les conquérants de Macédoine et de Rome, qu'il écoutait les philosophes d'Athènes et d'Alexandrie, les mathématiciens de Sicile et d'Égypte. Il roulait constamment sur lui-même, comme le serpent qui mord sa queue, formant une circonférence sans commencement et sans fin.

Mais voici luire une étoile en Orient! Suivons les mages à Bethléem. Le rôle du peuple élu semblait terminé, le temple de Salomon était détruit. Tout à coup la ville sainte jette un cri de joie; ce n'est plus, il est vrai, *Jéhovah* qui reparaît dans le buisson ardent; ce n'est pas même l'esprit fini de la Grèce qui se relève; c'est un Dieu-Homme qui vient proclamer l'alliance des deux principes, la créature et le Créateur. Ici, Vico se tait;... Bossuet a élevé la voix. Il a écrit l'admirable charte de la rédemption; charte portée au monde par le Christ, publiée sur la terre par les apôtres. Le *Discours sur l'Histoire universelle* était comme l'*alpha* et l'*oméga* de l'histoire humaine : entre ces deux extrêmes, il restait un interligne. Vico vint le remplir. La *Science nouvelle* réunit les deux anneaux de cette chaîne admirable.

Maintenant, pénétrons toutes les conséquences de l'incarnation d'un Dieu; l'homme tournait sur lui-même, désespéré de son impuissance; le Messie vient; homme et Dieu tout ensemble, il tend la main à l'Éternel et à l'humanité. Désormais, plus d'immutabilité dans l'histoire; la vie divine s'est glissée dans le cadavre impuissant de la Grèce et de Rome. L'humanité n'est plus la roue fatale de Vico, qui tourne sans marcher; c'est la spirale de Gœthe qui grandit et s'élève. Le Christ lui apporte la sève de l'avenir. Plus de divorce haineux entre l'Orient et l'Occident. Mais qui donnera la formule de cette divine alliance? Ce ne sera pas le froid protestantisme, morcelé, anarchique; encore moins le mahométisme qui partout disparaît. Mais ce sera l'Église catholique qui dira : J'ai fait la société moderne ce qu'elle est. La tradition, l'autorité, l'unité pontificale, les conciles, la gloire, la vérité, sont pour moi; les jaloux, les orgueilleux peuvent m'attaquer, les peuples restent en moi, ou sont près de revenir à moi.

Ainsi, les historiens qui considèrent l'humanité comme arrivée à sa dernière transformation, sont dans le vrai; après l'hymen de l'homme avec Dieu, que pourraient-ils chercher encore. Toutefois, l'hymen proclamé est loin de n'offrir aucun nuage. Il survit des aveugles à éclairer, des haines à éteindre, des misères à soulager. Voilà pourquoi nous dirons aux hommes de cœur : « Ayons cou-» rage et bon espoir. Le Catholicisme est la plus haute expression » de l'union divine et humaine; protégeons-le contre les impru-» dents qui cherchent à le jeter dans le chaos des sectes philoso-» phiques. Il y a 1,800 ans que l'Église marche, conduisant l'Eu-» rope à la civilisation; loin d'avoir perdu son énergie première, » *elle se* sent ranimée par des génies que rien ne peut ébranler; » rangeons-nous autour d'eux, l'humanité arrivera à une harmo-» nie religieuse et morale, qui donnera un avant-goût de la félicité » céleste. »

J. Cénac Moncaut.

Enseignement philosophique.

DE LA TRADITION PAR RAPPORT A LA PHILOSOPHIE.

Tous les philosophes ont été forcés d'user de la tradition. — Deux sources de la science : vérités positives, exercice de la raison. — Platon s'est servi des deux méthodes. — Pourquoi et comment? — École pythagoricienne, école ionique. — Traces de la recherche des traditions.

Ce n'est point d'aujourd'hui que la lutte entre la tradition et les spéculations de la pensée solitaire a commencé. Ce schisme entre deux choses qui n'auraient jamais dû se désunir remonte haut : sa date ne doit pas différer beaucoup de celle de la déchéance humaine. Il y a eu des *libres penseurs* dans tous les temps; mais comme la vérité, réelle ou prétendue, a régné partout et toujours, conservée par la tradition, il y a eu aussi partout et toujours une hétérodoxie. Si l'antiquité donnait de la ciguë à boire pour avoir mal parlé des dieux, les paysans des temps modernes chasseront de sa chaire le docteur impie qui aura sapé par la base la tradition de leurs pères, le pain quotidien de leurs âmes. Les doctrines individuelles, impuissantes à absorber ou à détruire radicalement les doctrines traditionnelles, ont donc généralement engagé avec ces dernières une lutte austère, hypocritement ou en plein air, selon les époques et les nations. Etudier cette lutte dans ses phases diverses, dans ses accidents multipliés,

en la prenant dès l'origine, ce serait faire pas à pas l'histoire de la religion et de la philosophie ; ce serait ressaisir dans chaque théorie individuelle, dans chaque tradition corrompue les étincelles éparses de la vraie doctrine, de ce foyer traditionnel confié par le Créateur à la parole du premier homme, et dont les rayons ont été souvent détournés, presque toujours altérés par des mélanges adultères.

Ces altérations n'ont rien de surprenant après la blessure primitive de nos facultés. Une fois la frénésie de se constituer en tout d'elle-même, excitée en elle, la fière raison humaine ne pouvait pas accepter volontiers une suzeraineté contrôlant ses tentatives et ses systèmes. Il est au-dessus de nos forces d'établir une organisation féodale dans le monde intellectuel.

D'un autre côté, la puissance de la tradition est incalculable ; sans contredit il n'y a rien à y comparer, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre intellectuel, pas même le génie. Car, si le génie ne prend pas la tradition pour base de ses travaux, s'il ne consacre pas ses veilles à l'exploitation habile ou saisissante des choses qu'elle emporte dans son cours, la sphère de son action sera singulièrement restreinte. Pour qu'une idée circule dans les âges, pour qu'un nom passe aux générations futures environné d'éclat et de gloire, il faut que ce nom et cette idée prennent place dans l'héritage que les hommes se transmettent tour à tour. Un système de philosophie qui n'aurait, s'il était possible, aucun endroit par où s'engrener dans les idées traditionnelles, aucun moyen de se mettre en contact avec ces idées, n'obtiendrait aucun effet ; il serait sorti du néant pour tomber dans l'oubli. Au contraire, qu'un Hégel apparaisse avec ses nuages ténébreux et sa métaphysique inouïe, il soulèvera des tempêtes et sèmera les maux les plus réels dans l'humanité, s'il touche à la tradition contemporaine par quelque côté de ses théories ; car les forces dont elle dispose passeront peut-être au service de ces idées mauvaises. La *tradition*, cette voix du peuple, est véritablement l'écho, le retentissement de la voix de Dieu : elle en a la puissance et l'énergie. — De même, une œuvre littéraire n'aura de popularité qu'à proportion que les formes de la tradition y seront reproduites et vivement retracées : pour qu'un poëme ait la destinée d'un proverbe, devienne un proverbe sublime, il faut que son sujet soit choisi dans les idées ayant cours parmi la multitude. En France, où l'on a pendant trop longtemps négligé les sujets nationaux ou traditionnels, il n'y a pas, à proprement parler, de poésie populaire ; mais qu'on cite quelque chose d'aussi populaire que la légende du *Juif Errant*. Chose singulière ! c'est la portion la moins instruite, mais la plus nombreuse, du genre humain, c'est le peuple qui fait le succès des œuvres les plus élevées de l'intelligence et du génie.

Comme la *tradition* devait servir de véhicule à la vérité dans les plans de la divine Providence, elle participe, jusqu'à un certain point, au privilége de la vérité même, qui peut être corrompue et défigurée, mais qui demeure toujours impérissable. Quand donc une tradition est formée, si c'est l'erreur qu'elle charrie, elle la retiendra presque aussi énergiquement qu'elle retient la vérité ; cette erreur ne pourra plus lui être facilement arrachée, et lorsqu'on le tentera, bien

des efforts s'y useront. C'est même une œuvre qui demande plus que de la sueur; il y faut du sang. En général, il ne s'est pas accompli, dans la tradition, de changement essentiel et important sans que du sang n'ait été versé. Pour anéantir les traditions païennes, il fallut on ne sait combien de milliers de martyrs. Quand les révolutionnaires de 1793 voulurent effacer, comme Dioclétien, jusqu'au nom de chrétien sur la terre, la guillotine fut déclarée en permanence. Ces hommes sentaient que pour éteindre cette voix vengeresse d'une tradition haïe, toutes les générations devaient être fauchées, sauf celle qui était encore à la mamelle; seulement, comme ils attaquaient une tradition immortelle et pure de tout mélange d'erreur, ils ne firent que resserrer les fils de cette trame indestructible.

Si telle est, et cela nous paraît incontestable, si telle est la puissance de la *tradition*, si elle s'incorpore avec cette énergie tant la vérité que l'erreur, on conçoit que l'étude et les efforts des amis de la vérité aient constamment tendu à y introduire les saines doctrines. Mais aussi, dès que l'ambition, l'amour-propre, une passion quelconque a dirigé les actes des hommes, dès qu'ils ont voulu glisser l'erreur dans l'esprit de leurs frères, ils ont tâché de s'emparer de ce moyen puissant afin de le faire servir à la réalisation de leurs vues. Les chrétiens accourront pour mourir, si leur sang fait germer la *bonne nouvelle* dans l'esprit du bourreau. Par représailles, et pour sauver de sa ruine leur tradition chérie, les païens demanderont les chrétiens pour *les bêtes*. Platon et les autres philosophes anciens iront à la recherche des doctrines traditionnelles dans de longs voyages, afin de rapporter à leurs concitoyens ces précieuses étincelles.

Il n'y a guère eu de philosophies, depuis les mystères du sanctuaire égyptien jusqu'à l'éclectisme moderne, qui n'aient eu des doctrines *ésotériques*, des doctrines qui se murmurent tout bas à l'oreille du disciple et de l'initié, ou qu'on révèle mystérieusement, en petit comité, à ses élèves. C'est qu'un sentiment de pudeur et de respect reste toujours au fond de l'esprit le plus audacieux et empêche qu'on ne jette effrontément des matières trop hétérogènes dans les eaux majestueuses des traditions contemporaines. Les philosophes ont eu beau faire, à aucune époque, chez les peuples mêmes où la vérité ne jetait plus qu'une lueur indécise, ils ne se sont complétement soustraits à cette puissance. Ceux mêmes, et il n'y en a qu'un bien petit nombre, qui ont mis ouvertement leur gloire à contredire et à renverser les traditions vivantes, leur rendent encore hommage. Presque tous en font l'accompagnement harmonieux de leurs spéculations personnelles, ou du moins on ne les attaque que comme des souverains sur leur trône. — Une étude réfléchie des philosophes de tous les siècles nous semble conduire à ces conclusions.

De ces considérations, si générales et si superficielles qu'elles soient, on pourrait donc déjà tirer la conséquence à laquelle nous tendons; car, puisque la tradition est tellement dans la nature humaine [1], puisque ce doit être un symp-

[1] Notre Sauveur ne nous l'a-t-il pas donné à entendre en ne confiant pas à un livre, mais à la parole humaine, ses divins enseignements?

tôme d'erreur, ou du moins une témérité coupable pour le penseur que de s'isoler, autant qu'il le peut faire, des données de la tradition dont la valeur est démontrée, il ne se peut donc pas que les philosophes aient fait aussi complétement abstraction de la tradition que certains écrivains voudraient le croire [1]. Son influence se fait sentir même dans les systèmes qui y sont les plus étrangers, et dans ceux qui l'ont totalement écartée, on aperçoit un vide immense. Dans la philosophie moderne, à partir du Christianisme, cette influence est trop visible pour qu'on s'arrête à la démontrer. Quant à la philosophie ancienne, c'était pareillement une de ses conditions vitales de présenter quelque analogie avec le dépôt des connaissances traditionnelles. Ainsi, plus tard, la philosophie alexandrine comprit que c'en était fait d'elle si elle n'empruntait pas au Christianisme de quoi retenir les intelligences qui la quittaient en foule parce qu'elles trouvaient ailleurs un aliment divinement substantiel, et si elle ne composait pas artistement au moins une pâle effigie de la grande œuvre du Christ.

On pourrait rendre plus sensible encore ce qui vient d'être dit par une application quelconque. Cependant, afin d'ôter jusqu'à la possibilité du doute sur cette question, que les *traditions ont exercé une action considérable sur les philosophies de tous les temps*, arrêtons-nous au philosophe que l'on pourrait croire, soit à cause de l'étendue de ses connaissances, soit à cause de l'élévation de son talent, avoir pu créer par lui seul, secouer l'autorité et les enseignements traditionnels, et se soustraire à leur influence.

Ceux qui ont étudié, même superficiellement, l'histoire du *Platonisme*, n'ont pas pu ne pas être frappés d'un double phénomène : d'un côté, des attaques vives et multipliées qui feraient croire que cette doctrine est en péril et qu'elle va disparaître oubliée pour toujours; de l'autre côté, une réaction constante de cette philosophie, qui révèle un principe de vie profondément enraciné et comme indestructible. Dans les temps mêmes où l'on montra le plus d'acharnement contre la philosophie platonicienne, jamais ses ennemis ne se sont assez unanimement entendus pour proscrire ce corps de doctrine. Ils s'en constituaient les juges et se présentaient comme devant l'écraser, sans sursis, par leur sentence; et pourtant, cette sentence qui allait avoir l'éclat du tonnerre pour venger les droits de la vérité, n'était proclamée en quelque sorte qu'à demi-voix. Sous cette condamnation, on devinait du trouble dans la conscience des juges : ils n'offraient pas la sécurité qu'on attend de ceux qui signalent un système comme le fruit d'une intelligence tombée en démence. Mais cette sorte de défi ne demeurait pas longtemps sans réponse : on voyait aussitôt entrer en lice d'ardents défenseurs de la doctrine insultée; quelques mains pieuses se hâtaient de relever religieusement de la fange l'image indignée du grand homme pour lui rendre le culte du génie, et pour entretenir une lampe, nuit et jour [2], devant le buste vénérable.

[1] On sait assez qu'il est de mode aujourd'hui de présenter le Christianisme lui-même comme le produit naturel des idées humaines.

[2] Marsile Ficin.

Ce double phénomène ne laisse pas que de paraître étrange, et l'on s'en demande avec une certaine curiosité l'explication. Qu'y a-t-il donc dans le Platonisme, pour avoir soulevé contre lui, et à peu près dans tous les temps, cette protestation vive quoique partielle, et pour avoir, comme le phénix, revécu de ses cendres?

Cette protestation, ces alternatives d'enthousiasme et de dérision dont les enseignements de *Platon* furent constamment l'objet, sont inexplicables, si l'on ne distingue dans ses écrits deux doctrines fondues et combinées, une *doctrine traditionnelle* et une *doctrine rationnelle*; — une doctrine rationnelle, pour donner raison de la persistance du platonisme malgré les adversaires; — une doctrine traditionnelle, pour expliquer l'opposition qu'il a subie, en tant que la tradition était mythologique, et aussi pour faire comprendre la présence dans ce système de *quelques parcelles des vérités confiées* par Dieu à l'homme à l'origine du monde.

Cette distinction est plus qu'une hypothèse : elle se retrouve dans toute l'antiquité, et sans elle, la philosophie ancienne est une énigme indéchiffrable.

Aristote, qui n'eut jamais une tendance bien prononcée pour la tradition ni pour la philosophie traditionnelle, Aristote lui-même parle d'une division des savants en deux classes, comme d'une division généralement admise [1]. Les uns s'appelaient *théologiens*, les autres *philosophes*. Il est à croire que par les théologiens il faut entendre ceux dont le but était de recueillir et de méditer les vérités que Dieu communiqua aux hommes dès les premiers temps, et qui, n'ayant jamais été entièrement éteintes, s'étaient transmises de bouche en bouche et de génération en génération. Les philosophes, au contraire, loin de prendre la tradition et l'autorité pour but de leurs spéculations, n'en faisaient guère cas; ils s'appliquaient plutôt à en secouer le joug, autant que possible, sans blesser ce qu'ils regardaient comme des susceptibilités déplacées dans leurs contemporains; ils étudiaient la vérité en prenant pour guide exclusif le raisonnement individuel. Cette double manière de procéder en philosophie doit remonter au berceau du genre humain. L'homme, en effet, ne reçut pas seulement de Dieu l'existence; Dieu lui donna encore des vérités positives, et mit la raison humaine en exercice en lui révélant le langage [2]; car il lui était impossible de se donner librement l'impulsion d'elle-même. Or, c'est de ces deux choses, reçues par l'homme dès le premier moment de son existence, que les deux doctrines dont il est question tirent leur origine. Les vérités positives donnèrent naissance à la doctrine traditionnelle, que les hommes devaient religieusement conserver intacte dans leur souvenir; l'exercice de la raison produisit la science rationnelle par la déduction ou par l'application des principes abstraits contenus dans le langage, soit aux

[1] Arist., *Métaph.*, l. III, c. 2.

[2] La nécessité de la révélation du langage n'est plus une question pour quiconque a médité ce que dit Rousseau sur cette matière, et lu M. de Maistre, M. de Bonald, M. l'abbé Rosmini, etc.

choses de la révélation positive, soit aux sensations occasionnées par les êtres dont se compose l'univers matériel [1].

Ces deux sources de la science n'auraient jamais dû, comme nous le disions tantôt, être séparées dans l'exercice de la raison; mais qu'y a-t-il d'assez sacré pour l'homme? — C'est cette séparation qui a produit les deux plus célèbres écoles de l'antiquité grecque. Quand on examine avec une certaine attention l'école *italique* et l'école *ionique*, on voit assez clairement que leur caractère distinctif consiste en ce que l'auteur de la première, *Pythagore*, fit de la doctrine traditionnelle la base de sa philosophie, et que *Thalès*, le chef de la seconde, fit reposer toutes les recherches sur le raisonnement seul, et jeta ainsi les fondements d'une doctrine rationnelle et exclusive.

Mais il était difficile de ne point faire un mélange de ces deux doctrines. On avait beau vouloir s'en tenir exclusivement à une méthode, on retombait naturellement, et souvent à son insu, dans l'autre. On était comme sur ces fleuves traversés par une ligne imaginaire servant de frontière à deux royaumes : le pêcheur ne sait plus sur lequel sa barque l'entraîne.

Ce mélange, Platon le fit, et le fit, on peut le dire, à dessein. Son amour et son respect pour les choses traditionnelles sont assez connus pour que cette assertion ne paraisse pas téméraire. On l'a fait remarquer, Platon descend de Pythagore par Architas et de Thalès par Socrate. Il prit ce qu'il y avait de bon dans les deux écoles. Ce qu'il y avait de bon dans l'école pythagoricienne, c'était l'intention de recueillir les doctrines salutaires conservées par la société et que Dieu confia aux hommes après la création. Ce qu'il y avait de bon dans l'école de Thalès, c'était l'exploitation active de la raison humaine.

Il y a dans la vie de Platon deux circonstances qui expliquent cette structure de sa philosophie. On connaît ses voyages à la recherche des enseignements pythagoriciens, et on sait qu'il eut Socrate pour maître. Or, dans le premier, il puisa la tradition; le second lui apprit à faire usage du raisonnement. Car la doctrine socratique n'est, après tout, qu'une méthode pour raisonner sainement sur les choses qui se présentent à nous. Cette méthode n'était donc qu'un perfectionnement de l'idée de Thalès, le premier peut-être en Grèce qui ait fait prendre à ses études une marche hardie et semblable à celle que Descartes s'est tracée dans les temps modernes. Car, comme ce savant, le philosophe de Milet s'imposa la loi de n'accepter aucune vérité avant de l'avoir soumise à l'épreuve d'un raisonnement rigoureux. Tel était le chef de l'école dans laquelle Socrate avait élevé Platon. Et il est à conjecturer qu'il l'aurait fidèlement suivi, si Platon eût été un esprit vulgaire. Mais il est bien probable qu'en voyant les chutes de Thalès, en constatant l'imperfection de sa philosophie toute matérielle, il se fit une réaction dans la vaste intelligence du disciple de Socrate. En songeant que Thalès, esprit distingué d'ailleurs, n'avait élevé que ces grossières constructions, il dut s'interroger à son tour et descendre au fond de lui-même; mais

[1] Les deux branches du savoir humain remontent donc à la première cause; elles viennent de Dieu, et l'homme n'y ajoute bien souvent que ses propres erreurs.



ayant mesuré les forces dont dispose l'homme solitaire, il fut comme épouvanté du vide et de la solitude de l'âme humaine, et ce fut sans doute dans ce moment solennel qu'il laissa tomber ces paroles de découragement et d'espérance : « Nous ne saurons, que quand il descendra du ciel quelqu'un pour nous instruire [1]. »

Platon recourut encore aux enseignements traditionnels par les mêmes causes qui avaient porté Socrate à perfectionner la méthode de Thalès.

Il peut sembler paradoxal de faire de la philosophie de Socrate le perfectionnement de la philosophie de Thalès. C'est que Socrate ne perfectionna pas seulement la méthode ionique, il la fit avancer d'un pas; il la transporta des choses physiques aux choses morales, et ce passage qui paraissait impossible', fut regardé comme une espèce de prodige et comme le commencement d'une nouvelle école. Mais Socrate répétait toujours : « Les choses qui sont au-dessus de nous » doivent nous demeurer étrangères. » Et il finit par se plaindre amèrement de ce que Platon introduisait dans la philosophie des choses auxquelles, lui, Socrate, en avait fermé l'accès [2] (les doctrines de Pythagore et les enseignements traditionnels). Or, c'était révéler la source où il puisait ses idées; c'était partir du principe ionique, qui imposait à l'homme de *découvrir* la vérité par le seul secours de sa pensée. En franchissant l'intervalle des choses physiques aux choses morales, Socrate obéissait moins à sa méthode et à son système qu'à sa pénétration et aux tendances de son esprit pratique. Il avait compris les besoins de la société qui avait grandi, et qui ne trouvait plus dans la philosophie ionique,' désormais glacée et morte pour elle, de quoi se satisfaire.

Mais cette loi de la société, qui ne peut rester longtemps sans vérités, qui en a faim et soif, agit sur Platon comme elle avait influé sur son maître. Épuisé par l'effort en quelque sorte surhumain qu'il avait fait, Socrate crut rendre un immense service à l'humanité en bornant les recherches philosophiques à la vérité morale, en dédaignant les choses physiques et en interdisant les spéculations métaphysiques, qu'il regardait comme trop au-dessus des besoins de la vie présente. — Ne savait-il donc pas que la vérité, et toute la vérité, est demandée à hauts cris par la nature humaine; qu'une ardente aspiration nous ravit vers elle; et que c'est toujours elle que nous voulons, lors même que nous nous précipitons au fond de l'erreur? Ne sentait-il donc pas que c'est pour la contemplation pleine et entière de la vérité que nous sommes faits, et que, privé de ce divin spectacle, l'homme n'est pas à sa vraie place, mais se trouve comme au sein de la nuit?

Platon, venu après Socrate, vit davantage et mieux : il comprit la nécessité

[1] Necessarium est expectare donec aliquis doceat quo animo ergà Deos et homines esse oporteat. Quandò verò illud erit, et quis illud docturus est? Lubentissimè viderem hunc hominem; ità enim me comparavi ut nihil eorum quæ imperabit subterfugiam, quicumque tandem fuerit ille vir, dummodò melior sim evasurus. (Platon., *Alcib.*, II.)

[2] Brucker, *Hist. philos.*, part. II, c. 2.



d'étendre, autant qu'il le pourrait, la possession de la vérité pour l'homme, et il consacra à cette sublime tâche son génie et son existence. Ce fut l'extension donnée, dans ce but, aux études philosophiques, qui fit que Xénophon accusa Platon « d'abandonner la sobre philosophie de Socrate, en voulant pé» nétrer trop curieusement la nature des dieux, et de tirer vanité d'une foule » de connaissances inopportunes et frivoles [1]. »

Qu'était-ce à dire? — C'était à dire que deux des plus grands philosophes de l'antiquité, Socrate et Xénophon, proclamaient l'impuissance radicale de l'humanité dans l'état où nous la voyons; que l'intelligence, élevée déjà bien haut, se posait elle-même des limites, s'interdisait la recherche de ce qu'il y a de plus excellent, de plus sublime, de plus vital pour elle, — la connaissance de la divinité, — dans la crainte de tomber dans l'erreur! — C'était à dire encore qu'il n'y avait pas de plus grande humiliation pour la nature humaine que cette *sobriété* de la philosophie. — C'était à dire, enfin, que la révolte de l'homme contre le Créateur a tellement rapetissé, non-seulement l'individu, mais l'espèce, que tous les efforts des plus beaux génies abandonnés à eux-mêmes dans toute l'antiquité, ont abouti à faire de l'ignorance une vertu, et à renfermer toute la sagesse dans cette parole : « Ce que je sais, c'est que je ne sais » rien! »

Il n'est donc pas surprenant, disons mieux, il est naturel que Platon, malgré sa vaste intelligence, ait interrogé tout ce qu'il crut un écho de la vérité : il alla visiter les corporations sacerdotales des contrées étrangères, et feuilleta leurs volumes, non pour y trouver le don de la pensée, mais ce qu'avaient su les générations éteintes ; il mendia le mystère du vrai à tout ce qui sembla devoir lui en donner connaissance; il évoqua les plus vieux souvenirs des peuples, les plus vieux enseignements des philosophies, et peut-être emprunta-t-il plus qu'on n'imagine au seul peuple qui eût conservé intact le précieux trésor que le philosophe grec brûlait de découvrir. Malheureusement, les étincelles qu'il parvint à recueillir de ce feu sacré furent peu nombreuses, et il n'avait pas le moyen de les discerner du feu profane. Malheureusement aussi il ne demandait pas seulement la vérité aux doctrines traditionnelles; il s'en servait encore souvent dans l'unique but d'embellir et de déployer avec éclat cette incomparable éloquence qu'il soignait avec tant d'amour. Bien plus, les doctrines qu'il recueillait le plus ordinairement étaient éparses au milieu des peuples sans une autorité qui les surveillât et qui veillât à leur garde : elles ne pouvaient donc manquer d'être altérées. Le peuple n'est pas le fidèle gardien d'une doctrine : il ne raconte pas deux fois le même événement sans y ajouter ou sans en retrancher quelque chose, sans l'exagérer ou sans l'atténuer suivant l'état de son imagination si capricieuse et si mobile [2]. Il faut autre chose que du génie pour doter le genre humain d'une doctrine une, immuable, universelle.

[1] Chose étrange! La philosophie disait, il y a plus de deux mille ans, ce que l'école écossaise a répété de nos jours. Et l'on parle de progrès philosophique!

[2] Rosmini-Servati, *Nouvel Essai sur l'Origine des Idées*, sect. 4e, c. II, *passim*.

Il est vrai que dans les doctrines traditionnelles mises par Platon au service de la philosophie, il y en a souvent d'étranges, quelquefois d'absurdes. Mais la thèse ici soutenue n'en est que mieux établie. Ne fallait-il pas que le disciple de Socrate fût victorieusement subjugué par cette puissance de la tradition pour recevoir d'elle, avec ce respect, de pareils enseignements? — Peut-être aussi empruntait-il ces choses à la multitude, afin de pénétrer plus avant par ce moyen dans l'esprit du peuple. Mais, dans cette hypothèse, ce serait prouver encore la nécessité de la tradition, la nécessité des idées ayant cours parmi le peuple pour la philosophie, si la philosophie prétend exercer une influence quelconque sur l'humanité, y faire quelque bien, la rendre un peu meilleure.

Enfin il y a, dans les écrits du philosophe d'Athènes, des caractères internes qui attestent la place considérable et la haute valeur qu'il accordait, dans son enseignement, aux *doctrines traditionnelles*. Après qu'il a épuisé les ressources de la dialectique sur les questions agitées, il finit souvent par laisser de côté le raisonnement et par recourir à une autorité qu'il semble regarder comme plus élevée. Voyez, par exemple, le *Ménon*, lorsqu'il veut expliquer comment il se fait que, quand on cherche une vérité que l'on n'a pas encore contemplée, on la reconnaît pour celle-là même qu'on cherche, comme si elle nous était familière. Il ne se borne pas à donner raison de ce phénomène par la dialectique, il invoque aussi une doctrine positive et traditionnelle.

« Sur cela, dit Socrate, j'ai entendu des hommes et des femmes habiles dans » les choses divines. »

A quoi Ménon répond : « Que disaient-ils? » — « Des choses vraies, à ce « qu'il me semble, et excellentes, » répond Socrate. — Ménon insiste, et demande : « Qu'était-ce donc? Quelles étaient ces personnes? » — Alors Socrate s'explique. « Quant aux personnes, ce sont des prêtres et des prêtresses, et tous » ceux qui se sont appliqués à pouvoir rendre raison des choses qui concernent » leur ministère : c'est Pindare et beaucoup d'autres poëtes ; j'entends ceux qui » sont divins. Quant à ce qu'ils disent, le voici; examine si leurs discours te » paraissent vrais. Ils disent que l'âme de l'homme est immortelle ; que tantôt » elle s'éclipse, ce qu'on appelle mourir; que tantôt elle reparaît, mais qu'elle » ne peut périr; que, pour cette raison, il faut mener la vie la plus sainte » possible. « Car les âmes qui ont payé à Proserpine les peines de leurs an- » ciennes fautes, elle les rend, au bout de neuf ans, à la lumière du soleil. De » ces âmes sortent les rois illustres, célèbres par leur puissance, et les hommes » grands par leur sagesse. Dans l'avenir, les mortels les appellent de saints hé- » ros. » Ainsi, l'âme étant immortelle, ayant d'ailleurs passé et repassé d'une vie » à une autre, et ayant vu ce qui se fait en ce monde et en l'autre, et toutes » choses, il n'est rien qu'elle n'ait appris. C'est pourquoi il n'est pas étonnant » qu'à l'égard de la vertu, et de tout le reste, l'homme soit en état de se ressou- » venir de ce qu'il a connu antérieurement. Car, comme tout se tient et s'en- » chaîne avec une admirable harmonie, et que l'âme a tout appris, rien n'em- » pêche qu'en se rappelant une certaine chose (ce que les hommes appellent » apprendre), on ne trouve de soi-même tout le reste, pourvu que l'on ait du

» courage et qu'on ne se lasse point de rechercher. En effet, ce qu'on nomme » chercher et apprendre *n'est absolument que se ressouvenir.* »

Voilà évidemment de la doctrine traditionnelle, corrompue, il est vrai, par l'alliage impur de la mythologie populaire, mais enfin de la doctrine traditionnelle, — et peut-être faudrait-il voir encore, à travers ces ombres fabuleuses, un vague reflet des vérités primitives [1]. Dans Platon, cela n'est pas sans exemple [2]. — Quelle différence entre cette explication de l'origine de nos connaissances et le système platonicien sur le même sujet, formulé au moyen de raisonnements purement rationnels! Et comment ne pas reconnaître ici l'influence invincible exercée sur une des plus belles intelligences antiques, par les idées traditionnelles! Mais cette enveloppe brillante et populaire dont le philosophe avait revêtu son système, afin de le répandre, lui a été souverainement nuisible en d'autres temps. C'est que, quand on s'appuie sur la tradition, il faut que la tradition porte en elle la vérité, et la vérité sans mélange. Autrement, elle n'est pas à l'épreuve des siècles; elle tombe à la fin, et, dans sa chute, elle emporte souvent même les choses vraies qu'on voulut autrefois baser sur elle.

Et maintenant, que penser des philosophes modernes qui, au sein de cette atmosphère lumineuse dont la religion chrétienne les environne, au sein de la vérité qu'ils respirent de toutes parts, ont voulu rompre avec la tradition, — une tradition qui remonte au berceau du monde, — et se font gloire de concevoir autrement qu'elle! Que penser d'eux, lorsque, reniant systématiquement tout le passé de l'humanité, ils se présentent comme devant tirer de leur incomparable intelligence d'éblouissantes vérités que nul ne vit jusqu'à ce jour! Ils considèrent comme un fléau, pour la philosophie, que l'on commente et que l'on médite les Pères, les Docteurs de l'Église chrétienne, les doctrines du monde depuis 1800 ans! Mais si l'humanité a été jusqu'à présent si peu de chose, que sont-ils donc, eux? Ils se présentent comme les continuateurs de l'œuvre platonicienne! Mais Platon, cet homme dévotement fou des traditions, s'il pouvait répondre, repousserait l'étrange complicité de ces *assemble-nuages*, comme dit un des leurs. Ah! nous croyons mieux comprendre Platon, nous croyons mieux achever son idée, en pensant que si la Providence l'eût fait

[1] Nous avouons que nous jugeons le *texte* de Platon un peu plus sévèrement que notre collaborateur. Nous croyons que bien loin d'exprimer un *système traditionnel,* c'est un système qui a été *inventé* pour donner une base *divine* au *rationalisme,* en supposant que l'homme n'*invente* pas (ce qui n'aurait aucune autorité), mais se *souvient* de ce qu'il *a vu* dans un autre monde; système au reste expressément condamné par l'Église, qui a condamné la *préexistence* des âmes. A. B.

[2] Il suffit de mentionner, comme démonstration péremptoire, le texte du *second Alcibiade*, cité plus haut. — Les vérités primitives dont les ouvrages de Platon conservent des traces sont surtout : l'existence des anges, d'un Dieu suprême, la déchéance de l'homme, la nécessité de la grâce, la vie future, l'éternité du ciel et de l'enfer, le purgatoire, etc., etc. — Il serait peu difficile, et peut-être l'essaierons-nous bientôt nous-même, de mettre ces faits dans tout leur jour.

vivre un certain nombre de siècles plus tard, ou même de nos jours, Platon eût été certainement chrétien, eût été peut-être un Père de l'Église !

L'ABBÉ C.-M. A***.

Bibliographie.

Nous croyons que nos lecteurs liront avec plaisir le tableau suivant que la *Revue des deux Mondes* (t. XVIII, p. 174) trace des principaux ouvrages de la littérature actuelle. Ils y verront que si, d'un côté, la littérature livrée à elle-même s'abandonne à *toutes les rêveries* les plus désordonnées, de l'autre, la saine critique commence à *s'élever* avec courage contre cette aberration de l'esprit.

« En France, la politique envahit les lettres, qui souvent ne sont plus qu'un instrument pour servir des passions de parti; elle dégrade le génie et l'impartialité de l'histoire. En ce moment, l'histoire est devenue comme un vaste pamphlet où l'écrivain s'arroge le pouvoir de mettre à la place des faits sa fantaisie ou un système, et il arrive que plus son talent a de vigueur, plus ses peintures ont un faux et dangereux éclat. Quand on a lu LES GIRONDINS, on a de la puissance et de la verve de *M. de Lamartine* une bien grande idée; mais on se demande ce que devient l'histoire ainsi ballottée du dithyrambe au tableau de genre. Cette improvisation ardente de l'illustre écrivain vous fait passer par les impressions les plus diverses; tantôt on a pour lui une vive admiration, tantôt on sent une sorte de colère à voir la vérité défigurée d'une manière si impérieuse et si hautaine. Les plus belles pages des *Girondins* sont des pages de récits et de descriptions. La plupart du temps, les narrations de M. de Lamartine ont un rare prestige : on dirait un torrent qui vous entraîne. Cependant l'historien doit juger les choses et les hommes après les avoir produits sur la scène. Là se fait trop sentir la faiblesse de M. de Lamartine; il n'a pas l'impassible courage de l'histoire. Parfois il absout ce qu'il devrait condamner, le plus souvent il hésite, et nous lui appliquerions volontiers ce mot, qu'il a écrit pour caractériser Vergniaud : *Sa parole flottait comme son âme*. En effet, au milieu des plus grandes hardiesses de M. de Lamartine, on sent l'indécision : il n'écrit pas l'histoire avec la résolution réfléchie d'une conviction profonde, il l'improvise avec une chaleur de tête qui tombe quand la page est écrite.

» En revanche, voici un écrivain dont les jugements erronés sont le triste fruit d'une sorte d'incubation solitaire, et qui, sans rien connaître de la politique et de la vie, nous donne pour des pages d'histoire les élancements d'une sorte de mysticisme révolutionnaire qui s'égare jusqu'au délire. Quand a vu *M. Michelet* aborder l'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION avec les dispositions morales qui lui avaient inspiré les deux pamphlets du *Peuple* et du *Prêtre*, il était facile de prévoir dans quelles aberrations il tomberait. Nous reconnaîtrons volontiers qu'au milieu de ces divagations tantôt lyriques, tantôt élégiaques, il y a un talent réel, intime, pénétrant. Dans la même page, l'âme est émue et le bon sens est offensé.

» Il y a une autre HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION, écrite au point de vue radical : c'est celle de *M. Louis Blanc*. Nous ne pouvons savoir encore comment ce jeune écrivain apprécie ce grand fait historique, car le seul volume qui ait paru est consa-

cré tout entier à des prolégomènes qui remontent à Jean Huss et finissent à Turgot. Ce n'est pas ici le moment de peser la valeur du dogmatisme de M. Louis Blanc, qui commence par affirmer que trois grands principes se partagent le monde et l'histoire : l'autorité, l'individualisme, la fraternité. Nous n'avons voulu que signaler en passant des publications qui appartiennent tout à fait au mouvement politique de notre époque. Beaucoup de personnes n'ont pas vu sans inquiétude ce nouveau débordement de tous les souvenirs révolutionnaires. Elles craignent que l'histoire ainsi faite ne soit pour les esprits faibles, pour des imaginations faciles à égarer, une mauvaise nourriture. Ces appréhensions ne sont pas sans fondement; toutefois il faut avoir plus de confiance dans la rectitude du bon sens public.

» L'histoire écrite au point de vue révolutionnaire passera comme a passé le ROMAN-FEUILLETON ; il ne restera de tous ses travaux improvisés que ce qui mérite de vivre par la vérité du fond et l'éclat de la forme. Le roman-feuilleton qui s'était fait *socialiste* est déjà mort, et, quant aux doctrines en elles-mêmes, voici *M. de Lamennais* qui les répudie avec une indignation qu'il a voulu rendre publique. Jamais, à son avis, idées plus désastreusement fausses et plus dégradantes ne sont entrées dans l'esprit humain. Une réprobation aussi hautement manifestée est de la part de M. de Lamennais une action qui l'honore et qui peut ramener à résipiscence les esprits de bonne foi. Pour le roman-feuilleton *historique*, il ne brille plus que d'un éclat assez sombre et souvent interrompu au bas des journaux, et il a cherché un asile sur les planches d'un théâtre nouveau, le *Théâtre Historique*.

» C'a été une idée malheureuse que de provoquer par l'ouverture d'une scène nouvelle la triste fécondité des dramaturges qui croient avoir construit une pièce viable quand ils ont découpé les chapitres d'un roman. Des exhibitions comme celle de *la Reine Margot* sont un désastre pour l'art sérieux. Puissent le gouvernement et les chambres donner bientôt à la haute littérature et au Théâtre Français les moyens de lutter avec succès contre ces entraînements qui tendent à dégrader l'art dramatique! »



L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

NUMÉRO 16. — AVRIL 1847.

Cours de la Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,

PAR M. L'ABBÉ JAGER.

SEPTIÈME LEÇON [1].

Nouveaux progrès des Manichéens. — Conférences de Lombers. — Assemblée générale des Manichéens. — Guerre résolue contre eux. — Nouvelle mission. — Pénitence de Pierre Moran, chef des hérétiques à Toulouse.

Les Manichéens, profitant des troubles dont je vous ai parlé, prirent, vers la fin du 12e siècle, un prodigieux accroissement. Ils ne se contentaient plus à cette époque du midi de la France, leur ambition allait bien plus loin : ils avaient pour projet de s'établir dans le Nord, et de s'étendre jusqu'en Allemagne et en Angleterre, ou plutôt ils voulaient envahir tout l'Occident, y étouffer le Christianisme et renverser les gouvernements qui le protégeaient. Mais ils furent trompés dans leur attente. A Cologne, ils furent brûlés par le peuple avant que le clergé eût le temps de les juger; en Angleterre, ils furent marqués au front avec un fer chaud, et réduits à mourir de faim et de misère. Ils ne furent guère mieux reçus en Flandre et en Bourgogne. Force leur fut donc de renoncer à une partie de leurs projets et de se renfermer dans le midi de la France, où ils espéraient se fixer et régner en maîtres. Pour tromper les simples, ils se livraient à la controverse, et cherchaient à appuyer leurs doctrines non-seulement sur la raison, mais encore sur l'Écriture, méthode que leurs anciens avaient déjà suivie. Bien des gens peu instruits furent pris à ce piége, et le nombre des prosélytes s'augmentait de jour en jour. La ville d'Albi et les bourgs des environs

[1] Voir la 6e leçon au numéro précédent ci-dessus, p. 206.



étaient pleins de ces raisonneurs. Les évêques du Midi, que nous avons vus jusqu'à présent si indolents, voyant la manière dont on séduisait les peuples, résolurent d'entrer en conférence avec les chefs des Manichéens, de les confondre, et de dissiper ainsi les illusions du peuple. La conférence fut proposée, en 1176, par les évêques et acceptée par les chefs de la secte, qui ne pouvaient pas reculer sans doute à cause de leurs partisans, qui les auraient accusés d'être peu sûrs de leurs principes; car il avait toujours été difficile de leur faire accepter une conférence. L'hérésiarque Henri l'avait refusée au Mans; il l'avait refusée encore à Toulouse, lors de la mission de saint Bernard. Enfin, Messieurs, je ne sache pas que depuis Manès on ait tenu une conférence publique avec les Manichéens. Bien souvent ils y avaient été invités, mais toujours ils s'y étaient refusés sous divers prétextes. Enfin, à la demande des évêques du Midi, ils acceptent. On règle les conditions de part et d'autre. Les évêques, pour montrer une grande impartialité, prirent pour arbitres et juges, non-seulement des ecclésiastiques, mais encore des laïques. Les Manichéens qui, du côté d'Albi, s'appelaient les *bons hommes*, à cause de leur simplicité et de leur candeur extérieures, firent venir ce qu'ils avaient de plus distingué dans la secte pour les mettre aux prises avec les prélats catholiques. La conférence eut lieu à Lombers ou Albi même (car on ne sait pas au juste), en 1176, et par conséquent 28 ans après la mission de saint Bernard. Comme elle avait été annoncée publiquement, elle attira une foule de peuple et un grand nombre d'ecclésiastiques et de seigneurs, parmi lesquels on voyait Constance, femme du comte de Toulouse et sœur du roi de France, et les principaux seigneurs du Midi. Son objet était important, car elle devait décider entre le dogme catholique et l'hérésie manichéenne. L'évêque d'Albi en était le président. Je ne vous exposerai pas tous les incidents et toutes les discussions de cette conférence, qui, après tout, eut un bien mince résultat. Les Manichéens, ou *les bons hommes*, bien loin d'exposer et de prouver leurs doctrines, comme on s'y était attendu, les dissimulèrent au contraire avec grand soin, et ne répondirent aux questions des évêques que par des subterfuges ou des termes équivoques. Tout ce qu'on put savoir d'eux, c'est qu'ils rejetaient l'ancien Testament et le mariage, signes manifestes du manichéisme. Ils s'expliquèrent peu sur les autres articles; mais leur silence ou leurs réponses subtiles et équivoques montrèrent assez aux évêques quelles étaient leurs doc-

trines. Elles furent condamnées. L'évêque de Lodève, qui avait porté la parole au nom des catholiques, motiva la sentence par des textes tirés des livres du nouveau Testament, qu'ils disaient admettre. Elle fut signée par tous les évêques et les seigneurs présents, et même par la comtesse de Toulouse. Nous devons remarquer que la signature de Raimond V, son mari, ne s'y trouve pas [1]. Il favorisait probablement la nouvelle secte. Les Manichéens étaient fort mécontents. Ils avaient protesté contre leur condamnation. L'évêque de Lodève, qui l'avait prononcée, fut traité de faux pasteur, d'hypocrite, et même d'hérétique. Il avait supporté ces injures avec le plus grand calme. La conférence si solennelle qui devait décider entre le dogme catholique et l'hérésie ne produisit aucun effet; elle rendit au contraire les Manichéens plus fiers et plus insolents. Pour se venger des évêques qui les avaient condamnés, ils tinrent l'année suivante une assemblée générale des principaux chefs de la secte venus de divers pays. Ce fut à Saint-Félix de Caraman, à 5 lieues de Toulouse. Ce fait jette une lumière immense sur l'histoire des Albigeois. Un prétendu pontife suprême, nommé Niquinta, vint des frontières de la Bulgarie, où il résidait, pour la présider. Nous ne savons pas tout ce qui se passa de mystérieux dans cette assemblée, dont les délibérations restèrent secrètes. Il est fort probable qu'ils s'occupèrent de la fusion des diverses sectes qui pullulaient dans le Midi et qui se distinguaient encore entre elles par des nuances d'opinions, et qu'ils cherchèrent à mettre de l'unité dans leurs doctrines. Ce qui est certain, c'est qu'ils réglèrent leur organisation définitive. Le pontife suprême sacra trois évêques, outre ceux qui existaient déjà, et tout le territoire méridional fut divisé en évêchés manichéens [2]; Toulouse et Carcassonne étaient les deux grandes métropoles [3]. C'en est donc fait de la religion catholique et des lois constitutives du pays. Des hommes venus de l'étranger s'arment contre l'une et l'autre. Le midi de la France a reçu une nouvelle circonscription, il est divisé en diocèses manichéens; et, remarquez-le bien, Messieurs, les nouveaux évêques ne sont pas destinés à vivre à côté des anciens; non, ils doivent se mettre à leur place, occuper exclusivement le pays, détruire le culte ancien et établir un culte nouveau. Tel est leur projet, qu'ils cherchent à exécuter immédiatement. Ils ont sous la

[1] Labb., t. X, p. 1470.
[2] Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, l. XIX, c. 4.
[3] Ibid., note 3.

main des hommes d'exécution qui leur servent de bras et dont ils disposent à volonté. Ils les divisent par bandes et les envoient dans toutes les provinces, non plus pour prêcher leurs doctrines, mais pour détruire l'ancien culte. Ces bandes sont composées de brigands, de malfaiteurs, et en général de tout ce que la basse classe pouvait fournir de plus hideux. Ils avaient divers noms selon les diverses provinces dont ils étaient sortis : ainsi ils se nommaient *Brabançons, Basques, Navarrais, Aragonais, Routiers, Courriers;* mais le nom le plus générique était celui de *Coteraux,* du mot grec *cathares,* purs. Tous ces hommes, plus vils les uns que les autres et capables de tout faire, parcourent les provinces du Midi, chassent les prêtres et les évêques fidèles, les maltraitent ou les mettent en prison, pillent les églises, brûlent les instruments du culte, dévastent tout le pays et immolent à leur fureur tous ceux qui ne veulent pas embrasser les nouvelles doctrines, sans ménager la veuve et l'orphelin, l'âge ou le sexe [1]. L'évêque d'Albi, qui avait présidé la conférence de Lombers, est mis en prison et tenu sous bonne garde [2]. Voilà, Messieurs, ce que font les nouveaux Manichéens, que nos écrivains modernes, et tout récemment *la Revue Indépendante,* nous ont représentés comme des hommes vertueux, qui prêchaient la morale la plus pure, et qui joignaient l'exemple au précepte pour édifier les classes pauvres que le clergé scandalisait. C'est ainsi qu'on écrit l'histoire quand on a pour premier but d'accuser l'Église : on s'apitoie sur le sort des Albigeois, on les fait passer pour des modèles de vertu, pour de pauvres malheureux qui deviennent victimes du fanatisme populaire et de la cruauté des évêques et des papes, et qui sont brûlés et massacrés pour de simples opinions. Aussi a-t-on bien soin de passer sous silence les faits que je viens de vous rapporter. J'ai plusieurs de ces sortes d'histoires entre les mains ; pas une seule ne mentionne cette aggression de la part des Manichéens et ces violences commises dans le midi de la France en 1177. Ils passent rapidement à la croisade prêchée contre eux, mais ils se gardent bien de parler des causes qui ont provoqué cette croisade, qui eut lieu plus de 30 ans après. Ils passent tous ces préliminaires sous silence : telle est leur bonne foi. Mais revenons à notre sujet.

Comme vous le voyez, ces prétendus hommes vertueux étaient

[1] Labb., t. X, p. 1522.
[2] Baron., an. 1178, n. 36.

tout simplement des malfaiteurs ramassés dans la lie du peuple en divers pays, qui vendaient leurs bras et leur vie pour servir les vues des Manichéens : c'étaient des hommes déterminés, capables de tout entreprendre, et que tout gouvernement sage et bien réglé doit arrêter et punir dans l'intérêt de la société et de sa propre conservation. Si aujourd'hui pareille chose arrivait, ne punirait-on pas? ne chercherait-on pas à remonter à la source, à connaître les meneurs, les chefs de pareilles bandes? Et si ces hommes paraissaient en armes et que la police ordinaire ne suffît plus, ne repousserait-on pas la force par la force? On ne manquerait certainement pas de le faire, et on le ferait mieux qu'on ne l'a fait au 12e *siècle*; car, malgré les excès de ces furieux, on entreprit peu de chose contre eux. C'est la cause de tous les malheurs qui ont suivi. Les évêques se trouvaient trop faibles pour leur résister. Ils étaient obligés de céder à l'orage et de prendre la fuite. D'autres s'étaient laissé séduire. Les seigneurs aimaient en général les nouvelles doctrines, si commodes pour leurs passions, et ne s'y opposaient pas. Nous ne trouvons cette année (1177) qu'un seul homme qui a montré de la vigueur et du courage, c'est l'évêque de Limoges. Apprenant qu'on dévastait le territoire et les églises de son diocèse, il fit un appel à la milice et au peuple fidèle du pays, repoussa l'ennemi : c'étaient des coteraux. On dit que plus de deux mille restèrent sur la place [1]. C'était le jeudi-saint de l'an 1177. L'évêque, en qualité de seigneur temporel, était dans ses droits; il se tenait sur la défensive. Personne n'osera le blâmer; il a reçu d'ailleurs l'éloge de ses contemporains. Ces sortes d'échec, qui étaient arrivés souvent aux Manichéens depuis qu'ils avaient paru dans le monde, ne les décourageaient pas. Ils continuèrent de travailler en secret et en public, d'employer tantôt la douceur, tantôt la violence pour séduire les simples et augmenter le nombre de leurs prosélytes. Leur succès fut au-dessus de leur attente; des prêtres, des princes, et même des évêques, entrèrent dans leur parti [2]. Les villes d'Albi, de Toulouse et leurs environs étaient pleins de Manichéens.

Le comte de Toulouse, Raimond V, qui avait été si indifférent jusqu'à présent, ou plutôt qui avait fomenté l'hérésie par son attachement au schisme de l'empereur Frédéric [3] et par le dérange-

[1] Pagi, an. 1177, n. 16.
[2] Ibid.
[3] Ibid., an. 1162, n. 23.

ment de sa propre conduite, est effrayé du nombre et sent le danger de sa position. Voyant que ses forces étaient insuffisantes à arrêter les ravages des hérétiques, il jette un cri de détresse et s'adresse au roi de France par l'intermédiaire du chapitre de Cîteaux. La lettre qu'il écrivit est d'une haute importance, parce qu'elle jette une immense lumière sur toute cette histoire. Nos philosophes, défenseurs des Albigeois, se sont bien gardés de la citer. C'est pour nous un motif de plus d'en bien peser toutes les paroles.

Cette hérésie, dit-il au chapitre général de Cîteaux, a gagné jusqu'aux prêtres. Nos anciennes églises, si vénérables, sont désertes et tombent en ruine. On refuse le baptême; l'eucharistie est en abomination; la pénitence méprisée; on rejette la création de l'homme, la résurrection de la chair et tous les sacrements; et ce qui n'est pas permis de dire, on introduit deux Principes. Personne ne songe à s'opposer à ces méchants. Pour moi, je suis prêt à employer contre eux le glaive que Dieu m'a mis en main; mais je reconnais que mes forces ne sont pas suffisantes, parce que plusieurs nobles de mes États sont infectés de cette erreur et entraînent une très-grande multitude. J'ai donc recours à vous et vous demande votre conseil, votre secours et vos prières; car sachez bien que l'hérésie s'est fortifiée à tel point qu'elle ne peut plus être extirpée que par la main et le bras puissant de Dieu. Le glaive spirituel ne suffit plus, nous en avons l'expérience, il faut y joindre le glaive matériel. Je désire donc qu'on engage le roi de France à venir de ce côté-ci, bien persuadé que les graves désordres dont nous gémissons ne tiendraient pas contre sa présence. Pour moi, je lui ouvrirai mes villes et mes autres places; je lui indiquerai quiconque tient à l'hérésie, et dussé-je y prodiguer mon sang, il n'y aura point d'entreprise où je ne l'aide à écraser nos ennemis et tous ceux qui le sont de Jésus-Christ [1].

Par cette lettre, qui est un monument non suspect, nous apprenons les vraies doctrines des nouveaux Manichéens. Les premiers prédicateurs de la secte, tels que Tanquelin, Pierre de Bruys, l'apostat Henri et Arnaud de Bresse, n'en avaient enseigné qu'une partie au peuple. Ils s'étaient bien gardés de parler du bon et du mauvais Principe; ils auraient révolté leurs auditeurs au lieu de les séduire. Mais depuis la grande assemblée de Saint-Félix, les Manichéens ne cachent plus rien, ils enseignent publiquement leurs désolantes doctrines; ils ne font plus mystère, comme auparavant, de leur bon et de leur mauvais Principe, et des affreuses conséquences qui en découlent. La lettre de Raimond de Toulouse ne laisse plus aucun doute à ce sujet. C'est donc un fait acquis à l'histoire que les nouveaux Manichéens professaient les mêmes doctrines que les anciens.

[1] Fleury, t. XV, p. 445. — Pagi, an. 1177, n. 17.

Cette lettre nous montre en même temps le véritable état des provinces méridionales, les progrès et les violences des hérétiques. Les églises ravagées par eux sont inhabitables et tombent en ruine; l'hérésie a gagné jusqu'aux prêtres du sanctuaire, jusqu'aux nobles qui entraînent une très-grande multitude. Le glaive spirituel ne suffit plus. Le glaive matériel seul peut y remédier. Mais celui du comte est insuffisant, il sent le besoin d'une force supérieure, il la sollicite du roi de France par l'intermédiaire du chapitre de Cîteaux; car il n'ose pas s'adresser directement au roi, dont il avait encouru la disgrâce en répudiant Constance, sa femme, sœur du roi [1].

Il paraît, Messieurs, qu'avant l'arrivée de ce message transmis par les moines de Cîteaux, le roi de France et celui d'Angleterre avaient déjà résolu de se transporter en personne dans le midi de la France pour s'opposer au torrent dévastateur du Manichéisme. Les deux couronnes y étaient vivement intéressées. L'hérésie, qui avait produit l'anarchie et la guerre civile, et qui après tout ne pouvait produire que cela, touchait à leurs frontières et pouvait les envahir d'un moment à l'autre, comme déjà plusieurs fois elle avait essayé de le faire. S'y opposer en l'attaquant dans son centre leur paraissait une chose nécessaire. Ils résolurent donc de l'entreprendre, et la lettre du comte de Toulouse ne pouvait que raffermir leur résolution.

Avant d'aller plus loin, je dois vous faire une réflexion importante. Comme vous le voyez, ce n'est pas l'Église qui a la première idée d'une croisade et qui excite, comme on l'a dit si souvent, à la guerre civile. Non, ce n'est pas l'Église; la guerre a été résolue par les souverains qui se croyaient dans la nécessité de la faire dans l'intérêt de la société et de leurs couronnes. Si l'Église, trente ans après, prêche une croisade contre les Albigeois, elle le fait avec le consentement et à la demande des souverains, et cela dans un moment où il n'est plus possible de reculer. La guerre civile ne vient pas des papes ni même des souverains, elle vient des Albigeois eux-mêmes, qui, par leurs aggressions et leurs excès, ont forcé les catholiques à leur faire la guerre.

Les papes ont différé tant qu'ils ont pu. Les circonstances présentes nous en fournissent une preuve que les historiens catholiques n'ont pas assez remarquée; car les deux souverains si résolus à

[1] Dom Vaissette, l. XIX, c. 5.

marcher en personne renoncent tout à coup à l'entreprise. Qui les en a détournés? C'est le pape Alexandre, sans aucun doute, qui veut qu'on tente encore une fois les voies de la douceur et de la persuasion.

On résolut donc d'envoyer dans le Midi 12 missionnaires chargés d'exhorter et d'enseigner, et au besoin de procéder par jugements ecclésiastiques contre les Manichéens. On eut soin de choisir des hommes capables, les plus habiles et les plus savants de l'époque. On mit à leur tête deux prélats français et deux anglais, avec Henri, abbé de Clairvaux, successeur de saint Bernard. Tous étaient sous la direction du cardinal Pierre de Saint-Chrysogone, qui se trouvait en France en qualité de légat, et qui avait reçu tous les pouvoirs nécessaires pour la circonstance. Ce qui prouve que c'est le pape qui a détourné les souverains, c'est que les missionnaires partent par son ordre [1]. Les deux rois les avaient choisis probablement de concert avec le pape. Ainsi les envoyés sont revêtus des deux pouvoirs, spirituel et temporel. Ils sont commissaires royaux autant que missionnaires. Au surplus, ils sont fortement recommandés par les deux rois au comte de Toulouse, au vicomte de Turenne et à Raimond de Castelnau [2].

Les auteurs contemporains, et entre autres Henri, abbé de Clairvaux, qui accompagnait les évêques, nous ont transmis tous les détails de cette mission [3]. Ces détails nous expliquent le cri de détresse du comte de Toulouse en nous faisant connaître l'état des provinces du Midi. Il paraît que les Manichéens, depuis leur assemblée générale, n'avaient plus rien ménagé. Leur hiérarchie était complète, ils avaient leurs évêques, leurs prêtres, leurs prophètes et même leurs évangélistes; ils avaient acquis un tel crédit, que toute parole qui sortait de leur bouche était reçue comme un oracle, tandis que la voix du prêtre catholique était méprisée. Leurs rôles étaient partagés. Les uns propageaient parmi le peuple leurs principes d'anarchie et d'impiété, sans rien dissimuler; les autres les mettaient en pratique par le fer et le feu.

La ville de Toulouse avait été indiquée aux missionnaires comme la mère et le centre de l'hérésie. Quand ils y arrivèrent, ils restèrent muets d'étonnement devant les progrès et l'audace des hé-

[1] Baron., an. 1178, n. 30.
[2] Ibid., n. 17.
[3] Ibid.

rétiques et les turpitudes auxquelles ils se livraient [1]. Tout ce qu'ils avaient entendu dire n'était pas le tiers de ce qu'ils voyaient de leurs yeux. Les hérétiques exerçaient un pouvoir absolu sur le peuple, et ce qui était bien plus triste encore, ils dominaient dans le clergé, *dominabantur in clero* [2]. Inutile de vous dire que les missionnaires en entrant dans la ville furent reçus au milieu des huées, montrés au doigt, appelés apostats, hypocrites et hérétiques [3]. Cependant, après quelques jours de repos, un des missionnaires monta en chaire et fit une conférence contre les erreurs du jour. Les catholiques, opprimés jusque-là, prirent alors un peu plus de confiance; les hérétiques se cachèrent, bien déterminés, s'ils venaient à être découverts, à renier leurs principes et à se dire catholiques pour échapper aux jugements des évêques; car il fallait en venir là, plus d'autre ressource. Le légat fit donc jurer à l'évêque de Toulouse, aux consuls et à quelques membres du clergé, de lui indiquer par écrit tous ceux qui étaient infectés de cette hérésie. On voit ici les traces de l'inquisition. La liste grossissait tous les jours; en tête se trouvait un nommé Pierre Moran, qu'on appelait dans la secte Jean l'Évangéliste. Pierre Moran était un des chefs des Manichéens. Il était riche et puissant; il possédait deux châteaux, l'un à la ville, l'autre à la campagne, où l'on tenait les assemblées nocturnes. Comme il comptait de nombreux amis et des partisans plus nombreux encore, personne n'osait rien lui dire. Le légat le cita au tribunal des commissaires; le comte de Toulouse prêta main forte, et il fut amené. Il hésita d'abord à déclarer ses doctrines; mais pressé par le légat, il fit hardiment sa confession de foi manichéenne. Elle était tellement abominable qu'elle arracha des larmes aux commisaires et à tous les assistants. C'était assez : il n'en fallait pas davantage; il fut déclaré hérétique, livré au bras séculier, à celui du comte de Toulouse, qui le mit en prison, en attendant le dernier supplice établi par la loi. Qu'on ne croie pas que Pierre Moran soit condamné pour de simples opinions (je me sers de l'expression du jour); non, Messieurs, Pierre Moran était le chef des bandes qui parcouraient le Midi et qui portaient la désolation dans les campagnes. Il y avait figuré lui-même, et s'était rendu coupable de graves désordres. Il mérite donc le châtiment que l'on lui prépare, et aujourd'hui il serait puni comme autrefois.

[1] Dom Vaissette, *Hist. du Languedoc*, l. XIX, c. 75.
[2] Baron., an. 1178, n. 30.
[3] Ibid.

Mais Pierre Moran, livré à lui-même, fit de sérieuses réflexions et entra dans la voie qui était ouverte à tous les coupables et principalement à ceux de ce genre. Il se soustrait au bras séculier, qui le menaçait de la mort, et se livre à l'Église, qui lui offrait le salut et la vie. Il fit appeler les commissaires, abjura ses erreurs, se disant disposé à accepter la pénitence de l'Église [1].

Cette pénitence a quelque chose de choquant pour tous ceux qui n'ont pas étudié sérieusement le système pénitentiaire de l'Église, système qui a reçu les éloges des hommes les plus instruits, et qui l'emporte beaucoup sur ceux que nous employons aujourd'hui [2]. La pénitence était publique pour ceux qui avaient scandalisé en public; elle était plus ou moins sévère, durait plus ou moins longtemps, selon la diversité des crimes et des pays. Établie dans les premiers siècles de l'Église, elle reçut bientôt la sanction civile et des effets temporels. Pour crime d'apostasie, de meurtre ou d'adultère, elle durait pendant toute la vie. Mais elle a reçu successivement des modifications. Le temps en a été abrégé, et les grandes rigueurs remplacées par des prières, des aumônes, des pèlerinages, et aussi par des punitions corporelles. Au 12e siècle, à l'époque où nous sommes arrivés, la pénitence publique était presque tombée en désuétude. Elle avait été remplacée par l'excommunication, qui reçut aussi, comme vous savez, des effets temporels. Cependant on l'employait encore, dans certaines occasions, pour de grands crimes contre lesquels la loi prononçait ordinairement la peine de mort; mais elle était singulièrement modifiée. On comptait par jours le temps qu'on comptait autrefois par années, comme nous allons le voir par l'exemple de Pierre Moran.

En effet, celui-ci, après avoir abjuré ses erreurs et accepté la pénitence, fut conduit à l'église au milieu d'une foule immense que cette cérémonie avait attirée. Il était revêtu d'une simple tunique, marchait nu-pieds, et ce qu'il faut bien remarquer, il était frappé d'une discipline, d'un côté par l'évêque de Toulouse, de l'autre par l'abbé de Saint-Saturnin, jusqu'à ce qu'il vînt au pied de l'autel où était le légat. Là, il fit son abjuration et fut réconcilié à l'Église. Il se trouva ainsi délivré de la prison et de la peine de mort dont il allait être puni. Cependant, ce n'est pas tout; le légat lui imposa un pèlerinage à Jérusalem, où il devait servir les pau-

[1] Voir la *Biographie universelle*, art. *Maurand*.
[2] M. Guizot en fait l'éloge dans l'*Histoire de la Civilisation en Europe*, p. 177.

vrés pendant trois ans. Il avait quarante jours pour s'y préparer; pendant ce temps, il devait aller tous les jours nu-pieds dans une des églises de Toulouse et recevoir la discipline. De plus, il devait restituer aux églises les biens nombreux qu'il avait pris et réparer les torts faits aux pauvres. Son château, où s'étaient tenues les assemblées secrètes, devait être rasé. Tous ses biens furent, non confisqués, comme le disent certains historiens, mais mis sous le sequestre; car il devait les recevoir après trois ans, à son retour de Jérusalem [1], et il les reçut en effet. Ainsi Pierre Moran sauva sa vie par une pénitence de quarante jours et un pèlerinage de trois ans. Aucun criminel condamné à mort ne refuserait sa grâce, s'il pouvait l'obtenir à ce prix.

C'est le fait le plus mémorable de cette mission dont tout le fruit se borna à la conversion vraie ou fausse de quelques hérétiques, à l'excommunication de quelques autres, à l'encouragement du parti catholique et à la promesse du comte de Toulouse et de plusieurs autres seigneurs de ne point favoriser les hérétiques [2]. L'élargissement de l'évêque d'Albi a été demandée inutilement au comte de Béziers, qui le tenait captif [3].

Les faits que je viens de vous rapporter jettent une vive lumière sur l'histoire des Albigeois; je vous prie de ne pas les oublier. Vous voyez que déjà en 1178, plus de trente ans avant la croisade prêchée contre eux, on avait senti le besoin de les réprimer par la force publique, que la guerre fut résolue et qu'elle avait été sollicitée par Raimond de Toulouse, au fils duquel on la fera plus tard. En attendant, les Manichéens ont encore 30 ans devant eux; ils en profitent pour s'étendre et se fortifier, malgré tous les avertissements et tous les efforts de la papauté.

HUITIÈME LEÇON.

Suite de l'histoire des nouveaux Manichéens. — Leurs ravages. — Conduite de l'Église. — Concile de Latran. — Décret du pape Lucius III. — Sens de ce décret.

Messieurs, l'Église a été gravement inculpée dans l'affaire des Albigeois, non-seulement par des auteurs qui se sont déclarés leurs défenseurs, mais encore par des historiens ecclésiastiques qui détestaient leurs doctrines et leur conduite. On lui a reproché de

[1] Baron., an. 1178, n. 19.
[2] Ibid., n. 38.
[3] Ibid.

s'être écartée, au 12e siècle, de ses anciens principes, et d'avoir tenu contre les hérétiques une conduite différente de celle des évêques du 4e et du 5e siècle. On l'a accusée d'avoir été cruelle, intolérante envers les hérétiques, et d'avoir voulu les convertir par le fer et le feu, au lieu de les ramener par la douceur, comme les anciens Pères l'avaient recommandé et pratiqué. J'ai donc à examiner si ces reproches sont fondés, si les hommes éminents qui, au 12e siècle, occupaient le siége de saint Pierre, ont méconnu l'esprit de l'Église. Pour cela j'ai besoin de vous exposer l'histoire préliminaire de la croisade contre les Albigeois et de vous expliquer les causes qui l'ont provoquée. J'ai besoin de vous donner la relation exacte de ce qu'a fait l'Église pour éteindre et extirper l'hérésie, et de ce qu'ont fait les hérétiques pour la propager et la soutenir. C'est à quoi je me suis attaché dans nos dernières réunions; je vais achever ce sujet aujourd'hui et vous conduire jusqu'aux croisades.

Vous avez vu, Messieurs, par les nombreux faits que je vous ai rapportés, que plus de trente ans avant la croisade prêchée contre les Albigeois la guerre a été sollicitée par le comte de Toulouse, et qu'elle a été résolue par deux souverains, ceux de France et d'Angleterre. L'Église n'est pour rien dans cette résolution. Le pape Alexandre, son digne représentant, a détourné au contraire les souverains de la guerre et l'a changée en mission. C'est ce qui semble résulter de la relation d'un des missionnaires, qui dit qu'ils sont partis *ad imperium domini papæ*, en vertu d'un ordre du pape [1]. Vous savez que la mission n'a produit aucun fruit. L'hérésie avait fait trop de progrès dans les villes du Midi, ses partisans étaient trop fiers et trop opiniâtres pour céder à la douceur et à la persuasion. La force des armes pouvait seule remédier à cet état de choses; c'était l'avis du comte de Toulouse et celui des deux rois. Tel était l'état des choses en 1178.

Le pape en substituant la mission à la guerre n'avait écouté que les sentiments que lui inspirait sa charité. Il ne connaissait pas toute l'étendue du mal, toute la profondeur de la plaie dont les provinces méridionales étaient affligées. Il n'avait pas pesé toutes les paroles de la dépêche du comte de Toulouse au chapitre de Cîteaux; peut-être cette pièce ne lui était-elle pas parvenue. D'ailleurs, devons-nous être surpris que le pape ait ignoré le triste état du Midi,

[1] Baron., an. 1178, n. 30.

puisque les missionnaires eux-mêmes, qui étaient en France, l'ignoraient en grande partie; car ils disent dans leur relation que tout ce qu'ils avaient entendu dire n'était pas le tiers de ce qu'ils voyaient. Quoi qu'il en soit, le pape Alexandre, en détournant les souverains de leur projet de guerre, a commis une grande faute. Il a voulu étouffer par une mission une hérésie qui avait pris un immense développement et qui ne pouvait plus être comprimée que par la force des armes. Le comte de Toulouse qui était sur les lieux en avait jugé ainsi. Le glaive spirituel, avait-il dit, est insuffisant, il faut le glaive matériel. L'hérésie ne peut plus être extirpée sans une force supérieure, celle du roi de France. Mais il est persuadé que la présence du roi suffira pour réduire les rebelles. En effet, si la présence des commissaires, si mal reçus à Toulouse, a pu intimider pour un moment les rebelles jusqu'à les obliger de se cacher, que n'aurait pas fait le roi lui-même s'il était venu à la tête de ses troupes? En punissant quelques chefs hérétiques, en réduisant les autres par la force des armes, et en obligeant les seigneurs à s'opposer à l'hérésie et à maintenir l'ordre dans leurs provinces, il aurait mis fin à l'hérésie sans grande effusion de sang. Enfin, Messieurs, en 1178 il était encore facile de remédier au mal; le comte de Toulouse en était persuadé, et la suite de l'histoire a montré qu'il ne s'était point trompé. A cette époque on aurait terminé en quelques jours ou en quelques mois ce que plus tard on aura de la peine à terminer après trente ans de guerre. Mais les occasions passent et souvent ne reviennent plus. Il faut les saisir au front, par les cheveux, disait le célèbre Photius : quand on les laisse passer, on ne peut plus les saisir. C'est ce qui va arriver dans l'histoire des Albigeois.

Le pape Alexandre a eu lieu de se convaincre que les missions ne suffisaient plus pour arrêter les progrès de l'hérésie. Il aura été informé de l'état des choses par le rapport des missionnaires, et peut-être aussi par celui du roi de France. A cette époque l'Église avait un peu de repos. Le pape Alexandre était sorti victorieux des longues et terribles luttes qu'il avait eu à soutenir. Il avait mis fin au schisme des antipapes, qui avait duré 17 ans; l'empereur s'était réconcilié avec lui. Henri II, roi d'Angleterre, accusé par l'opinion publique d'avoir été complice du meurtre de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, s'était justifié et avait recu l'absolution et la pénitence de l'Église. Cette pénitence confirme ce que je vous ai dit relativement à l'usage où l'on était au 12e siècle d'appliquer

la pénitence publique pour certains grands crimes. Le roi d'Angleterre avait juré au concile d'Avranches, en 1171, sur les saints Évangiles, qu'il n'avait point participé au meurtre de l'archevêque de Cantorbéry. Néanmoins, comme il avait contribué indirectement à cette mort par sa haine et ses persécutions contre l'archevêque, il demanda la pénitence de l'Église. Les évêques se contentèrent de lui imposer quelques œuvres satisfactoires, ne voulant pas lui imposer la pénitence publique, puisqu'il se déclarait innocent du meurtre de l'archevêque[1]. Mais quelques mois après, il se l'imposa lui-même dans la même église où l'archevêque avait été tué. Revêtu d'une simple tunique, nu-pieds et les épaules découvertes, il se fit frapper de verges par tous les évêques et les moines de la communauté de Cantorbéry, qui étaient au nombre de quatre-vingts[2], après avoir passé un jour et une nuit entière en prière, sans avoir pris aucune nourriture. Ainsi, Messieurs, il ne faut plus nous étonner de la pénitence imposée à Pierre Moran, chef des hérétiques de Toulouse. Cette pénitence était en usage alors; nous la verrons renouveler dans plusieurs conciles, et appliquée à certains seigneurs coupables d'hérésie. Elle était nécessaire pour la justification du coupable; car, comme nous le verrons, on y avait attaché l'idée d'expiation. Celui qui l'avait subie passait aux yeux du peuple pour avoir expié ses fautes, pour être pleinement justifié. La tache du crime était effacée, le pénitent avait reçu, si je puis m'exprimer ainsi, des lettres de réhabilitation. Je reviens à mon sujet.

Le pape Alexandre informé de la situation des provinces du Midi, en fait le sujet principal de ses occupations. Il convoque pour le carême de 1179 un concile général au palais de Latran, pour s'aviser, de concert avec les évêques et les princes, du moyen d'éteindre l'hérésie. C'est le principal motif du concile, qui est le troisième de ce nom. Il était composé de plus de 300 évêques venus de toutes les parties de l'Europe et même de l'Asie. La plupart de ces évêques étaient seigneurs temporels, et pouvaient par conséquent faire des réglements concernant la police des États. D'ailleurs, les princes chrétiens y avaient envoyé des ambassadeurs pour sanctionner les peines temporelles qu'on pourrait établir contre l'hérésie. On en établit en effet, parce qu'on avait acquis l'expérience de l'insuffisance des peines spirituelles, dont les hérétiques ne faisaient plus

[1] *Hist. de l'Église gallic.*, t. IX, p. 368.
[2] Ibid., p. 382.

aucun cas. Mais l'Église a bien soin dans ce concile de distinguer les peines spirituelles, qu'elle décerne par sa propre autorité, d'avec les peines temporelles, qu'elle décerne avec le consentement et avec le secours des princes. Voici comme elle s'exprime dans son canon porté contre l'hérésie :

Quoique l'Église, comme dit saint Léon, contente de prononcer des peines spirituelles par la bouche de ses ministres, ne fasse point d'exécutions sanglantes, elle est pourtant aidée par les lois des princes chrétiens, afin que la crainte des châtiments corporels engage les coupables à recourir au remède spirituel.

Voilà le préambule de son décret, rien de plus juste. Elle ne fait pas d'exécutions sanglantes; mais blessée dans ses droits, attaquée dans son culte, elle invoque les lois des princes : c'est un droit dont elle userait en pareil cas, aujourd'hui comme autrefois. Après avoir établi ce principe, le concile distingue deux sortes d'hérétiques dans le midi de la France : ceux qui prêchent publiquement l'erreur, et ceux qui la mettent en pratique par le fer et le feu; ceux qui prêchent le nouveau culte, et ceux qui l'établissent par la force et la violence. Quant aux premiers, il les anathématise, eux et leurs fauteurs, les sépare de la communion des fidèles, défend d'offrir pour eux le saint sacrifice de la messe, et de leur donner la sépulture chrétienne. Par là on voit que le concile n'emploie que des peines spirituelles contre ceux qui se contentent d'enseigner et de prêcher l'hérésie. Quant aux seconds, qui servaient de bras aux premiers et qui allaient dévaster les provinces, le concile établit des peines temporelles, recommande même aux chrétiens de se défendre et de repousser la force par la force. Rien, Messieurs, ne me semble plus juste. Il est permis de se défendre, c'est un droit naturel qui appartient à nous tous, et qui est autorisé par toutes les lois, civiles et religieuses. Mais laissons parler le concile lui-même :

Quant aux Brabançons, dit-il, aux Aragonais, Navarrais, Basques, Coteraux et Triaverdins, qui ne respectent ni les églises ni les monastères, et n'épargnent ni veuves, ni orphelins, ni âge, ni sexe, mais pillent et désolent tout comme des païens...

Voilà bien les violences dont je vous ai parlé. Elles sont constatées par un concile de trois cents évêques, qui savaient ce qui se passait, et dont le témoignage est par conséquent irréfragable. Trois cents évêques attestent les désordres du Midi; quel fait plus certain? Mais le concile fait encore une distinction entre ceux qui soudoient,

[1] Labb., t. X, p. 1522.

retiennent ou protègent ces hommes, comme faisaient plusieurs seigneurs du Midi, et ceux qui commettent les excès le fer à la main. Quant aux premiers, le concile veut qu'on les dénonce et qu'on les excommunie nommément tous les dimanches et fêtes, et qu'on dégage leurs sujets de toute obligation *de fidélité, et d'hommage et d'obéissance*, tant qu'ils persévèreront dans l'hérésie : c'était une suite de l'excommunication. On voit que le concile veut frapper les seigneurs qui protégeaient les hérétiques; mais les peines ne sont que spirituelles.

Contre ceux qui commettent ouvertement des violences, le concile, aidé par les princes, ordonne de prendre les armes, de leur résister, de confisquer leurs biens, et permet de les réduire en servitude.

Nous enjoignons à tous les fidèles, dit le concile, pour la rémission de leurs péchés, de s'opposer courageusement à ces ravages, et de défendre par les armes le peuple chrétien contre ces malheureux. Nous ordonnons aussi que leurs biens soient confisqués, et qu'il soit permis aux princes de les réduire en servitude [1].

Le concile, au lieu d'avoir été trop sévère, a poussé au contraire la modération jusqu'à sa dernière limite; car, après tout, il n'établit des peines temporelles que contre les bandes de brigands qui servaient de bras aux Manichéens. Pour les autres, c'est-à-dire pour ceux qui prêchent les doctrines, qui soufflent le feu de la révolte, qui font marcher les bandes, comme pour ceux qui les reçoivent, les favorisent, il n'y a que des peines spirituelles. Cependant ils sont aussi coupables que les premiers; ils sont plus coupables encore, parce qu'ils sont les premiers auteurs du désordre. Tant qu'on ne touchera pas à eux, les brigandages iront toujours leur train. Ce qui n'a pas manqué d'arriver, comme nous aurons occasion de le voir.

Le décret du concile, en n'établissant que des peines spirituelles contre les chefs, est bien insuffisant; car ils les méprisent. Ce qui est plus malheureux encore, il n'est point exécuté, malgré le soin qu'eût Pons d'Arsac, archevêque de Narbonne, de le renouveler dans sa province et de le revêtir du sceau de son autorité [2]; car il survint après la tenue de ce concile une telle complication d'événements, qu'on fut obligé d'oublier tous les dangers de l'Église du Midi.

En 1180, Louis-le-Jeune, VII de ce nom, meurt, laissant à son

[1] Labb., t. X, p. 1522.
[2] Dom Vaissette, l. XIX, c. 76.

jeune fils, Philippe-Auguste, un royaume plein de troubles et d'embarras monarchiques. Henri II, roi d'Angleterre, vit ses fils se révolter contre lui, et employa le reste de ses jours à les réduire. A sa mort, Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste se firent une guerre d'autant plus vive qu'elle avait deux mobiles, rivalité de gloire et rivalité de puissance.

Le Midi lui-même fut troublé par les prétentions des souverains. Le comte de Toulouse prétendait au marquisat de la Provence proprement dite; le roi d'Aragon s'en était emparé à la mort de Raimond Bérenger, tué au siége de Nice, en 1167.

De là une guerre acharnée à laquelle prirent part tous les seigneurs du Midi et du littoral de la Méditerranée.

La papauté elle-même a de graves occupations. En 1185, Saladin sortant de l'Égypte, s'avance par une marche rapide à travers la Palestine, et s'empare de Jérusalem. Comme à l'ordinaire, les croisés invoquent le secours de l'Occident. Tout le fardeau d'une nouvelle croisade tombe sur le bras des papes. A leurs exhortations, l'élite des guerriers chrétiens se transporte en Orient. De cette sorte, les catholiques du Midi sont abandonnés à leur propre sort : ils ont la douleur de voir leurs églises profanées, brûlées et ruinées de fond en comble, leurs évêques chassés ou agissant de connivence avec les nouveaux docteurs. Ils sont en proie aux insultes des hérétiques et obligés de fuir leurs habitations s'ils ne veulent pas devenir victimes de leur fureur. De grandes calamités pèsent sur tout le Midi. Les princes voisins, qui seuls pouvaient les secourir, sont entraînés ailleurs par leur gloire ou leur ambition; le glaive matériel qui devait se tirer contre l'hérésie, est rougi du sang des chrétiens.

Cependant, Messieurs, la papauté, malgré ses innombrables embarras, n'est pas sourde aux cris des catholiques du Midi. En 1181, Henri, qui, d'abbé de Clairvaux, était devenu cardinal et évêque d'Albano, fut envoyé en France en qualité de légat. C'est le même *Henri* que nous avons vu dans la mission ordonnée par le pape et les deux rois, et qui nous en a laissé une relation. Ainsi il connaissait la situation du pays.

Arrivé dans le Midi, il frappa un grand coup en déposant deux archevêques, ceux de Lyon et de Narbonne, probablement parce qu'ils n'avaient point résisté avec assez de vigueur aux hérétiques. L'évêque de Poitiers fut placé à Lyon, et l'évêque de Béziers, Bernard Gaucelin, à Narbonne. Le légat se mit ensuite à la tête des

catholiques, et après avoir formé une petite armée, il prit, malgré une vive résistance, le château de Lavaur, et força le comte Roger de Béziers et plusieurs autres seigneurs à abjurer l'hérésie. Par leur acte d'abjuration, nous voyons de nouveau que les doctrines des Albigeois ne diffèrent pas de celles des anciens Manichéens [1]. Mais l'abjuration des princes n'était pas sincère, ils revinrent à leurs erreurs aussitôt que le légat et les catholiques qu'ils commandaient se furent retirés [2]. Les différentes bandes continuèrent à désoler le pays. Dans le Berri, ils commirent des excès inouis, auxquels ils ajoutèrent de sanglants outrages. Ils violaient les femmes en présence de leurs maris, incendiaient les églises, faisaient souffrir d'horribles tourments aux religieuses et aux prêtres, foulaient d'ailleurs aux pieds la sainte eucharistie, enlevant les vases sacrés, et mettant sur la tête de leurs concubines les corporaux en forme de voiles [3]. Les catholiques du pays s'étant unis pour leur défense commune, en tuèrent, selon les uns, 7000, selon les autres, plus de 10,000 près de Châteaudun. Cette victoire ne les mettait pas encore à l'abri de leurs insultes : il a fallu que Philippe-Auguste leur envoyât des troupes auxiliaires pour les en délivrer [4]. La même année on en découvrit à Arras; ils furent interrogés et condamnés par l'archevêque de Reims, livrés au bras séculier et brûlés sur la place publique [5]. Le nord de la France ne voulut pas s'attirer les malheurs du Midi.

Comme vous le voyez, la guerre civile est allumée dans le Midi, non pas par les catholiques, par les papes ou les évêques, mais par les Manichéens, qui ne gardent plus aucun ménagement, qui prêchent leurs abominables doctrines, employant le fer et le feu contre ceux qui n'en veulent pas; et s'ils sont vaincus d'un côté, ils sont vainqueurs de l'autre et continuent leurs ravages. Les évêques étaient trop faibles pour leur résister. La plupart des seigneurs les favorisaient, soit en secret, soit en public. Après ces faits, le pape Lucius III, qui avait succédé à Alexandre en 1181, et qui, sans être savant, était expérimenté dans les affaires, sentit l'insuffisance du décret de Latran. Ce décret, comme nous l'avons vu, n'établissait de peines temporelles que contre ceux qui ravageaient

[1] Fleury, t. XV, p. 498. — Dom Vaissette, l. XIX, c. 85.
[2] Ibid.
[3] Percin. ap. dom Vaissette, l. XXI, note 2.
[4] Gaufrid, Vosiens, t. XVII *des Historiens de France*, p. 11, 12.
[5] Pagi, an. 1183, n. 7, 8.

les provinces; mais leurs chefs, leurs protecteurs et leurs fauteurs, aussi coupables, et peut-être plus coupables encore, n'étaient frappés que de peines spirituelles dont ils ne tenaient aucun compte. Le pape Lucius III voit bien que tant que ces derniers ne seront pas punis, on cherchera en vain à détruire les bandes. Il assemble donc, en 1184, à Vérone, une nombreuse assemblée composée de cardinaux, d'évêques, de princes et de seigneurs, parmi lesquels l'empereur d'Allemagne tenait le premier rang. Il confirme d'abord le décret du concile de Latran, en renouvelant tous les anathèmes prononcés contre ceux qui prêchent, qui professent ou enseignent l'hérésie, comme contre ceux qui les reçoivent, les favorisent ou les protègent. Mais il ne s'arrête pas là, comme l'a fait le concile de Latran. Avec le concours de l'empereur et des princes, il établit des peines temporelles en ces termes :

Et parce que la sévérité de la discipline ecclésiastique est quelquefois méprisée par ceux qui n'en comprennent pas la vertu, nous ordonnons que ceux qui seront manifestement convaincus des erreurs susdites, s'ils sont clercs ou religieux, soient dépouillés de tout ordre et bénéfice et abandonnés à la puissance séculière pour recevoir la punition convenable ; si ce n'est que le coupable, sitôt qu'il sera découvert, fasse abjuration entre les mains de l'évêque du lieu. Il en sera de même du laïque, et il sera puni par le juge séculier s'il ne fait abjuration. Ceux qui seront seulement suspects seront punis de même, s'ils ne prouvent leur innocence par une purgation convenable. Mais ceux qui retomberont après l'abjuration ou la purgation seront laissés au jugement séculier, sans être plus écoutés.

Ainsi, comme vous le voyez, ceux qui seront convaincus d'hérésie par les juges ecclésiastiques, s'ils ne se rétractent, seront dépouillés de leurs biens, livrés au bras séculier et punis selon les lois civiles. Si, après leur abjuration, ils retombent, ils ne seront plus écoutés par l'Église, c'est-à-dire ils seront livrés au bras séculier.

Le pontife donne ensuite de sévères instructions aux évêques du Midi, qui, comme nous l'avons vu, étaient négligents à remplir leurs devoirs. D'un côté ils n'appliquaient pas les censures prononcées par les conciles, de l'autre ils ne visitaient pas leurs diocèses pour les purger de la contagion de l'hérésie, deux devoirs importants qui leur sont recommandés. Voici comme le pape s'exprime :

L'excommunication que nous voulons étendre à tous les hérétiques sera renouvelée par tous les évêques aux grandes solennités ou quand l'occasion s'en présentera. Les évêques qui seront négligents à le faire seront suspendus de leurs fonctions épiscopales pendant trois ans. Nous ajoutons, par le conseil des

évêques et sur la remontrance de l'empereur et des seigneurs de sa cour, que chaque évêque visitera une ou deux fois l'année, soit par lui-même, soit par son archidiacre ou par d'autres personnes capables, les lieux de son diocèse où l'on dit qu'il y a des hérétiques, et il fera jurer trois ou quatre hommes, ou plus, de bonne réputation, et même, s'il le juge à propos, tout le voisinage; que s'ils apprennent qu'il y ait là des hérétiques ou des gens qui tiennent des conventicules secrets ou qui mènent une vie différente du commun des fidèles, ils les dénonceront à l'évêque ou à l'archidiacre. L'évêque ou l'archidiacre appellera devant lui les accusés, et s'ils ne se purgent suivant la coutume du pays ou s'ils retombent, ils seront punis par le jugement des évêques. Que s'ils refusent de jurer, ils seront déclarés hérétiques.

Mais toutes ces dispositions seront inutiles si, comme par le passé, les seigneurs protègent les hérétiques et refusent leur concours à l'Église. Le concile, pour obvier à cet inconvénient, rappelle les seigneurs à leurs devoirs, et les menace de peines temporelles et spirituelles s'ils ne les remplissent pas. En voici les termes :

Nous ordonnons, de plus, que les comtes, les barons, les recteurs et les consuls des villes et des autres lieux promettent par serment, suivant la monition des évêques, d'aider efficacement l'Église en tout ce que dessus, contre les hérétiques et leurs complices, quand ils en seront requis, et qu'ils s'appliqueront de bonne foi à exécuter, selon leur pouvoir, ce que l'Église et l'Empire ont statué sur cette matière; sinon ils seront dépouillés de leurs charges et ne seront admis à aucune autre, outre qu'ils seront excommuniés et leurs terres mises en interdit. La ville qui résistera à ce décret, ou qui, étant avertie par l'évêque, négligera de punir les contrevenants, sera privée du commerce des autres villes et perdra la dignité épiscopale. En général, tous les fauteurs d'hérétiques seront notés d'infamie perpétuelle, et comme tels exclus de l'office d'avocats et de témoins, et de toute autre fonction publique [1].

Voilà, Messieurs, le décret qui a été fait par le concours des deux puissances, pour l'extirpation de l'hérésie albigeoise. L'Église emploie les censures ecclésiastiques; l'empereur, les seigneurs et les magistrats y attachent des peines temporelles. De cette sorte, l'hérétique puni par l'Église est puni également par la puissance civile. Mais vous devez voir la différence entre ces deux décrets. Celui du congrès de Vérone frappe de peines temporelles ceux que le décret de Latran n'avait soumis qu'à des censures ecclésiastiques. Les docteurs et les protecteurs des hérétiques sont maintenant dépouillés de leurs biens et de leurs dignités, livrés au bras séculier et punis selon les lois, s'ils ne font point abjuration. Auparavant ils

[1] Labb., t. X, p. 1737.

étaient seulement excommuniés et séparés de la communion des fidèles.

Fleury, et beaucoup d'auteurs après lui, ont cru voir dans ce décret la première origine de l'inquisition; c'est une erreur, comme j'aurai bientôt l'occasion de le démontrer. Pour le moment, je vous ferai une réflexion bien importante, que je vous prie de ne pas perdre de vue.

Quand on lit ce décret isolément, sans faire attention aux faits de l'histoire, et sans examiner contre qui il est dirigé, on serait tenté de croire que le pape, les évêques et les princes punissent pour le seul crime d'hérésie, ou, comme on dit, pour de simples *opinions*, ce qui renverserait tout ce que j'ai dit précédemment. Mais il n'en est pas ainsi, le concile frappe non l'hérésie spéculative ou *raisonneuse*, mais l'hérésie agissante et dévastatrice; l'hérésie qui se produit au dehors par des attentats aux mœurs publiques, par des attentats contre le culte catholique et contre la vie et la propriété de ceux qui le professent, crimes qu'on punirait aujourd'hui comme autrefois. Car, si nous n'avons plus de lois contre l'hérésie, nous en avons contre les effets de l'hérésie. « L'attentat, dit notre *Code pénal*, » art. 91, dont le but sera soit d'exciter à la guerre civile, en ar- » mant ou en portant les citoyens ou habitants à s'armer les uns » contre les autres, soit de porter la dévastation, le massacre ou le » pillage dans une ou plusieurs communes, sera puni de mort. » Les complices, c'est-à-dire ceux qui par dons, promesses, abus d'autorité ou de pouvoir ou par machinations ou artifices ont provoqué l'action ou ont donné des instructions pour la commettre sont punis de la même peine (art. 59, 60). D'un autre côté, les lois de notre *Code pénal* contre les associations illicites et contre les attentats aux mœurs (art. 291, 330), ne se concilieraient pas non plus avec les assemblées nocturnes des Manichéens. Comparez le décret de Vérone avec ceux de notre *Code pénal*, et vous verrez qu'il est impossible de le blâmer sans déchirer notre propre législation.

Mais ce décret, comme celui du concile de Latran, n'est point exécuté, quoiqu'il reste comme règle, parce qu'à cette époque il fallait autre chose qu'un décret. Les seigneurs du Midi favorisent l'hérésie, les évêques sont ou trop mous ou trop faibles pour leur résister. Les papes, outre les embarras que leur cause une nouvelle croisade pour la Palestine, se succèdent rapidement sur le trône pontifical et n'ont pas le temps de rien entreprendre. Les hérétiques restent donc tranquilles jusqu'à l'avènement d'Innocent III, c'est-

à-dire pendant l'espace de 24 ans. Alors commence pour eux une nouvelle et cruelle époque.

L'ABBÉ JÄGER.

Philosophie.

COURS DE PHILOSOPHIE.

DE LA MÉTHODE.

CHAPITRE XIII [1].

Division des sciences.

Les divisions des sciences, dit Bacon, ne ressemblent nullement à des lignes différentes qui coïncident en un seul point, mais plutôt aux branches d'un arbre qui se réunissent en un seul tronc, lequel, dans un certain espace, demeure entier et continu. Il est à propos, avant de suivre les membres de la première division, de constituer une science universelle qui soit la mère commune de toutes les autres, et qu'on puisse regarder comme une portion de route qui est commune à toutes jusqu'au point où ces routes se séparent et prennent une des directions différentes.

Nous avons traité de cette science universelle, la mère commune de toutes les autres; nous avons constaté l'existence de vérités premières communes à toutes les branches des connaissances humaines. Nous sommes arrivés au point où les routes se séparent. Nous allons traiter des sciences en particulier.

On ne doit pas attendre un traité complet sur chacune d'elles; ce travail dépasse nos connaissances, nos talents et nos forces; d'ailleurs nous ne traçons qu'*une méthode;* nous nous bornerons à montrer que cette méthode s'applique à toutes les sciences; nous constaterons dans toutes l'existence de ces deux ordres de vérités que nous avons signalées. Ainsi, dans toutes, on verra des *principes* et des *faits* admis par tous les savants, sans distinction de temps et de pays; puis des vérités de *déduction,* dont le nombre s'étend, dont la certitude augmente successivement; et enfin des classifica-

[1] Voir le chap. XII au n° 14 ci-dessus, p. 131.

tions qui varient selon les écoles, des explications des systèmes qui changent selon les temps et les lieux.

Si nous rangions les sciences d'après leur importance et leur dignité, nous placerions *la théologie naturelle* au premier rang.

Nous avons cru devoir suivre un autre ordre.

Il y a des sciences purement naturelles, c'est-à-dire où toutes nos connaissances sont dues au travail de l'esprit sur les vérités premières, et où l'intelligence n'a d'autre guide que l'expérience : telles sont les *mathématiques*, la *physique*, etc.

Il en est d'autres où la raison est aidée et guidée par la révélation, et où les vérités naturelles sont mêlées à des vérités d'un ordre surnaturel, comme la *morale* et la *théologie*.

Nous commencerons par les premières. Nous aurons ainsi une idée plus précise de la marche de l'esprit humain, une mesure plus exacte de sa puissance.

Nous verrons plus aisément quels auraient été les progrès de l'humanité dans la connaissance de son origine, de sa destinée et de ses devoirs si elle n'avait pas eu d'autre lumière que la *raison*, d'autre guide que l'*expérience*.

Nous serons ainsi conduits à la troisième partie, où nous parlerons de l'*ordre surnaturel*.

CHAPITRE XIV.

De la métaphysique.

Selon le Père Buffier, la métaphysique aurait pour but propre et particulier de faire une analyse si exacte des objets de l'esprit, que l'on pense sur toutes choses avec la plus grande exactitude qu'il se puisse. Si cette définition était véritable, il n'y aurait pas de science plus utile que la métaphysique, et elle ne mériterait pas les dédains des esprits positifs. Mais le savant jésuite reconnaît que ce n'est pas ainsi que l'on entend ordinairement l'expression *métaphysique*.

Cette expression vient de deux mots grecs : *μετα*, *au-dessus*, et *φυσις*, *nature*. La *métaphysique* est donc la science qui traite des choses placées *au-dessus de la nature corporelle* et dégagées de tout élément matériel. Une chose peut être dégagée de tout élément matériel de deux manières : ou par sa nature, comme l'âme humaine, les anges, Dieu ; ou seulement par cette faculté de l'esprit humain qu'on appelle l'abstraction, comme l'être en général et ses

différentes manières d'exister. De là deux espèces de métaphysique : la métaphysique particulière ou spéciale, et la métaphysique générale. La première traite des esprits ou des êtres qui par leur nature sont dégagés de la matière; la seconde traite de l'être en général, de ses propriétés, de ses modes considérés en général, et de toutes les choses que la pensée seule sépare de la nature corporelle. Nous parlerons d'abord de cette dernière.

§ 1. De la métaphysique générale.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés sur les notions et sur la manière dont elles se forment nous dispensent d'expliquer le mode par lequel sont produites les choses dont traite la métaphysique générale.

Tous les hommes, comme on l'a vu, se servent de l'abstraction et de la généralisation pour former les genres et les espèces. Les philosophes poussent beaucoup plus loin l'usage de ces opérations. Ils embrassent dans leur pensée tous les êtres qui existent dans la nature : l'être incréé et toutes les créatures, tant spirituelles que corporelles, tant celles qui sont animées que celles qui sont inanimées, depuis l'homme qui vit, sent et pense; l'animal, qui vit et qui sent, mais qui ne pense pas; la plante, qui ne pense ni ne sent, qui seulement végète; jusqu'à la pierre, qui ne vit pas, ne pense pas, ne sent pas, ne végète pas, et qui existe seulement. Ils détachent par l'abstraction toutes les propriétés qui distinguent les individus, les espèces, les genres et les règnes. Après ce travail, il ne reste plus qu'une propriété commune à tous, l'*existence*. Voilà l'*être* de la métaphysique générale : être abstrait, être qui n'existe que par la pensée et dans l'esprit du sujet qui pense. Il en est de même de toutes les choses dont s'occupe la métaphysique générale. La possibilité, l'essence, la cause et l'effet; la substance, le mode et l'accident; le fini et l'infini; l'un et le multiple : tout ce dont elle traite, elle le considère d'une manière générale et abstraction faite des espèces, des individus et de toute existence réelle. Ainsi la métaphysique est la science, non pas des idées, mais des notions abstraites; c'est un tissu de vérités internes, purement subjectives.

Il n'est pas de partie de la philosophie qui fourmille davantage de questions plus abstraites et tout à la fois plus inutiles, et dans laquelle les scolastiques et les philosophes aient plus exercé leur subtilité. Cependant ils ont fait de la métaphysique générale la

base et la règle de toutes les branches des connaissances humaines. A les entendre, la métaphysique générale serait la science la plus intellectuelle, la science régulatrice, parce qu'étant la science de l'être en général et de ses propriétés, elle considère les causes premières dans leur plus grande pureté; toutes les autres sciences spéculatives, disent-ils, ne considèrent l'être que sous un point de vue particulier et subordonné; quant aux sciences pratiques, elles sont dépourvues par elles-mêmes du caractère de la plus grande généralité, puisqu'elles sont relatives à l'activité particulière de l'homme. L'unité radicale de toutes les connaissances humaines se trouve dans la métaphysique [1].

Cette prétention est-elle bien fondée, et la méthode calquée sur ce système est-elle bonne?

Les vérités premières sont la base et la règle de toutes les connaissances humaines, le fondement de toutes les sciences. Nous l'avons constaté. Dans la métaphysique, il n'existe pas à proprement parler de vérités premières; car les vérités premières ne sont pas l'ouvrage de l'esprit humain, elles nous sont données, nous les recevons. Au contraire, tout ce dont se compose la métaphysique générale est le produit du travail de l'esprit humain, des créations de l'entendement.

Les vérités premières sont évidentes par elles-mêmes; elles sont si claires qu'il est impossible d'en trouver d'autres plus claires pour les expliquer et les démontrer. Les connaissances les plus simples de la métaphysique générale ont besoin d'explication et de définition : « Il est plus facile, dit-on, de penser que de définir ce » que c'est que l'être; cette expression est du nombre de celles qui » deviendraient plus obscures par une définition. » Cette remarque est vraie; je crois même avec Pascal qu'il est rigoureusement impossible de définir l'être : « Car on ne peut définir un mot sans » commencer par celui-ci : *c'est*, soit qu'on l'exprime ou qu'on le » sous-entende; donc, pour définir l'être, il faudrait dire *c'est*, et » ainsi employer dans la définition le mot à définir, ce qui est ab- » surde [2]. »

Cette observation est vraie. Mais doit-elle s'entendre de l'être abstrait de la métaphysique générale, ou de l'être réel, de l'être par excellence? C'est évidemment de l'être réel, de celui dont il

[1] *Précis de l'Histoire de la Philosophie*, p. 209.
[2] *Pensées*, 1[re] part., art. 2, t. II, p. 18.

est écrit : *Je suis celui qui suis :* de Dieu. Voilà l'idée qui se présente naturellement à l'esprit quand on entend prononcer le mot : *être.* Lorsqu'on n'est pas familiarisé avec la langue de la métaphysique et les opérations de la philosophie, l'abstraction, la synthèse, la généralisation, on a besoin d'une longue explication pour comprendre ce que la métaphysique entend par l'être en général, l'être considéré abstraction faite de tout individu, de toute existence réelle.

Les vérités premières sont à la portée de tous les esprits; elles sont connues depuis l'origine du monde, répandues dans tous les pays et dans tous les âges. Leur certitude repose sur le consentement général du genre humain. Les connaissances les plus élémentaires de la métaphysique générale ne sont à la portée que de ce petit nombre d'hommes qu'on appelle philosophes; elles ne sont connues, elles n'existent en quelque sorte que depuis qu'il existe des philosophes. Leur certitude n'est fondée que sur l'assentiment des philosophes.

Toutes les connaissances dont se compose la métaphysique sont des notions abstraites, des vérités purement internes ou subjectives. Les réalités ou les existences ne peuvent sortir de notions abstraites. On ne peut extraire des vérités externes ou objectives de vérités internes ou subjectives. Si donc, comme le prétendaient les scolastiques, si, comme le font encore beaucoup de philosophes, on emprunte à la métaphysique générale les prémisses de raisonnements démonstratifs; si on donne la métaphysique générale pour fondement aux connaissances humaines, toutes les conséquences que l'on déduira de ces prémisses ne seront que des *vérités logiques;* elles n'auront pas de *valeur objective;* le système des connaissances humaines ne sera qu'un tissu d'*abstractions.*

La métaphysique générale ne peut donc pas être la base et la règle des autres sciences, et la méthode fondée sur cette prétention est nécessairement vicieuse.

Faut-il rayer la métaphysique générale du catalogue des sciences humaines? faut-il la bannir du cours des études? Non : il faut seulement la remettre à la place qui lui convient, à sa place naturelle. Produit du travail de l'esprit humain sur les individus réellement existants, les connaissances métaphysiques ne se forment qu'après toutes les autres, elles ne sont complètes que lorsque le philosophe a étudié tous les êtres animés et inanimés, corporels et spirituels, tous les règnes de la nature, tous les genres, toutes les

espèces. La métaphysique générale est comme le résumé de toutes les connaissances particulières, le résultat de toutes les études spéciales, la généralisation de toutes les individualités, la récapitulation de toutes les spécialités : au lieu d'être le fondement de toutes les autres sciences, elle doit en être le couronnement.

Pour rétablir l'ordre naturel, il y a encore beaucoup de réformes à faire dans l'enseignement des sciences. Fidèles à leurs systèmes, les scolastiques plaçaient des principes généraux et abstraits en tête de toutes les branches des connaissances humaines, sans en excepter les sciences naturelles, telles que la physique. Ils suivaient cette méthode dans les traités destinés à l'exposition de matières étrangères à la philosophie. Je ne citerai qu'un exemple, ce sera *le Traité des Lois* de Suarez, ouvrage fort estimé, et qui mérite d'ailleurs la réputation dont il jouit. L'auteur consacre le 1er *livre* de ce *traité* à une dissertation sur la *loi en général*, et abstraction faite de toutes les espèces particulières de lois. Les principes notés dans ce livre sont communs à toutes les lois, à la loi naturelle et à la loi positive, à la loi divine comme aux lois humaines. A proprement parler, ce ne sont pas des principes premiers comme celui-ci : point d'effet sans cause ; évidemment ils sont le produit et le résultat des études que Suarez et les théologiens antérieurs avaient faites des différentes espèces de lois en particulier. Cette dissertation, *sur la loi en général*, pourrait trouver sa place dans l'ouvrage ; mais au lieu de paraître au commencement comme la *base* de tout le *traité*, elle n'aurait dû venir qu'à la fin comme le *résumé* et la récapitulation de l'*ouvrage entier*. Dans ce même *traité*, comme dans ceux écrits par les scolastiques, on rencontre trop souvent deé dsmonstrations appuyées sur des *brocards* empruntés à la métaphysique générale et donnés comme des premiers principes et des vérités premières [1].

[1] Voici quelques exemples d'axiomes métaphysiques proposés par Suarez comme des premiers principes, et en conséquence donnés pour base à des raisonnements : « Fundari potest in illo metaphysico principio, quod naturæ rerum, quod esse es- » sentiæ, sunt immutabiles. (L. II, c. 6, n° 11.) — Qui dat formam dat consequentia » ad formam. (L. III, c. 3, n° 5.) — Quod non est de ratione nimis speciei non est de » ratione generis. (L. I, c. 8, n° 1.) — Præterea requiri ut agens sic se habens agat, » primò quidem si sciens ; secundò si eligens propter ipsa ; tertiò si firmo animo ac » immutabili agat. (L. II, c. 10, n° 11.) — Ubi est unum propter aliud, ibi esse unum » tantum. (L. III, c. 20, n° 9.) — Propter quod unum quodque tale, et illud magis. » (*Ibidem.*) » Dans le *Cursus Theologiæ* de M. Migne, t. XII.
Il y a bien de la métaphysique dans ce chapitre 20.

On est revenu en grande partie de ce système; les sciences naturelles se sont complétement affranchies de cette méthode vicieuse. La *théologie* et la *philosophie* ne sont pas encore sorties de l'ornière. Dans tous les traités élémentaires de philosophie paraît, dès le commencement, une partie consacrée à la *métaphysique* ou à l'*ontologie;* puis, dans le cours de l'ouvrage, les principes abstraits exposés dans cette partie sont employés comme *majeures* des raisonnements démonstratifs, et usurpent ainsi une place et une autorité qui n'appartiennent qu'aux *vérités premières.*

Après avoir mis la métaphysique générale à sa place, il faut en bannir toutes les questions abstraites et inutiles. Avec ces deux modifications, cette science n'est plus dangereuse, elle est utile et même nécessaire; les philosophes panthéistes l'emploient pour colorer leur monstrueux système; ils parviennent à leur but en dénaturant le sens des mots, *substance,* etc. Il est indispensable de redresser les notions, de faire connaître les véritables définitions de ces expressions, afin de prémunir la jeunesse contre les sophismes des disciples de Spinosa et d'Hégel.

§ 2. De la métaphysique spéciale.

Cette science traite des esprits et s'appelle aussi *Pneumatologie.*

Les esprits sont incréés ou créés.

Il n'y a qu'un esprit incréé : c'est Dieu.

La partie de la métaphysique spéciale qui traite de Dieu est la *théodicée* ou *théologie naturelle.*

Si nous avions classé les sciences à raison de leur importance ou de leur dignité, nous parlerions d'abord de la théodicée ou philosophie naturelle. Mais comme nous traitons d'abord des sciences dans lesquelles l'homme ne trouve d'autre guide que la raison, nous devons commencer par les connaissances profanes.

Il y a deux espèces d'esprits créés : les *anges* et les *âmes* des hommes.

La métaphysique spéciale ne traite pas de la première espèce d'esprits créés.

Abandonnée à elle-même, la raison ne pourrait que nous fournir des conjectures sur l'existence de ces purs esprits.

La partie de la métaphysique qui s'occupe de l'âme humaine s'appelle *psychologie.*

Le motif qui nous a déterminé à remettre à parler de la théologie naturelle nous décide à renvoyer aussi la plupart des questions qui

se rattachent à la psychologie, telles que la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Sur tous ces points, la raison est guidée par la révélation.

DE LAHAYE.

REVUE D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Polémique catholique.

L'ÉGLISE ROMAINE ET LES NATIONALITÉS.

TROISIÈME ARTICLE [1].

Quelle est la vraie nationalité. — Ce n'est pas l'égoïsme. — Comment elle doit être modifiée dans le sens du progrès. — Elle doit devenir l'union des peuples entre eux. — L'Église catholique a posé seule depuis longtemps la base de cette union. — Ce qu'elle a fait pour la nationalité de l'Italie. — Elle ne doit pas abandonner les autres peuples.

Rome a été accusée de mépriser les *nationalités,* de les sacrifier à un cosmopolitisme ambitieux; est-ce bien sérieusement qu'on lui adresse ce reproche, et mérite-t-il un examen approndi?... Qu'est-ce que la nationalité? Est-ce cet égoïsme farouche d'un peuple qui se parque dans ses limites et met sa gloire à ravager ses voisins, à se former des trésors avec des dépouilles opimes? Telle était la seule nationalité connue du temps des Romains et au moyen âge. Si nos publicistes regrettent encore les factions des Bourguignons et des Armagnacs, les haines des Provençaux et des Francs, car tout cela était des nationalités aussi, nous ne pouvons adopter leur patriotisme, et nous félicitons la Papauté de s'être dans tous les temps mise au-dessus de ces conceptions mesquines, en plaçant la Chrétienté plus haut que la France, l'Espagne ou l'Angleterre, en appelant tous les peuples dans la grande confédération des croisades, en admettant toutes les nations à une égalité catholique. Charlemagne reconstituant l'empire, était plus grand que ses fils, réveillant les haines des Aquitains, des Francs, des Bavarois, des Italiens. La Convention en créant l'unité indivisible de la république, était plus grande que les partisans des individualités de la Bourgogne, de la Bretagne, du Languedoc, du Dauphiné. Par une raison identique, lorsque le Saint-Siége veut faire de la chrétienté

[1] Voir le 2e art. au numéro précédent ci-dessus, p. 273.

une nation en Dieu qui doit remplir l'univers, elle nous semble mieux comprendre le progrès que ses antagonistes, qui voudraient maintenir l'Europe dans sa vieille division avec ses États tous hérissés de forteresses, tous élevés à cette puissance de nationalité qui fomenta jadis les guerres du moyen âge, et de nos jours les conflagrations de l'empire. Est-ce à dire que nous ne sommes pas plus Français que Russes, pas plus Allemands qu'Espagnols?... Examinons la question sous son véritable point de vue.

La *nationalité* est un rayonnement qui va du centre à la circonférence; elle s'étend d'abord de la commune à la province, puis de la province au royaume; c'est là qu'elle est aujourd'hui. Arrivée à ce point, doit-elle abdiquer toute dignité, et s'affaisser dans l'indifférence? A Dieu ne plaise! au lieu de s'étendre en dévorant tout autour d'elle, de mettre sa gloire de lion et de vautour à devenir l'effroi du monde, sa destinée est de grandir en tendant la main à tout ce qui l'approche, sans jamais sacrifier ses droits ni sa juste influence, à quel peuple que ce soit; sa générosité doit être un échange et non un abandon. Nous voulons être Français tant que les Russes seront Russes, les Allemands Allemands, afin qu'une autre puissance ne domine pas sur nous, et aussi ne domine pas seule l'avenir; mais nous consentirons à abdiquer quelques traits de notre caractère au fur et à mesure que les autres peuples effaceront le leur. Nous voulons, en un mot, appliquer à l'Europe d'abord, à l'univers ensuite, cette grande loi d'*affinité* sous laquelle ont disparu les anciennes divisions de la France. Qui reconnaîtra, dans quelques années, les limites de nos provinces? Les antiquaires se perdront en conjectures pour les fixer. Ces mêmes difficultés géographiques se présenteront pour les États d'Europe. Dans sept, huit, vingt siècles, s'il le faut (le temps ne compte pas avec lui-même), les frontières de la France, de la Prusse, de la Russie, seront aussi difficiles à retrouver que l'assiette d'un camp d'Annibal ou de César. Cette abdication des individualités ne sera pas la mort de chacune d'elles, ce sera, au contraire, un renouvellement de vie et de puissance par l'*association*. Les membres d'une famille sont-ils sans force, parce qu'ils vivent sous le même toit? Vingt soldats placés de front, ont-ils moins de valeur que vingt forbans déterminés?

Ces idées de fusion que nous avançons ici du fond de notre conscience sont-elles une folle utopie? Non; mais l'appréciation d'un grand fait qui lance ses formules par-dessus toutes les vieilles frontières.

De toutes parts les divisions nationales s'effacent devant l'unité chrétienne. En Prusse, un prince de génie entreprend le renversement des frontières allemandes; il ne se sert pas de la forte épée de Frédéric, mais du pacifique *zollverein*. Un cordon sanitaire ne dure qu'un moment; les douanes, vexations permanentes, sont les cerbères des jalousies populaires. La Prusse en a entrepris la destruction; elle les remplace par des traités qu'elle étend de l'Italie aux États-unis de la Russie à la Belgique... L'Angleterre semblait devoir être la dernière à transiger avec son égoïsme insulaire; et pourtant, en dépit des publicistes, les nombreux traités de commerce, l'ouverture des ports de la Chine, et l'initiative hardie d'un ministre grand homme d'État, la placent à la tête de cette liberté commerciale qui doit être le lien visible de la fédération universelle.

Faut-il d'autres témoignages de cette tendance du siècle? Chaque jour voit s'amoindrir l'*ancien droit d'asile*, sauf-conduit des banqueroutiers et des assassins; l'extradition réciproque se généralise aux applaudissements de la justice et de la sécurité (nous ne parlons nullement des émigrations politiques). Il n'y a pas jusqu'au bannissement qui ne vienne donner son témoignage. Chez les peuples antiques, au moyen âge, alors que le foyer formait pour chaque citoyen l'univers et la vie, la privation des dieux lares devenait un arrêt de mort politique et social. Rappelons-nous Alcibiade, Thémistocle, Scipion, Coriolan... Aujourd'hui l'homme expatrié regrette sans doute la ville nationale; mais qui entreprendrait de punir un grand coupable en lui permettant d'aller jouir ailleurs des bienfaits de la civilisation? Les Anglais, dont on vante l'orgueil extrême, n'ont pas de plus grande délectation qu'un exil vagabond et volontaire. Tout esprit un peu élevé met au premier rang de ses jouissances celle de devenir pendant quelques années véritablement cosmopolite.

Admirateurs aveugles du patriotisme antique, sachez apercevoir les constellations de l'avenir. Tout nous montre les frontières arbitraires s'effaçant devant une plus rationnelle *fraternité* : extraditions, congrès, ardeur des voyages, extinction des idées conquérantes, traités de commerce, renversement des douanes, multiplicité des communications, vapeur, chemins de fer, tout cela appelle, prépare la grande fédération européenne; que dis-je? la fédération universelle.

Eh bien! ce que les peuples commencent à comprendre, ce que nous saluons de nos vœux, la Papauté l'a deviné depuis les con-

ciles œcuméniques, premières diètes de la chrétienté. Voilà pourquoi nous l'admirons d'avoir, bien avant que cette idée ne fût révélée au monde laïque, élevé la nationalité universelle au-dessus des nationalités d'un coin de terre. Cependant, tout en se préoccupant des obsessions grandioses de l'avenir, était-il permis au moyen âge, le serait-il aujourd'hui, d'abandonner les peuples faibles à la voracité brutale des grands? Telle ne fut jamais la pensée du Saint-Siége : le passé, comme le siècle présent, nous le montre travaillant à la grande fusion en maintenant l'équilibre entre tous les États, quel que fût le degré de leur puissance. Étudions d'abord sa conduite envers l'Italie.

L'*Italie* a reçu denx impulsions contraires : l'une du Saint-Siége, qui cherchait à étendre à l'état social le grand principe d'unité déjà posé en religion; l'autre la portait à l'isolement de chacune de ses parties; et celle-ci prenait sa source en elle-même dans sa richesse, son énergie, sa beauté.

C'est un paradoxe, dira-t-on; une puissance qui périt par excès de richesse, de force, de fertilité... Qu'on nous écoute !... Si nous jetons un coup d'œil sur une carte du 11e siècle, nous voyons un peuple indomptable (les Normands) débarquer à Londres. Nous regardons autour d'eux, que s'y trouve-t-il? les débris de l'heptarchie. Il est évident que rien ne peut tenir tête à cette force étrangère : toute l'Angleterre passera sous les fourches caudines d'Hastings. En considérant les Gaules au 6e siècle, nous distinguons plusieurs peuples à peu près égaux en force : Bourguignons, Visigoths, Francs, Bretons, Aquitains; mais aucun d'eux ne possède visiblement assez d'éléments de population, de richesse, pour former un peuple définitif. Nul ne peut se contenter de son territoire; ils sentent tous le besoin de se dévorer les uns les autres, de s'absorber pour grandir : le Nord envie le beau soleil du Midi, le Franc convoite les trésors de l'Aquitaine, les vignes de la Bourgogne.

Nous passons en Italie : quelle différence de spectacle ! Partout la terre est si fertile, le soleil si beau, que vous trouvez dans chaque canton les éléments d'une patrie complète. Gênes ne peut rien envier à Venise; la Toscane à la Lombardie; Pise à Amalfi; Rome est belle de ses ruines; Naples est fière de son climat : tout Italien se parque dans sa ville natale comme dans son univers. Cette vaste égalité embarrasse pour marquer le point d'où partira la vie centrale. Toutes les villes sont également riches, toutes les populations également civilisées. (Remarquez que les Barbares ont été

chassés à la chute du royaume lombard. L'Italie est donc livrée à elle-même.) La réflexion vous porte à conclure qu'elle ne formera pas une seule nation, comme la France, l'Angleterre, l'Espagne. Chaque cité possédant tout ce qui constitue un grand État, l'Italie renfermera autant de nations qu'elle aura de villes; chacune voudra être une capitale et égalera la force des royaumes contemporains. En effet, ce ne sont point les lieues carrées qui font les grandes puissances, ce sont les citoyens intelligents, courageux, et les ressources nécessaires pour les nourrir : témoin Athènes, Syracuse, Carthage, Rome. Voilà la cause efficiente des divisions de l'Italie. La société y obéit à une loi de fertilité terrestre; l'homme ne commande pas à la nature géographique, il suit son invincible loi. Comment Venise aurait-elle compris que seule elle n'était pas assez forte, qu'elle devait se lier à Gênes ou à Naples pour tenir le sceptre des mers? Elle avait pris Constantinople, Chypre et une partie de l'Archipel. Comment Milan aurait-il compris qu'il devait s'unir à Florence ou à Rome pour occuper une grande place dans le monde? Il avait résisté à l'empire germanique conjuré. Les idées de solidarité ne pouvaient être appréciées à cette époque; il fallait, pour les populariser, la leçon du malheur et du temps.

Comment saisir des idées générales, des points de ralliement, au milieu de ces guerres acharnées qui ont ensanglanté l'Italie? Pour quel principe combattent toutes ces villes puissantes? Ici, on les voit se ranger autour d'une oligarchie despotique comme Venise, Gênes. Ailleurs, elles plient sous le joug des tyrans : Padoue, Crémone, Vicence. D'autres reposent sur des institutions plus populaires : Florence est à leur tête; mais les factions ne sont jamais étrangères à leurs clameurs de liberté. Qui découvrira à travers ce tumulte de huit siècles, un courant distinct capable de donner une impulsion générale aux événements?... Ne désespérons pas; au-dessus de cette anarchie planent deux grandes forces d'impulsion : la Papauté et l'Empire.

Lancées au milieu de ce tumulte, il leur serait difficile, sans doute, de garder une marche invariable; mais, malgré l'obscurité du labyrinthe, tout Italien aperçoit toujours deux voies larges à l'une desquelles il se rallie : celle de l'empereur, les Gibelins s'y précipitent; celle de la liberté italienne : le Saint-Siége en est le fanal. Lui seul, dans sa comparaison de l'Église universelle avec l'empire romain, pouvait concevoir une vaste unité ca-

tholique; il en poursuivit la réalisation avec une courageuse persévérance...

Ainsi, d'où partent les tentatives d'indépendance générale ?..... Au 12e siècle, de la ligue lombarde guelfe; le pape Alexandre III est son chef; on bâtit Alexandrie en son honneur. Cette coalition est imitée par les villes de Toscane, qui aident Innocent III à chasser Henri VI des points qu'occupent ses généraux. Quel est l'effort national le mieux organisé contre l'étranger ? Celui que dirige Bologne, en 1260; Alexandre IV le commande; il fait succomber le barbare Ezelin, dernier chef du parti de l'empereur.

On accusera le Pape de s'être ligué avec Charles d'Anjou, pour lui abandonner les Deux-Siciles; mais, à considérer le poids écrasant dont l'empire germanique pesait sur l'Italie, et, d'autre part, l'anarchie qui énervait la résistance nationale; l'opposition, au Sud, d'une puissance forte et étrangère, n'était-elle pas le moyen le plus rationnel de contre-balancer celle du Nord. Autant vaudrait maudire les Milanais et les Polonais d'avoir appelé plus tard la France à l'appui de leur liberté, écrasée par l'Autriche et la Russie. Pour se convaincre que la faveur du Saint-Siége à l'égard des Français n'était pas un indigne marché de vente et de trahison, il suffit de voir avec quelle fermeté Clément IV reproche à Charles d'Anjou son oppression odieuse; il suffit de suivre les tentatives que firent les papes pour rapprocher les Gibelins et les Guelfes, notamment celles de Grégoire X pour ramener la paix entre tous les partis. Si Rome n'eût cherché que son propre triomphe, le meilleur moyen de s'élever sur les ruines de l'Italie n'était-il pas de laisser les factions se déchirer entre elles pour profiter de leur épuisement?...

Florence est évidemment le plus glorieux boulevard de la liberté italienne. Où avait-elle puisé l'ampleur de ses idées politiques ? Dans son attachement au parti guelfe? A qui avait-elle emprunté ses essais de balance des États? Au Saint-Siége, qui s'était toujours efforcé de faire comprendre ce principe aux peuples rebelles. On dira que tout cela était gâté par l'ambition temporelle des papes, que leurs manteaux diplomatiques laissaient toujours percer un bout de l'oreille de Hildebrand... Rien n'est aisé comme de grandir certains faits en les soumettant à l'optique des interprétations. Pourquoi s'étonner que les Papes cherchassent à s'assurer quelques possessions territoriales? A une époque où l'on ne reconnaissait d'autres droits que la force, le temporel devenait la cuirasse obligée du spirituel... Ne soyons pas surpris qu'alors que tout seigneur

séculier avait cotte de mailles et donjon fortifié, les papes jugeassent prudent de créneler Avignon et de bâtir des forts en Romagne; en un mot, d'environner le sacerdoce des seules sauve-gardes reconnues, la force des armes. On a prétendu que le gouvernement politique du pape est un contre-sens, une superfétation qui nuit à la pureté du pouvoir religieux. Il pourrait arriver une époque de calme où la Papauté n'aura pas besoin d'asseoir sa sécurité sur des bases matérielles; cet instant, nous l'appelons de tous nos vœux; mais pour cela il faut que son inviolabilité spirituelle soit universellement reconnue. Or, nous voyons encore de fréquentes exceptions à cette règle de tolérance; et, jusqu'au jour où le Saint-Siége sera hors de l'atteinte du philosophisme et des invasions, nous ne croyons pas qu'il puisse renoncer à un asile assuré et se livrer à la merci des hommes d'état protestants ou rationalistes.

Quoi qu'il en soit, le moyen âge ne pouvait comprendre ces abstractions de l'autorité morale et politique; et les grands cœurs italiens plaçaient toujours leur espoir dans la suprématie temporelle du Vatican... « Soyons Guelfes!... au pape l'empire d'Italie et du » monde, » criaient les grands citoyens effrayés des dissensions épuisantes des républiques; mais l'engouement populaire du clocher divisait constamment les masses; même en face de l'invasion étrangère, les républiques persistaient dans leurs déchirements, et l'héroïque Félicaya ne cessait de répéter : « Souffrons encore pour la » Papauté, immolons-nous pour elle; c'est le tabernacle de notre » liberté. »

Il est des hommes qui se figurent faire de grandes choses en essayant de résoudre des problèmes insolubles. Napoléon voulut reconstituer la nationalité italienne. Pourquoi échoua-t-il? Parce que, au lieu de renouer la centralisation autour du Vatican, il voulut bâtir sur ses ruines. Il reconnut son inconséquence, et déclara plus tard dans ses *Mémoires* que Rome doit l'emporter pour le choix d'une capitale; mais déjà il avait foulé aux pieds la grande puissance consacrée par dix-huit siècles de respect, arrosée du sang de tant de de Guelfes. Napoléon a succombé dans sa tentative, parce qu'elle était fausse; et les flambeaux de la liberté, Pellico, Troya, Balbo, Rosmini, Gioberti, répètent encore que l'Italie ne peut être sauvée que par le Catholicisme, que le Vatican est le tabernacle de son indépendance, comme celui de sa foi.

Telle est la conduite du Saint-Siége en Italie; mais, après avoir payé sa dette de patriotisme sur cette terre illustre, est-elle quitte

envers l'Humanité? Non; et aujourd'hui encore c'est vers lui que les peuples opprimés tournent leurs regards. Ne suffit-il pas de nommer l'Irlande pour établir la solidarité qui l'unit au Vatican? Dans le délaissement où l'univers relègue ce peuple malheureux et admirable, toute sa force ne vient-elle pas de son catholicisme? Un vœu, une prière, murmurés à Rome, sont un renfort de persévérance envoyé à ce pays de martyrs. Quelle est la voie qui s'élève encore en faveur de la Pologne? Qui ose prendre la défense de ces catholiques opprimés en face de l'Europe muette? C'est celle du Vatican... Mais que peuvent des souhaits stériles pour des peuples écrasés par la force brutale? Dira-t-on: Ce sont des cris de guerre, des croisades que Rome devrait publier?... Oubliez-vous que depuis deux siècles l'Europe philosophique et politique a brisé les armes temporelles du Saint-Siége! Comment attendre une impulsion guerrière du pouvoir auquel on a fait un crime, dans le passé, de l'appui qu'il donnait aux peuples, des semonces qu'il faisait aux rois? Exilée de France par le 18e siècle, souillée d'imprécations par le Nord protestant, réduite à la fidélité précaire de quelques gouvernements du Midi, comment exiger de Rome qu'elle jette au milieu de l'Europe, toujours sur *le qui-vive*, ces cris populaires qui pourraient effrayer l'opinion? ce serait donner leurs passe-ports aux ambassadeurs d'Angleterre, de Russie et d'Autriche, qui lui diraient: « L'Angleterre n'est-elle point maîtresse absolue en Irlande, la » Russie en Pologne, l'Autriche en Hongrie, par le suprême droit » de conquête, qui fait toujours la base du droit des gens? » Après une telle note diplomatique, quel moderne Hildebrand oserait insister? Le Pape se contenterait de gémir sur les opprimés, dans la crainte que le plus léger encouragement n'augmentât la cruauté des oppresseurs; au lieu de lui reprocher aujourd'hui son silence dans nos grands débats politiques et sociaux, il serait plus logique et plus digne de rétablir sa liberté d'action sur l'inviolabilité de sa puissance spirituelle. Quand la Papauté sera placée hors de l'atteinte des révolutions et des haines, quand elle pourra lire à l'Europe le livre de la justice et du droit chrétien avec la sécurité dont jouit le dernier publiciste, alors seulement on pourra s'étonner du silence qu'elle garde au milieu des gémissements des peuples; car il sera en son pouvoir de remplir un arbitrage indépendant et sacré entre les nations et les rois.

CENAC MONCAUT.

Littérature historique.

EXAMEN CRITIQUE
DE L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE,
PAR M. THIERS.

PREMIER ARTICLE.

Il y a plus de vingt ans qu'un libraire de Paris voulut éditer une Histoire de la Révolution au point de vue du libéralisme de cette époque, à un point de vue même un peu plus *avancé* que les doctrines officielles de l'opposition qui siégeait alors au parlement. Pour réaliser ce projet, il va dans les bureaux d'un journal, alors fort en vogue, afin de demander un écrivain capable de bien remplir une tâche aussi difficile. Les rédacteurs ordinaires du journal comprennent qu'il ne s'agit pas là d'un de ces travaux improvisés de tous les jours, où la colère et la haine soutiennent la verve et peuvent tenir lieu d'instruction, de sagacité, de profondeur; ils ne se sentent pas l'haleine assez forte pour fournir une carrière aussi longue et aussi difficile. « Je ne puis » pas me charger de vous faire cet ouvrage, dit l'un d'eux; mais » il nous est arrivé, il y a peu de jours, du fond de la Provence, » un jeune écrivain hardi, entreprenant, plein de confiance en lui- » même, du reste, justifiant cette confiance par sa pénétration, sa » vive intelligence, son esprit étincelant de saillies et de traits » heureux. En fait d'opinions, sans en avoir de bien déterminées, » on peut dire qu'il est révolutionnaire par instinct : c'est donc ce » qu'il vous faut. Si d'ailleurs vous trouvez son nom trop obscur, j'y » joindrai le mien au frontispice de votre livre [1]. » Le nom alors obscur de ce jeune écrivain est un nom aujourd'hui bien célèbre, c'est celui de M. Thiers.

Il se mit sur-le-champ au travail, et en faisant la fortune de son éditeur, il fit la sienne. L'Histoire de la Révolution lui donna la première place dans la presse de l'opposition libérale sous le règne

[1] C'est M. Félix Bodin qui, dit-on, tenait ce langage au libraire-éditeur. Dans la première édition de cette *Histoire de la Révolution Française*, on peut voir en effet le nom de M. Bodin et de M. Thiers sur le titre du 1er volume.

de Charles X. C'est à elle encore qu'il a dû d'arriver, depuis la Révolution de Juillet, aux honneurs les plus brillants, et d'obtenir même pendant quelque temps la direction du timon de l'État.

Le premier ouvrage de M. Thiers fut une puissante machine de guerre contre la Restauration. L'esprit de la *révolution,* dont la Restauration avait pour mission de combattre, sinon les intérêts, au moins les principes et les tendances, semblait incarné dans cet homme. Jamais un fils tendre et respectueux n'étendit avec plus d'adresse et de soin le manteau de Japhet sur un père coupable, que M. Thiers ne le fit sur les acteurs et les fauteurs de ce drame grandiose et sanglant. Jamais la haine de l'ancien régime et de tout ce qui pouvait en subsister encore n'a été distillée avec plus de perfidie et d'habileté que dans ces neuf volumes, où l'accusation était implicitement liée à l'apologie. Cet ouvrage porta ses fruits; la jeune génération qui s'en était nourrie, renversa la dynastie que *la contre-révolution* avait ramenée en France.

Aujourd'hui, M. Thiers n'est plus le même homme. Il a passé par les affaires publiques : au contact des hommes et des choses, l'âpreté native du révolutionnaire s'est adoucie; les aspérités du républicain se sont effacées. On ne retrouve plus chez lui que cette espèce d'adoration du fait accompli, qui lui a valu le reproche de fatalisme, accrédité par le grand nom de Chateaubriand.

Les quatre volumes qui viennent de paraître contiennent l'histoire complète du Consulat. M. Thiers comprend à merveille le génie organisateur que Napoléon déploya à cette époque, et il en explique les créations à ses lecteurs avec beaucoup de vigueur et de netteté. Le véritable restaurateur de la société française après la révolution aurait été, suivant M. Thiers, ce jeune et heureux général, et non Louis XVIII, comme on le croit vulgairement. — C'est Napoléon qui détruisit l'anarchie, rétablit les finances, fit dans l'administration des réglements qui durent encore, mit partout la sécurité à la place de l'inquiétude, l'ordre à la place du désordre.

Et pendant ce temps il courait de victoire en victoire, faisait sa brillante campagne d'Italie, puis dictait la paix au continent et même à l'Angleterre, pour concentrer son activité sur la France et y achever son ouvrage de restauration sociale. L'ensemble des événements politiques de cette époque est, à certains égards, bien appréciée par M. Thiers : il montre avec clarté comment, en deux années, la France fut tirée du chaos par la puissante main de Napoléon. Mais dans les détails on peut lui reprocher un parti pris d'admiration pour

son héros, qui le rend aveugle sur ses défauts, et le porte à justifier toutes ses fautes. On peut relever encore chez l'enfant de la révolution un système de dénigrement contre les institutions et les hommes, qui, de près ou de loin, appartenaient à l'ancien régime. On dirait qu'il prend plaisir à accabler de ses dédains et de ses imputations injustes les restes malheureux du parti écrasé par la tempête révolutionnaire. S'il ose critiquer une fois le premier consul, c'est parce qu'il le trouve partial pour le parti royaliste et trop plein de préventions contre le parti républicain.

Imbu lui-même de ses vieux préjugés révolutionnaires, il dit que les émigrés étaient en grande partie de *mauvais Français qui avaient conspiré contre leur patrie*. Ces *mauvais Français* ne voulaient que rétablir dans leur patrie un régime qui, suivant leur opinion, devait la rendre plus forte et plus prospère : s'ils ont combattu avec les étrangers contre le drapeau du gouvernement français d'alors, ils n'ont fait que ce que fit Carrel en 1822 lors du passage de la *Bidassoa* par l'armée française de la *Restauration* : la position était la même, il n'y a de différence que dans le principe proclamé et défendu. M. Thiers, qui, devenu ministre en France, voulait qu'on intervînt ouvertement et puissamment en Espagne pour y défendre la cause de la révolution contre les carlistes, admet donc qu'un parti peut s'appuyer sur l'étranger pour triompher du parti contraire. Or, l'historien aurait dû emprunter à l'homme d'État sa balance pour peser avec équité les griefs respectifs des partis. Sa parole devenue plus impartiale en serait plus grave, plus digne et plus élevée.

Du reste, les protestations armées de la Bretagne, de la Vendée et de la Normandie contre les impiétés et les excès de la Révolution ne sont pas traitées avec beaucoup plus de faveur par M. Thiers que l'émigration royaliste. « Les chouans de Bretagne et de Normandie, dit-il, étaient en rapport avec *une troupe de mauvais sujets* établis à Paris, et recevaient d'eux les avis qui les guidaient dans leurs expéditions [1]. » On voit que pour la forme du langage comme pour le fond des idées la haine est mauvaise conseillère. M. Thiers, qui juge avec une certaine sévérité la déportation de 130 révolutionnaires ordonnée par le premier consul à la suite du complot de la machine infernale, cherche à justifier complétement le guet-à-pens dont M. de Frotté fut la victime. On sait que ce che

[1] Tome I, page 204.

royaliste était venu traiter des conditions de la paix avec le général Guidal; mécontent des conditions de capitulation qu'on voulait lui imposer, M. de Frotté se retirait sous la foi du sauf-conduit qui lui avait été donné; il est arrêté, jugé et fusillé, et Napoléon approuve cette violation du droit des gens, cette véritable trahison indigne d'un loyal militaire! M. Thiers n'a pour un tel acte que des paroles d'atténuation ou même de justification [1].

Pour l'assassinat du duc d'Enghien, enlevé par une sorte d'acte de brigandage sur un territoire étranger, l'historien, j'allais dire le panégyriste de Napoléon, cherche encore des excuses dans des récriminations peu généreuses contre la noble victime de cet attentat. « Ce Condé, dit-il, qu'on voudrait trouver irréprochable, se rendit » coupable aussi en se plaçant sous le drapeau britannique contre » le drapeau français. » Ces reproches sont des banalités dont nous avons déjà fait justice en parlant de l'émigration. Le duc d'Enghien croyait défendre le *droit* français contre les usurpations révolutionnaires. Accusez-le d'erreur si vous voulez, mais non pas de crime. Aux yeux de la loi de 93, l'accusé de Vincennes peut être coupable; il ne saurait l'être aux yeux de l'impartiale histoire. Tant d'indulgence pour des actes arbitraires n'est pas compensé, chez M. Thiers, par une appréciation équitable des personnes. Georges Cadoudal, la plus fière et la plus mâle figure de l'insurrection bretonne, est présenté comme un aventurier sanguinaire; les tortures exercées sur les complices de ce chef de chouans sont passées sous silence.

Mais ce qui est plus curieux de la part d'un écrivain qui se pique d'être homme d'État, c'est que sous sa plume, *Pitt*, le grand ministre anglais, devient un homme médiocre et étroit; en revanche, un métaphysicien sec et tranchant, qui décidait les questions sociales par des formules arithmétiques ou des combinaisons mathématiques, l'abbé Sieyès, en un mot, est transformé en homme de génie, en législateur digne des temps antiques.

M. Thiers juge avec une certaine sagacité les institutions anciennes quand elles appartiennent à d'autres pays que la France. Ainsi il explique très-bien les ressorts de la vieille constitution allemande [2]; mais il n'a plus ni calme, ni modération, ni justice quand il s'agit de l'ancien régime français. Voici, par exemple, comment il apprécie les administrations provinciales de la Bretagne, du Langue-

[1] Tome I, page 207.
[2] Voir le commencement de son 4e volume.

doc, de la Provence, etc. : « Les administrations provinciales ne » manquent assurément pas de goût pour ce qui les concerne par- » ticulièrement, mais elles sont prodigues, vexatoires, toujours » ennemies de la règle commune [1]. »

Nous avons été dans le cas d'étudier d'une manière particulière l'administration des États de Languedoc, et nous n'y avons rien trouvé qui justifiât de si étranges reproches : le Languedoc était peut-être la portion de la France où il y avait le plus d'ordre dans les finances, et pourtant où furent exécutés avec le plus d'intelligence et de grandeur les plus beaux monuments d'utilité publique. M. Thiers parle là avec une inconcevable légèreté de choses qu'il ne s'est pas donné la peine d'apprendre.

Du reste, la haine de l'ancien régime semble être tout ce qui survit dans le vieux libéralisme du principal rédacteur du *National* de 1830. Ce champion, alors si ardent de la liberté de la presse, confesse sans façon que les idées de liberté n'ont rien d'absolu et doivent absolument dépendre des circonstances. « La » mesure, dit-il, qui supprima tous les journaux (sauf 13 qui se » soumirent à la censure) fut accueillie sans murmure et sans » étonnement; car *les choses n'ont de valeur que par l'esprit qui* » *règne* [2]. »

Une telle maxime est bien digne d'un homme *sans principe et sans conviction*. Quoi! *la tolérance* cessera d'être une vertu, en Russie; elle n'aura aucune *valeur,* parce que la population y sera animée d'un esprit de fanatisme. L'idée de l'abolition de l'esclavage répandue par le Christianisme était une idée *sans valeur,* parce que les citoyens de Rome et même les philosophes soutenaient l'esclavage en pratique comme en théorie. Si l'on se place au point de vue du progrès, comme prétend le faire M. Thiers, on ne peut pas comprendre comment une institution bonne en elle-même cesse de l'être, parce que l'opinion publique ne la soutient plus qu'avec mollesse ou lui devient indifférente. S'il fallait ainsi subir toutes les fluctuations d'une opinion égarée ou même seulement fatiguée, aucune amélioration ne serait stable, tout progrès serait sans cesse remis en question.

Les partisans de la liberté et de la dignité humaine peuvent-ils avoir une confiance bien complète dans un écrivain qui n'estime

[1] Tome I, page 151.
[2] Tome II, page 216.

ces grands biens sociaux que suivant l'*esprit qui règne?* L'homme qui, dans son *Histoire de la Révolution*, exalta le libéralisme non par amour de la liberté *en elle-même*, mais par haine de la dynastie qui régnait alors, ce même homme ne pourrait-il pas chercher à ramener les esprits à l'absolutisme en réhabilitant l'arbitraire à l'aide de l'admiration presque sans réserve qu'il voue à Napoléon? Ainsi, sa plume aurait été d'abord un instrument de révolution, et plus tard un instrument de despotisme! Quoique ces deux directions soient en apparence bien divergentes, elles procèdent de cette funeste tendance de nature qui ne voit pas dans les événements humains un bien à accomplir, mais un succès à obtenir, un triomphe à remporter dans des intérêts d'égoïsme ou de parti. Nous ne suivrons pas M. Thiers sur le terrain de la stratégie, où il manœuvre avec un admirable aplomb. Nous ne lui reprocherons pas les critiques qu'il adresse à la belle campagne de Moreau, signalée pourtant par la victoire de Hohenlinden, ni les éloges enthousiastes et outrés qu'il prodigue à Napoléon. Plusieurs de ses appréciations ont été contestées par des hommes du métier, et un militaire distingué [1], M. de Montmeyan, qui abondant peut-être trop dans un sens opposé, prétend que l'empereur dut à ses lieutenants toutes ses victoires, sauf une seule, celle d'Austerlitz. De telles discussions ne sont pas de notre compétence. Hâtons-nous d'arriver à la portion de cet ouvrage à laquelle nous attachons le plus d'intérêt, celle qui traite des graves événements religieux accomplis au commencement de ce siècle sous l'influence puissante de Napoléon.

En abordant les événements relatifs au Concordat et au rétablissement légal du culte en France, M. Thiers se couvre d'un vernis d'impartialité et même de bienveillance pour la religion, qui ne fait que rendre plus dangereuses les erreurs auxquelles il mêle quelques vérités. On a cité dans plusieurs journaux un morceau qui commence ainsi [2] : « Il faut une croyance religieuse, il faut un » culte à toute association humaine, etc..... » Il règne, en effet, dans ce morceau une gravité et une élévation qui contrastent avec la manière habituelle de l'auteur; mais, après tout, ce sont des considérations que le philosophe spiritualiste peut avouer aussi bien que le chrétien pratiquant. Sortons de ces généralités; entrons dans les détails, et voyons comment l'auteur juge la constitution

[1] Voir son ouvrage sur la *Stratégie militaire* (1844).

[2] Tome III, page 205.

civile du clergé, les *assermentés*, les *insermentés*, le pape et la cour de Rome.

Suivant lui, la constitution civile du clergé serait plutôt un malentendu avec le Saint-Siége, une querelle de discipline qu'un schisme ou une séparation véritable d'avec l'Église. Il approuve beaucoup Napoléon qui, dans ses idées de transaction et de conciliation, tenait à faire nommer évêque un certain nombre de prêtres assermentés. Il présente comme raisonnables les exigences du premier consul, qui demandait que sur soixante siéges vacants douze fussent donnés à d'anciens évêques constitutionnels, et qu'on ne réclamât d'eux aucun témoignage de repentir de leur conduite passée. Cependant, d'un autre côté, voici comment il s'exprime en rapportant une des principales stipulations du Concordat : « Le » pouvoir civil, en présentant un évêque, désigne le sujet auquel » il reconnaît, avec les qualités morales d'un pasteur, les qualités » politiques d'un bon citoyen qui respecte et fera respecter les lois » du pays. C'est au pape à dire si, dans ce sujet, il reconnaît le » prêtre orthodoxe qui enseigne les vraies doctrines de l'Église ca- » tholique [1]. » Il n'y a pas, en effet, de traité possible avec le pouvoir spirituel, si on lui conteste quelque partie de sa compétence comme juge de l'orthodoxie des sujets qui lui sont désignés. Or, la cour de Rome disait à l'égard des prêtres *assermentés* qu'elle ne pouvait les reconnaître comme enfants de l'Église qu'à condition d'une déclaration formelle et écrite où ils rétracteraient leurs erreurs. Napoléon [2] devait donc ne pas s'opposer à une demande si juste et si légitime; il faisait du despotisme quasi schismatique quand il menaçait de tout rompre si le Saint-Siége ne cédait pas sur ce point, et qu'il mettait jusqu'au bout tant d'opiniâtreté à empêcher que cette rétractation écrite ne fût faite. Jusque-là tout avait été concession du côté du pape; c'était bien à lui d'en faire à son tour.

Ce fut, en effet, une immense concession de la part de Pie VII que de déclarer vacants les siéges des évêques émigrés qui n'avaient pas consenti à donner leurs démissions. Ce n'avait pas été

[1] Tome III, page 224.

[2] « Napoléon lui-même ordonna aux *intrus* désignés de se renfermer dans une » simple déclaration d'adhésion au Concordat : il soutenait que cela suffisait, etc. » (*Ibid.*, p. 449.) Ainsi Napoléon allait jusqu'à entraver par ses ordres absolus la bonne volonté de ceux des *intrus* qui auraient été disposés à faire une complète rétractation.

sans scrupule et sans douleur qu'il avait ainsi frappé des prélats irréprochables qui avaient tant souffert par leur fidélité à l'Église. C'était d'ailleurs un acte que n'autorisait aucun canon ecclésiastique, aucun précédent dans les annales de l'Église, et qui semblait aller au delà des pouvoirs réguliers et pour ainsi dire constitutionnels du Saint-Siége. Cependant M. Thiers ne fait aucune réflexion sur ce *coup d'état* exorbitant, sur cette *omnipotence* accordée à la Papauté par cet article du Concordat. Il se contente de dire en parlant du Concordat lui-même : « Jamais on n'avait fait avec Rome » une convention plus libérale et en même temps plus *orthodoxe*. » Apparemment M. Thiers est ultramontain, car autrement il n'aurait pas trouvé une physionomie libérale à un coup d'État, et il n'aurait pas exalté d'une manière toute spéciale l'*orthodoxie* d'une convention qui portait une atteinte mortelle à l'*indépendance*, à l'*inamovibilité* de l'*épiscopat gallican*.

Que si nous respectons cet acte d'autorité émané d'un vertueux pontife, si nous rendons justice à l'esprit de paix qui le lui dicta, c'est que nous reconnaissons que dans certaines circonstances exceptionnelles, l'autorité, quelle qu'elle soit, peut s'armer temporairement d'un pouvoir dictatorial. Et puis, nous qui sommes beaucoup plus portés que les gallicans parlementaires à admettre la suprématie absolue du pape en matière ecclésiastique, nous sommes conséquents quand nous lui accordons le droit de faire un coup d'état pour terminer de grands désordres dans l'Église. Seulement nous n'appellerons pas un tel acte un acte *libéral*. Quoique M. Thiers fasse si bon marché des droits de l'épiscopat, il ne craint pas de préconiser presque comme des dogmes les maximes de 1682 et de glorifier comme un chef-d'œuvre de *sagesse* et de *profondeur* les articles organiques qui furent publiés en même temps que le Concordat, sans avoir été soumis à l'acceptation du pape. Ainsi, il trouve très-bien qu'aucune bulle du Saint-Siége ne puisse recevoir ni publicité, ni force exécutoire, sans l'autorisation du gouvernement, comme si le maintien de la première partie de cette disposition législative, praticable avec le régime despotique, était conciliable avec le régime constitutionnel et la liberté de la presse.

La proscription de tout concile, même particulier, sans l'ordre formel du gouvernement, lui paraît être encore une admirable liberté de l'Église gallicane.

A entendre M. Thiers, on doit même regretter qu'on n'ait pas pu exécuter celui des articles organiques qui voulait que pour être or-

donné prêtre on payât 300 francs de revenus. « Si cette condition » de propriété eût été praticable, dit-il, l'esprit du clergé serait » moins descendu que nous ne l'avons vu depuis [1]. » En vérité, je ne sache pas que l'esprit du clergé français ne se soit pas maintenu au niveau de ses fonctions; ce clergé est cité dans toute l'Europe comme un modèle de bonnes mœurs, d'intelligence et de solide instruction. Du reste, je ne vois pas bien ce que l'État gagnerait aujourd'hui, même dans les idées de M. Thiers, à ce que nos quarante mille prêtres fussent électeurs municipaux et propriétaires influents.

La cléricature et le ministère apostolique élèvent les hommes, et ne s'élèvent pas par eux. Depuis le pêcheur de Génésareth jusqu'au pâtre de Montalto, des exemples nombreux ont prouvé quelle sage libéralité il y avait dans l'admissibilité de tous aux plus hautes dignités ecclésiastiques. Nous sommes fâchés, en vérité, d'avoir à donner cette leçon de démocratie à M. Thiers.

Napoléon, au dire de son historien, donna dans son Conseil d'État d'excellentes raisons pour le rétablissement officiel du culte sous la protection du pouvoir civil. « Les autels des prêtres *constitutionnels* étaient désertés; cependant les églises leur appartenaient; l'État était censé les protéger; en n'accordant aux catholiques orthodoxes qu'une simple tolérance, ne s'exposait-on pas à voir provoquer des collisions fâcheuses au sein des populations? n'était-il pas à craindre que le clergé *insermenté* ne continuât à semer la désaffection et la haine du gouvernement révolutionnaire, à intriguer pour l'émigration et la dynastie déchue? » Au point de vue gouvernemental et dans les circonstances d'alors, ces raisons étaient en effet fort plausibles. Napoléon voulait faire de l'ordre *vite* et *à tout prix*. Or, abandonner la religion à elle-même, c'était la laisser en dehors du gouvernement au moment même où le gouvernement voulait régler tous les intérêts, trancher toutes les questions; mais au point de vue du catholicisme, n'aurait-il pas mieux valu laisser aux cultes une liberté complète? Ce schisme, né de la constitution civile du clergé, ne serait-il pas tombé de lui-même, au bout d'un certain temps, du moment qu'on aurait cessé de le protéger; et alors les fidèles ne seraient-ils pas rentrés en possession de leurs églises, de leurs presbytères? En les supposant dégagés de toute entrave, en même temps que privés de toute protection, n'auraient-ils pas suffi par des souscriptions volontaires aux plus essentiels besoins de leur

[1] Ibid., id., p. 449.

culte, et s'il y avait eu moins de catholiques, n'y aurait-il pas eu autant de *bons catholiques?* Cette opinion que nous énonçons ici timidement sous la forme d'un doute, est celle de quelques théologiens et de plusieurs publicistes d'un grand mérite. Mais le plus grand nombre pense encore que le régime des États-Unis, de la Belgique et de l'Irlande ne saurait convenir à la France : ils croient que le pouvoir civil et le pouvoir spirituel ont trop de points de contact dans notre société, telle qu'elle est constituée, pour que ces rapports ne soient pas réglés d'avance par des conventions entre les deux pouvoirs. Ceux-là se bornent à demander la révision des articles organiques qui ont été un véritable supplément au concordat, et qui, pourtant, n'ont jamais été soumis à l'approbation du Saint-Siége. En tant que catholiques, nos évêques se plaignent unanimement d'une loi de l'État par laquelle on prétend les lier comme citoyens français. Aucun d'eux, nous le croyons, ne demanderait la séparation de l'*Église et de l'État*, si on faisait droit sur ce point à leurs légitimes réclamations.

Mais ces réclamations paraissent absurdes et peut-être même factieuses à M. Thiers et à ses adhérents, et il leur paraîtra fort étrange que des théologiens demandent la réformation d'un Code religieux, tandis qu'ils accueilleront avec faveur des avocats ou des magistrats qui réclameront la révision des lois hypothécaires, des lois pénales et de la procédure criminelle. Pourquoi cette différence de poids et de mesure? Est-ce que dans l'un et l'autre cas la compétence n'est pas la même, et faudra-t-il donc se taire, quand tout citoyen peut élever la voix, par cela seul qu'il s'agira d'une question religieuse?

Mais laissons M. Thiers le publiciste contemporain, et revenons à M. Thiers l'historien. Disons hautement que nous savons gré à ce dernier d'avoir vulgarisé dans un monde à préjugés étroits, dans le monde de ses lecteurs habituels, quelques notions saines et exactes sur l'unité de l'Église, ainsi que d'avoir répondu victorieusement à cette sotte assertion que le Pape est un souverain étranger. « Le » Pape est hors de Paris, dit-il, et cela est bien. Il n'est ni à Madrid, » ni à Vienne, et c'est pourquoi nous supportons son autorité spi- » rituelle. A Vienne, à Madrid, on est fondé à en dire autant, etc.[1]. » C'est mettre la vérité à la portée des intelligences les plus ordinaires.

[1] Ibid., id., p. 219.

En résumé, bien que l'*Histoire du Consulat* procède en un sens du même principe que l'*Histoire* de la *Révolution*, la *glorification du fait accompli*, on ne peut y méconnaître un certain progrès moral, car il vaut toujours mieux faire le panégyrique de l'autorité qui restaure et organise, que l'apologie de la révolution qui renverse et de l'anarchie qui répand le sang ou qui sème les ruines. D'ailleurs, on reconnaît dans ce nouvel ouvrage l'homme qui cesse de juger tout du point de vue de l'opposition, qui a pratiqué lui-même les affaires publiques, et qui en a compris la grandeur et les difficultés.

Mais sous le rapport de la forme, il y a moins de verve et d'entraînement dans l'Histoire du Consulat que dans l'Histoire de la Révolution, que l'on a appelée la *campagne d'Italie* de M. Thiers. Le style de l'auteur devient souvent un peu traînant, un peu diffus. Il descend parfois jusqu'au trivial, et on y trouve des phrases qui ne sont pas dignes de la majesté de l'histoire. Il y a plus, des locutions proscrites par le bon goût et par l'autorité régulatrice de la langue, l'Académie Française, y sont reproduites à satiété ; c'est ainsi que dans les livres III et IV, intitulés, l'un *Ulm et Gênes*, et l'autre *Marengo*[1], nous avons relevé dans quinze ou seize passages ces expressions qu'on supporterait à peine dans une conversation familière, *armée démoralisée, remonter le moral de l'armée, la démoralisation de l'ennemi*, etc.

Nous regrettons de descendre à ces observations de détail ; mais il faut bien réprimer les outrages faits à la langue, tout comme ceux qui s'adressent à la vérité, à la morale et à la religion. C'est là la mission du critique, et nous avons dû tâcher de la remplir en conscience.

Pour aborder le nouvel ouvrage de M. Thiers, nous avons attendu qu'il eût complété une période déterminée, celle du Consulat : nous attendrons probablement qu'il ait achevé la seconde et dernière période de son histoire, celle de l'Empire, pour achever de formuler nos appréciations sur cette œuvre importante, qui deviendra l'une des pièces du procès historique, dont la postérité sera juge en dernier ressort. On nous annonce une *Histoire de la Révolution et de l'Empire*, qui, sous le rapport religieux, sera souvent la contrepartie de celle de M. Thiers. L'auteur[2] de cet ouvrage, comme

[1] Tome I, p. 327, 388, etc.

[2] M. Amédée Gabourd, déjà connu par une *Histoire de Louis XIV*, un *Abrégé d'Histoire de France*, etc.

écrivain et comme chrétien, a déjà fait ses preuves, et nous pouvons espérer qu'il nous racontera avec une scrupuleuse orthodoxie, en même temps qu'avec des couleurs brillantes et animées, les luttes de l'Église contre l'anarchie et le despotisme pendant cette époque orageuse des annales de notre patrie. ...YS.

Histoire catholique.

ÉTAT RELIGIEUX DES ESPRITS EN FRANCE SOUS FRANÇOIS I;

1523–1534.

Un de nos amis et collaborateurs, *M. Eugène de Lagournerie*, va publier un volume sous le titre de *François I et la Renaissance*, où sera tracé d'une main ferme et catholique le tableau d'une des plus curieuses époques de notre histoire, celle dite de la *Renaissance*. Il a bien voulu nous en communiquer un chapitre, que nous nous hâtons de faire connaître à nos lecteurs.

C'est une triste habitude de la vie, de nous présenter des revers à côté des succès, et des scènes de deuil au sortir des fêtes. Nous venons de suivre l'intelligence si vive de notre nation dans toutes ses joies et tous ses triomphes, il nous reste à la suivre maintenant dans tous ses égarements et ses désordres. La transition n'est malheureusement que trop naturelle; car si l'anarchie fit irruption, au 16e siècle, dans le domaine de la pensée, ce fut trop souvent par ces hommes d'étude que nous venons de voir si fiers de leurs œuvres. Luther a poussé le premier cri de révolte; seul avec sa raison dont il s'est fait un Dieu, il s'égare chaque jour davantage dans un désert où à chaque pas il rencontre un abîme. Hier, il croyait encore à la transsubstantiation; aujourd'hui le dogme de la transsubstantiation n'est plus à ses yeux qu'impiété et blasphème. Plus de culte des saints, plus de prières pour les morts, plus de confession, plus de libre arbitre. « Le libre arbitre n'est qu'un mot sans réalité, écrit- » il dès 1524; Dieu fait en nous le mal comme le bien [1]. » Et c'était pour arriver à cette théorie du désespoir qu'on avait brûlé les canons des conciles, les décrétales des papes, et qu'on avait appelé Rome un *ramassis de niais, un nid de chauves-souris et de vautours!* C'était

[1] Lutheri opera. *De Serv. arbitrio.*

pour faire de l'homme un automate que l'on avait secoué le joug! Luther, ce grand ennemi de l'autorité, ne parle sans cesse que du respect que l'on doit à la sienne. On dirait, à l'entendre, que le diable est avec tous ceux qui ne s'inclinent pas devant son infaillibilité de fraîche date. Si Œcolampade meurt, soyez sûr que c'est le diable qui lui a tordu le cou; si Léon X fulmine l'anathème contre le moine saxon, c'est le diable qui a dicté la bulle; si Henri VIII prend la défense des sacrements de l'Église, c'est encore le diable qui tient la plume; le diable est avec Munzer; il est avec Zwingli. « Oui, s'écrie Luther, leurs poitrines sont satanisées, persatanisées, » supersatanisées. *Habet enim insatanasiatum, persatanasiatum, supersataniasatum pectus.* »

Mais que pouvaient contre le torrent débordé ces explosions d'un orgueil despotique? Carlostad a repoussé l'eucharistie du même droit que s'était attribué Luther de repousser le pape; et du haut des montagnes de l'Albis, du fond de la riche bibliothèque de Bâle, la voix de Zwingli et celle d'Œcolampade lui ont répondu : Zwingli, homme hardi, qui avait plus de feu que de savoir, dit Bossuet, mais dont la parole toujours nette et précise allait droit au but; Œcolampade, âme douce et tendre, que le flot de l'erreur avait submergée comme tant d'autres, et chez qui Érasme cherchait vainement après sa chute cette paisible candeur des années qu'il avait passées dans le cloître. A seize ans, Œcolampade priait comme un ange. « Je répands mes faibles prières, écrivait-il, aux pieds de mon Jé- » sus cruxcifié (*crucifixo meo Jesu preculas effundo*); » et, six ans après, ses disciples brisaient les crucifix dans les rues de Bâle. Carlostad s'était marié; Œcolampade l'imita. « Vous vous mor- » tifiez, lui écrivait Érasme; vous verrez, ajoutait-il, que la Réforme » aboutira à défroquer des moines et à marier des religieuses. » Cette grande tragédie finira comme les comédies, par un ma- » riage. »

Voilà où en était l'Allemagne en 1524. « Les uns disent ceci, écri- » vait Luther, les autres disent cela; il y a presque autant de sectes » et de croyances que de têtes. » Si vous voulez compléter le tableau, ajoutez que les moines se marient, que les seigneurs trinquent avec des calices, et que de nouveaux iconoclastes se répandent dans les églises pour y briser les statues et y déchirer les tableaux : ajoutez que partout la guerre éclate; les ordres de l'empire la déclarent à l'empereur, les seigneurs aux moines, les paysans aux seigneurs. Deux cent mille paysans teignent de leur sang les

champs de Frankenhausen, et sur cet immense désastre retentit la voix de Luther criant : *Point de miséricorde*[1] !

Il était difficile que le cours du Rhin et que les profondeurs de la Forêt-Noire fussent une barrière impénétrable à l'erreur. De toutes parts, les novateurs avaient les yeux fixés sur la France. Depuis surtout que Charles-Quint s'était prononcé contre eux à la diète de Worms, ils plaçaient leurs plus chères espérances dans son jeune rival. Luther s'étudiait à flatter son orgueil de roi instruit et lettré; il lui envoyait ses œuvres; il lui recommandait les hommes de lettres qu'il savait être incertains dans leurs croyances, et s'efforçait, en désespoir de cause, de faire pénétrer ses doctrines dans le royaume à l'aide de la faveur qui y était accordée aux érudits. L'opposition de la Sorbonne rendait en effet dangereuse toute lutte ouverte : mais ne pouvait-on pas se cacher derrière de hautes piles de livres grecs et latins, ne laisser voir que le savant, et hasarder de temps en temps quelques timides hardiesses? De cette manière, on affaiblissait la foi sans péril, et l'on avait la ressource de crier sur les toits, en cas d'attaque : « C'est à la science qu'on en veut! » Lisez en effet l'histoire telle que la philosophie voltairienne l'a faite; on croirait qu'aux yeux des catholiques tous ceux qui savaient le grec étaient des hérétiques, tous ceux qui savaient l'hébreu étaient des Juifs. Mais qui donc avait répandu la connaissance des langues grecque et hébraïque parmi nous? n'était-ce pas Aléandre, un cardinal, Danès, un évêque, que les luthériens ont même accusés d'intolérance? N'était-ce pas Vatable, un savant prêtre? N'était-ce pas Budée, un des juges du luthérien Berquin?

Mais il est vrai que dans les rangs inférieurs des lettrés s'agitaient mille orgueilleux désirs de liberté et d'indépendance. Ce fut là que la Réforme alla chercher ses apôtres. Leurs premières tentatives se révélèrent au grand jour dans le diocèse de Meaux, où l'évêque Guillaume Briçonnet avait appelé un grand nombre de sectaires, croyant n'appeler que des lettrés. Ces sectaires étaient, entre autres, Guillaume Farel, Gérard Roussel et Lefèvre d'Étaples. Ils s'étaient mis à l'œuvre parmi le peuple et dans les fabriques, lorsque le parlement et la Sorbonne vinrent tout à coup leur demander compte de leurs doctrines. Lefèvre et Roussel furent exilés. L'évêque, de son côté, ferma sa porte à Farel; mais alors une sédition éclata dans les rues de Meaux, les églises furent profanées, les sta-

[1] Sleidan. — *Comment.*, lib. v.

tues saintes furent mises en pièces. Pour prix de ces excès, Jean Leclerc, jeune cardeur de laine, qui avait poussé le premier cri de révolte, fut battu de verges, marqué d'un fer chaud et banni du royaume. Mais à peine eut-il passé les frontières, qu'il les repassa et courut briser de nouveau les statues dans les églises de Metz. Il fut pris et brûlé sur la place publique. Un autre hérétique, Jean Châtelain, fut brûlé vers le même temps à quelques lieues de Metz. Mathurin Saulnier, docteur de Meaux, le fut également à Paris. Le parlement et la Sorbonne portaient à la garde de la foi la même âpreté de caractère qu'ils avaient portée naguère à la garde de leurs privilèges. C'était de leur part esprit de corps, c'était aussi l'esprit du temps. On montait alors à l'échafaud pour une conspiration religieuse, comme aujourd'hui on y monte pour une conspiration politique; un pamphlet irréligieux était pour nos pères ce qu'est pour nous un pamphlet républicain. Fortement unis par la foi, les peuples de l'Europe ne formaient qu'une grande famille, et repoussaient énergiquement de leur sein tous ceux qui tentaient de briser cette puissante unité chrétienne. La vie n'était rien, la foi était tout; personne n'avait oublié que c'était cette foi qui avait civilisé le monde.

Mais ceux qui, au nom de la liberté de la pensée, étaient venus jeter l'anarchie parmi les intelligences, ceux qui croyaient à une lumière intérieure et proclamaient la souveraineté de la raison individuelle, de quel droit imposaient-ils leurs doctrines à la pointe de l'épée? Et cependant c'était Luther qui écrivait dans son Commentaire sur les *psaumes :* « Quand l'ange Gabriel descendrait lui-» même du ciel, livrez-le au bourreau comme un séditieux et un » polisson, s'il prêche un autre évangile que le mien. *Carnifici » committendum, velut nebulonem qui seditionem machinatur*[1]. » Et Calvin : « Ne faictes faute, écrivait-il au grand chambellan de la » cour de Navarre, de défaire le pays des faquins qui excitent le » peuple contre nous. De pareils monstres doivent être exécutés, » comme Michel Servet l'espagnol[2]. »

Lisez le code que Calvin donna à Genève; tous les crimes y sont punis de mort : mort pour le blasphémateur; mort pour le criminel de lèse-majesté humaine ou divine; mort au fils qui maudit son père; mort à l'adultère; mort à l'hérétique. Un jour enfin les habitants de Genève aperçurent à leur réveil des potences dressées

[1] *Comment. Luther. in psalm.* 71. — Voyez Audin.
[2] Cité par Audin, *Hist. de Calvin*, t. II, p. 115.

sur les places, avec cette inscription : *Pour qui dira du mal de M. Calvin*[1].

Le parlement et la Sorbonne ne furent pas aussi habiles à inventer des crimes. Ils se contentèrent d'appliquer à des crimes prévus les lois existantes, et cependant nous leur reprocherons sans difficulté de s'être écartés quelquefois de cette modération que recommande Bossuet. Mais l'Allemagne était en feu, les champs de Frankenhausen étaient rouges de sang ; lorsqu'on bannissait les hérétiques, ils rentraient ; lorsqu'on les condamnait à des amendes, ils les payaient et recommençaient avec plus d'ardeur leur œuvre de désordre ; et ces hérétiques s'attaquaient à tout, à Dieu, au roi, aux tribunaux, aux objets les plus sacrés de la vénération des peuples. Chaque jour le mal croissait. La plupart des docteurs de Meaux étaient corrompus ; les libelles hérétiques sortaient en foule des presses des Estienne ; c'était toujours sous la forme érudite que se cachait le poison. On répandait des versions altérées de l'Écriture en langue vulgaire ; on publiait des livres mystiques où les prières à la Vierge et aux saints étaient soigneusement omises ; des colporteurs affidés promenaient de côté et d'autre ces livres bien dorés et reliés. « Leur seule joli- » veté, dit Florimond de Rémond, conviait les dames à la lecture. » On les leur donnait d'ailleurs à la dérobée comme chose rare, pour en rendre le goût meilleur.

Le parlement, de son côté, redoublait de surveillance ; il prêchait sans cesse la vigilance aux évêques, et, dans l'ardeur de son zèle, il finit par attaquer non plus seulement les novateurs déclarés, mais tous les hommes de doute et d'indifférence, érudits, humanistes, poëtes, qui s'étaient fait un Élysée du Parnasse, et portaient dans les questions religieuses une liberté de pensée voisine de la Réforme. Mais à la tête de ce parti de lettrés était Érasme, et attaquer Érasme c'était déclarer la guerre au monde scientifique qui l'admirait à genoux, à Budée, à Cop, à Guillaume Postel, à toutes les habitudes de la cour et aux tendances littéraires et peu dévotes du roi. François Ier interposa plusieurs fois son autorité entre le zèle irritable des parlementaires et l'éclectisme frondeur des hommes de lettres. François n'aimait pas l'hérésie ; un certain attachement chevaleresque à la foi de ses pères s'unissait en lui à une prévision instinctive des dangers que courait l'autorité sociale au milieu de ces

[1] Voyez Galiffe, historien genevois et protestant, *Notices généalogiques*. — Cité par Audin, *Vie de Calvin*, t. II, p. 182.

incessantes rébellions. Ces deux sentiments le retinrent sur le bord de l'abîme; ils lui firent repousser la tentation si vive pour un rival de se fortifier de toutes les forces que la Réforme avait enlevées à Charles-Quint. Ils lui firent supporter patiemment l'opposition de Rome à quelques-uns de ses plans politiques. Un jour, cependant, si nous en croyons Brantôme, il menaça le nonce d'ouvrir la France à Luther. « Franchement, Sire, vous en seriez marri le premier, » répondit le nonce, et vous en prendrait très-mal et y perdriez plus » que le pape, car une nouvelle religion mise parmi un peuple ne » demande après que le changement du prince. » François Ier embrassa le nonce, et convint qu'il avait raison.

Mais si François Ier n'aimait pas l'hérésie, il n'aimait guère plus les rigueurs intraitables du parlement et les thèses ardues de la Sorbonne. Il pensait comme Marot, qu'on *doit lâcher la bride longue au poëte*, et, content de sévir lorsque la révolte se montrait au grand jour, il fermait volontiers les yeux lorsqu'elle travaillait à l'ombre. Louise de Savoie fut à demi gagnée; Renée de France, sœur de la pieuse reine Claude, eut ses prédicants et ses ministres; la duchesse d'Étampes et mesdames de Pisseleu et de Cani firent de la théologie de boudoir, assaisonnée de railleries à l'adresse des catholiques. Ce fut dans les salons de la reine de Navarre que se forma cette opposition de femmes élégantes et précieuses qui s'étudièrent à circonvenir le roi par toutes ses affections de fils, d'amant et de frère. La reine de Navarre aimait sincèrement son frère et en était sincèrement aimée. François l'appelait sa *mignonne*, et se laissait facilement dominer par ses cajoleries toujours spirituelles. Marguerite le prenait d'ailleurs par son faible : c'était au nom des lettres et des arts qu'elle lui demandait un peu de protection pour les littérateurs et les artistes, contre les *corneilles croassantes* du parlement et de la Sorbonne. François Ier ne pouvait repousser une pareille demande; il étendait son sceptre sur Lefèvre d'Étaples, il acceptait l'hommage des *Psaumes* de Marot, et en prenait hautement la défense contre la Sorbonne. Les *Psaumes* quelque peu hérétiques du valet de chambre firent dès lors les délices de la cour. Le duc d'Orléans chantait : *Ainsi qu'on voit un cerf braire*, sur un air de chasse. Madame de Valentinois avait mis en volte : *Du fond de ma pensée*. La reine et le roi de Navarre dansaient une branle du Poitou, en fredonnant : *Revenge-moi; prends ta querelle*[1].

[1] Florimond de Rémond. — Voyez Audin, *Hist. de Calvin*, t. I, p. 102.

Le parlement s'irritait, il menaçait. Lorsque l'orage devenait trop fort, la reine de Navarre partait pour le Midi, suivie d'un grand nombre de sectaires qui étaient toujours sûrs de trouver un refuge derrière les hautes murailles de son royal château de Nérac. Lefèvre d'Étaples y fut reçu comme un martyr, Gérard Roussel y trouva des dignités et des honneurs. A Nérac, on avait la parole libre, on faisait bon marché des scrupules de bienséance qui retenaient encore la hardiesse des pensées en présence du roi. Au lieu de rire simplement, comme à la cour, des *hypocrites blancs, noirs, gris, enfumés et de toutes couleurs,* c'est-à-dire des moines, on faisait de la théologie dogmatique, et l'on s'édifiait par la lecture des livres pieux composés par la reine de Navarre. Il n'était question, bien entendu, dans ces livres, ni des saints, ni des sacrements, ni de l'enfer. Le petit concile de Nérac alla plus loin. Il fit une liturgie qu'il nomma la *Messe à sept points,* liturgie qui devait détrôner l'antique sacrifice catholique. La Messe à sept points ne devait avoir ni élévation, ni adoration de l'hostie, ni commémoration de la Vierge et des saints. Les espèces devaient être simplement offertes; puis le pain était rompu à l'autel, d'abord pour le prêtre et ensuite pour les fidèles. Cette messe se terminait par une communion publique; enfin, et c'était le dernier point, elle était célébrée par un prêtre marié.

De pareilles nouveautés ne pouvaient rester mystérieusement enfouies à l'ombre du château de Nérac. Elles transpirèrent, des plaintes furent adressées au roi; le parlement n'était pas disposé à avoir plus de respect pour la couronne qui ceignait le front de Marguerite, qu'il n'en avait eu pour l'auréole de gloire qui entourait Érasme. Le roi se porta garant de sa sœur. « Elle m'aime trop, » dit-il un jour à Montmorency, elle ne croira jamais que ce que » je croirai. » Mais les plaintes devinrent plus vives, Marguerite ne se montra pas plus prudente, et François Ier la manda à Paris. Marguerite vint, accompagnée de Gérard Roussel. Elle demanda que Roussel et deux augustins défroqués, Coraud et Berthaud, fussent entendus par le roi. François consentit à tout. Chacun des nouveaux apôtres prêcha à son tour devant le roi et la Sorbonne; mais, à la sortie de l'Église, ordre fut donné de les arrêter. Roussel se sauva à Nérac, Berthaud se convertit, et Coraud courut à Genève, où il rencontra Farel, séduisit une jeune fille, et se fit ministre.

Le mauvais succès de cette première tentative ne découragea pas la reine de Navarre. Elle mena le roi à Saint-Eustache, où l'élo-

quence populaire et colorée du curé Le Coq attirait chaque jour un nombreux auditoire. Le Coq penchait vers la Réforme. Il saisit l'occasion de faire pénétrer le doute dans l'esprit du roi; et prenant pour sujet de son discours le sacrement de l'autel, il s'écria qu'il ne fallait pas s'arrêter aux espèces qui frappaient les yeux, mais élever sa pensée vers le pain de vie dont elles étaient l'image; *sursùm corda*, dit-il, *sursùm corda!* Marguerite et la duchesse d'Étampes triomphaient; mais le cardinal du Bellay s'avisa de troubler leur triomphe. Le Coq fut mandé à la cour, et, après quelques essais de discussion, il se rétracta. On essaya alors d'un autre curé, nommé Landri, qui ne croyait pas au purgatoire; mais Landri ne fut pas plus heureux que Le Coq.

Marguerite et son parti résolurent alors de frapper un grand coup; ce fut d'inspirer au roi le désir de voir Mélanchthon, l'ami d'Érasme, le second de Luther dans la lutte de la Réforme, l'orateur plein d'onction, l'humaniste célèbre qui écrivait en grec à Œcolampade, l'auteur admiré de la confession d'Augsbourg. La pensée était habile. Comment le roi pourrait-il refuser de mettre en contact les lumières de la Sorbonne et l'une des plus pures lumières de la Réforme? Le roi refusa cependant, puis il hésita, et il finit par traiter lui-même avec Mélanchthon. « Mais, au mois de novembre 1534, raconte Théodore de Bèze, l'historien officiel de la Réforme, tout cela fut rompu par le zèle indiscret de quelques-uns, lesquels, ayant fait dresser et imprimer certains articles en style fort aigre et violent contre la messe, en forme de placards, à Neuchâtel en Suisse, non-seulement les plantèrent et semèrent par les carrefours et autres endroits de la ville de Paris, contre l'avis des plus sages, mais en affichèrent un à la porte du roi estant alors à Blois; ce qui le mit en telle furie, ne laissant passer cette occasion ceux qui l'épioient depuis longtemps, et qui avoient son oreille, comme le grand-maître et le cardinal de Tournon, qu'il se délibéra de tout exterminer s'il eust esté en sa puissance. »

Quel apôtre, après tout, était-ce que Mélanchthon, pour venir s'attaquer à la foi séculaire de la France? Un sectaire qui tremblait devant son œuvre, et n'avait de foi qu'en son amitié pour Luther; un homme qui pleurait comme une femme à la vue des maux dont il avait contribué à accabler le monde, et qui, au lieu de chercher à les guérir, rêvait la solitude et la mort. « Bon Dieu! s'écriait-il » parfois, quelles tragédies verra la postérité! Je voudrais pouvoir

» étouffer toutes mes pensées... Heureux ceux qui ne se mêlent » point des affaires publiques! que de plaies incurables!... *La vé-» rité nous échappe par trop de disputes.* » Et c'était cet homme, avec toutes ses incertitudes et ses faiblesses, qui allait venir raviver en France l'esprit de dispute, et y semer le germe de tragédies nouvelles! C'était lui qui allait soulever de nouveau ces tempêtes, dont Luther disait : « Elles ne cesseront pas avant que tous les » adversaires de la parole de Dieu soient devenus comme la boue de » nos carrefours [1] ! » Les catholiques ne le permirent pas.

Un jour le cardinal de Tournon entra chez le roi, un livre à la main. « Quel est ce livre? dit François Ier. — Ce sont les œuvres de » saint Irénée, répondit le cardinal; j'étais tombé sur un endroit » où Irénée raconte que l'apôtre saint Jean, entrant dans les bains » et y voyant l'hérétique Cérinthe, se retira soudain : Fuyons, dit-» il, de peur que l'eau où se trouve cet ennemi de la vérité ne nous » souille et salisse. »

François comprit la pensée du cardinal, et le passe-port donné à Mélanchthon fut retiré, au moment même où l'électeur de Saxe, patron dévoué de la Réforme, défendait de son côté à Mélanchthon de mettre le pied sur le sol de France.

Cependant, tandis que la reine de Navarre ourdissait adroitement les mille réseaux de ses intrigues, le parlement et la Sorbonne marchaient d'un pas chaque jour plus ferme dans la voie d'une inflexible sévérité. Nous nous rappelons les attaques qu'ils avaient dirigées contre Érasme, et en général contre ces hommes d'incertitude qui croyaient tout savoir parce qu'ils parlaient à volonté le beau langage grec ou latin, et qui demeuraient catholiques tout en riant du catholicisme. Érasme, homme de plaisanterie et de paix, faillit en perdre la tête. « Je n'ai jamais été en guerre avec personne, » s'écriait-il, je n'aime point la sédition, j'ai horreur de toute im-» piété et de tout ce qui peut troubler la concorde dans la famille » chrétienne. Ceux qui, d'une âme dévote, conspirent contre moi, » contre qui donc s'élèvent-ils, sinon contre un compagnon d'ar-» mes? » Puis il maudissait la gloire : « Oui, j'ai aimé dans mes » jeunes ans à être loué par des personnes qu'environnait la louange; » mais quand j'ai vu combien la gloire était un pesant fardeau, je » n'ai pas formé de vœux plus ardents que de m'en dépouiller, s'il » était possible, de la même manière que les cerfs, dit-on, se dé-

[1] Luther, *de Serv. arbitrio.*

» pouillent de leur bois. » Il se rappelait avec douleur les temps calmes qui précédèrent la levée de boucliers du moine de Wittemberg : « Jours heureux où fleurissaient les études et les lettres, où » je pouvais jouir à l'aise de l'amitié de tant d'hommes instruits, et » m'entendre proclamer le prince des lettres, l'astre du ciel ger- » manique. » Érasme écrivit au parlement, à la Sorbonne; il écrivit au roi, prisonnier à l'alcazar, et invoqua pour lui la générosité de Charles-Quint. La poursuite dirigée contre ses œuvres n'en suivit pas moins son cours; elle était fondée en droit, elle fut acerbe dans la forme.

Érasme était *chose légère*, pour parler le langage de Luther. Rieur comme Lucien, il n'avait sur rien des convictions profondes, et il ne pouvait être difficile de trouver dans ses volumineux écrits des propositions quelque peu éloignées de la rigueur théologique. C'est ce que fit avec véhémence Noël Beda, syndic de l'université de Paris. Érasme répondit à Beda; il prétendit trouver dans son écrit 181 mensonges simples, 310 calomnies et 47 blasphèmes. François Ier vint à l'aide d'Érasme : il ordonna au parlement d'arrêter le débit des livres de Beda, et déféra même l'un de ces livres à la censure de l'Université. « On m'a assuré, écrivait-il, que ce » livre était rempli d'erreurs, et je suis sûr qu'il est plein de ca- » lomnies, ce qui vaut bien des erreurs. »

Cette habile diversion ne sauva pas Érame. Ses ouvrages furent solennellement censurés par arrêt du 16 novembre 1527.

Le roi était donc à peu près en lutte ouverte avec les théologiens et les parlementaires. C'était une bonne fortune pour les novateurs; aussi ne négligeaient-ils aucun moyen d'envenimer la querelle, et peut-être y fussent-ils parvenus sans le bruit lointain des désordres de l'Allemagne. « Ces troubles scandaleux font bien du tort à l'É- » vangile, écrivait Luther; un espion français me disait expressé- » ment que son roi était informé de tout cela, qu'il avait appris » que nous ne respections plus ni la religion ni l'autorité politique, » pas même le mariage, et qu'il en allait chez nous comme chez » les bêtes [1]. »

François Ier recula devant ces excès. Tant que la Réforme se cacha dans des théories, il y prit peu garde; mais quand elle s'avisa de briser un à un tous les liens sociaux, quand elle descendit des chaires dans la rue, qu'elle se fit iconoclaste et sacrilége, alors il

[1] Tisch-Reden, 417-422.

se souvint du *Credo* de son enfance, du *Credo* de saint Louis et des hardis chevaliers de la Massoure, et il s'en fit le champion dévoué. Ce fut surtout à partir de 1528 qu'une modification sensible se manifesta dans les sentiments du roi. En 1528, une statue de la Vierge fut percée de coups de poignard dans sa niche, au coin de la rue des Rosiers et de la rue des Juifs, au faubourg Saint-Antoine. François Ier en ressentit une irritation extrême, et, loin de retenir le parlement, il excita dès lors son zèle. Le parlement avait décrété de prise de corps, en 1523, un gentilhomme de l'Artois, Louis Berquin, grand ami d'Érasme, grand admirateur de Luther, un de ces catholiques qui ne voulaient plus ni de la confession, ni du culte des saints, ni du purgatoire. Quelque grave que fût l'accusation qui pesait sur lui, François Ier le fit relâcher. Berquin n'en eut que plus d'audace; à peine sorti des cachots du parlement, il se mit à traduire et à exalter Érasme. « Prenez garde, » lui criait Érasme, supprimez les éloges, ils nous seront funestes » à vous et à moi. » Mais Berquin n'entendait aucun avis dans son enthousiasme. A Paris, à Amiens, il prêchait le *serf arbitre* de Luther; il colportait les élucubrations de la Réforme; il écrivait, il séduisait. L'évêque d'Amiens porta plainte; Berquin fut arrêté de nouveau; mais, du fond de l'alcazar, François Ier prit encore sa défense, et Berquin fut de nouveau remis en liberté. Vint alors le tour d'Érasme, dont nous avons raconté les angoisses. Berquin se fit son avocat; et, lorsque Érasme eut été censuré, il s'emporta, il attaqua la faculté de théologie, il déféra au roi les livres de Beda. « Le temps est venu d'abaisser les scolastiques, écrivait-il à Érasme. » — Le temps est venu de ménager tout le monde, » lui répondait Érasme; mais Berquin ne comprenait rien à ce langage. L'attentat de la rue des Rosiers, expression outrageante des doctrines nouvelles, ne lui ouvrit même pas les yeux sur le danger qu'il courait. Au lieu de s'effacer, il fatigua le roi de ses accusations contre Beda et la Sorbonne. Le roi avait fait interrompre son procès; il le fit reprendre, et nomma pour le juger douze commissaires, au nombre desquels étaient Budée. Berquin fut condamné à faire abjuration et amende honorable en place de Grève, puis à avoir la langue percée d'un fer chaud, et à être enfermé pour le reste de ses jours. On ne put obtenir l'abjuration; Berquin fit appel de la sentence au roi et au pape. Cette inflexibilité de caractère le fit traiter comme hérétique relaps, et un second arrêt le condamna au feu. « Si » Berquin eût trouvé dans François Ier un Frédéric de Saxe, a dit

» Théodore de Bèze, il aurait pu être le Luther de la France. »

La mort de Berquin n'arrêta pas le cours des profanations, et les supplices se multiplièrent. La Réforme, telle qu'elle s'introduisait en France, n'était pas le luthéranisme pur; peut-être eût-il moins effrayé le roi. C'était le luthéranisme et le zwinglianisme unis ensemble; or on sait que Zwingli s'attaquait à tout ce que les catholiques ont de plus sacré, à leurs saintes images, à leurs dévotions pieuses, à leur divin sacrement de l'autel. C'était une révolution complète dont la seule pensée était de nature à éveiller les sentiments les plus assoupis au fond des cœurs. Les hostilités devinrent donc acharnées, et les représailles violentes. Le fanatisme appelait la persécution et la persécution appelait de nouveau le fanatisme. Tandis que de nombreux conciles provinciaux suppliaient le roi de porter le fer et le feu dans la plaie qui gangrenait la société, Nicolas Cop, recteur de l'Université de Paris, ne craignait pas de prononcer en pleine chaire, le jour de la Toussaint 1533, un sermon que lui avait dicté Calvin; et Farel expédiait de sa paisible retraite de Neuchâtel, des ballots de pamphlets hérétiques, que ses disciples semaient partout. Le roi en trouvait sur ses meubles, sur sa table. Sortait-il de son palais, il voyait la foule attroupée à la porte, autour d'immenses placards nuitamment apposés, où les catholiques étaient traités de *papolâtres* et de *théophages;* leurs prêtres et évêques, de *loups, apostats, larrons et renonceurs de Jésus-Christ, plus détestables que des diables;* leur Dieu enfin, *de Dieu de paste qui se laisse manger aux rats, araignées et vermine.*

Dans la nuit du 18 octobre 1534, Paris fut inondé de ces placards; il y en eut d'affichés à tous les carrefours et aux murs même de la Sorbonne. Le peuple murmurait; les savants, et Budée à leur tête, jetaient les hauts cris. Ce n'était plus là en effet de l'érudition grecque et latine qui pouvait faire illusion à la foi : c'était le coup de marteau des démolisseurs, qui s'abattait sur chaque conscience et s'efforçait d'y entasser les ruines. Une procession expiatoire eut lieu le 21 janvier 1535. Le roi y assista, la tête nue, une torche de cire vierge à la main, au milieu de toute la cour, des ambassadeurs étrangers et de flots de peuple. Les reliques les plus vénérées y furent portées comme aux jours des invasions des Normands; la divine eucharistie, objet de tant d'outrages, y fut entourée de nouveaux respects. Elle s'avançait majestueusement entre les mains de Jean du Belley, évêque de Paris, sous un dais soutenu par les trois fils du roi et par le duc de Vendôme, premier prince du sang. Après

la cérémonie, François Ier harangua l'assistance dans la grande salle de l'évêché. Il rappela la foi de ses prédécesseurs, le titre de *très-chrétien* qu'ils avaient glorieusement porté, et qu'il prétendait porter, lui aussi, dans toute sa vérité et toute sa gloire; puis, s'élevant contre la *méchanceté et acerbe peste* de ceux qui voulaient *molester et détruire la monarchie française*, il supplia ceux qui l'écoutaient d'instruire et de surveiller leurs familiers et parents. « Quant à moy qui suis vostre roy, s'écria-t-il, si je sçavois l'un » de mes membres maculé ou infecté de ce détestable erreur, » non-seulement vous le baillerois à couper; mais davantage, si » j'apercevois aucun de mes enfants entaché, je le voudrois moi- » même sacrifier. »

Les paroles royales furent accueillies par des larmes et par des protestations répétées de vivre et de mourir dans la foi catholique. On se répand de nouveau au pied des autels, puis on court vers la montagne Sainte-Geneviève, vers la place qui, depuis lors, a conservé le douloureux nom d'Estrapade, afin d'y assister au supplice de six hérétiques opiniâtres qui, par ordre du parlement et du roi, y sont brûlés à petit feu.

Tristes victimes d'une folle erreur et d'un zèle aveugle! Les catholiques les brûlent, les sacramentaires recueillent pieusement leurs cendres, et les luthériens les proclament, par la bouche de Westphal, *les martyrs du diable*[1].

Le peuple était tellement ému contre eux, si nous en croyons Théodore de Bèze, qu'il voulait les enlever de l'échafaud pour les déchirer à belles mains. Ces cruelles passions nous effraient, sans doute; et cependant, faut-il le dire, elles se retrouvent chez tous les partis aux époques de convictions profondes. N'oublions pas d'ailleurs que la première patrie de l'homme jusqu'à ces derniers siècles, c'était la religion. Celui qui l'abandonnait était un déserteur, et l'on ressentait à sa vue toutes les émotions fébriles qu'éveille encore aujourd'hui dans nos âmes, si facilement indifférentes, le seul mot de *traître à la patrie*.

Dès lors, cependant, dès le 16e siècle, il y avait de fervents catholiques qui résistaient aux entraînements de la foule, et s'éloignaient des bûchers avec anxiété et avec douleur. Florimond de Rémond, le vieux ligueur, s'est fait leur éloquent interprète. « Quelques-uns en avoient compassion, dit-il; marris de les voir

[1] Westphal, *Contra Lascium*. — Florimond de Rémond, *Histoire de l'hérésie*.

» ainsi persécutés, et contemplant dans les places publiques ces » noires carcasses suspendues en l'air avec des chaînes vilaines, » reste des supplices, ils ne pouvoient contenir leurs larmes, les » cœurs mêmes pleuroient avec les yeux [1]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

Traditions orientales.

NOTICE SUR LES ORIGINES,

L'ÉTAT PRIMITIF

ET L'ÉTAT RELIGIEUX ACTUEL DE L'ARABIE,

PAR F. JOGUET,
Vice-préfet apostolique de la Mission de l'Arabie.

QUATRIÈME ARTICLE [2].

§ IX. Du Christianisme en Arabie.

L'Arabie, à cause de son voisinage avec la Judée, ne put demeurer longtemps privée du rayonnement de la céleste lumière qui, de cette dernière contrée, devait se répandre sur toute la terre pour éclairer ceux qui étaient *assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort*. Il n'y a pas à douter que *saint Paul*, dans le voyage qu'il fit en Arabie après sa conversion [3], *saint Thomas*, *saint Jude*, qui la traversèrent, selon la tradition générale, n'opérèrent des conversions nombreuses, comme celles qu'ils opérèrent dans les lieux où pût retentir leur prédication. On croit que l'apôtre *saint Thomas* prêcha l'Évangile dans l'*Arabie méridionale* et dans l'*île* de *Socotra* qui l'avoisine, avant de passer dans l'*Inde*. *Saint Jude* aurait de son côté évangélisé la partie septentrionale. Cette cojnecture est rendue probable par le voisinage de cette partie de l'Arabie avec la *Mésopotamie*, théâtre des travaux apostoliques de ce saint. Par la suite, l'Évangile accomplit sur la terre arabe des progrès si considérables, que Tirin compte 33 évêchés dans l'*Arabie-Heureuse*. Le christianisme avait pénétré jusque même au fond du désert, et les écrivains arabes nomment des tribus diverses qui avaient embrassé la religion chrétienne; le christianisme était devenu presque universel dans l'*Arabie-Pétrée* et dans les parties voisines de la *Judée*.

[1] *Histoire de l'hérésie de ce siècle*, ch. VI, liv. VII.
[2] Voir le 3e art. au nº 14 ci-dessus, p. 146.
[3] *Gal.*, ch. I, v. 17.

Dans l'*Arabie-Heureuse*, *Zabarena* ou *Tafarena* (Dhafar), *Meffa* (Meifa), *Nagéran*, *Gadara* et *Gerra*, vers le golfe Persique, étaient des évêchés suffragants de *Becerra*. A *Aden*, appelé *Port Romain*, comme l'affirme Philostorge, dans le troisième livre de l'*Histoire Ecclésiastique*, *Théophile*, ambassadeur de Constantin et de Constance auprès de la cour des *Sabéens* et des *Himjarites*, obtint de leur roi que les chrétiens pussent y construire des églises. Il obtint aussi cette faveur, à *Dhafar* et à l'*Emporium* des Persans dans le détroit d'*Ormuz*. *Saffioddin* atteste que dans l'*Yémen* il y avait des églises, des évêques et diverses tribus chrétiennes. Dans l'Arabie-Pétrée, *Pétra* était un siége métropolitain de l'*Elath*, sur les bords de la mer Rouge, près de *Eziongaber*; *Nebo*, sur la montagne de ce nom, *Taran*, dans la péninsule du mont Sinaï, l'étaient pareillement. L'abbé du couvent grec du mont Sinaï conserve jusqu'à ce jour le titre et le grade d'archevêque; et quoique le prélat n'ait aujourd'hui que peu de chrétiens à *Thur*, nous avons aussi des motifs de croire qu'il y avait anciennement une chrétienté nombreuse dans son diocèse, puisque les Arabes d'alentour conservent la mémoire, comme l'assura l'un d'eux, que leurs pères étaient chrétiens, et qu'il fut nécessaire de recourir à la force pour leur faire embrasser l'islamisme. A l'est de la mer Morte, *Pétra* compte encore beaucoup d'évêques suffragants.

Hira, aux confins du désert, est fameuse par les vastes églises, par les évêques qu'elle avait et par la quantité des Arabes qui avaient embrassé la religion chrétienne.

L'histoire ecclésiastique a conservé les noms des divers évêques d'Arabie qui assistèrent aux conciles généraux; elle mentionne pareillement la célébration de deux conciles provinciaux tenus dans l'*Arabie* dans les années 242 et 246, pour l'extinction de différentes hérésies; car, ici comme dans le reste de l'Orient, les hérésies se propagèrent avec une rapidité déplorable; d'ailleurs aux hérésies propres à l'Arabie venaient se joindre celles des pays circonvoisins.

Les hérétiques étrangers qui eurent le plus de sectateurs de leurs erreurs furent les *Jacobites* et les *Nestoriens*. Les hérétiques dont l'origine était arabe furent, 1° ceux qui s'appelèrent simplement les *arabiques*; ils croyaient que l'âme mourait et ressuscitait avec le corps; 2° ceux qui niaient l'existence de Jésus-Christ, en ce sens qu'ils lui refusaient la divinité avant l'incarnation; il n'était Dieu, au contraire, que dans ce sens, que la divinité résidait en lui comme dans les prophètes : cette hérésie tirait son origine de *Bérillo*, évêque de *Bosra*, qui fut convaincu et ramené au sens véritable de la doctrine catholique par *Origène* dans un synode réuni pour éteindre l'erreur dont il était le père; 3° *Valésius*, philosophe arabe, qui assurait que la concupiscence était incompatible avec la liberté de l'homme; 4° l'hérésie qui s'était principalement propagée parmi les femmes, et enseignait que la sainte Vierge était Dieu.

Tel était l'état de division où se trouvait le christianisme dans l'Arabie; il n'était guère plus uni ailleurs. Chacun sait que ce fut dans ces siècles que les hérésies s'étendirent par des ramifications infinies vers l'Orient. Celles d'*Eutyches*, de *Nestorius*, d'*Arius*, principalement, ravageaient les champs de l'Évan-

gile. Les erreurs d'*Arius* s'étaient même répandues depuis plusieurs siècles jusque dans l'Occident.

Je ne veux pas parler de beaucoup d'autres hérésies qui pullulaient de toutes parts. C'est à cette époque, au milieu des déchirements du christianisme par la dent du monstre des hérésies, que, par la permission des impénétrables mais justes jugements de Dieu, parut *Mahomet*, qui, l'épée dans une main, l'*Alcoran* dans l'autre, en même temps qu'il portait les derniers coups à ces deux empires longtemps formidables, toujours rivaux, mais déjà chancelants, celui des *Romains* et celui des *Persans*, apporta des désastres immenses au christianisme. Dieu se servit de cet imposteur pour châtier l'Orient et pour menacer l'Occident. Mais si l'islamisme causa de grands ravages au christianisme partout où il s'étendit, il ne fut pas moins fatal aux peuples de l'Arabie. On assure, il est vrai, que les chrétiens de *Nagéran* auraient pu rester fidèles à leur religion en se soumettant au gouvernement du faux prophète et en lui payant le tribut; toutefois, séparés du reste de la population chrétienne, voisins du territoire sacré des Musulmans, sans cesse exposés aux vexations des successeurs fanatiques de Mahomet, la plupart du temps plus intolérants que le chef lui-même, comment pouvaient-ils longtemps résister? Ce n'est pas là une assertion vaine; elle a sa preuve dans ce qui se passa relativement au couvent du mont Sinaï. *Mahomet* accorda un *rescrit* pour la conservation de ce monastère et pour la sûreté de ses moines. Nonobstant la protection légale du prophète, un des sultans de l'Égypte envoya dans cet asile de la prière un détachement de soldats avec l'ordre de le détruire. Le couvent n'échappa à sa ruine que par un douloureux sacrifice. Les religieux préférèrent laisser violer la sainteté de leurs murs plutôt que de les voir renverser. Ils durent, en effet, consentir à la construction, au dedans de la pieuse enceinte, d'une mosquée, qui existe encore à présent. Depuis l'apparition de l'*islamisme* nulle autre religion n'a été tolérée dans l'Arabie. Si beaucoup de Juifs s'y sont conservés, ce peuple ne doit cette tolérance qu'à la soumission complète, qu'à la résignation absolue aux vexations, aux humiliations de toute espèce dont il a été l'objet. C'est là l'explication rationnelle de ce fait; mais il y a une explication supérieure, fondée sur les desseins de la divine Providence; car Dieu en dispersant le peuple Juif dans le monde entier, a dû maintenir quelques-uns de ses membres sur chaque point du globe pour l'offrir aux esprits comme un témoignage visible de ses châtiments, pour le réserver à l'accomplissement permanent de ses prophéties.

Quant aux *chrétiens*, il ne s'en est conservé qu'un petit nombre à *Thur*, village de la péninsule du *Sinaï*, sur la côte du golfe de *Suez*; ils y ont une petite église desservie par un moine du couvent dont je viens de parler. A *Suez*, nulle famille grecque n'a de chapelle desservie par un prêtre de leur rite. A *Karak*, vers la mer Morte, on compte environ 500 chrétiens du même rite; à *Hauran*, à l'est du Jourdain, il y en a un plus grand nombre, parmi lesquels se rencontrent des catholiques. Enfin, *Basra* peut avoir environ 50 catholiques: il faut ajouter à ce chiffre 100 schismatiques de différents rits. En outre, depuis plusieurs années, quelques chrétiens se trouvent à *Gedda*; parmi eux il y a

une douzaine de catholiques attirés là par les spéculations commerciales. Dans cette ville encore résident les agents consulaires de France et d'Angleterre. A *Aden*, depuis 1839 que cette contrée est devenue une possession anglaise, on y voit accourir beaucoup d'Indiens, parmi lesquels il y a des chrétiens, qui, réunis à la garnison anglaise, dépassent le chiffre de 1300 hommes. Dans ce nombre, 500 sont catholiques.

§ X. De l'Islamisme.

L'*Islamisme*, soit pour ce qui regarde son fondateur, soit pour ce qui concerne les préceptes de l'*Alcoran*, est trop connu en Europe pour que je doive m'entretenir ici longuement de l'établissement de cette religion sous ce double aspect; il me paraît donc suffisant de signaler quelques particularités moins connues ou ignorées qui concordent avec notre but.

Je commence par *Mahomet*. Je dois faire remarquer d'abord que le nom du faux prophète s'écrit en arabe *Mohammad*. Malgré cela j'ai cru convenable d'adopter la manière générale et reçue d'écrire ce nom, quoique ce soit aux yeux d'un orientaliste une traduction imparfaite et fautive de l'expression générale; mais chaque langue devrait corriger trop de noms propres si elle voulait mettre son orthographe dans une analogie rigoureuse avec les langues originales.

Par la même raison j'ai préféré le mot *Musulmans* au mot *Moslémans*, qui est l'expression générale employée à désigner les sectateurs de Mahomet. A proprement parler, les Arabes donnent le titre de *Musulman* à celui qui a embrassé l'islamisme déjà parvenu à l'âge adulte.

Mais j'ai conservé l'article dans le mot *Al-coran*, quoiqu'un grammairien puisse avoir quelque scrupule à admettre le double article qui accompagne souvent ce nom; j'ai donc écrit *l'Alcoran* au lieu de *le Coran*. Mais j'ai suivi cette orthographe parce qu'elle est fondée sur une raison philologique tout à fait sérieuse; il faut réfléchir, en effet, qu'en arabe c'est *précisément* l'article qui donne à ce mot la force de nom propre; avec l'article, le mot *Alcoran* signifie *le Livre de la loi mahométane*. Sans l'article il n'offre plus qu'un sens indéterminé; *Coran* signifie simplement *leçon*, *l'action de lire*. Ce n'est donc plus seulement une question indifférente d'orthographe, mais de signification.

Mahomet naquit à la *Mecque* vers l'année 570 de l'ère chrétienne; c'est la date assignée par Müller dans son *Histoire universelle*. Ses parents, *Abdalla* et *Amina*, étaient de la noble tribu des *Koreicites*, mais peu favorisés des biens de la fortune. Son oncle, *Abou-Taleb*, aux soins duquel il avait été confié après la mort de son père et de son aïeul, l'envoya plusieurs fois en Syrie avec les caravanes [1] qui se dirigeaient là pour le transport des marchandises. Il se fit re-

[1] Cette expression, *caravane*, quoique généralement usitée par les Européens pour désigner un convoi de chameaux et de chameliers et une réunion de personnes formée pour voyager avec plus de sécurité dans l'Orient, est ignorée, autant que je le puis savoir, des *Sorianiens*, des *Égyptiens* et des *Arabes* en général. Ils emploient dans ce sens le mot arabe *cafle;* toutefois l'expression *caravane* est d'origine arabe;

marquer par son aptitude aux affaires commerciales; sa réputation lui fit obtenir la direction des intérêts commerciaux d'une riche veuve appelée *Khadidjah*, qui fut tellement satisfaite de l'administration du jeune *Mahomet*, qu'elle l'épousa. Grâce à ce mariage, il réunit la fortune à la noblesse; il put de cette manière se poser l'égal des hommes les plus considérables parmi ses concitoyens. Mais il devait marquer parmi eux par des avantages plus réels, briller par des qualités plus précieuses. S'il avait pu s'égaler à ses concitoyens par la noblesse et par la fortune, il devait les surpasser par l'intelligence et par la philosophie. Sa destination commerciale servit merveilleusement à développer le génie dont il portait l'étincelle. Dans son passage à travers les villes où l'appelaient ses relations commerciales, il ne se laissait pas absorber par les intérêts mercantiles; au milieu des combinaisons du commerce, il savait ménager une place aux spéculations de la philosophie. Le jeune négociant faisait de fréquents voyages dans la *Syrie*, où le Christianisme comptait de nombreux représentants; il recherchait avidement la conversation des chrétiens, parce que surtout à cette époque les questions dogmatiques agitées dans ce siècle appelèrent son attention. Il avait eu, en *Syrie*, occasion de s'entretenir avec les docteurs de l'Évangile. De ce nombre était le fameux moine que les écrivains arabes appellent *Bockéra;* ils racontent plusieurs fables sur les conversations qu'il eut avec Mahomet; le P. Maracci rapporte quelques-unes de ces fables dans ses *Conférences sur l'Alcoran*. Ce moine, d'ailleurs, paraît être le même que celui que les chrétiens appellent *Sergius*.

Doué, comme il l'était, d'une rare pénétration, *Mahomet* comprit facilement la vanité des idoles qui étaient la gloire de sa patrie et qui constituaient sa supériorité sur toutes les parties de l'Arabie; elles étaient une source féconde de richesses; car il y avait toujours un concours considérable de pèlerins qui se rendaient aussi alors à la *Mecque* de tous les points de l'Arabie pour visiter la célèbre *Kaaba* où chacun pouvait trouver son idole favorite. *Mahomet* put donc s'instruire des principes généraux de la loi évangélique par ses relations avec les chrétiens, recevoir quelques rayons de la divine lumière; il dut ainsi s'élever à des notions assez saines sur la divinité et reconnaître l'existence d'un seul Dieu, créateur de l'univers; mais malheureusement il ne put parvenir à sa

la racine est le mot *cara, aller d'un lieu à l'autre,* selon *Oberleitner,* dans son *Glossaire arabe.* Comme aussi de la même racine est dérivé le nom pluriel *câri,* dont on se sert dans l'Yémen pour signifier un *char,* un *carrosse;* le mot *caruàn*, employé par les Hadramites pour signifier un *chameau en voyage,* place cette étymologie hors de doute. D'ailleurs ce n'est pas là la seule expression adoptée par les Européens et conservée dans l'Arabie méridionale, mais tout à fait oubliée dans les autres parties de ce pays. Tel est le mot *aljoljoli*, employé dans la langue espagnole, qui est évidemment le terme *algiolgiol,* nom que les habitants de l'Yémen donnent au *sésame.* Le P. Canes, dans son *Dictionnaire Espagnol, Latin et Arabe,* reconnaissant l'origine arabe de *aljoljoli,* a recours à un moyen forcé pour le faire dériver de *semsem,* qui est l'expression arabe usitée hors de l'Yémen pour désigner le *sésame.* Les mots *jersek, pécher,* et *barkùk, abricot,* sont de ce genre.

connaissance par le moyen de celui qui a dit : *Je suis la voie, la vérité et la vie; personne ne peut venir au Père si ce n'est par moi* [1].

Mahomet, instruit des principes généraux de la loi évangélique par ses relations avec les chrétiens, voulut se déclarer pour leur religion; cela ressort assez clairement des points essentiels qu'il reçoit. Ainsi il admet : l'Évangile comme venu du ciel; — la religion née de ce divin livre comme la seule véritable dans l'intervalle écoulé depuis la venue du Sauveur jusqu'à celle du faux prophète; — Jésus-Christ comme né d'une vierge; — le respect profond et la pieuse vénération pour la très-sainte ville de la Judée, que les Arabes continuent à manifester, etc..... Mais en même temps il paraît indubitable qu'il eut des rapports religieux avec des hérétiques; les principes de l'*arianisme* déteignent quelquefois sur les doctrines de Mahomet, et trahissent la source empoisonnée où il les puisa. Les ariens étaient habiles à rechercher, pour spécifier la nature de Jésus-Christ, des paroles qui, sans renfermer la force de la consubstantialité du Fils avec le Père, eussent cependant l'apparence de cette signification. Il est, par exemple, difficile de ne pas croire que l'expression *l'Esprit de Dieu* a été suggérée à Mahomet par celui qui l'instruisit pour l'appliquer à Jésus-Christ. Ainsi روح الله *Ruh-Allah*, *Esprit de Dieu*, est le titre que donnent jusqu'à ce jour à Jésus-Christ les Musulmans; il est aussi appelé le *Verbe de Dieu* dans l'Alcoran même [2] : *O Marie! Dieu t'annonce son Verbe, dont le nom est le Christ Jésus, fils de Marie.* Cependant ni Mahomet ni ses sectateurs n'attachent par ces paroles la moindre idée de participation par Jésus-Christ à la nature divine.

Lorsqu'on voit ce mélange de quelques idées chrétiennes avec les erreurs de Mahomet, on ne peut ne pas reconnaître l'astuce déliée du diable. Des choses mêmes que Mahomet admit du Christianisme, lesquelles pourraient donner une idée favorable de cette religion aux *Musulmans*, l'esprit de ténèbres sut extraire le plus puissant venin pour le discréditer, pour le souiller. En effet, parce que dans l'*Alcoran* se trouvent racontés des faits de l'ancien et du nouveau Testament, souvent mêlés à des choses ridicules et absurdes, cet imposteur fit croire à ses sectateurs que la lecture des saintes Écritures était inutile aux Musulmans; car c'était suggérer que tout ce qu'elles renferment de bon était reproduit dans son livre. Parce qu'il enseignait que les juifs et les chrétiens avaient corrompu les livres respectifs que Dieu leur avait confiés, il fit conclure que cette lecture leur serait préjudiciable. Les Musulmans croient à ces suppositions gratuites, et sont exactement fidèles à les respecter. De la disposition inflexible de leur esprit sur ce point provient en grande partie la difficulté de pouvoir leur faire entendre la vérité.

Il n'est pas facile de déterminer quel a été le but qui a principalement poussé *Mahomet* à méditer la grande entreprise qui l'a rendu si célèbre, et dont les effets déplorables surpassèrent malheureusement les vues les plus am-

[1] Jean, ch. XIV, v. 6.

[2] Ch. III, v. 45.

bitieuses qu'il eût pu former; c'est-à-dire qu'il n'est pas certain si ce fut le zèle pour arracher ses compatriotes au culte des idoles, qu'il détestait, ou si ce fut un moyen dont il se servit pour parvenir à ses projets orgueilleux de commandement. Les antiques écrivains du Christianisme, cédant à l'impression que la perte occasionnée par l'*Islamisme* à leur religion produit naturellement dans l'esprit du chrétien plein de zèle pour elle, plein d'amour pour la félicité présente et future des hommes, se sont crus autorisés à dire tout ce qui pouvait rendre odieux le faux prophète, et quelquefois sans prendre trop la peine d'examiner la vérité des faits. Au contraire, des auteurs modernes, dans le but de discréditer la religion chrétienne, dont ils profanent le nom, peu fermes sur les principes de la philanthropie qu'ils se vantent de professer, ont mis tout en réquisition pour présenter le prétendu prophète et sa religion sous l'aspect le moins disgracieux; tantôt ils omettent, tantôt ils excusent les faits qui lui font peu d'honneur; ils tâchent de relever quelques qualités excellentes, qui certainement se laissent apercevoir parmi les qualités mauvaises du novateur religieux.

Mahomet se présente aux yeux du philosophe sous deux aspects : sous l'aspect politique et sous l'aspect religieux. Je n'ai pas l'intention de parler de lui comme politique; je ne veux pas par conséquent examiner le parti qu'il sut tirer des circonstances favorables qui se présentèrent pour hâter la réalisation de ses projets; mais comme fondateur d'une religion qu'il prétendit être supérieure à toutes les autres, par conséquent la seule véritable, la seule nécessaire, je crois être autorisé à rechercher quelque chose de plus que les habiletés politiques et les fourberies ingénieuses employées à tromper les hommes.

Lors même que nous admettrions que *Mahomet*, mal instruit des principes de la religion chrétienne, et par conséquent inhabile à distinguer la véritable religion à travers les sectes diverses dans lesquelles elle était divisée, substitua à l'idolâtrie le culte qu'il crut le meilleur, sa conduite ne serait pas pour cela excusable. S'il avait adopté la secte dans laquelle il avait été instruit, quelles qu'eussent été les erreurs qu'il aurait enseignées, on pourrait supposer en sa faveur qu'il aurait agi par l'entraînement de l'ignorance, peut-être même par l'illusion d'un but louable; mais il ne saurait apparaître, aux yeux des philosophes consciencieux, dans cette condition favorable. Fondateur de la religion nouvelle, il prétendait la recevoir de Dieu; il voulait imposer, sous l'autorité de la sanction divine, les préceptes nouveaux au respect de ses sectateurs; toute la responsabilité des doctrines nouvelles, toute l'audace de l'évidence qu'il leur a attribuée doivent donc retomber sur sa tête; nulle des raisons que nous avons produites comme capables de l'excuser ne peut par conséquent se rencontrer. Que fait-il en effet? Il s'arroge le caractère de *prophète*, il prend le titre d'*envoyé de Dieu*; il rejette sur la divinité tout ce qu'il lui plaît, tout ce qu'il lui paraît convenable d'adopter et d'imposer aux hommes. Ces actes révèlent un esprit d'impiété vis-à-vis de Dieu, d'ambition ardente vis-à-vis de lui-même et d'hypocrisie réfléchie vis-à-vis des hommes. Puis il n'est pas supposable qu'il pût se tromper sur la vérité de sa mission; ce n'est pas certes l'opinion du

grave historien *Müller*, que j'ai déjà cité. Chose curieuse ! les propres paroles de *Mahomet* repoussent la pensée qu'il l'ait partagée lui-même. Il avoue [1], en effet, qu'il ne savait pas ce qui pouvait arriver, soit à lui, soit à sa famille ; c'est qu'il comprenait bien intérieurement qu'un envoyé de Dieu, pour fonder une nouvelle religion ou pour réformer la religion primitive, comme il prétendait le faire, devait prouver sa mission par des miracles, comme l'avaient fait *Moïse* et *Jésus-Christ* pour manifester que leur doctrine venait de Dieu. Je laisse de côté cette phalange nombreuse de prophètes envoyés de Dieu, pareillement, selon Mahomet, avec la même mission qu'il avait la prétention d'accomplir. Il ne reconnaissait pas cependant leur être inférieur ; au contraire, il avait l'orgueil de se croire de beaucoup supérieur à eux. Mais cela ne l'embarrassait point ; il répondait imperturbablement à ceux qui lui demandaient la confirmation de sa doctrine, qu'il avait été envoyé pour prêcher et non pour faire des miracles [2]. Cette supposition ne s'accorde pas davantage avec l'habitude constante de faire intervenir directement l'ange *Gabriel* sur les affaires religieuses. Ces décisions, sans contredit, devaient coûter à *Mahomet* quelque exercice d'esprit ; par conséquent fut-il possible de supposer, supposition d'ailleurs gratuite, que quelque rêve pris pour la vérité détermina *Mahomet* à communiquer à *Khadîdjah* que l'ange *Gabriel*, dans des apparitions mystérieuses, lui annonçait qu'il était destiné à être l'apôtre de Dieu. La même chose ne pourrait se dire de cette série interminable de révélations supposées, d'apparitions imaginées, parce qu'il n'est pas possible de supposer qu'il rêvât dans toutes les occurrences, soit la solution précisément conforme à la circonstance produite, soit la décision la plus convenable à la fin proposée.

Les auteurs qui écrivent sur *Mahomet* ne laissent pas de remarquer la violence avec laquelle il se donna à la luxure ; ils signalent l'abus exagéré du caractère de prophète qu'il s'arrogea, pour s'affranchir des contraintes qu'il imposait aux autres dans les lois déjà trop larges par elles-mêmes relatives aux femmes.

Les défenseurs de *Mahomet* répondent que la pluralité des femmes existait avant lui dans l'Arabie, et que la pratique de quelques patriarches sur ce point le rend excusable de l'avoir permise à ses sectateurs et de l'avoir pratiquée lui-même. Cette raison, toutefois, quoiqu'elle fut admise un moment comme excuse de la foi promulguée ou comme une permission donnée aux Musulmans, ce qui ne se peut admettre sans admettre qu'il avait réellement reçu l'ordre de Dieu, est loin de satisfaire à toutes les objections qui pourraient être faites à ce sujet sur la conduite du prétendu prophète. En effet, 1° il ne permet pas à ses sectateurs de prendre plus de quatre femmes, tandis qu'il s'autorise à prendre autant de femmes qu'il lui plaît ; 2° il s'affranchit encore de la loi imposée à ses prosélytes sur les relations conjugales ; ainsi, eux, ils doivent se comporter tout à fait également vis-à-vis de leurs quatre femmes, tandis qu'il prétendait

[1] *Alcoran*, ch. XLVI, v. 8.
[2] Ibid., c. XIII.

avoir le droit de préférer pour ses plaisirs, pendant le temps qu'il lui plairait, celle de toutes ses femmes la plus convenable à ses goûts ; 3° il interdit à celles de ses femmes qui seraient divorcées ou qui lui survivraient de se remarier ; mais il accordait la faculté des secondes noces aux femmes de ses disciples ; 4° il se permit de prendre la femme de *Zeid*, son fils adoptif, lorsque cet acte était interdit parmi les Arabes. Autant qu'il est possible de le conjecturer, cette prohibition fut respectée par *Mahomet* lui-même jusqu'à ce qu'il eût été aveuglé par sa passion pour la belle *Zeinab*. Il manifesta cette passion à celle qui l'avait allumée, et la jeune femme ayant communiqué ce secret à son mari, *Zeid* crut prudent de la lui céder. Le lecteur peut voir les détails que donne à ce sujet l'*Alcoran* [1]. L'alliance de Mahomet avec la femme de son fils adoptif devint l'occasion d'un grand scandale et souleva des murmures universels ; l'usage de l'influence qu'il exerçait pour se faire donner la femme d'un autre excite encore aujourd'hui des sensations pénibles chez les Musulmans. 5° Il eut la faiblesse de succomber à une passion semblable, éprouvée pour une esclave cophte. Cette fois il sentit la nécessité de prévenir le scandale que cette conduite pourrait produire ; il recommanda donc le secret de cet événement à celle de ses femmes qui avait eu connaissance de ses erreurs ; il lui promit sur la foi du serment de ne plus s'approcher de l'esclave séduite ; mais la dépositaire de ce secret n'eut pas la force de le tenir ; elle révéla l'intrigue à une de ses compagnes, femme du prophète. *Mahomet*, instruit de cette indiscrétion, recourut au moyen ordinaire, toujours efficace, qu'il employait pour s'innocenter : il fit venir du ciel la dispense destinée à régulariser sa position. Il obtint de cette manière la permission de se servir de ses eslaves au gré de ses caprices, sans avoir égard aux offenses causées à ses femmes, et il fut délié du serment fait de ne plus rechercher l'esclave cophte. Désireux de jouir de ces deux priviléges et fort aise de châtier la conduite de ses femmes dans cette occasion, il se sépara d'elles, et il demeura un mois entier avec l'esclave cophte [2].

Je le demande maintenant, existe-t-il dans la conduite des saints patriarches quelque chose qui puisse se comparer à ces dispenses immorales que le législateur de l'*Arabie* a eu l'impiété de publier comme autorisées de Dieu ? Il y a plus,

[1] Voir ch. XXXIII, v. 35, 47, 49, etc.

[2] Pour avoir sur ce point des détails plus complets et des particularités diverses qu'on pourrait opposer à la conduite de Mahomet, on peut consulter les traductions de l'*Alcoran* de *Maracci* et de *Sale*, et les travaux dont ils les ont accompagnées ; c'est là la source où j'ai puisé principalement les différents détails de ce paragraphe au moyen de notes que j'avais prises il y a quelques années. La privation de leurs écrits pour préparer ce *Mémoire* a été la cause que je n'ai pu entrer dans des détails plus longs dans le cours de ce travail. Cependant en recommandant au lecteur la *traduction de l'Alcoran* et le *Discours préliminaire* qui la précède, par Sale, je crois devoir d'avertir qu'il est nécessaire de prendre beaucoup de précautions pour ne pas se laisser entraîner à tous les sentiments que l'auteur manifeste dans le cours de son ouvrage ; la plupart méritent des rectifications. — Le *Discours de Sale* et une meilleure traduction de l'*Alcoran* par *M. Kasimirski* ont été publiés par M. Pauthier dans les *Livres sacrés de l'Orient*, Paris, 1840.

ces exemptions légales ont produit l'effet que l'on devait attendre, c'est-à-dire la généralisation de ce désordre ; les *Musulmans* prennent hardiment la liberté d'imiter leur prophète dans ces priviléges. Qu'on ne dise pas que ce soit là de la démoralisation, puisque cela se pratique sans soulever les scrupules et se voit sans exciter les réclamations, tant est grande la puissance de l'exemple! D'ailleurs, si celui qui se faisait croire favorisé de continuelles communications avec le ciel ne sut pas résister aux attraits des passions, pourraient-ils se croire obligés de résister à des entraînements semblables ceux qui ne prétendent pas avoir la puissance de ce divin contre-poids?

Je pourrais faire beaucoup de remarques sur ce point et signaler des particularités diverses sur la conduite du faux prophète. Par exemple, il prétendait avoir reçu de Dieu (ch. VIII) le droit de partager selon son bon plaisir le butin pris dans les batailles. Il ne l'accaparait pas, il est vrai, tout entier pour lui-même; il y avait des parts pour lui, pour sa famille; la cinquième partie était appliquée à différentes fins religieuses; mais cela n'empêche pas l'exercice du privilége général mentionné au commencement du verset, toutes les fois qu'il le jugeait opportun, et ne détruit pas l'illégitimité évidente du principe. Aussi la répartition arbitraire du butin, l'audace de se l'être attribué tout entier dans une circonstance [1], occasionnèrent des murmures et provoquèrent des séditions parmi ses sectateurs, dont le courage après tout lui conquérait ces riches dépouilles. Il était forcé, chaque fois que ces manifestations éclataient, de recourir à la fabrication de quelque nouvel ordre du ciel et d'employer toute son influence pour les apaiser.

Que n'y aurait-il pas à dire aussi sur les préceptes de l'*Alcoran*, qu'il affirmait recevoir du ciel? Je mets à l'écart une foule de traditions des Arabes mêlées à des fables absurdes et à des contes ridicules qu'il a, dans l'*Alcoran*, imposés à ses sectateurs comme autant d'articles de foi; les faits tirés de la sainte *Écriture* sont souvent défigurés avec un aplomb de niaiserie et une suffisance de puérilité capable de faire rire s'il traitait de choses dont l'intérêt fût moins sérieux : je range dans cette espèce le voyage que *Moïse* entreprit en compagnie de *Josué* pour aller trouver un prophète au point où se réunissent les deux mers; arrivés en cet endroit, le poisson que *Josué* avait apporté pour leur provision sauta dans l'eau. *Mahomet* ne dit pas que ce poisson fût mort, mais il devait l'être; c'est bien plus merveilleux! A côté de ce conte, ceux qui suivent ne figureront pas trop mal : le second voyage de *Moïse* avec le prophète qu'on avait été chercher, et qu'on croit être *Al-Khedr* [2]; — la fourmi qui parle à ses compagnes lorsque *Salomon* s'approchait avec son armée d'hommes, de génies, d'oiseaux [3]; — les Juifs violateurs du sabbat changés en singes [4]; — *David*, au milieu des splendeurs de son règne, des inspirations de ses chants prophétiques, est représenté occupé à faire des rênes de fer qui s'assouplissent comme

[1] *Alcoran*, ch. LVI.
[2] Ibid., ch. XVIII.
[3] Ibid., ch. XXVII.
[4] Ibid., c. II.

des cordes entre les doigts [1]; — Jésus-Christ anime un oiseau de boue [2]; — la table toute chargée de mets qu'il fit descendre sur ses disciples [3]; — les habitants d'*Antioche* frappés de mort à la voix de l'archange *Gabriel*, parce qu'ils n'avaient voulu ni prêter l'oreille, ni croire aux prédications des apôtres envoyés dans cette ville [4]; — *Jésus-Christ* ne fut point crucifié; il ne souffrit point la mort de la part des Juifs, mais un autre personnage sous les traits du Sauveur [5]. — Je m'arrête là, car il serait impossible de fixer la limite si l'on voulait énumérer toutes les absurdités de ce livre. Il est facile de voir qu'une réfutation, même imparfaite, excéderait trop les bornes, déjà dépassées peut-être, que je m'étais assignées dans ce travail.

§ XI. De l'influence de l'Islamisme.

Finalement, *Mahomet* a-t-il fait du bien en substituant l'*Islamisme* à l'*Idolâtrie?* Si l'on considère la religion de Mahomet en elle-même, il n'y a pas de doute que le premier article fondamental, c'est-à-dire la reconnaissance de l'unité de Dieu et la doctrine relativement bonne qu'il enseigne sur les attributs nombreux de la divinité, quoiqu'il y ait souvent mêlé des absurdités grossières, donnent le droit de regarder cette religion comme moins absurde que celle de l'idolâtrie. Mais si l'on fait attention aux tristes effets qu'elle a produits, je ne sais si elle mérite d'être placée à la même hauteur que le culte qu'elle venait détruire. La partie théologique de l'*Islamisme,* il est vrai, fournit une matière vaste, capable d'occuper l'esprit; mais les préceptes ne dirigent point le cœur; aussi ils ne présentent ni cet ordre d'idées morales, ni cette harmonie de sentiments propres à le remuer. Dans la ferveur de la prière, dans l'application de l'intelligence aux choses divines, le musulman conçoit quelquefois des idées convenables sur les attributs de Dieu; mais son cœur demeure dans la plus grande aridité. L'imperfection de la loi mahométane est sensible dans la détermination des rapports de l'homme soit avec Dieu, soit avec ses semblables. Relativement à Dieu, le disciple de *Mahomet* est persuadé de l'excellence de l'homme, convaincu qu'il est un objet de complaisance aux yeux de son créateur, prédestiné à la félicité éternelle. Chaque musulman, en effet, croit que les Musulmans sont tous et seuls prédestinés au bonheur éternel; au contraire, que tous les infidèles sont réservés aux peines éternelles : quel que soit le nombre de crimes qu'ait pu commettre le sectateur de Mahomet, son châtiment sera temporaire dans l'autre vie, seulement il sera plus ou moins long selon la gravité de ses fautes. Cette idée sur l'homme empêche le musulman de se mettre en la présence de Dieu avec l'humilité, avec la confiance filiale que le chrétien apprend à manifester à Dieu dans ses pieux exercices; en un mot, le musulman n'a pas appris à appeler Dieu du nom de père. Ainsi ce qui dans le sens le plus large pourrait s'appeler leurs médita-

[1] *Alcoran*, ch. XXXIV.
[2] Ibid., ch. III, v. 43.
[3] Ibid., ch. V.
[4] Ibid., ch. XXXVI.
[5] Ibid., ch. IV.

tions, se réduit à une application stérile de l'esprit, sans exciter les sentiments affectueux. S'il ressent quelques mouvements intérieurs, ils sont semblables à ceux des pharisiens dont parle l'Évangile[1].

La nature des maximes musulmanes n'est pas plus favorable aux rapports des hommes entre eux. L'esprit de l'*Islamisme* tend à inspirer au musulman dévot un zèle fervent pour la gloire de sa religion. Si ce zèle était contenu dans de sages limites, il serait très-louable, sans contredit; mais poussé jusqu'au fanatisme, il conduit le musulman à s'imaginer que ceux qui ne sont pas disciples de Mahomet sont les objets de la haine de Dieu, prédestinés aux tourments éternels. Le fidèle musulman croit avoir reçu de Dieu l'ordre de soumettre, d'exterminer les ennemis de sa religion; il voudrait imiter les luttes militaires de son prophète pour l'anéantissement de l'infidélité sur la terre. Dans l'impuissance de mettre ses désirs à exécution, il fait du moins ce qu'il peut, il immole tous les infidèles dans son cœur, par ce sentiment de haine que lui inspire leur obstination dans l'erreur. Sa charité est très-froide même vis-à-vis de ses frères musulmans, et ce sentiment, déjà sans chaleur, cède au moindre désagrément, s'évanouit devant le plus léger intérêt.

L'idolâtre, au contraire, satisfait de se considérer comme l'être de prédilection de ses divinités, lorsqu'il leur offre de l'encens et des sacrifices, s'isole du reste complet des hommes, pour lesquels il a une indifférence totale; si leur souvenir se présente à son esprit, il les regarde comme des barbares dignes seulement de ses mépris suprêmes.

J'ai eu des conversations avec les différents individus de ces différentes croyances; j'ai fait des lectures attentives de leurs religions respectives; j'ai essayé, dans toutes les observations que j'ai eu occasion de faire, de saisir l'esprit, de caractériser les tendances qu'elles me présentaient; j'ai été conduit à formuler mon opinion de cette manière : le musulman hait, l'idolâtre méprise, le chrétien plaint ceux qu'il croit hors de la religion véritable. Comme je parle à des chrétiens, il serait, je crois, superflu ici de faire l'éloge de la dernière partie de ma proposition. Cependant il ne sera pas peut-être hors de propos de faire remarquer que, nonobstant l'état déplorable où se trouvait le Christianisme en Orient au temps de Mahomet, l'influence des maximes évangéliques sur les mœurs qu'elle formait, les sentiments de bienveillance qu'elle inspirait à ceux qui la pratiquaient, offraient un spectacle remarquable à travers les divisions des sectes et la guerre qu'elles se faisaient continuellement. *Mahomet* remarqua lui-même cette salutaire influence exercée au moins dans les rapports des hommes entre eux; il comprit parfaitement la puissance du principe de l'amour des hommes, parce qu'il voyait naître de là la tolérance de leurs défauts, de leurs erreurs, qui ne les empêchait pas de conserver pour les infidèles les sentiments de la véritable amitié. Or, les germes de ces précieux sentiments prennent leur racine dans les préceptes de l'Évangile, pour descendre dans le cœur de ses sincères prosélytes. L'action que des principes semblables doivent exercer sur les cœurs n'échappa

[1] S. Luc, XVIII, 11.

point à Mahomet; le prophète leur rend un solennel hommage dans son propre livre. En effet, dans le Ve chap. de l'*Alcoran*, il avertit ses sectateurs qu'ils trouveront dans les juifs et dans les idolâtres leurs ennemis les plus violents, mais qu'ils n'ont pas à craindre les mêmes emportements de la part des chrétiens. Il n'hésite pas à dire qu'ils trouveront ces derniers disposés davantage à contracter avec eux des relations amicales. Oh! combien le témoignage de cet ennemi du nom chrétien devrait faire rougir ces écrivains légers qui s'intitulent chrétiens, et qui abusent de leurs talents pour frapper de discrédit leur religion. Ingrats! ils oublient que ces sentiments mêmes de tolérance universelle qu'ils professent doivent leur principe à la morale de l'Évangile, quoiqu'ils les présentent comme le fruit de leurs propres doctrines philosophiques. Cependant ils ne peuvent réclamer pour part, dans ces admirables maximes, que la corruption qu'ils communiquent aux principes purs de l'Évangile à mesure qu'ils les font passer par leur intelligence dépravée.

§ XII. De la prédication évangélique parmi les Arabes.

Ici, peut-être, quelqu'un me demandera : Existe-t-il quelque espérance pour la *religion chrétienne* dans ce peuple? ..... Véritablement, la constante aversion que l'Islamisme a inspirée à ses sectateurs non-seulement pour comprendre, mais encore pour entendre la vérité, fait naître des craintes sérieuses. La manière même, il faut le dire, singulièrement efficace employée par *Mahomet* pour fermer à ses sectateurs toute voie capable de les conduire jusqu'à l'entrée du sanctuaire de la vérité, ferait perdre toute espérance, à ne considérer la conversion des hommes que comme une chose purement humaine. Outre les précautions signalées plus haut, prises par Mahomet pour prévenir l'effet que pourraient produire dans l'esprit de ses sectateurs les objections sur les lois contradictoires de l'*Alcoran*, il recourut à la distinction établie entre les versets *abrogeants* et les versets *abrogés*; cet expédient donna la preuve de sa pénétration législative; car, de cette manière, non-seulement il prémunit ses sectateurs contre ce genre d'objections, mais encore il demeura plus libre d'introduire les dispositions les plus convenables aux circonstances, quoiqu'elles fussent opposées à des lois déjà promulguées. D'un autre côté, ce moyen qui dut être d'une utilité très-grande au législateur, s'il ne fut pas même une nécessité indispensable de son rôle, ne fit que rendre ce livre plus ridicule aux yeux de celui qui le lit attentivement. Le nombre considérable des versets *abrogeants* et des versets *abrogés*, c'est-à-dire des dispositions contradictoires sur lesquelles ne s'accordent pas les commentateurs, réuni aux fables absurdes, aux histoires puériles dont abonde l'*Alcoran*, les répétitions faites jusqu'à satiété, l'absence de connexité entre les versets du même chapitre, enfin, les titres eux-mêmes des chapitres, sans rapport le plus souvent avec les matières dont ils traitent, seraient plus que suffisants vis-à-vis de tout homme sans préventions, pour le convaincre que le Code religieux des Musulmans est un pêle-mêle d'absurdités, d'extravagances, de vérités défigurées, que Mahomet sut présenter sous les dehors spécieux d'une

élégante rhétorique; ce qui est toujours l'expression de la sublime raison pour un Arabe.

Mais le changement du cœur humain n'est pas subordonné aux artifices du langage ; il est l'effet de la grâce, dont la puissance triomphe des obstacles créés par la malice des hommes, et dont le pur rayon est victorieux des ténèbres rassemblées par les passions; sous ce rapport il ne faut pas désespérer du salut de l'*Arabie*. Mais ce peuple paraît avoir provoqué l'interruption de cette céleste lumière sans laquelle l'esprit de l'homme est inhabile à connaître la vérité évangélique, et beaucoup plus incapable de la suivre. Du moins, je ne puis m'expliquer autrement la condamnation de l'Arabie à rester tant de siècles étrangère au bienfait de l'évangélisation, au milieu de la multitude des hommes apostoliques que dans tous les temps la religion catholique a envoyés parmi les infidèles. Qu'on ne dise point que cela doive s'attribuer, soit aux périls que présente une mission parmi les Arabes, soit à l'obstination des Musulmans à repousser la véritable foi. En effet, l'Arabie, au moins dans la plus grande partie des localités, est loin de présenter au missionnaire l'imminence des périls auxquels ont été, auxquels sont encore exposés tant d'apôtres dans les autres parties de ce pays; d'ailleurs les rares, à la vérité, les très-rares conversions accomplies parmi les Musulmans sur d'autres points, indiquent peut-être que la prédication de l'Évangile ne serait pas du tout demeurée infructueuse dans l'Arabie. Ces observations regardent principalement les *Bédouins*, qui, comme chacun sait, forment une grande partie de la population de l'Arabie. Parmi eux, en effet, le missionnaire devrait affronter quelques périls, soutenir des contradictions, accepter les occasions d'exercer sa patience. Mais ces dangers, ces contradictions, ces épreuves se rencontrent aussi dans toute mission nouvelle. Plusieurs missions offrent plutôt des obstacles plus grands que celles de l'Arabie. Chacun sera à même de juger en réfléchissant aux observations que je vais présenter.

Les *Bédouins,* quoiqu'ils s'appellent *Musulmans*, sont, on peut le dire, dans la pratique, sans religion; du moins la plus grande partie d'entre eux, qui conconnaît peu, rien même de la loi de Mahomet; par conséquent, ils n'ont point contre ceux qui appartiennent aux religions différentes de la leur les préjugés qui éloignent tant de nous les Musulmans des villes. Aussi pouvons-nous assez librement discourir avec eux, même sur des matières religieuses ; cependant ces entretiens doivent s'établir avec quelque prudence. L'étranger qui chez eux se montre affable, qui respecte leurs usages, peut facilement entrer avec eux dans des rapports mutuels de confiance ; il peut surtout être certain de jouir de la tranquillité, de la protection désirables dans le territoire de la tribu où le *sheikh*, c'est-à-dire le *chef*, lui a donné la permission de demeurer ou de passer. Cette permission s'obtient en payant la somme que le *sheikh* impose ; mais la foi donnée est maintenue strictement. Cependant nous pouvons supposer que dans certaines circonstances la prédication, même privée, de l'Évangile, pourrait être considérée comme un assez grand délit; dans ce cas, le coupable, à leurs yeux, ne mériterait pas de protection. Finalement, lorsque vous vous êtes confié même à un simple Arabe, vous pouvez, généralement parlant, être

parfaitement certain d'avoir non pas seulement un conducteur, mais encore un défenseur.

De tout ce que je viens de dire, on peut conclure non-seulement que les périls auxquels s'exposerait un missionnaire prudent parmi les Arabes ne sont pas aussi grands qu'on le croit, mais encore que, moyennant la grâce de Dieu, les fatigues de cet ouvrier apostolique, ardent pour la propagation de l'Évangile, ne seraient pas tout à fait infructueuses.

Il faut donc prier le Seigneur, qui seul connaît le temps favorable à ses œuvres, de daigner hâter le moment de sa miséricorde sur ce malheureux peuple, d'amollir le cœur des Arabes, de disposer leur esprit à entendre la parole de vie, de leur envoyer en même temps des ministres dignes de la leur annoncer, pleins de l'amour de Dieu, jaloux de le faire connaître à tous, de le faire aimer de tous; des prêtres embrasés de l'amour du prochain, disposés à compatir à leurs défauts, prêts à respecter leurs usages, prompts à les assister dans leurs besoins, en un mot, des apôtres dévoués à leur enseigner la pratique de l'Évangile, l'exercice de la charité chrétienne, dont ils n'ont pas la plus légère idée, soigneux de leur insinuer la vérité de la foi de Jésus-Christ. De cette manière, nous pourrons espérer que beaucoup de ces brebis égarées entreront dans la bergerie du bon pasteur.

Mgr Joguet,
Préfet apostolique de l'Arabie.

Critique catholique.

ÉTUDES CRITIQUES SUR LE FEUILLETON-ROMAN

(2e série) [1],

PAR M. ALFRED NETTEMENT.

En rendant compte d'un 1er volume que M. Nettement a publié sur les *Mystères de Paris* et sur la moitié du *Juif Errant*, nous exprimions le désir et l'espoir qu'il continuerait la fine et mordante attaque qu'il avait si bien commencée contre M. Sue.

La 2e série de ses *Etudes critiques* a paru; elle ne porte pas seulement sur les œuvres de M. Sue, elle fait encore justice de ce déluge de *feuilletons-romans* qui inonde depuis tantôt deux ans les journaux quotidiens.

Dans des pages charmantes, écrites avec une vigueur de style et de pensées remarquables, M. Nettement flagelle tour à tour *M. E.*

[1] Voir le compte-rendu de la 1re série dans notre tome XX, p. 46.

Sue, madame Sand, MM. de Balzac, Alexandre Dumas, Michelet, etc., etc.

Jamais, je crois, le talent de l'auteur ne s'était montré aussi souple, aussi nerveux, aussi complet; jamais son esprit ne s'était révélé sous une forme aussi attrayante, aussi logique, aussi serrée, aussi piquante, aussi *française*, en un mot, qu'il vient de nous le faire voir dans ce volume. Une première fois nous nous sommes permis de légers reproches; ils nous donnent le droit de laisser un libre essor à notre satisfaction sincère et à nos éloges, bien dignement mérités.

Nos lecteurs regretteront, comme nous, vivement que les bornes étroites de cette Revue ne nous permettent pas de leur parler longuement de ce substantiel ouvrage. Cependant nous leur en indiquerons complétement, quoique d'une façon rapide, la physionomie et le principal mérite.

Continuons d'abord l'analyse du *Juif Errant*. La fin du 5ᵉ volume de la première partie nous laissait à l'apparition fantastique de Salomé-Hérodiade, qui faisait manquer la réussite des plans de l'abbé marquis d'Aigrigny par la découverte d'un codicile qui prorogeait à plusieurs mois l'ouverture du testament.

Tout le succès roule maintenant sur Rodin. Il est en scène; il fait mouvoir tous les acteurs du drame avec une ficelle, ni plus ni moins que le *régisseur* du théâtre de Séraphin; il va substituer l'emploi des moyens moraux à celui des moyens matériels, et agir uniquement sur les passions des adversaires de la Société de Jésus. — La promesse est séduisante, mais, hélas! pour manier les touches du grand clavier des passions humaines, M. Sue ne nous paraît guère plus habile que ses maladroits et inconséquents héros!

Il commence par une énorme sottise : il dévoile à tout le monde, à mademoiselle de Cardoville, à Dagobert, au maréchal Simon les trames de l'abbé d'Aigrigny et les perfidies des jésuites. Comme il redoute surtout la clairvoyance dévouée de la Mayeux, il effraie mademoiselle de Cardoville en lui peignant sous les couleurs les plus sombres l'art infernal avec lequel les jésuites environnent leurs victimes d'agents dévoués et habiles, les ruses diaboliques, les apparences les plus pures et les plus dévouées avec lesquelles ils cachent les piéges les plus horribles. — Enfin, il termine par cet avertissement : « Défiez-vous de tout ce qui vous entoure. » Qu'aurait-il dit si on lui avait répondu : Je vous remercie; et je me défie principalement de vous ?

2e bévue : il dénonce à la justice le docteur Baleinier, l'abbé d'Aigrigny et la princesse de Saint-Dizier. Comment arrêter les poursuites? Mademoiselle de Cardoville se laisse persuader par le docteur Baleinier que si elle ne renonce pas à se porter partie civile, Dagobert et son fils seront mis aux galères pour tentative d'effraction dans une maison habitée.

D'où M. Nettement conclut fort spirituellement que l'ordre des avocats n'était pas encore établi en 1832, sans quoi mademoiselle Adrienne n'eût pas conservé pendant dix minutes le moindre doute à cet égard. — Rodin cherche à enflammer l'un pour l'autre, d'une passion ardente, le prince indien et mademoiselle de Cardoville, en empêchant qu'ils puissent jamais se la révéler. Faringhea l'étrangleur, est chargé de surexciter les passions sensuelles de ce jeune homme, et il s'en acquitte avec un zèle à faire baisser les yeux du lecteur. Quant à mademoiselle de Cardoville, elle se plonge dans des méditations érotiques devant une statue fort peu vêtue du Bacchus indien, position qui n'est pas sans analogie avec ce qu'on nous raconte des transports des Bacchantes.

La jeune patricienne finit par découvrir la perfidie de Rodin et l'amour de Djalma; elle chasse le jésuite, qui ne se tient pas pour battu, et qui amène l'étonnante scène de la porte Saint-Martin.

Morock, le dompteur, donne une représentation avec la panthère noire, comme Van-Amburgh et Carter. Rose Pompon, que Rodin fait agir à son insu, passe son bouquet sous le nez de Djalma.

Mademoiselle de Cardoville, stupéfaite et indignée, laisse tomber le sien, qui roule sur le théâtre, dans l'antre de la panthère, au moment où celle-ci, de mauvaise humeur, dévorait réellement Morock, qui ne savait comment s'en tirer. Djalma saute d'un bond sur le théâtre, tue la panthère d'un coup de poignard, et revient sanglant sur la scène, en pressant le bouquet sur son cœur. — Tableau!! *Risum teneatis, amici.*

Rodin, *qui ne doit plus employer des moyens matériels*, fait brûler par des excitations parties du haut de la chaire, n'oubliez pas cela, la fabrique de M. Hardy, fait tuer d'un coup de pierre le frère du maréchal Simon, et comme couronnement fait entrer le Juif Errant (dont on parle seulement pour mémoire) dans Paris, en rapportant le choléra, — dont lui, Rodin, est un des premiers atteint, chez M. de Saint-Dizier, en buvant (l'homme sobre aux radis noirs et à l'eau) de grands verres de vin de Madère et de Xérès.

Qu'on nous permette ici une petite digression, qui rentre d'ail-

leurs parfaitement dans notre sujet. Au moment où tous les lecteurs du *Constitutionnel* frémissent en pensant à l'épouvantable scélératesse et à la puissance occulte des jésuites, voilà que les feuilles judiciaires sont remplies d'un procès qui attire l'attention universelle. — Les jésuites de 1845, qui habitent rue des Postes, ont un caissier qui demeure rue d'Ulm, c'est-à-dire à leur porte. Ce caissier les trompe pendant 18 mois. Il a dix logis, six maîtresses; il tient table ouverte, il mène grand train, donne à boire et à manger à tout le personnel féminin des petits théâtres; Florine, Adelphine, Aline, toutes les Rose-Pompon de Paris et de la banlieue affluent chez cet amphitryon banal, qui fait tourner toutes les têtes et toutes les broches aux dépens de la caisse des jésuites. Petits dîners fins, banquets splendides chez Deffieux, promenades, parties de campagne, bals et fêtes, rien n'y manque. — Et les yeux de la Société qui sont partout? — ils ne virent rien. — Et les oreilles de la Société qui sont ouvertes en tout lieu? — elles n'entendirent rien. — Oh! les habiles gens!...

La comédie de Tartufe recommence, comme le dit spirituellement M. Nettement; les jésuites y jouent le rôle d'Orgon. Quant à l'Elmire de la pièce, c'est leur cassette, et vous savez qu'Affenaër ne s'est pas borné à admirer de loin l'éclat de ses beaux yeux. — Dupés, volés, mystifiés, diffamés à l'audience, admonestés par le tribunal pour avoir eu dans leur bibliothèque un livre désagréable au château, et pour tout couronner, accusés par les gens d'esprit de certains journaux de s'être laissé voler exprès. Voilà, j'espère, une excellente et remarquable plaisanterie, seulement un peu injuste, un peu inconvenante, un peu indigne de notre époque. Ainsi les jésuites se sont fait voler 250,000 fr. un an avant la publication du *Juif Errant* pour répondre à des calomnies qui n'existaient pas encore! N'aurait-on pas fait mieux de dire que c'était une nouvelle ruse de cet infâme et affreux Rodin pour tromper le prince Djalma et mademoiselle de Cardoville, que le *Charivari* appelle si plaisamment mademoiselle de *Carotte-ville*, eu égard à son agréable couleur garance?

Rodin, cependant, n'est pas mort, sans cela le roman finirait au 7e volume, et il en fallait dix. Il a échappé au terrible fléau et poursuit le cours de ses aimables exploits. — Il attache à la personne de Couche-tout-nu Morock, qui, après l'avoir épuisé par des débauches continuelles, le tue « dans un duel au cognac, » c'est-à-dire en le défiant de boire une bouteille d'eau-de-vie d'un seul

coup. Il s'empare de l'esprit de M. Hardy, qui, privé à la fois de sa fortune, de son ami et de la femme qu'il aime (déjà mariée à un autre), tombe dans la torpeur et le désespoir. Le jésuite place près de lui le Père d'Aigrigny, qui l'empoisonne d'ascétisme, et le docteur Baleinier, qui l'empoisonne d'opium, de telle manière que sous la double influence de ce traitement, il meurt dans une convulsion extatique. .

La princesse de Saint-Dizier mène Rose et Blanche voir leur gouvernante à l'hôpital, où elles meurent du choléra.

Djalma est attiré dans un piége par Faringhea. Il croit surprendre Adrienne dans un rendez-vous avec le fils de Dagobert. Il tue d'un coup de poignard la jeune fille rousse qui représentait mademoiselle de Cardoville, et court chez cette dernière, où il s'empoisonne. Adrienne entre dans sa chambre au moment même, apprend tout, et achève le flacon. Là se passe une scène honteuse, invraisemblable, malpropre, et, dit M. Sue, après avoir tracé un tableau fort expressif de la tendresse des deux amants, « ils expirèrent dans une voluptueuse agonie. »

Rodin conduit le maréchal Simon chez l'abbé d'Aigrigny, après lui avoir raconté tous ces événements, et les enferme à clef. Le maréchal a deux épées. Rodin ne revient que quand ils se sont entre-tués. Le meurtre et le suicide ne coûtent rien à M. Sue. Goliath est dévoré par la multitude qui assiége les portes de Notre-Dame au temps du choléra, et Morock par ses chiens, qui sont enragés. La reine Bacchanal s'est précipitée par les croisées. Enfin, Rodin est maître de la scène. Je ne vois pas, par exemple, que ce soit par le jeu des passions. Le grand jour arrive; il va à la rue Saint-François, après avoir préalablement entendu la messe. Le juif Samuel lui montre dans une cassette d'acier les 200 millions de la succession Rennepont. Rodin sent des douleurs étranges que sa joie ne peut dompter. Il fait un dernier effort sur lui-même, et au moment où il étend la main pour s'emparer de la cassette, le juif fait jouer un ressort qui enflamme les billets de banque et les obligations qu'elle contenait.

Rodin tombe vaincu par la douleur et la rage, en proie à d'horribles souffrances. Comme dans tout bon mélodrame, le traître fait son entrée au moment critique : Faringhea paraît comme dernier tableau entre les six cercueils de Couche-tout-nu, de M. Hardy, de Rose et Blanche, d'Adrienne de Cardoville et de Djalma, que Samuel, en homme qui prend de temps à autre sa stalle au théâtre

de la Porte-Saint-Martin et de l'Ambigu, a obtenus à prix d'or et rangés en cercle.

Là, l'Indien déclare qu'il s'est fait jésuite parce qu'il a reconnu l'homicide supériorité de la Société sur la secte des étrangleurs, et qu'il a empoisonné à la messe, au lieu de lui donner de l'eau bénite, Rodin, dont la cour de Rome craint l'ambition.

M. Sue, avant de déposer sa plume homicide, comme dit Homère de la lance de Diomède, rend la princesse de Saint-Dizier folle, et tue, contrairement à la légende, le Juif Errant et la Juive Errante, dont la mort est le signal de l'émancipation des classes laborieuses. — Un seul, Rennepont, est vivant; c'est Gabriel qui est destitué, interdit et forcé de vivre comme un paria avec Dagobert dans les arides plaines de la Sologne.

Vous rappelez-vous comme vous riiez de cette tragédie dont il est parlé dans *Gil-Blas,* où l'auteur faisait mourir ses 300 personnages au dénouement? Est-ce que M. Sue n'a pas presque tout à fait réalisé ce ridicule? Osez maintenant rire de quelque chose!

Maintenant, que le lecteur nous permette de glaner un peu dans les pages de M. Nettement; car, fidèle à notre système, nous aimons mieux lui faire apprécier le fait lui-même que de le contraindre à s'en rapporter à notre seule affirmation. Le tableau du choléra de M. Sue avait été attendu comme devant clore la bouche à la critique, comme devant la forcer de s'incliner et de se taire. Hélas! pourquoi ces lignes sont-elles si justes?

[1] Après vous avoir menées, belles et nobles lectrices, dans le monde excentrique auquel vous ont initié les *Mystères de Paris*, vous avoir fait asseoir sur les marches de la guillotine, vous avoir fait respirer les odeurs âcres et nauséabondes du monde du crime et de la débauche, il ne restait plus guère à exploiter que les images que fournissent les charniers, et l'auteur a pensé que pour réveiller votre odorat blasé, ce ne serait pas trop que les parfums d'un cadavre en putréfaction, et les senteurs embaumées de Montfaucon. Les grands génies vont ainsi de merveille en merveille. Après *Esther*, Racine a fait *Athalie*; après les *Mystères de Paris*, M. Sue fait le *Juif Errant*. Nous avons maintenant le droit de le dire : On trouve dans le tableau du choléra par M. Sue, le défaut précisément contraire à la qualité littéraire qu'on aurait dû y trouver. L'auteur recherche avec une curieuse sollicitude, il exagère le côté repoussant du sujet; il y a plus d'horreur que de terreur dans son tableau. — A-t-il plus respecté ce sentiment qui, tenant à la fois à la morale et à l'art, demandait qu'on entrât avec respect et gravité dans la peinture de ces douloureuses scè-

[1] Page 122.

nes? Vous allez en juger. Suivant M. Sue, dont nous rapportons textuellement les paroles : « Où il y avait fête pendant la nuit, c'était aux cimetières : ils *se débauchaient.* » Et plus loin : « Les cimetières étaient devenus tapageurs et brillants de lumières....... » Des cimetières qui se débauchent! des cimetières tapageurs! M. Sue a-t-il bien pesé ces expressions?..... Qui d'entre nous n'y a pas quelque dépouille bien chère? Qui n'y a laissé la meilleure partie de son cœur avec les restes d'un père, d'une mère, d'un enfant, d'une femme, d'un frère, d'un ami? Lorsque quelqu'un trouble la paix de ces mornes demeures où l'on ne marche qu'à pas lents, où l'on ne parle qu'à voix basse, comme si un instinct secret nous avertissait qu'on est dans le royaume du silence et de l'immobilité, quand un homme oublie le respect dû à la poussière de ces corps, temples construits par la main de Dieu pour contenir une âme immortelle, et profane un tombeau, la société s'émeut, les populations s'indignent et la loi sévit. Et il sera permis à un romancier à bout de voies, qui cherche partout des couleurs pour sa palette épuisée, de venir jeter ces épithètes impies à la réunion sacrée de tous les tombeaux? Pour produire un effet de style, M. Sue *débauchera* les cimetières où dorment nos proches! Il y a là plus qu'une faute contre l'art et qu'une incongruité littéraire : il y a une profanation..... (P. 123.) La pensée d'ensemble et les détails d'exécution de tous les hideux tableaux de cette scène du choléra, ne sont que des inventions en dehors de la réalité, des hallucinations d'un esprit malade, une parodie déplorable entée sur un des plus lamentables drames qui, de notre temps, ait affligé l'humanité......... Partout M. Sue blesse le sentiment moral autant que le sens littéraire. (P. 126.)

Pourquoi ne pouvons-nous citer tout entier le chapitre intitulé : *le Choléra suivant l'histoire?* Nous ne voulons pas, dans les colonnes calmes et tranquilles de cette *Revue,* réveiller les tristes passions politiques qui ont affligé les honnêtes gens de cette époque, et nous aimons mieux laisser dormir les ressentiments, de quelque nuance qu'ils soient, que de les soulever de nouveau. Oublier et pardonner, n'est-ce pas notre devise?

Dans les choses humaines, il existe une loi qui a toujours désespéré les penseurs et les philosophes, tandis qu'au contraire elle a fait la joie du poëte et du caricaturiste : je veux parler de la grande loi des contrastes. Dans l'humanité tout se mêle, le beau à côté du laid, le grotesque à côté du sublime, le ridicule à côté de l'idéal, le rire et les larmes.

Le rire, surtout, se trouve bien entremêlé. Ainsi M. Nettement, tout de suite après cette appréciation du choléra, l'attire-t-il sur nos lèvres quand il attaque si caustiquement cette pauvre école phalanstérienne, quand il combat cette incroyable bouffonnerie qu'on appelle le système de Fourier.

La terre a été appelée à faire partie du tourbillon solaire pendant 80,000 ans

et quelque chose; car la *Genèse fouriériste* est extrêmement scrupuleuse et ne veut en aucune façon négliger les fractions. Or, la terre n'est, au moment où je vous parle, que dans sa 7 ou 8 millième année; elle est, dit textuellement la Genèse fouriériste, dans la « phase la plus douloureuse de l'enfance, et de la dentition. »

— Quoi! la terre fait ses dents?

— Oui, la terre fait ses dents; mais rassurez-vous, elle n'en a que deux à faire, ou plutôt elles sont faites, car ces deux dents sont la vapeur et l'imprimerie. Maintenant, suivez, s'il vous plaît, le fil des idées. C'est pour forcer l'homme à trouver ces deux dents que la dernière création a été si féconde en requins, tigres, punaises et puces; car jamais l'homme, c'est la Genèse fouriériste qui l'affirme, n'aurait eu l'activité nécessaire pour trouver la vapeur et l'imprimerie sans la punaise et la puce. Ici viennent des considérations extrêmement profondes sur la puce, étudiée comme critérium du degré d'enfance et de barbarie des peuples. « C'est pour cela, ajoute-t-elle, que chez les peuples » civilisés, la puce s'attache aux armées improductives et aux casernes, véri» tables institutions de barbarie. » Principe profond, d'après lequel la puce doit être inconnue dans les manufactures et les fabriques. (P. 201.)

Tout cela est drôle, fort drôle; on croirait lire un conte d'Hoffmann, Klein-Zach ou Maître Fleh. Mais voici qui devient affligeant.

Quant à l'abolition du mariage et à la promiscuité, ce n'est pas assez dire que la doctrine de Fourier les suppose logiquement; elle les stipule d'une manière positive. Voici le mariage de Fourier en septième période, et par conséquent vénérable immédiatement, comme il a soin de nous en avertir — : « La liberté » amoureuse, dit-il, commence à naître et transforme en vertus la plupart de » nos vices. » On établit divers grades dans les visions amoureuses. Les trois principaux sont les favoris et favorites en titre, les géniteurs et génitrices, les époux et les épouses. Les derniers doivent avoir au moins deux enfants l'un de l'autre; les seconds n'en ont qu'un; les premiers n'en ont pas. Ces titres donnent aux conjoints des droits progressifs sur une portion de l'héritage respectif. Une femme peut avoir à la fois un époux dont elle a deux enfants, un géniteur dont elle n'a qu'un enfant, un favori qui a vécu avec elle et qui conserve ce titre; plus, de simples possesseurs qui ne sont rien devant la loi. Cette gradation de titres établit une grande courtoisie et une grande fidélité aux engagements. (P. 224.)

Arrêtons-nous vite; un grand dégoût ne tarderait pas à nous prendre. Nous nous plaisons à croire, cependant, pour leur honneur, que les femmes, les filles et les sœurs de Messieurs de la *Démocratie Pacifique* n'ont jamais lu leur maître. Pauvre doctrine, il ne lui manquait plus pour l'achever que les anathèmes burlesques de son apôtre Jean Journel!...

Assez sur le Juif Errant.

M. Alfred Nettement, considérant avec raison, dans de certaines circonstances, M. Michelet comme un romancier qui se laisse entraîner trop loin quelquefois par sa brillante et vivace imagination, examine le livre *du Prêtre, de la Femme et de la Famille,* et, avec la raillerie la plus fine, l'ironie la plus naïvement mordante, la causticité la plus aiguisée, le perce à jour. Lisez plutôt cette délicieuse page, qu'on croirait échappée à la plume de Voltaire ou de Pascal.

... La pénitente disparaît absorbée dans le confesseur, où elle se *transhumane* en lui : voilà le grand mot lâché... Se transhumaner, suivant M. Michelet, « c'est fondre à son insu, prendre substance pour substance, une autre » humanité, devenir un accident, une qualité, un pur phénomène de l'être » dans lequel on s'est transhumané... » Il ajoute : « Une femme ainsi prend, » sans le savoir, le tour d'esprit de son confesseur, son accent, son langage, » quelque chose de son allure et de sa physionomie ; elle parle comme il parle, » elle marche comme il marche ; en un mot, elle est *lui*. » (P. 280.)

... Ne cherchez donc plus d'où vient à madame la vicomtesse de *** cette grâce toute charmante avec laquelle elle figure dans une mazurka ou un quadrille. — Belle question ! c'est la nature qui lui a donné la grâce et Cellarius qui lui a enseigné à s'en servir. — Vous êtes à cent lieues de la vérité..... Tout cela lui vient de son confesseur en qui elle s'est transhumanée. — Ah ! je vous remercie de m'apprendre qu'on enseigne à danser au confessionnal. Mais ne pourriez-vous pas me dire si ce n'est pas madame la duchesse de *** que j'aperçois là-bas, rayonnante de beauté et de diamants, comme un printemps emperlé de gouttes de rosée ? — Non, c'est le révérend Père un tel. — Quoi ! le révérend Père un tel avec des diamants et des volants de dentelle ? — Hélas ! oui ; vous ignorez donc que la duchesse de *** a disparu ? — Comment disparu ? la plus pieuse des femmes ! — Précisément, elle a disparu dans son confesseur, elle n'est plus qu'un accident de son être, un pur phénomène, une apparence, un rien, *elle* n'est plus *elle*, *elle* est *lui*. Quoi ! elle s'est transhumanée. Tout est là. — Quelle indécente folie nous inventez-vous ? — Je n'invente rien, je vous raconte ce rêve qu'un homme de talent dont l'imagination puissante éblouit quelquefois la raison, a fait sur la confession, dans un jour où la mauvaise humeur qu'il avait contre certains catholiques s'était changée en colère contre le catholicisme. De ce rêve, il a fait un roman, ou plutôt un drame d'un intérêt puissant, parce que le talent a le privilége d'animer tout ce qu'il touche, parce que l'esprit employé à plaider une détestable cause est toujours de l'esprit..... M. Michelet a une intelligence à la fois sceptique et mystique, qui se révolte quelquefois contre l'influence des croyances ; qui veut tout juger, tout scruter, tout mesurer aux balances sévères de la raison et de l'expérience, et puis qui, au milieu d'une histoire, se laisse aller à ses rêveries dès qu'il entend retentir le nom du Rhin, et demande qu'on lui cache les belles eaux de ce grand fleuve où se mirent tant de magnifiques cathédrales,

en déclarant que s'il aperçoit les séductions de son cours et les beautés de ses rives, il lui sera impossible de continuer son récit.

Le chapitre où M. Nettement traite de l'influence du *feuilleton-roman* sur la famille est pensé avec force et écrit avec une vigueur de style remarquable. — Puisque nous parlons de style, qu'on nous permette un dernier extrait, qui fera apprécier celui de l'auteur mieux que nos paroles. En parlant de *madame Sand* et de l'influence de ses romans, il laisse son imagination écrire cette charmante page.

Ne soyez pas surpris des analogies qui se rencontrent entre Rousseau et l'auteur de *Lélia*, de *Valentine* et de *Jacques*, ni surtout du talent descriptif qui les distingue tous les deux. Le culte de la nature physique, cet enthousiasme pour l'univers matériel sont le cachet des hautes intelligences qui, atteintes d'une misanthropie inconcevable, ont pris en haine la société. Dieu a mis tant d'amour au cœur de l'homme, que, lorsqu'il ne veut plus frayer avec ses semblables, lorsqu'il dit anathème à ses frères, il se prend à chérir l'oiseau qui chante sous le feuillage, l'herbe qui croît dans la prairie, les eaux murmurantes qui coulent dans la plaine, et la paquerette, ornement de la vallée. Il éprouve d'ineffables délices à peindre tous les objets inanimés qui l'entourent, à leur prêter son âme, à exprimer, par des paroles, cet hymne vague et confus de la création, qui s'élève de toutes parts avec le chant des oiseaux, le bourdonnement des insectes, les gémissements aériens des peupliers qui balancent harmonieusement leurs cimes, et tous ces mille murmures dont se compose la grande voix qui monte, dans le silence des nuits, vers le trône de Dieu. L'homme est si bien fait pour la société, que, lorsqu'elle lui manque, il se crée une société dans la nature; il appelle les fleurs des champs ses sœurs, et les oiseaux du ciel ses frères; et il a une si grande horreur pour la solitude qu'il prétend aimer, qu'il la remplit par son intelligence et qu'il la peuple par son cœur. — Telles furent les influences qui dominèrent G. Sand quand il écrivit ses premiers livres. (P. 18.)

Encore un mot, et nous finissons.

Nous vivons dans une triste et singulière époque. Nous pouvons bien dire avec M. Louis Reybaud, qu'on a poussé notre siècle à la satisfaction, et qu'il s'y précipite avec un acharnement qui épouvante. On lui a prêché le culte de l'utile, et il semble avoir perdu toute notion de la vraie grandeur. En politique, les fonctions et les dignités sont l'objet d'un assaut continuel, où les combattants ne font que changer de tactique et de rôle. En industrie, en littérature, les excès ont passé les bornes. Le dédain de toute probité et de toute règle a conduit droit à la dépravation et au chaos. L'ancienne moralité a disparu, et il est difficile de dire où est la nouvelle. Au lieu de cette simple et saine logique qui gouvernait

les générations, on a aujourd'hui des chaires pour toutes les folies; des auditoires pour toutes les monstruosités. Le vertige est dans les têtes, le doute est dans les âmes : on ne sait que croire et que prescrire. Si rien n'a été fondé, tout a été ébranlé : on dirait que la société se déserte elle-même, qu'elle se plaît au milieu des ruines, qu'elle prête les mains à sa propre destruction.

Dans ces déplorables circonstances, on doit savoir gré aux hommes de cœur d'éclairer ce chaos, de combattre cette pernicieuse et fatale tendance au matérialisme. Pour notre part, nous remercions sincèrement M. Nettement de l'attitude noble et courageuse qu'il a prise en défendant les saines doctrines. Quand on a son talent, on doit toujours être sur la brèche. Aussi espérons-nous qu'il ne s'en tiendra pas là, et que *Martin* aura son tour, sans parler des *Mémoires d'un Prêtre* et de *Balsamo*.

Nous avons bien souvent, trop souvent, hélas! lu et entendu dire que la critique était morte maintenant. Nous sommes heureux que M. Alfred Nettement ait prouvé qu'il n'en était pas encore tout à fait ainsi.

LÉON DINAUMARE.

Littérature catholique.

LE DERNIER JOUR DU RÉDEMPTEUR,

OU

VOIE DOULOUREUSE DE JÉSUS, DE GETHSÉMANI AU GOLGOTHA;

PAR M. LE CHANOINE BONDIL [1].

Il n'est pas de sujet peut-être qui ait été plus souvent traité que celui de la Passion et de la Mort du divin fondateur du Christianisme. De tous les mystères que la religion présente à notre foi, comme l'observe M. Bondil, c'est sans contredit le plus fécond en enseignements sublimes, en émotions vives et profondes, en salutaires impressions de toute espèce. Aussi a-t-il exercé, dans tous les temps, les méditations et le génie de ce qu'il y a eu de plus éloquent et de plus saint au monde.

La plupart des Pères de l'Église s'en sont occupés. Les plus grands orateurs de la chaire chrétienne lui doivent leurs plus beaux triomphes. Bossuet y a

[1] Un vol. in-8° ou grand in-18; chez MM. Repos, éditeur-libraire, à Digne, et chez Lecoffre, libraire à Paris.



puisé de magnifiques inspirations et d'immortelles pages. Un religieux Portugais en a fait la matière de trois volumes traduits en plusieurs langues. Segneri, Marchetti, le cardinal de la Luzerne, l'abbé Baudrand, etc., nous ont laissé des considérations qu'on lira toujours avec plaisir. Nous avons enfin de S. Alphonse de Liguori un opuscule délicieux que toutes les âmes pieuses connaissent et regardent comme un vrai trésor. Il n'y a pas jusqu'à M. Dupin aîné qui, pour répondre aux calomnies du juif Salvador, n'ait composé là-dessus un éloquent plaidoyer où, après avoir fait hautement sa profession de foi chrétienne, il démontre avec une irrésistible dialectique que la condamnation de Jésus-Christ fut *une longue scène d'iniquité.*

M. le chanoine Bondil affectionne ces sortes de travaux. Il nous l'a prouvé pour sa *traduction des Psaumes.* Il aime, pour ainsi dire, à se prendre corps à corps avec les sujets les plus élevés et les plus épuisés en même temps. Sa science, son érudition de bénédictin y sont à l'aise et s'y déploient dans tout leur éclat.

Indépendamment de la réflexion qu'il fait et qui est très-juste, à savoir qu'on ne peut trop répéter la vérité, ni la reproduire sous trop de formes, personne n'est plus capable que lui de l'envisager sous un point de vue nouveau, de l'environner de nouvelles preuves et de nouvelles lumières.

Ainsi, dans la *version des Psaumes* faite sur l'hébreu, son but a été de concilier la Vulgate avec le texte original, et de montrer que les contradictions qu'on croit y découvrir ne sont qu'apparentes. Sous ce rapport il a rendu un immense service. Son travail restera à côté de ceux des plus habiles interprètes, des plus doctes commentateurs [1].

Dans *Le dernier jour du Rédempteur,* il s'est moins proposé d'attendrir, de faire naître une sensibilité passagère que d'instruire solidement et de pénétrer de vénération et d'amour envers le Sauveur des hommes, à l'aide d'une conviction durable, les esprits les plus froids, les intelligences même les plus difficiles.

Il s'est dit : Dans ce temps d'anarchie intellectuelle et morale, la foi de plusieurs, si elle n'a pas fait naufrage, si elle n'a pas péri entièrement, s'est du moins considérablement affaiblie. Le doute a envahi bien des âmes; ils sont rares les chrétiens restés à l'abri de ses atteintes. Au seul mot de mystères, à la seule idée d'un Dieu souffrant et mourant pour nous sur une croix, l'orgueil se révolte, la raison se récrie, la foi elle-même hésite et chancelle. Eh bien, affermissons cette foi, réprimons cet orgueil; rappelons à cette raison superbe qu'elle a des bornes, des limites et qu'elle serait bien à plaindre si elle s'obstinait à les méconnaître. Rappelons-lui que, quelque fière qu'elle soit de ses droits, de ses priviléges, il lui a été dit comme à la mer : Tu viendras jusqu'ici et n'iras pas plus loin. Redisons-lui que le meilleur usage qu'elle puisse faire de ses lumières est de plier devant une autorité plus haute que la sienne : l'autorité de Dieu et des faits. Redisons-lui enfin que parmi les faits les plus authentiques,

[1] 2 vol. in-8°; Paris, chez Sagnier; prix : 8 fr.

il n'en existe pas de mieux constaté, de mieux établi que celui de la grande immolation du Calvaire, du Sacrifice consommé sur le Golgotha et duquel ont découlé le salut et la régénération du genre humain.

M. Bondil n'a pas cependant jugé à propos de faire un ouvrage de polémique. Renvoyant aux auteurs qui ont le plus victorieusement traité la matière, et considérant « Jésus-Christ comme le centre où vient aboutir l'Ancien Testament » et d'où rayonne en quelque sorte le Nouveau, » il a ouvert d'abord l'Évangile; il a recueilli un à un tous les détails du drame divin, il l'a exposé dans son inimitable simplicité et avec toutes ses péripéties; puis, déroulant autour de son récit tous les passages des Écritures qui s'y rapportent, il en a tracé le tableau le plus complet et le plus suivi qu'il soit possible de désirer. Il fait marcher de front l'histoire et la prophétie, la figure et la réalité. On est tout étonné du nombre prodigieux de textes qu'à l'exemple des grands écrivains catholiques, il enchâsse et fond dans son style. Rien n'y est donné à l'imagination, à l'ornement, tout est de la plus rigoureuse exactitude. Loin d'être détournée de sa signification propre, chaque citation est ordinairement prise dans son sens le plus direct et le plus littéral.

« Autant que nous l'avons pu, nous dit-il, nous avons laissé parler les livres » saints. Nous avons pensé que le lecteur n'aurait qu'à se féliciter, toutes les » fois qu'au lieu d'une parole humaine et impuissante, il entendrait la parole » efficace et onctueuse des livres divins, ces livres dont la majesté est si im- » posante et dont la sainteté parle si éloquemment aux cœurs. »

Le respectable et trop modeste écrivain a mille fois raison. Mais quelle force, quelle autorité ne s'attache pas aussi à sa parole! Qui ne sait qu'il n'avance rien sans l'avoir profondément pesé, médité? Qui ne sait que si l'on peut éprouver quelque regret, en lisant ses savants écrits, c'est que, difficile et sévère jusqu'à l'excès pour tout ce qui sort de sa plume, il se défie trop de lui-même, il ne s'abandonne pas assez aux élans de son éloquence, aux mouvements, à la sensibilité de son âme, en un mot, il ne se montre pas toujours, dans ses discours préparés comme dans ses ouvrages, tel qu'il est, tel qu'il a si souvent apparu, dans la liberté de l'enseignement et le feu de l'improvisation, à ses disciples suspendus à ses lèvres, immobiles d'admiration et de ravissement?... Et pourtant, reconnaissons-le, quelle fermeté, quelle pureté dans ce langage! quelle vigueur de touche, quelle noblesse, quel choix d'expressions, quelle logique serrée et pressante! Et, à certains moments, que de verve, de naturel, quel charme de sentiments et de pensées, quelle foi vive, quelle douce et tendre piété!

Qu'on ne nous croie pas sur parole : qu'on en fasse l'expérience. Aussi bien, trouvera-t-on peu de lecture plus instructive et plus intéressante.

Tertullien disait aux chrétiens de son temps, si passionnés pour le théâtre et pour le cirque : « S'il vous faut des émotions, des scènes tragiques, des spec- » tacles sanglants, allez au pied de la croix, suivez les pas de l'Homme-Dieu » depuis la grotte de Gethsémani jusqu'au moment où il expire. Verrez-vous » jamais rien de plus propre à fixer vos regards, à impressionner vos cœurs! »

Le siècle où nous vivons, craindrions-nous de le répéter, ne manque pas d'analogie avec celui du prêtre de Carthage. Aujourd'hui comme alors, l'équivalent de ce cri : *panem et circenses!* sort de toutes les bouches. Chacun court après les biens, les jouissances, les émotions de toute nature. On est avide de tout ce qui peut encore remuer des âmes arrivées au dégoût et à la lassitude de toutes choses. Voilà pourquoi cette littérature échevelée ; voilà pourquoi ces feuilletons fétides, ces productions étranges et barbares, ces inventions monstrueuses, véritable appareil galvanique, destiné à redonner quelques pulsations et une apparence de vie à des cœurs qui ne battent plus.

Nous espérons qu'une réaction aura lieu, qu'on ne tardera pas à faire justice d'un genre de littérature si opposé au génie de notre langue, à la délicatesse du goût français, aux sentiments d'un peuple chrétien et civilisé. Quoi qu'il en soit, où trouver des tableaux plus pathétiques, plus touchants, des émotions plus vraies, plus durables, que dans les souvenirs de la passion et de la mort du Juste par excellence ? Quelle histoire, quel drame fut jamais comparable à celui-là ? Les ouvrages du jour, à quelques exceptions près, laissent dans l'esprit et le cœur, quand on les a lus, je ne sais quel malaise, quelle agitation fébrile, quelle fatigue qui désenchante de la réalité, qui fait prendre en haine l'existence. Ils familiarisent avec le mal. Ils en affaiblissent l'horreur et accoutument à le commettre. Celui de M. Bondil au contraire ne fera éprouver que des impressions consolantes et pures. Il relèvera notre âme, il lui inspirera de hautes idées d'elle-même ; il adoucira ses douleurs, calmera ses passions et l'excitera avec une noble ardeur à l'amour, à la pratique de toutes les vertus.

Cette lecture peut aussi merveilleusement servir aux personnes pieuses qui ont l'habitude de faire ce qu'on appelle le *Chemin de la Croix* ou *via Crucis*. Au lieu de redire toujours les mêmes considérations, elles trouveront dans le livre de M. Bondil de quoi varier à chaque fois. Ce livre est divisé en *dix sections* de 14 *méditations* chacune, nombre égal à celui des stations qui composent le Chemin de la Croix. Comme il n'est pas nécessaire, pour gagner l'indulgence, de parcourir la Passsion tout entière, mais qu'il suffit de méditer sur quelque partie, elles ont là pour *dix exercices* au moins. Elles pourront même doubler ces exercices, en coupant, en partageant chaque méditation, qui, sans cela, serait peut-être un peu longue.

Ce volume est imprimé avec beaucoup de soin, et le format nous en a paru aussi joli que commode. DED...

Polémique catholique.

DU NOUVEAU PROJET DE LOI SUR LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT, présenté à la Chambre des Députés par M. le Ministre de l'Instruction publique, le 18 avril 1847; par M. l'abbé DUPANLOUP. Publié par le *Comité électoral pour la défense de la Liberté religieuse.* — Paris, à la librairie centrale catholique et classique, chez Jaques Lecoffre et comp., rue du Vieux-Colombier, 29.

Au moment où tous les esprits sont préoccupés des questions de l'*Enseignement secondaire*, et du projet de loi présenté par le gouvernement sur cette matière, nous nous hâtons de signaler les *observations* que M. l'abbé Dupanloup vient de publier sur ce sujet. Il est impossible de traiter une question avec plus de modération, de sang-froid, de justesse, de conviction, et de la résoudre avec plus d'évidence. Tous les catholiques doivent lire cette brochure. Il faudrait ici la citer en entier; mais, ne pouvant le faire, nous allons au moins en faire connaître le fond et la forme, et puis nous donnerons un extrait qui fera voir comment l'éloquent adversaire du projet de loi expose ses idées.

L'ouvrage est divisé en deux parties : dans la 1re l'auteur montre quel est l'état nouveau de la question depuis la présentation du nouveau projet de loi; dans la 2e, il établit les propositions suivantes :

1° *Le nouveau projet de loi est incomparablement moins libéral que le projet de M. Guizot, voté par la Chambre des Députés, en* 1837.

2° *Le nouveau projet de loi anéantit toutes les Libertés d'enseignement dont on jouissait sous le régime du monopole.*

3° *Le nouveau projet de loi conserve les restrictions et les entraves les plus exorbitantes de l'ancien monopole.*

4° *Le nouveau projet de loi prépare l'anéantissement des institutions de plein exercice actuellement existantes, et rend, pour l'avenir, l'existence de tous les établissements libres absolument impossible.*

5° Enfin, *le nouveau projet de loi blesse au cœur le principe même de la Liberté d'enseignement en instituant l'Université juge et arbitre de ses concurrents.*

Nous donnons ici l'extrait suivant qui renferme le développement et la preuve de la 4e proposition. On jugera par là avec quelle supériorité toutes les autres sont traitées.

Le nouveau projet prépare l'anéantissement des institutions de plein exercice actuellement existantes, et rend, pour l'avenir, l'existence de tous les établissements libres à peu près impossible.

Quatre raisons vont vous le prouver, du moins je le crois :

I. On exige que tous les professeurs des établissements de plein exercice, des simples institutions et pensions, soient au moins pourvus du grade de bacheliers

ès-lettres, et, de plus, que tous les surveillants, tous les répétiteurs des maisons de plein exercice et des institutions et pensions produisent le diplôme du même grade. (Art. 15 et 16.)

Or, le résultat immédiat d'une pareille exigence est de rendre impossibles tous les établissements nouveaux, et de préparer la ruine de tous les établissements anciens.

On trouvera la preuve irréfragable de ce que j'avance dans des calculs fort simples que je demande la permission de faire passer sous les yeux du lecteur.

M. Villemain, dans son exposé des motifs de la loi de 1841, dit : « Que la » moyenne des réceptions de bacheliers est, par année, de 3248, et que, » d'autre part, les positions sociales à occuper dans la magistrature, l'administration supérieure, le barreau et les diverses professions savantes excédant » 60,000, ces nombres rapprochés, ajoute-t-il, indiquent assez que, comparativement à la durée probable de la vie, le nombre des bacheliers ès-lettres » reçus chaque année *n'est pas dans une proportion égale aux demandes ré-* » *gulières et successives de la société.* »

En 1843, dans son rapport au roi sur l'instruction secondaire, le même ministre fait encore ressortir cette même insuffisance. Le nombre des positions dans l'ordre civil excède, dit-il, 60,000, ce qui suppose annuellement 3000 vacances. On le voit donc, c'est à peine si, pour combler ce déficit, satisfaire aux besoins des services publics, et remplir les vides successifs dans les diverses fonctions sociales, le nombre actuel des bacheliers est suffisant.

On a vu à cet égard dans la première partie de ce travail les étonnantes révélations de M. de Salvandy.

M. Villemain reconnaît d'autre part, dans ce même rapport, qu'il y a dans les pensions plusieurs milliers de maîtres dépourvus du diplôme de bachelier, et cela se conçoit, à moins qu'on ne se figure l'état de maître d'étude tellement avantageux que les bacheliers ès-lettres reçus chaque année le préfèrent à toutes les carrières dont leur titre leur ouvre l'entrée, et qui les réclament.

Il y a donc ici déjà un déficit immense, et c'est au moment même où on constate officiellement qu'il ne peut pas être comblé, que le projet de loi redouble d'exigence, et, pour réparer le premier déficit qui existe, il en crée sciemment un second *incomparablement plus grand et impossible à remplir.*

Je ne me suis servi jusqu'ici que des calculs officiels : on me permettra de les compléter en les prenant pour base.

D'après les supputations les plus exactes et les plus approfondies de M. Villemain, c'est à peine si chaque année il reste 248 bacheliers pour défrayer l'enseignement.

Or, l'Université elle seule doit avoir, soit dans ses colléges royaux, soit dans ses colléges communaux, au moins 6000.

En effet, dans ses 46 colléges royaux, elle doit avoir et elle accuse 554 maîtres d'étude 554

1216 administrateurs ou professeurs.	1216
Cela fait.	1770

Dans ses 312 colléges communaux, en ne supposant que 12 maîtres par collége, l'un dans l'autre, soit professeurs, soit surveillants, *et c'est le moins qu'on puisse supposer pour la plus petite maison d'éducation régulièrement constituée*, elle a donc ou elle doit avoir 3744 bacheliers. 3744

Total pour les colléges royaux et les colléges communaux 5514

Que si à ce nombre on ajoute celui de tous les autres fonctionnaires de l'Université, nous arriverons au moins au nombre de 6000.

Les établissements d'instruction privée sont à peu près au nombre de 1100; c'est donc 10,000 bacheliers au moins qu'ils exigent, tant pour leurs professeurs que pour leurs surveillants et répétiteurs, et je suis excessivement modéré dans cette évaluation, car, sans parler des petits séminaires sur lesquels on a songé à faire peser cette exigence, c'est 9 bacheliers par maison, l'un dans l'autre.

Ainsi donc, c'est 16,000 bacheliers au moins que réclame impérieusement la carrière actuelle de l'enseignement, tant pour l'Université que pour les établissements privés; *et je calcule, comme si la Liberté promise par le projet de loi ne devait pas ajouter une maison d'éducation à celles qui existent!*

Or, ces 16,000 bacheliers, on ne les a pas, on ne les a jamais eus, et il y quarante années que l'Université travaille à les faire!

Oui, 16,000 bacheliers produits en quelques années et nécessaires dans les établissements d'instruction publique ou privés, sont une impossibilité radicale et absolue. La terre de France est fertile, mais elle ne les donnera pas. La matière première manque en ce moment; les esprits sont tournés ailleurs, et il y a là une de ces violences que nul n'a le pouvoir de faire à un pays, et que rien ne saurait expliquer, sinon le dessein auquel nous ne pouvons croire d'anéantir tous les établissements au profit d'un injuste monopole, ou une préoccupation d'esprit qui fait oublier les calculs les plus élémentaires.

On a beau dire : la demande enfante la production; oui, mais pas la production à un degré impossible.

Quoi! vous révélez vous-mêmes *qu'il n'y a pas en France* 80,000 *citoyens munis d'une éducation complète; que la population du royaume s'est élevée dans la même proportion, où la population lettrée a décru!*

Quoi! sur 60,000 positions officiellement contastées dans l'ordre civil, dans la magistrature, dans l'administration supérieure, dans le barreau, dans les diverses professions savantes, les trois mille bacheliers que vous faites à grand'-peine chaque année ne suffisent pas : vous le proclamez vous-mêmes.

Et vous créez tout à coup des besoins nouveaux, nombreux, et non moins impérieux que ceux auxquels vous ne pouvez suffire!

C'est donc sur une impossibilité radicale, sur un vide absolu, sur un déficit officiellement constaté et irrémédiable, que vous fondez la Liberté d'enseignement et les institutions destinées à l'organiser.

On est donc obligé d'en convenir : les établissements anciens tombent tous successivement devant cette exigence, et les nouveaux deviennent impossibles.

Ce n'est pas moi qui le proclame : c'est l'éloquence des chiffres; c'est un des membres de l'Université qui, dans la *Gazette de l'Instruction publique*, dé-

clare : « qu'avec une exigence pareille l'Université n'aura pas longtemps à lut-
» ter contre cette concurrence qu'elle paraît craindre. Elll aura bientôt ruiné et
» anéanti tous les établissements privés. »

Ce n'est pas tout :

II. On exige que les établissements de plein exercice aient *trois ou quatre licenciés ès-lettres* ou *ès-sciences.*

Or, la licence ès-lettres ou ès-sciences est la condition la plus malaisée à remplir de l'enseignement public. Elle offre beaucoup plus de difficultés que l'agrégation ou que le grade même de docteur, supérieur en apparence.

Les examens nécessaires pour obtenir ce grade roulent sur les matières de quatre agrégations différentes, sans parler des compositions en prose et en vers, sur les sujets les plus difficiles de l'histoire, de la psychologie, de la philosophie, des littératures grecque, latine et française, ou des sciences physiques et mathématiques.

Le candidat, en outre, doit répondre à un interrogatoire qui roule, dans une étendue immense, sur tous les objets que comportent les progrès littéraires ou les progrès scientifiques des temps modernes.

Des faits péremptoires sont là d'ailleurs qui démontrent combien ce grade est malaisé à obtenir.

Dans le courant de l'année scolaire 1843-44, les facultés de Besançon et de Montpellier n'ont reçu qu'un seul licencié; la faculté de Bordeaux n'en a point reçu; Dijon, trois; Strasbourg, quatre; la faculté de Paris refuse constamment les trois quarts des candidats. *Aussi ce grade est si rare à rencontrer, qu'il manque de toutes parts dans les rangs de l'Université elle-même* : dans ses colléges, sur le nombre exigé, il y a déficit de 312 licenciés ès-lettres et de 100 licenciés ès-sciences, que la loi réclamerait.

Et il faut que je redise ici ce que je disais des bacheliers tout à l'heure. L'Université travaille depuis quarante ans à les former! elle a pour le faire une école spéciale où elle prépare à la licence, d'une manière immédiate, ses élèves les plus habiles. Et ce qu'elle n'a pu faire encore après ce travail de près d'un *demi-siècle*, on veut que les établissements libres le fassent en quelques années, et dans une proportion triple ou quadruple!

Mais, de grâce, où est ici la vérité, où est la justice?

Personne peut-il croire qu'il y ait dans le projet de loi une force créatrice capable d'enfanter tout cela?

Il y a ici une impossibilité si radicale, une iniquité si criante, qu'elle a révolté M. Cousin :

« Disons la vérité : à force de vouloir élever le niveau de l'instruction dans
» les institutions libres, nous finirons par empêcher l'établissement des insti-
» tutions libres elles-mêmes..... Même dans nos établissements publics, dans
» nos colléges communaux, j'entends nos colléges communaux de plein exer-
» cice, n'y a-t-il pas beaucoup de professeurs des sciences qui ne sont licenciés
» ni ès-sciences mathématiques, ni ès-sciences physiques? Sur 150 colléges
» communaux de plein exercice, nous avons en tout 50 licenciés ès-sciences.

» Nous arriverons à avoir partout des professeurs de sciences qui soient licen-
» ciés, il faut l'espérer : *mais ce n'est pas moi qui me chargerai de convertir*
» *cette espérance en un fait réel* AVANT UNE VINGTAINE D'ANNÉES. LE SENTIMENT
» DE L'ÉQUITÉ L'EMPORTE SUR TOUT. Il m'est impossible d'exiger plus des ins-
» tituteurs privés que nous n'exigeons ou que du moins nous n'obtenons des
» nôtres, *et voici quarante ans que l'Université existe!* »

Je n'ai rien à ajouter à ces paroles.

III. *On exige le double baccalauréat ès-letres et ès-sciences mathématiques ou physiques* pour tous les chefs de simple institution ; et tous les chefs d'institution de plein exercice sont tenus de justifier en outre de la licence ès-lettres, du baccalauréat ès-sciences.

Il importe d'éclairer l'opinion publique sur cette exigence du diplôme de bachelier ès-sciences.

Demander ce diplôme, c'est demander simplement d'ajouter à la licence ès-lettres, le programme de la première école scientifique du royaume, l'École Polytechnique : c'est les soumettre à la plus rude épreuve imposée aux candidats pour les professions savantes; c'est leur imposer les préparations les plus longues et les plus laborieuses, indépendamment des autres connaisssances difficiles et nombreuses qu'ils ont dû péniblement acquérir d'ailleurs.

Qui ne sait qu'on n'arrive ordinairement à l'École Polytechnique qu'après 4 ou 5 années d'études spéciales ? Tellement spéciales, tellement étrangères aux lettres, qu'on se rappelle toutes les réclamations du Conseil de l'École, toutes les réclamations des institutions préparatoires, lorsqu'on voulut exiger pour l'École Polytechnique le diplôme de bachelier ès-lettres. Voilà ce que l'on demande à un chef d'établissement, déjà pourvu du grade si éminent de licencié ès-lettres; ce que l'on demande à un simple chef d'institution! des connaissances qui exigent des années d'études non-seulement spéciales, mais diverses; non-seulement diverses, mais presque contraires, à ce degré que, pour le plus grand nombre des esprits, elles s'excluent, quand elles sont poussées jusqu'à un point donné.

Ceux qui n'ont point étudié ces matières, trompés au premier abord par le mot inoffensif et modeste en apparence de bachelier, pensent peut-être que le *baccalauréat ès-sciences* exige simplement les premiers éléments des sciences, et ne savent pas que le baccalauréat ès-lettres a déjà exigé en fait de sciences beaucoup au delà des premiers éléments; à savoir :

1° *L'arithmétique*, y compris l'extraction des racines carrées et cubiques;

2° *La géométrie complète* ;

3° *L'algèbre*, jusqu'à la résolution des équations du deuxième degré à une seule inconnue ;

4° *Les théories principales* de la physique et de la chimie.

Outre donc ces premières connaissances scientifiques nécessaires pour le baccalauréat ès-lettres, on exige le diplôme spécial des bacheliers ès-sciences ; on n'en déclare exempts que les élèves de l'École Polytechnique, non plus même déclarés admissibles après quatre ou cinq années d'études spéciales, mais dé-

clarés admissibles aux services publics, où conduisent les deux années d'études transcendantes de cette école.

Eh bien, je ne crains pas de le dire, c'est une énormité. Car :

1° Par là, on demande au chef d'institution ce qu'on n'a jamais songé à demander aux proviseurs des collèges royaux.

2° La plupart des colléges seront fermés si on exige le double diplôme.

Quoi! *l'Université*, dit M. de Salvandy, *sait par son expérience la difficulté de trouver des administrateurs habiles et sûrs, qui soient en même temps pourvus des distinctions que les règlements exigent*;

Et c'est le sachant par une expérience de quarante années, que vous n'en tenez aucun compte dans ce qui devait être une loi de liberté! Encore un coup, où est la vérité, où est la justice?

3° Il y a manifestement entre ces exigences et les garanties nécessaires une si incroyable disproportion, qu'on ne pourrait l'expliquer que par le dessein formel d'anéantir tous les établissements libres d'instruction publique, si la loyauté de M. de Salvandy n'attestait qu'il y a seulement ici l'exagération malheureuse d'une idée fausse qui pousse le difficile jusqu'à l'impossible.

IV. Enfin, *la dépendance* nécessaire où l'on place les chefs d'institutions privées, devant les professeurs et les plus simples surveillants, par la condition rigoureusement imposée des grades de licenciés et de bacheliers; les énormes sacrifices d'argent auxquels on les assujétit pour se procurer et pour conserver ces auxiliaires privilégiés et indispensables; les difficultés naissant de la forte position que des hommes ainsi placés ont prise contre ceux qui les employent, tout cela ajouté aux chances périlleuses que courent ceux qui dirigent les établissements particuliers et que ne courent jamais les établissements de l'État : tout cela forme une accablante réunion d'impossibilités sous lesquelles doivent fatalement succomber les essais, quels qu'ils soient, de l'enseignement libre.

Qui ne sait, en effet, que les colléges de l'Université ont *à priori* une maison et un mobilier, dont l'entretien leur est assuré, un certain nombre de bourses fondé, le traitement de leurs professeurs payé, tout cela soit aux dépens de l'État, soit aux dépens des villes? Qui ne sait qu'en outre ils offrent à ceux qui y sont employés une carrière tracée et la certitude d'une retraite, tandis que les maisons d'éducation privées n'ont rien de semblable? Qu'il leur faut pourvoir à tout, à leur local, à leur mobilier, à son entretien, aux réparations; et au traitement de tous leurs professeurs et de tous les surveillants, sans leur offrir ni carrière, ni retraite?

Pour moi, je le déclare, et je ne crois faire d'injure à personne en le déclarant : je ne connais pas en France un seul *individu*, laïque ou ecclésiastique, quelle que soit sa fortune, son talent, sa vertu et sa capacité pour l'enseignement, qui, seul et abandonné à son action *personnelle*, puisse subir les exigences de la loi nouvelle, c'est-à-dire louer à bail ou édifier à ses risques et périls une maison suffisante pour contenir 250 ou 300 élèves, — nombre à peu près nécessaire pour peupler convenablement toutes les classes d'un établissement de plein exercice, — y rassembler autour de lui 20 ou 25 maîtres, directeurs, profes-

seurs et surveillants, tous bacheliers et licenciés, — nombre nécessaire pour 250 ou 300 élèves, — les dévouer à cette grande œuvre, les rétribuer convenablement à leur mérite et à leurs grades, les gouverner, les *retenir...*, ou les remplacer immédiatement sous peine de la suspension et de l'interdiction (article 23), c'est-à-dire d'une ruine inévitable : je le répète, je ne connais pas en France un seul *individu* qui ait la témérité de l'entreprendre et la puissance de l'accomplir.

Telle est la Liberté d'enseignement que donne le nouveau projet.

L'ABBÉ DUPANLOUP.

Bibliographie.

HISTOIRE DE HENRI VIII et du Schisme d'Angleterre, d'après les manuscrits et documents, en partie inédits, du *British museum* de Londres, de la *Vaticane* de Rome de la *Magliabéechiana* de Florence, des bibliothèques de *Paris*, *Vienne* et *Gotha*, par M. Audin, auteur des *Histoires de Luther et de Calvin*, avec portrait, *fac-simile* et fragment de Messe en musique de Henri VIII, et précédée d'une lettre de monseigneur l'évêque de Digne. 2 forts volumes in-8°, à Paris, chez Maison, rue Christine, 3. Prix : 15 fr.

En attendant que nous fassions connaître plus au long cette histoire qui doit jeter un nouveau jour sur le fait malheureux et déplorable de la séparation de l'Angleterre de l'Église catholique, nous ne saurions mieux le recommander qu'en publiant l'extrait suivant de la lettre de Mgr l'évêque de Digne, adressée à l'auteur. Aucun homme n'était mieux en état de juger l'importance de ce travail et la grande influence qu'il peut avoir sur les esprits.

Digne, 15 avril 1847.

Monsieur,

Je vous dois les plus sincères remercîments pour m'avoir fait goûter les prémices de la joie que vous avez préparée au monde religieux et littéraire dans l'œuvre nouvelle que vous avez bien voulu me communiquer avant même sa publication. Il me serait difficile de vous exprimer toute la satisfaction que m'a donnée, principalement au point de vue de la vérité religieuse, la lecture de votre *Histoire de Henri VIII*. Non-seulement j'y ai mieux appris une époque mémorable dans les annales ecclésiastiques, mais j'y ai rencontré encore une des démonstrations les plus victorieuses de la force, de la sainteté et de l'imposante inflexibilité de l'Église catholique.

Dans vos *Histoires de Luther et de Calvin*, on voit le déchaînement violent des passions humaines contre des points de doctrine qui tourmentent l'orgueil de la raison ou désolent la perversité du cœur. Ces passions, pour s'affranchir d'un joug doublement importun, avaient médité d'anéantir le pouvoir spirituel qui le leur impose. Follement exaltées par ce coupable désir d'indépendance qui est au fond de toutes les hérésies, elles tentèrent de détruire l'œuvre divine de Jésus-Christ. Mais, dans cette furieuse guerre contre des institutions consacrées d'ailleurs par le respect de tant de siècles, l'ennemi n'avait pu disposer à son gré de toute la puissance matérielle du monde. Si l'élément de la force ne lui a pas été toujours refusé, il ne lui fut pourtant accordé qu'avec mesure. On peut dire même que le siècle, en grande partie, combattait pour l'Église; car si quelques princes d'Allemagne s'étaient déclarés pour la Réforme et travaillaient à la propager, le dépositaire de la plus grande puissance publique de l'Europe en ce temps là, Charles-Quint, professait la croyance de l'Église et défendait, quoique en tergiversant, les institutions catholiques. Plus d'une fois, on le sait, il fit effort pour comprimer ce mouvement tumultueux des passions et arrêter le progrès du nouvel Évangile.

En Angleterre, au contraire, toutes les forces humaines propres à une œuvre de destruction ont été réunies contre l'Église : la cupidité, l'indépendance, la volupté, la puissance du glaive et celle des lois. Rien n'a manqué à l'erreur pour une victoire qui devait être fatale à une partie si précieuse du royaume de Jésus-Christ. L'Église

a succombé, il est vrai, ou mieux encore, elle s'est retirée pour un temps, mais en se retirant, elle a marqué son ennemi d'un caractère à jamais ineffaçable d'ignominie, et elle s'est couronnée elle-même de la double auréole de la vérité et de la justice. Disons-le, la chute du catholicisme en Angleterre a été bien plutôt une victoire; car on n'est pas vaincu quand on ne sait pas fléchir et que, pour ne rien perdre de sa gloire, on aime mieux donner sa vie.

Ce triomphe de l'Église, Monsieur, apparaît dans votre *histoire* avec un tel éclat, qu'au lieu de s'attrister de ce long spectacle d'horreurs, dont les persécuteurs païens eux-mêmes n'ont pas donné l'exemple, on serait tenté de s'en réjouir. Nous y voyons à la fois une preuve éclatante de la vie divine qui est en elle, et une douce espérance pour l'avenir. Oui, les souverainetés temporelles finiront par comprendre qu'elles sont impuissantes à faire plier la règle entre les mains de celui qui l'a reçue de la suprême et vivante justice. Aussi les pertes, sans doute infiniment déplorables, que fait l'Église de quelques-uns de ses membres, deviennent-elles, pour les siècles à venir, des leçons salutaires qui assurent l'intégrité même de son corps mystique, soit en garantissant le retour, tôt ou tard, de ses enfants égarés, soit en fortifiant la foi de ceux qui lui sont restés fidèles.

La cause de l'Église est gagnée au tribunal de l'opinion publique, lorsque, pour la justifier, il suffit de raconter les faits de son histoire. Vous avez, Monsieur, rempli cette tâche avec une supériorité que vous tenez sans doute de votre mérite d'historien, mais que vous tirez aussi de vos patientes recherches et de votre profonde érudition. Les événements, il faut le dire, ont singulièrement servi la cause que vous aviez entrepris de défendre; ils se sont offerts sous votre main comme des armes terribles pour combattre cette odieuse et impure usurpation par une puissance terrestre de la puissance qui n'est pas de ce monde. Mais vous avez acquis des droits légitimes à l'admiration et à la reconnaissance publiques pour le talent avec lequel vous avez groupé et ordonné ces événements. Ils parlent eux seuls dans votre histoire avec une force et un accent qui remuent profondément l'âme et la transportent sur le théâtre de tant de scènes de perfidie, de débauche et de sang. On ne sent pas, on ne voit pas l'historien, et l'on dirait qu'il s'est caché derrière cette formidable représentation historique pour laisser le lecteur s'impressionner comme de lui-même du spectacle qu'il offre à ses regards. Il y a sans doute de l'art dans la distribution des scènes et dans la manière dont le caractère des personnages est mis en relief; mais cet art, pris dans la nature, est si parfait, qu'il semble ne pas appartenir à celui qui en a pourtant toute la gloire.

Enfin, Monsieur, je doute qu'il existe une histoire d'un plus haut et d'un plus piquant intérêt. Henri VIII s'y montre dans toute la vérité de sa nature féroce, sensuelle et astucieuse. Aucun auteur n'avait, jusqu'à présent, jeté autant de jour sur l'affaire du divorce avec Catherine, ce divorce qui ne fut qu'un prétexe pour rompre avec Rome et plonger l'Angleterre dans le chaos religieux où elle s'agite et se débat péniblement depuis cette époque. Les chapitres sur l'illustre *Thomas More*, sur la *destruction des couvents*, sur le supplice d'*Anne Boleyn*, sont des drames qui ne vous laissent pas respirer : impossible de rien trouver ni de plus saisissant, ni de plus instructif. Non-seulement vous redressez les erreurs, les inexactitudes plus ou moins volontaires des historiens protestants, mais vous apprenez encore aux historiens orthodoxes une foule de choses qui leur étaient demeurées inconnues. Il est vrai, Monsieur, que vous n'avez reculé devant aucun sacrifice, devant aucune fatigue de voyage ou de recherche pour consulter tous les documents qui pouvaient éclairer votre sujet. Aussi ce livre, fruit de consciencieuses et persévérantes études, renferme-t-il les découvertes les plus précieuses. Certainement il mérite de faire époque.

Laissez-moi vous dire encore, Monsieur, que, par l'*Histoire de Henri VIII*, vous allez prendre part à l'heureux mouvement de retour qui se fait aujourd'hui en Angleterre vers l'unité catholique. Cet ouvrage pourra puissamment contribuer à l'étendre et à l'accélérer, je n'en doute pas, et c'est ce qui me fait émettre ici le vœu qu'il soit traduit en anglais le plus tôt possible, etc., etc.

M. D. Auguste SIBOUR, évêque de Digne.



L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

NUMÉRO 17. — MAI 1847.

Cours de la Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,

PAR M. L'ABBÉ JAGER.

NEUVIÈME LEÇON [1].

Suite des Manichéens. — Leur développement et leur établissement définitif sous Raimond VI. — Innocent III. — Examen sérieux de sa conduite. — Objections et réponses.

Messieurs, depuis le décret de Lucius III (1184), dont je vous ai expliqué les dispositions en les comparant avec celles de notre Code actuel, il s'est passé un espace de 24 ans, sans que les Manichéens eussent éprouvé aucune opposition sérieuse. Ils ont été au contraire favorisés par de nouveaux protecteurs, sous lesquels ils ont pu agir à volonté. Ils en ont largement profité pour se fortifier de plus en plus dans le midi de la France, et pour s'étendre dans les pays voisins. Ils avaient établi des évêchés en Espagne, envoyé des missionnaires dans l'intérieur de la France, dans les comtés de Nevers, d'Auxerre ; ensuite en Lorraine et en Alsace, et jusqu'en Bavière. En Italie, ils avaient réveillé leurs anciens sectaires et s'étaient répandus dans la Romagne, dans les duchés de Modène, de Toscane, et jusque dans la Campagne de Rome, infectant les principales villes du venin de leur hérésie. Leur but était d'envahir tout l'Occident.

Le *centre* se trouvait toujours dans le midi de la France, où ils avaient gagné la petite et la grande noblesse. Leur histoire nous présente deux faits bien remarquables. D'un côté, ils ruinaient la base du pouvoir. Ils haïssaient les princes et toute personne revêtue de quelque autorité ; de l'autre, ils caressaient le pouvoir, se mettaient à ses genoux chaque fois qu'ils pouvaient en espérer protection. C'est

[1] Voir la 8e leçon au numéro précédent ci-dessus, p. 303.

surtout auprès des jeunes princes qu'ils employaient leurs moyens de séduction. Ils surprenaient leur inexpérience et leur crédulité, en flattant leurs passions. Ainsi ils avaient cherché à gagner Henri VI, fils de l'empereur Barberousse. Il paraît que leur œuvre était avancée, mais elle échoua devant la vigilance du pape Urbain III, qui en écrivit à Godefroi, évêque de Viterbe, chapelain de l'empereur [1].

Les Manichéens furent plus heureux dans le midi de la France. Ils y gagnèrent à leur cause le fils de Raimond V, qui succéda à son père en 1194 et qui prit le nom de Raimond VI. Cette conquête, qui causa tant de joie dans le camp des Manichéens, va causer leur ruine et celle de leurs protecteurs. Raimond était comme un souverain dans le Midi. Sa cour, qui attirait tous les seigneurs, les poëtes et les musiciens, était plus brillante que celle du roi de France. Ses domaines, qui comprenaient une grande partie des provinces méridionales, surpassaient de beaucoup tous les grands fiefs du royaume. Lui, n'était pas sans mérite, il s'en fallait beaucoup, mais il était amolli par les plaisirs et avait éprouvé de bonne heure une vive sympathie pour les Manichéens, dont la morale si commode convenait beaucoup à ses goûts. Mais il fut obligé de dissimuler durant le règne de son père, qui, étant désabusé, comme nous l'avons vu, ne souffrait plus les hérétiques. Il avait même publié contre eux des édits bien sévères, qui condamnaient au supplice, avec confiscation des biens, tous ceux qu'on trouverait à Toulouse et tous ceux qui les auraient accueillis, et l'histoire rapporte que plusieurs furent brûlés vifs [2]. Mais Raimond VI ne comprenait pas, comme son père, l'abîme que creusaient sous lui les Manichéens. Quand il eut une fois l'autorité en mains, il ne cacha plus ses sentiments, quoiqu'il conservât toujours les dehors catholiques. Son enthousiasme pour ces hérétiques allait jusqu'à la folie. Il ne voyageait jamais sans en avoir au moins deux à ses côtés. Partout où il en rencontrait, il se mettait à leurs genoux, les appelant ses seigneurs et ses frères, et leur prodiguant toutes sortes de caresses. Souvent aussi il se rendait à leurs assemblées nocturnes, et quand on lui faisait observer qu'il s'exposait à être dépouillé de ses États, car telle était la loi de cette époque, comme je vous l'ai démontré, il répondait : *Je ne l'ignore pas, mais c'est un parti pris,*

[1] *Würtwein*, Nov. subs. dipl., I, 80, ap. *Hurter*, t. II, p. 325.
[2] Dom Vaissette, lib. XX, c. 41. *Preuves*, n. 67.

je sacrifierais pour eux jusqu'à ma tête [1]. D'un autre côté il encourageait les Manichéens et donnait des récompenses à tout chevalier qui entrait dans leur secte [2].

Il n'en fallait pas davantage à ces sectaires pour s'établir d'une manière définitive dans le midi de la France. Encouragés et protégés par les seigneurs, et surtout par le comte de Toulouse, ils déployèrent tout leur zèle et leur activité, entraînèrent les populations, employant tour à tour la ruse et la violence. Ils étaient au comble de leurs vœux et ils devaient l'être, car ils avaient obtenu ce qu'ils avaient cherché en vain et par de longs efforts, en Perse, en Arménie, en Asie, en Bulgarie, en Afrique et dans toutes les parties de l'empire romain, un culte public toléré par l'État. Depuis neuf siècles ils y travaillaient, et ils y avaient toujours échoué. Maintenant s'ouvre pour eux une ère nouvelle. Ils ont un souverain qui les protège. Ils ont un culte public, une hiérarchie, un peuple dévoué et enthousiaste, dont les bras sont à leur service. Ils sont arrivés en un mot à l'état de société. Il est vrai, il y a encore bien des catholiques sincèrement attachés à la religion de leurs pères, mais on a des armes pour les soumettre et l'on en fit usage, comme nous l'avons déjà vu. Les évêques étaient trop faibles pour s'opposer au mouvement général. Le clergé du second ordre, d'ailleurs d'une conduite fort équivoque, n'était plus respecté. Sa voix était étouffée au milieu des cris de joie de l'hérésie. C'en était fait de la religion catholique. Le midi de la France avait embrassé le Manichéisme et les pays voisins en sont déjà infectés.

Le mal était grand et plus grand qu'on se l'imagine au premier abord, car il s'agissait de l'existence de l'Église catholique. L'Orient était perdu pour l'Église romaine. La croix qu'on avait plantée un moment sur les murs de Jérusalem venait d'être abattue par Saladin. Il ne restait plus aux croisés que quelques coins de terre dans la Syrie. Toutes les espérances de l'Église sont donc en Occident. Si le Manichéisme l'envahit, plus de Christianisme. La monarchie n'est pas moins menacée que l'Église, car il est impossible de maintenir l'ordre public avec les éléments de la société manichéenne. Nul souverain, de quelque religion qu'il fût, n'avait encore vu la possibilité de constituer un État avec les doctrines de Manès. C'est pourquoi ils n'avaient jamais pu se décider à la tolé-

[1] *Histoire de l'Église gall.*, t. X, p. 248.
[2] Hurter, *Innocent* III, t. II, p. 334.

rance. Ainsi, cette religion antique si vénérée en Occident depuis près de 12 siècles, qui avait vaincu la barbarie, civilisé les peuples, formé les monarchies, va être détruite et remplacée par une autre dont les principes sont monstrueux. La morale sublime de l'Évangile qui a formé tant de saints, va être remplacée par une corruption générale, par des turpitudes qu'on ne peut nommer. Quel avenir réservé à la France! quel imminent danger! L'œuvre n'est plus à l'état de projet, elle est avancée, et pour ainsi dire consommée. Les Manichéens sont les maîtres, ils ont jeté des racines profondes qu'il est difficile d'arracher. Les pays voisins sont menacés de la même contagion.

Quel est l'homme capable d'arrêter le cours d'un pareil fléau, soutenu par la puissance du Midi. Dieu qui veille sur son Église, l'a réservé dans les replis secrets de sa providence. Il le produit en temps et lieu, et l'on pouvait dire : tel péril, tel homme. L'Église n'en a jamais manqué dans de pareils dangers. Cet homme est le pape Innocent III, dont les lumières et les vertus avaient attiré depuis longtemps l'attention des Romains. Il est jeune encore, car il n'a que 36 ans, mais il a toute la sagesse, toute la maturité de l'âge avancé. Depuis longtemps, le siége de Rome n'avait vu un pontife aussi éminent. Il a autant d'énergie, autant de fermeté que Grégoire VII, mais il est peut-être plus calme, plus prompt et plus résolu. Les savantes études qu'il avait faites dans les universités de Paris et de Bologne, l'avaient rendu un des plus habiles jurisconsultes de son temps. Les jeunes légistes venaient s'instruire à son école, en assistant aux jugements qu'il prononçait sur les affaires. Plusieurs règles et formes qu'il avait introduites dans le droit ecclésiastique, passèrent dans les tribunaux civils où elles existent encore. Enfin, Messieurs, les adversaires d'Innocent n'ont pu lui contester une science profonde, de vastes vues, de grandes lumières, une dextérité et une intelligence supérieure dans le gouvernement. Vif et prompt comme l'éclair, il n'entreprenait jamais une affaire sans la pousser à son dernier période. Malgré son jeune âge, il fut élu comme par acclamation, et Dieu lui accorda plus de 18 ans de règne. Tel est l'homme que la Providence oppose à l'hérésie manichéenne.

Innocent III avait envisagé avec sang-froid tout le péril dont la chrétienté était menacée. Il s'en occupa dès les premiers moments de son pontificat, bien décidé à employer contre l'hérésie tous les moyens en son pouvoir, et même la force des armes.

si autrement ne se pouvait. Et en effet, Messieurs, la force des armes a été employée à son instigation. Je n'en disconviens nullement : il a excité à la guerre et il a délivré la France du Manichéisme. Si c'est là un grand service, c'est à lui que nous le devons.

La conduite d'Innocent III, comme celle de Grégoire VII, a été le sujet d'amères critiques et de grandes déclamations. C'est à lui principalement qu'on a fait les reproches d'intolérance, de cruauté; c'est lui principalement qu'on a accusé d'avoir oublié l'esprit du Christianisme et la règle de la primitive Église.

Pour moi, Messieurs, plus j'étudie l'histoire, moins j'aperçois le *fondement* de ces sortes d'assertions. Car il faut se placer avant tout dans les circonstances où le pape s'est trouvé; considérer la position qu'il occupait dans les États catholiques.

Un homme attaqué dans la rue a-t-il le droit de se défendre et de crier au secours? ou autrement, si les évêques d'aujourd'hui étaient attaqués et expulsés de leurs palais par une bande de brigands; si l'on démolissait leurs cathédrales et qu'on brûlât tous les objets servant au culte, auraient-ils le droit d'invoquer les lois protectrices, l'autorité des magistrats, et au besoin le secours du gouvernement? Et si les évêques étaient négligents à le faire, le pape serait-il en droit d'exhorter les souverains à protéger un culte garanti, en vertu d'un concordat et d'une constitution de l'État? Un enfant pourrait répondre à ces questions. Eh bien! Messieurs, elles étaient les mêmes, exactement les mêmes, ni plus ni moins, du temps d'Innocent III. Car d'après les faits que je vous ai exposés, il y avait un vaste complot contre le culte, la morale publique, contre les lois, contre la famille, contre la société entière, complot en voie d'exécution; car vous avez vu que les Manichéens ne laissaient pas leurs doctrines à l'état d'opinions, qu'ils les mettaient en pratique par de honteuses débauches, qu'ils chassaient les évêques, maltraitaient le clergé, et immolaient à leur fureur tous ceux qui ne voulaient pas adopter leurs opinions. « Je ne trouve partout, » dit un voyageur qui était sur les lieux, que des villes consumées » ou des maisons ruinées [1]. J'y ai vu, dit-il dans une autre lettre, » les églises brûlées ou presque détruites, et les lieux qui servaient » auparavant d'habitation aux hommes, devenus la retraite des » bêtes [2]. »

[1] Étienne de Tournay. Dom Vaissette, liv. XIX, c. 84.
[2] Id., c. 85.

Au milieu de ces débauches et de ces ruines, au milieu de cette conspiration générale et de cette licence effrénée qui ne reconnaissait plus de bornes et qui mettait en principe le vol, le pillage, l'adultère, le meurtre, l'infanticide et un affreux libertinage [1], le pontife n'était-il pas en droit de jeter un cri de détresse et d'appeler au secours! Raimond V, comte de Toulouse, l'avait fait plus de 30 ans avant lui, et je ne vois pas qu'on lui en ait fait un crime.

Mais s'il ne l'avait pas fait, il aurait manqué aux devoirs les plus impérieux de sa dignité; il aurait manqué encore aux devoirs que lui imposait la société chrétienne. Pour le comprendre, il suffit de considérer la position politique qu'il tenait dans les États de l'Occident. Dans les premiers siècles du Christianisme, comme sous les empereurs de Constantinople, l'Église était à la merci des souverains. Ceux-ci pouvaient lui faire du bien, mais ils le faisaient de leur libre volonté, sans y être contraints par personne. Mais ils pouvaient aussi lui faire du mal, et ils lui en ont fait bien souvent, en se déclarant les protecteurs et les fauteurs de l'hérésie. Dans ce cas elle n'avait d'autres armes que la patience, la prière et l'apologie. Mais en Occident, depuis le moyen âge et surtout depuis Charlemagne, l'Église se trouve au-dessus du caprice des souverains : ceux-ci lui sont soumis dans tout ce qui regarde la foi, la morale et la discipline. Ils sont engagés, par serment, à garder l'unité et à la maintenir dans leurs royaumes, sous peine de déposition. De cette sorte, l'Église a puissance souveraine chaque fois qu'il s'agit du maintien de la foi et de la discipline. Elle a une arme terrible, l'excommunication, qui met à ses ordres le pouvoir des rois et l'épée des chevaliers : témoin les croisades. En effet, l'Église éleva la voix en faveur de l'infortune; les rois, les chevaliers se crurent obligés de marcher; des millions de soldats se transportèrent en Orient. Un empereur puissant, Frédéric II, voulant se soustraire à cette obligation, est excommunié et déposé dans le concile général de Lyon, qui est une espèce de congrès européen.

Le pape, comme le représentant de l'Église, n'est donc plus à la merci des souverains; il est au contraire leur supérieur et leur juge dans tout ce qui regarde la religion. La société féodale qui regardait l'intégrité de la foi comme l'élément constitutif de l'ordre social, lui avait livré et abandonné les souverains en lui conférant un pouvoir qui était une espèce de dictature. Henri II, roi d'An-

[1] Dom Vaissette, liv. XIX, c. 75.

gleterre, dans la grande querelle sur la discipline ecclésiastique avec Thomas Becket, menaça les légats de Rome : l'un d'eux lui répondit avec calme : *Seigneur, ne faites point de menaces, nous ne les craignons point; nous sommes d'une cour qui a coutume de commander aux empereurs et aux rois* [1]. Paroles, Messieurs, qui n'ont rien d'exagéré et qui sont parfaitement conformes au droit public d'alors. Le pape commandait aux souverains lorsqu'il s'agissait de la foi ou de la discipline, et il devenait leur juge lorsque eux-mêmes y portaient atteinte. Voilà non des fictions, mais des choses réelles qui font partie du droit public. Grégoire VII en a fait le premier usage pour assurer l'indépendance de l'Église. Innocent III, après lui, va s'en servir le premier pour assurer l'intégrité de la foi. L'un et l'autre ont été pressés par des circonstances impérieuses, et n'ont fait usage de leur pouvoir que quand tous les moyens de douceur et de persuasion avaient été entièrement épuisés. Nous l'avons vu pour Grégoire VII, nous le verrons pour Innocent III.

C'est, Messieurs, pour n'avoir pas compris cette nouvelle position des évêques et des papes, qu'on a attribué à Grégoire VII et à Innocent III des principes inconnus dans les premiers siècles de l'Église, et une conduite opposée à celle des anciens Pères. Mais vous devez comprendre que dans cette position les papes devaient user de tout leur pouvoir, car la société chrétienne ne le leur avait pas confié pour n'en faire aucun usage; elle le leur avait donné pour s'en servir dans toutes les grandes nécessités. Or, je vous le demande, quelle nécessité plus pressante que celle que fait naître l'hérésie albigeoise? hérésie qui engloutit à la fois toute religion, toute moralité et tout ordre public.

D'après cela, il sera facile de répondre au reproche qu'on a fait à Innocent III d'avoir agi contrairement à l'esprit du Christianisme, qui est un esprit de paix et de douceur, et d'avoir tenu une conduite opposée à celle des évêques des premiers siècles, en employant la force des armes contre les Albigeois. Ce reproche, qui a été fait non-seulement par des ennemis, mais encore par des historiens ecclésiastiques, comme Fleury [2], se reproduira toujours tant qu'on n'aura pas approfondi les institutions du moyen âge et qu'on n'aura pas examiné la différence de position entre les évêques du 12e siècle et ceux du 4e et du 5e. En effet, Messieurs, l'Église des premiers

[1] S. Thomæ Cant., liv. III, *Ep.* LXI.
[2] 4e Discours, n. 14.

temps a eu successivement deux positions dont aucune n'est identique à celle qu'elle avait au 12e siècle. Tantôt elle a eu les empereurs contre elle, tantôt pour elle. Lorsqu'elle a eu les empereurs contre elle, comme dans les temps de persécution, ou sous le règne des Ariens, des Eutychiens et des Iconoclastes, elle s'est contentée de réfuter l'hérésie, de l'anathématiser, et de faire des représentations respectueuses aux empereurs. Elle ne pouvait rien sur les empereurs païens ou les hérétiques : ceux-ci, au contraire, pouvaient tout contre elle. Elle était loin d'exciter à la révolte ou à la guerre, parce qu'elle regardait comme son premier devoir de respecter l'autorité publique et de prier pour elle. Telle est la doctrine de Tertullien et de tous les Pères. Lorsque l'Église avait la protection des princes, elle ne changeait pas de conduite : elle réfutait et anathématisait l'hérésie, cherchait à convertir ceux qui en étaient infectés, mais elle n'alla pas plus loin et ne pouvait aller plus loin, parce qu'en Orient elle ne partageait point, comme en Occident, le pouvoir public. Mais les princes protecteurs de la religion arrêtaient les progrès de l'hérésie et réprimaient les excès d'après les lois établies. Les évêques ont souvent adouci la rigueur de ces lois et en ont suspendu l'effet, en intercédant pour les hérétiques ; ils l'ont fait chaque fois qu'ils avaient une lueur d'espérance ou de les convertir, ou de les empêcher de faire du mal. Ce n'était qu'à la dernière extrémité qu'ils abandonnaient les hérétiques au bras séculier. Quelquefois même, mais rarement, ils ont invoqué la rigueur des lois contre certains hérétiques dont rien ne pouvait arrêter la fureur. Ce qui est arrivé vers la fin du 4e siècle, en Afrique, du temps des Circoncellions, qui étaient les bras et les instruments des Donatistes, comme dans le midi de la France les Coteraux, les Brabançons, etc., le sont des Manichéens. Saint Augustin a longtemps résisté à l'emploi de la force. Il a redoublé de zèle et d'activité pour convertir ces malheureux : il s'est fait missionnaire, avec la ferme confiance qu'ils finiraient par céder aux lumières de la vérité ; il a même écrit contre l'emploi de la rigueur. Mais, voyant après ses nombreux travaux que la douceur ne pouvait rien contre les hérétiques, il se rendit à l'avis des autres évêques, approuva l'emploi des mesures qu'il avait si longtemps rejetées et en proclama l'utilité [1].

[1] Ep. 93, ad Vincent., t. II, p. 230. — Retractat., lib. II, c. V, t. I, p. 43. — Baron., an. 398, n. 25.

Ainsi, comme vous voyez, les évêques d'Afrique, malgré leur tendre charité, invoquent le secours des princes et la rigueur des lois, lorsque les excès des hérétiques ne peuvent être arrêtés autrement : et Innocent III, qui se trouve dans des circonstances parfaitement identiques, n'oserait pas le faire ? Il peut plus que les évêques d'Afrique : il a l'autorité en main, et il n'oserait pas s'en servir sans méconnaître l'esprit du Christianisme ? Il paraît, Messieurs, que bien des écrivains font consister l'esprit du Christianisme à se laisser égorger sans allonger le bras pour repousser l'agresseur.

On peut nous objecter un exemple que nous fournit l'épiscopat d'Espagne, et que je vous ai cité. Vers la fin du 4e siècle, où les Manichéens s'étaient établis en Espagne, l'évêque Ithace poursuivit ces hérétiques à toute outrance, sollicita de l'empereur Maxime l'exécution à mort de Priscillien et de plusieurs de ses associés, convaincus de Manichéisme. L'empereur céda à sa demande : mais l'évêque fut aussitôt repoussé par ses collègues comme un homme indigne et sanguinaire : il fut condamné par saint Ambroise, par le pape Sirice et par un concile de Turin [1], preuve certaine que l'Église ne permettait pas à ses ministres de demander le sang des hérétiques, comme Innocent III l'a fait. La réponse est extrêmement facile. Losrqu'Ithace a demandé la mort de Priscillien et de ses associés, le Manichéisme était récemment établi. Priscillien en était, pour ainsi dire, le premier auteur. L'Église d'Espagne n'avait pas perdu alors l'espérance de ramener les hérétiques par les voies de la douceur et de la persuasion, ou par l'emploi des censures ecclésiastiques. Elle condamnait donc et devait condamner un évêque qui avait demandé leur sang, d'autant plus que le chef de l'hérésie était arrêté et dans l'impossibilité de nuire. Innocent III serait condamnable comme lui, s'il avait eu la moindre espérance de pouvoir étouffer l'hérésie sans effusion de sang. Mais ce n'est pas là le cas où il s'est trouvé, comme nous le verrons. D'ailleurs, les Manichéens d'Espagne n'étaient pas encore aussi coupables que ceux du Midi, car à cette époque ils n'avaient encore commis aucun acte de violence : ils s'en étaient tenus à l'enseignement secret de leurs doctrines et à leurs assemblées nocturnes, où l'on commettait sans doute des choses qui méritaient la sévérité des lois : ainsi les évêques d'Espagne ne se trouvaient pas dans la même circonstance où s'est trouvé Innocent III. D'un autre côté, celui-ci était revêtu d'un

[1] Baron., an. 386, n. 37.

pouvoir temporel que n'avait point l'évêque Ithace, et dont il était responsable envers la société, qui le lui avait confié.

En suivant le même principe, il sera facile de répondre à une autre objection si souvent reproduite : si l'on accorde, dit-on, à Innocent III le droit de prêcher une croisade contre les hérétiques, il faudra approuver les persécutions des empereurs païens, qui ont agi d'après les mêmes principes. Je n'ai qu'un mot à dire. Si les premiers chrétiens, après s'être établis dans l'empire romain, avaient enseigné des doctrines subversives de toute religion et de tout ordre public ; si dans leurs assemblées, secrètes alors, ils s'étaient livrés aux turpitudes que commettaient les Manichéens ; si, en outre, pour établir ce détestable culte, ils avaient pris les armes et qu'ils eussent dévasté les provinces, les empereurs auraient eu raison de les poursuivre et de les condamner. Ce n'eût plus été une persécution, mais une juste vengeance. Mais il n'en était pas ainsi : les chrétiens enseignaient une morale sainte et pure. Bien loin de troubler l'ordre public, ils l'affermissaient par leur soumission, leurs mœurs et leur charité. On n'avait aucun crime à leur reprocher, comme le montre si énergiquement Tertullien dans son Apologétique. On les condamnait sur le simple nom de chrétiens, sentence inique et injuste.

Je termine par une dernière réflexion. Bien des écrivains, en exposant la guerre des Albigeois, ont cherché à soulever des préventions contre le clergé, en disant : Voilà ce qu'on a fait du temps des Albigeois, et voilà ce qu'on ferait aujourd'hui, si le clergé devenait maître. Non, Messieurs, il ne ferait pas aujourd'hui ce qu'il a été obligé de faire du temps des Albigeois. Et d'abord il n'en n'aurait pas le pouvoir ; ensuite il serait dispensé de le faire, parce que l'autorité civile, qui, sans avoir de lois contre l'hérésie, en a pourtant contre les désordres de l'hérésie, se chargerait elle-même de faire la police et d'arrêter les excès et les violences des hérétiques. L'Église ferait ce qu'elle a fait avant le moyen âge sous les empereurs de Constantinople, protecteurs de l'Église. Elle condamnerait l'hérésie, et l'autorité civile, qui veille à sa conservation, réprimerait les excès des hérétiques, s'il en paraissait de semblables à ceux du 12[e] siècle.

Il suit de tout ce que je viens de vous dire que l'Église a eu pour règle constante de ne se servir contre les hérétiques que de son autorité spirituelle, qu'elle n'a eu recours aux princes que lorsque, opprimée par l'hérésie, elle voyait son autorité insuffisante, mais

que dans ces cas elle n'a demandé l'emploi de la force qu'à la dernière extrémité. Voilà ce qu'elle a fait constamment lorsqu'elle n'avait encore aucune autorité dans l'État, et voilà ce qu'elle va faire lorsqu'elle est revêtue de toute autorité. Elle suit toujours la même règle, et cette règle est celle de tout gouvernement sage.

DIXIÈME LEÇON.

Suite des Manichéens en France. — Innocent III. — Moyens qu'il emploie pour l'extirpation de l'hérésie. — Ses véritables intentions. — Rigueur contre l'hérésie dans la France proprement dite.

Vous avez dû comprendre, Messieurs, que l'Église n'est point obligée de céder au premier venu qui vient lui enlever sa foi et son culte; que dans un temps de détresse elle peut appeler au secours sans méconnaître l'esprit du Christianisme et sans violer la règle de la primitive Église. Vous avez dû comprendre encore que dans la position où elle se trouvait au 12e siècle elle devait employer contre l'hérésie tout son pouvoir, afin de répondre aux obligations qu'elle avait contractées envers la société féodale, qui, en pareil cas, mettait à sa disposition la puissance des souverains et l'épée des chevaliers. Je vous ai fait observer que, malgré cette nouvelle position, qu'elle n'avait pas dans les premiers siècles, ni sous les empereurs de Constantinople, elle ne s'écartait pas de la règle primitive, qu'elle n'invoquait ni la rigueur des lois, ni le secours des princes, tant qu'elle pouvait se suffire à elle-même et tant qu'elle avait une lueur d'espérance de ramener les hérétiques par la douceur, et qu'elle n'y a recours qu'à la dernière extrémité, lorsque ces moyens de douceur étaient épuisés, et que le glaive spirituel, mille fois éprouvé, était insuffisant à réprimer leurs excès. C'est la règle que l'Église a toujours suivie. Il s'agit maintenant de savoir si elle l'a oubliée dans l'affaire des Albigeois, et si le pape Innocent III est aussi coupable qu'on le dit. C'est le sujet que nous examinerons aujourd'hui.

Innocent III est arrivé au souverain pontificat (1198) juste au moment où l'Église avait épuisé tous ses moyens de douceur et de charité: car depuis près d'un siècle elle luttait contre l'hérésie albigeoise avec une admirable patience; elle s'était opposée, comme nous l'avons vu, à l'emploi de la force; elle avait convoqué des conciles, fait des règlements, envoyé des missionnaires, établi des

conférences publiques, en un mot, elle avait employé tous les moyens que sa miséricorde et sa charité pouvaient lui suggérer : mais inutilement. Les hérétiques n'en continuaient pas moins d'enseigner et de prêcher leurs doctrines, et de porter le fer et la flamme chez ceux qui ne les adoptaient pas. Les Coteraux, les Routiers et les Brabançons, qui leur servaient de bras, sont connus dans l'histoire par leurs violences et leurs cruautés. Un historien moderne, parfois d'une grande naïveté, nous en retrace un tableau fidèle qu'il n'est pas inutile de vous faire connaître, parce qu'il nous montre dans quelles circonstances se trouvait Innocent III.

Les montagnards du Midi, dit-il, qui aujourd'hui descendent en France et en Espagne pour gagner de l'argent par quelque petite industrie, en faisaient autant au moyen âge, mais alors la seule industrie était la guerre. Ils maltraitaient les prêtres tout comme les paysans, habillaient leurs femmes des vêtements consacrés, battaient les clercs et leur faisaient chanter la messe par dérision. C'était encore un de leurs plaisirs de salir, de briser les images du Christ, de lui casser les bras et les jambes, de le traiter plus mal que les Juifs à la passion. Ces routiers étaient chers aux princes, précisément à cause de leur impiété qui les rendait insensibles aux censures ecclésiastiques. La guerre était effroyable, faite ainsi par des hommes sans foi et sans patrie, contre qui l'Église elle-même n'était plus un asile, impies comme nos modernes et farouches comme des barbares. C'était surtout dans l'intervalle des guerres, lorsqu'ils étaient sans chefs et sans solde, qu'ils pesaient cruellement sur le pays, volant, rançonnant, égorgeant au hasard. Leur histoire n'a guère été écrite ; mais, à en juger par quelques faits, on pourrait y suppléer par celle des mercenaires de l'antiquité, dont nous connaissons l'exécrable guerre contre Carthage[1].

Ce témoignage n'est que le résumé de ce que je vous ai dit. Il faut y ajouter seulement que l'impulsion donnée à ces malheureux venait des Manichéens. Nous devons des remercîments à l'auteur qui expose ces faits : bien des écrivains les ont passés sous silence, pour passer rapidement à la croisade, dans le but de nous prouver qu'Innocent III était un homme cruel qui ne connaissait d'autres moyens de conversion que la guerre, le meurtre et l'incendie.

Quant à vous, Messieurs, vous devez être convaincus d'après ce que je vous ai dit et ce que vous venez d'entendre, qu'il était impossible de remédier aux désordres des provinces méridionales sans l'emploi de la force. Déjà en 1178, c'est-à-dire 20 ans avant Innocent III, Raimond V avait senti le besoin de la force des armes ; il ne voyait pas la possibilité d'en finir autrement avec l'hérésie. Si

[1] Michelet, *Hist. de France*, t. II, p. 472.

cette force était alors nécessaire, à plus forte raison l'est-elle maintenant où les Manichéens ont pris plus de développement et plus de consistance. Le pape est donc réduit, ou à employer la rigueur, ou à sacrifier la religion catholique et toutes les institutions civiles, et à admettre des doctrines funestes qui avaient été proscrites dans tous les États. Telle est sa vraie position.

Le pape ne veut pas sacrifier de si grands intérêts, et il ne le peut pas ; il est décidé au contraire à user de tout son pouvoir pour réprimer l'hérésie et ses détestables excès. Mais il est loin de commencer par le fer et le feu, par le meurtre et l'incendie, comme on l'a dit si souvent. Malgré l'inutilité des missions, il veut les essayer encore et n'en venir à la force des armes qu'à la dernière extrémité. C'est ce que va nous démontrer jusqu'à l'évidence l'examen sérieux de sa conduite.

La première chose qu'il fait, c'est d'exciter l'attention publique sur le danger de l'hérésie et de ses conséquences, et d'en inspirer une horreur salutaire à tous les chrétiens. Il envoie en conséquence dans tous les pays, et principalement en France, des lettres énergiques où il dépeint l'hérésie avec les plus vives couleurs. Il l'appelle un cancer qui attaque insensiblement tout ce qui est sain, et fait tous les jours de nouveaux progrès. Il compare les hérétiques à des scorpions qui blessent avec un dard caché, aux sauterelles de l'Apocalypse qui sont sortis de l'abîme, et qui ressemblent à des chevaux préparés pour le combat, aux sauterelles de Joel, cachées sous la poussière, au sein d'une vermine innombrable, aux renards de Samson, qui, accouplés par la queue, vont brûler et ravager la vigne du Seigneur, à des hommes qui présentent le venin du serpent dans la coupe dorée de Babel, à de faux prophètes qui ont sur la figure l'apparence de la piété, mais qui dans le cœur ont étouffé tout sentiment honnête [1]. Le pontife ne néglige rien pour démasquer ces hypocrites, pour faire voir le danger de leurs doctrines, et en inspirer une juste horreur. Voilà les idées qu'il développe non-seulement dans ses lettres, mais encore dans ses sermons, dont plusieurs sont parvenus jusqu'à nous. Nous y voyons la profonde douleur dont le pontife était pénétré à la vue des progrès immenses de l'hérésie, dont plus de mille villes étaient infectées, et qui étendait ses ravages jusqu'aux portes de la ville de Rome.

Un second moyen qu'il emploie pour extirper l'hérésie est la ré-

[1] Ep. 2, 99,. lib, x, 149 et *passim*.

forme du clergé. Il sent aussi vivement que Grégoire VII qu'un clergé qui n'est point à sa place, qui n'a pas les vertus de son état, n'a aucune influence dans la société : c'est ce dont on pouvait se plaindre dans le Midi où les choix avaient été si mal faits. Les hérétiques avaient beau jeu en face d'un clergé qui ne jouissait d'aucune considération. Innocent se plaint donc amèrement des pasteurs mercenaires et avares qui se contentent de la laine et du lait des brebis, et ne s'inquiètent pas des ravages du loup. Il s'élève avec indignation contre les pasteurs qui font blasphémer le nom de Dieu à cause de leur conduite, ou contre les prêtres ignorants qui ne savent pas distinguer et défendre la vraie doctrine, qui confondent l'erreur avec la vérité; il les compare à ces vils hôteliers qui pour tromper leurs hôtes mêlent l'eau avec le vin[1]. Il rappelle donc les pasteurs à la réforme de leur conduite, à la vigilance et à l'accomplissement de leurs devoirs; c'est ce qu'il fait dans les conciles et dans toute sa correspondance.

Il recommande comme un troisième moyen la prédication de la vraie doctrine et la réfutation publique de l'hérésie. La ligue des hérétiques, dit-il dans un de ses sermons, ne peut être rompue que par une instruction solide. Car le Seigneur ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie[2]. Ce n'est qu'en prêchant la vérité qu'on sape les fondements de l'erreur. Celui qui prêchant la parole de Dieu, dit-il, ne blâme pas ce qui doit être blâmé, ne stigmatise pas ce qui doit être stigmatisé, y donne une approbation tacite. L'attrait du péché séduit lorsque la langue du pasteur n'en détruit pas le charme[3]. Que les prêtres, ajoute-t-il, embouchent donc les trompettes d'argent, et qu'ils se fassent précéder de l'arche d'alliance, afin que par les cris du peuple les murs de Jéricho, maudits de Dieu, s'écroulent[4]. Il recommande instamment aux pasteurs d'employer tout leur zèle et toute leur activité à convaincre les hérétiques de leurs erreurs et à les ramener dans le sein de l'Église. C'est le moyen sur lequel il compte le plus, aussi va-t-il choisir lui-même les docteurs et les théologiens les plus distingués parmi les ordres religieux pour instruire les hérétiques. Il veut les ramener par la conviction, ayant une répugnance presque invin-

[1] Hurter, t. II, p. 207.
[2] *In Cinerem*, serm. II.
[3] Ep. VI, 239.
[4] Ep. II, 63.

cible pour les moyens de contrainte. Il les réserve pour la dernière extrémité[1].

Un quatrième moyen qu'il veut employer, ce sont les censures et les tribunaux ecclésiastiques. Mais comme ces moyens, déjà si souvent employés, étaient restés sans effet, il veut que les princes viennent au secours de l'Église, non pour tuer les hérétiques, mais pour les bannir et les chasser du pays, s'ils résistent aux décisions des évêques. En cela il ne fait que renouveler les dispositions qui étaient en vigueur. Car celui qui était excommunié par l'Église, était excommunié par l'État. Il était frappé d'une mort civile, et condamné au bannissement, lorsque son exemple était contagieux. Il veut donc que l'Église appelle au secours pour faire observer cette loi. C'est ce qu'il écrivit au commencement de son pontificat à l'archevêque d'Auch qui s'était plaint des progrès de l'hérésie dans la Gascogne et les pays voisins. Il lui recommanda d'agir de concert avec ses suffragants et de chercher par tous les moyens à extirper l'hérésie, et à chasser du pays ceux qui en sont infectés, à frapper du glaive spirituel ceux qui les fréquentent, et à se faire appuyer pour cela, s'il était nécessaire, du glaive matériel des princes et des peuples[2]. Cette lettre est du 1er avril 1198.

Remarquez bien, Messieurs, que parmi les moyens que le pontife veut employer, il met en première ligne l'action du clergé. Celui-ci doit instruire tant par l'exemple que par la parole, réfuter l'hérésie, la condamner, et faire sortir du pays ceux qui en sont infectés. Les armes des princes et des peuples ne sont dans son esprit qu'un moyen secondaire. Les évêques ne doivent y recourir que dans le cas où leur action serait insuffisante. Le pape est loin de penser à la guerre ou à une croisade. Il espère tout terminer par les évêques et le secours des seigneurs du pays.

Mais comme il connaît la négligence et la faiblesse des évêques et le mauvais vouloir des princes, il se hâte d'envoyer dans le Midi des hommes de confiance capables de faire remplir ses intentions. Il en choisit deux, Rainier et Gui, les charge d'aller dans le Midi, et de faire suivre ses instructions qu'il renouvelle dans une lettre circulaire, écrite le 21 du même mois aux archevêques d'Aix, de Narbonne, d'Auch, de Vienne, d'Arles, d'Embrun, de Tarragone, de Lyon, à tous leurs suffragants, et aux princes, barons, comtes, peuples du pays. Il leur notifie qu'ayant appris que les Vaudois,

[1] Hurter, t. II, p. 308.
[2] Ep. I, 81.

Cathares, Patarins et autres hérétiques répandaient leur venin dans les provinces, il avait nommé frère Rainier, personnage d'une vie exemplaire, puissant en œuvres et en paroles, et frère Gui, homme craignant Dieu et appliqué aux œuvres de charité, pour commissaires contre ces hérétiques. Il les prie de procurer à ces deux religieux tous les secours dont ils auraient besoin, et de les aider de tout leur pouvoir, soit à ramener les sectaires, soit à les chasser, s'ils refusaient de se convertir. Il enjoint en même temps à ces prélats de recevoir et d'observer inviolablement tous les statuts que le frère Rainier ferait contre les hérétiques. Il leur ordonne, enfin, de faire garder les sentences d'excommunication que ce commissaire prononcerait contre les contumaces. Et puis se servant de son pouvoir souverain qu'il avait en pareil cas, comme je vous l'ai dit, sur les princes et les souverains, il ajoute:

Nous ordonnons, *præcipiendo mandamus*, aux princes, aux comtes, et à tous les barons et grands de vos provinces, et nous leur enjoignons, pour la rémission de leurs péchés, de traiter favorablement ces envoyés et de les assister de toute leur autorité contre les hérétiques; de proscrire ceux que frère Rainier aura excommuniés, de confisquer leurs biens et d'user envers eux d'une plus grande rigueur s'ils persistent à vouloir demeurer dans le pays après leur excommunication.

Nous lui avons donné plein pouvoir de contraindre les seigneurs à agir de la sorte, soit par l'excommunication, soit en jetant l'interdit sur leurs terres.

Nous enjoignons aussi à tous les peuples de s'armer contre les hérétiques, lorsque frère Rainier et frère Gui jugeront à propos de le leur ordonner, et nous accorderons à ceux qui prendront part à cette expédition pour la conservation de la foi, la même indulgence que gagnent ceux qui visitent l'Église de Saint-Pierre de Rome, ou de Saint-Jacques. Enfin, nous avons chargé frère Rainier d'excommunier solennellement tous ceux qui favoriseront les hérétiques dénoncés, qui leur procureront le moindre secours ou qui habiteront avec eux, et de leur infliger les mêmes peines [1].

Vous voyez, Messieurs, que le pape use de son autorité souveraine. Il s'adresse aux évêques, aux princes et aux peuples, non pour leur faire des prières, mais pour leur donner des ordres (*præcipiendo mandamus*), qu'il avait droit de leur donner chaque fois qu'il s'agissait de défendre la foi ou la discipline de l'Église, et cela en vertu des lois qui existaient alors. Mais n'allez pas croire qu'il donne des ordres de sang, comme on l'a prétendu. Car dans les dispositions qui sont puisées dans le droit romain qui régissait alors tout l'Occident, il a bien soin de ne pas renouveler les lois qui punissaient de

[1] Ep. I, 94.

la peine de mort ces sortes d'hérétiques. Ses intentions sont d'ailleurs clairement exprimées. Les commissaires, de concert avec les évêques, doivent chercher à ramener les hérétiques, ou les condamner, et les faire sortir du pays. Les princes doivent appuyer les légats, maintenir les peines temporelles attachées à l'excommunication, et expulser les hérétiques par la force des armes, si toutefois ils résistent à l'autorité des évêques, et qu'ils s'obstinent à se maintenir dans le pays après leur condamnation.

Si nous avions le moindre doute sur ses vraies intentions, nous n'aurions qu'à examiner la marche qu'il a suivie contre les hérétiques d'Italie. Car, comme je vous l'ai dit, les Manichéens avaient infecté de leurs erreurs les villes les plus florissantes de l'Italie, et s'étendaient jusqu'aux portes de Rome. Le pape s'en occupa immédiatement, après avoir pris les mesures pour la France, dans la crainte qu'on ne lui reprochât de tolérer l'hérésie dans ses propres États, lorsqu'il la proscrivait ailleurs, et qu'on ne pût lui dire selon l'Évangile: *Médecin, guéris-toi toi-même* [1]. Il renouvela donc contre eux les lois romaines, moins celles qui punissaient de la peine de mort [2]. Car il ne voulait aucune effusion de sang, tout devait se terminer par la vigilance et la fermeté des évêques et par le concours des autorités locales. Deux villes offrirent de grandes difficultés, Orvieto et Viterbe. Dans la première, les Manichéens établis depuis longtemps se révoltèrent, un jeune gouverneur cher à la religion, nommé Parentius, fut assassiné par les hérétiques. Cependant on ne lit nulle part qu'aucun d'eux ne fut mis à mort. On leur infligea seulement des peines temporaires [3]. A Viterbe, ils avaient été assez nombreux pour faire nommer un consul et un trésorier de leur secte. Le pape menaça les habitants de la ville d'exciter leurs voisins à leur faire la guerre, s'ils ne font pas annuler ces nominations scandaleuses : mais c'était une simple menace que le pape n'avait pas l'intention de faire exécuter, car il vint lui-même à Viterbe pour faire déposer ces autorités, et pour prendre des mesures efficaces contre l'hérésie [4]. Pas une goutte de sang ne fut versée.

Mais revenons aux commissaires envoyés en France. Vous avez vu que le pape en a envoyé deux, frère Rainier et frère Gui. J'ai

[1] *Gesta*, n. 123.
[2] Ep. II, 1.
[3] Hurter, t. II, p. 226.
[4] *Gesta*, n. 123.

entre les mains une histoire des Albigeois, du reste bien écrite, qui en fait partir quatre. Deux vont dans le Midi : ce sont ceux que je viens de nommer ; deux autres, qu'on ne nomme pas, se dirigent vers l'intérieur de la France. La conduite qu'on leur fait tenir fait passer Innocent III pour un homme sanguinaire, et c'est probablement le but qu'on s'était proposé. Voici, Messieurs, ce qu'on raconte :

Les légats suivirent en tous points les ordres d'Innocent. Deux d'entre eux arrivèrent dans le Nivernais, où commençait à se propager l'incendie méridionale, et l'empressement à étouffer ces flammes naissantes, laissa pressentir le zèle avec lequel ils tenteraient de réprimer l'embrasement jusque dans son foyer.

A Corbigny-Saint-Léonard, près de l'Yonne, vivait dans une profonde solitude un hérésiarque de distinction, nommé Terry (Thiéry). Les légats le firent enlever nuitamment de sa retraite et brûler vif en plein jour, sans que le peuple stupéfait eût le temps de s'opposer à cette exécution. A la Charité, petite ville sur la Loire, quelques habitants étaient réputés hérétiques ; impuissants à les distinguer, les missionnaires sommèrent la population en masse de comparaître devant leur tribunal, et, sur son refus, la livrèrent au bras séculier, qui en fit prompte et terrible justice. Puis, venant à Nevers, les légats suspendirent de leurs fonctions l'abbé des chanoines de Saint-Martin et le doyen de la cathédrale, dont le jugement, pour cause d'hérésie, fut remis au concile de Sens, qui maintint la suspension. Évraud, intendant de la province, fut plus rigoureusement traité. Au mépris des droits du comte de Nevers, de qui il relevait, on le condamna au bûcher, et la sentence s'exécuta sur la principale place de la capitale du Nivernais[1].

Il faut avouer, Messieurs, que les deux légats sont fort expéditifs et qu'ils ne vont pas de main morte, et, s'ils ont agi d'après les instructions du pape, on ne peut disculper celui-ci du reproche d'avoir donné des ordres sanguinaires. Mais la narration que je viens de vous mettre sous les yeux n'est autre chose qu'un épisode d'un roman historique, qui dénature les faits et confond les temps. C'est ce que vous allez voir par l'exposition exacte des faits.

Innocent III avait, il est vrai, envoyé successivement deux légats en France, le cardinal Pierre de Capoue et le cardinal Octavien, évêque d'Ostie, non pour procéder contre l'hérésie, mais pour terminer l'affaire du divorce de Philippe-Auguste, qui depuis longtemps occupait la papauté. Ces légats se sont trouvés quelquefois par hasard mêlés à des jugements prononcés contre les hérétiques,

[1] *Montfort et les Albigeois*, par Barrau et Daragon, Paris, 1840, t. I, p. 8.

mais ils n'avaient reçu pour cet effet aucune instruction spéciale. Le pape n'avait pas besoin d'envoyer des légats : il connaissait la vigilance des évêques et la sévérité des princes : car, comme je vous l'ai déjà fait observer, dans l'intérieur de la France, ou dans la France proprement dite, on ne souffrait pas l'hérésie. On ne voulait laisser établir à aucun prix ces principes d'anarchie religieuse et civile dont le Midi offrait un si triste spectacle. Le roi Philippe-Auguste, quoique d'ailleurs d'une conduite peu édifiante, était inexorable envers les hérétiques. Les évêques étaient extrêmement attentifs et vigilants, et tenaient sous ce rapport une conduite bien différente de celle des prélats du Midi. Au bruit de quelque hérésie, ils s'assemblaient tous comme en tremblant, et prenaient toutes les mesures pour l'étouffer dans sa naissance. Comme je vous l'ai démontré, les Manichéens avaient eu de la peine à se renfermer dans les limites étroites du Midi. Ils s'étaient répandus secrètement dans le Nivernais et dans plusieurs parties du diocèse d'Auxerre : mais ils furent découverts par la vigilance de l'évêque d'Auxerre, nommé Hugues. Ceux qui ne se rétractaient pas furent livrés au bras séculier, qui en fit en effet prompte et terrible justice. Le pape est étranger à la plupart de ces faits, et, si quelquefois il est obligé d'y intervenir, il y joue un rôle fort honorable, comme vous allez le voir par l'exposition exacte des faits.

L'hérésiarque Terry s'était caché dans un souterrain près de Corbigny, d'où il répandait ses doctrines dans la ville et les environs. Il fut découvert sur les indices de quelques prosélytes convertis. Convaincu d'hérésie, il fut livré au bras séculier et brûlé vif, selon la loi de l'époque. Il n'y avait aucun légat ni de près, ni de loin [1].

Au bruit de l'hérésie qui se manifestait à La Charité, l'évêque d'Auxerre s'y rendit avec l'archevêque de Sens, son métropolitain, et les évêques de Nevers et de Meaux. Les prélats sommèrent, en effet, la population de leur indiquer les hérétiques. On leur dénonça comme tels et en première ligne deux dignitaires de Nevers, l'abbé des chanoines de Saint-Martin et le doyen de la cathédrale. L'archevêque de Sens les suspendit de leurs fonctions et de leurs bénéfices, jusqu'à plus ample information. On assembla pour cet effet un concile à Sens. On y confirma la suspense du doyen. L'abbé des chanoines, qui était coupable d'adultère et d'autres crimes, y fut déposé, à la demande du chapitre. La cause de l'un et de l'autre

[1] *Hist. de l'Église gallic.*, t. X, p. 233.

fut envoyée au Saint-Siége. Innocent s'en occupa très-sérieusement, comme nous le voyons par ses lettres [1]. Le crime d'hérésie ne lui semblait pas être assez prouvé ni pour l'un ni pour l'autre. Il condamna donc le doyen à se purger canoniquement devant les évêques. S'il ne le pouvait pas, il devait être déposé et renfermé dans un monastère pour faire pénitence [2]. Pour l'abbé des chanoines, le pape ordonne une révision de sa cause, et si après un sérieux examen il est convaincu des crimes dont il est accusé, on doit le déposer du sacerdoce et l'enfermer dans un monastère, pour s'assurer de sa pénitence et de sa personne. Nous ne savons pas si ces dignitaires sont parvenus à se justifier [3].

Quant aux habitants de La Charité, qu'on fait tous périr par un prompt et terrible châtiment, pas un ne perdit la vie. Du moins nous n'en avons aucune preuve. En effet, plusieurs habitants de La Charité furent excommuniés par l'évêque d'Auxerre, comme suspects d'hérésie. Ils s'adressèrent au légat du Saint-Siége, Pierre de Capoue, se disant disposés à obéir aux ordres de l'Église. Le légat leva l'excommunication et les envoya à Rome. Le pape confirma leur absolution et leur donna un certificat d'orthodoxie, afin qu'on ne les inquiétât plus. Mais l'évêque d'Auxerre, qui les connaissait mieux, fit ses réclamations et apporta des témoignages. Le pape ordonna alors une nouvelle enquête, avec menace de livrer au bras séculier ceux qui seraient convaincus d'hérésie et y persisteraient. L'enquête fut confiée non à l'évêque d'Auxerre, mais à l'archevêque de Bourges, assisté de l'évêque de Nevers et de l'abbé de Cluni [4]. Nous ne savons pas ce qui en est résulté : mais il paraît que le pape trouvait l'évêque d'Auxerre trop ardent et trop sévère, puisqu'il lui recommande d'attaquer l'hérésie principalement en chaire, et de prendre sous sa protection ceux qui viendraient à Rome se rétracter ou faire des aveux [5].

Quant à Évraud, qu'on dit être intendant de la province de Nevers, et qui était tout simplement régisseur des biens du comte, c'était un homme fort peu honorable, car depuis longtemps il exerçait toutes sortes de vexations envers le peuple. Il fut accusé de l'hérésie des Bulgares, c'est-à-dire de celle des Manichéens, devant

[1] Labb., t. XI, p. 3.
[2] Ibid.
[3] Ibid.
[4] Innocent, *Ep.* v, 35. — Fleury, t. XVI, p. 105.
[5] Ep. vi, 238, 66.

le cardinal Octavien, légat en France. Le cardinal ne voulant rien prendre sur lui, convoqua un concile à Paris, auquel se rendirent les archevêques et les évêques du royaume et les docteurs en théologie, ce qui nous montre quelle importance on mettait à l'extirpation de l'hérésie. L'accusé fut amené, convaincu d'hérésie par beaucoup de témoignages et de nombreux témoins, parmi lesquels figurait l'évêque d'Auxerre, qui le pressait le plus vivement. Évraud, convaincu et condamné par le concile, fut livré au bras séculier. On le remit d'abord entre les mains du comte de Nevers, pour qu'il rendît compte de son administration ; ensuite on le conduisit à Nevers, où il fut brûlé vif, au grand applaudissement du peuple. C'était en 1201 [1].

Si je vous rapporte ces faits, c'est pour vous montrer de quelle manière on a écrit l'histoire quand on n'a eu d'autre but que celui d'inculper l'Église. On y a répandu à pleines mains la satire, le mensonge et la calomnie. On a dénaturé les faits, mutilé les événements, pour ne prendre que ce qui convenait au but qu'on se proposait. Mon devoir est de profiter de votre concours pour rétablir la vérité. C'est ce que je ferai, comme par le passé, avec une entière franchise, sans vous dissimuler en rien la part que l'Église a prise dans ces événements.

Il résulte de ce que je vous ai dit que le pape Innocent III est étranger à la sévérité qu'on a déployée contre les hérétiques de la France proprement dite ; que, s'il est intervenu dans quelques jugements soumis à son tribunal, il a procédé avec charité et justice. Telle est la règle qu'il a suivie à l'égard des hérétiques d'Italie, et qu'il veut suivre à l'égard de ceux du midi de la France. Sa conduite est honorable et empreinte de l'esprit du Christianisme.

L'ABBÉ JAGER.

[1] Labb., t. XI, p. 21.

Science Historique.

COURS SUR L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

CHAP. II : PHILOSOPHIE CHINOISE.

DEUXIÈME LEÇON. — INTRODUCTION GÉNÉRALE [1].

Notions historiques. — Antiquités chinoises. — Constitution politique des Chinois. — Certitude de leur histoire. — Son importance comme preuve historique de la révélation primitive et de plusieurs autres dogmes chrétiens.

« Les Chinois sont un peuple particulier qui a conservé les » marques caractéristiques de sa première origine; un peuple dont » la doctrine primitive s'accorde dans ce qu'elle renferme de plus » essentiel, quand on veut se donner la peine de l'éclaircir, avec » la doctrine du peuple choisi de Dieu, avant que Moïse, par ordre » de Dieu même, n'en eût consigné l'explication dans nos Livres » saints : un peuple, en un mot, dont les connaissances tradition» nelles, dépouillées de ce que l'ignorance et la superstition y ont » ajouté dans les siècles postérieurs, remontent d'âge en âge et d'é» poque en époque, sans interruption, pendant un espace de plus » de 4000 ans, jusqu'au temps du renouvellement de la race hu» maine par les petits-fils de Noé [2]. »

Telle est la conclusion définitive à laquelle est arrivé un savant missionnaire, il y a près d'un siècle, après bien des recherches et des travaux de tous genres sur l'histoire et les antiquités du peuple chinois : conclusion que les investigations et les découvertes subséquentes n'ont pu ni ébranler ni contredire. Il en est de même de la plupart des autres résultats historiques auxquels sont parvenus les savants missionnaires de la Chine dans le 18ᵉ siècle. Les fautes ou les erreurs de détails que l'on y rencontre, ne sauraient nuire à la vérité générale de l'ensemble de leurs travaux ; l'imperfectibilité humaine ne pouvait les éviter complétement dans la carrière si nouvelle et si inconnue des antiquités chinoises.

Aussi les immenses travaux des missionnaires chinois sont-ils

[1] Voir la 1ʳᵉ leçon au nº 15 ci-dessus, p. 215.

[2] Le P. Amiot, jésuite, dans les *Mémoires concernant les Chinois*, t. II, p. 6, un des plus savants, et peut-être le plus savant sinologue du siècle dernier.

regardés encore aujourd'hui comme la source des documents les plus complets et les plus certains sur la Chine. Ils produisirent un ébranlement universel dans les académies et dans l'esprit des savants, et par là ils contribuèrent aussi pour leur part aux progrès des sciences historiques, de la philosophie et de la civilisation.

Voici comment M. Pauthier, savant orientaliste, s'explique sur ce sujet : « Les missionnaires catholiques furent ceux qui, pendant » 200 ans, en donnèrent (sur la Chine) les notions les plus com- » plètes et les plus exactes. Et comme en général leurs nombreux » écrits, qui eurent la France pour foyer de publication, portaient » l'*empreinte* de l'enthousiasme qu'ils éprouvaient pour un pays si » nouveau et si extraordinaire, l'Europe du dernier siècle en fut » toute préoccupée ; et, chose inouïe, plus de 40 *volumes in-folio* et » *in-4°*, concernant uniquement la Chine et les Chinois, sortirent » des presses françaises et répandirent partout des idées et des faits » dont la plupart ont porté plus de fruits qu'on ne se l'imagine » communément, et n'ont pas été complétement étrangers au dé- » veloppement des sciences et de la civilisation européennes [1]. »

L'importance historique des Chinois par rapport à *la religion* est encore aussi grande aux yeux des savants modernes qu'elle le parut d'abord aux yeux du zélé missionnaire que nous avons cité. On peut s'en convaincre par l'inspection des noms de ceux qui s'en sont occupés dans divers ouvrages et différents recueils périodiques que nous aurons occasion de citer dans le cours de nos leçons. Nous ne rapporterons pour le moment que le témoignage d'un savant illustre, Fréd. de Schlegel. « Parmi les grands peuples les moins » éloignés de la première source de la tradition sacrée qui com- » mença avec la parole, les Chinois occupent un rang certainement » très-remarquable. Dans leurs plus anciennes annales et dans les » écrits classiques de leurs vieux âges on trouve des preuves nom- » breuses de cette position élevée qu'ils ont occupée à leur ori- » gine, on rencontre des traces frappantes de cette vérité éternelle » et primitivement générale, traces qui s'y laissent entrevoir » comme un héritage d'idées antiques.

» L'ancienne tradition chinoise offre beaucoup de points de res- » semblance avec la révélation divine, ainsi qu'avec la tradition » sacrée de plusieurs autres peuples de l'Asie occidentale... De » sorte que plusieurs traits que nous trouvons dans celle de la

[1] *La Chine*, p. 3, par Pauthier, dans *l'Univers pittoresque* publié par Firmin Didot.

» Chine servent à confirmer ce que nous savons d'ailleurs par » d'autres communications traditionnelles[1]. »

Relativement à l'origine première des peuples de l'Orient et de leur antique sagesse, les savants modernes de toutes les opinions s'accordent communément à reconnaître : 1° que l'Asie ou l'antique Orient a été le berceau du genre humain, des arts et de la civilisation; 2° que, suivant les traditions religieuses et historiques de ces anciens peuples, l'origine première des traditions sacrées et de toute culture morale et intellectuelle doit être reportée à l'origine même de toutes choses, c'est-à-dire à la création de l'univers et de l'homme et à la révélation primitive. Ceux qui professent la religion chrétienne, quelle que soit leur communion, fussent-ils Mahométans ou Juifs, ne pourraient refuser d'admettre ces résultats sans renoncer à leur religion même.

Mais les philosophes non attachés aux dogmes de la religion chrétienne n'admettent pas cette explication et rejettent soit la création de l'univers, soit la révélation primitive, bien qu'ils reconnaissent, du moins les plus savants, que l'une et l'autre sont attestées par les traditions de tous les anciens peuples. Quelques-uns nient l'existence de traditions pareilles chez les Chinois, qui n'auraient été selon eux, du moins dans les anciens temps, qu'un peuple de déistes ou d'athées, n'admettant ni la création, ni la révélation primitive, ni une religion révélée, ni un ordre surnaturel et divin. Nation vraiment merveilleuse et à nulle autre pareille, les Chinois auraient été un peuple de philosophes sans religion révélée et surnaturelle, sans autre guide que la *loi naturelle* et la *raison*. On veut bien reconnaître encore aux anciens Chinois une religion; mais c'est une religion toute philosophique, consistant en quelques dogmes non révélés, mais inventés par la raison et peu nombreux : tels que l'existence de l'Être-Suprême, la piété filiale, le respect des lois, ou plutôt le culte servile et idolâtre de l'empereur et de l'État. Moyennant cela, les philosophes dont nous parlons, oubliant un moment leur théorie sur la liberté illimitée et le progrès indéfini, célébreront l'antique sagesse des Chinois, et l'inébranlable immobilité du Céleste-Empire, le plus ancien, le plus populeux et le plus vaste qui soit au monde.

La physionomie générale de l'antique sagesse des Chinois connue par leurs monuments pourra seule vérifier ces assertions. Mais

[1] Fréd. de Schlegel, *Philosophie de l'Histoire*, t. I, p. 129, 121.

en attendant, ne pourrait-on pas faire les réflexions suivantes?

En Chine, comme partout ailleurs, il faut distinguer entre la nation ou le peuple et quelques-uns de ses docteurs et de ses chefs. Ceux-ci ont pu professer des doctrines d'incrédulité ou d'indifférentisme, tandis que les masses entretenaient dans leur sein le feu sacré de la religion, comme on l'a vu dans tous les temps, comme on le voit encore aujourd'hui chez plusieurs nations européennes. Il devrait suffire de la nécessité politique ou sociale de la religion, nécessité assez généralement reconnue, pour croire qu'il a dû en être ainsi chez les Chinois comme chez les autres peuples. Car toute religion s'est toujours présentée comme basée sur la révélation, sur un ordre d'idées et de choses surnaturel, et sur des dogmes obligatoires certains et immuables. Et en vérité, qui a jamais cru, qui pourrait jamais croire sérieusement à une religion philosophique, sans dogmes définis, basée uniquement sur la raison individuelle!

Pour établir que les Chinois étaient autrefois un peuple de philosophes rationalistes, il ne suffirait donc pas de citer quelques-uns de leurs sages ou de leurs chefs. On ne pourrait pas non plus s'appuyer uniquement sur le silence de leurs antiques traditions relativement à la croyance de la création, de la révélation primitive et d'une religion surnaturelle : puisque de telles croyances religieuses sont une nécessité et un besoin de la nature humaine et le fondement nécessaire de toute morale et de toute société. Dans le silence de l'histoire, la présomption est nécessairement en faveur de ce qui est communément regardé comme une loi fondamentale de la nature humaine. Pour démontrer efficacement qu'en ce qui regarde les principales croyances religieuses les anciens Chinois font exception à la loi commune essentielle et nécessaire, il faudrait en outre que les antiques traditions des Chinois fussent l'expression de leur incrédulité et une preuve certaine qu'ils n'avaient qu'une religion et une morale naturelles, basées uniquement sur les lumières de la raison, sans participation comme sans croyance à la révélation primitive et aux dogmes surnaturels.

Or, bien loin que ceci puisse être démontré, c'est précisément tout le contraire qui est la vérité. Cela est prouvé par les monuments de la sagesse antique des Chinois, par l'établissement de la religion de *Lao-tseu* ou des *Tao-sse*, et de celle des *Bouddhistes*, et enfin par les enseignements de *Confucius* lui-même, qui, bien loin de contredire à ce sujet les antiques traditions, y rappelle sans

cesse les esprits et suppose que toutes les questions spéculatives relatives à l'existence de Dieu, à l'origine du monde, et aux principes de la loi morale et religieuse, ont été irrévocablement décidées, au moins quant aux premiers principes, par l'antique tradition. Sans le secours de la tradition, comment Confucius et les Chinois auraient-ils connu l'origine de l'univers et de l'homme, la nature et les destinées humaines, le suprême Seigneur du ciel et le culte qui lui est dû, la loi religieuse de la prière, de l'offrande, du sacrifice, du culte rendu à la mémoire des ancêtres, le mérite moral, la Providence, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, etc.? Qu'y a-t-il de plus surnaturel que toutes ces croyances? Comment les connaître si elles ne nous sont pas révélées de Dieu et transmises par un enseignement traditionnel? Toute connaissance ne repose-t-elle pas nécessairement sur une perception immédiate de la raison ou des sens, dont ces vérités ne sont pas susceptibles, ou sur l'enseignement d'une raison supérieure qui les connaît déjà? Dans l'un et l'autre cas, il y aurait révélation, manifestation de la vérité.

En effet, de même que dans les sciences inférieures, par exemple, la physique et la chimie, l'histoire naturelle et l'astronomie, nous ne pouvons connaître les êtres, leurs propriétés, leurs lois, leurs rapports, leurs formes essentielles et constitutives, si la Nature ne se révèle pas à nous immédiatement pour nous manifester ses secrets et ses mystères : ainsi l'Être divin, ses pensées, ses volontés, la création, les lois primitives et essentielles de l'âme humaine et de l'univers créé, la loi divine, la religion et la morale ne peuvent nous être connus s'ils ne nous sont pas *révélés*, *si Dieu* lui-même ne manifeste ses pensées, ses secrets et ses mystères, s'il ne préside aux premiers enseignements moraux et intellectuels de l'homme, comme il a présidé à sa création. Car l'intelligence, la loi morale et la religion lui sont aussi essentielles que l'être même, c'est là tout l'homme, il n'est homme que par là; il a dû les recevoir de Dieu en même temps que l'existence, et les transmettre à ses descendants comme un héritage de vie. De là les traditions si universelles et si uniformes de tous les anciens peuples sur la religion primitive du genre humain, sur son origine première et sur les premiers principes de la morale et des sciences[1].

« Dieu, dit l'Écriture, a créé l'homme de terre et l'a fait à son

[1] Voir dans *l'Introd. générale à l'Hist. de la Philos.*, dans *l'Université*, t. XV,

» image et ressemblance. IL l'a revêtu de force et de puissance sur » toute la nature et IL a créé de sa substance un aide semblable à » lui, et IL a mis en eux la vie de l'esprit..... IL leur a donné le con- » seil, et une langue, et des yeux, et des oreilles, et un cœur, et » IL les a remplis de la lumière de l'intelligence. IL a créé en eux » la science de l'esprit; IL a rempli leur cœur de sagesse, et IL leur » a montré les biens et les maux. IL a fait luire ses regards sur leurs » cœurs pour leur manifester la grandeur de ses œuvres, afin qu'ils » célébrassent la sainteté de son nom, se glorifiant dans ses mer- » veilles et racontant la magnificence de ses œuvres. IL leur donna » des préceptes, et IL les fit hériter d'une loi de vie. IL établit avec » eux une alliance éternelle, et IL leur apprit ses jugements. Et » leurs yeux virent les merveilles de sa gloire; leurs oreilles en- » tendirent l'éclat de sa voix; et IL leur dit : Gardez-vous de tout » ce qui est inique [1]. »

Comparez cette idée de l'origine de l'homme et de la civilisation avec celle qu'ont imaginée les philosophes. — La première est confirmée par les croyances anciennes et universelles du genre humain et démontrée par le raisonnement au moins dans son sens général de la nécessité d'une cause première de la civilisation et de l'humanité; la seconde aboutit à donner pour ancêtres au genre humain, les forces aveugles et *spontanées* de la nature, les divers êtres dont se compose l'échelle animale en remontant de l'orang-outang jusqu'aux vermisseaux nés spontanément de la boue chauffée aux rayons du soleil, ou bien enfin, en général, une masse organisée et sensible qui reçoit l'esprit de ce qui l'environne et de ses besoins. C'est à cette idée dégradante de l'origine de l'homme qu'on est forcément ramené dès qu'on rejette la création et la révélation primitive. On ne peut échapper à cette alternative qu'en disant que l'homme s'est fait ce qu'il est, ce qui le constitue essentiellement; hypothèse évidemment absurde [2], puisque aucun être ne peut être

p. 184, 405, d'autres réflexions sur la nécessité d'admettre la création de l'homme et la révélation primitive.

[1] *Eccli.*, XVII, 1-11. La première partie du texte cité est abrégée et complétée par un autre fragment de texte tiré d'ailleurs.

[2] Ce qui trompe les déistes, ceux qui ne croient pas à la révélation comme source première de la science, c'est de conclure trop facilement de ce que l'homme peut actuellement avec les secours de la révélation et de l'éducation à ce qu'il pourrait dans une autre hypothèse où ces secours lui auraient manqué totalement. L'homme social actuel peut, une fois formé, arriver à la découverte de quelques vérités, concevoir la raison ou la nécessité de certaines vérités religieuses et surnaturelles, et progres-

cause de lui-même; ou en soutenant que l'homme et le monde sont éternels, ce qui peut paraître également absurde à plus d'un philosophe; ce qui est d'ailleurs contraire à toutes les données fournies par l'histoire; ce qu'en tout cas il faudrait établir sur de bonnes preuves pour pouvoir l'opposer avec confiance aux croyances et aux traditions historiques de tous les anciens peuples.

Il n'y a donc aucune apparence que les Chinois, nation si ancienne, si attachée à ses mœurs antiques, aient ignoré sous le rapport religieux les traditions primitives du genre humain. Leurs traditions religieuses et historiques attestent le contraire. Il ne sert à rien de leur opposer que *Confucius*, le patron des Mandarins et des Lettrés, c'est-à-dire, de tout le monde officiel en Chine, ne se donne ni comme un Dieu, ni comme un révélateur, ni comme un prophète, ni comme fondateur d'une nouvelle religion: cette observation prouve seulement que *Confucius* ne voulait se donner que pour ce qu'il était, pour un moraliste, un sage, un philosophe, un réformateur de la société civile et politique; mais cela ne prouve pas qu'il ait rejeté les croyances religieuses dont nous parlons, et qui faisaient partie des antiques traditions auxquelles il renvoie sans cesse [1]; ensuite, à côté de la réforme de Confucius, s'élèvent en Chine deux autres réformes également imposantes et qui prétendent aussi s'appuyer sur leurs anciennes croyances et sur la raison: ce sont les *Tao-sse* et les *Bouddhistes*, qui ont pour eux presque tout le peuple et une partie des Mandarins et des Lettrés eux-mêmes. Bien des traits montrent qu'ils n'ont jamais été inférieurs par

ser dans la civilisation. Mais le pourrait-il également sans éducation? les premiers hommes l'auraient-ils pu sans une éducation supérieure que nous appelons *révélation?* Une constante expérience prouve qu'il ne le peut pas. Voir *l'Introduction générale*, t. XV, p. 184, 405.

[1] Remarquez que les Chinois ont eux-mêmes embelli la personne, la naissance et la vie de Confucius de légendes merveilleuses qui sont une imitation de la religion révélée ou d'autres religions prétendues telles, mais fondées également sur un ordre d'idées surnaturel. Ils sentaient comme tous les peuples et tous les législateurs la nécessité de mettre l'obligation de la loi sous la haute sanction de la divinité ou d'un personnage inspiré et divin. Sans doute que ces légendes relatives à *Confucius*, à *Bouddha* ou à *Lao-tseu* sont superstitieuses et mensongères; nous repoussons en principe toutes ces fraudes pieuses; mais en fait, une fois établies, on ne saurait les considérer que comme une *fausse application* d'une loi vraie, comme une fausse monnaie que l'on met en circulation en la faisant passer pour la bonne. Cette loi vraie, c'est surtout le souvenir de la promesse faite au premier homme d'un Messie, d'un Réparateur, d'un Sauveur, que l'antiquité a cru trouver dans chacun de ses législateurs.

le nombre, et qu'ils ne l'ont pas toujours été sous le rapport de l'influence et de la prépondérance civile ou politique. Or ces sectes croient, sans aucun doute, à la révélation, à une religion surnaturelle, à l'efficacité de la prière, à l'influx de la grâce divine dans les âmes, et, en général, à tous les dogmes de la religion primitive, qui fut chez les Chinois ce qu'elle a été chez les autres peuples, comme nous espérons pouvoir le démontrer.

Toutefois nous devons avertir que nous sommes, comme toujours, dans les sentiments d'une parfaite impartialité, et que dans cette esquisse historique de la philosophie chinoise nous n'apportons aucunes vues systématiques *à priori* qui ne soient pas un résultat certain de l'ensemble des faits les plus avérés et les plus authentiques; du moins nous le croyons. Chez nous, point de ces rapprochements forcés, ou partiels, point de ces opinions et de ces appréciations exclusives, surtout dans les questions sur lesquelles des renseignements suffisants manquent encore, et quand les savants eux-mêmes paraisssent ne pouvoir pas s'accorder. De plus, de même que nous n'admettons pas ces caractères exclusifs, absolus, par lesquels on prétend que la nation chinoise se distingue de toutes les autres sous le rapport des traditions primitives et de la religion; nous ne voulons pas non plus que sous ce même rapport ni sous d'autres, les Chinois ressemblent tout à fait à d'autres peuples, comme s'ils avaient tous été, pour ainsi dire, jetés dans le même moule. Sous certains rapports essentiels et nécessaires tous les hommes comme tous les peuples se ressemblent : mais comme ils sont distincts dans le temps et l'espace, il faut aussi reconnaître entre eux des différences, fondement nécessaire de toute distinction. Ainsi, sous les divers rapports qui nous occupent, nous admettons entre les Chinois et les autres peuples des ressemblances et des différences.

Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre longuement sur les antiquités des Chinois et sur la certitude de leurs monuments historiques. Nous ne pouvons guère, vu l'espace dans lequel nous sommes restreints, que reproduire les résultats certains de cette controverse autrefois célèbre, et décrire à grands traits les principales phases de l'histoire de cette nation : voici comment nous résumons nos appréciations.

L'histoire et la nation des Chinois remontent jusqu'aux temps les plus rapprochés de la dispersion des hommes après le déluge : mais cette histoire n'est pas exempte de fables, d'obscurités et d'incerti-

tudes. Leurs traditions les plus certaines rappellent assez bien l'histoire des premiers temps, ainsi que les principaux traits de la révélation primitive : mais ces mêmes traditions ne sont souvent qu'un écho affaibli, et quelquefois confus, de cette même révélation qui fut la base de la religion professée universellement par les premiers hommes, et dont on retrouve partout des traces parfaitement reconnaissables, surtout chez les peuples les plus anciens et les plus primitifs. Cet énoncé suffit pour faire voir que nous savons nous mettre à l'abri de ce qu'on appelle communément un enthousiasme outré et un fanatisme aveugle. Mais nous ne voulons pas non plus abandonner les nouvelles preuves historiques que nous offrent les traditions chinoises de la vérité de la révélation primitive et de plusieurs dogmes particuliers de la religion révélée [1].

[1] Les missionnaires de la Chine, en réfutant les incrédules Chinois, leur opposent leurs propres traditions religieuses. Par là ils ont réfuté d'avance et du même coup les prétentions de quelques savants européens à faire passer les Chinois pour un peuple d'athées, ou tout au moins pour un peuple de déistes et de rationalistes, ayant inventé lui-même, et sans le secours d'aucun autre, et son dieu ou ses dieux, et sa religion, et sa morale, et ses lois, et sa civilisation. La suite de notre histoire suffira pour montrer quelle est la vraie valeur de ces prétentions. Remarquons seulement que le P. Amiot, jésuite, un des plus savants missionnaires établis à Pékin, démontre aux incrédules Chinois qu'ils ont oublié leurs propres traditions, ou qu'ils les méconnaissent, ou qu'ils les corrompent. Ce reproche s'adresse surtout à cette section de lettrés qui professent *en particulier* le matérialisme et l'athéisme ; car en Chine, comme ailleurs, on ne gouverne pas les peuples avec de telles doctrines. Voyez *Mémoires concernant les Chinois*, t. II, p. 1, 150.

Le P. Prémare, autre missionnaire jésuite, a laissé sous ce titre : *Selecta quædam vestigia præcipuorum christianæ religionis dogmatum ex antiquis Sinarum libris eruta*, un ouvrage dont M. Bonnetty a commencé la traduction dans ses *Ann. de Phil.*, t. XV-XIX. Ces divers ouvrages montrent l'existence de la révélation primitive et la diffusion des principales croyances de la religion chrétienne chez les peuples anciens, et en particulier chez les Chinois.

Pour que l'on se fasse tout de suite une idée de l'étendue de ces documents, nous allons citer simplement la *table des matières* de l'ouvrage du P. Prémare. — « Les » figures symboliques des livres sacrés des Chinois ont toutes rapport au Saint. — » On y trouve des témoignages sur l'unité de Dieu et la Trinité. — L'état (primitif) de » nature complète et innocente (au sortir des mains de Dieu). — Nature tombée. — » Chute des anges. — Figure de Lucifer. — Chute de l'homme. — Sa réhabilitation » (par le *Saint*). — Différents noms donnés au *Saint*. — Il est appelé *Homme-Divin*. » — Il a la figure et l'apparence d'un homme, mais il est Dieu. — Il est l'homme attendu ; — l'agneau de Dieu ; — sans concupiscence ; — séparé des hommes, et du » même grade et de la même dignité que Dieu. — Il est le Fils de Dieu ; — le premier-né de Dieu ; — le Saint attendu des anciens. — Il est né d'une Vierge ; — » Dieu et Homme (tout ensemble). — Ses souffrances et sa mort pour le salut du

Dans les traditions des Chinois, comme dans celles des Indiens et de plusieurs autres anciens peuples, il faut distinguer soigneusement 1° ce qui leur appartient en propre dès les temps les plus anciens et provient originairement de la révélation primitive; 2° ce qu'il faut attribuer à l'influence médiate ou immédiate des juifs ou des chrétiens, influence plus grande qu'on ne le croit communément; 3° ce qui est le produit de la sagesse propre à chaque nation, cultivant les vérités premières fournies par la révélation ou la tradition, dans le but de les comprendre ou de les appliquer aux vérités de fait et à tout l'ordre pratique de la vie humaine. La séparation de ces trois ordres de vérités et de doctrines est souvent impossible, faute de documents historiques suffisants, et parce qu'ils se trouvent sur plusieurs points tout à fait mêlés et confondus; mais il est souvent utile de savoir à quelle source on doit en attribuer l'origine. Ces remarques regardent l'histoire des Chinois aussi bien que les doctrines et certaines idées répandues parmi eux.

Cette histoire est divisée par les Chinois eux-mêmes en trois grandes périodes : 1° les temps fabuleux et mythologiques qui comprennent l'histoire de l'origine du monde et celle des premiers empereurs de la Chine depuis *Fou-hi*, près de 3469 à 2637 avant notre ère, jusqu'au règne de *Yao*, environ 2337 ans avant J.-C.; 2° les temps semi-historiques, depuis *Yao* jusqu'à *Confucius*. Plusieurs savants chinois regardent cette période comme historique, et ils appuyent leur opinion sur des preuves souvent irrécusables; 3° la dernière période s'étend depuis *Confucius* jusqu'à nos jours. On convient généralement que la vérité de l'histoire des Chinois, pendant cette période de temps, repose sur des principes tout à fait certains. Cette division rappelle la division classique de l'histoire des Grecs et des Romains.

Les Chinois divisent et sous-divisent encore leur histoire de plusieurs manières, déterminées par leurs tables astronomiques, chronologiques ou météorologiques, dans lesquelles ils inscrivent avec soin depuis un très-grand nombre de siècles, environ 4,000 ans, leurs connaissances scientifiques et leurs observations sur le mouvement des corps célestes, sur les évolutions du temps et sur les divers phénomènes de la nature.

Enfin, la division historique la plus populaire chez les Chinois, à

» monde. — Le Saint a établi un sacrifice en forme de banquet pour nourrir ses élus.» *Annales de Philos. chrét.*, t. XIV, p. 452.

cause de l'extrême importance qu'ils attachent à la philosophie sociale ou politique, est celle qui est déterminée par les règnes des diverses dynasties d'empereurs, et par la division antique de l'Empire en plusieurs royaumes feudataires du royaume du Milieu, ou Céleste Empire, qui a fini par les absorber tous en un seul et vaste État.

Les Chinois ne s'attribuent pas cette antiquité mythologique évidemment fabuleuse que se sont donnée plusieurs anciens peuples, et notamment les Indiens et, à leur imitation, les Bouddhistes. Quelques-uns font remonter leur histoire jusqu'à *Fou-hi*, 3400 ans avant Jésus-Christ: la plupart de leurs historiens ne la font commencer qu'à *Hoang-ti*, l'an 2698 (2637 avant l'ère chrétienne); d'autres, enfin, soutiennent que les premiers règnes jusqu'à *Yao*, l'an 2357 avant notre ère, sont tout à fait fabuleux, et ne font commencer l'histoire véritable qu'au règne de cet empereur. L'accord le plus parfait ne règne donc pas chez les historiens chinois sur l'époque précise de l'origine de la nation et de la fondation de cet empire. La même discordance a partagé longtemps les savants européens eux-mêmes sur cette même époque, bien que la plupart d'entre eux se soient enfin accordés à faire remonter à l'an 2637 avant Jésus-Christ l'antiquité du peuple chinois. Quelque opinion que l'on adopte, on est obligé de remonter jusqu'aux temps les plus voisins du déluge pour en trouver l'origine. On sait, en effet, que cette grande catastrophe qui bouleversa notre globe et fit périr la race humaine est fixée à l'an 3617 avant Jésus-Christ par les Septante, ou texte grec de la Bible (Ancien Testament), à l'an 2348 par le texte hébreu, et à une époque intermédiaire par le texte samaritain. L'histoire de la Chine dans ces temps anciens est en outre tout à fait conforme à ce que nous apprennent les traditions sacrées des Juifs et de tous les anciens peuples sur la cosmogonie, sur les mœurs patriarcales, sur la formation des premières sociétés et sur la religion primitive ou loi divine que Dieu donna à nos premiers pères [1].

[1] Il serait injuste de passer ici sous silence, quoique nous soyons loin de l'adopter, la théorie historique exposée par M. le chev. de Paravey, laquelle consiste à soutenir que les premiers empereurs chinois ne sont autres que les premiers patriarches de la Bible; que les livres chinois, transportés en Chine, modifiés, tronqués par Confucius, conservent les traditions et l'histoire des premières familles humaines. Ainsi *Hoang-ty* (ou le *Seigneur-Rouge*) serait *Adam* (ou l'*Homme-Rouge*); *Fohi* serait *Abel*, etc. On peut voir les curieuses preuves données à ce système dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, t. XVI, p. 115. Le mémoire intitulé : *des Patriarches*

On ne saurait, d'après cet exposé, comprendre sur quel fondement et dans quel but les incrédules des 17e–18e siècles ont opposé la chronologie chinoise à la chronologie biblique : car, premièrement, d'après un texte de la Bible, le monde, régénéré par le déluge, est assez vieux pour que l'histoire des Chinois y puisse trouver une place, même dans l'opinion de ceux qui leur accordent la plus haute antiquité. En second lieu, s'il est vrai que les divers textes de la Bible ne s'accordent pas sur l'époque précise du déluge et des premières origines du genre humain, on ne saurait tirer des traditions chinoises ou de celles des autres peuples ni plus de précision, ni plus de certitude. Il y a même entre les traditions bibliques et les autres plusieurs différences qui sont tout à fait à l'avantage des premières. C'est d'abord l'homogénéité des éléments qui la composent, malgré la grande diversité des écrivains sacrés ; en sorte que la chronologie biblique est toute remplie d'événements et n'offre rien que de très-vraisemblable ; tandis que les traditions des autres peuples mêlent les âges divins aux âges humains, la chronologie mythologique à la chronologie historique, au point d'offrir des myriades d'années qui ne sont remplies par rien, ou seulement par des récits évidemment fabuleux et chimériques. C'est, en second lieu, l'accord, oui, l'accord et l'uniformité qui règne dans les traditions bibliques, malgré la différence des dates assignées au déluge et à la création du monde. Qu'est-ce, en effet, dans une longue histoire, que des variantes de quelques années ou de quelques siècles, qui ne sont, après tout, qu'un résultat général d'erreurs peu importantes qui ont pu se glisser aisément dans le récit des événements particuliers, par exemple, la supputation des généalogies et de l'âge de divers personnages ? Chez les philosophes incrédules comme dans les traditions des différents peuples, les variantes chronologiques sur l'origine du monde et le déluge sont infiniment plus considérables. Ce sont des myriades d'années ou de siècles qu'il faut remplir pour combler la distance qui les divise en plusieurs opinions différentes. L'imagination des peuples, aidée de certaines traditions sur l'existence d'un monde supérieur et antérieur à celui-ci, les a remplies de faits mythologiques attribués aux esprits célestes, aux héros et aux génies. Les philosophes incrédules n'ont pu y mettre que des hypothèses et des possibilités, ou les rêves creux de leur froide ima-

antérieurs à Ty-ko, ou Noé, dont les listes sont conservées en Chine ; tout n'est pas à dédaigner dans ce travail, que l'on trouve publié à part chez Duprat ; prix : 6 fr.

gination. Ils rejettent le récit de la Bible : voilà pour eux l'important. Mais que faut-il mettre à la place ? puisque le monde est, selon eux, beaucoup plus vieux que ne le font les livres saints. Vous n'en trouveriez pas deux d'accord sur la réponse à cette question. Ici encore le rôle de l'incrédulité a été purement négatif. Elle a essayé de dépouiller le monde de ses annales sacrées, et elle ne peut les remplacer par rien de tant soit peu raisonnable.

La haute antiquité des Chinois est encore démontrée par le soin extrême que, de temps immémorial, ils ont toujours mis à écrire leur histoire et les annales de leur empire, et à dresser annuellement des tables astronomiques, météorologiques et chronologiques de tous les événements importants de leur monde politique ou dans l'ordre de la nature. Les savants chinois et les savants européens croient en effet pouvoir remonter, à l'aide de ces tables et de ces annales, par une suite non interrompue de cycles périodiques, jusqu'à l'année 2637 avant Jésus-Christ, laquelle correspond à la 61e année du règne de *Hoang-ti*, un de leurs premiers empereurs. Mais d'épaisses ténèbres sont encore répandues sur le règne de ces princes, comme sur les temps qui s'écoulèrent auparavant depuis le déluge jusqu'à *Hoang-ti*. L'histoire en est surchargée de fables et de fictions poétiques et mythologiques qui cachent souvent la vérité aux regards les plus attentifs. Cependant la réalité historique de ces premiers temps est certaine, et l'on peut, à l'aide des traditions bibliques, et en les comparant à d'autres traditions, débrouiller ce chaos et en faire jaillir quelque lumière sur cette première époque de la renaissance de l'univers après le déluge [1].

Les recherches qui ont été faites jusqu'à présent sur l'antique histoire de la Chine démontrent que les historiens chinois eux-mêmes, aussi bien que les savants européens, sont très-partagés sur

[1] Pour tout cet alinéa relatif à l'antiquité des Chinois, nous renvoyons aux *Mémoires concernant les Chinois*, t. I, p. 1-271; t. II, p. 1-364, et les autres passages de cette vaste collection où il est traité de l'antiquité des Chinois, de leur chronologie, des tables chronologiques, des historiens chinois et des historiographes, de l'astronomie et des astronomes, des annales et des monuments de ce peuple. Voyez aussi les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, aux passages analogues. Les notions historiques sur les Chinois que l'on y trouve sont très-imparfaites. — Voyez le P. Prémare, *Recherches sur les Temps antérieurs au Chou-King*, publiées par M. Pauthier dans les *Livres sacrés de l'Orient*, p. 13-45, un vol. in-4° compacte. — Voyez enfin la *Chine*, par M. Pauthier, dans l'*Univers pittoresque*, ouvrage dans lequel l'auteur résume, avec quelques modifications peu considérables, les travaux des missionnaires sur les antiquités chinoises.

la vérité et la certitude de la masse des faits qui remplissent cette histoire jusqu'au 12e ou 9e siècle avant Jésus-Christ. Il y règne une confusion et une obscurité semblables à celles qui dérobent encore à nos regards les premières origines égyptiennes, grecques, romaines, gallo-celtiques, indo-germaniques et autres semblables. On en trouve des preuves qui nous ont paru incontestables particulièrement dans les *Recherches sur les temps antérieurs au Chou-king*, du P. Prémare. Le P. Amiot fait de cet ouvrage une critique sévère[1] : mais il convient de la difficulté de débrouiller cette première partie de l'histoire chinoise. Le P. Prémare s'appuie, du reste, sur des autorités qui n'ont point été toutes combattues ni entièrement détruites, et son ouvrage, publié d'abord en 1770, par M. de Guignes père, l'a été en dernier lieu par un savant sinologue, M. Pauthier.

Mais une des preuves les plus convaincantes de la haute antiquité des Chinois en général, c'est sans contredit l'état avancé de leur civilisation depuis plus de 2000 ans, et les immenses travaux par lesquels elle dut être préparée graduellement bien longtemps avant cette époque. Il est vrai que *Thsin-chi-hoang-ti, l'incendiaire des livres*, fit détruire un grand nombre de monuments dans la seconde moitié du 3e siècle avant notre ère; mais il ne put les exterminer tous, ni en abolir entièrement le souvenir, qui demeura vivant dans la mémoire des peuples et des Lettrés chinois, pour être ensuite conservé plus sûrement dans de nouveaux livres, dans les historiens postérieurs et dans les recueils des anciens monuments[2].

Parmi les monuments littéraires et autres, qui échappèrent à cet ennemi acharné des anciennes coutumes du Céleste Empire, nous pouvons citer : 1° les *Kings* ou livres sacrés que nous avons fait connaître dans notre précédente leçon, et beaucoup d'autres livres qui s'y rattachaient comme commentaires et que *Thsin-chi-hoang-ti* avait en partie exclus du décret de proscription comme ne contenant que des traités de médecine, ou d'autres sujets étrangers à la politique et à la morale; 2° les grands travaux de canalisation et les

[1] Dans les *Mémoires concernant les Chinois*, t. II, p. 139.

[2] Voyez les détails intéressants du règne de ce prince et des événements auxquels nous faisons ici allusion dans les *Mémoires concernant les Chinois*, t. III, p. 184, 300, et dans *la Chine*, par M. Pauthier (*Univers pittoresque*), p. 207. L'histoire des successeurs de *Thsin-chi-hoang-ti* parle du zèle avec lequel plusieurs d'entre eux recueillirent les monuments historiques qui avaient échappé à la fureur de cet empereur.



grandes voies de communication, les monuments publics et beaucoup d'institutions, d'usages et de lois qui rappellent les mœurs antiques, la construction de la Grande Muraille environ deux siècles avant notre ère, la forme symbolique invariable et si compliquée de leurs *caractères* graphiques, les villes nombreuses qui couvrent la Chine, une agriculture et une industrie très-développées, des connaissances très-étendues sur l'astronomie, les mathématiques, un gouvernement bien organisé, une administration basée sur des principes bien définis, et mille autres bienfaits de la civilisation dont les Chinois jouissent depuis longtemps, depuis 2000 ans au moins, sans contestation; tout cela ne pouvait être l'ouvrage de quelques générations, mais d'un grand nombre de siècles; 3° enfin, le peuple chinois n'est-il pas un monument vivant, le monument le plus véridique et le plus certain de son antiquité et de la stabilité immuable de ses institutions? En effet, qui n'a pas entendu parler de l'attachement invariable de ce peuple à ses anciennes coutumes, à ses mœurs antiques, à ses idées vieillies par plus de 20 siècles? Et, puisque ces coutumes, ces mœurs, ces idées étaient déjà vieilles il y a 2300 ans, il est à croire qu'il faut en reporter l'origine à une époque encore plus reculée, à des temps assez voisins du déluge. Où trouver ailleurs que dans ces temps primitifs la source de tant de récits relatifs à la création, à la révélation primitive, aux mœurs patriarchales et à la formation graduelle de la société politique; l'histoire des premières associations de plusieurs familles, tribus, klans, confédérations, pour former d'abord, sous des chefs *électifs*, de petits états libres et indépendants, qui furent ensuite réunis par la conquête en un seul et vaste empire [1]?

C'est dans la société de famille et de tribu qu'il faut chercher le principe fondamental de la constitution de l'empire chinois, d'après lequel l'empereur est à la fois et le *Père* et la *Mère* de ses sujets, le *Pontife* de la nation, et le *Ministre de Dieu*, le *Fils du Ciel*, le *Maître absolu* du Céleste Empire et de tous ceux qui l'habitent. Ce principe rappelle les temps anciens qui suivirent immédiatement la régénération de l'univers par le déluge, et dans lesquels le chef de la famille, de la tribu et des premières confédérations, en était en même temps le patriarche, le pontife, et le souverain dans l'ordre civil et politique. Les Chinois conservèrent fidèlement cette idée, laquelle pénétra, dès lors, toutes leurs institutions sociales, et devint

[1] Voyez *Mémoires concernant les Chinois*, t. IV, p. 46, n. 24-25, et alibi passim.

le principe et l'âme de leur constitution toute patriarchale dans son essence. Nous verrons bientôt comment cette idée touchante, si propre à rappeler aux souverains leurs devoirs, conduisit graduellement, par la fausse application que l'on en fit, à la servitude complète des sujets et à une sorte d'idolâtrie politique envers l'État et le Souverain.

L'histoire de la philosophie chinoise ne suit aucune des divisions historiques et chronologiques mentionnées dans le cours de cette leçon. La division que nous suivrons ici est naturellement indiquée par les trois monuments principaux, les trois grandes époques successives de la marche générale de la religion, de la morale, de la science et de la pensée chez les Chinois. Voici comment elles sont décrites et caractérisées par Fréd. Schlegel[1] :

« La 1re *époque* est celle de la tradition ancienne et sacrée, de la » constitution fondée sur elle, de l'idée fondamentale qui a servi » de base à cet empire, enfin, des mœurs et des doctrines morales » primitives.

» Environ 600 ans avant l'ère chrétienne commence la 2e *époque*, » celle de la science philosophique qui se divisa en deux branches, » l'une exclusivement pratique et morale, l'autre purement mé- » taphysique et spéculative. Confucius est le fondateur de la pre- » mière; l'Éthique fut toute sa philosophie. *Lao-tseu* fonda la seconde, » dans laquelle quelques préceptes d'une morale assez pure sont » radicalement viciés par le panthéisme, le quiétisme, l'idéalisme, » et l'excès des spéculations abstraites qui y dominent.

» La 3e *époque* du développement intellectuel chez les Chinois » doit être fixée à l'introduction dans leur pays du culte indien de » *Bouddha* ou de *Fô*. » La sophistique et l'esprit de secte propres au Bouddhisme, le mélange impur de religion et d'incrédulité, de croyances vraies et de superstitions absurdes qui constituent le bouddhisme, achevèrent chez les Chinois l'ébranlement survenu dans les mœurs antiques et les vieilles doctrines. Le monde officiel alla se corrompant de plus en plus jusqu'à ce que, vers le 11e siècle de l'ère chrétienne, il adopta assez généralement le *matérialisme* et le *spinosisme*, tandis que le *bouddhisme* continuait ses ravages parmi le peuple qu'il corrompait par les superstitions les plus grossières. L'incrédulité à tous les degrés, le panthéisme, l'athéisme, le rationalisme et le scepticisme partagèrent dès lors les hautes

[1] *Philosophie de l'Histoire*, trad. franç., t. I, p. 118.

classes de la société en Chine, et y vivent encore en paix à côté l'un de l'autre sous la haute protection de l'athéisme politique de l'État. De là la célèbre controverse qui fut agitée en Europe dans le dernier siècle sur l'athéisme des Lettrés chinois.

L'ABBÉ J.-B. BOURGEAT,
Professeur de Philosophie.

REVUE D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Polémique catholique.

LE CHRIST ET L'ÉVANGILE.

HISTOIRE CRITIQUE DES SYSTÈMES RATIONALISTES CONTEMPORAINS SUR LES ORIGINES DE LA RÉVÉLATION CHRÉTIENNE;

PAR M. L'ABBÉ F.-É. CHASSAY,
Professeur de Philosophie au grand séminaire de Bayeux [1].

Quelle destinée que celle de l'Église! Elle vient à peine de naître, et aussitôt les rois de la terre et les princes de l'intelligence se lèvent contre elle. Les premiers s'avancent armés de la force brutale. Pendant trois siècles, ils la tiennent étendue sur des chevalets, ils la déchirent avec des ongles de fer, ils la font broyer par les dents des lions et des léopards... Un jour enfin, les bourreaux s'arrêtent : ils ont frappé avec plus d'acharnement que jamais; sur tous les points du monde romain, leurs victimes sont tombées en nombre immense. Dioclétien se vante d'avoir mis à mort tous les chrétiens. Il dresse donc une colonne qui portera son nom à la postérité la plus reculée. Mais au moment où il chante son triomphe, le paganisme s'écroule, l'Église s'élève sur ses débris; les dieux du polythéisme cèdent à Jésus-Christ leurs autels, les Césars descendent de leur trône pour y laisser monter son premier ministre.

Et cependant la force brutale n'était pas seule à combattre contre la religion nouvelle. Il y avait lutte aussi dans le monde des intelligences. Tandis que les persécuteurs demandent aux chrétiens leur sang et leur vie, le rationalisme descend sur le champ de bataille.

[1] Paris, chez Lecoffre, 1 vol. in-12; prix : 2 fr. 50.

Le mensonge et la calomnie, l'esprit de sophisme et d'erreur viennent à son secours. Un cri de guerre retentit dans les écoles philosophiques. On attaque donc, on altère, on mutile la doctrine évangélique. Quels hommes que les Celse, les Plotin, les Jamblique, les Porphyre, etc.! Quels souvenirs ils rappellent! que de nobles facultés consumées pour propager l'erreur! Un prince couronné se met lui-même à enfanter des livres afin d'étouffer la vérité. Vains efforts! L'empereur sophiste et impie meurt à la peine. Un blasphème sort de ses lèvres expirantes, en s'écriant : *Galiléen, tu as vaincu.* Il veut jeter une injure à Jésus-Christ, et il constate son triomphe. En effet, les écoles philosophiques se ferment, le rationalisme s'ensevelit dans l'impuissance et dans l'oubli, tandis que l'Église grandit, répand au loin ses lumières, et règne, par droit de conquête, sur le monde des intelligences.

Elle y règne, malgré les schismes et les hérésies qui veulent briser son sceptre. Peut-être avez-vous tremblé pour l'empire de Jésus-Christ, lorsque vous avez vu s'élever contre lui, non plus des ennemis du dehors, mais des hommes qu'il a nourris dans son sein, des hommes dont la voix puissante remue les peuples, séduit et détache de son royaume des nations entières. Il en est de ces hommes comme des tempêtes qui bouleversent l'atmosphère pour la purifier. Ils viennent, eux aussi, pour remplir une mission. Il faut alors dissiper les nuages qui pourraient recouvrir quelque point de doctrine, faire briller la vérité dans tout son jour et la fixer à jamais dans sa forme. Ce résultat, ils le préparent, sans le vouloir, par leurs objections et leurs sophimes, par leurs vaines et fausses théories, par les systèmes erronés qu'ils se fatiguent à produire. Quand ils répandent leurs idées, il se fait autour d'eux un grand bruit; on les observe, on les écoute; ils fascinent avec leur éloquence : il y a défection dans les rangs de l'Église. Mais alors d'autres hommes, blanchis par l'étude et par les années, se réunissent à Nicée ou à Trente. On les voit se prosterner devant une croix; ils invoquent sur eux les lumières divines, ils discutent et ils pèsent toutes ces conceptions. Puis, après de longues réflexions, leur bouche s'ouvre; de leurs lèvres tombe un jugement sans appel, qui traversera les siècles, que les hommes accueilleront avec un souverain respect, qui deviendra le symbole de leur croyance, la règle de leur conduite. La vérité est ainsi rétablie dans tous ses droits; elle sort plus brillante de la discussion des objections soulevées contre elle. Quant aux fauteurs de ces schismes et de ces

hérésies, qu'ils se nomment Arius, Nestorius ou Pélage, Luther ou Calvin, leur mission est remplie; la tombe s'ouvre pour eux et pour leurs systèmes, ils n'ont plus qu'à dormir leur sommeil. L'Église, de son côté, se prépare à de nouvelles luttes. Exister, pour elle, c'est combattre toujours, et combattre, c'est vaincre.— « Quatre fois, dit M. Macaulay, depuis que l'Église de Rome est établie sur la chrétienté d'Occident, l'esprit humain s'est révolté contre son joug. Deux fois elle est restée complétement victorieuse; deux fois elle est sortie du combat avec les stigmates de cruelles blessures, mais conservant toujours dans toute sa vigueur le principe de la vie. Quand nous réfléchissons aux terribles assauts auxquels elle a résisté, il nous est difficile de concevoir de quelle manière elle peut périr [1]. » D'autres pourront se plaindre de cette guerre incessante, désirer le repos, des jours calmes et tranquilles; mais nous, enfants de l'Église, élevés à l'ombre de son sanctuaire, c'est avec une joie indicible que nous assistons à ces luttes : elles sont toujours pour notre mère l'occasion de triomphes éclatants.

M. l'abbé Chassay nous trace le tableau de ses combats les plus récents. Jésus-Christ est toujours l'objet des attaques du Rationalisme. Comment, s'il n'était pas Dieu, aurait-il pu triompher de tant de haines?... Au 17e siècle, le génie des Bossuet, des Fénelon, les tient, pour un moment, comprimées. « Le siècle de Louis XIV, » dit M. Chassay, est, pour le Christianisme, comme un glorieux » repos entre les luttes sanglantes de la réforme et les agitations pas» sionnées du 18e siècle. » Alors elles se réveillent plus vives, plus menaçantes que jamais. L'Angleterre devient le premier théâtre de leurs manifestations. Tindal, Wolston, Shaftesbury, Bolingbroke, Collins, Tolland, déclarent à Jésus-Christ une guerre acharnée. Aussi ces *libres penseurs* sont-ils en grande faveur auprès des rationalistes modernes! On admire leur hardiesse, on préconise leurs travaux, mais on passe sous silence les adversaires qu'ils rencontrèrent; on ne parle pas du talent et du zèle que ceux-ci déployèrent pour défendre le Christianisme. « Et cependant les » hommes les plus éminents de l'Église et de l'État se firent honneur » de descendre dans l'arène, pour combattre, par les seules armes » de la discussion et de la science, les paradoxes et les sophismes » adroits de l'école rationaliste (p. xvi). » On vit donc, dans les rangs de l'aristocratie anglaise, Addisson, Jenyns, lord Lyttleton, le che-

[1] *The Edinburgh Review*, vol. LXXII, n° 145.

valier Gilbert West, le géomètre Ditton, lord Erskine, venger, avec une noble et sainte émulation, les glorieuses traditions du Christianisme. Il y eut aussi levée de boucliers dans les rangs du clergé anglican. Ne faut-il pas être dominé par la mauvaise foi pour oublier les immortels ouvrages des Berkeley, des Conybeare, des Sherlock, des Burnet, des Warburton, des Richard Watson, des Clarke, des Lardner, des Beattie, des Pearce, des Leland, etc.?

Vaincu par ces terribles adversaires, le Rationalisme fait irruption dans notre patrie. S'il faut en croire certains auteurs, le Christianisme ne rencontra pas alors parmi nous de dignes athlètes, mais des hommes ridicules par le défaut de talent, lors même qu'ils avaient raison. — Non, le clergé français du 18e siècle ne croupissait pas dans l'ignorance. Chaque jour, de son sein, sortaient des orientalistes célèbres qui allaient civiliser les empires barbares de l'Orient,—des éditeurs des Pères dont l'Allemagne savante envie les travaux à notre patrie, — des érudits, dont les vastes connaissances n'ont pas été surpassées par la science du 19e siècle, — des historiens qui nous effraient par leurs immenses recherches,—des théologiens, des exégètes, des apologistes, qui suivaient l'erreur dans toutes ses transformations. « Plus d'une fois, ils élevèrent la » voix, avec la double autorité d'une conviction sincère et d'une » science que personne ne pouvait contester. Mais leur influence se » brisait malheureusement contre des difficultés qui semblaient in- » vincibles. » En Angleterre, les *libres penseurs* avaient trouvé dans l'aristocratie une vigoureuse résistance; la noblesse française, au contraire, prenait constamment parti en faveur de la cabale rationaliste contre les gens d'église. La bourgeoisie n'était pas plus bienveillante que ne l'étaient les gentilshommes. Elle se présentait même avec des répugnances politiques encore plus invincibles, parce qu'elles devaient paraître avantageuses à des hommes qui plaçaient tout leur espoir dans le triomphe des idées philosophiques.

« Ce serait donc une grave erreur que d'attribuer à la logique » de Rousseau, à la science de Voltaire, à la morale d'Helvétius, à » la métaphysique de Diderot, la décadence rapide du Christianisme » en France, dans la dernière moitié du 18e siècle. Les circonstances » [illegible] politiques avaient préparé au rationalisme un triomphe » facile (p. LV). » Faison[illegible] remarque. On était à la veille d'une révolution qui allait mettre le pouvoir [illegible] démocratie. Beaucoup de membres du clergé ne comprirent pas

les nécessités de l'époque. Les formes somptueuses de l'ancien régime devaient être abandonnées : ils les conservèrent; il fallait aussi renoncer aux priviléges sociaux que la reconnaissance des peuples leur avait accordés : ils ne surent pas s'imposer ce sacrifice. Les philosophes les proscrivirent; la tourmente révolutionnaire éclatant jeta le clergé sur les échafauds. Purifié par les souffrances, il eut bientôt retrouvé sa grandeur et sa pureté primitives. « L'Église immortelle releva son front blessé, mais tou- » jours calme, et souriant déjà au peuple qui l'avait proscrite et » condamnée. »

Les apologistes du 18e siècle se trouvèrent aussi avoir glorieusement rempli leur mission. Lorsqu'il recommença la lutte, le Rationalisme n'osa plus faire peser sur les fondateurs du Christianisme ses anciennes accusations d'imposture et d'erreurs. Ne voit-on pas, depuis un certain nombre d'années, chrétiens et rationalistes, catholiques et protestants, casser les arrêts de l'école voltairienne et justifier l'Église des calomnies portées contre elle.

Le rationalisme est donc descendu sur un autre champ de bataille. Au 18e siècle, il avait adopté les opinions des Tindal et des Collins; il se faisait anglomane : au 19e siècle, il va puiser ailleurs ses inspirations : nous vivons sous l'empire de la Teutomanie, depuis que M. Cousin a fait passer le Rhin aux idées de Lessing, de Herder, de Schelling, etc. Le haut enseignement, les revues périodiques, les feuilles quotidiennes travaillent avec une ardeur infatigable pour les implanter dans les esprits. Or, voici les points fondamentaux de la lutte nouvelle qui commence contre la révélation chrétienne : — Le Christianisme est le résultat naturel du développement humanitaire; — ses dogmes, sa morale, la doctrine évangélique tout entière, sont sorties des philosophies et des religions de l'antiquité.

Au 18e siècle, ce système avait eu déjà pour représentants deux hommes célèbres à des titres divers, J.-J. Rousseau et Burigny. Leur ton calme et modéré contraste avec les déclamations furibondes du parti encyclopédiste. Tandis qu'on outrageait à plaisir Jésus-Christ, le premier, dit le Père Lacordaire, eut le privilége d'avoir des mouvements sincères. Mais c'est dans Burigny surtout qu'on trouve le germe des théories rationalistes les plus récent[illegible] Il veut aussi renverser par sa base l'hi[illegible]gélique ; mais il [illegible] auteurs comme des imposteurs et est trop habile [illegible] mauvaise foi : il aime mieux s'attacher à détruire les

témoignages qui établissent l'authenticité du Nouveau Testament. Or, à son dire, les premiers hérétiques l'ont toujours contestée, les Pères les plus anciens n'en ont point parlé : il faut donc le ranger parmi cette multitude d'ouvrages apocryphes qui virent le jour à l'origine du Christianisme. La déposition des apôtres en faveur des faits évangéliques, les aveux arrachés par leur évidence aux juifs et aux païens ne se concilient guère avec son système : il les dissimule donc, ou plutôt il s'efforce de les réduire à néant. Quant à la diffusion rapide de la religion nouvelle, il faut l'attribuer aux édits des empereurs chrétiens; il est aussi inutile de recourir à une intervention surnaturelle pour expliquer l'admirable sainteté de l'Église primitive et le courage héroïque de ses martyrs. — Enfin, la révélation chrétienne n'a rien fait pour le progrès du genre humain : les philosophes de l'antiquité avaient, depuis longtemps, enseigné toutes les *vérités fondamentales* popularisées par le Christianisme. Ce système ne manque pas d'une certaine originalité. — Ouvrez l'*Encyclopédie nouvelle* et le livre *De l'Humanité*, vous le trouverez développé, quant à la seconde partie, avec toute la force possible. Soyons juste, M. P. Leroux dépense, pour le propager, plus d'adresse et d'esprit que ses auteurs, Gibbon et Burigny.

M. P. Leroux n'appartient pas à cette classe d'hommes qui vous frappent en vous flattant. Sa haine ne connaît ni détours, ni précautions oratoires : il se déclare franchement hostile à nos croyances; aussi quiconque se présente pour défendre la tradition catholique est-il certain d'exciter son amertume et sa colère. — Ajoutons que M. P. Leroux n'est pas un homme vulgaire. Il a beaucoup lu, beaucoup écrit. Des pages pleines d'éloquence sont tombées de sa plume. Mais quand il aborde les questions historiques, s'il est parfois érudit, trop souvent il altère les faits qu'il cite à l'appui de ses théories : l'exactitude n'est pas son défaut dominant.—Sa métaphysique frappe par ses ténèbres et par ses contradictions; — sa morale est aussi quelque peu chimérique et rêveuse, comme celle d'un poëte allemand, dit M. Chassay. Mais son grand mérite, nous le répétons, c'est de montrer clairement le but qu'il veut atteindre.

Il se pose donc comme le propagateur de la doctrine du *progrès continu*. Le panthéisme est son point de départ; il nous rappelle la vieille formule : Tout est Dieu, Dieu est tout; — l'homme et le monde sont ses manifestations nécessaires; point d'interruption, point de lacune possible dans ces manifestations : elles con-

courent également au développement de l'infini. Aussi tout est bien, tout est juste, tout est à sa place dans l'histoire. Les phénomènes les plus actuels sont le résultat inévitable de ceux qui les ont précédés. Arrêtons-nous à Jésus-Christ. Il vient, après une longue suite de siècles, recueillir la tradition humanitaire dispersée dans les écoles philosophiques; il la réunit en corps; de là sa doctrine. Le regarder comme l'auteur d'une religion nouvelle, ce serait une grave erreur. Vyasa, Kong-fou-tseu, Pythagore, Socrate, Platon, Zénon, sont, dans le monde ancien, les véritables fondateurs du Christianisme. Il ne doit à Jésus-Christ que quelques pensées obscures et imparfaites; il a fallu, pour le compléter, la double influence de l'hellénisme et de l'orientalisme égyptien : encore ce travail définitif s'est-il accompli à Alexandrie, plusieurs siècles après la mort du Fils de Marie.

Ce système, il est vrai, n'est pas particulier à M. P. Leroux. S'agit-il de faire sortir du platonisme les mystères chrétiens? Tous nos éclectiques modernes s'accordent avec lui; ils n'ont qu'une voix pour montrer l'influence que la doctrine du disciple de Socrate aurait exercée sur les premiers prédicateurs de l'Évangile.— Les faits, malheureusement, pour leurs théories, protestent contre ces interprétations.

Le Christianisme est plus ancien que ne l'imaginent les éclectiques. Saint Augustin prouvait, il y a longtemps déjà, qu'il commence avec le monde. En ce qui concerne le dogme de la Trinité, il est évident, pour quiconque veut étudier sérieusement, que les Hébreux, les patriarches surtout, étaient initiés à la connaissance de ce mystère. Les expressions figuratives de l'ancienne loi, le langage des prophètes, les traditions de la Synagogue, ne laissent aucun doute sur ce point. M. Leroux cependant soutient avec le plus grand sérieux que les Juifs n'avaient nulle notion de ce dogme. « Dès » qu'on a supposé qu'il n'a pas son origine dans la révélation patriar- » cale, il semblerait assez naturel, dit M. Chassay, d'admettre que » c'est le Christ et les Apôtres qui l'ont pour la première fois prêché » dans l'univers. » Point du tout! On ajoute qu'ils sont allés le prendre dans les philosophies orientales et dans l'école de Platon. Ainsi, M. Leroux *affirme* que c'est par l'Égypte et par Platon que la doctrine du Verbe est devenue le Christianisme. Il faut voir quelle érudition déploie M. Chassay pour montrer qu'on ne doit chercher l'origine du dogme de la Trinité ni dans l'école des Tao-sse, ni dans le Brahmanisme et le Bouddhisme, ni dans les livres Zends, ni dans

les doctrines égyptiennes et platoniques.—La théodicée du fondateur de l'Académie présente, il est vrai, certaines analogies avec la théodicée chrétienne, mais ces similitudes n'ont rien de surprenant : des faits nombreux prouvent que Platon, sans avoir copié la Bible et les prophètes, s'était inspiré des traditions primitives : « Elles servaient, suivant l'expression de M. Cousin, de base à ses conceptions : c'était, pour ainsi dire, l'étoffe de sa pensée [1]. »

Toute cette discussion de M. Chassay nous semble ne laisser rien à désirer. Il attaque avec le même succès le système de M. P. Leroux sur l'origine des Évangiles. Sa théorie est une des hypothèses les plus usées et les plus décriées au delà du Rhin. Il nous parle d'un texte primitif, d'après lequel nos quatre Évangiles ont été composés. Ce texte, suivant Eichorn, était écrit en langue aramique; l'auteur du livre *De l'Humanité* veut qu'il ne soit autre que l'évangile hébreu du sadducéen saint Matthieu. Toutefois on aurait tort de s'imaginer que l'essénien saint Marc, le pharisien saint Luc, le platonicien saint Jean, ont été des copistes serviles. Non, ils ont modifié ses idées et ses opinions d'après leur point de vue personnel. Ce n'est pas assez dire : ils ne se sont pas fait scrupule d'altérer la doctrine de Jésus-Christ, pour l'accommoder à leurs préjugés favoris.

Une fois lancé dans cette voie, M. P. Leroux tire de l'oubli une autre théorie qu'il développe avec une attention particulière et dont il fait un des points fondamentaux de sa Christologie. Contrairement au récit des Évangélistes, des Apôtres, de toute la tradition judaïque, Jésus-Christ se trouve donc avoir appartenu à la secte des Esséniens. Les premières années de sa vie, sa jeunesse, son adolescence, se seraient écoulées dans le sein de leurs communautés ; il y aurait puisé les doctrines qu'il a répandues par le monde ; — il aurait aussi prêché les systèmes de Parménide et de Spinosa : sa théodicée aurait été toute panthéiste. « Pour compléter cette sacrilége parodie, il fallait mettre dans la bouche du Rédempteur les folles rêveries de l'école de Pythagore. Il fallait prêter l'étrange doctrine de la métempsycose progressive à celui qui consacre tous ses efforts à prédire la vie éternelle et le royaume de Dieu. Au point de vue de M. Leroux, le ciel et l'enfer éternels sont une pure invention de l'Église romaine, et l'auteur de *Spiridion* a popularisé cette étrange calomnie [2]..... Supposez qu'en

[1] Platon, trad. Cousin, t. VI, p. 465. *Notes sur le Phèdre.*
[2] Cf. M. du Valconseil, *Revue des Romans contemporains*, G. Sand, *Spiridion.*

» annonçant la vie éternelle le Fils de Dieu ne veut parler que
» d'un royaume terrestre, et que son règne n'est destiné à donner
» aux élus sur la terre que les grossières satisfactions des sens,
» c'est là une opinion que personne jusqu'ici n'avait osé produire.
» Nous avons montré plusieurs fois déjà le peu d'originalité des doc-
» trines de M. Leroux, mais nous sommes forcé de lui reconnaître
» la propriété du système que nous venons d'indiquer..... Il était
» impossible de faire subir à la parole du Fils de Dieu un plus san-
» glant outrage. M. Leroux a été obligé de torturer de la manière
» la plus étrange les paroles de Jésus-Christ, celles des Apôtres,
» l'enseignement de l'Église primitive, pour en faire ainsi sortir la
» déraison. (P. 153-54.) »

Des dogmes du Christianisme M. P. Leroux passe à la morale. Il lui trouve aussi une origine toute naturelle. Cette fois il ne la cherche plus dans les philosophies de l'Inde, de l'Égypte ou de la Perse, mais dans le Stoïcisme. Le Christianisme, dit-il, avait adopté la métaphysique de Platon, il prit l'Éthique de Zénon. M. Chassay fait encore bonne justice de cette théorie. Lisez son excellent travail intitulé : *Christianisme et Stoïcisme*, vous verrez ce qu'il faut penser des analogies extérieures qui se rencontrent entre la doctrine du Portique et celle de l'Église. Longtemps on les a fait valoir au profit du Stoïcisme ; on s'est plu à présenter Jésus-Christ et les Apôtres comme des plagiaires. — On peut bien ainsi altérer les faits, étouffer leur témoignage et, avec les dehors d'une science profonde, tromper les esprits frivoles et inattentifs. Mais un jour vient où l'erreur perd tout son prestige. Quelque travailleur, plus désireux de l'honneur de la vérité que de la gloire humaine, s'est enfermé dans la solitude : il a repris tous ces systèmes, examiné tous ces textes, discuté toutes ces preuves : bientôt apparaît au grand jour tout ce qu'il y a de vide, de chimérique et de mensonger dans cette érudition qui séduisait. Ainsi a fait M. Chassay. Les douloureuses souffrances qu'il supporte depuis dix ans avec tant de résignation n'ont en rien diminué son zèle infatigable. A la fausse science du rationalisme il oppose donc des connaissances profondes, à ses amplifications plus sonores que solides une logique pressante. Nous prévoyons aussi que son ton, toujours calme, ferme et digne, pourra bien désespérer ses adversaires : pour nous, nous nous réjouissons de le voir entrer dans cette voie, et nous recommandons son ouvrage à tous les hommes qui n'ont pas perdu le goût des études sérieuses.

L'abbé V.-D. Cauvigny.

Traditions orientales.

NOTICE SUR LES ORIGINES,
L'ÉTAT PRIMITIF
ET L'ÉTAT RELIGIEUX ACTUEL DE L'ARABIE,

PAR F. JOGUET,
Vice-préfet apostolique de la Mission de l'Arabie.

CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

Importance de connaître les noms arabes. — Arabes des villes. — Corruption de leurs mœurs. — Usage des liqueurs fortes. — Arabes du Désert, ou Bédouins. — Leurs mœurs plus pures. — Leurs travaux. — Produits de leurs terres. — Amour de l'indépendance. — Accusation de cruauté et de vols. — Attachement aux anciennes Écritures. — Peu soumis au Coran. — Condition meilleure des femmes. — Défauts des Bédouins. — Avidité et mensonges.

Avant de terminer le présent mémoire, il ne sera pas, je pense, désagréable au lecteur de jeter un coup d'œil sur les coutumes de ce peuple si intéressant. Nous ne pouvons en donner un détail circonstancié; il faudrait pour cela un autre abbé *Dubois*, lequel, comme ce missionnaire l'a fait pour l'*Inde*, se fût appliqué pendant longtemps, non-seulement à rechercher les coutumes existant en ce moment en *Arabie*, mais encore à en rechercher l'origine. On pourrait aussi avoir un livre aussi intéressant que celui que le célèbre missionnaire a fait sur les *Coutumes des peuples de l'Inde* [2], et qui, de plus, serait très-utile pour l'intelligence de plusieurs passages de l'Écriture-Sainte, qui ont un rapport évident avec des coutumes analogues, et qui sont incompréhensibles à cause de la distance des lieux et des temps. Cette distance cesse d'exister, ou est considérablement diminuée pour les *Arabes*, qui habitent les lieux mêmes ou les lieux voisins, et qui conservent encore à présent les usages, du moins beaucoup de ces usages auxquels se rapportent les récits des saints Livres. Je veux citer un exemple saisissant de ce que j'avance. Ceux qui exposent la sainte Écriture expliquent figurément le verset 6e du chapitre XI, où le patient Job, au milieu de ses douleurs, se souvient des jours de la félicité; entre autres choses il dit: *Je me lavais les pieds avec du beurre.* Un Arabe n'aurait aucune difficulté à prendre ces paroles littéralement. En effet, parmi les Arabes, il est usité de frotter ses pieds particulièrement avec du beurre;

[1] Voir le 4e art. au numéro précédent ci-dessus, p. 353.

[2] Le titre de l'ouvrage de M. Dubois, des Missions Étrangères, est: *Mœurs, Institutions et Cérémonies des Peuples de l'Inde*, 2 vol. in-8°, Paris 1825.

ils croient que c'est là le remède le plus efficace que puisse s'appliquer une personne pour se rétablir de sa lassitude.

Pour se former une idée un peu exacte des habitants de l'Arabie, il faut, avant tout, se souvenir de la division de sa population : on distingue les habitants des villes, les habitants des provinces, les habitants des campagnes, et enfin les habitants du désert, c'est-à-dire ceux qui sont connus sous la dénomination de *Bédouins*, qui vivent sous des tentes, et qui changent de demeure chaque fois que leurs besoins ou ceux de leur compagnie le demandent. Les habitants des villes offrent peu de sujets dignes ici d'une note particulière; ils diffèrent peu, nullement même des habitants des villes de *Soria* et de l'*Égypte*; chez eux le commerce est plus ou moins étendu; les arts et l'industrie sont peu remarquables; et les services dont a besoin une réunion d'hommes occupent ici, comme ailleurs, les habitants.

Les *Bédouins* ont une grande aversion pour les arts et l'industrie, et ils ne négligent pas l'occasion de montrer le mépris qu'ils vouent à ceux qui les cultivent; ils considèrent cette classe comme une race dégénérée. Ce jugement a deux fondements : il est fondé d'abord sur l'extrême démoralisation dans laquelle ils les voient se plonger. Il est vraiment difficile de déterminer la limite jusqu'à laquelle ils descendent. Nous avons vu plus haut la liberté hardie et sans scrupule avec laquelle la plus grande partie des *Arabes* riches se permettent de multiplier leurs femmes et leurs esclaves concubinaires au delà des quatre compagnes que leur accorde l'*Alcoran;* mais ce n'est ici ni tout, ni le plus condamnable qui peut leur être objecté sur ce point. Ce n'est pas le lieu ici de dresser l'inventaire minutieux de leurs défauts; mais il n'est pas cependant inutile de faire apprécier leurs mœurs.

Lorsqu'un Européen a quelques rapports familiers avec eux, lorsqu'il leur a parlé, il se voit bientôt sollicité de leur indiquer des médecins pour les fortifier.... Il est facile de comprendre par là les excès auxquels ils se livrent sur ce point. L'usage des eaux-de-vie est devenu si général, que chaque ville est pourvue de nombreuses tavernes pour les débiter. A *La Mecque* même la plupart des maisons honorables, sans doute parce qu'elles auraient honte d'aller l'acheter, ont un alambic dans leurs demeures pour fournir à leur propre consommation. C'est ce que les *Arabes* m'ont assuré eux-mêmes. Voici un fait analogue à cette habitude. Un jour, à *Gedda*, vinrent dans une maison où je me trouvais trois personnes appartenant à des familles riches de *La Mecque*. L'une d'elles se tourna vers moi en disant : « Que vous êtes heureux, vous autres, » de pouvoir boire des liqueurs tant qu'il vous plaît, puisqu'elles ne sont pas » interdites dans votre patrie. » Je lui répondis que, quoique l'usage modéré de la liqueur ne nous fût pas interdit, tout excès nous est défendu cependant. « Hé bien! ajouta-t-elle, le *peu* nous est même interdit; mais, malgré » cela, nous buvons depuis le *peu* jusqu'au *beaucoup*. » — Il est juste d'avertir qu'ils usent de quelque réserve sur ce point; ils ne boivent, en effet, qu'avec leurs amis; de plus, cet usage est condamné dans l'opinion de ceux qui ont quelque élégance de mœurs. Cependant l'usage de l'*opium* et du *haschisch* est

plus public; il n'est pas aussi réprouvé que celui des liqueurs capables d'altérer la raison. Dans quelques parties de l'*Yémen*, on boit le suc du *dom*, qui produit les mêmes déplorables effets. Je ne sais si l'on ne boit pas ailleurs de cette liqueur.

Les *Bédouins* méprisent ensuite les habitants des villes à cause de l'aversion qu'ils ont pour leur manière de vivre; ils ne leur pardonnent pas surtout de s'avilir jusqu'à se soumettre aux moindres signes des despotes semblables à ceux qui les gouvernent. Ils dédaigneraient peut-être de les regarder, si ce n'était le besoin de s'approvisionner chez eux des choses nécessaires. Cette circonstance les oblige souvent de se rendre dans les localités peuplées, et leur pauvreté les force à se mettre au service des premiers pour le transport de leurs marchandises. L'agriculture occupe un grand nombre d'hommes dans les campagnes de l'*Yémen*, où l'on cultive le *café*, une grande quantité de *raisins* pour la consommation du pays et pour l'exportation de l'Inde, et le *uarz*, dans le fruit duquel il y a une poussière crue très-efficace contre les dyssenteries, maladies habituelles aux habitants de l'*Hadramot*; afin de prévenir ces indispositions, ils détrempent la poussière de l'*uarz* dans de l'eau ou dans de l'huile, et ils frottent tout le corps de cette préparation plusieurs fois l'année; enfin le *tua*, appelé encore *alizzeri*, que l'on envoie dans l'*Inde*. A *Moka*, il y a une grande fète à l'occasion du premier embarquement de cette marchandise estimée. On trouve aussi dans l'Yémen, particulièrement à *Gibel-Sabar*, ainsi appelée à cause de la quantité d'*aloës* qu'elle produit, l'*aloës*, non-seulement l'aloës communément dit *arabe*, mais encore l'*aloës soccotrin*, qui est le plus estimé; le *cat*, dont les tiges et les feuilles tendres sont un objet de grande consommation et l'occasion d'une grande dépense parmi les familles riches de l'*Yémen*. Cette plante, comme le café, disent les Arabes, est originaire de l'Afrique, où elle est mangée à la manière des pilules, et reçoit alors le nom de *ciat*. On m'a assuré qu'elle a beaucoup de ressemblance avec le *cià*, c'est-à-dire le *thé* des Chinois. On récolte aussi du blé dans l'*Yémen;* mais les classes pauvres font leur pain avec le *dura*, (le *maïs*). L'*indigo*, l'*opium*, y sont pareillement cultivés, mais en petite quantité, autant que j'ai pu le savoir. On peut dire cependant que toutes ces productions sont particulières à l'*Yémen;* vainement le voyageur rechercherait-il des productions semblables dans les autres provinces, au moins dans celles qui sont situées à l'ouest de l'Arabie; celles-ci sont obligées de recourir à l'*Égypte* pour se procurer les grains nécessaires à leur consommation. Dans les marais, cela est vrai, et partout où existent des terrains humides, il y a des villageois qui y cultivent peu de blé proprement dit, mais beaucoup de blé turc, de *dura* et quelques arbres fruitiers. Quelquefois ils sèment du blé avec les Bédouins, leurs voisins, à condition de partager la récolte avec eux. Mais, soit par suite de l'aversion qu'ils ont pour cette classe, soit que les campagnards y donnent sujet, les Bédouins se plaignent beaucoup d'eux sous ce rapport.

Les *Bédouins* offrent également deux divisions assez distinctes: il y a les *pasteurs* et les *conducteurs de chameaux*. Les premiers sont les plus nom-

breux; ils habitent ensemble, réunis dans des campements de 20, de 30, de 50 tentes et quelquefois plus, qu'ils transportent d'un lieu à un autre, à mesure que leurs besoins l'exigent. Les hommes s'occupent de la nourriture de leurs bestiaux, qui se composent principalement de chameaux, de brebis et de chèvres. De temps en temps ils font des excursions pour prendre les troupeaux des tribus ennemies. Les femmes restent dans leurs tentes; elles s'occupent des affaires domestiques; elles filent la laine des brebis, tissent le poil de chameau et de chèvre; c'est là la matière qui sert à fabriquer les tentes, les sacs, en un mot, les divers objets destinés à leurs usages divers. Leur nourriture consiste dans l'usage de galettes chaudes, de la chair, du beurre, du lait et des dattes.

L'occupation des *chameliers* est de transporter ce que la tribu exporte de chez elle, et ce dont elle a besoin du dehors; souvent aussi ils se mettent au service des étrangers pour le transport de leurs marchandises et de leurs effets. Ils restent, dans leurs voyages, jour et nuit à ciel ouvert; vers le milieu du jour cependant ils cherchent la fraîcheur et l'ombre sous quelque arbre ou sous la pente de quelque rocher. Pendant ces haltes, ils font cuire des espèces de galettes étendues sur du feu fait avec les excréments des chameaux; ils font ainsi leur dîner et prennent environ deux heures de repos. Leur nourriture habituelle se compose des pâtes dont je viens de parler, qu'ils pétrissent avec du beurre, du lait aigre: voilà les aliments qui forment leurs provisions; quelquefois ils y ajoutent des dattes.

Ordinairement les *Bédouins* passent pour être des fripons; ils ont cette réputation, parce que les caravanes et les voyageurs qui passent sur leurs territoires sont souvent dépouillés par eux; parce qu'encore les nombreuses excursions que font successivement les tribus, dont l'objet principal est d'exercer la vengeance et de pratiquer la spoliation tour à tour, les font passer pour une race sanguinaire et rapace. Mais, sans prétendre défendre leurs procédés sous tous les rapports, je crois que les observations que je crois juste de présenter seront propres à diminuer, aux yeux du lecteur impartial, le caractère odieux que ces actions dénoncent au premier aspect.

L'amour de l'indépendance chez les Arabes est proverbial; ils ont su la conserver intacte jusqu'à présent. Ce fait très-significatif est la preuve manifeste que ce n'est pas seulement chez eux un sentiment qui ne se traduit que par des paroles ou qui ne repose que sur des présomptions. On peut les vaincre, on ne peut les dompter. Des faits éclatants, qui appartiennent à l'histoire ancienne comme à l'histoire moderne, déposent de cet esprit indomptable des *Arabes*. En effet, que servit-il à *Alexandre-le-Grand* de devenir le maître de l'Arabie? Vainement les *Romains* vinrent-ils à leur tour soumettre ces peuples; leurs efforts furent stériles [1]. Enfin, de nos jours, en Afrique, la France épuise son sang et son or, depuis quinze ans, pour retenir sous son joug ce peuple arabe, qui est toujours vaincu et qui se trouve toujours sous les armes.

[1] Müller, *Histoire universelle*, vol. 3e.

Quelques provinces de la péninsule, il est vrai, ont été pendant quelque temps soumises aux puissances étrangères, comme l'*Yémen* aux *Abyssiniens* d'abord, aux *Persans* ensuite, qui occupèrent encore le royaume de *Hira*; l'*Arabie-Pétrée* aux Juifs, plus tard aux Romains; une partie du *Heggiaz* et de l'*Yémen* aux Turcs. Mais ces conquêtes des peuples étrangers sont limitées à de petits territoires, ces circonscriptions étroites sont situées même aux extrémités de la péninsule; d'ailleurs, la domination que ces contrées subirent ne fut pas de longue durée; de sorte qu'il est exact de dire que l'Arabie a été de tout temps indépendante. Cela est vrai surtout pour l'intérieur de ce pays et pour la plus grande partie de ses possessions. Il ne faut pas croire que cela soit arrivé par l'incurie des puissants conquérants qui ont successivement étendu leur autorité autour de la péninsule; les diverses expéditions qu'y firent sans résultats les Romains, particulièrement celle d'*Ælius Gallus* sous Auguste, aux environs de la contrée des *Aromes*, attestent que ce ne fut pas le manque de la volonté qui empêcha les conquérants du monde d'y établir leur domination. C'est vraiment une chose remarquable, et qui donne lieu à beaucoup de réflexions, de voir autour de l'Arabie tant de villes, tant de forteresses, qui paraissent avoir été construites pour résister aux coups des hommes et aux efforts du temps, réduites à des monceaux de ruines par les mêmes conquérants, qui n'ont pu jeter à terre les tentes légères des Bédouins!

L'amour de la liberté individuelle est peut-être encore plus grand que celui de l'indépendance de la tribu, s'il était possible de considérer distincts ces deux sentiments. Je ne crois pas pouvoir donner une idée plus décisive de cet attachement à la libre disposition de leur personne que le trait suivant : J'étais au Caire; j'y rencontrai un *Bédouin*, qui avait fait plusieurs fois le voyage de cette ville; je lui demandai s'il aurait du plaisir à vivre au *Caire*. Il me répondit avec énergie : « Plutôt mort dans ma tribu que de vivre au Caire; là je puis » dormir à champ découvert trois jours sans interruption sans que personne » vienne me dire : Tourne-toi de l'autre côté; tandis qu'au Caire je suis exposé » à tous les genres de vexations. »

Les *Bédouins* ne reconnaissent d'autres maîtres sur le territoire de la tribu qu'eux-mêmes; le *scheik*, c'est-à-dire le chef de la tribu, a plutôt un ascendant moral sur ses sujets qu'une autorité directe et coercitive. Sous l'influence de ces principes, ils croient avoir le droit de régler le passage sur leur territoire, et ils considèrent ce droit comme lésé toutes les fois que les étrangers prétendent y passer sans avoir obtenu leur permission préalable, sans avoir fait d'arrangement à ce sujet et surtout sans avoir acquitté le paiement de la taxe imposée. C'est là la cause pour laquelle ils attaquent les étrangers qui n'ont pas accompli ces conditions. Il n'y a pas, au contraire, de garantie plus certaine, de sécurité plus grande pour les voyageurs que de prendre ces précautions; ils peuvent, aux termes des conventions arrêtées, traverser le territoire de la tribu, séjourner dans les limites qui le comprennent, avec une sécurité parfaite; ils n'éprouveront pas la plus légère tracasserie.

Relativement aux attaques des caravanes, voici ce qui souvent les occasionne:

les conducteurs savent très-bien ce qu'il faut faire; mais, soit qu'ils désirent s'approprier le montant de la taxe destinée à la tribu sur le territoire de laquelle ils doivent passer, comme cela arrive pour les caravanes qui se rendent à *La Mecque*, soit qu'ils veuillent s'épargner la dépense du droit de permission, comme dans les caravanes particulières, ils tentent souvent la fortune; ils négligent de se conformer aux formalités établies sur ce point; de là les escarmouches que les caravanes sont forcées d'entretenir avec les *Bédouins*, ceux-ci ne manquant jamais de les attaquer, parce qu'ils espèrent de réaliser quelque butin. En cela je ne vois pas réellement comment peut être condamné leur procédé; car enfin les caravanes entrent sur le territoire des Bédouins avec un caractère hostile, elles y entrent pour ainsi dire par la violence; ne serait-ce pas dès lors trop rigoureux d'interdire aux Bédouins le droit de faire respecter le sol qu'ils occupent?

Pour ce qui regarde les mutuelles déprédations que certaines tribus exercent sur leurs territoires respectifs, les Arabes, autant qu'il a pu me sembler, ne voient là rien d'irrégulier; accoutumés à se considérer, vis-à-vis de ces tribus, en état perpétuel de guerre qui les oblige à se tenir sur le qui-vive, pour ne pas s'exposer dans des lieux où ils puissent être attaqués à l'improviste par les tribus ennemies, ils ne voient rien de plus naturel, rien de plus juste que de les attaquer les premiers, de s'emparer de leurs biens, de se saisir de leurs personnes, lorsqu'ils sont assez heureux pour surprendre quelque parti. Par une opposition naturelle, ils trouvent la compensation de cette inquiétude habituelle dans la tranquillité dans laquelle ils vivent avec leurs frères de la même tribu et avec les membres des tribus amies.

Le vol est sévèrement puni parmi eux, et, selon ce qui m'a été assuré personnellement, il arrive assez rarement. Il est véritablement curieux de connaître les circonstances singulières qui diminuent les tentatives de vol; c'est la crainte d'être découvert. Quelques *Bédouins* ont une habileté remarquable pour reconnaître les traces laissées par les pieds, et pour retrouver, par cette indication, la retraite où la personne s'est cachée. C'est principalement à l'occasion des vols que s'exerce cette utile habileté. Ils observent les traces imprimées sur le sable (je suppose qu'elles sont de quelques jours seulement); ils reconnaissent le nombre des personnes, des chameaux, des chevaux; s'ils étaient chargés, s'ils ne l'étaient point; ils déterminent la route où les animaux ont passé, l'endroit où ils se sont arrêtés; ils désignent la tribu à laquelle les individus appartenaient. S'il s'agit d'un homme, celui qui va à sa recherche, s'informe du temps approximatif auquel il est présumable que le vol a été exécuté; il recherche les traces des pieds qui concordent approximativement avec la date indiquée, et il les suit jusqu'à ce qu'il arrive à l'endroit où est caché le voleur. Il est indifférent que l'empreinte ait été interrompue pendant quelque temps à cause de la dureté du terrain; guidé par la direction des traces, sans faire autrement que quelques tours sur quelques terres du voisinage, s'il le juge convenable, il reconnaît l'empreinte recherchée à la première vue, et il continue à la suivre. Il m'a été assuré que la précaution du

voleur de prendre sa route à travers quelque montagne n'avait pas été capable de détourner le chercheur de la voie directe de ses recherches. Chacun voit qu'un pays aussi aride et aussi sablonneux que l'est principalement le nord de l'Arabie, et le perpétuel séjour des *Bédouins* dans ces contrées, rendent cette habileté plus facile qu'il ne pourrait sembler à un Européen au premier abord. L'aridité de ces régions, l'absence de fleuves dans la péninsule, est une chose très-remarquable. Les petits fleuves qui se voient sur quelques points de la carte d'Arabie ne sont que des torrents qui se rendent à la mer dans les temps de pluie, mais qui restent desséchés pendant le reste de l'année; ils conservent tout au plus de l'eau durant quelque espace de temps avant d'arriver à la mer. Tel est le fleuve que l'on voit sur beaucoup de cartes se jeter dans la mer à l'Est d'*Aden*. Celui-ci n'est pas du tout imaginaire; voisin de *Sciokda*, dans le territoire de *Tadli*, il aboutit au *Vadi Banâ*, qui vient du pays de *Khoban*, passe par le territoire de *Cataba*, traverse le pays d'*Amir* et la tribu de *Khoschebi*, touche un peu au territoire d'*Abdali*, c'est-à-dire *Lahage*, et entre ensuite dans le territoire de *Tadli*, où il se décharge dans la mer. Mais le fleuve *Vadi Banâ*, comme les autres fleuves, n'arrive à la mer que lorsqu'il pleut, bien qu'il ait toujours de l'eau à certains endroits de son lit.

Les usages, la manière de vivre des *Bédouins* sont, on peut le dire, les mêmes aujourd'hui qu'ils l'étaient parmi leurs ancêtres du temps d'*Abraham*. L'attachement qu'ils conservent encore à présent à cette manière de vivre, qui nous semble, à nous, si excentrique et si incommode, donne le motif de croire qu'ils résisteront longtemps à l'influence du progrès de la civilisation, si jamais l'action du bienfait civilisateur est tentée sur eux. *Mahomet* lui-même, qui réussit au moins en grande partie à réunir les tribus sous sa puissante autorité, et qui sut acquérir un ascendant sans limites par le moyen de l'*Islamisme* qu'il vint à bout de leur faire embrasser, ne put parvenir que médiocrement, pour ne pas dire nullement, à modifier la manière de vivre comme de penser des Bédouins. Lorsque s'évanouirent les premiers instants de l'enthousiasme que le célèbre imposteur chercha avec tant d'ardeur à exciter parmi ses sectateurs, afin de les déterminer à prendre les armes pour la propagation de l'*Islamisme*, ils retournèrent à leur genre de vie habituel, sans se soucier de leur religion; cette insouciance a toujours été telle, que l'on peut affirmer que la généralité des *Musulmans* du désert n'a de la religion mahométane que le nom. Ils sont sur ce point tout à fait différents des musulmans des villes: ceux-ci affectent une régularité scrupuleuse, en présence des autres, dans l'observation des préceptes de l'*Alcoran;* les *Bédouins*, au contraire, ne se préoccupent pas le moins du monde de passer pour être fort négligents sous ce rapport; du moins toutes les fois que j'ai été séjourner plusieurs jours parmi eux, je n'ai vu aucun d'eux faire, pas même une seule fois, ni les ablutions commandées, ni adresser les prières imposées, ni accomplir les jeûnes prescrits; et l'on m'a toujours assuré que ces omissions étaient communes à l'universalité des Bédouins.

Dans tout l'Orient, je crois que c'est parmi les *Bédouins* que la femme pro-

lite le plus, ou, si l'on veut, est le moins privée des droits avec lesquels elle a été formée et au but pour lequel elle a été donnée à l'homme; c'est-à-dire que chez eux plus qu'ailleurs elle est la *compagne*, l'*aide* de l'homme[1]. Sans doute les femmes sont loin, même parmi les Bédouins, de jouir des priviléges, de recevoir les mêmes prévenances que leur prodiguent les fashionables de la société anglaise; mais leur condition est respectivement très-au-dessus de celle de leurs sœurs citadines. Les femmes des villes, en effet, ne semblent avoir d'autre destinée que celle de se voir traîner sur la place publique pour être vendues aux plaisirs de l'homme, ou pour être immolées à sa sombre jalousie; tandis que les femmes bédouines, au moins, jouissent quelquefois d'une liberté assez grande, et même elles participent à l'administration des affaires; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elles trouvent, soit dans ceux qui prétendent à leur main, soit dans ceux qui deviennent leurs maris, une correspondance de sentiments affectueux inconnue aux femmes des villes.

Voici une observation que j'ai été à même de faire étant chez les Bédouins : il arrive rarement, très-rarement, de voir les habitants du désert se laisser aller aux malédictions, aux imprécations auxquelles ont l'habitude de se livrer les habitants des villes, ainsi que ceux des villages; ils cèdent à ces exclamations emportées sans y faire d'attention, quoique les oreilles des étrangers soient offensées à chaque instant de ces emportements. Ils font cependant un grand usage de l'expression والله *Uallah, par Dieu;* mais cette expression n'est pas aussi générale parmi eux que parmi ceux des villes. Chez ces derniers, l'abus de ce jurement est poussé si loin, que, soit même pour rire, soit pour affirmer une chose reconnue tout à fait fausse, ils l'emploient à chaque moment sans scrupule pour eux-mêmes, sans crainte d'offenser ceux qui sont présents.

Cependant les *Bédouins* ne sont pas exempts de deux défauts, qui, selon moi, sont les plus généraux et les plus considérables de tout l'Orient; je veux parler de leur amour excessif de l'argent et de leur peu de respect de la vérité. Quant à l'avarice, il n'y a qu'un moyen de donner une idée de la profondeur de ce vice, c'est de pouvoir affirmer que tout l'Orient se compose de Juifs. Ici, pour de l'argent on ferait tout; l'intérêt est le premier mobile de toute action, même de celles dont l'apparence est tout à fait désintéressée. Il n'est pas possible de croire, du moins les exceptions doivent être fort rares, il n'est pas possible de croire à leurs protestations, quoiqu'elles semblent les plus sincères du monde; l'espoir de quelque profit direct ou indirect leur fait seul supporter la conversation avec les Européens. L'Européen est haï jusqu'au milieu des flatteries exagérées dont il est l'objet, des câlineries puériles dont ils cherchent à le caresser, lorsqu'ils soupçonnent pouvoir retirer quelque utilité pour eux. L'adulation même la plus révoltante est souvent, en Orient, un moyen auquel on a recours pour obtenir la grâce demandée; pour cela le solliciteur ne s'épargnera pas les humiliations les plus viles, les louanges les plus absurdes, les

[1] *Gen.*, ch. II, v. 18, et ch. III, v. 12.

comparaisons les plus injurieuses ; il cherche à vous élever avec des paroles dont l'exagération louangeuse est toujours faite aux dépens des autres, sans toutefois que ce procédé soulève la jalousie de qui que soit, lors même qu'il arriverait aux oreilles de la personne qui pourrait s'en offenser, parce qu'on sait que toute cette rhétorique hyperbolisée ne constitue, après tout, que de banales formules.

Le défaut, néanmoins, le plus commun en Orient est le mensonge ; dans les choses les plus frivoles, destituées de tout intérêt apparent, vous sentirez l'odeur de la fausseté ; quelquefois, simplement pour répondre à votre question sur une chose qui ne leur importe point, ils semblent trouver aussi bonne la réponse véritable que la réponse mensongère ; mais s'agit-il de quelque affaire qui les concerne, alors vous les entendrez ajouter les jurements à leurs affirmations, que ce soit la vérité ou la fausseté dont ils veuillent vous persuader. Ils ont l'esprit tellement porté à inventer de nouveaux mensonges, et ils savent vous les présenter avec tant de franchise, que vous avez besoin de la longue expérience de leur mode de procéder pour ne pas vous laisser surprendre. Mais si, après tout le luxe de leurs protestations, vous découvrez la fausseté de ce qu'ils voulaient vous faire accroire, le rusé Oriental fera bien semblant de se mordre le doigt, de prendre sa barbe en signe de déplaisir, mais toutefois n'allez pas vous figurer qu'il ressente de la peine d'avoir été trouvé menteur ; le seul mécontentement qu'il éprouve c'est d'avoir manqué l'occasion de vous tromper. Voilà le coup qu'il regrette. Si vous lui reprochez sa manière indigne de procéder à votre égard, il se mettra à rire de votre simplicité. L'impudence du mensonge, la hardiesse des artifices, la bassesse des adulations, sont, en Orient, des moyens innocents, nullement déshonorants ; chacun les emploie sans blâme, sans honte, sans remords, pour obtenir tout ce qui est l'objet de sa convoitise.

Mgr Jouguet,
Préfet apostolique de l'Arabie.

LA PATARÉE DE MILAN,

OU

LA RÉFORME DE L'ÉGLISE PAR ELLE-MÊME AU XIe SIÈCLE :

ÉPISODE DE [illegible] ECCLÉSIASTIQUE.

Cette grande et magnifique institution que nous appelons l'Église, bien que conçue dans l'intelligence divine et organisée par elle, invariable dans la vérité comme son auteur lui-même, participe cependant et nécessairement, non quant à son principe, à ses développements et à sa fin, mais quant aux hommes qui en sont consti-

tués les gardiens, les instruments et les agents, aux infirmités de la nature humaine. Elle est cependant si fortement constituée, sa vitalité est si grande, l'inviolable promesse sur laquelle elle repose est si formelle et si puissante, que loin d'arriver à cet état d'incurable décrépitude qui consume, et finit par faire mourir les constitions politiques et sociales des agrégations purement humaines, elle se régénère paisiblement par ses propres forces; et, par la plus surprenante des combinaisons, tire une vie nouvelle de ce qui, pour toute autre société, serait devenu une cause de mort, c'est-à-dire d'inévitable dissolution.

Le grand schisme d'Occident avait, pendant un demi-siècle (de 1378 à 1428), désolé l'Église; il avait même considérablement altéré, au cœur des peuples, le respect de l'autorité pontificale et la vénération qui jusqu'alors s'attachait à l'idée de la succession apostolique. D'autres causes encore avaient concouru au développement du germe de mort qui commençait à attaquer le principe vital de l'Église, et parmi ces causes, il faut bien, quoi qu'il en coûte pour faire cet aveu, ranger l'ignorance, la mollesse et la scandaleuse immoralité d'une partie du clergé[1].

Ces mêmes causes avaient produit des effets semblables sur la situation de l'Église au siècle de Grégoire VII. Son pénible pontificat avait été précédé d'un moment où trois papes se disputaient la possession du siége apostolique, et cette triste querelle n'avait pu être étouffée que par le synode de Sutri (1046), non sans avoir frappé d'une profonde plaie l'autorité pontificale. Partout où saint Grégoire et ses vénérables prédécesseurs portaient leur regard désolé, ils ne voyaient qu'un épiscopat indocile et corrompu et des prêtres abîmés dans les immondices de la simonie et du concubinat. La noblesse, les souverains mêmes mettaient leur honneur à les protéger dans ces turpitudes, et l'on connaît la lutte terrible que ces pontifes, saint Grégoire surtout, eurent à soutenir contre les empereurs qui ne tendaient à rien moins qu'à réduire en servitude le chef suprême

[1] Il ne faut pas que le protestantisme prétende tirer avan[illegible] aveu, puisque tous les premiers auteurs de la Réforme appartenaient précisément à cette partie du clergé catholique. Qui ne connaît cette scandaleuse prière de Luther, qui demandait à Dieu de *belles femmes et point d'enfants*, les infâmes déportements du curé de Noyon, Cauvin dit Calvin, et le rapt commis par Zwingli sur la fille d'un meunier, rapt qui le força de se sauver en Allemagne pour échapper à la vengeance des frères de cette malheureuse. Ces hérésiarques ont confirmé l'axiome de saint Augustin, parlant de ceux de son temps : *Principium et finis mulier*.

de l'Église en usurpant sur lui la suprématie spirituelle. La similitude qui ressort de ces faits historiques quant à la situation de l'Église aux 11e et 16e siècles, nous induit tout naturellement à rechercher les causes pour lesquelles des complications à peu près identiques ont trouvé, à cinq siècles de distance, des solutions opposées ; ce qui doit nous montrer laquelle de ces deux solutions a été amenée par les voies normales, et laquelle, au contraire, a été le fruit de prétendus procédés curatifs opposés à la nature.

L'Église est un corps organique dont la vie vient du ciel, mais dont les membres opèrent sur la terre. S'il pouvait toujours demeurer dans son indépendance native et hors de contact avec des éléments d'un tout autre ordre, sans doute son organisme n'éprouverait jamais la moindre altération ; car une main divine a créé ses organes et les a doués du jeu le plus parfait et, par conséquent, le plus indestructible. Mais constamment froissé par des compressions extérieures, plus ou moins hostiles, plus ou moins puissantes, il n'est aucunement surprenant qu'il vienne à s'y développer des désordres intérieurs qui ne sont que les conséquences de ces froissements extérieurs. Alors une sorte de sécrétion spontanée vient d'elle-même à son secours ; une surexcitation du principe vital vient pénétrer et ranimer le membre gangrené pour lui restituer ses fonctions, et cette réaction intérieure est parfaitement normale ; il en est tout autrement lorsqu'une force extérieure, ennemie de cet organisme, le blesse et s'efforce de le détruire. C'est cette meurtrière méthode qu'ont employée les réformateurs du 16e siècle ; de là toute la différence que nous observons entre leur œuvre impie, et la réforme régulièrement et efficacement opérée, sous la direction et avec le concours du chef de l'Église, au 11e siècle, sur l'épiscopat et le sacerdoce de l'Église.

L'illustre race des Carlovingiens venait de s'éteindre, et ce douloureux événement avait immédiatement produit de violentes perturbations dans le monde ecclésiastique aussi bien que dans le monde politique. L'Occident tout entier en fut ébranlé jusqu'en ses profondeurs, et, dans ces troubles du 10e siècle, le clergé, déchu de sa haute vocation, ressemblait à ce sel affadi dont parle l'Évangile, qui n'est plus bon qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds des hommes. Mais si c'est un spectacle plein de douleurs que cette décadence extérieure de l'Église de Jésus-Christ, dans la personne d'un grand nombre de ses ministres, nous allons, pour notre consolation, donner un coup d'œil à un autre spectacle, celui de sa ré-

génération par ses propres forces, appuyées des efforts d'un petit nombre de ses plus fidèles enfants. Milan fut le premier théâtre de cette salutaire réaction, qui de là s'étendit à l'Italie, puis à l'Europe tout entière.

Quelquefois la conscience assoupie dans l'habitude des vices ou du crime s'éveille tout à coup, et d'un cri qui ne saurait plus être étouffé reproche au cœur ses égarements et à l'homme criminel ses forfaits. Ainsi, vers la fin du 10e siècle, de puissantes voix s'élevèrent, signalant à l'indignation du monde la corruption populaire, mais plus particulièrement la simonie et le concubinat qui déshonoraient l'Église et faisaient la honte du clergé. Elles présentaient à leurs contemporains dégénérés, comme dans un miroir, l'épouvantable contraste de leurs déportements avec les sévères prescriptions de la vocation cléricale. Ainsi, les monastères de Cluny, de Valombreuse, de Camaldoli, conservant au monde ce ferment régénérateur qui bientôt devait pénétrer et revivifier les éléments constitutifs de l'Église, offraient au monde l'exemple de vertus que l'on ne croyait plus possibles, et non contents d'exercer cette prédication muette, ils ébranlaient l'Église de leur appel à la pénitence. L'étude de la science théologique et les rigoureuses pratiques de la vie ascétique étaient, aux mains des Odon, des Odilon, des Romuald, des Gualbert, les remèdes qu'ils offraient à leur époque si profondément corrompue. Bien des consciences en étaient agitées, quelques conversions éclatantes s'opéraient et enrichissaient les monastères d'hommes nouveaux que le repentir le plus profond transformait aussitôt en apôtres de la pénitence.

Ainsi s'établissaient dans la vie populaire deux prodigieux contrastes : d'une part, la mortification la plus austère, une angélique pureté, et une connaissance plus approfondie de la morale évangélique ; d'autre part, au contraire, de prodigieux excès, le triomphe de la chair et la plus ténébreuse ignorance. Les contrastes d'abord semblaient hors de tout contact possible, se développant chacun de son côté, sans aucune intention de combat, et là même où la lutte paraissait être engagée, elle ne promettait ni victoire ni défaite. Ainsi Rothaire, évêque de Vérone, malgré l'ardeur du zèle qu'il déployait pour la réforme du clergé, ne put obtenir aucun succès : l'ivraie n'était point encore arrivée à l'état de maturité où elle devait être arrachée, liée en faisceaux et livrée aux flammes. Mais en s'étendant, le cancer devenait plus affreux et appelait à plus hauts cris la main divine qui devait le guérir.

Ce qui manquait aux âmes héroïques qui désiraient ouvrir le combat, c'était un point de concentration dans lequel pussent se rallier et s'unir leurs premiers efforts. Çà et là se manifestaient des symptômes de vie, mais, jusque vers le milieu du 11e siècle, aucun point de ralliement ne s'était offert. Mais, vers le milieu de ce siècle (1046), l'empereur Henri III, vivement frappé de tant de désordres que son bras ne pouvait réprimer, songea aux moyens de rendre plus d'énergie et de puissance effective au siége pontifical. Clément II et, après lui, plusieurs papes, allemands de naissance, y montèrent et déclarèrent à la simonie et au concubinat clérical une guerre que continuèrent avec une grande vigueur leurs successeurs immédiats, et notamment les saints pontifes Léon IX et Grégoire VII, assistés, comme nous le verrons, de Pierre Damien et d'autres prélats également zélés pour cette pureté qui fait la gloire du sacerdoce et l'ornement de l'Église.

La voix de ces vénérables pontifes se faisait entendre à toutes les Églises, mais peu de coupables revenaient sincèrement de leurs égarements; beaucoup, au contraire, en étaient venus à ne plus se croire obligés à se soumettre aux censures, ni aux décrets de l'autorité pontificale. Le clergé milanais se faisait particulièrement remarquer par cette schismatique opposition à l'autorité apostolique; mais comme il entre dans l'économie de la sagesse divine de faire sortir de l'excès même du mal le remède qui doit le guérir, c'est du milieu de cette ville même que s'éleva la *Patarée* [1], dans laquelle il faut voir un des principaux éléments de la régénération morale qu'une Providence protectrice tenait en réserve pour son Église.

L'on sait que depuis saint Ambroise l'église de Milan avait obtenu, tant des papes que des empereurs romains, d'importants priviléges qu'elle conservait avec une jalouse prévoyance. Saint Grégoire-le-Grand avait octroyé *à sa cathédrale* la prérogative du maintien de la liturgie ambrosienne. Ces priviléges joints aux orgueilleux préjugés du peuple lombard qui, malgré sa soumission au sceptre d'un empereur étranger, se considérait comme la nation la plus considérable en Europe, avaient peu à peu, et par suite des faiblesses du Saint-Siége, au 10e siècle, constitué l'Église de Milan en un état voisin

[1] Il faut soigneusement distingner cette société, fondée par un saint martyr, d'une autre qui prit le même nom, et que l'Église a foudroyée comme hérétique. C'est pour éviter toute confusion qui pourrait résulter de cette similitude, que nous appellerons *pataristes* les membres et les adhérents de la société de Milan, bien différents des hérétiques connus sous la dénomination de *patarins*.

du schisme, à l'égard de l'Église romaine. C'est en suite de cet orgueilleux mépris et de cette quasi-séparation de l'Église de Rome que le clergé aussi riche que nombreux de la métropole lombarde se livrait à une immoralité plus profonde, et que la réaction populaire contre cette immoralité prit un caractère de véhémence qu'il n'avait pas ailleurs. Voici le portrait qu'en trace saint André, contemporain et témoin de ces excès :

« Alors l'esprit des ecclésiastiques était tellement enlacé dans le filet de toutes les erreurs qu'il eût été difficile d'en trouver un seul occupé à remplir ses devoirs. Les uns couraient les campagnes, suivis de chiens et de faucons; les autres se ravalaient au métier de cabaretiers ou de régisseurs; d'autres se vouaient à la plus exécrable erreur, et presque tous passaient leur vie dans d'ignominieuses liaisons avec des femmes impudiques ou des filles de mauvaise vie; occupés uniquement du soin de leurs intérêts personnels, ils oubliaient ceux de la cause de Jésus-Christ. Et tellement ils étaient enlacés dans l'hérésie simoniaque, qu'à commencer des ordres les plus infimes de l'Église jusqu'à ses plus hautes dignités, on n'aurait pu obtenir l'ordination avant de l'avoir achetée, comme l'on achète une pièce de bétail. Et ce qu'il y avait en tout cela de plus lamentable, c'est qu'il ne se trouvait personne qui osât s'opposer à tant de perversité; bien au contraire, l'on s'était habitué à considérer comme de bons pasteurs ceux qui n'étaient que des loups ravissants [1]. » Telle était, au témoignage d'un saint religieux de l'époque, cette Église de Milan de laquelle va sortir le premier essai de la répression de vices si odieux et si universels.

Le chef de cette malheureuse Église, l'archevêque Widon [2], ne faisait pas lui-même exception à cette universalité de désordres et de crimes. Bonizza, autre écrivain contemporain, le représente « comme un homme dépourvu de toute instruction, vivant patemment avec des concubines et pratiquant la simonie au grand jour. » Deux historiographes de la même époque, Arnolphe et Landolphe l'ancien, si dévoués d'ailleurs au parti des clercs dévoyés, ne trouvent pas eux-mêmes une parole d'indulgence à prononcer en sa faveur. Ce dernier dit, entre autres, de ce prélat : « Dans tout entretien profane, il se montrait également gracieux et habile; il déployait une grande

[1] *Acta sanctorum*, junii, t. V, p. 281.

[2] Ce nom, quelquefois écrit ou prononcé Guido, a été rendu en France par celui de Guy.

dextérité dans les négociations secrètes; mais, quant aux choses divines, il était par trop ignorant[1]. » C'était l'empereur Henri III, qui, en 1046, l'avait imposé à l'Église de Milan, au mépris de la présentation qu'elle lui avait faite de trois autres sujets. Ce n'est qu'à grand'peine qu'il avait pu parvenir à se faire agréer par les Milanais, et une fois même il avait subi le cruel affront de se voir abandonné, à l'autel, de tout son clergé, lorsque, dans sa cathédrale, il célébrait pontificalement les divins mystères. Malgré la juste suspicion de simonie qui s'attachait à son élévation, il avait obtenu la confirmation de Léon IX ; mais le mécontentement public ne tarda pas à s'élever contre lui à raison de l'irrégularité de sa conduite privée et de l'indulgence protectrice dont il ne cessait de couvrir les écarts de son clergé.

Anselme de Hadagio, prêtre de la cathédrale de Milan, fut le premier à foudroyer, du haut de la chaire, les désordres de ce clergé. Pour se débarrasser de cet incommode prédicateur, l'archevêque s'en fit accompagner dans un voyage qu'il fit à la cour impériale, et par son crédit il le fit nommer au siége épiscopal de Lucques : mais cette promotion n'eut pas le succès que Widon en avait espéré. Bien au contraire, elle eut pour effet de généraliser davantage l'indignation publique, qui jusque-là ne s'était encore que partiellement prononcée contre les vices du clergé, et de lui fournir ce point de concentration, dont elle avait besoin pour éclater dans toute son énergie.

Un simple diacre (*diaconus ex decumanis*), du nom d'Ariald, né aux environs de Milan de parents de l'ordre équestre, et Landulphe Cotta, d'extraction également noble, tous deux clercs de la métropole de Milan, s'allièrent étroitement dans le dessein de travailler à la réforme du clergé. Le premier se distinguait par l'érudition qu'il avait acquise à Paris, l'autre par une éloquence qui, pour être plus populaire, ne manquait ni de véhémence ni de dignité. De leur propre mouvement, ces deux vaillants champions se partagèrent leur besogne réformatrice : Ariald alla prêcher les campagnes, Landulphe, bien que son rang dans l'Église ne dût pas encore lui ouvrir ses chaires[2], prit possession de celles de la ville, et l'évêque

[1] Tome III, page 2.

[2] Arnolphe, au t. I, ch. III, p. 8 de son histoire, dit bien *quum nullis esset ecclesiasticis gradibus alteratus*. Il imposa cependant, par ses prédications, aux prêtres l'intolérable joug du célibat. Mais d'autres auteurs, saint André, Bonizza, Landolphe le jeune et l'ancien, disent expressément que ce Landolphe était clerc, et les paroles

Anselme, déjà établi sur son siége de Lucques, les exhorta à ne se point relâcher de leur activité, leur promettant, le cas échéant, de les soutenir de tout son pouvoir dans leur courageuse entreprise.

De ce moment le scandale du concubinat clérical devint l'objet presque exclusif de leurs harangues sacrées. Ils appelaient l'attention populaire sur les vices des ecclésiastiques, moins excusables que ceux des laïques, dont les occupations avaient pour objet principal le travail nécessaire pour se procurer les nécessités de la vie, tandis que le ministère spirituel était suffisamment rétribué. Ils leur faisaient surtout comprendre qu'un prêtre marié ou vivant en état de concubinage ne pouvait offrir à Dieu un sacrifice qui lui fût agréable. C'était donc par les laïques, c'était par le peuple que ces véhéments orateurs voulaient forcer les clercs à opérer sur eux-mêmes et sur leur Ordre une réforme que depuis dix ans ils refusaient aux vives réprimandes aussi bien qu'aux ardentes sollicitations du chef de l'Église. Et ce fut, en effet, cette énergie de la volonté populaire qui força les clercs de Milan à signer enfin le formulaire d'une promesse, rédigée en commun par Ariald et Landolphe, de ne plus enfreindre le précepte de la chasteté [1]. Mais alors s'éleva un débat plus sérieux. La plupart des épouses des prêtres appartenaient à l'ordre de la noblesse : elles se voyaient dès lors dégradées à l'état de concubines, et leurs enfants à la condition de bâtards [2]. On vit donc les chevaliers, les vavasseurs, les capitans, c'est-à-dire la noblesse de tous les degrés, prendre parti pour les prêtres mariés, et s'adjoindre pour leur défense à tous ceux qui par leurs mariages sacriléges avaient contracté avec eux la plus lointaine affinité [3]. Widon tenta l'impossible pour conjurer l'orage qu'il voyait se former. Il appela près de lui Ariald et Landolphe, et mêlant les prières aux menaces, il chercha à les détourner de leur dangereuse entreprise, alléguant l'infirmité de la nature humaine, qui ne pouvait s'élever jusqu'à la sublime vertu d'une parfaite continence, et leur faisant observer

précitées d'Arnolphe ne doivent être entendues que dans ce sens : que n'étant que lévite, et n'ayant point encore été ordonné pour la prédication, il s'était arrogé le droit de prêcher contre le clergé, ce qui semble concorder avec cet autre texte du récit d'Arnolphe : *Usurpato sibi* CONTRA MOREM ECCLESIÆ, *prædicationis officio*.

[1] Arnolphe, III, 10.

[2] C'est la même difficulté qui fut cause de l'adoption de la Réforme zwinglienne par le patriciat de Berne, dont plusieurs membres, entre autres le prévôt de la Collégiale de Saint-Vincent, avaient pris l'initiative du protestantisme, en épousant des religieuses nobles sorties ou enlevées de leurs couvents.

[3] Bonizza apud Œfelium, p. 805-6.

combien il y avait d'inconvenance pour des ecclésiastiques à s'élever ainsi contre ceux de leur ordre, et à les blesser de traits décochés par des mains fraternelles: « Au moins, disait-il, faudrait-il se borner à s'adresser à leur propre conscience, s'abstenant de prononcer contre eux une censure publique. »

Mais les héroïques champions de la discipline ecclésiastique lui répondaient avec une modeste franchise : « Nous avons pris l'irrévocable résolution de nous opposer, tant qu'il nous restera un souffle de vie, au vice comme à tous ceux qui s'en souillent aux yeux de tous. Que si nous, qui avons la vocation d'annoncer la vérité, la retenons captive, qui donc l'annoncera pour nous? Si vos ecclésiastiques ne péchaient qu'en secret, nous-mêmes n'approuverions jamais la censure publique de leurs écarts ; mais comme, non contents de commettre le mal, ils s'en font les propagateurs effrontés, nous ne saurions voir le motif qui devrait, comme vous nous y engagez, nous porter à travailler à leur amendement sous le voile du secret. Quiconque donne un scandale public est tenu d'en faire pénitence publique, et, de même qu'en des maladies corporelles où des remèdes plus doux manquent leur effet, il faut, pour sauver le malade, employer le fer et le feu, de même aussi la censure publique devient une ressource indispensable à l'égard de ceux dont les cœurs endurcis rejettent tout autre moyen de correction[1]. » Intimidé par ces courageuses déclarations, Widon se réserva de leur faire sentir plus tard le poids de sa colère.

L'énergie d'Ariald et de son compagnon s'augmentait de l'accession quotidienne de partisans nouveaux qui, se groupant autour d'eux, embrassaient avec ardeur la cause que soutenaient les nouveaux apôtres de la continence sacerdotale. Leur plus grand nombre, il est vrai, appartenait à la classe populaire : c'étaient de pauvres artisans, de minces bourgeois, des hommes de travail et d'indigence, auxquels s'adjoignaient cependant des clercs, les uns irréprochables, les autres repentants, et même quelques citoyens considérables, parmi lesquels on distinguait Nazaire, qui mit à leur disposition sa maison et sa fortune. Ce qui leur manquait en fait de considération extérieure était avantageusement remplacé par leur dévouement, en sorte que ce qui n'était originairement qu'une sorte d'agrégation fortuite prit successivement la forme plus compacte et plus redoutable d'une véritable ligue, dont les membres s'obli-

[1] Alciati fragmenta.

geaient, sous la foi du serment, à combattre de toutes leurs forces la corruption concubinaire et simoniaque du clergé, et à s'abstenir de recevoir de sa main aucun des sacrements de l'Église, ou d'assister aux saints mystères célébrés par l'un d'eux. Cette alliance, considérée d'un œil de mépris par les clercs incontinents et par leurs nobles fauteurs, reçut d'eux l'injurieuse dénomination de *Patarée*, qui, dans l'idiome de l'époque, signifiait *racaille;* d'autres pensent que cette dénomination leur était venue du lieu de leurs assemblées.

Deux partis également animés à l'attaque et à la défense se trouvant ainsi en présence, il arrivait trop souvent que de part et d'autre on en vînt aux violences et quelquefois même jusqu'à l'effusion du sang. Landolphe a plus d'une fois été accusé à ce sujet de coupables emportements; mais Ariald, l'âme et l'auteur de toute l'entreprise, dont il faisait la gloire par son irréprochable vie et par sa grande érudition, Ariald, bien loin de vouloir forcer, à l'aide d'inexcusables brutalités, la réforme qu'il avait en vue, ne voulait, suivant son vénérable biographe, S. André, employer d'autres armes que la patience et la prière. Surius, dans son supplément à la vie de S. Ariald, nous le montre sévère à l'égard des coupables, mais rempli de douceur et d'indulgence envers les résipiscents. C'est même à sa protection que des prêtres surpris en adultère et poursuivis par un peuple furieux ont dû souvent la vie, et, dès qu'il remarquait en eux les symptômes d'un sincère repentir, il leur continuait sa protection, au point de souvent se compromettre lui-même. « Un jour, dit Landulphe l'ancien, le plus effronté défenseur du clergé dégénéré, et dont les écrits sont des modèles de calomnies, d'exagérations et de délations de toute espèce, un jour on vit se précipiter sur Ariald un clerc furieux, grinçant des dents et roulant des yeux enflammés comme ceux d'une bête fauve: sous une grêle de soufflets il lui donna une leçon d'une conduite plus humble et plus modérée [1]. » Ariald souffrit avec la plus admirable patience ce brutal emportement.

La Patarée (l'association avait accepté ce nom et s'en était fait un titre d'honneur) combattait également l'orgueil et la malignité de ses adversaires: elle ne combattait pas avec une moindre énergie l'ignorance, qui s'allie si bien au vice et qui si souvent lui sert d'excuse. Les prêtres mariés, aussi bien que les clercs disposés à

[1] Tome III, page 8.

prendre femme, s'efforçaient de persuader aux simples qu'un premier et unique mariage n'avait jamais été et ne pouvait être interdit aux ministres des autels: pour le prouver, ils faisaient un criant abus de quelques écrits de saint Ambroise [1]. Il en arriva que l'ignorant archevêque de Milan en vint à se persuader lui-même qu'Ariald et Landolphe exigeaient en effet beaucoup plus que l'Église n'avait prescrit à cet égard. Il en porta ses plaintes au pape Étienne IX, par l'ordre duquel il convoqua (en 1057) à Fontaneltum, près de Novarre, un synode composé de tous les évêques suffragants de sa métropole. Ariald et Landolphe furent cités à y comparaître, et ayant refusé de s'y rendre, l'un et l'autre furent excommuniés. Ariald en appela au Saint-Siége, et, afin de détruire les fausses accusations sous lesquelles il venait de succomber, il fit le voyage de Rome, y rendit compte de sa doctrine et de ses actions, suppliant le pape d'envoyer à Milan une légation apostolique munie de pouvoirs suffisants, pour réédifier de fond en comble cette malheureuse Église. Étienne déclara nul et non avenu l'anathème fulminé contre Ariald et contre son coopérateur, et le renvoya comblé de ses éloges et ranimé par ses encouragements.

Le pape avait désigné pour ses légats, à Milan, l'archidiacre Hildebrand (plus tard Grégoire VII), et cet Anselme, de Lucques, dont déjà nous avons parlé. Le peuple les reçut avec les plus grands honneurs; mais l'archevêque troublé dans sa conscience n'osa se présenter devant eux. Après un très-court séjour, les légats quittèrent Milan, laissant au peuple des instructions et des encouragements [2].

L'association patariste se trouvant ainsi sanctionnée par l'approbation pontificale, et ayant hautement proclamé son constant objet, qui n'était autre que le combat contre la corruption cléricale, s'était elle-même assigné sa position dans la sainte milice de l'Église. « En effet, dit le bienheureux André, les fréquentes prédica-

[1] Voyez, à ce sujet, le t. III, p. 21 à 25, des *œuvres* de Landulphe, où se trouvent de longues déclamations contre Ariald. Dans ces passages où la charité, la longanimité et la compassion de la fragilité humaine, sont perpétuellement invoquées, l'on trouve déjà cette doctrine établie ou au moins clairement insinuée : *que tous, clercs et laïques, sont prêtres de la loi nouvelle*. L'Histoire de Landulphe ne paraît écrite que dans le but de répandre au loin sa colère contre les *Pataristes* et contre leur œuvre de réforme, qu'il exécrait au fond de son cœur. Son témoignage à l'égard du caractère et des vertus de saint Ariald n'en méritent que d'autant plus de créance.

[2] Bonizza, l. c., p. 805-6.

tions d'Ariald et de Landolphe menèrent les choses à ce point, que la honteuse incontinence des clercs et leurs mariages maudits furent poursuivis et annulés avec un acharnement si grand qu'il ne resta plus, à Milan, un seul prêtre qui ne se vît contraint à renoncer à sa vie dissolue ou à s'abstenir de monter à l'autel. » Mais ces amendements étaient plus forcés que sincères, et on en trouve la preuve dans la rage avec laquelle les faux pénitents se prirent à poursuivre leurs antagonistes, dont les jours coururent plus d'une fois le plus imminent danger. Ainsi un clerc, soldé pour ce crime, blessa, un jour, d'un poignard empoisonné, Landolphe, pendant qu'il se trouvait en oraison au pied d'un autel. La lame et son venin perdirent leurs effets meurtriers, bien que l'assassin eût pris soin de s'assurer auparavant de leur efficacité sur quelques animaux, et Landolphe ne tarda pas à guérir de sa profonde blessure. N'osant commettre un attentat de même nature sur Ariald qu'environnait toujours un peuple nombreux et dévoué, ils se vengèrent sur lui en démolissant l'église qu'il s'était construite non loin de *Cutiacum*, lieu de sa naissance. Ils voulurent même pousser plus loin leur vengeance, en enlevant l'écorce des marronniers de son domaine et en arrachant ses vignes; mais au moment où ils allaient exécuter ce projet, ils éprouvèrent une sorte d'éblouissement soudain ou d'égarement d'esprit qui les empêcha de distinguer les objets qu'ils venaient détruire, bien qu'auparavant ils eussent pris soin de les reconnaître et de les désigner exactement aux agents de leur iniquité. C'est encore saint André qui rend témoignage à cette espèce de prodige.

En même temps que la Patarée se montrait si active et obtenait de si grands succès, Rome se levait, et entreprenait de son côté la réforme de l'Église. Ce fut principalement l'œuvre de l'archidiacre Hildebrand et de son ami, Pierre Damiani, abbé de *Fons-Arellana*, récemment créé cardinal et évêque d'Ostie. La promotion à la tête du collége des cardinaux d'un prélat qui, depuis longtemps, était la terreur des simoniaques et des concubinaires, leur parut, ce qu'elle était en effet, la déclaration d'une guerre à outrance contre ces deux grandes prévarications aux lois et aux constitutions de l'Église. Mais cette importante promotion fut la dernière œuvre d'Étienne IX; il mourut au mois de février 1058. Après un interrègne de 10 mois, il eut pour successeur Nicolas II, qui, poursuivant aussitôt la trace de ses prédécesseurs, concentra tous ses efforts sur la correction des clercs et le rétablissement de la

sainte discipline. Aux fêtes de Pâques de l'an 1059, il convoqua à Rome un nombreux synode, où il fut défendu d'assister à la messe de tout prêtre convaincu d'entretenir une concubine ou toute autre femme suspecte en sa maison. Ses mesures répressives de la simonie devinrent plus rigoureuses, et il fut ordonné que les prêtres attachés à une même église vivraient en communauté, et que les revenus ecclésiastiques seraient administrés en commun.

Ariald et Landolphe réunirent, comme d'ordinaire, leurs efforts pour assurer l'exécution de ces ordonnances pontificales, « et c'est alors, dit encore saint André, que les serviteurs de Jésus-Christ, voyant le peuple disposé à les écouter et à les comprendre, commencèrent à parler de la simonie, dont jusque-là ils n'avaient fait aucune mention. » C'était par un effet de leur prudence et non d'une coupable indifférence à l'égard de ce crime, qu'ils avaient commencé à s'élever contre la luxure des clercs; vice qui, le plus saillant dans un prêtre, est le plus propre à dégrader, aux yeux des peuples, son auguste caractère. Ariald, le premier, prit la parole contre le simonisme; montra quelle était son étendue, et prouva que non-seulement ceux qui avaient reçu des ordres ou des bénéfices, à prix d'argent, en étaient coupables, mais que ceux-là même partageraient leur condamnation qui n'auraient pas tout fait pour s'opposer à ce désordre. « Car, disait-il, de même que, dans les grandes maladies, lorsque la tête souffre considérablement, elle communique à tous les autres organes son état de mortelle souffrance; de même aussi les chefs de l'Église, lorsqu'ils sont atteints de cette affreuse contagion, ne manquent pas d'en infecter le corps dont ils sont la sommité, en sorte que bientôt il ne reste plus rien de sain dans un corps lié d'une sainte unité et qui périt par la lâche indifférence du sacerdoce.

» Ces paroles, continue saint André, répandirent dans le peuple une vive émotion et une agitation profonde; les uns, et parmi eux l'archevêque Widon et le plus grand nombre des clercs et des chevaliers, suivis d'une partie du peuple milanais, s'écriait à l'envi : Si cette doctrine venait à prévaloir, ni nous ni nos enfants ne pourrions plus vivre; car de quelle source tirons-nous nos meilleurs revenus, si ce n'est des bénéfices qui continuellement sont vendus et revendus? Il nous vaut donc mieux de mourir dans le combat contre cette doctrine nouvelle que de permettre qu'elle soit mise en pratique. » Les Pataristes eux-mêmes commencèrent à douter qu'elle pût être mise à exécution, car tous les prêtres et clercs

étaient tout au moins adonnés à la simonie; il n'était pas à Milan un seul clerc qui, s'il n'avait pas acheté son bénéfice, n'eût au moins payé son ordination; car il existait un tarif fixe pour tous les ordres de l'Église, qui n'étaient conférés qu'à ceux qui en avaient préalablement soldé le prix. Le peu de prêtres restés purs de ce sacrilége trafic craignaient d'ailleurs de voir déclarer hérétique l'immense majorité de leurs confrères, ce qui aurait mis obstacle à la célébration des offices publics et à la réception des sacrements. Déjà le concile de Rome, dont nous venons de parler, avait fait une distinction entre les clercs qui avaient acheté les ordres sacrés et ceux qui n'avaient fait que les recevoir d'évêques entachés de simonie. L'indulgence du concile avait maintenu ceux-ci dans l'exercice des fonctions sacerdotales. Ariald, s'appuyant des paroles de saint Jacques [1], exhortait donc les irrésolus à ne point se laisser égarer, à éviter soigneusement tout contact avec ce qui devait leur paraître impur et impie, à se séparer des faux prêtres et à recourir à Dieu, par la prière, en suppliant l'Esprit-Saint de leur donner des pasteurs fidèles. « Quiconque, dit saint André, parcourait à cette époque ou traversait les rues de Milan, n'entendait que des disputes acharnées sur cet objet; car les uns défendaient la simonie que les autres soutenaient hautement être criminelle; l'intérieur des familles n'était pas même exempt de ces discordes, car ici l'on voyait la mère avec l'un ou l'autre de ses fils favorable à la simonie, tandis que les autres, le père à leur tête, la condamnaient hautement. La ville tout entière était donc livrée aux troubles inséparables d'une telle contrariété d'opinions. »

Mais Milan n'offrait qu'une faible image des discordes qui, à ce sujet, agitaient l'Occident tout entier; car ce qu'Ariald exigeait des Milanais n'était autre chose que ce que les papes et leurs légats voulaient étendre à l'Église tout entière. Aussi cette fois encore les exhortations d'Ariald obtinrent un grand succès parmi la multitude, et un chevalier qui avait fait construire à ses frais une église près de Milan, la mit à la disposition d'Ariald. Celui-ci bâtit près de cette église une demeure convenable, dans laquelle il réunit les clercs de son parti, qui, sous sa direction et sous l'influence de ses vertus, s'efforçaient d'effacer leurs méfaits antérieurs par une rigoureuse pénitence. Bientôt des laïques s'agrégèrent à cette congrégation, et de même que précédemment ils s'étaient séparés des

[1] Ep., ch. I, v. 8.

prêtres incontinents, de même alors ils renoncèrent à la communion des prêtres entachés de simonie, célébrant leurs offices privés, et écoutant les prédications des prêtres réformés, desquels seuls ils recevaient les divins sacrements.

Les mêmes scènes de violences qui avaient eu lieu à l'occasion du célibat sacerdotal se reproduisirent à propos de la question de simonie. Une députation d'illustres Milanais (l'on ne sait pas exactement si elle fut envoyée à Rome par la Patarée ou par l'archevêque Widon, revenu momentanément à résipiscence) alla supplier le pape Nicolas II de prendre pitié de leur Église que ravageaient de si graves dissentiments [1]. Le souverain pontife accéda à leur demande, et vers la fin de l'année 1059, l'on vit arriver à Milan, en qualité de légat du Saint-Siége, le vénérable Pierre Damien et l'évêque Anselme de Lucques, dont la présence consterna les clercs prévaricateurs.

Les légats toutefois furent reçus avec les honneurs qui leur étaient dus; mais à peine le but de leur mission fut-il connu, que les prêtres simoniaques se répandirent dans les carrefours, dans les rues et jusque dans les maisons, excitant le peuple à la révolte, et s'écriant : « Que l'Église ambrosienne était libre et que l'Église romaine n'avait aucun droit sur elle. » Un cri universel s'éleva aussitôt; les masses populaires se ruèrent sur le palais métropolitain; la grosse trompe de la ville mugit du haut de la cathédrale, et ses sinistres éclats furent répétés par toutes les trompettes de la ville : tout semblait menacer de mort les deux légats. Ce qui irritait spécialement le peuple, c'était de voir dans l'assemblée des clercs qu'ils avaient convoquée, l'évêque de Lucques et non l'archevêque Widon, assis à la droite du cardinal Damien, président de la légation. L'archevêque reconnaissant le motif de ce tumulte, se déclara aussitôt, dans un accès d'humilité, prêt à s'asseoir sur l'escabelle où reposaient les pieds du vénérable Damien. Celui-ci adressa au peuple une allocution aussi énergique qu'éloquente, dans laquelle il prouva la prérogative de l'Église romaine et sa juridiction sur toutes les Eglises du monde. En vertu de l'institution divine, il montra au peuple tout ce que l'Église de Milan devait de reconnaissance à l'Église romaine, pour lui avoir envoyé des disciples de saint Pierre et de saint Paul chargés de leur apporter les lumières de la foi, et comment saint Ambroise lui-même avait reconnu le

[1] Voyez Bonizza, l. c., page 806-8.

pontife romain comme chef de l'Église universelle. « C'est pourquoi, ainsi se termina son discours, recherchez et compulsez tous les documents de votre Église, et si vous n'y trouvez pas formellement consigné ce que nous vous annonçons, vous pourrez nous convaincre de mensonge; mais si vous l'y trouvez, ne résistez pas plus longtemps à la vérité, et gardez-vous de combattre avec une si grande cruauté votre sainte et tendre mère qui vous a allaités de la foi apostolique, et souffrez que nous vous nourrissions aujourd'hui de sa céleste doctrine. » Ce discours, qui nous a été conservé, mit fin au tumulte et calma la fureur populaire.

Mais l'enquête qu'ouvrirent les légats fit bientôt reconnaître une triste vérité : c'est que dans le grand nombre des ecclésiastiques milanais, il s'en trouvait à peine quelques-uns qui n'eussent pas obtenu leur ordination à prix d'argent. Cette affreuse découverte mit les légats dans un grand embarras; ils n'étaient pas hommes à se relâcher de la sévérité de la discipline ecclésiastique; mais s'ils voulaient l'appliquer dans toute sa rigueur, l'Église de Milan était privée de presque toute sa cléricature. Se conformant donc à la pratique plus douce et quelquefois exceptionnellement admise par l'Église romaine, le cardinal Damien arrêta et prescrivit les points suivants.

En ce qui concernait l'archevêque Widon, il fut obligé de signer un formulaire de condamnation des hérésies simonistes et nicolaïtes. (C'est sous ce dernier nom que l'on désignait l'incontinence des clercs.) Dans cette formule, il était dit entre autres : « C'est de cette manière, hélas! que Simon le Magicien a fait en quelque sorte de cette sainte Église ambrosienne l'atelier de la perversité; faisant jouer à la fois le soufflet, le marteau et l'enclume, il battait monnaie et en forgeait la perdition générale de nos âmes. » Après avoir remis aux mains de Damien cette formule de réprobation, le neveu de l'archevêque prêta en son nom aux mains des légats le serment sur l'Évangile d'astreindre ses clercs à la chasteté, et de n'en ordonner aucun qui n'eût auparavant affirmé, sous la foi du serment, de n'avoir ni directement ni indirectement offert ou donné de l'argent pour obtenir les ordres sacrés. Après cela, Widon se prosterna aux pieds des légats, demandant pénitence pour l'exécrable trafic des dignités de l'Église. Damien lui imposa d'abord une pénitence *de cent années*, qu'il modifia plus tard, en fixant les sommes qu'il aurait à consacrer à des aumônes en faveur des pauvres et à d'autres œuvres de charité. LE COMTE D'HORRER.

(*La suite au prochain numéro.*)

Philosophie catholique.

DE LA DÉCHÉANCE DE LA FEMME,

ET DE SA

RÉHABILITATION PAR LE CHRISTIANISME.

CINQUIÈME ARTICLE [1].

Condition de la femme chez les Gaulois, chez les Germains.

Ce n'est que pour mémoire que nous parlerons des Gaulois : ni la Gaule barbare, ni la Gaule polie par les Romains, ne saurait nous donner ce que n'a pu faire la civilisation grecque et romaine. En vain quelques faits particuliers sembleraient-ils, à les considérer isolément, promettre à la femme gauloise une condition meilleure et une existence plus honorée : l'histoire dément aussitôt cette conjecture, et c'est le contraire qu'elle établit.

Nous lisons dans Plutarque [2], qu'antérieurement aux émigrations qui colonisèrent la Gaule cisalpine, une guerre civile ayant éclaté parmi les transalpins, les femmes y intervinrent si heureusement, en se jetant au milieu des deux armées prêtes à combattre, et en prenant en main, pour les juger avec équité, les différends des deux partis, que non-seulement elles apaisèrent toutes les haines, mais que ces peuples réconciliés continuèrent depuis lors *à consulter leurs femmes tant dans les affaires de la guerre que dans celles de la paix*. Voilà un fait grave, et qui paraîtrait prouver que les femmes jouissaient parmi les Gaulois d'une haute estime, d'une rare considération. Patience ! et nous allons bientôt y reconnaître un fait accidentel, borné sans doute dans son extension, borné du moins dans ses conséquences, et qui reste sans importance réelle relativement aux mœurs et à l'état général du pays.

Nous lisons dans César que la communauté des biens était admise entre les époux gaulois : qu'*autant le mari recevait de sa femme à titre de dot, autant il lui apportait de son propre avoir ;* qu'*estimation faite des deux fortunes, on en formait une masse com-*

[1] Voir le 4e art. au no 15 ci-dessus, p. 250.

[2] Plut., *Vertus des femmes*, n. 10.

mune dont les fruits étaient mis en réserve, et qu'enfin *le tout appartenait au survivant* [1]. Voilà encore un fait curieux et d'où l'on croirait pouvoir induire la reconnaissance d'une égalité naturelle entre les deux sexes, l'existence d'une association véritable entre l'épouse et le mari. Qu'on ne se hâte pas d'en tirer cette conclusion, car il faudrait y renoncer bientôt. César ajoute immédiatement :

« Chez les Gaulois, *les maris ont droit de vie et de mort sur leurs » femmes, comme sur leurs enfants.* Quand un *père de famille* d'une » naissance illustre vient à mourir, ses proches se rassemblent, » et, si quelque soupçon s'élève sur le genre de sa mort, ils sou- » mettent *ses femmes* à la question *comme des esclaves.* Si le soup- » çon se confirme, ils les font périr dans les flammes après d'af- » freuses tortures [2]. »

Ce témoignage en dit beaucoup sur la condition réelle des Gauloises. Sans parler de la polygamie, qu'il constate, il nous présente la femme dans un état d'asservissement et d'abjection dont l'historien lui-même paraît s'étonner. César retrouvait dans les Gaules l'organisation despotique de la *famille* romaine, avec cette différence que la puissance maritale s'y montrait plus terrible et plus armée; mais ce qui lui paraissait nouveau, c'était cette assimilation outrageante de l'esclave et de la femme ; c'était cette inquisition barbare dont la femme elle-même était l'objet. Rome, qui n'avait rien à apprendre d'aucun peuple en fait de cruauté, usait, il est vrai, d'une procédure semblable à l'égard de ses esclaves : une ancienne loi romaine ordonnait que, lorsqu'un maître serait tué dans sa maison, sans qu'on pût connaître le meurtrier, tous les serviteurs, qui avaient habité sous le même toit, fussent conduits au supplice; et cette loi odieuse fut appliquée un jour à quatre cents hommes, sous le règne de Néron [3]; Rome cependant n'aurait jamais eu l'idée d'en faire l'application à ses matrones. Il était réservé aux Gaulois de

[1] Viri quantas pecunias ab uxoribus dotis nomine acceperunt, tantas ex suis bonis, æstimatione factâ, cum dotibus communicant. Hujus omnis pecuniæ conjunctim ratio habetur, fructusque servantur ; uter eorum vita superarit ad eum pars utriusque cum fructibus superiorum temporum pervenit. Cæs., *De Bell. Gall.*, l. VI, c. 19.

[2] Viri in uxores, sicuti in liberos, vitæ necisque habent potestatem; et quum paterfamiliæ illustriore loco decessit, ejus propinqui conveniunt, et, de morte si res in suspicionem venit, de uxoribus in servilem modum quæstionem habent, et, si compertum est, igni atque omnibus tormentis interficiunt. Cæs., *De Bell. Gall.*, l. VI, c. 19.

[3] Tac., *Ann.*, l. XIV, c. 42, 43, 44, 45.

traiter ainsi les femmes, comme pour attester que, chez eux, la condition naturelle du sexe était l'esclavage, et l'esclavage le plus affreux.

Ainsi réduite à l'état servile, à l'état de propriété ou de chose, la femme gauloise vivait séquestrée dans la maison du maître, qui tantôt la méprisait assez pour l'oublier, et s'abandonner, loin d'elle, à des vices honteux[1]; tantôt jaloux et défiant de sa vertu, se plaisait à l'éprouver de la façon la plus atroce[2]; quelquefois enfin l'obligeait, comme chez les Indiens, à se brûler sur le bûcher de son mari[3]. Ajoutez que, si l'éducation de ses enfants la consolait un peu de sa nullité sociale et domestique, ce n'était pas la tendresse paternelle qui lui en confiait le soin; c'était un orgueil dédaigneux qui le lui abandonnait. Un père eût rougi de voir son fils à ses côtés, avant qu'il fût en âge de porter les armes, et c'est pour cette raison qu'il le livrait aux mains des femmes jusqu'à l'âge de puberté[4].

A ces preuves d'un mépris éclatant opposera-t-on la considération dont jouissaient les magiciennes ou prophétesses gauloises? Nous répondrions que des croyances superstitieuses avaient pu faire à quelques femmes une exception conditionnelle. Encore faudrait-il se rappeler que, si les prophétesses gauloises étaient affiliées à l'ordre des druides, c'était sans partager les prérogatives ni le rang élevé du sacerdoce. Elles n'étaient que des instruments entre les mains des prêtres, et devaient obéir à toutes leurs volontés. Quant à leur caractère moral, on sait que si l'obligation de la virginité ou du célibat en relevait quelquefois la dignité, trop souvent il se dégradait par la violation la plus monstrueuse des lois de la nature et de la pudeur[5]: contradiction étrange, mais qui s'explique, comme le triomphe incomplet du mal, par la résistance qu'opposent toujours aux égarements de l'homme les principes éternels de la conscience et du bien!

[1] Voyez l'*Histoire des Gaulois*, par M. Amédée Thierry, t. II, p. 68, 71.

[2] Chez quelques nations de la Belgique, c'était le Rhin qui éprouvait la fidélité des épouses : l'enfant nouveau-né était placé sur une planche et exposé au courant; s'il surnageait, la vertu de la mère était pure de tout reproche ; si le fleuve l'engloutissait, le crime de la mère était prouvé. *Id., ibid.*

[3] Cæs., *De Bell. Gall.*, l. VI, c. 19.

[4] Suos liberos, nisi quum adoleverunt, ut munus militiæ sustinere possint, palam ad se adire non patiuntur; filiumque puerili ætate in publico, in conspectu patris, adsistere turpe ducunt. *Id., ibid.*, c. 18.

[5] Voir l'*Histoire des Gaulois*....., t. II, p. 93.

Nous avons parcouru le monde ancien, de l'Orient à l'Occident, et partout, la Judée seule exceptée, nous n'avons rencontré que corruption, esclavage, domesticité servile, tutelle gênante, dégradation enfin sous toutes les formes et à tous les degrés. Ne se trouvera-t-il pas un coin, dans cet antique empire du paganisme, où se soient réfugiés, sinon la liberté naturelle, du moins le respect et la dignité de la femme? Il s'en trouve un, un seul : ce sont les forêts de la Germanie. Et qu'on ne se hâte pas de faire valoir contre nous ce fait singulier : il confirme notre thèse, en s'expliquant.

S'il est une chose évidente aux yeux de la philosophie de l'histoire, c'est que les nations germaniques avaient mission de la Providence pour concourir, avec le Christianisme, à la régénération de l'univers. Le Christianisme et les barbares, voilà les deux éléments du monde moderne, et les barbares appartiennent ainsi au monde moderne beaucoup plus qu'à l'ancien. Mais pour remplir le rôle auquel Dieu les destinait, il fallait que ces peuples, d'un sang plus jeune et plus pur, eussent reçu de lui des qualités spéciales, des vertus particulières; il fallait que, par un double point de contact avec les nations païennes et les nouvelles doctrines, ils rendissent plus facile l'infusion de l'esprit chrétien dans les veines de ce vieux monde qu'ils avaient à ressusciter. La Providence fit ce miracle : en laissant les Germains se confondre avec les autres peuples dans l'erreur commune des croyances, elle les en distingua par les mœurs. Tandis que le reste des barbares, plus corrompus encore que les nations civilisées, affichaient pour la femme le mépris le plus profond, les Germains, quoique barbares, donnèrent au monde l'exemple, alors unique, du respect de la femme joint à la pratique de la chasteté.

Hâtons-nous d'ajouter, pour prévenir toute exagération, que chez les Germains eux-mêmes l'émancipation de la femme est bien loin d'être complète; que sa dignité y souffre encore; que sa liberté n'y est pas intacte; que son action restreinte n'y répond aucunement à la grandeur du rôle auquel l'appellent ses destinées. Mais les Germais ne pouvaient qu'ébaucher l'œuvre du Christianisme; c'était au Christianisme seul à féconder, à développer les germes nouveaux qu'ils apportaient.

Commençons toutefois par reconnaître la valeur de l'élément germanique.

Dans l'étonnement que lui causaient des mœurs et des vertus si étrangères à sa patrie, dans son désir avoué de les mettre en contraste avec les mœurs et les vices de Rome, Tacite a peut-être un

peu flatté le portrait qu'il nous a laissé des Germains. Nous admettrons cependant l'intégrité de son témoignage, sans rien contester à son éloquente admiration :

« Chez les Germains, dit-il, les mariages sont chastes, et il n'est » pas de trait dans leurs mœurs qui mérite plus d'éloges. Presque » seuls entre les barbares, ils se contentent d'une femme, hormis » un très-petit nombre de grands qui en prennent plusieurs, non » par esprit de débauche, mais parce que plusieurs familles ambi- » tionnent leur alliance [1]. Les femmes vivent sous la garde de la » chasteté, loin des spectacles qui corrompent les mœurs, loin des » festins qui allument les passions..... Aussi se commet-il très-peu » d'adultères dans une nation pourtant si nombreuse; et lorsqu'il » s'en commet, le châtiment suit de près la faute..... Quant à la » femme qui se prostitue, il n'y a point de pardon pour elle : ni » beauté, ni âge, ni richesse, ne lui ferait trouver un époux. Dans » ce pays on ne rit pas des vices; corrompre et céder à la corrup- » tion ne s'appelle pas vivre selon le siècle. Quelques cités encore » plus sages ne marient que des vierges. La limite est posée une fois » pour toutes à l'espérance et au vœu de l'épouse; elle prend un » seul époux, comme elle a un seul corps, une seule vie, afin que » sa pensée ne voie rien au delà, que son cœur ne soit tenté d'au- » cun désir nouveau, qu'elle aime son mariage et non pas un mari. » Borner le nombre de ses enfants est flétri comme un crime; et les » bonnes mœurs ont là plus d'empire que n'en ont ailleurs les » bonnes lois [2]. »

Ainsi la chasteté, la sainteté, et, jusqu'à un certain point, l'indissoluble unité du mariage, la répugnance pour les secondes noces, l'estime de la virginité, l'horreur pour l'adultère et pour la prostitution, voilà les principaux traits de la vertu germanique. Le res-

[1] Severa illic matrimonia; nec ullam morum partem magis laudaveris : nam prope soli barbarorum singulis uxoribus contenti sunt, exceptis admodum paucis, qui non libidine, sed ob nobilitatem, plurimis nuptiis ambiuntur. Tac., *German.*, c. 18.

[2] Ergo septæ pudicitiâ agunt, nullis spectaculorum illecebris, nullis conviviorum irritationibus corruptæ... Paucissima in tam numerosâ gente adulteria, quorum pœna præsens... Publicatæ enim pudicitiæ nulla venia : non formâ, non ætate, non opibus maritum invenerit. Nemo illic vitia ridet : nec corrumpere et corrumpi, seculum vocatur. Meliùs quidem eæ civitates, in quibus tantum virgines nubunt, et cum spe votoque uxoris semel transigitur. Sic unum accipiunt maritum, quo modo unum corpus, unamque vitam; ne ulla cogitatio ultra, ne longior cupiditas, ne tanquam maritum, sed tanquam matrimonium ament. Numerum liberorum finire... flagitium habetur : plusque ibi boni mores valent quam alibi bonæ leges. Tac., *German.*, c. 19.

pect de la femme en est tout à la fois le principe et la conséquence.

Aussi Tacite nous apprend-il encore que la femme du Germain n'est pas seulement pour son mari une épouse dont il apprécie délicatement l'honneur, mais une compagne véritable, associée à ses succès comme à ses revers, à ses joies comme à ses peines, unie à lui dans la vie et dans la mort par une réciprocité touchante de tendresse, de services et de dévouement. Après avoir parlé des présents qu'on échange le jour des fiançailles, de ces présents tout guerriers qui sont *le lien sacré de leur union, leurs symboles mystérieux, leurs divinités conjugales*[1], l'historien ajoute :

« Pour que la femme ne se croie pas dispensée des nobles senti-
» ments et désintéressée dans les hasards de la guerre, les auspices
» mêmes, qui président à son hymen, l'avertissent qu'elle vient par-
» tager des travaux et des périls, et que sa loi, dans la paix comme
» dans les combats, est de souffrir et d'oser autant que son époux.
» C'est là ce que lui annoncent les bœufs attelés, le cheval équipé,
» les armes qu'on lui donne. C'est ainsi qu'il lui faut vivre, ainsi
» qu'il lui faut mourir[2]. »

On sait si les épouses des Germains remplissaient fidèlement ce dernier devoir : après la déroute des Cimbres par Marius, les femmes de ces barbares se jetaient sur les épées ou sous les roues des chariots, plutôt que de tomber entre les mains des vainqueurs[3].

« Quand ils combattent, dit ailleurs Tacite, ils ont près d'eux les
» objets de leur tendresse : ils peuvent entendre les hurlements
» plaintifs de leurs femmes, les cris de leurs enfants ; ce sont là,
» pour chacun, les témoins les plus respectables, les plus dignes
» panégyristes. On rapporte ses blessures à une mère, à une épouse ;
» et celles-ci ne craignent pas de compter les plaies, d'en mesurer
» la grandeur. Dans la mêlée, elles portent aux combattants de la
» nourriture et des exhortations. On a vu, dit-on, des armées chan-
» celantes et à demi rompues, que des femmes ont ramenées à la

[1] Munera non ad delicias muliebres quæsita, nec quibus nova nupta comatur ; sed boves et frenatum equum, et scutum cum frameâ gladioque. In hæc munera uxor accipitur : atque invicem ipsa armorum aliquid viro adfert : hoc maximum vinculum, hæc arcana sacra, hos conjugales Deos arbitrantur. Tac., *German.*, c. 18.

[2] Ne se mulier extra virtutum cogitationes, extraque bellorum casus putet, ipsis incipientis matrimonii auspiciis admonetur, venire se laborum periculorumque sociam, idem in pace, idem in prælio passuram ausuramque : hoc juncti boves, hoc paratus equus, hoc data arma denuntiant. Sic vivendum, sic pereundum. *Id.*, *ibid.*

[3] Plut., *Vie de Marius*, c. 46.

» charge par l'obstination de leurs prières, en présentant le sein
» aux fuyards, en leur montrant devant elles la captivité que les
» Germains redoutent bien plus vivement pour leurs femmes que
» pour eux-mêmes; et ce sentiment est tel que les cités dont la foi
» est le mieux assurée, sont celles dont on a exigé, parmi les ôtages,
» quelques filles de distinction [1]. »

Ce n'est pas encore assez de cette communion de vie dans laquelle se confondent les affections et les existences; ce n'est pas assez de cette influence morale, de cet ascendant, j'allais presque dire de cette autorité que les femmes exercent par la tendresse et par la vertu. L'amour et le respect qu'elles inspirent vont plus loin, car ils vont jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'à la passion, jusqu'à la superstition.

Il serait intéressant d'étudier, dans la poésie scandinave, les caractères de ce culte ardent et passionné, mais pur et délicat, que le héros barbare voue à la femme, avec son âme et sa vie. Il serait curieux de comparer un amour si noble, si fort, si puissant, pour exalter le courage et pour inspirer de grandes actions, avec cet amour grec, généralement si bas et si grossier, si léger et si mobile, qui n'engendre que la faiblesse ou le crime, dont s'indignent également le courage et la vertu [2]. Qu'il nous suffise de constater, avec Tacite, le sentiment religieux qui s'y mêle jusqu'à le faire dégénérer en véritable idolâtrie.

« Les Germains, dit-il, croient qu'il y a dans ce sexe quelque chose
» de divin et de prophétique; aussi ne dédaignent-ils pas ses con-
» seils et font-ils grand cas de ses prédictions. Nous avons vu, sous
» Vespasien, Velleda honorée comme une divinité. Plus ancienne-
» ment, Aurinie et beaucoup d'autres ont reçu leurs adorations [3]. »

Ici la femme cesse d'être à sa place: elle sort encore de son rang;

[1] In proximo pignora, unde feminarum ululatus audiri, unde vagitus infantium: hi cuique sanctissimi testes, hi maximi laudatores. Ad matres, ad conjuges vulnera ferunt: nec illæ aut numerare aut exigere plagas pavent. Cibosque et hortamina pugnantibus gestant. — Memoriæ proditur, quasdam acies, inclinatas jam et labantes, a feminis restitutas, constantià precum et objectu pectorum, et monstratà cominus captivitate, quam longe impatientius feminarum suarum nomine timent: adeo ut efficacius obligentur animi civitatum, quibus inter obsides puellæ quoque nobiles imperantur. Tac., *German.*, c. 7, 8.

[2] C'est ce que M. Roux a fait d'une manière infiniment heureuse dans son travail déjà cité: *Du rôle des femmes dans la poésie*.

[3] Inesse quinetiam sanctum aliquid et providum putant, nec aut consilia earum adspernantur, aut responsa negligunt. Vidimus sub divo Vespasiano Veledam, diu apud plerosque numinis loco habitam. Sed et olim Auriniam et complures alias venerati sunt... Tac., *German.*, c. 8.

et bien que ce ne soit plus cette fois pour être ravalée, puisque, au contraire, on l'exalte, c'est le signe que sa déchéance originelle subsiste. Qu'on ne s'étonne pas si, à côté des honneurs exagérés qui lui sont rendus, on trouve, par une contradiction bizarre, plus d'une trace de cet asservissement que consacrait partout l'opinion de son infériorité : l'apothéose de l'homme est toujours voisine de sa dégradation; il ne faut pas qu'on l'élève trop haut pour qu'il ne puisse être placé trop bas.

Nous avons mis assez de franchise dans l'aveu de la supériorité sociale et morale qu'il faut reconnaître aux femmes des Germains, pour qu'il nous soit permis de montrer à présent les désavantages réels de leur condition. Eh bien, c'est un fait incontestable que, malgré l'estime et les hommages dont elles étaient l'objet, les femmes des Germains étaient encore, relativement à nos mœurs modernes, dans un état de dépendance humiliante que les principes chrétiens devaient seuls changer.

Il est inutile de rappeler que la polygamie, si rare qu'elle fût, existait encore[1]; que la répudiation, quelquefois autorisée, n'était permise qu'aux maris[2]; qu'aux maris seuls appartenait la punition des adultères[3]. Inutile de répéter, après Montesquieu et de Bonald, que les Germains abandonnaient à leurs femmes, comme font les sauvages, les travaux pénibles et serviles qu'eux-mêmes dédaignaient[4]. Nous insisterons seulement sur ce fait qu'il y avait pour les femmes de la Germanie une *tutelle*, non pas tout à fait semblable, mais analogue et fort ressemblante à celle des Romains.

Comme celle des Romains, cette tutelle était perpétuelle[5]; comme celle des Romains, elle dépouillait la femme de toute capacité civile pour la soumettre à l'autorité d'autrui; comme celle des Romains, enfin, elle faisait passer la *puissance* du père au mari, du mari au

[1] C'est ce que nous avons vu dans la citation du chap. 18.

[2] « Dans les premiers siècles de la conquête, la répudiation est encore admise par » la plupart des coutumes barbares, chez les Bourguignons, par exemple, ainsi que » chez les Alamanni, les Bavarois, les Anglo-Saxons. » *Rech. sur la condition civile et politique des femmes...*, par M. Laboulaye, p. 153.

[3] Paucissima..... adulteria, quorum pœna præsens et maritis permissa. Tac., *German.*, c. 19.

[4] De Bonald, *Du Divorce*, ch. VI. — Mont., *Esp. des Lois*, liv. VII, c. 12.

[5] « Il paraît, d'après les divers codes de lois barbares, que les femmes, chez les » premiers Germains, étaient aussi dans une tutelle perpétuelle : cet usage passa dans » les monarchies qu'ils fondèrent... » Mont., *Esp. des Lois*, liv. VII, c. 12.

frère et aux agnats. Il y avait, sans doute, cette différence profonde entre l'institution romaine et le *mundium* (c'est le nom que la *puissance* et la *tutelle* prennent dans les codes de lois barbares), que celui-ci avait un caractère moins despotique, plus protecteur, plus tutélaire en un mot [1]. Les agnats n'étaient pas, chez les Germains, les tyrans intéressés de leurs pupilles : le mari n'avait aucun droit de propriété sur les biens de sa femme qu'il administrait, mais qu'il ne lui était pas permis d'aliéner [2]. Le père enfin, ce premier tuteur, ne pouvait disposer de la vie de ses enfants et par conséquent de celle de ses filles; il ne pouvait les vendre, il ne pouvait les retenir sous sa main en les mariant. La tutelle germanique, cependant, ne laissait pas que d'être un lien puissant et fort; car l'organisation, toujours politique, de la famille l'exigeait. Nous n'en voudrions d'autre preuve que l'action qu'elle exerçait sur le mariage : non-seulement la femme avait besoin, pour se marier, du consentement de son père, de son frère ou de son tuteur [3]; mais souvent le père mariait sa fille et le frère sa sœur [4], comme il leur plaisait et sans la consulter. Ajoutez que, lorsqu'il mariait sa fille, le père en recevait le prix, qui était celui de son *mundium*, et que le mariage devenait ainsi une sorte de vente au profit des parents [5]. La fille avait-elle été ravie? le ravisseur en payait le *mundium* au père; et quand la femme avait été ravie au mari, c'était au mari, héritier des droits du père, que se payait la composition [6]. D'un autre côté, et c'est encore une preuve de l'énergie du *mundium*, les enfants, nés dans l'enlèvement, tombaient en la puissance du mari, qui restait, en principe, le seul maître de la femme enlevée.

[1] Voir les *Rech. sur la condition civile et politique des femmes...*, par M. Laboulaye, p. 173 et suiv.

[2] Encore est-il *probable*, comme le dit M. Laboulaye, *que dans l'origine le mari avait sur sa femme et sur ses biens une autorité presque absolue.*

[3] *Loi des Thuringes*, X, § III. Si libera femina sine voluntate patris aut tutoris cuilibet nupserit, perdat omnem substantiam, quam habuit, vel habere debuit.

[4] C'est le rôle que joue la puissance fraternelle dans la tutelle lombarde : « La tutelle des femmes se rencontre plus ou moins sévère dans toutes les coutumes germaniques, mais c'est surtout chez les Lombards que cette institution a pris sa forme la plus décidée, et je dirais presque la plus romaine. » M. Laboulaye, p. 174, 175.

[5] In hæc munera uxor accepitur. Tac., *German.*, c.18. — « Une loi de Canut défend de vendre la femme à l'époux. » — M. Laboulaye, p. 84.

[6] Cette composition s'appelle *Wehrgeld*. — Voir sur ce sujet les *Recherches de* M. Laboulaye, p. 137.

Quant au droit de succession, on sait que si les femmes étaient admises, par les lois barbares, à un égal partage des biens mobiliers avec les enfants mâles [1], elles étaient exclues de la succession allodiale, la terre ne pouvant appartenir, en règle générale, qu'aux braves capables de tenir l'épée. C'est là le principe; encore la loi n'était-elle pas toujours aussi généreuse envers les femmes.

« Que le fils et non la fille, disait la loi des Thuringes, prenne » toute la succession du père. Si le défunt n'a pas de fils, qu'on » donne à la fille l'argent et les esclaves, mais que la terre appar- » tienne au plus proche parent paternel [2]. » Jamais la femme ne pouvait avoir la terre jusqu'à la cinquième génération. Jusqu'à la cinquième génération les agnats succédaient, et ce n'était qu'après ce degré que la succession revenait à la fille. L'hérédité alors passait de la lance au fuseau [3].

Tel était le vieil esprit germanique; telle était la base des résistances qu'il devait offrir lui-même, pendant si longtemps, à la réalisation complète des principes chrétiens. On voit donc bien qu'il ne pouvait achever l'œuvre de l'affranchissement moral et de l'émancipation civile de la femme. C'était assez pour lui de l'ébaucher, en attendant la doctrine qui venait l'accomplir par la rédemption du monde.

J.-Ch. Dabas.

DES DROITS ET DES DEVOIRS
DE
LA ROYAUTÉ CONSTITUTIONNELLE DANS L'ORDRE DE LA RELIGION,

PAR L'ABBÉ J. BONNETAT [4].

Quoi qu'on fasse, le monde sera toujours guelfe et gibelin. Deux éléments président à la constitution et à la vie des sociétés : le droit et la force. La force n'est pas indépendante, car elle ne peut s'exercer légitimement en dehors du droit; le droit, qui peut bien exister sans la force, a besoin d'elle pour se faire valoir; c'est de leur

[1] Voir les *Recherches* de M. Laboulaye, p. 86 et suiv. — Les femmes étaient même assez souvent favorisées dans la succession mobilière.

[2] *Id., ibid.*, p. 90.

[3] *Id., ibid.*, p. 91.

[4] Paris, chez Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64.

mutuelle alliance que naît l'ordre public. Or, fonder cette alliance et mener les hommes par le chemin de la liberté, lequel s'ouvre entre les deux abîmes de l'esclavage et de la licence, c'est un problème d'une solution difficile et d'une application plus difficile encore. Sans doute, on peut toujours l'aborder et le résoudre, parce que les idées ne résistent pas matériellement à ceux même qui voudraient les combiner dans l'impossible ou dans l'absurde; mais, en fait, toutes les théories essayées jusqu'ici ont fini par fléchir et succomber, soit décréditées par l'expérience et la raison, soit vaincues par les mœurs, ou bien emportées par le temps. Il faut le dire, non pas pour insulter à l'homme et le décourager, mais parce que c'est véritable et plein d'enseignements utiles : les lois les plus pures et les plus généreuses, si elles ne sont les plus inapplicables, sont du moins les plus inappliquées. Il y aura toujours des guelfes et des gibelins.

Mais si l'on ne saurait fixer les esprits dans le vrai, on peut les y placer du moins; et si l'on ne saurait, grâce à Dieu, contraindre la liberté humaine, on peut la diriger. C'est effectivement ce que doivent essayer de faire tous les hommes d'intelligence et de cœur, dans la sphère de leur action et dans les limites de leurs forces respectives; c'est, en particulier, ce que tente aujourd'hui M. l'abbé Bonnetat, dans son livre *des Droits et des Devoirs de la Royauté constitutionnelle*. Traiter à fond et avec une justesse irréprochable une matière si complexe et si ardue, serait le signe de l'esprit le plus ferme et le plus pratique; si donc l'écrivain laissait échapper quelque erreur, il trouverait naturellement son excuse dans les difficultés de son sujet. D'ailleurs, des lignes inspirées par l'amour de la religion et de la patrie seraient toujours une bonne action, quand même elles ne seraient pas un livre invulnérable à la critique.

M. l'abbé Bonnetat pose en fait que l'impiété et la corruption ravagent profondément notre pays et lui préparent une ère de calamités sanglantes, et que nous sommes précisément à une époque suprême où le péril a besoin d'être immédiatement conjuré. Ensuite il cherche dans la constitution fondamentale du royaume des moyens efficaces de moralisation et d'ordre : à ce titre, il demande que le gouvernement accorde à la religion une protection positive; que l'enseignement soit plus libre et reçoive quelques réformes; que la royauté s'abstienne en ce qui regarde la nomination des évêques, et intervienne d'une manière plus immédiate et plus reli-

gieuse dans le choix des fonctionnaires publics, etc... Telles sont les assertions de M. l'abbé Bonnetat; il nous reste à en rechercher la justesse au point de vue des principes et la valeur au point de vue pratique.

Tout homme qui parle ou écrit doit avoir raison, et surtout faire trouver bon qu'il ait raison. Ce n'est qu'à cette double condition qu'il peut servir les intérêts dont il se fait l'apôtre; c'est aussi par cette règle générale qu'il faut le juger. Il n'y a que la vérité qui soit utile, voilà pourquoi on ne doit jamais s'en départir; mais il n'y a rien qui se fasse si difficilement accepter, voilà pourquoi il importe de savoir la dire.

En ce qui regarde la vérité des principes et la justesse des déductions, nous craignons que M. l'abbé Bonnetat n'ait pris quelquefois la générosité de ses sentiments pour une marque certaine de la parfaite exactitude de ses théories. Passons sans remarque sur le tableau de l'impiété et de la dépravation publiques, bien qu'il soit chargé de couleurs un peu fortes et qu'il offre dans son ensemble une teinte d'exagération. L'auteur s'attache ensuite à faire voir le péril qui menace la religion et l'ordre, en décrivant les contradictions et l'hypocrisie de nos hommes politiques, et il relève particulièrement ce qu'il trouve d'incompatible entre leur gallicanisme et leur esprit révolutionnaire. Or il nous semble qu'on pourrait lui répondre deux choses. D'abord, les formes politiques ne sont que relativement bonnes et par suite elles demeurent essentiellement variables; tous les changements ne nous paraissent pas des apostasies, ni même des contradictions. Ensuite le gallicanisme, considéré comme système politique, ne règle ni l'exercice ni la transmission du pouvoir. S'il prétend que la papauté n'a pas le droit divin d'intervenir dans les querelles intestines des empires, ce n'est pas pour supprimer les obligations qui pèsent sur les rois dans le commandement et sur les sujets dans l'obéissance. Princes et peuples, tous restent soumis, d'une part, à la loi de l'Évangile, et de l'autre, à la constitution du pays; on n'a rien statué pour les cas de conflit qu'on n'a pas même voulu prévoir. Que Bossuet et les hommes de son temps aient professé des doctrines absolutistes et proscrit la théorie de la souveraineté du peuple, cela n'est pas douteux; mais il s'agit ici de l'idée pure et simple et de sa portée naturelle, et non de tout ce que les hommes y ajoutent, en la compliquant. Or nous croyons que, toutes choses bien considérées, le gallicanisme serait bien plus fécond que l'ultramontanisme en

révolutions sanglantes, et qu'ainsi on peut purger du reproche de contradiction, au moins sous ce rapport, les gallicans et les révolutionnaires. Ceci soit dit sous toutes réserves d'éloge ou de reproche mérités par les gallicans et par les hommes qui nous gouvernent.

Bien que nous contestions la vérité des prémisses, nous admettons la conclusion qu'en tire l'auteur, à savoir qu'il y a quelque chose à faire pour corriger l'irréligion publique et pour prévenir les maux qui en seraient infailliblement la suite. Or la nature même du péril fait assez comprendre que l'Église et l'État doivent s'accorder dans la recherche ou du moins dans l'application du remède; c'est pourquoi il importe d'examiner quels sont en France les rapports actuels et par conséquent les droits réciproques des deux puissances. A ce sujet, M. l'abbé Bonnetat prouve qu'en abolissant toute religion d'État, la loi n'est pas précisément athée, et qu'en proclamant la liberté des cultes, la loi favorise, au lieu d'entraver l'expansion du Catholicisme. Nous sommes de notre temps, et il ne nous déplaît pas de vivre aujourd'hui; de plus, nous avons foi à la divinité du Catholicisme et nous ne craignons pas pour sa vie. C'est assez dire que nous avons peu de goût pour les religions d'État et pour la protection exclusive d'un culte. Toutefois, ne pourrait-on s'abstenir de prononcer, comme l'auteur, la condamnation formelle d'un passé qui ne fut pas sans gloire et d'une doctrine qui n'est pas sans valeur? Le principe des religions d'État a reçu une fausse et malheureuse application sous les empereurs romains des trois premiers siècles, comme il reçoit une fausse et malheureuse application, de nos jours encore, en Russie et dans la Cochinchine; mais il serait juste de dire aussi que le principe des religions d'État, bien compris et appliqué à propos, a fondé les grandes monarchies de l'Europe, protégé et maintenu l'œuvre de la civilisation chrétienne et couronné de splendeur une partie du moyen âge. D'ailleurs, *à priori*, nous ne trouvons pas de ressemblance entre un État païen ou hérétique qui n'est jamais dans le cas de se démontrer invinciblement la vérité de sa religion nationale, et un État catholique qui est tenu de croire et croit en effet aux vérités proposées par une Église dont la divinité lui est évidemment prouvée. En persécutant le Christianisme qui apportait tout un ordre nouveau d'idées, Dioclétien avait tort non-seulement au point de vue de la politique; mais en conscience, c'était encore injuste et absurde de proscrire une religion dont on n'avait pas même examiné

les titres. Quand saint Louis faisait percer d'un fer chaud la langue des blasphémateurs, quand le moyen âge exécutait ses croisades contre les hérétiques et les idolâtres, le moyen âge et saint Louis partaient d'un principe vrai, bien qu'ils l'appliquassent durement et même cruellement, si l'on veut; ils n'étaient pas dans la mansuétude, mais ils étaient dans la logique, et de plus, ils avaient politiquement raison. Nous croyons donc que M. l'abbé Bonnetat est trop rigoureux quand il prononce que *partout où il y a une religion d'État, c'est la loi qui fait la vérité* (p. 139); quand il ajoute que *l'intolérantisme religieux se résumant nécessairement dans une religion d'État, est un principe d'erreur et un obstacle universel à la vérité* (p. 143). Pour notre part, nous aimerions mieux dire que les malheurs possibles qui se rattachent à un principe ne créent pas précisément contre ce principe une fin de non-recevoir; qu'il ne faut pas décréter de justesse ou de fausseté absolue des théories complexes, relatives, c'est-à-dire difficilement appréciables, diversement appréciées, et nécessairement contingentes; qu'ainsi, dans cet ordre de choses, ce qui fut bon dans un pays et dans un temps, peut devenir mauvais dans un autre temps et dans un autre pays, non point parce que la vérité change, mais parce que le terrain où il s'agit de l'appliquer a cessé d'être le même.

Nous voulons apporter encore une restriction à ce que dit l'auteur touchant les rapports actuels de l'Église et de l'État. Selon lui, le concordat de 1801 se trouve constitutionnellement abrogé par le fait même de l'abolition de la religion d'État et de la liberté concédée à tous les cultes. Or ce raisonnement nous semble entièrement faux. Le concordat de 1801 fut consenti et signé sous la réserve, non pas que le premier consul serait catholique de droit, mais que s'il n'était pas catholique de fait, un règlement ultérieur statuerait sur le mode de nomination aux dignités ecclésiastiques. La Charte de 1814, en proclamant la religion catholique religion de l'État, donna le caractère d'un droit à ce que le concordat requérait purement comme un fait, mais elle n'ajouta rien, et même elle ne pouvait absolument rien ajouter aux obligations créées par l'acte de 1801. En abolissant la religion d'État, la Charte de 1830 place précisément le gouvernement actuel où se trouvait le gouvernement républicain, et, par conséquent, le concordat subsiste dans toute sa force et dans toute son intégrité. Mais, de plus, le concordat n'est pas seulement une loi nationale ou constitutionnelle; c'est un traité international qui ne peut être annulé, en droit, par

les seules révolutions intérieures de la France ou des États pontificaux; c'est un contrat synallagmatique qui ne peut être abrogé légitimement que du mutuel consentement des deux parties contractantes, et, par conséquent, il n'y a même pas d'hypothèses où l'on puisse se servir des mots d'*abrogation constitutionnelle* du concordat.

On voit que M. l'abbé Bonnetat porte plus que de l'indécision dans ses principes de politique religieuse; aussi les conséquences qu'il en tire ne sont pas toujours vraies en elles-mêmes ni légitimement déduites. Ainsi, après avoir admis que tous les Français sont libres de pratiquer un des cultes reconnus, de les pratiquer tous à la fois ou successivement, et même de n'en pratiquer aucun, l'auteur demande que le Gouvernement accorde à tous les cultes une protection positive, efficace et morale, et qu'en particulier il applique la loi de 1814 sur l'observation du dimanche. Que le Gouvernement, qui n'a pas le droit de discuter, ni, par conséquent, de patroner ou de proscrire les doctrines et les lois cérémonielles et disciplinaires d'aucun culte, qu'un tel gouvernement réprime la prédication solennelle de l'athéisme et les outrages publics à la morale qui court les rues, cela se concevrait, parce qu'enfin il s'agit, dans ce cas, de l'ordre social directement menacé; mais qu'un pouvoir, déclaré par sa constitution même radicalement incompétent en ce qui regarde les religions diverses, s'en vienne presser l'exécution privée ou publique des rits qu'elles suivent respectivement, cela n'est ni logique, ni possible. Puisque la conscience et le culte qu'elle adopte sont libres, tout Français peut être catholique le samedi et travailler publiquement, juif le dimanche et travailler publiquement aussi, déiste toute la semaine et travailler publiquement tous les jours. Dès que l'État protège d'une façon quelconque un culte reconnu, il doit protéger d'une façon analogue les autres cultes reconnus, et par suite forcer au respect du samedi comme au respect du dimanche, puisque le judaïsme, comme le Christianisme, a parmi nous une existence légale. De plus, dès que l'État est appelé à maintenir l'observation publique du dimanche et du samedi, pourquoi ne surveillerait-il pas l'observation publique du carême, en proscrivant les bals et les fêtes organisés à blesser les règles de la pénitence publique? Alors les néoménies juives, et, quand nous aurons ici des Arabes, le ramadan seront placés sous la protection de la police et recommandés à la vénération au moins extérieure des Français. Si le Gouvernement choisit entre les cultes divers et entre les divers préceptes d'un culte pour accorder aux uns l'appui

qu'il refuse aux autres, que devient le principe de son incompétence légale? Qu'est-ce que ce fantôme de religion qui envoie des sbires pour imposer à tort à travers des pratiques de dévotion incohérentes, opposées? Où est la logique dans ces amas de contradictions? et la liberté en face de cet arbitraire et de ce despotisme?

M. l'abbé Bonnetat nous semble aussi méconnaître le régime intérieur des États constitutionnels, quand il cherche à déterminer les droits de la royauté. Ce serait trop long et d'ailleurs fort inutile de le suivre dans le détail de ses assertions pour les discuter et les combattre. Nous ne ferons qu'une remarque. Il y a certainement un sens dans lequel on peut dire que, chez les peuples constitutionnels, le roi règne, mais ne gouverne pas. Nous savons que, en fait, la personne royale peut exercer sur les ministres une grande influence; mais cette influence a ses bornes légales où la volonté des ministres est encore fort à l'aise. Comment donc M. l'abbé Bonnetat a-t-il pu dire que le concordat ne subsiste que comme conséquence des rapports personnels entre le roi et le souverain pontife (p. 319); que le roi pourrait renoncer à son droit de nommer aux évêchés et aux cures (p. 318), et que le roi est dans une indépendance absolue des divers corps de l'État (p. 333)? Comment a-t-il proposé sur la nomination des fonctionnaires publics par le roi une théorie qui, indépendamment des autres reproches qu'on peut lui faire, a le tort d'être impraticable en droit et en fait? Que M. l'abbé Bonnetat demande qu'on asseoie autrement les pouvoirs publics, à la bonne heure! mais que, les lois restant ce qu'elles sont, les hommes et les choses y résistent.

Nous réclamons avec lui, quoique non pas tout à fait comme lui, la liberté d'enseignement; nous réclamons l'introduction des aumôniers dans nos armées de terre et de mer; nous réclamons, pour le bonheur et la gloire de la France, tout ce qui peut préparer et maintenir parmi nous le triomphe plus rapide et plus complet des doctrines catholiques.

Comme on le voit, nous avons eu quelques réserves à faire sur le fond, nous en ferons aussi sur la forme du livre que nous examinons. Il y a de l'entrain et quelque méthode dans l'exposition des idées; il y a de la chaleur et quelquefois de l'éclat dans le style. Comme œuvre de polémique, c'est un peu long; comme œuvre de discussion valable dans tous les temps, c'est un peu négligé et incomplet. Nous reprocherons à l'auteur le ton d'âpreté qui règne dans son travail : à la vérité, il s'en accuse tout le premier, mais

c'est avec si peu de repentance qu'on voit bien que l'indignation lui reviendra au cœur dès qu'il aura de l'encre au bout de sa plume. Il faut avouer qu'aux époques de scepticisme et d'aplatissement moral comme celle où nous sommes, il y a beaucoup de gens qui prennent la couardise pour la modération, comme il y en a qui voudraient vous faire pratiquer la bassesse sous prétexte de vous rappeler à l'humilité; cependant nous ne sommes pas convaincu que ce soit un motif d'exagérer la hardiesse et d'abuser du courage. Comme le but de la correction est l'amendement des coupables, il vaut mieux leur adresser des reproches utiles que d'appeler leur mépris et de les irriter en vain par des qualifications injurieuses. Encore une fois, des hommes fort distingués estiment qu'il n'est pas bon d'avoir raison tout seul; politiquement, cela vous rend impossible; socialement, cela vous rend moins utile.

Hâtons-nous d'ajouter, en terminant, qu'autant nous regrettons de n'avoir pu souscrire à toutes les idées de M. l'abbé Bonnetat, autant nous sommes heureux d'applaudir à la sincérité de ses convictions et à la générosité de son zèle.

L'abbé G. DARBOY.

Littérature catholique.

LES HEURES SÉRIEUSES D'UNE JEUNE FEMME;

PAR M. CH. SAINTE-FOI [1].

Que le titre de cet ouvrage ne vous effraie point. On ne vous présente pas un livre hérissé d'abstractions, au style lourd et rampant; ce n'est pas non plus une de ces productions immorales qui vont partout exciter les passions mauvaises. A la lecture de ces pages, les heures s'écoulent rapides et pleines de délices; le cœur se forme, l'âme s'embellit, on veut devenir meilleur. Voyez plutôt comme abondent les enseignements utiles! Quelle forme gracieuse ils revêtent pour se faire goûter! M. Ch. Sainte-Foi nous parle d'abord, sans exagération aucune, de la dignité et du caractère de la femme. Le paganisme, on le sait, la regardait comme un être

[1] Paris, chez Waille. Prix : 1 fr. 50.

inférieur; la nature, à l'entendre, l'avait destinée à être l'esclave, la *chose* de l'homme : aussi combien dure et humiliante était la tyrannie qui pesait sur elle ! Le Christianisme vint. Il la tira de l'état d'abaissement où elle était tombée. « C'est de lui, dit avec » raison le comte de Maistre, qu'elle tient toute sa dignité [1]. » Qu'elle s'attache donc fortement à lui, comme on s'attache à un libérateur. L'abandonner, ce ne serait pas seulement de l'ingratitude, ce pourrait être pour elle la source des plus grands malheurs. Qui sait quelle serait sa destinée, si la religion de Jésus-Christ venait à disparaître de la société? L'histoire a, dans le passé, des enseignements qui font frémir. — Mais il faut que la femme apprenne à se bien connaître ; que, sans porter trop haut ses prétentions, elle sache apprécier sa dignité. M. Ch. Sainte-Foi fait sur ce point une remarque très-juste. « Le respect qu'elle a pour elle-» même, dit-il, est tout à la fois, et la garantie et la mesure de » celui que l'homme lui porte : la femme qui ne sait pas comman-» der à l'homme le respect et l'estime, est bien près d'être coupable » et malheureuse. »

M. Ch. Sainte-Foi lui révèle aussi sa mission. Or, elle n'est pas destinée seulement à embellir la vie de l'homme, Dieu l'appelle à jouer dans le monde un rôle grand, fécond et sublime : il l'associe à son œuvre créatrice; elle est devenue, sur la terre, la source de la vie. Renonce-t-elle aux joies que donne la maternité qui vient de la chair et du sang? Alors vous la voyez se consacrer aux fonctions d'une maternité plus pure et plus sainte. Et l'orphelin qui ne connut jamais celle qui lui donna le jour, et les pauvres et les infirmes délaissés du monde, et les malheureuses victimes qui reviennent fatiguées de l'iniquité, font retentir à son oreille le doux nom de mère. Il y a dans ses regards pleins de bonté quelque chose qui vous attire et vous inspire la confiance, sur ses lèvres un aimable sourire qui dissipe la tristesse, des paroles qui vous apportent l'espérance et la paix, dans ses soins une délicatesse qui calme les souffrances, dans son cœur une corde sensible à toutes les misères, une place pour toutes les infortunes. On dirait que ses entrailles se dilatent et se font amples comme l'humanité.

Voici pour la femme un autre apostolat. Tandis que l'homme règne dans les camps ou dans les assemblées politiques, à elle de diriger par ses conseils, de gouverner par son influence tous les

[1] *Du Pape*, t. I, p. 35.

rapports de la vie domestique et privée : l'empire sur la famille lui est dévolu. Ici, la sphère de son action paraît plus restreinte, son influence cependant n'en est pas moins sans bornes. L'une a un mari, l'autre a un frère, celle-ci un père, une mère qui réclament tout son zèle et toute sa charité. Or, si elle comprend toute la grandeur de sa mission, si elle réunit toutes les conditions que son accomplissement exige, « elle sera comme l'ange tutélaire de cette famille, elle régnera dans sa maison, non pour y établir son propre règne, mais pour y faire advenir celui de Dieu. Ses paroles toujours imprégnées du céleste parfum qui remplit son âme, porteront le calme et la joie dans celle des autres. Son regard toujours serein, toujours bienveillant, retiendra dans le respect ceux qui l'entourent. Ses avertissements, toujours charitables, seront bien reçus de ceux qu'elle voudra reprendre, et ses reproches eux-mêmes, toujours mêlés d'indulgence et de compassion, augmenteront dans l'âme d'un frère, d'un époux ou d'un fils, le respect et la confiance qu'elle leur avait inspirés. On viendra chercher près d'elle des conseils avant d'agir, des encouragements lorsqu'on a commencé, des éloges, des reproches lorsqu'on a achevé... Si on ne consulte pas sa raison, on consultera son cœur, et l'on écoutera avec une respectueuse confiance ses avis. » Oui, les femmes dignes et sérieuses disposent pour le bien d'une puissance incalculable. En leur présence, les mauvais penchants se taisent, les instincts corrompus de notre nature n'osent se produire, les hommes perdus de débauche se prennent à rougir, les mœurs se réforment et se purifient : il leur a été donné d'élever et de sanctifier tout ce qui les entoure. Et cette heureuse influence peut ne pas toujours rester concentrée dans le sein de la famille. M. Ch. Sainte-Foi vous indique les moyens de l'étendre au loin, de l'exercer dans vos salons, dans vos visites, dans vos rapports avec le monde. Voilà pour la mission des femmes en général.

Un jour vient où elles doivent contracter des engagements indissolubles. Deux voies s'ouvrent alors devant elles ; toutes deux, bonnes et droites, conduisent au même but : la vie religieuse et le mariage. Ces états ont leurs joies et leurs peines : le bonheur parfait est une semence céleste qui ne germe pas ici-bas... Mais qu'elles se consacrent à Dieu, ou qu'elles remettent entre les mains de l'homme leur vie tout entière, cette démarche demande des réflexions sérieuses. « Si elles sont si souvent contraintes de regretter » plus tard le parti qu'elles ont pris et le choix qu'elles ont fait,

» c'est qu'avant de le faire elles ont négligé les précautions qu'exi-
» geaient la prudence et la foi. » Ces précautions, il est vrai, ne réussissent pas toujours : en avançant dans la vie, on peut rencontrer d'amères déceptions. Triste et lamentable est la condition de la femme condamnée à passer tous ses jours avec un homme qu'elle ne saurait respecter ni estimer peut-être ! Ce doit être pour elle un moment terrible que celui où, après avoir donné à un mari tous les trésors de son cœur, elle est obligée de voir qu'elle n'a adoré qu'une idole, et de se dire : Je me suis trompée. M. Ch. Sainte-Foi lui apporte des conseils pleins de sagesse et de cette douceur qui vous touche et vous persuade. Mais il n'a que des paroles sévères pour « cette classe de femmes qui se croient malheureuses, parce qu'elles se prétendent *incomprises*, et qui rendent leur mari responsable de tous les tourments et de tous les ennuis dont leur imagination capricieuse est la source pour elles. L'éducation molle et factice que la plupart des femmes reçoivent dans la famille et dans les maisons qui remplacent celle-ci, les dispose singulièrement à ce genre de maladie, qui a son principe, et dans une organisation affaiblie par des soins exagérés, et dans un caractère amolli par la satiété. « ... La lecture des romans, la fréquentation
» des théâtres, la dissipation et l'amour du monde favorisent et
» augmentent encore cette disposition... Les mères ne savent pas
» quels tourments elles réservent à leurs filles dans l'avenir, en
» amollissant la trempe naturelle de leur âme par une éducation
» trop délicate, par une tendresse sans vigueur et en ôtant par
» l'inaction tout son jeu à ce puissant ressort de chaîne, qui en
» produit tous les mouvements : je veux dire la volonté. » Voyez dans M. Ch. Sainte-Foi tous les maux que cette éducation entraîne pour la famille. Le tableau est triste, mais frappant de vérité. Vous reconnaîtrez aussi une grande sagesse dans les remèdes qu'il indique pour ces maladies de l'âme aujourd'hui si communes, — vous serez frappés du coup d'œil exercé et sûr qu'il porte dans l'analyse des penchants de la femme. Il vous dira tour à tour l'influence exercée sur elle par l'amour du monde et de ses plaisirs, par celui du luxe, du théâtre et des romans, de la vanité et de la curiosité. Il vous montrera dans quelles bornes doit se renfermer, pour ne point devenir funeste, le désir de plaire ; — comme quoi la femme doit préférer à cette beauté factice qui vient du corps et des vêtements dont on l'entoure, la beauté réelle et impérissable qui vient de l'âme et qui s'adresse à l'âme. Quand elle possède celle-ci, chacun des

traits de son visage brille d'un éclat céleste : on dirait autant de pensées saintes qui s'épanouissent et jettent au dehors leurs reflets. Aussi sa présence répand autour d'elle une atmosphère de grâce et de pureté. Ne parlons point de la femme vaine!...

Voici d'autres enseignements. Il s'agit d'apprendre à diriger et à développer sa volonté, à se former à l'esprit de sacrifice, à réprimer les écarts d'une imagination exaltée, à ne point laisser le sentiment du beau étouffer le sentiment du vrai; car alors la vie tout entière ne serait qu'une illusion continuelle, un mensonge incessant, et partant une longue suite d'amères douleurs. — Il n'est pas moins important pour une femme de bien choisir les amies à qui elle doit donner son affection. Son cœur est ainsi fait : elle vit de ce qu'elle aime, et elle reçoit en influence ce qu'elle donne en confiance et en amitié. Heureuse donc sera-t-elle, si cette influence est bonne. Une amie sage, prudente, éclairée, deviendra pour elle comme un guide céleste qui lui tracera la voie à suivre, qui la soutiendra quand ses forces viendront à défaillir : tout en retenant les sentiments de son cœur dans les limites qu'ils ne doivent jamais franchir, elle répandra autour d'elle un arôme salutaire qui la préservera de la corruption. — Il y a aussi pour la femme des œuvres de miséricorde à exercer, des pauvres auxquels elle doit porter le pain du corps et celui de l'âme, des serviteurs dont l'argent seul ne saurait payer les sueurs, mais qu'il faut traiter comme des membres de la famille. « Une parole de consolation, un regard bienveillant, une prévenance, un service qui ne coûte rien, suffit souvent pour vous faire un ami fidèle d'un homme en qui vous n'aviez cherché d'abord qu'un serviteur. Si vous savez deviner tout ce qu'il y a de noble, de généreux, de dévoué sous cette enveloppe rude et grossière; si vous savez extraire, par une industrieuse charité, tous ces précieux trésors des profondeurs qui les recèlent, vous préparerez à votre cœur de bien douces jouissances, et à votre vie d'abondantes consolations. — Enfin, il y a pour la femme les grands et augustes devoirs de la maternité. Oh! qu'elle est belle et sainte la couronne déposée par Dieu sur son front! Quand rien n'en ternit l'éclat, elle brille plus que le diadème des rois; et si parfois elle pèse, qu'elle n'oublie donc jamais que le salut du monde a coûté tout son sang à Jésus-Christ. Une mère est ici-bas l'image de sa bienfaisance et de sa douceur : puisse-t-elle continuer sa mission sublime! puisse-t-elle bien comprendre ces paroles du plus grand homme des temps modernes : « L'avenir d'un enfant est toujours

l'ouvrage de sa mère! » Il faut étendre cette pensée et dire : L'avenir des générations est l'ouvrage des mères. Oui, Dieu a remis entre leurs mains l'esprit des peuples, leurs préjugés, leurs vertus, car, si les hommes font les lois, les mères font les mœurs, qui ont plus d'influence encore que les lois sur les destinées du monde.

Terminons. — Nous connaissons peu d'ouvrages dont la lecture laisse des impressions plus pures et plus utiles que le livre de M. Ch. Sainte-Foi. Puisse-t-il passer entre les mains de toutes les femmes qui désirent trouver dans la vie le repos et le véritable bonheur!

L'abbé V.-H.-D. Cauvigny.

Littérature catholique.

ROME ET NAPLES.

RELIGION, PHILOSOPHIE, ART;

PAR M. LE BARON PAUL DROUILHOT DE SIGALAS [1].

Ce volume mérite que nous nous y arrêtions avec plus d'attention qu'on a coutume de le faire pour des ouvrages de ce genre; ce n'est point là un *itinéraire*; les pays que nous parcourons sont le prétexte de l'entretien sans en être véritablement l'occasion; c'est en interrogeant sa vie, ses désirs, en se demandant vers quel but il avait à se diriger que l'auteur est allé à Rome et plus tard à Naples. On verra bientôt quel fut le résultat de ce voyage. Et d'abord *il* est juste d'observer que l'auteur n'est point un de ces esprits légers qui s'arrêtent à la surface épaisse des choses, ne voient pas la vie qui s'est retirée en elles et qui y palpitent sourdement, mais énergiquement encore; il n'est pas de ceux qui, s'effrayant des symptômes apparents de mort, et n'interrogeant pas les ressources vitales cachées, désespèrent à jamais de l'avenir. Il comprend les lois providentielles, logiques, éternelles, qui régissent le monde moral comme le monde physique, et il a foi en elles. Il sait que le désordre est un état passager de malaise, de souffrance, de maladie, une sorte d'anomalie, un fait *hors de* l'éternité, qui, dès lors, est soumis aux actions destructives du temps, et appelle nécessairement une fin. Il sait, en un mot, que le désordre ne peut avoir de durée permanente, régulière, et que la force de l'ordre universel finira toujours par l'absorber et par l'éteindre.

On voit par là que l'auteur croit à l'avenir; autrement dit, il regarde le triomphe de la vérité comme un fait rigoureusement nécessaire.

[1] Paris, de Perrodil et comp., 1845, 1 vol. in 8°.

En effet, dit-il, l'erreur ne peut avoir qu'une période passagère, qu'une durée que l'on peut à la rigueur mesurer par l'énergie de sa cause. L'erreur, c'est la mort dans l'ordre logique, c'est la stérilité, c'est la négation de l'être, et par conséquent de la vie. L'erreur n'a donc en elle aucun élément de perpétuité, de stabilité, de durée. Essentiellement bornée et finie, elle se détruit, elle se dévore elle-même, et elle passe rapide devant la face du soleil comme le nuage qui porte la tempête.

La vérité, qui est l'être, la vie, la fécondité, la perfection, la beauté par excellence; une, éternelle, infinie par son essence divine ; puisant dans le sein même de Dieu son énergie, sa force et sa lumière, la vérité doit être nécessairement amenée par la puissance des lois logiques à triompher de l'erreur; sa victoire est incontestable. C'est là qu'est tout le secret de l'avenir.

Quand viendra cet avenir? nul ne le sait. Cependant l'on ne peut nier qu'un mouvement religieux et moral, un retour vers les idées meilleures s'opère dans le monde; les esprits se réveillent, ils semblent sortir d'un long sommeil; les yeux cherchent la lumière et se tournent du côté d'où elle doit leur venir. C'est déjà un progrès. Et de tous côtés l'on entend des voix douloureuses, des plaintes, des aspirations, des prières mêmes qui essaient de monter vers le ciel.

Plus que jamais l'on voit surgir des têtes sérieuses, des hommes graves, des penseurs profonds; plus que jamais l'on soulève avec une sorte de respect les grandes et austères questions, les problèmes de la métaphysique et les mystères de la religion. L'on a abandonné le scepticisme railleur, l'incrédulité systématique du 18e siècle. — La jeunesse d'aujourd'hui ne rit plus ; elle pense. — Elle est lasse du vide que laissent toutes ces philosophies dévastatrices, surtout ce rationalisme superbe qui place dans l'homme le principe de la raison, principe qui n'est qu'en Dieu et qu'on chercherait vainement ailleurs. Elle commence à sentir le besoin d'une philosophie plus vraie, plus solide, plus durable. Elle veut pour son intelligence une nourriture plus saine, plus substantielle, plus forte. Elle n'a que faire des idées qui démolissent et qui tuent; elle veut des idées qui édifient, des idées qui fécondent, des idées qui relèvent, des idées de vie; en un mot, elle demande, elle cherche la vérité.

Cette réaction qui s'opère, avec lenteur il est vrai, mais avec constance, s'est signalée surtout en France; et cela parce que la France est la première entre les nations par la force morale comme par la force matérielle, par l'intelligence comme par le sabre. La France, en se plaçant à la tête de ce mouvement progressif vers le bien, n'a pas oublié qu'elle est pour les autres nations comme une espèce de phare sur lequel elles ont sans cesse les yeux attachés. La France, dit M. le baron de Sigalas, et je suis fier de le dire, la France gouverne l'Europe; elle y règne par la puissance de ses idées, et l'Europe subit docilement, sans songer à se révolter, cette domination morale, plus belle, plus douce, plus durable et plus glorieuse mille fois que le despotisme de l'épée. Qu'elle marche donc avec foi, persévérance et courage dans la nouvelle voie où elle vient d'entrer; qu'elle soit religieuse après avoir été sceptique et philosophique. Elle doit cela au monde après tout le mal qu'elle lui a fait; elle se le doit à elle-

même, si elle veut rentrer dans les lois divines de l'ordre, lesquelles sont génératrices du bonheur et de la paix.

L'heure n'est-elle pas venue où chaque ouvrier doit se mettre à l'œuvre et travailler au grand édifice, selon ce qui lui a été donné de force et d'énergie? Nous le croyons avec l'auteur. Oui, tous doivent contribuer au perfectionnement moral qui se prépare et aider à la marche progressive de l'humanité qui gravit péniblement les versants escarpés de la montagne sainte. Ne vous semble-t-il pas entendre dans le lointain cette voix qui crie au prophète : Fils de l'homme, lève-toi et marche ; mange ton pain dans l'épouvante et bois ton eau à la hâte et dans la tristesse... Ainsi, travaillons avec ardeur.

Et le jour n'est pas loin, peut-être, où tous les désordres partiels, tous les mouvements irréguliers et contraires seront ramenés sous les immuables et éternelles lois de l'ordre, et seront absorbés par les grands mouvements de la volonté divine.

Pourquoi penserions-nous autrement de notre société? Les exemples de retour à de meilleures idées ne sont-ils pas fréquents? l'auteur de *Rome et Naples* lui-même n'est-il pas un des enfants de ce siècle, qui s'est fait chercheur? Il a marché longtemps dans les voies du crépuscule ; mais il s'est enfin lassé des trompeuses lueurs des philosophies humaines. Enfin il s'est dit : Levons-nous et marchons !

Et une force secrète, une impulsion invisible, un instinct mystérieux l'ont poussé vers cette partie de l'horizon, patrie des âmes pensives et souffrantes, d'où les clartés de la vérité éternelle, dans les temps temps anciens, se levèrent sur les peuples qui étaient assis dans l'ombre de la mort. *O Oriens!...*

C'est ainsi qu'un jour il se trouva sur le chemin de Rome. Nous avions dit que nous ferions connaître ce qu'il en advint. Ne le comprend-on pas? Nous devons à ce voyage un bon livre de plus. Nous avons dit l'idée ; nos lecteurs auront recours au livre pour en connaître les détails. Mais pour donner une dernière idée de notre auteur, nous citerons encore ces dernières lignes, qui le feront mieux connaître avec son âme forte, mais douce, mais aimante, que tout ce que nous pourrions en dire nous-mêmes.

« Ainsi les pages qu'on va lire, unies et liées entre elles par la force invinci-
» ble, par le dur ciment de l'idée et de la logique religieuse ; ces pages, écrites
» aussi vite que la pensée, rapides ébauches crayonnées à la hâte, en face d'un
» paysage ou d'un monument, simples rêveries, impressions intimes, pensées
» soudaines, pâles fleurs cueillies le long de quelques voies délaissées, près de
» quelque ruine poudreuse ; ces pages qu'il risque au milieu de l'orage, il en
» prévient d'avance, elles ne sauraient convenir à toutes les natures et satis-
» faire à toutes les nuances d'esprit : aussi quelles sympathies et antipathies
» vont-elles soulever? L'auteur l'ignore. Beaucoup, à cette heure de doute et de
» matérialisme, les regarderont comme inopportunes et comme ne raisonnant à
» l'unisson d'aucun besoin, d'aucune nécessité, d'aucune douleur, d'aucun
» malaise, d'aucune plainte de la société. Ceux-là auront-ils raison? Il ne le
» pense pas ; mais, quoi qu'il arrive, ce qui le console, ce qui l'encourage, c'est

» que ces pages dédaignées, soulevées peut-être par un souffle mystérieux,
» pourront aller, de par le monde, toucher quelque corde secrète et cachée et
» réveiller quelque écho sympathique au fond d'une âme rêveuse et ignorée. »

Bibliographie.

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LES ÉTATS SARDES, par J. DEPOISIER. A Paris, chez Lecoffre, et chez Sirou et Desquers.

Les questions d'enseignement et d'éducation qui depuis quelques années sont pour la France l'objet d'une vive préoccupation, qui y donne lieu à cette lutte ardente et incessante dont nous sommes les témoins, à laquelle peut-être nous prenons nous-mêmes une part plus ou moins directe, ces questions, disons-nous, ne sont pas limitées à la France. D'autres contrées ont aussi fixé sur elles leur attention, bien que l'envisageant sous des points de vue qui ne sont pas toujours les mêmes.

C'est ainsi que la Savoie, notre voisine, si calme et si paisible, nous offre un ouvrage sur le frontispice duquel nous lisons : *Sur l'Instruction publique dans les États Sardes.*

Ce titre, nous l'avouons, avait tout d'abord fait naître en nous une idée qui ne s'est pas vérifiée, alors que nous avons parcouru l'*ouvrage*. Ce titre nous paraissait annoncer un tableau de l'état dans lequel se présente, au royaume de Sardaigne, cette partie si importante de l'organisation sociale, qu'on appelle *Instruction publique.* Mais c'est bien moins la connaissance de ce qui est qu'on trouve dans l'ouvrage de M. Depoisier, que le développement de ce qui devrait être selon lui. Ainsi qu'il l'explique lui-même, son travail n'est *point une statistique de l'Instruction dans les États Sardes,* mais un ensemble de *vues plutôt pratiques que théoriques, qu'il a tâché de mettre en harmonie avec le système actuel d'Instruction, en comblant la lacune qu'il qu'il a cru y apercevoir.*

Quelque valeur que puissent avoir d'ailleurs les vues de M. Depoisier, que nous n'examinons pas ici, son ouvrage nous aurait offert, à nous étrangers, un intérêt plus réel, s'il y avait fait entrer précisément l'état et le tableau de l'Instruction, à ses divers degrés, dans le royaume de Sardaigne.

Dans la situation où l'on est maintenant placé en France, on aime à étudier ce qui existe dans les autres contrées. On compare, on apprécie les avantages et les inconvénients des divers systèmes; il y a en effet dans ce que j'appellerai la pensée d'une société entière mise à l'œuvre, un intérêt que ne fera généralement pas naître la pensée théorique qu'un écrivain aura rêvée dans son cabinet, lors même qu'elle aurait pour appui sa pratique, ses observations, son expérience individuelle. D'ailleurs, le tableau que nous demandions n'était pas exclusif, il eût pu être complété par les vues personnelles de l'auteur. L'ouvrage de M. Depoisier renferme deux parties : dans la première il a réuni, sous le titre de Considérations générales, une série d'observations et d'aperçus sur les diverses parties de l'enseignement; la pédagogie et la discipline ont aussi leur part dans ses réflexions. L'éducation des filles, leur instruction, les salles d'asile, cette création moderne si pleine d'intérêt pour le chrétien et pour le philosophe, prennent leur place à la suite.

La seconde partie (l'auteur l'explique lui-même) a pour objet de faire voir qu'il y

a dans l'enseignement secondaire de son pays des lacunes qui ne lui permettent pas de répondre aux exigences littéraires du siècle, et d'exposer par quels moyens il serait possible de rendre les études plus fortes, plus étendues et plus complètes, afin qu'elles pussent tenir un rang honorable parmi les études classiques qui sont le plus justement célèbres en Europe.

Car, honteux de voir les études de son pays moins fortes que celles des contrées voisines, l'auteur s'est inspiré de la noble ambition de contribuer à les relever.

C'est pour résoudre ce problème, qu'il traite dans une suite de chapitres *des études secondaires*, *de l'émulation*, *des punitions*, *des professeurs*, *des bibliothèques et de leur composition*, etc.

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse de cet ouvrage. Étranger à la Sardaigne pour laquelle il a été spécialement composé, il nous manquerait peut-être plusieurs des éléments nécessaires pour établir un jugement complétement éclairé sur les aperçus de l'auteur, ses systèmes, ses méthodes, ses critiques.

Nous laissons aux hommes appliqués à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse, qui ont voué leur vie à cet honorable et saint ministère duquel on a dit avec raison que c'était un sacerdoce, nous laissons, dis-je, à ces hommes le soin d'approfondir les voies proposées par M. Depoisier, de les discuter, de les admettre ou de les combattre.

C'est un souhait qui lui fait honneur, que celui qu'il a déposé aux premières pages de son livre : *Je serais le plus heureux des hommes*, dit-il, *si je pouvais contribuer à l'immense bienfait de répandre une instruction chrétienne, solide et variée.* C'est un sentiment estimable aussi qu'il a consigné dans ces autres lignes : *Je n'ai pas voulu faire un livre, mais une bonne action, en venant en aide à ceux qui sont chargés de l'œuvre difficile de l'éducation de la jeunesse.*

Enfin, c'est une parole toute chrétienne, qui semble empruntée à la foi de nos vieux auteurs, et à laquelle les hommes religieux aiment à applaudir dans un écrivain moderne, que celle que nous citons encore et qui clora cet article : *Si Dieu veut que le succès couronne mon entreprise, à lui toute la gloire.*

LITURGIARUM ORIENTALIUM COLLECTIO, opera et studio Eusebii Renaudotii Parisini. Editio secunda correctior. Francofurti ad Mœnum, sumptibus J. Baer bibliopolæ. Parisiis apud J. A. Toulouse, rue du Foin Saint-Jacques, 8, à Paris. 1847. 2 vol. in-4° brochés. Prix : 50 fr.

Cet ouvrage fort important pour l'histoire ecclésiastique, et qui fut rédigé pour servir de preuves à la *Perpétuité de la foi*, contient la traduction d'un grand nombre de liturgies et de rituels écrits en copte, en arabe et en syriaque, en usage parmi les chrétiens jacobites, melchites ou nestoriens, répandus dans les diverses parties de l'Orient. L'abbé Renaudot y a joint quatre dissertations sur l'origine et l'autorité des liturgies orientales, sur celle de l'Église d'Alexandrie en particulier, et sur l'origine, l'antiquité et la nature de la langue copte.

La réimpression que nous annonçons, conforme en tout point à l'édition de 1716 qui était devenue très-rare dans le commerce et dont le prix était fort élevé, ne laisse rien à désirer sous le triple rapport de l'impression, de la correction et du papier.



L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

NUMÉRO 18. — JUIN 1847.

ESQUISSE DE ROME CHRÉTIENNE.

En donnant le nouvel extrait du bel ouvrage de M. l'abbé Gerbet, nos lecteurs seront bien aises de lire le passage suivant d'une lettre écrite de Rome par un de nos amis, M. Ozanam. C'est une page qui semble faire partie de l'*Esquisse de Rome chrétienne* elle-même.

« Rome, 31 mars 1847.

» ..... Vous savez que Rome est bien le séjour le plus convenable aux grandes » douleurs. Si la foule des étrangers encombre le Corso et la villa Borghèse, il y a » au delà du Forum et du Vélabre, entre l'Aventin et Saint-Jean-de-Latran, des en- » droits aussi solitaires que les déserts, de belles ruines peu visitées, de vieilles » basiliques comme Saint-Nérée, Saint-Césaire, Saint-Étienne-le-Rond, où tout est » plein de la pensée de la mort, mais de la mort chrétienne; où tout est calme comme » l'éternité. Nous allons aussi aux catacombes de Sainte-Agnès avec l'abbé Gerbet, » qui en fait un pèlerinage aussi édifiant qu'instructif. Maintenant qu'il y a une » vingtaine de chapelles déblayées, on y peut suivre toutes les traditions de la litur- » gie et du symbolisme des premiers siècles; et rien n'est plus admirable que de » voir ce digne M. Gerbet, avec sa belle figure éclairée par les cierges, expliquant » les peintures et les rites sacrés du temps des martyrs, ou bien s'asseyant sur de » vieilles chaires épiscopales taillées dans le tuf, pour y lire une homélie de saint » Grégoire-le-Grand sur les désirs du ciel, ou encore nous faisant réciter les litanies » devant l'image de la Vierge, découverte il y a quelques années au-dessus d'un » tombeau du 3e siècle. On éprouve alors des émotions qui adoucissent toutes les » souffrances, et qu'on voudrait partager avec tous ceux qu'on aime sur la terre... »

VIII. CÉRÉMONIAL.

1° *Baisement des pieds.*

Après nous être occupé des attributs personnels de la Papauté, nous avons maintenant à parler des signes de respect filial dont la piété des fidèles l'environne. L'usage du prosternement, comme marque de vénération, remonte à la plus haute antiquité. La Bible nous le fait voir sous les tentes des patriarches. A partir de la Genèse, nous trouvons dans les livres saints une longue série de passages, où le terme, qui exprime cet acte, est employé pour carac-

tériser, soit un hommage rendu à Dieu, soit une marque légitime de respect envers des créatures. Une démonstration, une attitude, un geste changent en effet de caractère, suivant la signification qui leur est attribuée, suivant les sentiments qui les déterminent. Lorsque saint Jean, dans l'Apocalypse, veut se précipiter aux pieds de l'Ange, qu'il pouvait être tenté de prendre pour Dieu même, l'Esprit céleste lui défend une démonstration fondée sur une semblable méprise. Il se hâte de l'avertir qu'il n'est lui-même qu'un des serviteurs de Dieu [1]; mais le bon sens vous permettra-t-il d'abuser de ce texte ou d'autres semblables, pour accuser d'idolâtrie un fils prosterné devant son père mourant qui lui donne sa bénédiction? Dès les temps apostoliques, l'Apocalypse renferme une approbation de cet usage envers les pontifes de l'Église. Le Fils de l'homme ordonne à saint Jean d'écrire ces paroles à l'évêque de Philadelphie au sujet de certains sectaires : « Je *ferai* en sorte » qu'ils viennent, *qu'ils se prosternent devant tes pieds*, et qu'ils » sachent que je t'ai chéri [2]. » L'Église des premiers siècles vit les pénitents se prosterner aux pieds des prêtres et des serviteurs de Dieu [3]. Les actes de sainte Suzanne, martyrisée à Rome dans le troisième siècle, rapportent que cet usage était aussi une démonstration de respect usitée envers les souverains Pontifes. Si ces actes ne sont pas authentiques, quoiqu'ils soient d'ailleurs très-anciens, ils servent du

[1] Vide ne feceris, conservus enim tuus sum. C. xxii, v. 9.

[2] Ecce faciam illos ut veniant et adorent antè pedes tuos, et scient quia ego dilexi te. Cap. iii, v. 9. — Le prosternement a été souvent désigné sous le nom d'adoration. On a dit dans le même sens l'*adoration* de la croix, etc. Lorsque cette expression a été introduite dans le style liturgique, elle n'avait pas le sens que nos langues modernes lui ont donné, en la détournant de sa signification primitive, pour lui faire exprimer un ordre de sentiments exclusivement réservé à Dieu seul. En latin, le mot *adorare* signifie *se prosterner* en signe de vénération. C'est là son sens propre, que le langage des premiers chrétiens et la liturgie de l'Église lui ont conservé. Les passages de la Bible où il exprime un acte de respect envers des créatures sont très-nombreux. On en voit un exemple dans le texte de saint Jean, que je viens de citer. Les écrivains protestants, qui ont abusé de l'emploi de ce mot dans la liturgie pour prêter aux catholiques une adoration sacrilége, avaient oublié leur latin, ou, s'ils le savaient, ils avaient oublié la bonne foi.

[3] Nam de ipso habitu ac victu mandat (exomolegesis) ingemiscere..., presbyteris advolvi, caris Dei adgeniculari. Tertull., lib. *de Pœnitent.*

moins à nous faire entrevoir l'antiquité de la coutume dont il s'agit. Cette partie de l'*orgueilleux* cérémonial du Vatican paraît dater de l'époque où une grotte souterraine, taillée dans le tuf, a été bien souvent le palais des papes : c'était l'étiquette des Catacombes.

Les siècles suivants ne virent aucune raison d'y déroger; elle acquit, au contraire, un nouveau relief. La coutume populaire devint un usage impérial. Lorsque les papes, Jean Ier et Constantin, se rendirent à Constantinople, le premier en 525, le second en 710, toute la ville alla processionnellement à leur rencontre, et les empereurs Justin-le-Vieux [1] et Justinien-le-Jeune se conformèrent à l'ancien usage. Le peuple chrétien vit avec plaisir le diadème des Césars s'abaisser devant les héritiers du *pêcheur* [2].

Il s'était fait toutefois un changement. La piété des fidèles avait inventé cet hommage envers les Papes, à l'époque où ceux-ci n'avaient pas de palais. Mais après qu'ils se furent accoutumés à recevoir dans leur palais de Latran les chrétiens de différents pays, qui leur apportaient les respects de toute la terre, les papes inventèrent à leur tour un moyen humblement ingénieux d'atténuer l'hommage qui leur était rendu. Ils firent tracer ou broder une croix sur le haut de leur chaussure, afin de rendre à ce signe sacré le baiser des fidèles. Le plus ancien monument qui retrace cet usage appartient à la première moitié du septième siècle : c'est la mosaïque qu'Honorius Ier a fait exécuter dans l'abside de la basilique de Sainte-Agnès, sur la voie Nomentane.

[1] Occurrerunt beato Joanni papæ à milliario duodecimo omnis civitas cum cereis et crucibus, etc.... Tunc Justinus imperator dans honorem Deo, humiliavit se pronus in terram, etc. Anastas. Bibl. *in Joan. I, pap.*

Augustus christianissimus (Justinian. junior) cum regno in capite sese prostravit, pedes osculans pontificis; deindè in amplexum mutuum corruerunt. Et facta est lætitia magna in populo, etc. Ibid., *in Constantin., pap.*

[2] Photius, le premier auteur d'un schisme à jamais déplorable, a parlé de l'usage en question dans les termes les plus respectueux : « Quod si » quilibet nostrûm ad tuam paternam benedictionem proficisci, et tuis » venerabilibus pedum vestigiis frui voluerit, mihi quàm maximè jucun» dum erit, immo et præ aliis omnibus rebus decorum; sine tamen nos» tro consensu et absque litteris commendatitiis, non item. » *Epistol.* VII, ad Nicol. Pont. I.

Le pape présente à la sainte cette église qu'il vient de réédifier. L'inscription contemporaine est composée de trois quatrains : le dernier recommande à l'attention le portrait d'Honorius. « Ce pontife, y est-il dit, est désigné ici par ses » vêtements et par son œuvre, et la sérénité de son cœur » brille sur son visage [1]. » On voit que ce portrait avait été soigné : les détails du costume ont dû être fidèlement reproduits. La chaussure du pape est marquée d'une croix blanche. Nous retrouvons le même signe dans un autre monument du septième siècle, dans les portraits de Jean IV et de son successeur Théodore Ier, que nous offre la mosaïque de l'oratoire de Saint-Venant, à côté de la basilique de Latran. Cette mosaïque a été commencée par le premier de ces papes et achevée par le second. La croix de leur chaussure est noire. Voyez aussi un portrait qui date des premières années du huitième siècle, celui du pape Jean VII [2], conservé dans la basilique souterraine de Saint-Pierre. L'usage touchant, dont nous venons de signaler les premières manifestations monumentales, ne s'est pas perdu dans l'âge moderne. On peut l'observer dans une série continue de monuments funèbres qui commence au tombeau d'Urbain VI dans le quatorzième siècle, et finit par celui d'Innocent VIII, dans les dernières années du quinzième. Les statues papales du siècle suivant, de Pie III à Saint-André *della Valle*, de Léon X à la Minerve, de Paul III, de Pie IV, de Grégoire XIII à Saint-Pierre, de Pie V et de Sixte-Quint à Sainte-Marie-Majeure, attestent la perpétuité de cet usage et des démonstrations de respect qui lui ont donné lieu originairement. Les derniers temps ont rendu à celles-ci le lustre antique des persécutions subies par les papes. Quand, dans les salons du Luxembourg, le Directoire faisait parade du bâton enlevé à Pie VI captif, comme si c'eût été le monument de la Papauté détruite, tout l'univers catholique aurait voulu faire le pèlerinage de Valence, pour s'y prosterner aux pieds du pontife mourant. Les rares vi-

[1] Sursùm versa nutu quod cunctis cernitur uno
Præsul Honorius hæc vota dicata dedit.
Vestibus et factis signantur illius ora
Lucet et aspectu lucida corda gerens.

[2] Johannes indignus episcopus fecit (*Inscription du portrait*).

siteurs, admis à vénérer Pie VII dans sa prison de Fontainebleau, lui ont porté des hommages plus profonds que n'en avait reçu Léon III, lorsqu'il avait posé la couronne des Césars sur le front de Charlemagne.

Il arrive quelquefois que des coutumes bien simples réfléchissent tout un système d'idées, qui ont concouru à les former, à peu près comme certaines plantes révèlent, par le fait même de leur existence, la qualité du sol où sont leurs racines, et du climat sous lequel elles fleurissent. L'usage dont nous venons de parler nous en offre un exemple : il y a ici, sous une étiquette de cour, une thèse sociale. Cet usage est en effet le produit naturel d'un ensemble de pensées et de sentiments très-profonds, liés aux bases même de la civilisation chrétienne. La vraie civilisation doit organiser un système de démonstrations de respect. Dans tout ce qui tient au sentiment, les signes sont le complément presque nécessaire de la parole, ils forment un langage à la fois plus imposant et moins individuel, parce qu'un usage consacré par le temps est comme la parole permanente de la société. S'il fallait supprimer les démonstrations de respect, il faudrait les attaquer jusque dans le langage lui-même, il faudrait abolir les formules de civilité respectueuse pour les remplacer par le tutoiement universel : les terroristes ont été les vrais logiciens de ce système sauvage. Mais, d'un autre côté, le sentiment de la dignité humaine, le bon goût, qui veut en toutes choses de la mesure et de l'harmonie, la sobriété dans ce qui est bien, qui est une condition délicate du bien même, doivent contenir, en de certaines limites, le symbolisme du respect le plus légitime. Plusieurs nations de l'immobile Orient, et plusieurs tribus nomades du Nouveau-Monde se sont portées à cet égard vers deux extrémités diamétralement opposées. Dans l'Orient, le sentiment hiérarchique profondément enraciné, mais altéré par l'esclavage, a produit un luxe inouï de révérences, de prostrations, d'attitudes immobiles, de mutisme calculé, de regards attachés à la terre, et de gestes pour couvrir les yeux indignes de contempler la face du souverain. Les démonstrations de respect ont été, au contraire, à peu près annulées chez divers peuples sauvages dominés par un fougueux instinct d'égalité et d'indépendance. Si

quelques-uns de leurs chefs étaient tout à coup transportés du fond de leurs huttes dans la basilique de Saint-Pierre, au moment où chaque membre du sacré collége renouvelle aux pieds du Pape l'hommage de son obéissance, leur simplicité brute s'imaginerait sans doute que nous voyons dans le souverain Pontife un être d'une nature supérieure. Si un mandarin Chinois assistait à nos cérémonies, il prononcerait sans hésiter que nous autres barbares nous manquons de respect à celui qui devrait être pour nous le chef d'*un céleste empire*. L'instinct chrétien s'est préservé de ces deux genres d'excès : il a pris quelque chose dans l'élément oriental, en adoptant une inclination du corps comme base des salutations qu'échangent entre eux les personnes qui se respectent réciproquement. Puis, partant de ce principe, que le langage symbolique du sentiment doit être gradué pour être vrai, il a établi sur cette base une échelle de démonstrations de respect, soit envers la Paternité, qui est la royauté dans la famille, soit envers la Souveraineté, qui est, sous une forme ou sous une autre, une sorte de paternité dans l'État. Mais, en général, la plus expressive de ces démonstrations n'a pas dépassé la génuflexion simple dans les époques les plus hiérarchiques, ou, à d'autres époques, l'inclination profonde. Le sentiment chrétien ne pouvait donc être satisfait qu'en réservant pour le Chef de la chrétienté une démonstration encore plus significative : l'Église a conservé celle qui avait été adoptée spontanément dans les anciens jours du Christianisme. Si cet usage s'était perpétué sans aucune modification, tel qu'il s'était établi dans ce premier élan de la ferveur religieuse, on n'aurait déjà rien à redire. L'esprit chrétien toutefois l'a tempéré : il a produit une espèce de compromis entre la modestie des papes et le respect des fidèles. De là ce détour, qui rapporte à la croix du Sauveur le témoignage de vénération offert à la personne de son représentant : cet hommage, qui est tout à la fois, dans l'acte même qui l'exprime, accepté par la dignité de pontife, et refusé par l'humilité de l'homme, imprime un caractère unique au cérémonial du Vatican. Il est souverainement noble de tous les sentiments qui ont concouru à le former. Les Anglais protestants, qui dans certaines circonstances fléchissent officiellement le genou devant le Roi,

le premier gentilhomme du royaume uni d'Angleterre et d'Irlande, ont-ils droit de s'étonner de l'hommage que nous rendons au premier Serviteur des serviteurs de Dieu? Si leur étiquette de cour est un reste des siècles féodaux, notre usage remonte aux premiers temps du Christianisme persécuté, c'est-à-dire de la plus grande liberté morale : car les hommes les plus libres de la terre, sont ceux qui meurent pour un devoir. Rien n'est bas quand c'est l'amour qui s'abaisse. Qui n'a été heureux et fier, une fois en sa vie, de se prosterner devant son père? Si l'égalité proscrit cela, l'égalité est une sotte. L'immortelle féodalité de la piété filiale ne passera pas. Nous nous moquons de ceux qui s'en moquent. Un protestant illustre a dit que l'Église catholique est la plus grande *école de respect* qui ait existé dans le monde; mais elle ne l'a été qu'en organisant une hiérarchie de formes respectueuses, en réservant l'hommage le plus profond au seul pouvoir qui soit assez haut pour n'avoir d'autres armes que la parole et la prière. A notre avis, c'est un pitoyable servage que d'avoir l'esprit courbé sous de petites idées qui ne savent pas même entrevoir cela.

En parcourant les pages qui précèdent, quelques lecteurs les auront trouvées probablement bien singulières dans le temps où nous vivons. Le monde s'agite sur ses bases, et, dans cet ébranlement universel, nous écrivons tranquillement la théorie d'une génuflexion. Eh! oui, nous sommes ainsi faits comme catholiques! Il y a longtemps qu'une manie du même genre existe dans l'Église; c'est pour nous une tradition de famille. Les papes des Catacombes ont fait des règlements sur l'eau bénite. Après l'agonie de l'empire Romain, Grégoire II ramassa, parmi les décombres de l'Italie, une plume pour rédiger une ordonnance sur les lampes d'un tombeau. Dans le moyen âge, les papes ont signé des règlements pour les sacristains, de cette même main qui agitait sur l'Europe frémissante le drapeau des croisades. Lorsque le feu souterrain des révolutions fait éruption au sein du peuple, le prêtre n'en est pas moins attentif à consulter chaque matin les rubriques pour réciter son bréviaire sur le cratère du volcan. La même disposition nous suit dans tous nos travaux : c'est en vertu de cette vieille habitude que les écrivains catholiques ai-

ment à défendre les usages de l'Église dans leurs plus menus détails, alors même qu'elle est attaquée dans ses droits les plus élevés. Nous tenons à reconnaître l'esprit qui l'anime jusque sous ses formes les moins éclatantes, comme un naturaliste recherche, sous des phénomènes en apparence peu importants, la vie de la nature. C'est pour nous une grande chose que d'être imperturbables dans le soin des petites : nous sommes assez rassurés sur l'avenir, nous avons assez de calme dans l'âme, pour que les agitations qui nous entourent, les distractions qu'elles provoquent n'aient pas la puissance de nous faire négliger une seule parcelle de nos saintes et paisibles études.

L'ABBÉ GERBET.

Cours de la Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,

PAR M. L'ABBÉ JAGER.

ONZIÈME LEÇON [1].

Première, seconde et troisième mission dans le Languedoc. — Conférence publique avec les Vaudois et les Albigeois. — Querelle des légats avec l'archevêque de Narbonne. — Découragement des missionnaires. — Arnaud, abbé de Citeaux, adjoint aux légats. — Suspension et déposition de plusieurs évêques.

Sans doute, Messieurs, la conduite de nos ancêtres à l'égard des Manichéens, nous semble barbare. La vue des hérétiques, conduits solennellement au bûcher et brûlés sur la place publique, blesse notre délicatesse et nous inspire de l'horreur. Je l'éprouve comme vous, en vous exposant les faits. Mais pour comprendre la sévérité de nos ancêtres, il faut nous rappeler sans cesse qu'ils se trouvaient en face d'une hérésie qui n'était pas ordinaire, qui brisait tout frein et toute barrière, qui compromettait gravement la sécurité de l'État, le bon ordre de la société, la morale publique, et qui produisait, partout où elle s'établissait, l'anarchie civile et religieuse. Or, dans tous les temps et dans tous les États, tant anciens que modernes, les lois sont très-sévères à l'égard de ceux

[1] Voir la 10e leçon au numéro précédent ci-dessus, p. 399.

qui compromettent de si graves intérêts, qui attaquent l'ordre de la société et les lois existantes. Notre Code pénal, quoiqu'il soit empreint de la douceur de nos mœurs, contient contre ces sortes de crimes des dispositions qui ne le cèdent guère en rigueur à celles du moyen âge. La peine de mort y est prononcée comme dans les codes anciens, seulement le supplice est différent. Comme je vous l'ai dit et démontré par les faits, on ne souffrait pas l'hérésie dans la France proprement dite; au moindre bruit d'hérésie, les évêques s'assemblaient à la hâte, jugeaient et condamnaient les hérétiques, et lorsqu'ils ne se rétractaient pas, ils étaient livrés au bras séculier, qui en faisait prompte et terrible justice. Le peuple y applaudissait, et comme nous l'avons vu, il faisait justice lui-même, lorsque les magistrats fléchissaient ou différaient l'application des lois. La suite de l'histoire nous fait voir qu'on avait raison d'en agir ainsi. En sacrifiant quelques coupables, la France proprement dite a sauvé la religion et la patrie, et s'est préservée de la guerre civile, dont le Midi va offrir un si cruel spectacle. Innocent III fait tout pour la prévenir et l'éviter. Malgré l'insuffisance du glaive spirituel, déjà si souvent éprouvé, malgré l'inutilité des missions, il va les essayer encore une fois; mais il veut que les princes prêtent leur appui, non pour faire périr les hérétiques dans les flammes, mais pour les ramener par quelques châtiments temporels, et pour les chasser au besoin du pays, auquel la plupart étaient étrangers. Mais Innocent III eut bientôt lieu de se convaincre que les missions ne produiraient pas grand effet. Frère Rainier et frère Gui, envoyés dans le Midi comme nous l'avons vu, ne négligèrent certainement rien pour ramener les hérétiques et se conformer aux instructions du pape; mais ils eurent peu ou point de succès. Ils avaient beau réclamer, suivant les instructions du pape, la coopération des évêques et l'appui des seigneurs, recommander aux uns d'excommunier les hérétiques, aux autres de confisquer leurs biens et de les chasser du pays, leurs efforts furent inutiles; ils trouvèrent peu de zèle chez les évêques et une complète indifférence chez les seigneurs. Le pape ne perdit pas courage; il poussa son œuvre avec une grande ardeur. Il accepta avec grand plaisir la démission de l'évêque de Carcassonne, qui se sentait incapable de résister aux hérétiques, dont le diocèse était un des plus infectés, et il recommanda aux chanoines de cette Église de faire un bon choix. Bérenger, neveu de l'évêque démissionnaire, fut choisi et répondit aux désirs du pape; mais il eut beaucoup à souffrir des hérétiques qui

le chassèrent de la ville, preuve qu'ils y étaient supérieurs en nombre aux catholiques [1].

Le frère Rainier avait été obligé d'aller en Espagne, sans doute pour quelque affaire importante. A son retour dans le Midi, le pape, pour rendre sa mission plus efficace, le nomma son légat dans les diocèses d'Embrun, d'Aix, d'Arles et de Narbonne, et ordonna aux quatre métropolitains de ces provinces de le recevoir comme son légat *à latere* et sa propre personne; d'observer religieusement toutes ses ordonnances et de l'aider à extirper l'hérésie [2]. Les intentions d'Innocent III sont clairement expliquées dans ses lettres : son légat a plein pouvoir; il doit porter la réforme dans les églises et dans les monastères; condamner et absoudre selon qu'il le juge nécessaire; réfuter les erreurs; obliger ceux qui en sont imbus de rentrer dans le sein de l'Église et excommunier les contumaces. Les quatre métropolitains et leurs suffragants doivent l'aider de tout leur pouvoir, se soumettre à ses ordonnances, et faciliter son action. Il paraît que le pape voulait agir par le clergé sans le secours des princes, dont il n'est plus question dans ces lettres. Mais frère Rainier n'a pas eu plus de succès en qualité de légat qu'en celle de commissaire. Il tomba malade de fatigue et de chagrin. Le pape lui associa Pierre de Castelnau, archidiacre de Maguelone, qui entra bientôt après dans l'ordre de Cîteaux dans l'abbaye de Fontfroide, au diocèse de Narbonne [3]. Castelnau était un homme de grand caractère et convenait parfaitement à l'œuvre à laquelle il était destiné. Mais son zèle ainsi que celui de ses compagnons échoua complétement devant l'opiniâtreté des hérétiques et devant l'indifférence des évêques et des seigneurs. Le légat Rainier et frère Gui se laissèrent décourager après deux ans d'infructueux travaux; ils renoncent à la mission et se retirent dans leurs couvents. L'hérésie avait jeté de trop profondes racines pour pouvoir être extirpée par des moyens de douceur.

Cependant Innocent III, ne voulant avoir aucun reproche à se faire, organisa une nouvelle mission. Il envoya dans le Midi, en qualité de légat, un haut dignitaire de l'Église, Jean de Saint-Paul, cardinal du titre de Sainte-Prisque, et lui associa Pierre de Castelnau qui était resté dans le pays. Il lui donna les mêmes instruc-

[1] Hurter, t. II, p. 34.
[2] Lib. II, 122, 123.
[3] Ep. V, 72.

tions qu'il avait données aux premiers commissaires. Il lui ordonne de déclarer infâmes et incapables de posséder aucun bénéfice ou emploi public, tous les fauteurs, receleurs et protecteurs des hérétiques; de confisquer les biens des hérétiques dans toutes les terres dépendant du Saint-Siége, et il enjoint aux seigneurs de faire de même dans leurs domaines, sous peine d'excommunication. Il recommande son légat à Guillaume VIII, comte de Montpellier, qui avait toujours été fidèle à l'Église. Il le pria de l'aider de tout son pouvoir, « afin, dit-il, que ceux que la crainte de Dieu et le glaive spirituel ne pourront ramener à la vérité, soient du moins assujétis par le glaive matériel et par la confiscation des biens : » mesures qu'ils paraissent appréhender davantage [1].

Le cardinal se trouvait en France au mois de juillet 1200, et au mois de novembre à Montpellier [2]. Cette mission dura près de trois ans; mais, comme la précédente, elle ne produisit aucun fruit. Le mal profondément enraciné ne fit que s'augmenter : les seigneurs, les nobles et les magistrats étaient gagnés par les hérétiques. Ils assistaient à leurs cérémonies, faisaient des génuflexions, les adoraient et demandaient leurs bénédictions [3]. Ils étaient loin de seconder les efforts des légats et de condamner les hérétiques à des peines temporelles. Le légat de Sainte-Prisque, voyant qu'il ne pouvait rien faire, renonça à la mission. Son associé était également découragé; cependant il resta à son poste, parce qu'il était doué d'une grande fermeté de caractère.

Le pape Innocent III ne se décourage pas; il s'obstine en quelque sorte à vouloir extirper l'hérésie par la douceur. Malgré l'inutilité des deux premières missions, il en organise une troisième. Il en chargea Pierre de Castelnau et frère Raoul, tous deux religieux profès de l'abbaye de Fontfroide, qui appartenait à l'ordre de Cîteaux. Il leur donna à l'un et à l'autre le titre de légat avec plein pouvoir. La mission ne pouvait être confiée à de meilleures mains, car tous deux unissaient de grandes vertus à de beaux talents. Raoul est appelé maître, ce qui montre qu'il était docteur en théologie.

Ces deux religieux se dirigèrent vers Toulouse, qui passait pour le foyer de l'hérésie, d'où elle se répandait dans les provinces

[1] *Histoire du Languedoc*, liv. XXI, c. 6.
[2] Ibid.
[3] Ibid., c. 8.

voisines. Ils y assemblèrent, le 13 décembre 1203, les consuls et les principaux habitants, qui firent serment, au nom de toute la ville, de garder la foi catholique. Avant de recevoir ce serment, ils confirmèrent de la part du pape toutes les libertés et les privilèges dont jouissait la ville de Toulouse, et assurèrent que le serment qu'ils allaient prêter n'y porterait aucune atteinte; qu'ils ne seraient plus regardés comme hérétiques, quand même ils en auraient été accusés auparavant, mais que ceux qui refuseraient de le faire seraient excommuniés. Le serment fut prêté; mais ce ne fut pas sans peine qu'ils obtinrent la promesse de chasser les hérétiques : ils avaient été obligés d'en venir à des menaces. Mais, comme nous l'avons déjà vu bien souvent, il n'en coûtait rien aux Manichéens de faire des serments et des promesses. Les légats avaient à peine quitté la ville, que les Toulousains se parjurèrent en retournant aux assemblées nocturnes des hérétiques [1].

Les légats, en quittant la ville de Toulouse, allèrent à Carcassonne, où se trouvait alors le roi d'Aragon. C'était au mois de février 1204. Le roi fit venir les chefs des hérétiques et les engagea à une conférence avec l'évêque de Carcassonne et les deux légats, parce que, disait-il, il voulait être instruit de *l'hérésie des Vaudois*. La conférence eut lieu; on n'eut point de peine à les convaincre d'erreurs par les textes de l'Écriture et par les décrets de l'Église romaine. Le roi ayant entendu les raisons de part et d'autre, jugea qu'ils étaient hérétiques. A la prière du viguier du vicomte, on établit une deuxième conférence, où l'on fit venir d'autres hérétiques : c'étaient des Manichéens. On prit pour assesseurs et arbitres 13 fauteurs d'hérétiques et autant de catholiques. On y interrogea un évêque manichéen, Bernard de Simorre, et plusieurs de ses compagnons. On leur demanda s'ils croyaient un seul Dieu, créateur de toutes choses, auteur du Nouveau et de l'Ancien Testament. La question nettement posée les embarrassa. Après bien des subterfuges, ils déclarèrent leurs sentiments en disant qu'ils reconnaissaient trois Dieux et même un plus grand nombre, dont l'un qui était le mauvais, avait créé toutes les choses visibles et était auteur de la loi de Moïse; que Jésus-Christ n'était qu'un pur homme; que les sacrements de baptême et de l'autel n'avaient aucune efficacité, et que la résurrection future était une fable. Ces aveux étaient plus que suffisants. Les légats les convain-

[1] *Histoire du Languedoc*, liv. XXI, c. 9.

quirent d'erreur par l'autorité du Nouveau Testament, et les déclarèrent, le jour suivant, hérétiques, en présence de l'évêque de Carcassonne et de plusieurs autres qui étaient venus à la conférence. Mais il n'est pas dit qu'on punit les hérétiques par la confiscation des biens et par le bannissement, comme le pape l'avait ordonné. Il est fort probable que, malgré les efforts des légats, on les laissa tranquilles, car le vicomte de Carcassonne, Raimond-Roger, qui était également vicomte de Béziers, passait pour un de leurs protecteurs [1]. Les légats parcoururent les provinces du Midi sans obtenir le moindre succès. A Narbonne, ils eurent une vive querelle avec Bérenger II, archevêque de cette ville, qui, regardant le pouvoir des légats comme un empiétement sur ses droits, ne voulait pas prêter le serment qu'on exigeait de lui. Les légats le suspendirent de ses fonctions. L'archevêque voulut passer outre et exercer son ministère malgré l'interdit. Il avait invité plusieurs évêques à la consécration de Guillaume, évêque élu de Maguelone. Les légats défendirent aux évêques de s'assembler avant que leur métropolitain eût prêté le serment exigé. Il paraît que ce serment était de chasser les hérétiques après leur condamnation. L'archevêque fit un appel au Saint-Siége : les légats écrivirent de leur côté, accusant l'archevêque de négligence dans ses devoirs et de simonie. Depuis 13 ans, il n'avait visité ni sa province ni son diocèse. Il résidait ordinairement en Espagne, dans l'abbaye de Mont-Aragon, de l'évêché de Lérida, d'où il avait été transféré. Bien vivre et amasser des trésors, c'était son unique occupation [2]. Bien loin de s'opposer aux hérétiques, il accordait sa protection et donnait retraite, dans un de ses châteaux, à Nicol, chef des Aragonais qui désolaient le pays par leurs brigandages [3], quoique ce chef eût été excommunié par son prédécesseur.

Les légats étaient découragés. Et, en effet, il y avait de quoi se décourager, lorsqu'on voyait les évêques, dont le devoir était de défendre la foi catholique par tous les moyens en leur pouvoir, être indifférents et accorder protection aux chefs de l'hérésie.

Pierre de Castelnau écrivit au pape une lettre où il dépeint avec des couleurs bien sombres le triste état de l'Église du Midi.

Saint Père, dit-il, les missions ne sont plus suffisantes pour arrêter le mal;

[1] *Histoire du Languedoc*, liv. XXI, c. 11.
[2] Ep. x, 68.
[3] *Histoire du Languedoc*, liv. XXI, c. 12.

les vases sacrés et les saints livres subissent ici d'atroces profanations. Les hérétiques baptisent publiquement à la manière des Manichéens et prêchent sans honte et sans crainte leurs damnables erreurs. Raymond de Rabastens, évêque de Toulouse et successeur du pieux Fulcrand, est un homme avide et turbulent qui ne peut vivre en paix avec ses diocésains. Depuis trois ans qu'il est l'oint du Seigneur, il soutient une guerre acharnée contre un gentilhomme, son vassal, au lieu de tourner ses armes contre l'hérésie, aux progrès de laquelle il ne fait pas attention. Il est en outre devenu infâme par le trafic des choses de l'Église. L'archevêque de Narbonne et l'évêque de Beziers, effrayés de la tempête grondant dans leurs diocèses, abandonnent leurs ouailles ou refusent de faire acte de juridiction contre les sectaires. A parler vrai, les désordres des ecclésiastiques sont si criants, qu'il est impossible de regarder ces indignes ministres autrement que comme des loups entrés dans le bercail de Jésus-Christ. Les seigneurs de Toulouse et de Béziers nous ont dénié leur concours. Ils sont tous les protecteurs apparents ou secrets des hérétiques. Il n'y a plus que les menaces de Philippe-Auguste qui puissent les contenir dans le devoir.

D'après ce triste tableau, Innocent III se vit dans la nécessité d'agir avec plus de vigueur. Comme d'un côté les évêques ne se soumettaient pas aux légats, et que de l'autre les seigneurs ne leur prêtaient aucun secours, il prit des moyens pour obvier à l'un et à l'autre inconvénient.

1° Il fortifia la légation, en y joignant un homme d'une haute considération, d'un grand caractère et d'un rare mérite: c'était Arnaud, abbé de Cîteaux, qui va jouer un grand rôle dans l'affaire des Albigeois. Arnaud, surnommé Amalric, avant d'être élu à Cîteaux avait été pendant trois ans abbé de Grand-Selve, au diocèse de Toulouse: il connaissait par conséquent le pays et la marche des Manichéens. Il avait à l'égard des hérétiques les sentiments dont étaient animés à cette époque, comme nous l'avons vu, tous les évêques de l'intérieur de la France, c'est-à-dire il était dur et impitoyable à l'égard d'une hérésie qui menaçait la France d'un bouleversement général, et d'une religion plus hideuse que celle du paganisme, dont on avait eu tant de peine à se défaire. Innocent III l'adjoignit, en 1204, aux deux autres légats, et donna à tous les trois, qu'ils soient ensemble ou séparés, ces grands pouvoirs que Grégoire VII accordait à ses légats, lorsque l'Église se trouvait dans un imminent danger de perdre sa discipline et son indépendance.

Afin, dit-il dans sa lettre, que vous puissiez remplir plus librement les fonctions de la légation dont nous vous chargeons, ou plutôt dont Dieu vous charge lui-même, nous vous donnons un pouvoir plein et entier dans les provinces

d'Aix, d'Arles et de Narbonne, et dans les diocèses voisins qui peuvent être infectés d'hérésie; nous vous donnons le pouvoir d'y détruire, d'y arracher, d'y planter tout ce qui sera nécessaire, et d'y punir les contradictions [1], etc.

2° D'un autre côté, il fait un appel aux armes de Philippe-Auguste, non pas pour faire périr les hérétiques, remarquez-le encore une fois, mais pour faire ce que les seigneurs du pays ne voulaient pas faire, quoique le pape le leur eût ordonné, c'est-à-dire pour prêter son concours aux légats, pour contraindre les seigneurs à poursuivre les hérétiques, à confisquer leurs biens et les punir eux-mêmes, s'ils refusaient de retirer leur protection aux hérétiques, et de les chasser du pays, après leur condamnation. Ses intentions nous sont clairement exprimées, et en termes pressants et même impératifs, car, en pareil cas, comme je vous l'ai démontré, le pape avait pouvoir souverain.

Le seigneur, dit-il, a établi la dignité de pontife et celle de roi pour la conservation de son Église. La première, pour nourrir les enfants; la seconde, pour les défendre. Celle-là, pour instruire les âmes dociles, et celle-ci, pour dompter les âmes rebelles. Le pontife doit prier pour ses plus cruels ennemis, et le roi doit user de l'épée pour les punir. Si ces deux puissances sont créées pour se servir de mutuel complément, il faut donc que le bras séculier châtie ceux que les lois de l'Église ne peuvent faire rentrer dans le devoir. Ce n'est point en vain qu'un grand prince porte le glaive. Dieu le lui a donné pour le service de la foi. Sur l'appel du pontife, il doit accourir partout où la foi est menacée. Contraignez, en vertu du pouvoir que vous avez reçu d'en haut, les comtes et les barons à confisquer les biens des hérétiques, et usez d'une semblable peine envers ceux de ces seigneurs qui refuseront de les expulser de leurs terres.

Il promet au roi et à tous ceux qui l'aideront les mêmes grâces qui sont accordées aux pèlerins de la Terre-Sainte [2]. Il écrivit également à l'archevêque de Sens et à ses suffragants, les priant de faire des démarches auprès du roi, et de l'engager à secourir la foi menacée. Si le roi ne peut pas marcher lui-même, il peut envoyer son fils ou un autre général de distinction [3].

En attendant l'effet de ses lettres, il s'applique avec une grande ardeur à la réforme du clergé méridional, dont la négligence ou la mauvaise conduite avait contribué puissamment au progrès de l'hérésie. Il charge ses légats de pourvoir aux places vacantes sans prendre l'avis des patrons, et de destituer tout ecclésiastique in-

[1] Ep. VII, 72.
[2] Ep. VII, 79, ap. Raynald, an. 1204, n. 64.
[3] Ibid.

digne ou incapable, sans ménager ni les évêques ni les archevêques [1]. De graves plaintes avaient été portées au Saint-Siége contre l'archevêque de Narbonne, que les légats avaient suspendu de ses fonctions. Le pape ordonna à ses légats de se transporter sur les lieux, d'examiner tous les griefs et de déposer l'archevêque, s'ils les trouvent fondés ; de faire élire un autre à sa place, et au besoin de le choisir eux-mêmes, si le chapitre refuse d'obéir. Les légats se rendirent à Narbonne pour procéder contre l'archevêque ; mais celui-ci, après s'être plaint des mauvais procédés des légats et de la dureté de l'abbé de Cîteaux, éluda leur jugement par un appel au Saint-Siége. Les légats suspendirent leur procédure et envoyèrent au pape les informations qu'ils avaient prises [2].

L'archevêque de Narbonne donna bientôt après une nouvelle preuve de sa mauvaise volonté; car, les légats lui ayant demandé de s'adjoindre à eux pour engager le comte de Toulouse à chasser les hérétiques de la province, il refusa de les accompagner. Le refus d'une démarche qui lui coûtait si peu montre d'une manière bien significative quels étaient ses sentiments. Ceux de plusieurs autres évêques n'étaient guère meilleurs. En général, Messieurs, on ne voit dans le midi de la France aucun homme énergique qui sût opposer une digue au Manichéisme. L'épiscopat ne nous offre que des hommes faibles et mous, occupés plus de leurs propres intérêts que de ceux de l'Église. Leur inertie et la contradiction de l'archevêque de Narbonne avaient jeté les légats dans un découragement complet. Pierre de Castelnau écrivit au pape pour le prier de lui permettre de se retirer dans son couvent. L'abbé Arnaud lui-même, cet homme au génie ardent, pria le pape d'accepter sa démission, sous prétexte qu'il n'avait pas l'appui des évêques, et qu'il ne pouvait espérer aucun succès. Le pape refusa d'accepter la démission des légats, et les encouragea à continuer leur œuvre, dans l'espérance qu'elle produirait plus de fruits [3]. Il reprocha vivement à l'archevêque de Narbonne sa négligence et son mauvais vouloir. Il lui ordonne de nouveau d'aider les légats de tout son pouvoir dans l'exercice de leur légation [4]. Il écrivit encore une fois au roi de France pour l'exhorter à marcher en personne, ou du moins à envoyer son fils au secours de l'abbé de Cîteaux et de ses collègues.

[1] Raynald, an. 1204, n. 65.
[2] *Histoire du Languedoc*, liv. XXI, c. 14.
[3] Ep. VII, 201.
[4] Ibid., 243.

Il le prie instamment de les protéger, d'obliger les comtes et les barons à proscrire les hérétiques, à confisquer leurs biens, et à confisquer lui-même les domaines des seigneurs qui refuseraient d'obéir à cet ordre ou qui favoriseraient les sectaires [1].

Les légats, excités et encouragés par le pontife, continuaient leur œuvre. Sur le refus qu'ils avaient éprouvé de la part de l'archevêque de Narbonne, ils s'adressèrent à l'évêque de Béziers, pour le prier de les accompagner et de les appuyer auprès du comte de Toulouse. Mais l'évêque leur refusa tout service, même celui d'engager les consuls de la ville à abjurer l'hérésie et à secourir l'Église contre les hérétiques. Les légats le suspendirent de ses fonctions et renvoyèrent la décision de sa cause au Saint-Siége. Le pape approuva la sentence. L'évêque périt bientôt après par la trahison des siens [2].

Ils allèrent trouver ensuite (mois de mai 1205) le comte de Toulouse, qui leur promit de rétablir l'ordre dans ses États et de chasser les Routiers et les hérétiques qui s'y trouvaient. Mais il oublia bientôt sa promesse. Pour l'évêque de la ville, nommé Raymond de Rabastens, les légats le déposèrent pour cause de simonie et de négligence dans les fonctions de son ministère. Ils firent de même, et d'après les ordres du pape, à l'égard du prévôt de la cathédrale, qui avait contribué à l'élévation simoniaque de son archevêque [3]. Après beaucoup d'embarras, Foulque, qui jouera un grand rôle dans l'affaire des Albigeois, fut nommé à l'archevêché de Toulouse, à la grande satisfaction des légats.

Ceux-ci commencèrent leur œuvre de réforme, si nécessaire dans la circonstance présente. De Toulouse ils se rendirent à Viviers, et procédèrent juridiquement contre l'évêque de cette ville. Il fut accusé et convaincu, non-seulement de négligence, mais d'autres choses très-graves. Les légats allaient le déposer de l'épiscopat, lorsqu'il se retira par une démission volontaire que le pape s'empressa d'accepter. L'archevêque de Narbonne ayant promis à Rome, entre les mains du pape, de mener une vie plus active et d'obéir aux légats, obtint son pardon [4]; mais on lui ôta l'abbaye de Mont-Aragon, qu'il possédait injustement en Espagne, et où il se tenait une grande partie de l'année, laissant sa province en proie aux

[1] *Histoire du Languedoc*, liv. XXI, c. 15.
[2] Ibid., c. 16.
[3] Ibid.
[4] Ep. X, 68.

Manichéens ; mais plus tard de nouvelles plaintes furent portées au Saint-Siége. Le pape ordonna à l'abbé de Cîteaux de les examiner sérieusement et de le déposer sans appel, si elles sont fondées [1]. Nous n'en connaissons pas le résultat.

Les légats n'avaient pas condamné ou déposé ces évêques sans exciter la haine de leurs partisans et l'irritation des hérétiques. Prévoyant les obstacles qui allaient s'opposer à leur mission, ils se laissèrent décourager de nouveau. Il y avait bien de quoi perdre courage, car depuis plus de sept ans on faisait des missions sans obtenir aucun succès satisfaisant. Ils allaient donc prier le pape d'accepter leur démission, lorsqu'au mois de juillet 1206 ils furent rencontrés dans la ville de Montpellier par deux hommes que leur envoya la Providence, et qui surent les encourager et donner une meilleure direction à leur œuvre. Ces deux hommes sont l'évêque d'Osma, en Espagne, et saint Dominique.

DOUZIÈME LEÇON.

Découragement des missionnaires. — L'évêque d'Osma et saint Dominique. — Leur succès, quoique consolant, ne change rien à la situation du Midi. — Mort de Pierre de Castelnau. — Lettres d'Innocent III. — Leur véritable sens.

Innocent III, comme je vous l'ai démontré par les faits, est arrivé au souverain pontificat au moment où tous les moyens de douceur et de persuasion avaient été épuisés inutilement envers les hérétiques du Midi. Cependant, ne voulant avoir rien à se reprocher, il a fait de nouveaux essais, mais avec la ferme résolution de prendre d'autres mesures, si toutefois ils ne réussissaient pas. Il envoya donc successivement dans le midi de la France une première, une seconde et puis une troisième légation, ayant soin de choisir les hommes les plus propres à son œuvre; il les revêtit de pleins pouvoirs et du titre de légats, les recommanda aux évêques et aux princes en sollicitant leur concours; mais toutes ses lettres, toutes ses recommandations devinrent inutiles. Les efforts des missionnaires étaient constamment paralysés par l'opiniâtreté des hérétiques, par l'indifférence des évêques et le mauvais vouloir des princes. Les trois derniers légats, l'abbé Arnaud, Pierre de Castelnau et frère Raoul, tous trois de l'ordre de Cîteaux, tous trois hommes de science et de caractère, se laissèrent décourager comme

[1] Ep. XIII, 88.

les autres. Ils étaient sur le point de demander au pape la permission de se retirer dans leur couvent, lorsqu'en 1206, vers le mois de juillet, ils furent rencontrés à Montpellier par deux Espagnols, Diego d'Azebez, évêque d'Osma, et saint Dominique, son compagnon, sous-prieur de sa cathédrale. Les deux illustres voyageurs venaient de Rome, où ils avaient été envoyés par le roi d'Espagne pour une mission importante, et ils s'en retournaient dans leur pays. Les légats les virent, se plaignirent de leur peu de succès, et leur firent part de leur découragement.

L'évêque d'Osma, doué d'un jugement exquis, animé d'un zèle apostolique, ayant remarqué le faste des légats, qui contrastait singulièrement avec la pauvreté apparente des hérétiques, conseilla aux légats de changer leur manière de vivre, d'aller prêcher nu-pieds, d'opposer la vraie pauvreté à la pauvreté simulée des hérétiques, et d'aller de village en village, de bourg en bourg, n'emportant, à la manière des apôtres, ni or, ni argent.

Ces paroles, toutes évangéliques, furent comme un trait de lumière; elles étaient bien adaptées à la circonstance : car, comme, par suite du manichéisme, le midi de la France était tombé dans un état pire que celui du paganisme, il fallait recourir aux mœurs primitives des apôtres, vu surtout que les hérétiques les avaient adoptées pour séduire les simples. L'abbé Arnaud y opposa une petite difficulté, à laquelle il ne tenait pas beaucoup : il disait que tel n'était pas l'usage des légats du Saint-Siége; que cependant si quelqu'un en donnait l'exemple, il le suivrait volontiers.

L'exemple fut bientôt donné. L'évêque d'Osma renvoya en Espagne ses équipages et ses domestiques, se mit à la tête des légats avec son fidèle compagnon, saint Dominique. Ils marchèrent nu-pieds, n'emportèrent ni or, ni argent. L'abbé Arnaud fut obligé de les quitter pour tenir le chapitre général de son ordre; mais il leur promit de revenir bientôt avec d'autres missionnaires[1]. L'évêque d'Osma prenant avec lui les deux légats qui restaient et saint Dominique, parcourut les bourgs, les villages et les châteaux. Ils prêchèrent dans les églises, provoquèrent les hérétiques à des controverses dans les maisons particulières, tinrent des conférences publiques, qui durèrent quelquefois huit et quinze jours. Les seigneurs prêtaient pour cet effet les salles de leurs châteaux, y assistaient avec leurs femmes et la noblesse des environs. Les mis-

[1] *Histoire du Languedoc*, liv. XXI, c. 22.

sionnaires donnaient aux hérétiques une entière liberté de s'expliquer, d'exposer et de défendre leurs doctrines, et, comme ils étaient sûrs de leur triomphe, ils prenaient parmi eux des arbitres de la discussion, et s'en rapportaient à leur jugement sur la valeur des raisons alléguées de part et d'autre. Quelquefois on se réunissait pour lire des mémoires que chaque partie avait composés pour soutenir ses doctrines. Saint Dominique, orateur éloquent en chaire, ne se distinguait pas moins dans ces sortes d'écrits. Partout la vérité catholique triomphait, au jugement même de ses adversaires. Chaque conférence enlevait aux hérétiques un certain nombre de leurs partisans.

Ce succès encouragea les missionnaires et augmenta leur nombre. Arnaud, abbé de Cîteaux, vint les joindre à Pamiers avec trente-deux religieux de son ordre, dont douze étaient abbés : c'étaient tous des hommes généreux, prêts à sacrifier leur vie pour le triomphe de la bonne cause. On les envoya par bandes de deux ou de trois dans les villages et les bourgs où la foi était le plus menacée. Les hérétiques ne pouvaient pas s'empêcher d'admirer leur zèle et leur généreux dévouement. L'évêque d'Osma, qui avait donné l'impulsion à cette grande œuvre, voulut y consacrer le reste de ses jours. Il s'en retourna donc en Espagne pour régler ses affaires, et revenir ensuite avec de nouveaux compagnons. Mais la mort le surprit dans son diocèse avant qu'il pût exécuter sa généreuse résolution. Saint Dominique, à qui il avait communiqué son esprit, continua son œuvre, le plus souvent seul, parce que frère Raoul était également mort au milieu de sa mission, et que Pierre de Castelnau agissait sur un autre point.

Saint Dominique, qui a été si diversement jugé, a joué le plus beau rôle qu'il soit possible d'imaginer. Véritable apôtre, il s'est voué, avec une patience et un courage héroïque, à un ministère pénible et périlleux. Il a combattu l'hérésie par sa parole, par ses écrits, par son exemple, par ses prières et aussi par ses miracles. Pendant plus de dix ans, il n'a cessé de parcourir les provinces du Midi sans jamais se laisser décourager. Pour perpétuer son œuvre, il finit par établir à Toulouse l'institut des Frères Prêcheurs, qui se répandit dans tous les pays de la chrétienté. On sait qu'au milieu de ses missions il avait établi à Prouille, au pied des Pyrénées, un couvent, ou plutôt une maison d'éducation destinée à recevoir les jeunes personnes catholiques, qu'on confiait, avant lui, aux hérétiques, qui ne manquaient pas de les élever dans leurs principes.

L'exemple de saint Dominique excita le zèle de plus d'un membre du clergé ; des évêques se firent missionnaires. Foulque, le nouvel évêque de Toulouse, ne cessait de confondre l'hérésie du haut de la chaire. On vit arriver des missionnaires de Paris, entre autres Vaux de Cernay, qui nous a laissé une histoire de la mission et de la guerre des Albigeois. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'un chef d'hérétiques, nommé Durand de Huesca, converti à la suite d'une conférence tenue à Pamiers, se fit missionnaire, et établit, sous le nom de *Pauvres Catholiques*, une congrégation, qui, à l'exemple de saint Dominique, se voua à la conversion des hérétiques avec l'approbation du pape[1], tant l'exemple de l'évêque d'Osma et de son disciple avait excité d'enthousiasme et d'émulation.

Tout cela était beau ; on pouvait se croire aux premiers temps du Christianisme ; rien n'a manqué, ni au zèle, ni à la science des missionnaires. La croyance de l'Église avait été exposée avec toutes ses preuves, la vérité représentée dans son ensemble et dans ses détails. Souvent les adversaires eux-mêmes avaient été obligés de lui rendre hommage et d'avouer que la raison était du côté des catholiques. Mais tout en faisant ces aveux, ils ne se convertissaient pas. On le comprend facilement ; le Manichéisme avait corrompu le cœur, et par conséquent il ne suffisait pas de convaincre l'esprit. Le cœur était donc le grand obstacle à la conversion, comme il l'est encore aujourd'hui pour la plupart des incrédules. C'est pourquoi les conférences de saint Dominique, de l'évêque d'Osma, comme les prédications des autres missionnaires, ont eu peu de résultat, du moins elles n'ont rien changé à la situation du pays. A Saint-Caraman, les populations ont bien reçu les missionnaires, elles ont abjuré l'hérésie, mais elles n'avaient pas la force de chasser deux chefs hérétiques, protégés par le seigneur du lieu. Dans d'autres villes, les conférences avaient eu moins de succès. Celle de Pamiers, qui avait été une des plus brillantes, puisqu'elle s'était faite en présence de plusieurs évêques et d'un grand nombre de missionnaires amenés par l'abbé de Cîteaux, ne convertit que deux chefs hérétiques, parmi lesquels se trouve Durand de Huesca, dont je vous ai parlé. Mais Raimond-Roger, comte de Foix, sa femme et ses deux sœurs, qui partageaient les nouvelles doctrines, et qui avaient assisté à toutes les conférences tenues dans leur château,

[1] *Histoire du Languedoc*, liv. XXI, c. 30.

ne changèrent pas leurs sentiments. La conférence qui avait promis le plus de fruits était celle de Montréal. Elle avait duré quinze jours consécutifs. Cent cinquante hérétiques abjurèrent leurs erreurs; mais ce fut à la suite d'un miracle opéré par saint Dominique[1]. Aussi les nouveaux missionnaires amenés par l'abbé de Cîteaux au nombre de trente-deux, et dispersés dans toutes les provinces, furent-ils bientôt dégoûtés ; après trois mois d'infructueux travaux, ils s'en retournèrent en France dans leurs couvents. Saint Dominique, que rien ne pouvait décourager, resta presque seul avec quelques compagnons qui s'étaient attachés à sa personne. Il continua son œuvre, et fit encore de temps à autre quelques conversions. Mais je vous le demande, que pouvait être la conversion de cent cinquante, de deux cents ou de trois cents personnes, en comparaison de cette masse compacte d'hérétiques qui dominaient dans toutes les villes, et qui étaient protégés par les seigneurs? C'étaient quelques faibles digues opposées à un torrent dévastateur, qui portait ailleurs ses eaux bourbeuses.

Ces rares conversions étaient loin de déraciner le Manichéisme, qu'on professait publiquement, et qui menaçait d'envahir tous les pays de l'Occident. Les efforts des missionnaires n'ont fait que prouver que le Manichéisme ne pouvait plus être vaincu par les missions, et que, si on ne voulait point le tolérer, il fallait employer la force des armes. Telle était alors l'opinion générale en France et celle d'Innocent III en particulier. La preuve était devant tous les yeux; car si le Manichéisme avait pu être extirpé par des moyens de douceur, il l'aurait été par ceux que le pape avait employés.

Il y avait d'autant moins d'espérance de l'extirper, que le petit nombre de missionnaires qui avaient eu la constance de rester n'étaient plus en sûreté. Les Manichéens se croyaient tout permis à l'égard de ceux qui mettaient obstacle à la propagation de leurs doctrines. Saint Dominique a plusieurs fois couru le danger de perdre la vie. Le légat, Pierre de Castelnau, devint victime d'un infâme assassinat, crime qui va devenir l'occasion de la guerre. Mais il faut prendre son histoire d'un peu plus haut.

Pierre de Castelnau était devenu depuis longtemps odieux aux Manichéens. L'évêque d'Osma et ses compagnons s'en étaient aperçus. C'est pourquoi ils lui conseillèrent, à Béziers, où ils faisaient une station de huit jours, de se retirer dans la crainte qu'on ne le

[1] *Histoire du Languedoc*, liv. XXI, c. 28.

fit mourir. Pierre de Castelnau n'avait pas peur de la mort, il la désirait, au contraire, disant souvent que la cause de Dieu n'aurait jamais de succès dans ces provinces sans le sang d'un des prédicateurs, et il faisait des vœux pour que ce fût le sien. Il quitta donc les autres missionnaires à Béziers, sans renoncer à l'œuvre dont le pape l'avait chargé. Il se rendit à Montpellier, où il fut assez heureux de pouvoir rétablir la paix entre les habitants de cette ville et le roi d'Aragon[1]. En se dirigeant du côté du Rhône, il la rétablit également entre plusieurs seigneurs, et obtint d'eux la promesse de réunir leurs efforts contre les hérétiques. Plein d'espérance, il alla trouver le comte de Toulouse pour l'engager à prendre part à cette paix, à ne pas protéger les hérétiques, et à réformer divers abus qu'il lui reprochait. Sur son refus, il l'excommunia, jeta un interdit sur ses terres, et écrivit au pape pour le prier de confirmer la sentence[2].

Innocent III, en recevant le rapport de Pierre de Castelnau, vit bien clairement que l'Église ne pouvait rien attendre du comte de Toulouse; il lui écrivit une lettre vigoureuse où il lui parle avec cette autorité suprême que lui donnait la loi du moyen âge. Il lui reproche avec une grande véhémence, et en termes parfois bien durs, son obstination, son orgueil, sa désobéissance envers le Saint-Siége, sa protection accordée aux hérétiques, ses injustices commises envers les églises, ses violences exercées contre l'évêque de Carpentras, chassé de son siége, les ravages faits dans le Midi à la tête des Aragonnais, sans respect pour les jours de fêtes. Le pape l'exhorte à faire pénitence de tant de crimes, et à mériter l'absolution du Saint-Siége. Sinon, il le menace de la perte de ses États; ce qui était d'ailleurs une suite de son excommunication[3].

Cette lettre peut être classée parmi les plus fortes que la papauté ait écrites à un souverain. Elle a quelque ressemblance, sous le rapport du style, avec celle que Grégoire VII a écrite au roi Philippe premier.

La lettre produisit son effet; le comte de Toulouse, menacé d'un côté par le pape, de l'autre par plusieurs seigneurs que Pierre de Castelnau avait excités contre lui, signa la paix, répara diverses injustices, promit son concours contre les hérétiques, et obtint son

[1] *Histoire du Languedoc,* liv. XXI, c. 23, 24.
[2] Ibid., c. 27.
[3] Innocent, Ep. x, 69.

absolution [1]. Mais, comme précédemment, il fut infidèle à ses promesses en continuant de protéger les hérétiques. Le pape vit qu'il ne pouvait compter sur lui pour l'extirpation de l'hérésie. C'est pourquoi, au mois de novembre 1207, il s'adressa de nouveau au roi de France pour réclamer son secours. Il commence par faire une vive peinture de l'hérésie et de ses monstrueux effets, il parle des nombreux efforts qu'il a faits pour s'y opposer, efforts qui sont devenus inutiles, car les hérétiques, comme il le dit, ne se laissent plus toucher ni par la raison, ni par la menace, ni par la douceur. Il le supplie donc de ceindre l'épée, de venger l'injure faite à Jésus-Christ, de punir par la confiscation des biens ceux qui méprisent les censures ecclésiastiques. Il accorde à lui, à ses barons et à ses troupes les indulgences que gagnent les croisés allant à la Terre Sainte. Il écrit dans les mêmes termes aux comtes, barons, chevaliers et fidèles de tout le royaume de France [2].

Ces lettres n'eurent d'autre résultat que celui de préparer les esprits à une croisade que va provoquer et hâter la mort tragique de Pierre de Castelnau, laquelle excita une indignation générale dans toute l'Europe.

Le comte de Toulouse qui, comme nous l'avons vu, avait signé la paix et accepté toutes les conditions du légat, ne remplit pas les engagements relatifs aux hérétiques. C'était toujours là son côté faible. Le légat, Pierre de Castelnau, alla le trouver, lui reprocha son parjure, la protection accordée aux hérétiques, et l'excommunia de nouveau. Le comte, craignant les suites de l'excommunication, pria Pierre de Castelnau et son collègue, qui selon les uns était l'évêque de Conserans, selon les autres l'abbé de Cîteaux, de se rendre à Saint-Gilles où il se soumettrait à leurs décisions. Les légats s'y rendirent. Le comte était indécis, il montrait tantôt de la condescendance, tantôt de l'opiniâtreté. Les légats voyant qu'ils ne pouvaient rien terminer, déclarèrent au comte qu'ils allaient se retirer. Le comte fâché de leur départ, menaça de les faire mourir, ajoutant qu'il ferait épier leurs démarches partout où ils iraient. Les légats ne tinrent aucun compte des menaces du prince et partirent. Les bourgeois de Saint-Gilles ne les croyant pas en sûreté, leur fournirent une escorte qui les suivit jusqu'aux bords du Rhône, à l'endroit du passage : c'était le 14 janvier 1208. Le lendemain, après

[1] *Histoire du Languedoc*, liv. XXI, c. 35.
[2] Ep. X, 149.

avoir dit la messe, les légats se disposèrent à traverser le fleuve, lorsque deux inconnus qui avaient logé dans la même hôtellerie s'avancèrent vers eux; l'un porta à Pierre de Castelnau un coup de lance qui l'atteignit au bas des côtes et le blessa mortellement. *Dieu vous pardonne*, s'écria le légat, *puisque je vous pardonne*. Il répéta plusieurs fois ces mêmes mots et expira. L'assassin était un officier de la maison du comte, ce qui faisait croire que le crime avait été commandé, et que le comte en était complice. Les menaces qu'il avait faites semblaient justifier cette opinion; mais ce qui le rendit plus suspect encore, c'est qu'au lieu de punir l'assassin il le reçut plus tard dans son palais [1]. Cependant ce point n'a jamais été éclairci; le comte a toujours repoussé la complicité, comme Henri II avait repoussé celle de la mort de Thomas Becket. L'un et l'autre souverain ont été accusés par l'opinion publique sans avoir jamais pu être convaincus; Dieu seul sait s'ils ont été coupables.

L'événement était grave; Pierre de Castelnau était l'ambassadeur du souverain des souverains, du chef de la chrétienté, qui, d'après les lois féodales, avait un pouvoir suprême sur les princes et les peuples, lorsqu'il s'agissait de la foi et de la discipline. Le meurtre d'un ambassadeur a été dans tous les temps et dans tous les lieux, chez les peuples anciens comme chez les peuples modernes, un crime dont on a toujours demandé une éclatante vengeance, parce que tuer ou insulter un ambassadeur, c'est violer le droit des gens. Le pape Innocent III n'était pas homme à laisser ce crime impuni. Il ne devait ni ne pouvait le faire, chaque homme censé sera obligé d'en convenir.

Le pape en apprenant la mort de son fidèle serviteur ne peut plus contenir son indignation. Il est pénétré d'une douleur d'autant plus vive, qu'il se voit dans la nécessité d'employer la force des armes, moyen dont il menaçait depuis dix ans les seigneurs du Midi, mais dont il espérait n'être point obligé de faire usage. Il écrit aussitôt une foule de lettres qu'il adresse à trois sortes de personnages, 1° aux évêques du Midi, 2° à ceux de la France proprement dite, 3° au roi et à tous les seigneurs du royaume [2]. Dans toutes ces lettres, il rapporte avec une éloquente douleur les circonstances de la mort de Castelnau, les soupçons qui planaient sur la tête du comte de Toulouse, et peint avec énergie l'audace des

[1] Ep. XI, 26.
[2] Ibid., 27-33.

hérétiques qui ne se contentent plus de tuer les âmes et qu'il est d'une nécessité urgente de réduire, si l'on veut sauver la foi catholique. La mort du généreux martyr le remplit d'espérance, parce qu'il croit que son sang va devenir un sujet de triomphe ; c'est un germe en terre qui va produire une abondante récolte [1]. Il ordonne aux évêques du Midi d'excommunier l'assassin et ses complices, d'interdire le service divin dans tous les endroits où ils pourraient se trouver, de frapper d'un nouvel anathème le comte de Toulouse, de déclarer ses sujets dégagés de tout serment de fidélité (c'était une des suites de l'excommunication) et de permettre à tout catholique non-seulement de poursuivre sa personne, mais encore de s'emparer de ses terres et de les retenir dans le but de les purger d'hérésie. Cependant, il laisse encore au comte la porte du repentir ; mais les évêques avant de l'admettre doivent s'assurer de la sincérité de son repentir, et exiger de lui, comme première condition, qu'il expulse les hérétiques de ses États.

Cette lettre présente à bien des auteurs, à Fleury entre autres, une difficulté qui n'en est pas une pour vous, si vous vous rappelez ce que je vous ai dit précédemment. Le pape absout du serment de fidélité les sujets du comte de Toulouse. « Car, suivant les saints » Canons, dit-il, on ne doit pas garder sa foi à celui qui ne la garde » pas à Dieu, et qui est retranché de la communion des fidèles. » Sur quoi Fleury [2] : *Il eût été important de citer plus précisément ces canons qui défendent de garder la foi aux méchants.* La réponse est facile pour vous, car il ne s'agit pas ici des méchants en général, il s'agit en particulier d'un prince excommunié comme fauteur d'hérésie, comme un infidèle à ses serments. Or, le prince excommunié par l'Église était, d'après les lois du moyen âge, privé de ses honneurs, de sa dignité et de ses États. Toute obligation entre lui et ses sujets était rompue ; le peuple était dégagé. Le pape, en déclarant les sujets du comte dégagés de leur serment de fidélité, ne fait donc qu'user d'une disposition légale connue de tout le monde, mais qui n'avait pourtant son effet qu'après la sentence de l'Église.

Je viens à la letttre écrite au roi de France et à tous les seigneurs du royaume. Le pape les exhorte vivement à venir au secours de l'Église, à venger le sang du juste, à sauver la foi catholique, à

[1] Ep. XI, 27.
[2] Tome XVI, page 240.

dompter la perfidie des hérétiques, à les combattre avec une main puissante, parce qu'ils sont plus méchants que les Sarrasins, à obliger le comte de Toulouse de donner satisfaction à l'Église, sinon, de le dépouiller de ses domaines, et à punir de même tous les fauteurs d'hérésie. Quant aux évêques, il leur recommande d'apaiser tous les différends entre le roi et les seigneurs, et entre les deux rois de France et d'Angleterre, pour que rien ne les empêche de secourir le Midi, et d'exhorter tous les barons et tous les prélats à marcher contre les hérétiques de la Provence [1]. Un légat spécial, nommé Gualon, est chargé de porter ces lettres et d'engager le roi à occuper le plus promptement possible les domaines du comte de Toulouse [2].

Il est clair que le pape, dans ses diverses lettres, exhorte à l'emploi de la force, parce qu'il ne voit plus d'autre moyen de sauver la foi catholique; mais il ne faut pas méconnaître ses véritables intentions. Quand on lit attentivement ses lettres et qu'on fait attention aux termes dont il se sert, on voit que dans son esprit la force n'est qu'un moyen secondaire, et qu'il n'en recommande l'emploi que dans le cas où l'action de l'Église serait insuffisante. C'est pourquoi en écrivant aux évêques du Midi, il leur ordonne de redoubler de zèle et d'activité, de se livrer à la prédication, d'attaquer l'hérésie en réformant les mœurs et de retrancher du sein de l'Église les hérétiques qui ne donnent pas des signes d'un sincère repentir. Quand il s'adresse au roi de France, c'est pour lui demander un service qu'il n'a pu obtenir des seigneurs du Midi, et qui consiste à confisquer les biens des hérétiques, à envahir les terres des seigneurs qui les protègent et donner force à la loi. Dans l'esprit d'Innocent, ils ne doivent faire usage de leurs armes que dans le cas où ces hérétiques résistent et s'opposent ouvertement à l'exécution des lois qui étaient alors générales dans tout l'Occident. Telles sont les intentions d'Innocent, il les conservera pourtant toute la durée de la guerre, dont au reste il est loin de prévoir toute la gravité.

L'ABBÉ JAGER.

[1] Ep. XI, 27-33.
[2] Hurter, t. II, p. 363.

Philosophie.

COURS DE PHILOSOPHIE.

DE LA MÉTHODE.

CHAPITRE XV [1].

Des mathématiques.

Les mathématiques sont la science par excellence; aussi est-ce par elles que nous commencerons l'application de la méthode que nous avons exposée dans les chapitres précédents. Il nous sera facile de montrer que cette méthode est précisément celle que l'on suit dans les mathématiques.

Un homme a, dans sa jeunesse, reçu les premiers éléments de la géométrie, de l'algèbre : parvenu à un âge plus avancé, il veut faire une étude approfondie de cette branche des connaissances humaines, vérifier les raisonnements qu'il a acceptés de confiance; il se propose surtout d'explorer les fondements de la science. Comment procédera-t-il dans cette entreprise?

L'édifice des connaissances humaines a été monté bien haut sur ce point. On est parvenu à des corollaires bien éloignés des vérités premières. Le philosophe commencera-t-il par rejeter dédaigneusement les travaux des savants qui l'ont précédé? S'il tenait cette conduite, il ressemblerait à un voyageur qui, pour découvrir la source d'un fleuve, ne remonte pas son cours, mais se jette à l'aventure dans un pays inconnu, au risque de s'égarer et de s'éloigner du but qu'il se propose. Plus sage, il s'attache aux vérités déjà découvertes, suit l'ordre dans lequel elles ont été développées, et en suivant ce fil conducteur, il arrive aux éléments premiers de la science.

Pendant ce travail, notre penseur croit-il nécessaire ou même utile de douter de vérités qui ont obtenu l'assentiment de tous les hommes qui les ont étudiées? Tient-il pour suspectes des démonstrations qui ont paru exactes et rigoureuses à tous les esprits qui

[1] Voir le chap. XIV, n° 16 ci-dessus, p. 313.

ont pu les suivre et les juger. Cette pensée ne s'est jamais présentée à un mathématicien. On peut remonter à la source d'une science, en analyser les éléments sans douter; *l'examen n'implique pas le doute.*

Parvenu aux vérités premières des mathématiques, le philosophe rencontre des idées, des figures et des axiomes.

Il rencontre des idées, les idées de temps et d'espace, de mouvement, de nombre, d'égalité. Cherche-t-il à savoir ce que c'est que le temps, l'espace, le mouvement; se donne-t-il la peine de feuilleter les ouvrages des philosophes pour connaître les définitions qu'ils en ont données? Non, ces recherches consumeraient des moments précieux sans profit pour la science. « La géométrie, dit Pascal, ne » définit aucune de ces choses : espace, temps, mouvement, nombre, » égalité, ni les semblables, qui sont en grand nombre, parce que » ces termes-là désignent si naturellement les choses qu'ils signi- » fient, à ceux qui entendent la langue, que l'éclaircissement qu'on » voudrait en faire, apporterait plus d'obscurité que d'instruc- » tion [1]. La géométrie réserve les définitions pour les mots et les choses qui en ont réellement besoin.

La seconde chose que rencontre le philosophe sont les axiomes; en demandera-t-il la preuve? S'il avait la naïveté de montrer cette exigence, on lui répondrait : « La géométrie prouve les propositions » qui ne sont pas évidentes, mais quand elle est arrivée aux pre- » mières vérités connues, elle s'arrête là et demande qu'on les » accorde, n'ayant rien de plus clair pour les prouver [2]. »

Enfin le philosophe trouve des figures et leurs images ou leurs idées. Entreprend-il de démontrer que ces idées ou ces images correspondent à des objets existants réellement hors de son esprit et dans la nature? Non, il ne tente pas cette démonstration, parce qu'il ne lui vient pas dans l'esprit de douter de cette correspondance, et de penser que les idées qu'il a du cercle et du triangle ne sont que des êtres de raison. Il croit avec tous les hommes que ces idées ou ces images correspondent à des objets réels et en représentent exactement les propriétés.

N'a-t-on pas dit que les mathématiques ne sont qu'un tissu de vérités internes ou subjectives [3]. Comment concilier cette assertion

[1] *Pensées*, 1re part., art. 2, p. 21.

[2] Pascal, *ibidem*, p. 23.

[3] Buffier, *Traité des premières Vérités*, n. a, p. 236.

avec la persuasion que l'on suppose aux mathématiciens ? Voici l'explication de cette contradiction apparente.

« On acquiert la notion du point par la considération des lignes, la notion de la ligne par la considération des surfaces, et la notion de la surface par la considération d'un corps, c'est-à-dire d'un objet matériel. Mais en vertu d'une faculté inhérente à notre intelligence, nous nous accoutumons facilement à considérer le point sans les lignes qui le déterminent, la ligne indépendamment des surfaces dont elle représente l'intersection, la surface séparée du corps ou de l'espace auquel elle sert de limite; enfin l'espace lui-même comme étant absolument immatériel, et c'est le résultat de cette abstraction que nous nommons, point, ligne, surface ou espace [1]. » C'est encore par la vue des triangles, des cercles, des cônes que nous trouvons dans la nature, que se forment en nous les images de ces figures; mais toujours au moyen de l'abstraction, nous nous habituons à concevoir ces figures, indépendamment de toute existence réelle. Nous parvenons même à nous faire l'idée de triangles, de cercles, de cônes parfaits, et tels qu'il n'en existe pas dans la nature. Mais nous ne serions jamais arrivés à percevoir l'idée de ces figures parfaites, si nous n'avions pas vu des triangles, des cercles dans la nature.

Lorsque nous considérons les figures, abstraction faite de toute existence réelle, les mathématiques deviennent un tissu de vérités internes, et prennent le nom de mathématiques pures.

Mais ne nous y trompons pas, cette manière d'envisager les mathématiques n'est pas ordinaire, elle est particulière au mathématicien philosophe ou théoricien. C'est seulement par abstraction que les mathématiques sont un tissu de vérités internes. Dans la réalité et dans la croyance de tous les hommes, les vérités mathématiques sont tout à la fois internes et externes, subjectives et objectives. Le mathématicien pratique est bien persuadé que les propriétés qu'il découvre dans une figure idéale existent dans la figure réelle, et que les calculs qu'il fait sur un triangle ou un trapèze qu'il a dans l'esprit, s'appliqueront au triangle ou au trapèze matériel qui existent dans la nature, et tous les jours l'expérience confirme sa persuasion.

Il y a cependant des exceptions.

Comme les figures matérielles ne possèdent pas ce degré de per-

[1] Vincent, *Cours de Géométrie*, au commencement.

fection que nous supposons aux figures idéales, les calculs que nous faisons sur ces dernières ne se réalisent pas toujours exactement sur les premières.

Quelquefois aussi le théoricien commence par une pure hypothèse; puis, de cette supposition, il tire des conséquences qui découlent logiquement des prémisses, mais qui n'ont pas plus de valeur. C'est ainsi que l'on démontre que le globe de la terre étant une fois dans l'équilibre, pourrait être soutenu sur un point mille et mille fois plus petit que la pointe d'une aiguille, mais sans examiner si cet équilibre existe ou n'existe pas réellement hors de notre esprit [1].

Dans ce cas et dans les autres cas semblables, les vérités mathématiques sont des vérités purement logiques, purement subjectives. Mais ces cas sont des exceptions; en général, les vérités mathématiques sont tout à la fois subjectives et objectives.

Ce n'est qu'aux mathématiques pures qu'appartiennent deux priviléges que l'on attribue souvent aux mathématiques en général.

1° Lorsqu'on entend le mot démontrer dans son acception stricte, c'est-à-dire lorsqu'on l'applique aux choses, abstraction faite de toute existence réelle, les mathématiques pures sont seules susceptibles de démonstration.

2° On dit ordinairement, en parlant des mathématiques, les sciences exactes. Cette prérogative appartient exclusivement aux mathématiques pures. L'esprit alors s'exerce sur des notions, des définitions, sur des abstractions; il en fait sortir tout ce qu'elles renferment; mais ce caractère ne convient aux mathématiques qu'autant qu'on les envisage, abstraction faite de toute existence réelle, alors qu'elles sont un tissu d'abstractions. Sitôt que vous sortez de ce monde pour rentrer dans celui des réalités, cette prérogative s'évanouit; vous retrouvez les imperfections des ouvrages créés, la résistance des milieux, une foule de forces et de circonstances que vous ne pouvez pas apprécier d'une manière parfaitement exacte, ni même connaître et prévoir avec une entière certitude.

Le philosophe entreprend-il de rechercher quelle est l'origine des vérités fondamentales des mathématiques?

Non, la géométrie va droit son chemin à travers même les connaissances pures *à priori*, sans demander à la métaphysique un certificat d'authenticité, relativement à l'origine pure et légitime

[1] Buffier, *Traité des premières Vérités*, p. 239.

des concepts fondamentaux d'espace et de temps [1]. Elle fait bien. Que lui apprendrait la métaphysique sur l'origine de ces idées? Si elle lui répond qu'elles viennent de Dieu et qu'avant d'exister elles étaient dans l'intelligence divine, comme le plan et le type de l'ouvrage dans l'esprit de l'auteur, elle ne dira rien que d'exact et de vrai. Mais tout ce que la métaphysique enseignera de plus, sera hasardé, équivoque ou même erroné.

Si, par exemple, elle avance avec quelques scholastiques dont parle Leibnitz, d'après Thomassius, que ces vérités sont éternelles et qu'elles subsisteraient quand même il n'y aurait pas d'entendement, pas même celui de Dieu, elle émettrait une opinion fausse, et tomberait dans une absurdité dont Platon ne s'est pas préservé. Elle supposerait les idées séparées et indépendantes de l'entendement divin, tandis que c'est l'entendement divin qui fait la réalité des vérités éternelles [2].

C'est dans l'entendement de Dieu que subsiste la réalité des vérités éternelles; mais peut-on dire que ce soit indépendamment de la volonté de Dieu? Oui, répond Leibnitz, et avec lui la plupart des métaphyciciens, car les essences métaphysiques des choses sont nécessaires et immuables. L'essence métaphysique des choses n'est pas autre chose que l'accord des attributs; or, cet accord est quelque chose de nécessaire et d'immuable qui ne dépend pas de la volonté de Dieu. S'il en était autrement, Dieu pourrait faire que des attributs qui s'accordent entre eux fussent en opposition. Or, c'est ce que Dieu ne peut pas faire. Par exemple, Dieu ne peut pas faire qu'un triangle restant ce qu'il est ne soit pas formé de trois côtés et de trois angles.

La réponse est facile.

Oui sans aucun doute, lorsque Dieu conçoit l'idée d'un sujet, il lui est impossible de ne-pas concevoir les attributs sans lesquels ce sujet ne serait pas ce qu'il est. Ainsi, quand l'idée d'un triangle est dans l'entendement de Dieu, il est impossible que dans ce même entendement n'existe pas l'idée de trois angles et de trois côtés; mais l'idée du triangle existe-t-elle nécessairement dans l'entendement divin, Dieu ne la conçoit-il pas librement? Cette proposition, un triangle est une figure qui a trois angles et trois côtés, indique un rapport nécessaire et tel que le sujet une fois donné l'attribut s'y

[1] Kant, *Critique de la Raison pure*, t. I, p. 155.
[2] Leibnitz, *Théodicée*, t. II, p. 186.

rattache nécessairement ; mais s'il est contradictoire de supprimer un triangle en supprimant par la pensée les trois angles et les trois côtés, il ne l'est pas de faire disparaître le triangle en même temps que les trois angles et les trois côtés.

J'examinerai ailleurs cette question, relativement aux vérités morales : je ne m'occupe en ce moment que des mathématiques ; je passe aux caractères des vérités premières de cette branche des connaissances humaines.

Il est inutile de faire remarquer que les vérités premières des mathématiques sont claires et évidentes, et que leur certitude repose sur le consentement général du genre humain. Nous n'avons pas besoin non plus de dire que dans cette branche des connaissances humaines comme dans les autres, l'esprit humain serait à jamais stérile, s'il ne trouvait des éléments tout préparés qu'il pût mettre en œuvre. Il reçoit ces matériaux de l'auteur de la nature ; les emploie, les analyse, les compare au moyen de ses facultés, et par ce travail il arrive à des résultats qui étonnent et ravissent d'admiration. Aux mathématiques s'appliquent éminemment cette pensée de Charles Bonnet : « Toutes les vérités sont enveloppées les unes dans » les autres, et la méditation parvient tôt ou tard à les en extraire. »

Comment l'esprit humain arrive-t-il à la découverte de vérités inconnues ?

Assurément, sans les axiomes, il n'y aurait pas de démonstration possible, il n'existerait pas de science à proprement parler. On aurait pu être conduit par le hasard ou par des tâtonnements à connaître les propriétés des figures et leurs rapports, mais sans les axiomes il n'eût pas été possible de lier ces vérités particulières, de les coordonner, de les démontrer et d'en faire un tout, un corps de science.

Si c'est au moyen des propositions générales et à l'aide du syllogisme que l'on démontre, est-ce aux mêmes moyens que l'on doit la découverte des vérités secondaires ? Le syllogisme n'est pas le moyen nécessaire ni même ordinaire de l'invention, du moins nous ne le pensons pas. C'est par l'observation que l'on arrive à l'inconnu : ainsi, très-probablement, on aura remarqué que les trois angles d'un triangle rectiligne sont égaux à deux droits ; que le carré construit sur l'hypothénuse d'un triangle rectangle est égal aux carrés construits sur les deux autres côtés ; on aura reconnu que ces propriétés étaient communes à tous les triangles rectilignes ou rectangles, et alors on aura cherché les propositions interné-

diaires propres à rattacher ces deux théorèmes aux axiomes, ou en d'autres termes à les démontrer.

Ce n'est pas en méditant sur l'idée du triangle que l'on aura trouvé les moyens de démonstration; c'est par une construction, ainsi que cela se pratique encore tous les jours.

Quel est dans cette science le moyen de distinguer la vérité d'avec l'erreur?

C'est le raisonnement, répondront quelques philosophes; c'est la liaison de la conclusion avec le principe.

Sans aucun doute, quand un théorème est lié à un axiome par un enchaînement de propositions, de telle manière qu'il n'y ait pas solution de continuité, ce théorème est vrai. Mais la difficulté consiste précisément à savoir, quand et si cette condition est remplie. Le mathématicien est-il un être privilégié, est-il exempt de la faillibilité commune à toute l'espèce humaine? La géométrie et les autres parties des mathématiques mettent-elles à l'abri de l'erreur celui qui en fait l'objet de ses études? Ne voit-on pas souvent les géomètres disputer sur les conséquences éloignées des axiomes; souvent ne prétendent-ils pas avoir des démonstrations pour et contre le même problème? Que fait donc un géomètre ou un mathématicien qui vient de faire une découverte? Nous l'avons vu; il la soumet à une ou plusieurs personnes capables de juger les démonstrations. S'il est condamné, il ne peut se défendre d'une pénible incertitude, jusqu'à ce que les parties suspectes de la démonstration aient été soumises à de nouvelles et plus rigoureuses épreuves. Si le jugement des examinateurs est conforme au sien, il jouit avec sécurité de sa découverte, tant il est vrai que, même dans les démonstrations géométriques, le jugement d'un seul se sent faible et cherche l'appui de l'autorité; que sa confiance est singulièrement affermie s'il l'obtient, au lieu que s'il ne l'obtient pas, il perd toute assurance et n'ose plus se fier à lui-même qu'après un nouvel examen.

Ainsi, dans les mathématiques, il faut un juge des controverses, et l'autorité des savants est le critérium de la vérité, et pour l'auteur de la découverte et surtout pour les hommes instruits d'ailleurs, mais qui n'ayant pas fait de cette science l'objet spécial de leurs études, n'ont pas des connaissances assez profondes, assez étendues pour juger la question débattue et prononcer sur la valeur de la démonstration.

Cette autorité ne dispense pas de l'examen, encore moins l'inter-

dit-elle. Dans les sciences naturelles, il faut des raisons pour convaincre; le savant et le philosophe ne se rendent qu'à l'évidence; mais tous les hommes ne sont pas savants, encore moins philosophes; beaucoup ne sont pas capables d'examiner, de juger. Pour ces derniers, et c'est le grand nombre, l'autorité tient lieu de démonstration, et ils seraient quelquefois bien ridicules d'exiger d'autre preuve.

Parmi tous les hommes qui portent le nom de géomètre, qui exercent la profession de géomètre et prétendent ne céder qu'à la raison, beaucoup n'ont pas d'autre guide que l'autorité. Dans le nombre de ces géomètres qui appliquent cette science à l'arpentage des terres, combien y en a-t-il qui en connaissent la théorie? combien en trouverait-on qui puissent, je ne dis pas exposer à d'autres les démonstrations des règles qu'ils appliquent journellement, mais s'en rendre compte à eux-mêmes, et suivre la série des propositions qui les rattachent aux axiomes? Ils appliquent ces règles avec habileté, avec exactitude, mais ils les appliquent de confiance; ils croient à la vérité de ces règles sur l'autorité des savants. Supposons qu'un jour il prenne fantaisie à ces géomètres de comprendre des vérités que jusqu'alors ils s'étaient contentés de croire, ils entreprennent l'étude de la théorie de la géométrie, tous réussiront-ils? Je ne doute pas que beaucoup, le plus grand nombre, ne voyent leurs efforts couronnés de succès. Mais sans faire injure à cette profession, on peut dire que quelques-uns échoueront. Ces hommes placés dans une catégorie exceptionnelle et malheureuse douteront-ils de la vérité des règles de la géométrie; cesseront-ils de les appliquer parce qu'ils n'ont pu en saisir la démonstration, parce qu'ils n'ont pu les comprendre? S'ils tenaient cette conduite, ils seraient l'objet des plaisanteries de tout le monde; on se demanderait comment tant d'orgueil peut se rencontrer dans des esprits si bornés.

DELAHAYE.

REVUE D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Polémique catholique.

L'ÉGLISE ROMAINE ET LE XVIIIe SIÈCLE[1].

Deux choses à distinguer dans les croyances humaines : — 1° celles qui proviennent de la révélation divine, qui sont immuables ; — 2° celles qui sont le produit de l'action humaine, changeantes et perfectibles. — Action délétère du 18e siècle sur les antiques croyances. — Ce que fut Voltaire. — Ses doctrines mises en pratique dans la Révolution. — Réaction commencée par Robespierre et continuée par Napoléon. — Auteurs catholiques.

Il ne pouvait suffire aux aveugles, ennemis du Catholicisme, de jeter sur l'Église l'accusation indigne de méconnaître, de persécuter la science et le génie. Il fallait relever un drapeau plus distinctif, et proclamer le cri de ralliement du 18e siècle.

Ah ! si l'on n'avait célébré que le mouvement littéraire, la régénération politique et sociale de ce siècle, nous aurions compris les transports de ses admirateurs ; car nous savons aussi applaudir aux grands esprits qui ont enrichi la langue française, aux législateurs qui ont fait faire un pas considérable aux libertés publiques. Lorsque nous reportons notre critique sur l'époque qui nous a précédés, ce n'est pas pour nous mettre en travers du progrès, comme ces chaînes de fer que le moyen âge tendait dans les rues, afin d'empêcher toute circulation.

Le passé, selon nous, se divise en deux branches : l'une dirigée par la révélation divine et placée au-dessus des réformes humaines; l'autre tout entière dans le domaine de l'homme, et conséquemment pleine de changement et de perfectibilité...

Quant aux démolisseurs religieux qui se sont attaqués à la première, on peut chausser le cothurne, entonner le dithyrambe pour célébrer leur gloire ravageuse. Ce n'est pas moins un crime de lèse-humanité d'admirer Voltaire *comme niant toutes les formes, toutes les sectes, toutes les églises particulières, enfin le Christianisme*

[1] Voir le précédent article, *l'Église romaine et les Rationalistes*, au n° 16 ci-dessus, p. 321.

visible[1]. L'homme rejeté par les encyclopédistes si loin de la vieille société et de son Dieu, nous paraît tellement désorienté dans ces bouleversements, qu'il doute même de sa raison et de son âme. A la place de la loi révélée qu'on a renversée, il ne fait plus que balbutier dans le livre illisible du Scepticisme... Qu'on vante les succès du 18[e] siècle, nous ne savons que gémir de ses résultats. Nous maudissons ces ténèbres où les populations égarées ne se reconnaissaient qu'au bruit du tonnerre et des blasphèmes, et nous dirons : Honte à celui qui ne saurait bâtir qu'après avoir jeté au vent jusqu'à la poussière des ruines; anathème sur celui qui démolit sans esprit de réédification. « Quand le sauvage veut atteindre » les fruits, dit Montesquieu, il coupe l'arbre; voilà le despotisme. » Voilà plus exactement encore le tableau du 18[e] siècle.

Rien ne pourra diminuer notre horreur pour les démolisseurs sans pitié... Que les implacables se nomment Attila ou Voltaire; qu'ils frappent avec le glaive ou avec la satire furieuse, qu'ils jonchent la terre de cadavres ou d'idées, ils nous inspirent ce saisissement d'effroi qui glace tout homme de cœur à l'aspect des grands désastres. Il y a plus d'un siècle qu'ils ont tout renversé; quelles sont les tables d'une nouvelle loi religieuse; quel est le dogme, le culte, la morale qu'ils ont proclamés à la place du Christianisme?

Je ne suis pas chrétien, mais c'est pour l'aimer mieux,

dit Voltaire à son Dieu. Comment lui témoignera-t-il cet amour d'invention nouvelle? Est-ce en jetant en pâture, au sarcasme des nations, la morale, le culte, l'amitié, et jusqu'à l'amour de la patrie... S'il est une œuvre qui résume au plus haut degré *son rire terrible, ses torrents d'esprit satirique*, c'est sans doute la *Pucelle d'Orléans*, qu'il repolit jusqu'à ses derniers jours. Eh bien! que fait-il dans ce poëme? il confond le prêtre, le guerrier, le roi, le héros dans la plus incroyable orgie. Il frappe du même fouet le Français et l'Anglais, le léopard et la fleur de lis: traînant au milieu de ces saturnales, la plus pure, la plus nationale des héroïnes.

Quand on voit des quakers, des évangélistes, des luthériens, on peut laisser dire que ce sont des hommes qui oublient le Christianisme visible, pour se parquer dans le précepte moral, abstrait, refroidi. Mais quand un écrivain emploie ses 80 ans à déchirer, avec sa verge implacable, tout ce qui a vécu dans le passé, tout ce qui

[1] M. Quinet, *l'Ultramontanisme*.

respire autour de lui, nous disons que cet homme n'a l'esprit d'aucune croyance, pas plus celui du *Coran* ou des *Védas*, que celui de la *Bible* ancienne ou de l'*Évangile*, et nous plaignons amèrement ceux qui s'oublient de nos jours jusqu'à vouloir relever son autorité funeste.

Ses semblants de justice même sont suspects de colère. C'est bien moins par impartialité que par haine de Rome qu'il prend la défense de Calas, de Vanini; la réhabilitation des uns n'est qu'un acte d'accusation contre les autres.

S'il s'élevait au-dessus de cette partialité que nous lui reprochons, ne prendrait-il pas aussi la défense des martyrs de la croix? n'aurait-il pas une larme de regret pour les ruines que les calvinistes laissèrent dans le midi de la France? Après avoir admiré Charles XII et Frédéric II, n'aurait-il pas quelque estime pour Urbain II, Grégoire VII, Léon-le-Grand. Non, il enveloppe tous les successeurs de saint Pierre dans la proscription des Borgia. Il poursuit son œuvre de destruction jusque dans la crèche de Jésus, en s'écriant cent fois, mille fois! *Écrasons l'infâme!*

Ah! l'on n'a pas besoin d'être Voltaire pour se voiler le visage au souvenir de la Saint-Barthélemi, pour gémir de l'inquisition et des licences de certains moines du moyen âge; mais ce qui n'appartient qu'à lui, c'est ce rire infernal avec lequel il baffoue sans relâche la vieille société, depuis la base jusqu'au sommet. Le sarclage des mauvais entre les bons, de l'erreur parmi la vérité, est au-dessus de ses forces; et renversant le principe de justice le plus élémentaire, il semble s'écrier : Périssent mille innocents plutôt que d'épargner un coupable! C'est ainsi que, retourné par son épigramme incessante, le prêtre pauvre devient un spéculateur d'humilité, la sainteté n'est qu'hypocrisie, la pudeur que superstition, le cloître que réceptacle d'ignorance, le confessionnal qu'instrument de despotisme et de corruption.

Que d'autres admirent ce lupercal parcourant le monde ancien et nouveau pour stigmatiser toutes les croyances. Rien ne nous empêchera d'affirmer que le rire fou ne fut jamais l'apanage du fondateur. Étudiez les grandes figures de l'antiquité; est-ce le sarcasme qui contracte les lèvres de Platon, de Socrate, de Lycurgue, de saint Augustin? Non, c'était dans la méditation et le calme qu'ils trouvaient le germe créateur. Jusqu'en ces derniers temps même, tout homme mécontent du passé, ou frustré dans ses ambitions, n'abattait ce qui lui faisait ombrage, que pour relever au moins

une forme de monument. Luther avait un certain code religieux à opposer aux traditions qu'il renversait; Mahomet écrivait le *Coran* sur les marges de l'*Évangile* : Voltaire seul n'a que des débris à ajouter aux débris; l'excès est le remède du mal même. Cercle vicieux que ses adeptes menèrent aux dernières limites du ridicule. Au renversement de l'*infâme* on ajouta le déni de l'Être-Suprême, au déni de l'Être-Suprême celui de l'immortalité de l'Ame. Ainsi partout des ruines faites au nom de Voltaire, et pas une seule édification. Nous nous trompons! à l'Église détruite, on substitue le *temple de la Raison;* au culte des images, celui des *femmes de la liberté.*

Mais arrêtons-nous; je vois porter au Panthéon les cendres de ceux qu'on a appelés *la Papauté nouvelle*, Voltaire et Rousseau. Que manque-t-il à leur religion négative pour conquérir le monde? Ils possèdent un temple admirable qu'ils ont dérobé à sainte Geneviève; des prêtres vêtus en Brutus, des milliers d'adorateurs portant la prétexte romaine ou la robe lacédémonienne : pompe, cantiques, fêtes, calendrier, liturgie, rien ne fait défaut...., rien...., si ne n'est le germe de vie.

A peine intronisé au Panthéon, cette fausse Jérusalem reconquise trouve en elle le génie du néant; elle rappelle cette légende où un cadavre, arraché du tombeau, présente un serpent à la place du cœur. Ici c'est un mot vide au lieu de cerveau.

Le 18e siècle, arrivé à son dernier effort d'impulsion, s'arrête, effrayé lui-même du promontoire sans issue où il s'est acculé; il se tâte, il regarde d'un œil étonné; il tend l'oreille au tombeau de Voltaire... Les cendres ne parlent pas; l'illusion est détruite; un besoin impérieux se fait sentir; le 18e siècle revient en arrière; et qui lui fait faire le premier pas rétrograde?... Robespierre.

Le grand-prêtre des sans-culottes rassemble les adorateurs d'Arouet, qui viennent de traîner son char. Il est entouré de la Convention. Que va-t-il faire? Tout est solennel, la France a faim de croyances : les sépulcres du Panthéon restent muets. Il faut parler au peuple au nom de quelque chose : on décrète d'une voix hésitante *l'existence de l'Être-Suprême....* bien plus, on rétablit *l'immortalité de l'Ame....* Que de gens restent interdits!... et Voltaire et la déesse Raison, que deviendront-ils?...

Si cette page d'histoire pouvait se perdre pendant cent ans, et qu'elle fût découverte un jour comme les *Pandectes*, nos descendants la jetteraient au feu, comme supposée. — Poursuivons.

Le mouvement rétrograde est imprimé; la Révolution se retourne contre son auteur. Œdipe tue son père, et celui-ci connaît sa filiation. Cependant le Christ reste encore détrôné; mais *regnante Deo ultimo*, Napoléon prend les rênes enlevées à la Convention, il expulse la *déesse Raison* des églises, qu'on lui avait prostituées au nom de Voltaire, et l'*Infâme* est vengée.... Quand le nom du Dieu vivant a été réappris au peuple, on songea aux prêtres. Le grand homme frappe le sol, et une Église toute faite, toute armée, se représente pour peupler la basilique. Chose étrange! Voltaire régnait depuis trois ans à peine au Panthéon, et cette foule d'adorateurs qui venaient d'en chasser ses reliques ne songeait plus au déplaisir que pouvait lui causer le rétablissement du dogme qu'il avait tant baffoué; les populations, surprises par ses accès de rire sardonique, commençaient à avoir honte de l'ivresse dans laquelle elles s'étaient laissé plonger.

Voltaire ne fut pas seul coupable dans cette aveugle révolte des mauvais anges. Si nous lui faisons porter toute la responsabilité de l'audace titanique de son siècle, c'est que, pris par ses admirateurs comme expression suprême de cette époque destructrice, nous avons voulu attaquer l'armée entière dans son général.

Mais les événements se pressent; les hommes se succèdent, et tout se retourne successivement contre ces faux prophètes.

Vico, restaurateur de l'antiquité, apparut après *Luther* et *Descartes*, alors que la philosophie avait enlevé toute autorité à la *tradition*. Eh bien! à côté de la restauration religieuse de Napoléon, nous trouvons le parallèle de Vico; c'est l'Écosse qui le produit; de même que Vico avait vengé l'antiquité des erreurs des philosophes, de même *Walter-Scott* vient réhabiliter le moyen âge. Le 18e siècle l'avait accusé de sécheresse, de barbarie sans intérêt; le romancier montra, par ses chefs-d'œuvre, que si les époques faisaient quelquefois les poëtes, le plus souvent c'étaient les poëtes qui faisaient les époques; car la poésie est dans ceux qui la créent, et non dans l'atmosphère, comme les épidémies. Grâce à lui, la connaissance du moyen âge chrétien ne fut plus l'apanage exclusif de quelques académies; il se révéla à l'esprit des masses, avec ses mœurs naïves, son architecture pittoresque, ses cérémonies touchantes; et le charme de la forme concourut puissamment à réveiller le culte de la pensée religieuse des aïeux.

Il ne restait donc presque rien de la Révolution anti-chrétienne du 18e siècle; le Christ avait été relevé. Mais ce n'était pas assez

d'avoir expié les fautes de Voltaire au pied de la croix; il fallait conduire cette réparation jusqu'au Catholicisme. Les restaurateurs se mirent à l'œuvre, et peu d'époques ont été aussi fertiles en beaux génies. Qui n'a déjà nommé *Chateaubriand, de Bonald, de Maistre, Lamennais?*... C'est en vain qu'on veut nier ce réveil éloquent de la foi.... Nous voyons bien encore quelques parties de la basse classe abruties, certains jeunes gens matérialistes, plus par passion que par raisonnement; une bourgeoisie indifférente sur ce qu'elle a oublié; mais nous ne trouvons plus ces traces profondes du vieux Scepticisme, ce cynisme de l'impiété prêché par ses orateurs, applaudi par les beaux esprits.

Nous apercevons, au contraire, le Catholicisme qui se relève dans sa majesté : cathédrales, luxe, cérémonies, richesses, tout lui revient: et, sondant plus profondément, nous saluons avec acclamations ces nombreux historiens, qui, dans l'Europe entière, vengent l'Église de toutes les accusations qu'on a portées contre elle; ces écrivains, qui cherchent la vérité; ces poëtes, qui trouvent l'inspiration dans le sanctuaire; ces prédicateurs animés de toute la puissance de la foi. Si cent auditeurs se portaient naguère au Collége de France, des milliers se pressent autour de nos modernes Massillon. Voilà les symptômes qui dominent l'époque, et l'envahissent de toutes parts. Il a fallu, pour exhumer un levain de Voltairianisme, la présentation d'une loi qui froissait des intérêts délicats et soulevait les passions. Mais les Français, amoureux de la nouveauté, auront bientôt épuisé la vogue des satires d'Arouet. La mode peut mettre un instant en honneur les cannes, les chapeaux, les fauteuils à la Voltaire. L'esprit est mort, bien mort! et les efforts tentés pour relever l'idole ne font que prouver son renversement.

J. CENAC MONCAUT.

EXPOSITION APOLOGÉTIQUE

DE

LA THÉOLOGIE DU PENTATEUQUE.

PREMIER ARTICLE.

Apologie préparatoire. — État de la question. — I. DIEU. — Dieu d'après Moïse; — d'après Anaxagore; — d'après Platon; — d'après Aristote; — d'après Hégel.

Il y a des choses qu'on affirme en les niant. En 1793, lorsque l'athéisme révolutionnaire bouillonnait dans la tempête et sous l'orage, un sans-culotte entra dans une église et adressa cette apostrophe à Dieu : « Si tu existes, foudroie-moi ! » Et il attendit un instant..... Puis il reprit : « Tu ne le fais pas, donc tu n'es pas ! » Cette négation de l'existence de Dieu en était une démonstration affreuse, mais éloquente. L'idée de la présence divine irritait l'intelligence de cet homme, et ce sentiment faisait palpiter de haine son ignoble cœur. Il croyait à Dieu beaucoup plus qu'il n'y aurait voulu croire.

Parmi ces choses que les négations affirment et que les attaques consolident, on doit placer en première ligne les cinq livres de Moïse.

Si on avait à montrer à un incroyant de bonne foi tous les titres qui imposent ou recommandent le Pentateuque à l'intelligence humaine, il ne serait pas, je pense, sans intérêt ni sans fruit d'énumérer d'abord toutes les guerres qui lui ont été déclarées, depuis les *Gnostiques* jusqu'à *Spinosa*, et depuis Spinosa jusqu'à nous. On passerait en revue tous les assauts qu'il a essuyés, tous les siéges en règle qu'il a soutenus, sans que l'ennemi soit jamais parvenu à détacher le moindre gravier de ce roc inébranlable. Les passions ont eu beau déchaîner leur fougue et leur courroux, elles n'ont pu que mettre à nu l'éternelle solidité de sa structure. Le Pentateuque est notre imprenable Gibraltar.

On a provoqué contre lui, durant tout un siècle, la grande voix de la Nature manifestée par la science ; mais la voix de la Nature a fait taire successivement chacune de ces clameurs passionnées ou aveugles que l'homme y avait mêlées, et elle est demeurée seule, rendant hommage au plus ancien des livres. La tempête absorbe

peu à peu tous les bruits humains, et emporte notre pensée elle-même dans son mugissement solennel.

Toutes les fois que la Raison humaine, pour un motif ou pour un autre, a organisé une expédition contre le Pentateuque, sa contenance apprêtée, son ardeur bouillante, son amertume, ses colères, son dépit, tout a laissé croire qu'elle pressentait un adversaire auguste, redoutable; que la conscience lui reprochait sourdement d'attaquer la vérité.

Il y a plus : quand on a arraché ce livre aux catholiques, ses possesseurs de droit divin, les seuls qui le sachent lire, chaque ligne, chaque mot, chaque lettre, chaque point [1], a pris, en quelque sorte, un corps et une âme pour crier anathème aux ravisseurs. Le divin livre est devenu entre leurs mains un talisman fatal. En 1517, Luther le jeta en pâture à la raison de l'homme : au commencement de ce siècle-ci, la raison protestante n'y a plus guère su trouver que des mythes, des fables, des symboles plus ou moins ingénieux [2]. Et aujourd'hui, de la miraculeuse histoire dont il est le point de départ et le premier anneau, il ne reste rien de réel, pour beaucoup de disciples du novateur, que la croix de Jésus [3]. L'hérésie s'est fait justice elle-même! Une croix doit être vue, comme un monument funèbre et expiatoire, en tous les lieux où quelque grand crime a été commis.

D'autres livres ont armé le bras terrible des peuples et fait couler le sang; celui-là est uniquement coupable du sang que des héros ont versé, bien volontairement, dans tous les âges, pour sa défense ou pour sa gloire.

Avant toute espèce d'examen intrinsèque de ce livre, avant de l'entr'ouvrir, il serait donc naturel de se dire : Elles sont tout au moins bien vénérables ces pages feuilletées et transcrites par tant de générations, survivant à tant de gloires, pour lesquelles un peuple a souffert à diverses reprises l'exil ou la mort, et que plus de la moitié du genre humain révère comme ayant été rédigées sous la dictée et l'inspiration de la divinité même.

Cela serait naturel.

Il ne l'est donc pas que tous les nobles titres dont nous venons de

[1] Iota unum aut unus apex non præteribit à lege. Matth., v. 18.

[2] C'est en 1802 que Bauer a publié sa *Mythologie hébraïque* de l'Ancien et du Nouveau Testament.

[3] *Vie de Jésus*, par le docteur Strauss.

donner une énumération sommaire aient été comme autant de causes d'agression. Est-il une accusation qui n'ait point été portée contre le *Pentateuque?* que n'a-t-on pas tenté pour le transformer en un monument de fourberie et d'imposture? quel long acharnement à contester ses titres d'histoire? que de nuages amassés, non pas sur lui, mais autour de la raison humaine insurgée contre son autorité! « La terre, dit Bossuet, élevant des nuages contre le soleil » qui l'éclaire, ne lui ôte rien de sa lumière, mais se couvre seu- » lement elle-même de ténèbres [1]. »

Toutefois, malgré son efficacité et sa valeur réelle, cette sorte d'apologie tout extrinsèque, serait peu de mise aujourd'hui : il y aurait trop de bonhomie à parler du respect dû à Dieu à des soldats campés dans le sanctuaire.

L'enceinte extérieure dressée par la religion et par le respect autour du *Pentateuque*, n'a pas été un obstacle pour l'impiété moderne. Dans une contrée voisine, où l'érudition servie par les subtilités les plus insaisissables de la pensée est une sorte de culte et devient souvent une passion, quelquefois de la démence, une guerre comme d'extermination a été déclarée aux enfants de Moïse. Toutes les armes, même les plus surannées, ont été remises à neuf, et il en est qui ont semblé nouvelles, tant elles étaient oubliées. Chacun a la sienne, sinon plusieurs, et l'on prétend que toutes sont mortelles. Les ennemis ne sont pas, il est vrai, très-exigeants en fait de discipline, mais ils comptent sur leur nombre; leurs évolutions ne s'exécutent pas avec beaucoup d'ensemble, mais pour imposer, ils s'avancent en masses énormes; du reste, ils ne doutent pas que la confiance en leurs propres forces ne les centuple, et sûrs de la victoire, ils chantent, en guise de *Marseillaise*, pour s'électriser le courage et faire enrôler les simples, un hymne au génie et à l'érudition de leur pays!

A ce spectacle, le Rationalisme, qui nous observe, n'en revient pas de ne point nous voir terrassés, pétrifiés, anéantis en la présence de cette Armada soi-disant invincible. Notre calme, j'allais dire notre insouciance, lui paraît affecté; il s'y perd, et va peut-être jusqu'à juger notre foi aussi mortellement assoupie que la sienne.

On ne veut donc pas croire que, s'il est une chose dont nous ayons la certitude, c'est que cette insurrection aura l'issue des autres, et la passée d'un orage; après quoi, notre air sera plus pur et notre ciel

[1] Bossuet, sermon *sur la nécessité de la pénitence.*

plus serein. On ne veut donc pas comprendre que nous serions tentés de nous réjouir, à chaque insurrection nouvelle contre nos livres sacrés, si l'erreur n'était un Moloch avide et insatiable d'âmes humaines : nous savons ce que valent ces victimes, depuis que le prix en a été versé sur le Calvaire.

« Il faut des hérésies! » dit saint Paul. Cela n'est que trop vrai, il en faut; mais il faut aussi qu'elles cessent vite d'être et se brisent au pied de la vérité éternelle. Nonobstant leur nombre, nonobstant leur effronterie, nonobstant toutes les qualités et toute la puissance qu'on voudra leur reconnaître, les prétentions rationalistes contemporaines disparaîtront comme leurs aînées. Il y a environ un siècle, Voltaire éleva à la hauteur d'un dogme littéraire, qu'il n'y avait dans les saintes Écritures ni poésie, ni éloquence. Depuis déjà bien long-temps, il n'est plus contesté par personne que la poésie y déborde [1], et que l'éloquence y palpite à chaque ligne. Le jour n'est pas loin où tout ce qu'on nous refuse maintenant nous sera accordé universellement et avec usure, où les choses que nous défendons contre les excès de la raison deviendront la cause de la raison même. Hélas ! nous n'avons point l'espérance de hâter ce beau jour. Plût au ciel qu'il nous fût seulement donné d'amener les adversaires du Pentateuque, quels qu'ils soient, à l'étude franche, sincère, impartiale de ce livre, à déposer, avant de l'ouvrir, toute prévision du résultat futur de leurs recherches, enfin, à prendre connaissance des monuments, soit anciens, soit contemporains, de la véritable exégèse !

Ce n'est pas non plus à cette espérance que nous nous abandonnons : ce serait une illusion dont il faudrait bientôt péniblement sortir. L'opposition subsistera, mais le jour de la vérité n'en viendra pas moins, et son triomphe n'en sera que plus glorieux. Elle ouvrira elle-même, aux yeux de ses persécuteurs, le linceul dans lequel ils s'imaginent l'avoir ensevelie à jamais, afin de leur prouver que

[1] Qu'on se rappelle le *Génie du Christianisme*.—Les deux plus grands lyriques des temps modernes, M. de Lamartine et M. Victor Hugo, ont toujours fait de la Bible, dans laquelle ils ont d'ailleurs appris à lire, l'étude, la consolation ou l'aliment de leur génie. Voyez *Voyage en Orient* et *OEuvres complètes* de M. de Lamartine, *passim*; Sainte-Beuve, *Portraits contemporains;* Amédée Duquesnel, *du Mouvement intellectuel en France*, t. II. Du reste, il n'est pas besoin d'un sens critique bien exercé pour saisir tout ce qu'il y a de biblique dans l'imagination et la manière de ces deux grands poëtes. — M. de Lamennais, cet autre poëte non moins remarquable en son genre, pourrait dire aussi à quoi il dut la magie de son style et de sa pensée.

ce linceul est bien réellement vide, et qu'elle est immortelle.

Nous voulons donc simplement donner à notre tour une preuve faible ou forte de cet axiome, déjà si incontestable, que toute science définitivement constituée est une *préparation* plus ou moins prochaine à notre foi. Nous voulons au moins indiquer à nos frères qu'il est facile d'ôter à l'incrédulité le prétexte et la satisfaction haineuse d'insinuer et de dire que nous avons de bonnes raisons de suspendre nos réponses [1]. Que l'incrédulité militante se tranquillise! Il lui sera répondu : dût-elle regretter, pour son propre compte, ces temps heureux « où la controverse s'était changée en élégie [2]. » Pendant que l'on met en évidence, d'une main habile et sûre, la chétive et misérable substance de la philosophie actuelle recouverte de quelque lambeau de pourpre, et qu'on lui brise entre les mains ses systèmes malfaisants [3], de notre côté et selon nos forces, nous ferons voir l'impuissance non moins radicale de l'exégèse rationaliste à l'endroit de la *théologie du Pentateuque*.

C'est un travail d'autant plus facile, que les éléments s'en trouvent partout; les champs de l'apologétique chrétienne, si malheureusement inconnue ou si méchamment méconnue, ont été fertilisés par tant de bras et de sueurs, qu'on y moissonne en y glanant. L'incrédulité contemporaine a l'air de n'en rien savoir : c'est une tactique plus prudente que courageuse. Il y aurait pourtant un moyen décisif d'en finir avec nous : ce serait de réfuter nos apologistes point par point, ligne par ligne, argument par argument, comme elle nous oblige à faire pour elle-même. Si l'entreprise eût été possible, soyez-en sûr, elle aurait été tentée il y a longtemps.

Si nous exposons ici, en la défendant, *la théologie du Pentateuque*, ce n'est pas que cette partie soit plus ou moins menacée que les autres : nous allons où il nous est le plus douloureux de voir la vérité attaquée. Sans doute, toute atteinte à la vérité est chose lamentable; mais ce qui est impie doit être détruit avant ce qui est simplement faux. Rejeter le Pentateuque pour un motif étranger à son enseignement religieux, c'est outrager la raison et la logique;

[1] M. Edgar Quinet, *Revue des deux Mondes*, 1842, p. 336.

[2] Idem, *ibid.*, 1842, p. 333.

[3] Si les rationalistes daignent prendre connaissance des *Études sur le Rationalisme contemporain*, par M. de Valroger, ils seront probablement convaincus qu'il peut être dangereux pour leurs théories et pour leur gloire de provoquer des réponses.

le rejeter à cause de sa théologie, c'est outrager directement Dieu même.

On pourrait aisément et par inadvertance se faire une fausse idée de la *théologie du Pentateuque*, et lui demander des solutions qu'elle ne doit pas contenir. Ce serait partir d'un sophisme inaperçu et entraver la défense d'arguments plus ou moins spécieux, mais parfaitement étrangers à la matière. La question veut donc être soigneusement précisée.

Il n'est pas nécessaire, pour justifier la théologie du Pentateuque contre les attaques de l'incrédulité et du rationalisme, de discuter toutes les imperfections, vraies ou prétendues, de la religion israélite consignée dans les écrits de Moïse. Il faudrait, pour cela, se placer sur un terrain purement métaphysique, ce qui serait tout à la fois inefficace et dangereux. Sans doute, la métaphysique est un terrain solide, mais il n'est pas assez circonscrit, et la raison humaine a trop la fatale puissance d'y produire un mirage imposteur qui la fascine et l'attire presque à l'égal de la vérité même. La lutte ne doit pas être engagée dans ces domaines immenses ou déserts. Si nos adversaires nous y attendent en champ clos, protester et ne pas les y suivre, c'est notre droit comme c'est notre devoir. En effet, le *Pentateuque* n'est point le monument de la religion absolue, il n'a jamais été regardé comme tel, ni par les juifs, ni par les chrétiens, ni par Moïse lui-même. Moïse reconnaît expressément le contraire. Il impose à son peuple, par une loi spéciale, l'obligation d'écouter religieusement l'organe futur de la volonté divine; il prophétise le salut des nations et insiste fréquemment sur ce point fondamental. Toutefois, en indiquant ce grand but, il ne fait rien pour l'atteindre : c'était donc que cette tâche était réservée à une *révélation nouvelle* et d'un degré supérieur. Le défenseur de la théologie mosaïque doit donc s'occuper uniquement de ces imperfections qui ne sauraient être en même temps des perfections relatives. Il a tout uniment à prévenir ou à renverser certaines accusations qui empêcheraient de recevoir le *Pentateuque* comme un *monument de la vraie religion*[1]. Pour lors, l'incrédulité aura toute la réponse qu'elle a droit d'attendre. Que dirait-elle s'il demeure prouvé que Moïse a exposé plus raisonnablement et même plus rationnellement que la philosophie, soit ancienne, soit moderne, la nature de Dieu, la nature de l'homme et leurs rapports.

[1] Voir Hengstenberg, *Authenticité du Pentateuque*.

Il ne faut jamais perdre de vue, non plus, que l'auteur du *Pentateuque* n'a pas écrit une exposition didactique de la *théologie* du peuple hébreu : son livre est, avant tout, une *histoire*, une législation. Sans doute, l'élément *théologique* est la trame de cette législation et de cette histoire; mais on le sent, c'est une trame sur laquelle l'ouvrier travaille sans l'avoir ourdie lui-même. Il s'adresse à des hommes possédant les mêmes dogmes que lui, la même foi et les mêmes espérances. Quand il parle de Dieu, ils savent ce qu'il veut dire, et ici la forme scientifique serait un hors-d'œuvre. Cette observation explique pourquoi certains points ne sont pas présentés, dans Moïse, avec tous les développements qu'ils comporteraient, et pourquoi certains autres y sont à peine indiqués et en passant. Les notions théologiques ne s'y rencontrent donc que comme elles devaient s'y rencontrer : comme des incidents. Il est vrai aussi que ce sont des incidents sublimes. Ce sera en rassemblant ces notions éparses qu'on saisira dans toute sa beauté, dans toute sa grandeur et (pourquoi ne pas le dire?) dans toute sa divinité, la théologie des Hébreux. On aura ainsi la preuve que dès le commencement Dieu avait clairement révélé à sa créature tout ce qu'elle devait savoir sur la nature et l'être de son Créateur.

I. DIEU.

Deus deorum. (*Deut.*, x, 17.)

Corrigez, embellissez, achevez tant que vous le voudrez *Baal* ou *Astarté*, jamais des dieux de Chanaan vous ne ferez le Dieu de Moïse. (Edg. Quinet.)

La définition de Dieu, dans le *Pentateuque*, est de Dieu même; admirable preuve que sans ce secours, la pensée humaine n'aurait pu trouver la traduction fidèle de ce nom ineffable... La définition est digne de son objet et de son auteur.

« JE SUIS CELUI QUI SUIS[1], dit Dieu; être par moi-même, voilà ma nature et voilà mon nom[2]. » Et ce nom, Dieu le porte *depuis l'Éternité*[3]; car il est l'*Éternel*[4], et l'éternité finirait, qu'il le porterait encore[5]. Il ne lui est pas plus difficile de renfermer dans ces

[1] Ego sum qui sum. (*Exod.*, III, 14.)
[2] Ego sum qui sum..., hoc nomen mihi est. (*Ibid.*, 15.)
[3] Hoc nomen mihi est in æternum. (*Ibid.*)
[4] Dominus regnabit in æternum. (*Ibid.*, XV, 18.)
[5] Dominus regnabit in æternum et ultrà. (*Ibid.*)

deux courts monosyllabes : *je suis*, la notion de sa nature, ce qu'il y a de plus incommensurable, l'infinité de l'être, le droit naturel d'exister et la plénitude sans bornes de la personnalité, qu'il ne lui fut difficile de créer le ciel et la terre. Car Dieu a créé le ciel et la terre et tout ce qu'ils comprennent [1]; il a fait et vu naître les temps [2]. Il est tout-puissant [3] : les œuvres les plus gigantesques ne coûtent pas même un effort à cette puissance infinie [4].

> Aux regards de Celui qui fit l'immensité,
> L'insecte vaut un monde : ils ont autant coûté.

S'il a donné à quelque chose l'existence, c'a été pour montrer hors de lui quelques caractères de l'alphabet sans fin de sa gloire [5]. Écoutez ! l'Univers s'en entretient, et le soleil raconte qu'il n'en est qu'un reflet ténébreux. Rien, en effet, n'est comparable à Dieu [6] : entre lui et tout le reste, il y a l'infini qui partage. Dieu est une ineffable magnificence [7] ; son être est incompréhensiblement saint et beau, si incompréhensiblement saint et beau, que le voir ferait mourir de surprise ou de bonheur [8]. En sa présence, l'homme fondrait comme un flocon de neige dans une fournaise [9]. C'est que Dieu est la vérité [10], la justice [11] et la vie [12]. Et tout cela, comme tout ce qu'il est, il le fut toujours, il l'est encore, il le sera à jamais [13]. Dieu n'a qu'à vouloir, et ce qu'il veut est aussitôt [14]. Un jour il dit : Que la lumière soit! et la lumière fut [15]. Il fit de même le soleil, la lune et les étoiles [16]. Il a aussi créé l'homme afin d'être bon à son

[1] Creavit Deus cœlum et terram... (*Gen.*, I, 1.)
[2] In principio Deus. (*Ibid.*)
[3] Ego Deus omnipotens. (*Ibid.*, XVII, 1.)
[4] Numquid Deo quidquam est difficile? (*Ibid.*, XVIII, 14.)
[5] Posui te ut ostendam in te fortitudinem meam. (*Exod.*, IX, 16.)
[6] Quis similis tui, Domine? (*Ibid.*, XV, 11.)
[7] Deus magnificus in sanctitate, terribilis atque laudabilis. (*Ibid.*)
[8] Non loquatur nobis Dominus, ne moriamur. (*Ibid.*, XX, 19.)
[9] Sicut cera qua fluit, auferetur. (*Psalm.* LVII, 9.)
[10] Deus verax. (*Exod.*, XXXIV, 6.)
[11] Deus fidelis et absque ulla iniquitate. (*Deut.*, XXXII, 4.)
[12] Quid est caro, ut audiat vocem Dei viventis. (*Ibid.*, V, 26.)
[13] Ego Dominus (*Exod.*, XIV, 18); Dominus in æternum, et ultrà (*Ibid.*, XV, 18); Ego vivo in æiernum (*Deut.*, XXXII, 40); Non est Deus ut filius hominis, ut mutetur. (*Num.*, XXIII, 19.)
[14] Ego Deus omnipotens (*Gen.*, XVII, 1); Num Dei possumus resistere voluntati? (*Ibid.*, L, 19); Deus fortis (*Deut.*, VII, 9); Ipse dixit et facta sunt. (*Psalm.* CXLVIII, 5.)
[15] Dixit Deus : fiat lux; et facta est lux. (*Gen.*, I, 3.)
[16] Fecit Deus duo luminaria magna, et stellas. (*Ibid.*, 16.)



égard; afin de l'aimer du plus profond et du plus tendre amour, de l'amour des mères, de l'amour fort et doux de l'aigle faisant l'éducation de ses aiglons [1]. Il punit toutefois la volonté libre qui transgresse ses lois, et il abreuve les flèches de sa justice dans le sang du méchant; mais le châtiment est toujours proportionné à l'offense [2]. Tel est Dieu, et tel il est seul : il n'y en a point d'autre [3]. Si ce n'est point à un Être ainsi conçu que l'homme a appliqué le grand et incommunicable nom de Dieu, son Dieu n'est que de l'argile, du bois, de la pierre, ou une fiction de la pensée. Mais que l'homme qui aurait fait à Dieu cet outrage, ne s'effraie pas, s'il veut se repentir; Dieu est clément, compatissant, et d'une miséricorde infinie [4].

D'où vient ce langage, et qui a esquissé, avec cette touche si sûre et pourtant si hardie, la grande idée de Dieu? Qui l'a si bien rendue, qu'on la dirait tirée en présence de l'original? Est-ce une mélodie égarée de ce monde meilleur auquel nous ne sommes pas tout à fait étrangers? est-ce un mot complet de cet idiome à jamais regrettable *dont la langue des fils d'Adam ne contient plus que des ruines* [5]? En vérité, on aurait besoin de le croire pour l'honneur de notre espèce; ceux qui ont fait du *Pentateuque* l'objet d'attaques aussi violentes que multipliées, n'avaient pas lu ce livre. Il ne leur vint jamais à la pensée que les écrits de Moïse auraient bien pu avoir sauvé la vérité théologique du naufrage dont elle fut si longtemps menacée! Le cœur leur aurait manqué en marchant à cette guerre. Tant d'hommes, remarquables d'ailleurs, n'auraient pas joué ce rôle odieux. Oui, on aurait besoin de le croire : mais, hélas! ils ne savaient que trop ce qu'ils faisaient, ceux qui ont usé à cette lutte leur santé et leur vie!

A cette inquiétude de certains esprits, à cette obstination d'une certaine science, on serait presque tenté de croire les droits de la

[1] Formavit Deus hominem (*Gen.*, II, 7); Sicut aquila provocans ad volandum pullos suos, et super eos volitans, expandit alas suas et assumpsit Israel atque portavit in humeris suis (Dominus Deus). (*Deut.*, XXXII, 11.)

[2] His qui oderunt me retribuam; inebriabo sagittas meas sanguine (*Deut.*, XXXII, 41, 42); Nonne, si benè egeris, recipies? sin autem malé; statim in foribus peccatum aderit (*Gen.*, IV, 7)? Deus fidelis et absque ulla iniquitate (*Deut.*, XXXII, 4).

[3] Ego sum solus, et non est alius Deus præter me (*Deut.*, XXXII, 39); Audi Israel : Dominus Deus noster, Dominus unus est (*ibid.*, VI, 4).

[4] Ego Deus faciens misericordiam (*Exod.*, XX, 6); Deus misericors et clemens, patiens et multæ miserationis (*ibid.*, XXXIV, 6).

[5] M. l'abbé Gerbet.

Raison et de la vérité blessés, au moins en apparence, dans ce livre extraordinaire. Mais non, le prosélytisme de l'incrédulité est une frénésie, et l'erreur un mal nécessairement contagieux. Vous ne croyez pas au *Pentateuque?* Soit : c'est à nos yeux un grand malheur, pour cette vie d'abord, et un malheur encore plus grand pour après. Mais, enfin, pourquoi l'attaquez-vous? Est-ce par amour pour la vérité, par dévouement à la Raison? Alors, que ne commencez-vous votre généreux apostolat par les régions les plus malades? Le *Pentateuque* outrage-t-il seul la raison et la vérité, pour que vous puisiez dans tous les autres livres, comme dans autant d'arsenaux autorisés, des armes contre nous? La Bible menace-t-elle, plus que le Koran ou les Védas, la société et la morale humaines? Moïse serait-il plus immoral que tel ou tel ouvrage de ses adversaires? son enseignement religieux est-il au-dessous de l'Athéisme ou du Panthéisme que vous tolérez ou dont vous ne parlez pas? Non; ce n'est point là l'amour de la vérité! Ne sont-ce pas plutôt les conclusions d'un être cherchant à sortir de son élément naturel et natal? « Le monde intellectuel a aussi son magnétisme, » a dit Frédéric de Schlegel [1]. L'âme humaine est donc une aiguille aimantée, dont la vérité est le pôle : c'est pourquoi elle sera dans le tourment et la gêne si elle résiste à cette force occulte et mystérieuse qui l'attire constamment vers elle. Elle n'y résisterait pas, mais notre raison, faculté sublime si elle demeure vassale, et qui n'est plus qu'une royale insensée quand elle tend à se faire souveraine, rêve pourtant l'indépendance. Elle veut toujours aimer la vérité, mais elle veut, avant tout, aimer la vérité *fabriquée par elle.* Ne reconnaissant pas dans le *Pentateuque* son propre ouvrage, elle s'est donc parfois levée de toute sa hauteur pour le dénoncer, même en sa théologie, comme un outrage à notre nature, et comme une insulte à celle de Dieu [2]; puis, elle s'est mise en devoir de mieux faire. Ainsi, la philosophie, qui niait Dieu il n'y a pas encore cent ans, est tellement fière de l'avoir retrouvé, ou même créé [3], qu'elle s'applaudit d'avoir effacé et fait pâlir le Dieu de Moïse. Le grand crime de la théodicée hébraïque, c'est donc, au fond, d'être une théodicée *traditionnelle.* La faute originelle du Dieu des Juifs, qui est aussi le Dieu des chrétiens, c'est donc d'être un *Dieu traditionnel* et non

[1] Fréd. de Schlegel, *Philosophie de la Vie*, t. I.

[2] C'est le thème éternel des déistes.

[3] Fichte commença un jour sa leçon par cette parole sacrilége : « Aujourd'hui, » Messieurs, nous sommes en demeure de CRÉER DIEU! »

un *dieu philosophique*, un dieu sorti du laboratoire de la pensée humaine.

Il est vrai, s'il fallait, pour mériter nos adorations, que le Dieu de Moïse fût *le fruit des conceptions de l'homme et des spéculations de la philosophie*, son culte serait bien précaire. On aurait de la peine à prouver que telle est son origine. Le peuple qui connut et adora le Dieu dont nous venons de définir la nature, et qui pendant longtemps fut seul à l'adorer et à le connaître, était un peuple ignorant et borné [1]. Sa littérature, ce fut sa théologie; sa science, ce fut encore sa théologie, toujours et uniquement sa théologie. Avec sa théologie, il sembla défier, par son immobilité et son silence, le reste du monde; il fut plus que convaincu qu'il possédait plus que toutes les générations ne pourraient découvrir. Tout le genre humain eut pour ce peuple une extrême aversion, une inconcevable antipathie; mais dans le coin de terre où il végéta, il fut comme un lierre indestructible, qui conserve éternellement son vert feuillage, tandis que les cimes hautaines qui l'entourent sont forcées d'abandonner leur flatteuse parure aux premiers vents d'automne.

Évidemment, la philosophie ne pouvait pas accepter un tel peuple pour ancêtre. Ses ancêtres à elle, ce sont les maîtres de la réflexion et de la pensée. Dans sa manière de voir, le jour où le raisonnement et la logique atteignirent scientifiquement Dieu, fut de beaucoup plus glorieux que le jour où Moïse publia l'*Exode* ou la *Genèse*. Il est mainte histoire de l'esprit humain où Moïse n'a pu trouver place; mais où l'on trouve avec reconnaissance le nom du grand *Anaxagore* pour avoir *aperçu Dieu* dans le monde des idées. Comme il y avait environ 1000 ans qu'on lisait le *Pentateuque* parmi les hommes, quand le philosophe fit cette *découverte* de Dieu, il le présenta apparemment sous des dimensions bien autrement vastes que les Hébreux. Écoutons donc Anaxagore.

« Dieu n'est nullement parce qu'il est; il est, parce qu'il fallait une intelligence pour agir sur la matière [2]. Si Dieu est nécessaire et éternel, c'est que la matière existe nécessairement et de toute

[1] « Populus *cervicis duræ*, » dit Dieu lui-même. Cette expression est répétée 8 fois dans l'Écriture : *Exod.*, XXXII, 9; XXXIII, 3; XXXIV, 9; *Deut.*, IX, 6, 13; XXXI, 27; *Baruch*, II, 30; *Actes*, VII, 2.

[2] « Anaxagore, dit Aristote, se sert de l'Esprit (Dieu) comme d'une machine pour faire le monde; et quand il désespère de trouver la cause réelle d'un phénomène, il le produit sur la scène; mais, en général, il aime mieux donner aux faits une autre cause. » (*De la Métaphysique d'Aristote*, par M. Cousin, Paris, 1835.)

éternité. Ces deux propriétés d'un principe nécessaire et éternel comme Dieu même, imposent à sa puissance une limite infranchissable. Dieu, c'est un humble ouvrier condamné à travailler une matière toute prête, et obligé d'en tirer le meilleur parti possible. Il n'a rien créé; il n'est le maître de quoi que ce soit : il est tout au plus le serviteur d'un despote aveugle et tyrannique. Dieu sortit une bonne fois de son repos pour ébranler une *homéomérie*, un élément matériel, et puis, il y est rentré à jamais. Il aurait même très-bien pu disparaître après cela, sans que son besoin se fît sentir, car le mouvement des *homéoméries* a disposé les choses selon cet ordre admirable qui éclate à la fois dans l'ensemble et dans chaque partie de l'Univers [1]. Dieu n'est point indépendant; Il est même tellement à la merci de la matière, qu'il n'a pas précisément une existence distincte et séparée d'elle [2]. On peut n'accorder à Dieu que la force nécessaire pour communiquer l'impulsion à un élément matériel, le plus petit que parviendra à imaginer la pensée [3]. Dieu ne connaît ni le bien, ni le juste [4], et ne prend aucun soin de ce qui se passe en nous et parmi nous. »

Tel est le Dieu de celui qui disait de l'homme : Il est le plus raisonnable des animaux, uniquement parce que, au lieu de pattes, il a des mains.

Voilà le Dieu et la Genèse de Moïse en face du Dieu et de la Genèse de la philosophie [5] : que l'on compare et que l'on prononce.

La philosophie répondra sans doute, que cette notion de Dieu est

[1] « Le mouvement se manifesta d'abord dans une faible portion du tout, puis il s'étendit de plus en plus. » (*Fragm. d'Anax.*)

[2] « Anaxagore, dit Platon, dans son *Cratyle*, faisait agir l'Esprit (Dieu) sur le monde en le pénétrant dans toutes ses parties. » — Voir aussi *de Animâ*, I, 2.

[3] La matière n'est pas composée, dans le système d'Anaxagore, d'un élément unique, d'un principe changeant incessamment de nature et de forme. Il y voyait, au contraire, un nombre infini non-seulement de parties très-distinctes les unes des autres, mais de principes véritablement différents, tous inaltérables, indestructibles, ayant toujours existé en même temps. Ces principes qui, par la variété infinie de leurs combinaisons, engendrent tous les corps, portent le nom d'*homéoméries* (ὁμοιομέρειαι). — La prépondérance des homéoméries d'une même espèce est la condition qui détermine la nature particulière de chaque être. Isolées ou en petite quantité, elles échappent entièrement à nos sens et n'existent que par la raison. (Arist., *de Cœlo*. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, art. *Anaxagore*.)

[4] « Cela ne s'accorderait guère avec le caractère général de son système. » (*Ibid.*)

[5] On sait qu'Anaxagore est le premier philosophe grec qui ait consigné ses opinions par écrit.

une notion à l'état rudimentaire, et qu'à toute chose humaine, il faut le temps. Quoi qu'il en soit, ces conceptions sont d'un esprit déclaré profond et investigateur; c'est là qu'ont abouti les recherches et les raisonnements d'Anaxagore. Et encore sa réflexion était-elle nécessairement éclairée des rayons plus ou moins affaiblis de la vérité confiée par Dieu aux premiers hommes, à l'origine des choses. En aucun lieu, à aucune époque, l'humanité n'a été sans quelques débris de ces connaissances précieuses provenant de la source même qui épancha la vie sur notre nature. Ces débris ont été plus ou moins mutilés, plus ou moins travestis, mais jamais au point de devenir méconnaissables. On voudrait en vain les regarder comme le produit de la réflexion de chaque peuple, leur universalité oblige à les rattacher à la même origine. Sans doute la Grèce est un des pays où les lueurs de la révélation primitive ont le plus pâli; elles n'y ont pas manqué pourtant. Sans ces vérités primordiales, l'homme ne saurait vivre en tant qu'intelligence; elles sont en quelque sorte à l'intelligence et à la vie morale, ce que l'atmosphère est à la poitrine et à la vie du corps. Anaxagore pouvait donc recueillir assez de ces rayons épars pour épeler à leur lumière le grand nom du vrai Dieu. Le prisonnier ne lirait-il pas, au fond de son cachot, son verdict d'acquittement, ne fût-ce qu'à la clarté d'une étoile?

Paraîtrait-il que, avec plus de temps, plus de génie, quelque intelligence à vol d'aigle aurait agrandi cette idée de Dieu et en aurait marqué les contours d'une main plus savante et plus ferme? Le fait existe : l'antiquité a Platon et a Aristote, double personnification du genre humain abandonné à lui-même, autant qu'il est possible.

Nous le dirons, non sans quelque orgueil, Platon a d'abord sur Dieu plusieurs traits admirables, des idées vraies et belles, et qui nous feront lui décerner, si l'on veut, avec Numénius, le titre de *Moïse athénien*. Ce titre convient d'autant mieux au disciple de Socrate, qu'il y a, suivant nous, entre Moïse et lui, plus d'un rapport de ressemblance [1].

[1] Toujours est-il que l'origine orientale de la philosophie platonicienne est désormais un fait acquis à l'histoire. Cela est admis, reconnu, démontré par les défenseurs comme par les adversaires de la révélation. Voir dans les *Annales de Philosophie*, t. XI, *Réponse à M. Saisset* par M. Bonnetty, p. 229 et suiv. — Cousin, *Notes sur le Phèdre*, t. VI, p. 453, 454. — P. Leroux, *Encyclopédie nouvelle*, art. *Christianisme*; et de l'*Humanité*, p. 916.

« Dieu est une intelligence douée d'une sagesse et d'une beauté parfaites. Dieu est la cause et la fin du monde [1]. Dieu est unique, il est éternel; il est parfait. Son regard veille avec un soin égal sur les petites choses et sur les grandes [2] : il a une providence générale qui maintient l'ordre du monde, et une providence particulière qu'il étend à chaque individu et qui le fait assister à nos moindres actes et à nos plus mystérieuses affections. Tout est parfait dans ses œuvres, tout, jusqu'au dernier détail [3]. Il punit le crime et récompense la vertu, tant sur la terre que dans la vie à venir. Il faut donc tout faire pour pratiquer la vertu durant cette vie; car le prix du combat est beau et l'espérance est grande [4]. »

Voilà, certes, de grandes et nobles pensées [5]; mais la raison humaine, supposé que ce soit là son ouvrage, est à son apogée : elle va graduellement descendre.

« Dieu n'a pas créé le monde; mais il en est l'architecte et l'organisateur. La matière existe de toute éternité, et de toute éternité elle est en mouvement [6]. Ce mouvement était aveugle et fatal de sa nature; Dieu l'a régularisé. De même, en dehors de Dieu et parallèlement à lui, il existe des substances également éternelles, et types des choses : ce sont les Idées [7]. Les idées sont nécessairement l'objet de la contemplation de l'Être Suprême, et il est forcé de disposer, de coordonner tout ce qu'il fait d'après ces modèles immuables et indépendants. Les idées sont comme des dieux éternels. Dieu n'est pas tout-puissant, la matière existant par elle-même et nécessairement, son être est indépendant de Dieu. Malgré toute sa

[1] « Il est nécessaire que tout ce qui naît provienne d'une cause : toute naissance qui n'aurait pas de cause est impossible. L'univers étant la plus belle des choses produites, sa cause est la plus parfaite des causes. » (Platon, *Timée*.)

[2] Cf. les *Lois*, liv. x.

[3] Ce sont les expressions mêmes de Platon.

[4] Platon, *Phédon*, fin.

[5] Il faut dire aussi que la théologie platonicienne est, dans cet exposé, plus claire, moins indécise, plus formulée enfin que dans son auteur. Cependant, pour être un peu flatté, le portrait est encore assez ressemblant. Au reste, dans ce qui précède comme dans ce qui va suivre, je ne me suis nullement écarté de l'interprétation générale des philosophes et des commentateurs.

[6] « Dieu voulut que tout fût très-bon, et que, *dans les limites de sa puissance*, il n'y eût rien de mauvais. Trouvant donc toutes les choses visibles, non en repos, mais dans une agitation désordonnée, il établit tout dans l'harmonie. » (Platon, *Timée*.)

[7] Quelques philosophes ont contesté que telle fût, dans la pensée de Platon, la nature des Idées; mais la chose a été jugée sans appel par la publication de M. Henri Martin, *Études sur le Timée*. Cf. ces *Études*, *Argument*.

sagesse et toute son habileté divines, il a trouvé souvent la matière rebelle, et c'est ainsi que le mal est entré dans le monde. »

Après le génie de l'inspiration, interrogeons le génie de la logique : jusqu'où s'est-il élevé vers Dieu, ce regard qui plongea si profondément dans l'intelligence humaine, et qui essaya d'en formuler les lois et d'en rédiger le code?

A l'exemple de Platon et de tous les philosophes, Aristote s'appuie sur le monde pour prendre son essor vers la divinité.

« Dieu est; Dieu, c'est l'être parfait, le bien suprême; c'est une substance simple et éternelle, incorporelle et immuable. Dieu est une intelligence, une intelligence toujours en action : cette action permanente de Dieu consiste en ce qu'il se contemple lui-même et y trouve sa félicité. Dieu est indépendant; Dieu est puissant; il attire à lui l'univers en réveillant le désir dans ses vastes flancs, et en y produisant ainsi le mouvement qui, sans cela, y eût langui dans un sommeil éternel. Le ciel et la terre sont suspendus à Dieu comme à leur principe; mais Dieu n'a point fait le ciel et la terre, il n'a rien créé. Il a seulement mis en branle, par une impulsion toute spirituelle, l'immense machine de l'Univers [1]. Le monde est éternel et nécessaire. Dieu ne l'a pas même coordonné d'une manière immédiate; la première impulsion donnée, le monde est allé merveilleusement de lui-même, comme l'horloge qui marche sitôt que le balancier oscille. Seulement, le mouvement du monde n'a jamais été aveugle. Ce que le monde doit à Dieu, c'est d'avoir été mu par son attraction divine [2]. Là s'est bornée l'action de Dieu sur le monde; Dieu ne le connaît pas [3]; il n'y songe même jamais, y penser serait sa déchéance; Dieu se pense éternellement lui-même et il ne pense éternellement que lui. Sa nature défend donc à Dieu d'être bon, d'être juste, d'être miséricordieux : ce serait s'abaisser, ce serait une souillure. Il n'existerait pas d'une manière digne de lui s'il avait une providence. Ainsi, l'homme est véritablement le fils de Saturne : il est le fruit, le jouet et la victime du mouvement du monde, d'une éternelle et inexorable fatalité [4]. »

[1] Aristote, *Métaphysique*, l. XII, c. 7. — Cf. Barthélemy Saint-Hilaire; *Dict. des Sciences phil.*, art. *Aristote;* Jules Simon, *le Dieu d'Aristote;* Léland, *Démonstr. év.*

[2] Cf. M. l'abbé Maret, *Théodicée chrétienne*, leçon 6e.

[3] Aristote, *Métaph.*, l. XII, c. 9.

[4] C'est à ce Dieu d'Aristote que s'appliquent excellemment ces paroles de M. Cousin, qui avait probablement, en les écrivant, toute autre chose en vue : « Dieu n'est » pas un Dieu abstrait, un roi solitaire, relégué... sur le trône désert d'une éternité

Le genre humain répudiera dans tous les siècles une semblable notion de Dieu; que ferait notre cœur de son grand vide, de son immense amour? Que ferait-il du Dieu d'Aristote, qu'il ne doit pas aimer, qu'il ne pourra jamais saisir?

Mais le Rationalisme ne manquera pas de faire observer que, en restant dans l'antiquité, nous sommes hors de la question. Selon lui, chaque époque n'a-t-elle pas vu nécessairement comme elle le devait voir, assez pour ses besoins et pour le progrès universel, Dieu, sa nature et les attributs divins? Le Dieu d'Aristote suffisait à son siècle; il ne convient plus au nôtre. Mais est-on en droit de conclure que la religion humaine, approfondissant toujours ce grand mystère, n'a pas formulé un Dieu digne aujourd'hui de nos adorateurs?

Nous ne demandons pas mieux que d'interroger la pensée moderne et même la pensée contemporaine. Ses œuvres étant sous nos yeux, frapperont davantage. Assurément, vingt siècles, et plus, sont quelque chose dans la vie de l'humanité, l'intelligence humaine ne restant jamais inactive. Franchissons-les donc, et regardons autour de nous.

Il y a eu, dans ces derniers temps, en Allemagne, un homme qui a imprimé à la raison humaine une impulsion aussi vaste qu'audacieuse : il n'a reconnu pour limites à cette faculté que ses excès les plus destructeurs, il lui a montré l'usage d'un poison subtil à ce point, qu'elle peut attenter à sa propre existence. Cet homme a vu bien des philosophies naître de la sienne. Toutes ces philosophies ont touché à bien des questions, élaboré bien des idées. Quelle est la notion de Dieu sortie de ses travaux? Nous ne la demanderons pas à la plus humble des sectes nées de la philosophie de Kant, mais aux doctrines de celui qu'on nous peint comme la dialectique personnifiée, comme la réflexion élevée à sa plus haute puissance, *comme la pensée se repliant sur elle-même* [1]. On l'a déjà nommé : c'est Hégel.

« Il n'y a qu'un seul être véritable, réel; cet être c'est Dieu, ou l'idée [2]. L'idée, c'est Dieu, et Dieu, c'est l'idée. L'idée, ou Dieu,

» silencieuse et d'une existence absolue qui ressemble au néant même de l'existence.» (*Fragments philosoph.*, préface.)

[1] Expression de M. Cousin dans la préface des *Fragments philosophiques*.

[2] « Dieu est la substance absolue, la seule vraie réalité. » (Hégel, *Philos. der Religion*, II, 158.) « La véritable et absolue réalité, c'est l'Idée. » (*Cours d'Esthétique*, p. 84, 85 de la traduction française.)

c'est l'être pur, l'être en soi; c'est l'existence dans tout ce qui existe, l'existence pure, dépouillée de toute limitation, une simple abstraction, le négatif absolu, ce qui est le NÉANT [1]. Il n'y a qu'un esprit; cet esprit, c'est l'esprit divin, l'esprit universel [2]. Et cet esprit, c'est vous, c'est moi, c'est nous, qui le sentons et le percevons [3]. Tout ce qui existe est une manifestation, une révelation, un développement essentiel de Dieu. Dieu ne créé pas le monde une fois, il est l'éternel créateur; éternellement il se manifeste [4]. Mais il n'a pas eu éternellement la conscience de lui-même : notre siècle a été le point précis où cette conscience lui est venue; c'est seulement depuis quelques années qu'il se contemple face à face. Ainsi, Dieu, ou l'Idée, c'est l'harmonieuse unité de cet ensemble universel qui se développe éternellement. Tout ce qui se développe n'a de vérité qu'autant que c'est l'idée passée à l'état d'existence [5]. La manifestation de Dieu, ou de l'Idée, c'est la réalité [6]. La réalité, tout ce qui est, sort successivement de Dieu, ou de l'idée, comme le chêne sort du gland. Dieu n'est nullement CELUI QUI EST, Dieu est CE QUI EST! S'il était CELUI QUI EST, il serait personnel, et un Dieu personnel ne serait pas infini, puisque la personnalité est une limitation. Dieu n'a pas de volonté sentie; il ne veut pas, il se développe; Dieu n'a pas encore un être complet, il n'est pas, il *devient*. On ne peut pas même dire s'il sera jamais, car il perd à peu près

[1] Hégel nous présente Dieu tantôt comme *l'existence pure, sans forme et sans contenu*, tantôt comme l'*Être-Suprême*, tantôt comme le *néant absolu*. « L'existence, » dit-il dans sa *Logique*, considérée comme attribut de l'absolu, nous en fournit la » première définition; *l'absolu est donc l'existence*. Cette définition est celle des » Eléates, et, en même temps, c'est la proposition bien connue : que Dieu contient » toutes les réalités. Mais il faut alors *faire abstraction de la limitation qui est en* » *toute réalité;* de sorte que Dieu n'est que *le réel dans toute réalité*, et qu'il en est » le plus réel. On peut aussi dire que Dieu est *l'existence dans tout ce qui existe*. » (*Logique*, § 86.) Un peu plus loin, on trouve encore : « L'existence pure n'est qu'une » simple abstraction, le négatif absolu, ce qui est le NÉANT. En vérité, cette défini- » tion est contenue dans cet énoncé, que l'Être en lui-même est ce qui est indéter- » miné, ce qui est absolument sans forme et sans contenu; — ou, que Dieu n'est que » l'Être-Suprême (existence absolue), et rien de plus. » (*Logique*, § 87.)

[2] « Il n'y a qu'un Esprit, l'Esprit divin, universel. » (*Leçons sur l'Histoire de la Philosophie*, t. I, p. 88.)

[3] « L'esprit est l'unité de celui qui est perçu et de celui qui perçoit. L'esprit sub- » jectif qui sent et perçoit l'esprit divin est lui-même l'Esprit divin. » (Hégel, *id.*, p. 89, 91.)

[4] *Philosophie der Religion.*

[5] Hégel, *Cours d'Esthétique*, p. 84, 85 de la traduction française.

[6] Cf. *Annales de Philos. chrét.*, 3e série, t. VII.

ce qu'il gagne en manifestations : il vit, cela est vrai; mais aussi il meurt, puisque sa vie se compose de toutes les nôtres. Toutefois, il ressuscite à chaque manifestation qui s'accomplit. Dieu est donc plutôt sur le seuil de la vie, faisant d'éternels et douloureux efforts pour y apparaître; c'est une naissance mêlée d'agonie, et s'il pouvait dire quelque chose, ce serait : je ne suis pas encore [1]. »

Ne sentez-vous pas comme palpiter, sous ces formules étranges, le sombre génie du mal? On rirait de cette sorte de défi jeté à la dialectique, si on ne se rappelait que le livre de Strauss est le fruit de cette conception ténébreuse.

Non, le Dieu de Hégel n'est pas le Dieu devant lequel le genre humain s'agenouille. Ce n'est le Dieu ni du peuple, ni des savants. Nous aimons à croire que ce n'est pas même le Dieu de son inventeur, mais le Dieu né de son délire et des débauches de sa pensée. On aurait jugé pourtant que Bayle avait rendu à jamais impossible la reproduction de ces imaginations monstrueuses, par cet amer anathème : « Cela surpasse l'entassement de toutes les » extravagances qui se puissent dire. Ce que les poëtes païens ont » osé chanter de plus infâme contre Jupiter et contre Vénus, » n'approche point de l'idée horrible que l'on nous donne ici de » Dieu; car, au moins, les poëtes n'attribuaient point aux dieux » *tous* les crimes qui se commettent, et toutes les infirmités du » monde; mais ici il n'y a point d'autre agent et d'autre patient » que Dieu, par rapport à tout ce qu'on nomme mal de peine et » mal de coulpe, mal physique et mal moral [2]. »

C'était bien la peine de philosopher pendant plus de deux mille ans, pour finir par chasser du monde le Dieu, déjà si incomplet pourtant, d'Aristote et de Platon! Et cela, au grand jour du Christianisme, à la clarté des enseignements de l'Église! Est-ce donc parce qu'on a la vérité sous les yeux, qu'on embrasse la plus épouvantable des erreurs? Hélas! quand elle descendit personnellement du sein du Père Éternel et s'incarna sur la terre, ne l'ont-ils pas crucifiée!

Je ne m'étonne plus si, à la vue du dieu monstrueux de la dia-

[1] Cf. *Annales*, etc. — On penserait peut-être que, en France, le bon sens national aurait rendu plus circonspects, moins extravagants et plus habiles ceux qui ont voulu recréer Dieu. Que l'on parcoure, pour se désabuser, le livre *de l'Humanité* et certains articles de l'*Encyclopédie nouvelle*, et on verra ce que M. Pierre Leroux a fait du Dieu de Moïse!

[2] Bayle, *Dict. hist. crit.*, art. *Spinosa*.

lectique allemande, le prédécesseur de Hégel dans la chaire d'Iéna et, jusqu'à un certain point, son complice, Schelling, qui avait dit autrefois : « Le but suprême de la philosophie n'est pas de » prouver l'existence de la divinité, mais d'établir la divinité de » l'existence [1], » ait fini par désespérer de cette philosophie. « Oh! » qu'il vienne, s'écrie-t-il maintenant, qu'il vienne, celui qui doit » nous faire connaître le véritable théisme, et nous découvrir » toute la profondeur et toute la sublimité de ce système admi- » rable! Il trouvera une génération empressée à accueillir ses doc- » trines; car, si nous n'avons pas retrouvé la simple et naïve » croyance de nos pères, nous sommes cependant assez convaincus » de l'insuffisance de nos spéculations, et il y a longtemps que, » désabusés par une triste expérience, nous avons à tout jamais » banni de notre esprit cette idée illusoire dont nous fûmes trop » longtemps infatués, d'une prétendue foi, ou plutôt incrédulité » philosophique [2]. »

Ce fut donc un splendide éclair dans la nuit crépusculaire de la raison humaine, que cet immense aperçu sur la divinité, transmis aux hommes par les livres de Moïse. Voilà plus de trois mille ans que cet éclair luit sur le monde, et son jour tendrement lumineux n'a pas encore été effacé par les fastueux météores de la philosophie. Par une simple réponse de son catéchisme, le chrétien pose une notion de Dieu mille fois plus nette, mille fois plus profonde, mille fois plus vraie que tous les systèmes ensemble. Et quel que soit le point de départ de l'esprit humain, s'il suit une marche logique et régulière, il faudra qu'il répète avec le petit enfant qui les bégaie ces paroles surhumaines : Dieu est un pur esprit, infini, infiniment parfait et créateur de toutes choses.

Or, ce Dieu, c'est le Dieu de Moïse.

L'ABBÉ C. M. ANDRÉ,
Profess. de philos. au grand séminaire de Bayeux.

[1] « Die philosophie hat nicht die existenz Gottes, sondern die Gottheit des existirenden zu beweisen. (Schelling.)

[2] « O! dass er kame, der uns den achten Theismus lehrte, die Hohen und Tiefen dieses wundervollen Systems uns eroffnete! Er wurde ein empfangliches Geschlecht finden, nachdem wir zwar den einfaltigen Glauben unser Vater nicht wieder gewonnen, aber doch die leeren Begriffe eines zogenannten philosophischen Glaubens und Unglaubens, mit dem wir uns so lange gebrüstet, Schmerzlich belehrt von ihrer Unzulanglichkeit, rein in uns ausgerettet haben. (*Denkmal der Ichrift von Gottlichen dingen des Hrn. Jacobi*, p. 139.)

Histoire catholique.

HISTOIRE DU PONTIFICAT DE SAINT LÉON-LE-GRAND ET DE SON SIÈCLE,

PAR ALEXANDRE DE SAINT-CHÉRON [1];

OUVRAGE APPROUVÉ PAR MONSEIGNEUR PARISIS, ÉVÊQUE DE LANGRES.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE [2].

Le premier volume de l'histoire de saint Léon-le-Grand montre quelle fut l'action intérieure de ce pontife, son action dans l'Église et sur l'Église; le second volume, dont nous avons maintenant à nous occuper, et sur lequel les limites de ce travail nous obligent à passer plus rapidement, montre quelle fut son action extérieure, son action sur l'Empire et sur les hordes qui consommaient sa ruine. Les chapitres XI et XII sont comme une introduction de cette seconde partie de l'ouvrage. L'auteur y trace à grands traits le tableau de l'invasion des Barbares, les derniers efforts des Romains pour les repousser, les ravages exercés par les Huns, l'origine et les destinées de cette race féroce, le portrait de son chef Attila, les diverses expéditions de ce fléau de Dieu, contre lequel les villes les plus fortes ne trouvent de secours efficace que dans leurs évêques, les services que rendirent à cette époque ces pasteurs des peuples, saint Nicaise, qui défend Rheims, saint Exupère, qui sauve Toulouse, saint Orience, saint Germain d'Auxerre et sainte Geneviève, saint Aignan, saint Loup, etc., etc.

Après cette esquisse de la situation générale du monde et de l'immense labeur poursuivi sur tous les points par l'Église, afin de sauver ce qui pouvait être sauvé de la civilisation antique, et en même temps d'engendrer une civilisation nouvelle, afin de préserver les débris de l'Empire, et aussi de préparer les royaumes futurs en convertissant ces farouches destructeurs, M. de Saint-Chéron revient à Rome, centre de cet immense mouvement, et s'arrête au point culminant, au moment le plus solennel de la

[1] 2 vol. in-8°; Paris, Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64. Prix : 12 fr.

[2] Voir les livraisons de novembre et décembre 1846, au t. II de la nouvelle série, p. 458 et 552.

lutte entre l'Empire décrépit et les peuplades qui le mettent en pièces. Le XIIIe chapitre nous montre Attila devant Rome ; Attila vainqueur et que rien ne peut plus arrêter; Rome tremblante et comme à sa dernière heure, mais entre Attila et Rome le souverain pontife, saint Léon-le-Grand, apparaît, médiateur sublime, symbole vivant de l'Église, dont il est le chef, comme Attila était la personnification vivante de tous ces barbares, que l'Église sut transformer, pour en faire les nations modernes.

La douceur et la beauté du printemps, en 452, la fonte des neiges, la facilité de la circulation à travers des routes ordinairement fort peu praticables, et les passages scabreux des montagnes, décident le roi des Huns à recommencer ses excursions : il a renouvelé, augmenté ses troupes, en recrutant de nombreuses tribus barbares, et un beau jour il leur annonce que le moment est venu d'aller ravager l'Italie et de prendre sa capitale, la fameuse Rome. Ces masses s'ébranlent aussitôt, elles s'élancent dans les plaines verdoyantes du Danube : Attila s'empare d'Aquilée, la pille et la livre aux flammes; il entre dans la Vénétie et la ravage. Milan, Pavie, toutes les cités de la Haute-Italie tombent entre ses mains. Aucun moyen de défense n'a été préparé ; l'empereur, ne se trouvant pas en sûreté à Ravenne, se réfugie à Rome auprès du Pape. Attila établit son camp sur le Pô et se dispose à envahir l'Italie centrale ; il avance sur Rome. Le sénat, le peuple et l'empereur, ne songent pas même à combattre ; ils n'ont d'espoir que dans le saint pontife ! Une députation lui est solennellement envoyée et réclame son intervention auprès du terrible chef des Barbares, mission dangereuse, difficile, d'où dépendait le sort du monde. Si Rome devient la proie du roi des Huns, que deviendra la civilisation ? que deviendra l'Église, perdant ce centre d'unité spirituelle, et comment le remplacer ? L'Afrique gémissait sous l'oppression des Vandales ; l'Espagne et la Gaule étaient au pouvoir des Goths ariens ; l'Orient voyait son Église divisée par l'hérésie, et le schisme y montrait déjà sa tête hideuse. L'œuvre des temps passés croulait de toutes parts ; l'œuvre de l'avenir allait être anéantie dans son germe ; les Barbares devenaient les maîtres de l'univers, et les Barbares n'étaient pas encore chrétiens. Saint Léon voyait le péril dans toute son étendue, mais il savait aussi quelle puissance était en lui : on l'entendit proclamer « que dans sa personne reposaient les destinées du Christianisme ; » que c'est lui, chef des évêques, qui devait réaliser la mission » donnée et la promesse faite au successeur de saint Pierre ; que,

» si des obstacles extérieurs s'élèvent pour entraver le libre déve-
» loppement du Christianisme, le grand Apôtre veille toujours pour
» briser ces obstacles, protéger et sauver l'Église, et avec elle et
» par elle la civilisation et la nouvelle organisation sociale. »

Inspiré et soutenu par ces sentiments, Léon court au devant d'Attila, accompagné de son clergé, d'Aviennus, personnage consulaire, et de Trigétius, gouverneur de Rome. Ils rencontrent le chef des Huns dans un endroit nommé aujourd'hui *Peschiéra*, non loin de Mantoue. Avant de pénétrer dans le camp des Barbares, le saint pape revêt les ornements pontificaux. On n'a pas, dit l'auteur, de notions historiques certaines sur la mémorable entrevue de ces deux hommes ; pourtant, instruments, l'un de la justice, l'autre de la miséricorde divine. Le successeur de saint Pierre ne voulut point, dans son humilité, révéler ce qui s'était passé, et les historiens rapportent des versions diverses ; mais le monde entier vit le résultat.

Attila, cédant à la parole du représentant de Jésus-Christ, lui accorda tout ce qu'il demandait. Les Huns n'attendaient qu'un ordre pour piller, brûler et saccager Rome, ainsi que le reste de l'Italie. Ils reçurent le commandement de se retirer de cette terre et d'en sortir tranquillement. Cette multitude indisciplinée, avide de sang et de pillage, obéit à cette parole inattendue : c'était la quatrième fois que le Dieu de sainte Geneviève, de saint Aignan et de saint Loup arrêtait Attila.

M. de Saint-Chéron raconte, d'après saint Prosper, ami de saint Léon, les circonstances de ce grand événement. Recherchant ensuite l'expression du sentiment universel dans les légendes pieuses de cette époque et des temps qui suivirent, il prouve d'une manière invincible que le monde entier fut pendant plusieurs siècles sous l'impression de ce grand fait, et que les peuples ne pouvant l'expliquer par des raisons humaines, l'attribuèrent entièrement à la miséricorde divine. D'un examen attentif des documents contemporains, confirmés par le témoignage d'auteurs respectables, adoptés par la science, défendus par le grand nom de Baronius, pieusement conservés par la piété de nos aïeux dans leurs livres liturgiques, consacrés par l'autorité du Bréviaire romain, deux traditions ressortent : Attila aurait répondu aux Barbares qui lui demandaient comment il avait pu se montrer si obéissant et si rempli de respect envers le pape : *Ce n'est point lui qui m'a inspiré la crainte, c'est un autre personnage beaucoup plus vénérable qui m'a menacé d'un air et d'un geste terrible, si je n'obéissais ponctuellement à ce que me*

commanderait son envoyé. Ce personnage était saint Pierre ; la seconde tradition nomme saint Paul. « Telle est la forme sous laquelle » la croyance populaire, sanctionnée par la liturgie de l'Église, s'est » représenté l'acte de l'intervention divine dans l'entrevue de saint » Léon et d'Attila..... La conduite du peuple après le retour de son » pontife libérateur fournit à saint Léon l'occasion de publier que » la délivrance désespérée de Rome était due à la protection par- » ticulière des deux apôtres. » Au retour de saint Léon, la joie parmi le peuple de Rome s'éleva à l'enthousiasme le plus ardent : il accueillit le souverain pontife par des manifestations unanimes de reconnaissance. Saint Léon fit aussitôt ordonner des prières d'actions de grâces ; mais le peuple, dans son ingratitude et sa corruption, oubliant les bienfaits qu'il avait reçus de Dieu, se mit bientôt après, à l'exemple de son empereur, à se plonger dans toutes sortes d'abominables débauches. L'âme du saint pontife en fut inondée de douleur, et le jour de la fête des Apôtres Pierre et Paul il s'exprima devant le peuple de Rome, dans une homélie que M. de Saint-Chéron rapporte, et où il est dit expressément que les Romains avaient obtenu leur salut et la *délivrance de Rome par un secours visible de la divine Providence et par la protection efficace des saints Apôtres.* Le janséniste Quesnel résume ainsi ce témoignage du saint pape, ce qui ne l'empêche pas de faire tous les efforts possibles pour détruire la vérité de cette tradition : il regarde comme un *prodige*, comme un *miraculeux événement*, le triomphe de saint Léon sur Attila, et refuse de reconnaître la manifestation visible du prodige et du miracle ! Semblables aux impies signalés par l'admirable pontife, Baillet et Quesnel, dans leur entêtement stupide, croiraient plus facilement à l'influence des étoiles. Cherchant comme eux les moyens d'échapper à la nécessité de reconnaître un fait divin, d'autres historiens ont affirmé que la position du chef des Huns se trouvait fort mauvaise ; qu'il ne cherchait qu'une occasion de se retirer ; qu'il sentait s'affaiblir sa foi *en sa destinée !* que loin de son empire, ayant les Alpes derrière lui et la mer en face, ayant perdu beaucoup de troupes dans les siéges nombreux qu'il avait été obligé de faire, Attila devait avoir évidemment grande hâte d'abandonner le centre de l'Italie, etc., etc. L'auteur discute la valeur de ces différentes suppositions et en démontre l'absurdité. Des considérations et des détails remplis d'intérêt sur la manière dont les arts ont traité un sujet plein d'une poésie si vraie et si grandiose, la mort affreuse d'Attila, qui, selon l'expres-

sion énergique de M. de Chateaubriand, *creva du trop de sang qu'il avait bu*, la mort d'Aétius, assassiné par Valentinien, celle de Valentinien lui-même, assassiné par Maxime, dont il avait outragé la femme, morte à la suite de ses violences, terminent ce treizième chapitre. En regard des prodiges de vertu et de charité opérés par saint Léon, par les évêques et les moines qui lui étaient fidèles, M. de Saint-Chéron place le tableau des scènes de violence, d'intrigue et de débauche au milieu desquelles s'accomplissent ces assassinats : cette civilisation et la barbarie se valent, mènent la même vie et font la même fin. On ne traverse ces siècles d'anarchie qu'en nageant dans le sang.

Deux années de tranquillité suivirent le jour où saint Léon sauva la capitale du monde d'une ruine qui paraissait inévitable ; aussi grand dans la paix qu'au milieu des Barbares, il employa ce court espace de temps à calmer les troubles qui désolaient l'Église d'Orient. Il rétablit l'orthodoxie à Alexandrie et à Jérusalem ; l'empereur Marcien intervint pour lui faire obtenir ce qu'il demandait du patriarche de Constantinople, qui, après avoir longtemps biaisé, se rangea pour un temps à son devoir ; des mesures habiles et énergiques, concertées également avec Marcien, neutralisèrent les efforts des disciples d'Eutychès, qui ne cessaient de travailler à propager leurs erreurs.

L'année 455 fut signalée par l'invasion vandale en Italie et les persécutions atroces de Genséric. L'Afrique avait expié par de cruels malheurs les crimes dont saint Augustin avait annoncé le châtiment. Genséric, réalisant sa prophétie, s'empara de Carthage en 439, et bientôt toute l'Afrique gémit sous le goug de ce chef de Barbares. La veuve de Valentinien, Eudoxie, avait été contrainte d'épouser son meurtrier et son successeur, Maxime ; elle n'attendait que l'occasion de la vengeance. Un de ses affidés fut chargé par elle d'aller trouver le *roi des terres et des mers* (tel est le titre que Genséric s'était décerné à lui-même après la prise de Carthage), et de l'inviter à passer en Italie. Genséric n'hésita pas : sur-le-champ il déploie ses voiles, il s'élance sur les flots à la tête d'Alains, de Maures, de Vandales, ayant à ses côtés le messager de l'impératrice ; il arrive et débarque à Ostie le 12 juin 455. Ni le peuple de Rome, ni ses gouvernants, n'avaient cherché à préparer la défense ; les sénateurs et les magistrats ne cherchent qu'à fuir le danger ; le peuple, furieux de la lâcheté de ses maîtres, se précipite sur Maxime au moment où il allait quitter Rome, et le tue, ainsi qu'un de ses

fils. Maxime avait régné soixante-dix-sept jours. Mais les Romains, si courageux pour verser le sang d'un homme, n'osent pas même tenter de combattre. Genséric parvient en trois jours aux portes de la capitale du monde : quel n'est pas son étonnement ? La grande ville lui apparaît comme un vaste sépulcre d'où ne sort plus même un gémissement. Le roi des terres et des mers ne s'épouvanta pas de ce lugubre et morne silence : il se préparait à entrer dans Rome, lorsque saint Léon, revêtu de ses ornements pontificaux et accompagné de son clergé, que suivaient les principaux personnages de la ville, parut devant lui. Le pontife obtint de Genséric que Rome ne serait point livrée aux flammes et que la vie de ses habitants serait épargnée ; mais l'ingratitude des Romains, qui avaient si mal reconnu le prodige opéré pour les sauver des mains d'Attila, demandait un châtiment. A la vue des désordres de son peuple, saint Léon l'avait souvent prédit : la grâce, cette fois, ne fut point complète : Genséric réserva à ses soldats le droit de piller et d'amener des captifs. Ce pillage dura quatorze jours et quatorze nuits : les églises, les palais, les habitations particulières, furent dévastés ; soixante mille prisonniers, dont ces barbares espéraient obtenir la rançon, furent conduits à Carthage. Eudoxie, fière d'avoir obtenu sa vengeance, se présenta avec ses filles à son allié le roi des Vandales. Celui-ci les fit arrêter et conduire toutes trois en Afrique, punissant ainsi leur crime contre la patrie.

Après avoir épargné aux Romains la perte de la ville, saint Léon s'appliqua à soulager les maux, suites de tant de désastres. Si son pouvoir avait des bornes, sa charité était sans limites : les églises dévastées furent rendues au culte ; des vases précieux, donnés par Constance aux trois basiliques, et que l'on avait sauvés du pillage, furent fondus, et l'on en fit des vases sacrés pour l'usage de toutes les églises de Rome ; des secours furent distribués, etc.

Ce chapitre nous fait encore connaître les douleurs qu'éprouvèrent les captifs emmenés en Afrique, l'état de Carthage sous Genséric, l'histoire de deux saints évêques, *Quod-Vult-Deus* et *Deo-Gratias*, son successeur, qui fit vendre les vases d'or et d'argent des églises pour racheter les Romains captifs ; celle non moins touchante de quatre confesseurs de la foi, qui convertirent un grand nombre de barbares, et le tableau des cruautés que le roi des Vandales ne cessa d'exercer contre les catholiques. Nous y voyons ensuite comment, depuis ce sac de Rome jusqu'à l'abolition définitive de l'empire d'Occident, c'est-à-dire pendant vingt-un ans, cet em-

pire fut livré aux caprices d'un barbare nommé Ricimer, Suève de nation, et petit-fils, par sa mère, de Wallia, roi des Visigoths. Il s'empara du droit d'élire les empereurs, les créant, les déposant, les assassinant suivant ses fantaisies ou les intérêts du jour. L'Empire d'Occident n'avait plus, en réalité, ni chefs, ni généraux, ni soldats; les divers peuples barbares se partageaient ses provinces. Les Francs s'établissent dans la Belgique, l'Italie est disputée entre Oreste, ancien secrétaire et ambassadeur d'Attila, et Odoacre, fils d'Édecon, autre agent du chef des Huns. Romulus Augustule, fils encore enfant d'Oreste, est nommé empereur par son père. Odoacre soulève les Barbares, massacre Oreste, emprisonne son fils, et envoie à Constantinople les ornements impériaux, disant : *Que désormais un seul empereur suffisait dans le monde.* « Telle fut la fin, en 476, de l'empire d'Occident. Détour- » nons nos regards de ce spectacle d'abaissements, d'humiliations, » de ruines et de meurtres ; il n'y a plus d'empereur à Rome, mais » il y a un pape ; là, au nom de Jésus-Christ, règnent le génie, la » vertu et la gloire. »

Si la prise de Rome fut pour beaucoup d'hommes l'occasion d'un châtiment, elle devint pour d'autres une grâce de conversion. Eudoxie, la belle, la spirituelle épouse de Théodose-le-Jeune, en apprenant la mort terrible de son gendre Valentinien, la captivité de sa fille Eudoxie et de ses petites-filles, sentit que la main de Dieu s'appesantissait sur elle. Tourmentée par ses remords, elle consulta de saints solitaires, et, par leurs conseils, rentra dans la communion de l'Église, qu'elle édifia depuis cette époque autant qu'elle l'avait contristée. L'hérésie, découragée par la conversion de cette princesse, qui jusque-là avait été son appui, reprit un peu d'espoir à la mort de Marcien, en 457. Marcien fut du petit nombre des princes de cette époque qui méritèrent d'être regrettés. Il justifia les espérances de son avénement par l'accomplissement de tous les devoirs que la difficulté des circonstances lui imposa; son courage, sa fermeté sauvèrent l'empire d'Orient. N'oublions pas qu'une partie de ces éloges rejaillit sur saint Léon, dont Marcien prenait et suivait les conseils.

Le successeur de Marcien se nommait Léon. Les intrigants et les hérétiques, qui, ayant contribué à son élection, se croyaient sûrs de le dominer, ne tardèrent pas à être désabusés. A peine monté sur le trône, le nouvel empereur adressa à tous les métropolitains une lettre, dans laquelle il confirmait les lois rendues par son

prédécesseur au sujet du concile de Chalcédoine. Timothée, le chef des hérétiques, rallia autour de lui des moines de l'Égypte, qui le reconnaissaient pour chef. Aidé de Pierre de Mazume et d'Eusèbe de Peluse, il souleva la populace d'Alexandrie et se fit proclamer évêque de cette ville. Le duc Denys parvint d'abord à contenir les révoltés, qui reprirent ensuite le dessus; le patriarche Protérius, vieillard à cheveux blancs, fut assassiné par ces forcenés, qui outragèrent son cadavre; six autres évêques furent massacrés avec lui. Timothée lança l'anathème contre le concile de Chalcédoine et ceux qui prenaient sa défense, contre le pape, contre Anatole de Constantinople et Basile d'Antioche. Les évêques catholiques se réfugièrent à Constantinople; ceux que leurs infirmités empêchèrent de fuir furent réduits à se cacher. Le pape engagea l'empereur à ne point permettre un nouvel examen du concile, et s'opposa à toute entreprise de ce genre avec son énergie accoutumée. La fin de ce chapitre contient la suite du récit des violences de Timothée Élure et des lettres du saint pontife à l'empereur, qui, avant même de les recevoir, avait pris les mesures les plus énergiques pour punir et réprimer les violences commises à Alexandrie. On trouve aussi intercalées dans ce récit l'histoire abrégée de saint Jacques-le-Syrien, de saint Barada, et de saint Siméon Stylite; de Siméon, dont l'incrédulité demande, dans sa naïve ignorance, à quoi il était bon, immobile sur sa colonne, et qui, du haut de cette colonne, autour de laquelle les peuples se pressaient en foule, a converti un nombre prodigieux d'Ibériens, de Persans, d'Arméniens, et surtout d'Arabes Ismaëlites. On voyait, à sa voix, les créanciers remettre leurs dettes aux pauvres, et les maîtres affranchir gratuitement leurs esclaves. Les évêques, les princes et les empereurs eux-mêmes recevaient ses conseils et les mettaient en pratique pour le bonheur des Églises et des États.

Il ne faut pas croire que les détails si attachants que donne l'auteur sur ce grand homme, l'un de ceux qui ont exercé sur son époque l'influence la plus salutaire et la plus étendue, et sur les autres serviteurs de Dieu, ses contemporains, soient un *hors-d'œuvre*; ils appartiennent au siècle de saint Léon, et, à ce titre, rentrent dans le sujet du livre; et de plus, ils se rattachent par mille liens à ce pontife, dont les enseignements étaient pour eux la loi suprême, et dont ils secondaient si efficacement les efforts.

Le XVIe chapitre s'ouvre à la mort d'Anatole, patriarche de

Constantinople. Le pape avait envoyé des légats dans cette capitale; la lettre à l'empereur dont ils étaient porteurs a été conservée, et témoigne du zèle de saint Léon, pendant ses dernières années, pour porter remède à la situation si grave, si désastreuse de l'Église d'Orient. Les mesures qu'il prit pour guérir des plaies qui ne pouvaient qu'affaiblir et mettre en danger la vie religieuse du clergé et du peuple furent couronnées de succès. Anatole était mort avec le regret de n'avoir pu satisfaire ses ambitieux et schismatiques projets. On le dut à la vigilance et à l'énergie du grand pape; sans lui le schisme qui, depuis Photius, sépare l'Église grecque de la véritable, eût éclaté dès lors; son génie ou plutôt sa sainteté le fit reculer de quatre siècles. Que d'âmes sauvées qui eussent été perdues pendant ces quatre cents années gagnées sur l'erreur! L'historien entre dans le détail, où nous regrettons de ne pouvoir le suivre, de tout ce que fit Léon pour atteindre ce grand but, et ce n'est pas la partie la moins instructive de son ouvrage.

Cependant l'Orient ne faisait pas négliger l'Occident; le pontife mettait tous ses soins à faire régner la vraie foi, les bonnes mœurs et la discipline parmi le clergé et parmi les peuples. L'auteur fait connaître les décisions rendues, les négociations suivies, les actes accomplis, les lettres écrites pour ce triple objet. Les évêques de toutes les parties du monde avaient recours à lui comme au père commun, et il répondait à tous comme à des fils.

Le XVII[e] chapitre est rempli par la mort de saint Léon, la description de son tombeau, les diverses translations de son corps, les différentes opinions sur l'époque de son décès, que le Bréviaire romain fixe au 11 avril 462, et par l'énumération des monuments qu'il éleva ou qu'il répara, des détails sur ce que lui doit la liturgie romaine, des considérations sur l'ensemble de sa vie et la grandeur de la mission qu'il sut remplir; enfin par les témoignages d'auteurs irréligieux et d'auteurs chrétiens, qui, tous, attestent quelle salutaire influence les vertus et le génie de ce grand pape exercèrent sur le monde pendant sa vie et après sa mort.

Nous voudrions nous arrêter à tous ces points, et montrer, en suivant l'auteur, comment: « Au milieu de tant de travaux et de soucis pour le gouvernement spirituel de l'Orient et de l'Occident, saint Léon était encore le modèle des évêques par la vigilance avec laquelle il s'occupait de réformer son clergé et de l'instruire, de prêcher la parole de Dieu aux fidèles de Rome, de perfectionner la liturgie, de solenniser le culte, de construire et de réparer les églises; et

comment il a attaché son nom aux plus antiques et aux plus célèbres monuments de l'art chrétien à Rome. »

Le chapitre suivant est consacré aux écrits de saint Léon. Dans le cours de son ouvrage, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, l'auteur a laissé la parole à l'illustre pontife; mais avant de le quitter, il veut, dit-il, « que les accents de cette éloquence persuasive retentissent dans les dernières pages de ce livre comme un écho harmonieux de la voix des anges et des saints, qui descend dans nos cœurs pour les charmer et les sanctifier. » C'est pourquoi il rassemble et donne à ses lecteurs, traduits avec une fidélité scrupuleuse et une rare élégance, de longs fragments des *Sermons* ou *Homélies* de saint Léon, après en avoir d'abord établi l'authenticité. C'était le vrai moyen de faire apprécier l'éloquence et la puissance de doctrine de ce grand homme, que l'Église a placé parmi ses seize docteurs[1], et dont la parole, non moins que l'action, excitait à un si haut degré l'enthousiasme de ses contemporains, et a su garder l'admiration de la postérité. M. de Saint-Chéron le prouve en résumant les hommages rendus au génie de Léon-le-Grand par les évêques et par les lettrés, depuis les Pères du concile de Chalcédoine jusqu'aux écrivains du 19e siècle.

« L'éloquence de ce grand pape, dit l'un d'eux (M. l'abbé Guil-
» lon), a un caractère spécial et qui semble appartenir à lui seul.
» Ce n'est point la vigueur mâle, impétueuse de saint Grégoire de
» Nazianze, ni la pompe et la magnificence de saint Jean Chry-
» sostome, ni l'abondante subtilité d'esprit de saint Ambroise, de
» saint Augustin : c'est une éloquence grave, sans passion, pleine
» de dignité et qui respire son souverain, celle, en un mot, qui
» convient éminemment au vicaire de Jésus-Christ, toujours maî-
» tre de lui-même comme de toute la nature : c'est vraiment la
» religion du Roi des Rois, qui, assise sur le trône de saint Léon,
» dicte ses oracles par la bouche de son pontife. »

On retrouve les mêmes caractères, autant du moins que la différence des genres le comporte, dans les *lettres* du grand pontife, dont l'auteur a eu soin de placer les plus importantes sous les yeux

[1] Les quinze autres sont : d'abord les quatre grands docteurs de l'Église d'Orient, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome; et les quatre grands docteurs de l'Église latine : saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire-le-Grand; puis : saint Pierre Chrysologue, saint Isidore de Séville, saint Anselme, saint Pierre Damien, saint Bernard, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure.

de ses lecteurs, à mesure que se présentaient les événements qui en furent l'occasion. Le recueil de ces lettres est assurément le monument le plus précieux qui nous ait été laissé sur l'histoire des grandes affaires de ce glorieux pontificat, et pour faire connaître les opinions et les sentiments de saint Léon. On ne saurait trop louer l'historien d'y avoir si abondamment puisé.

Quant aux opuscules attribués à saint Léon, M. de Saint-Chéron en indique le sujet et rapporte les opinions contraires des érudits sur la question d'authenticité.

Des détails bibliographiques sur les *diverses éditions* des œuvres du saint docteur terminent ce chapitre. L'édition donnée à Paris, en 1675, en 2 vol. in-4°, par le P. Quesnel, fut condamnée l'année suivante par l'inquisition de Rome. Cette condamnation a été justifiée par les *critiques* de Baluze, d'Anthelmi, de Jean Salinas, de Coustant, des Ballerini, du P. Cacciari, qui ont convaincu Quesnel d'avoir pratiqué des infidélités et des altérations considérables dans le texte de saint Léon, afin de diminuer la force des preuves que le langage de ce grand pape apportait à la doctrine de la primauté du Saint-Siége. La *seconde édition* donnée par Quesnel, en 1700, à Lyon, avec quelques changements sans importance, ne vaut pas mieux. Les meilleures éditions sont celles du P. Th. Cacciari, 3 vol. in-f°, publiés successivement en 1751, 1753 et 1755, et celle des frères Pierre et Jérôme Ballerini, qui, par l'ordre de Benoît XIV, réimprimèrent, en 1755 et 1756, en 3 vol. in-f°, l'édition de Quesnel, mais avec des augmentations et des remarques critiques où les inexactitudes et les fautes de l'écrivain janséniste sont relevées avec autant de science que de juste sévérité [1].

Le travail de M. de Saint-Chéron ne finit pas avec la vie de saint Léon. Après avoir exposé les événements religieux et politiques qui se sont accomplis sous ce long pontificat, il consacre deux derniers chapitres à faire connaître l'état de l'esprit humain, la situation intellectuelle et morale du monde, les personnages qui ont joué un rôle dans l'Église, la littérature, les sciences, pendant la même période historique. Il y avait vraiment alors, comme de nos jours, deux sociétés non-seulement diverses mais entièrement contraires, à côté l'une de l'autre, la société civile, *le monde*, pour l'appeler

[1] C'est cette belle édition qui vient d'être réimprimée, en 1846, par M. l'abbé Migne, en 3 vol. in-fol., lesquels forment les tomes LV, LVI et LVII de sa *Patrologie latine*. Prix : 24 fr. les 3 volumes.



par son nom, et la société chrétienne. Il était juste de les peindre séparément. Dans la première survivait le génie païen, qui vaincu par le Christianisme se réfugiait dans les livres et la littérature. M. de Saint-Chéron l'étudie dans ses rhéteurs, ses sophistes, ses philosophes, ses médecins, ses jurisconsultes et tous ses lettrés; il l'étudie surtout dans ses écoles, dans l'organisation et les matières de son enseignement public, et il y trouve les causes réelles de la ruine et de la décadence, dont les Barbares ne furent que la cause instrumentale et occasionnelle, si je puis m'exprimer ainsi. Puis en regard de ce sombre et triste tableau, il place la peinture de la société chrétienne occupée tout entière à propager la vérité, à la défendre contre les plus monstrueuses erreurs; à maintenir l'unité de la hiérarchie, la régularité de la discipline, la pureté des mœurs; à protéger les peuples contre les Barbares, contre leurs propres gouvernements, contre les fléaux de la misère; enfin à conserver à la fois, au milieu d'un mouvement universel de dissolution, l'ordre moral et l'ordre social. L'Église atteignit ce but suprême de tous ses efforts : en ses mains *tout devint moyen, même l'obstacle*, et les farouches destructeurs de la civilisation antique, cédant à son influence, furent peu à peu transformés par elle et devinrent les pères de la civilisation moderne. Pour mieux faire sentir cette action de l'Église, M. de Saint-Chéron l'étudie dans une foule de saints qui, dans l'ordre des évêques, des prêtres, des moines, des missionnaires, des docteurs, des philosophes, des historiens, des poëtes, contemporains de saint Léon-le-Grand, les uns ses amis, les autres ses collaborateurs connus ou inconnus de lui, en Orient et en Occident, ont donné leurs veilles, leurs sueurs et leur sang pour l'établissement de la société chrétienne. Nous voudrions pouvoir reproduire quelques-unes de ces pages où l'auteur fait apparaître dans tout l'éclat de leur puissance, pour le bien et la régénération des hommes, tant de serviteurs de Dieu; mais nous sommes obligés de nous souvenir que notre travail a ses limites, et nous devons nous contenter de renvoyer le lecteur au livre même. On n'en peut pas mettre entre les mains de la jeunesse, de plus chrétien, de plus intéressant et de plus instructif.

LÉOPOLD DE MONTVERT.

LA PATARÉE DE MILAN,

OU

LA RÉFORME DE L'ÉGLISE PAR ELLE-MÊME AU XIe SIÈCLE;

ÉPISODE DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

SUITE [1].

Quant aux clercs, il fut décidé qu'ils subiraient tous la pénitence ecclésiastique; que pendant la messe ils seraient réconciliés avec l'Église et que les insignes de leurs dignités leur seraient restitués. Avant cette cérémonie Ariald, dont elle constituait le triomphe, prononça au nom de tout le clergé de Milan, la formule de foi des sept conciles œcuméniques et de l'Église romaine, abjurant et condamnant, au nom du clergé, toutes les hérésies en général, et spécialement celles des Simonistes et des Nicolaïtes. Ceux d'entre les clercs qui n'avaient fait que payer les sommes fixées pour chacun des ordres sacrés, ignorant même que ce paiement constituait un crime, furent soumis à une pénitence de cinq années, pendant lesquelles ils seraient astreints à un jeûne hebdomadaire au pain et à l'eau, de deux jours en temps ordinaire, et de trois jours pendant l'Avent et la sainte Quarantaine. Ceux qui avaient outrepassé ces sommes furent soumis à une pénitence de sept années, consistant en un même nombre de jours de jeûne, et après ces sept années à un jeûne perpétuel à observer de la même manière tous les samedis. Ceux d'entre eux qui ne pourraient supporter ce grand nombre de jeûnes, pouvaient en obtenir une dispense, pour un jour seulement par semaine, à la condition de méditer, ce jour-là, le Psautier tout entier, ou la moitié seulement, en se frappant de cinquante coups de verges, ou bien à la condition de nourrir un pauvre, de lui laver les pieds et de lui remettre une aumône. A ces conditions, tous furent à la vérité réintégrés dans la communion de l'Église, mais on ne permit qu'aux clercs instruits, chastes et d'une conduite édifiante, de reprendre leurs offices dans l'Église [2].

L'indulgence des légats qui avaient ainsi dérogé à la juste sévé-

[1] Voir le 1er art. au numéro précédent ci-dessus, p. 443.

[2] Tous ces détails se trouvent consignés dans une lettre que, du fond de sa retraite, dans laquelle, depuis 1061, il était rentré, il écrivit à l'archidiacre Hildebrand, pour lui rendre un compte détaillé de sa conduite; car il voyait que les mesures prescrites par lui n'avaient pas réussi à rendre le calme à l'Église de Milan. A ce qu'a-

rité des lois de l'Église, ne produisit pas néanmoins les salutaires effets qu'ils en avaient attendu. La Patarée dont l'importance avait considérablement grandi par la puissante protection que Rome venait de lui accorder, se vit donc obligée de redoubler d'efforts pour forcer l'exécution des dispositions prescrites par les légats et qui venaient d'être corroborées de l'approbation du Saint-Siége. Les ecclésiastiques corrompus imaginèrent de se fortifier non-seulement par une plus étroite union entre eux, mais par un recours direct à la cour impériale. Cette ligue qui paraît avoir eu pour chef Wibert de Parme, l'un des conseillers de l'impératrice Agnès, s'étendit bientôt sur toute la Lombardie. Bientôt on entendit dire que désormais l'on ne reconnaîtrait pour pape qu'un ecclésiastique lombard, qui saurait avoir plus de condescendance pour la faiblesse humaine [1]. Cette nouvelle tournure des choses avait été prévue par la Patarée et par le Saint-Siége lui-même, et l'une et l'autre se préparèrent à soutenir le combat dont ils étaient menacés. Par la convention de Melfi, le Saint-Siége s'était assuré l'assistance armée des Normands, et la société pataréenne se fortifiait en même temps de l'entrée dans ses rangs de Herlembald Cotta, frère de Landolphe, et guerrier de haute renommée, qui, à cette époque, revenait de Jérusalem et jouissait de la plus haute considération populaire. « Nous voulons, lui dirent Ariald et Landolphe, sauver l'Église de Dieu depuis trop longtemps assiégée et opprimée par les prêtres incontinents; tu la délivreras par la loi du glaive, nous par la loi de Dieu [2]. »

Au mois de juillet 1061 mourut le pape Nicolas II, et les évêques de Lombardie qui ne savaient plus porter le doux joug du Seigneur, dit Bonizzo, cherchèrent à élever sur le siége pontifical un des leurs, dans la personne de Cadolaüs; mais Hildebrand et son parti firent conférer la tiare, sous le nom d'Alexandre II, au

vait fait et ordonné le légat, il peut être utile de citer un passage de la chronique d'Arnolphe, qui donnera une juste idée du système d'impostures historiques que suivaient les défenseurs des clercs dévoyés :

« Lorsque, dit cet écrivain, cet évêque d'Ostie eut vu réuni au synode ambrosien le noble et illustre clergé de Milan, la haute condition des personnes, la magnificence de leur costume, *la droiture de leurs mœurs et les riches bénéfices qui leur avaient été régulièrement conférés*, il déclara, conformément à la vérité, *n'avoir vu nulle part un pareil clergé* (t. III, 12). Telle est l'habitude du mensonge propre à tous les ennemis de l'Église.

[1] Bonizzo, l. c., page 807, a.

[2] Landolphe, t. III, p. 13.

même Anselme de Lucques qui, dès l'origine, avait efficacement protégé la Patarée. Les évêques lombards furent consternés de l'élection d'un pontife auquel Cadolaüs se vit forcé de se soumettre et qui, n'étant encore que simple prêtre milanais, avait commencé l'œuvre de la réforme qu'il allait nécessairement poursuivre avec toute l'énergie de son caractère et la puissance pontificale dont il allait disposer. Un des premiers actes de son règne fut d'adresser aux Milanais une paternelle exhortation de se soumettre aux lois saintes de l'Église. Ariald se rendit à Rome, en compagnie d'Herlembald, qui ne voulut recevoir sa mission que des mains du souverain pontife. « Alexandre, dit saint André, se jeta plein de joie aux bras du chevalier; il montra à Ariald les anciens sentiments que des amis parvenus au faîte du pouvoir oublient si souvent. « Il remit à Herlembald un drapeau à l'effigie de saint Pierre, l'exhortant à résister, en union avec Ariald, aux ennemis de Jésus-Christ, au prix de tout leur sang, et d'élever courageusement ce drapeau pour repousser leurs efforts, toutes les fois que la fureur des hérétiques viendrait à s'élever contre eux. »

De ce moment les deux amis contractèrent une éternelle alliance. A l'aide de la considération dont Herlembald jouissait dans le pays, il acquit un grand nombre de jeunes gens de la classe des nobles aussi bien que de la classe plébéienne, qu'il agrégea à l'association dont il était devenu le plus redoutable défenseur. Ariald passait en prières les jours et les nuits; l'éclat de ses vertus et ses pathétiques exhortations entraînaient tous les cœurs, et c'est ainsi qu'il devint le père spirituel des clercs qui, s'étant groupés autour de lui, pratiquaient une sorte de vie monastique. En 1064, son fidèle compagnon Landolphe mourut; son héroïque frère l'avait depuis longtemps remplacé à la tête de la Patarée à laquelle la trop grande véhémence du défunt paraît avoir souvent porté dommage.

Mais tandis que la Patarée se fortifiait ainsi, les clercs simoniaques et incontinents n'avaient garde de s'endormir. Les pratiques de pénitence que les légats leur avaient prescrites et dont l'exécution était surveillée par les Pataristes, les avaient bien obligés à renoncer, à l'extérieur, aux désordres de leur vie précédente, mais leur haine devenue plus furieuse se concentrait sur Ariald, qu'ils considéraient avec raison comme l'auteur de leurs disgrâces. Longtemps déjà ils avaient cherché des occasions de s'attaquer à sa personne, lorsqu'enfin ils crurent en avoir trouvé une dans sa résistance à la pratique d'un jeûne qui commençait alors à s'introduire

en Italie, à l'occasion des trois jours dits des Rogations. Cette pratique, née en France dans des circonstances spéciales et locales, n'avait point été adoptée par l'Église romaine, et Ariald pensait qu'avant de se livrer à des actes de pénitence surérogatoires, il convenait que les Milanais s'accoutumassent à garder les jeûnes et les abstinences prescrites par l'Église universelle. Il pensait d'ailleurs qu'il était peu convenable que les disciples du Christ jeûnassent, tandis que, suivant les paroles de l'Écriture, *le divin époux séjournait encore parmi eux*. Avides de vengeance, ses ennemis ne s'arrêtaient pas à ce que ces motifs avaient de respectable, ils le déclaraient hérétique et ennemi de Dieu, parce qu'il proscrivait, disaient-ils, une action aussi sainte que le jeûne. Respirant le meurtre, ils se précipitèrent sur l'église près de laquelle il vivait en communauté avec ses clercs, et ne l'y ayant point trouvé ils la livrèrent au pillage. Herlembald ayant appris ces excès, les força à la restitution de tout ce qu'ils en avaient enlevé.

Widon avait depuis longtemps oublié les engagements qu'il avait pris envers les légats, et que depuis lors il avait renouvelés au pape lui-même, dans un concile célébré à Rome. Ariald en informa le pape, lui demandant, par l'organe d'Herlembald, *ce qu'il fallait faire de cet évêque adultère, simoniaque et parjure*. Le pape frappa d'excommunication l'archevêque par une bulle dont Herlembald fut porteur. Alors une populace fanatisée recommença à s'écrier que l'Église de Milan ne devait pas être soumise à l'Église romaine; dans un tumulte qui s'ensuivit, Ariald fut si grièvement blessé qu'il resta pour mort sur la place. Une fois déchaîné, le peuple se rua sur le palais métropolitain, il le saccagea de fond en comble, et ce ne fut qu'avec peine que Widon, excessivement maltraité, put s'échapper de ses mains. Les Pataristes, indignés de ces forfaits, avaient de leur côté pris les armes, et un horrible massacre s'en serait infailliblement suivi, si Ariald couvert de blessures et de sang n'eût conjuré les siens d'épargner ses ennemis. Les paroles du nouvel Étienne conjurèrent pour le moment les effets du courroux de ses partisans.

Mais Widon et son parti étaient loin de renoncer à leur vengeance. Non contents de répandre parmi le peuple des sommes d'argent destinées à entretenir ses fureurs, l'archevêque mit la ville de Milan en interdit, défendant d'y célébrer le service divin et d'y sonner les cloches pendant qu'Ariald séjournerait dans ses murs; quiconque oserait violer l'interdit perdrait ses biens et la vie.

Voyant la consternation de ses adhérents, Ariald quitta la ville en prononçant ces paroles : Loin de moi de considérer comme mes compagnons et mes amis ceux qui, par crainte de la mort, se soumettent aux ordres impies des hérétiques! Il voulait se rendre à Rome pour y attendre que l'animosité dont il était victime se fût quelque peu calmée, mais comme toute la contrée avait été d'avance occupée par les partisans de l'archevêque, il se vit contraint de confier pour quelques jours sa vie menacée à un prêtre de la campagne. Celui-ci le trahit et le livra à Widon. Ariald, d'abord incarcéré, fut bientôt conduit prisonnier dans une île du lac Majeur, et sur l'ordre d'une nièce de l'archevêque, il fut cruellement martyrisé par deux clercs qu'elle y avait envoyés. Son martyre est ainsi raconté par le bienheureux André, l'un des disciples d'Ariald, qui s'était rendu sur les lieux pour en recueillir et en vérifier toutes les circonstances.

« Deux clercs envoyés par la nièce de Widon arrivèrent tout à coup dans l'île déserte qu'habitait Ariald et se jetèrent sur lui comme des lions affamés se jettent sur leur proie. Ayant tiré du fourreau les épées affilées dont ils s'étaient munis, ils le saisirent chacun par une oreille et l'interpelèrent par ces mots : Dis, scélérat, notre maître est-il un véritable et digne archevêque? Il ne l'a jamais été, répondit Ariald, car ni auparavant, ni actuellement il n'a fait ni ne fait les œuvres d'un archevêque. A ces mots les deux monstres lui abbatirent à la fois les deux oreilles. Mais le saint diacre levant les yeux au ciel, s'écria : Je vous remercie, seigneur Jésus, d'avoir aujourd'hui daigné m'admettre parmi vos martyrs. Interrogé pour la seconde fois, il répondit avec une héroïque constance : Il ne l'est point. Alors les deux bourreaux lui coupèrent le nez avec la lèvre supérieure et lui crevèrent les deux yeux. Puis ils lui abattirent la main droite, disant : C'est elle qui a écrit les lettres que tu as envoyées à Rome. Puis ils accomplirent sur lui la plus honteuse des mutilations, en lui disant : Tu as été un prédicateur de la chasteté, maintenant tu seras chaste à jamais. Enfin ils lui arrachèrent la langue par une ouverture qu'ils lui firent au bas du menton, disant : Elle se taira maintenant cette langue qui a dissous les familles des clercs et les a séparées de leurs épouses. Pendant ces tourments, la sainte âme d'Ariald avait quitté la terre. » Ce crime, consommé le 27 juin 1066, fit voir à quel degré de fureur satanique peuvent arriver les ennemis de l'Église, et quel est l'héroïque résignation de ses magnanimes défenseurs.

Après six années de son étonnante existence, la Patarée désolée de la perte de son chef et consternée du triomphe de ses ennemis était près de se dissoudre; l'intrépide Herlembald lui-même n'osa plus rien entreprendre pour la tirer de son découragement [1]. Mais Dieu n'abandonne pas ainsi ceux qui combattent pour lui. Après dix mois, le corps du martyr, que ses meurtriers avaient jeté au fond du lac, reparut tout à coup entier et incorruptible; ses plaies mêmes paraissaient encore saignantes. Un si grand prodige ranime aussitôt le courage des pataristes qui relevèrent avec respect ce corps sacré et le portèrent en grande pompe à la cathédrale de Milan. Pendant dix jours entiers il fut exposé à la vénération des fidèles, puis déposé dans la tombe qui pendant ce temps lui avait été préparée. A ce moment, Herlembald se montra plus courageux que jamais. Réunissant ses adhérents dispersés, il leur fit prêter de nouveaux serments [2]. A Milan, à Crémone, à Plaisance, les peuples se soulevèrent à la fois contre les évêques prévaricateurs. Ariald fut remplacé par le prêtre Leuprandus (Luitprand), zélé partisan de la Patarée. Widon, si habile à feindre le repentir et la soumission, épouvanté des nouvelles forces qu'il voyait prendre à la Patarée, s'empressa de demander au pape l'absolution de ses méfaits et son rétablissement dans la communion de l'Église. Le pape condescendit encore une fois à ses prières, et comme l'année d'après, 1067, il passait par Milan, il prit à l'égard des clercs et du peuple des mesures conciliatrices dont il espérait un entier succès pour la pacification de la ville. Il approuva en même temps le culte que le peuple rendait déjà au vénérable Ariald, et sans vouloir rechercher les auteurs de sa mort, il le déclara martyr et l'inscrivit en cette qualité au catalogue des saints. Ses pacifiques dispositions étaient partagées par l'évêque Mainar de Sylva-Candida, et par le cardinal Jean, qu'il avait laissés à Milan, en qualité de légats, pour consommer la pacification de cette Église. Ils renouvelèrent la défense de la simonie et du concubinat, et ordonnèrent à Widon de visiter fréquemment les églises de son diocèse, pour s'assurer par lui-même de la stricte observation de ces lois; mais en même temps ils défendirent tout procédé violent et précipité des laïques envers les clercs, ordonnant aux Pataristes de dénoncer à l'archevêque et à son chapitre les clercs convaincus de l'un ou l'autre de ces crimes, et, dans le cas seulement où l'autorité ecclésiastique

[1] Arnolphe, III, 18.
[2] Ibid., l. c.

se refuserait à les châtier, il les autorisait à prendre des mesures pour mettre obstacle à l'exercice de leur ministère et à la perception des revenus de leurs bénéfices.

Mais bientôt l'on put reconnaître que les prescriptions canoniques ordinaires étaient loin de pouvoir suffire à comprimer tant de désordres. Dès l'année suivante, Herlembald se vit obligé de retourner à Rome, et Hildebrand tira de ses rapports la conviction que le calme ne pourrait être rendu à l'Église de Milan, que lorsqu'elle serait placée sous la houlette d'un pasteur capable et canoniquement élu. Il conseilla donc au chevalier d'attendre la mort de Widon, et de tout préparer, en attendant, pour qu'un archevêque élu du consentement du Saint-Siége pût être placé à la tête de cette malheureuse Église [1]. Mais tout à coup Widon amena des complications encore plus funestes, en résignant, de son vivant, son siége en faveur de Godefroy, sous-diacre de la métropole. C'était, ainsi que nous l'atteste Bonizzo, un homme capable de tous les crimes, qui s'empressa de recevoir du jeune roi de Germanie, Henri IV, l'investiture par la crosse et l'anneau. Il avait pour l'obtenir payé des sommes considérables, et de plus il avait promis au roi d'extirper complétement la Patarée et de lui livrer pieds et poings liés le noble Herlembald [2]. Mais pas un des partis qui divisaient la ville de Milan ne voulut le reconnaître : la Patarée d'une part, les vavasseurs et les capitans de l'autre, le repoussaient avec une égale horreur, et comme pour rendre la confusion inextricable, Widon craignant que son successeur ne pût remplir dans toute leur étendue les promesses qu'il lui avait faites, ressaisit la juridiction épiscopale, et pour s'y maintenir, invoqua l'assistance d'Herlembald. Mais celui-ci, loin de soutenir ses prétentions et de le replacer sur son siége, l'obligea à se retirer dans un monastère pour y faire enfin une pénitence sincère de son intrusion et de tous les crimes qui en étaient devenus la conséquence. Il ne vécut pas longtemps dans cette retraite où il mourut en 1071.

Le moment était venu pour Herlembald de recueillir les fruits de tous les efforts qu'il avait faits pour assurer l'élection d'un nouvel archevêque en tout digne de cette haute dignité. S'appuyant sur la partie la plus respectable du clergé et du peuple de Milan, de Crémone et de Plaisance, il obtint, dans une assemblée présidée

[1] Arnolphe, t. III, p. 19.
[2] Bonizzo, l. c., page 809, b.

par un légat du Saint-Siége, l'élection de Hatton, clerc, dit Bonizzo, issu de noble race et doué encore d'un plus noble caractère. Il avait pris possession du palais archiépiscopal et y avait réuni ses principaux amis autour de sa table, lorsque la faction qui prétendait défendre l'honneur et les droits du roi, lésés par cette élection, se précipita dans la salle, se saisit d'Hatton qu'elle traîna dans une église et le força à jurer sa volontaire démission du siége de Milan [1]. Hatton se rendit à Rome où il fut reconnu d'Alexandre II et délié par lui du serment qui lui avait été extorqué; Godefroy fut en même temps excommunié, bien que les évêques suffragants de Milan, obéissant aux injonctions secrètes de l'empereur, l'eussent hâtivement sacré [2].

De ce moment l'objet de la lutte se trouva déplacé et il prit son véritable caractère. Les événements dont nous venons de faire le récit montrent, avec beaucoup de clarté, que la corruption du clergé n'était que la conséquence des usurpations du pouvoir temporel sur la juridiction de l'Église, et que la résistance de l'Église aux usurpateurs du pouvoir politique serait désormais le véritable objet du combat. Henri IV avait vendu à Godefroy l'archevêché de Milan, et il n'en agissait pas autrement pour tous les bénéfices ecclésiastiques dépendant, quant à leur temporel, de l'Empire. De leur côté, les clercs dissolus ou irrégulièrement promus s'abritaient incessamment sous le sceptre impérial. Si donc tous les efforts faits jusque-là pour mettre un terme à ces désordres devaient produire quelque fruit, ce ne pouvait être qu'en leur enlevant ce refuge, et dès lors il devenait inévitable que l'Église entrât en lice avec l'Empire. Reconnaissant cette absolue nécessité, Alexandre II avait excommunié les conseillers de Henri IV, et il le cita lui-même à Rome pour qu'il y fît satisfaction de toutes ses entreprises simoniaques et se soumît aux prescriptions de l'Église [3]. Mais la providence avait déjà fait choix d'un autre champion pour soutenir cette lutte indispensable; Alexandre II venait de mourir et le cardinal Hildebrand, sous le nom de Grégoire VII, avait été porté sur le siége de saint Pierre. Ce grand pontife commença par interdire, sous les peines les plus sévères, les investitures de dignités ecclésiastiques conférées par des laïques; il ordonna que tout clerc qui recevrait une pareille investiture, pour un évêché, pour une

[1] Arnolphe, t. III, p. 23.
[2] Bonizzo, l. c., page 810.
[3] Ursperg, cité par Baronius, ad annum 1073.

abbaye ou pour quelque autre bénéfice ecclésiastique, en serait, de plein droit, déposé, et il prononça l'excommunication, *ipso facto*, contre tout laïque qui aurait osé la conférer.

LE COMTE D'HORRER.

(*La fin au prochain numéro.*)

COMPTE RENDU A NOS ABONNÉS.

En commençant le *compte rendu* de ce volume qui ouvre la 12e année d'existence de l'*Université Catholique*, nous ne pouvons que remercier les personnes qui ont bien voulu encourager, soutenir et répandre nos travaux. Car en dernière analyse, c'est à elles que reviennent la durée et le succès des *revues* qui, comme l'*Université*, n'ont pas de riches actionnaires qui, voulant bien faire un noble usage de leur argent, soutiennent des œuvres bonnes, mais qui périraient si elles ne devaient se soutenir que par les souscriptions de leurs lecteurs. A nos abonnés donc l'honneur d'avoir poussé ce recueil au 23e *volume*, et de le faire vivre encore. Car, malgré la détresse de l'hiver qui vient de finir, et quoique cette détresse se soit fait sentir dans les abonnements de l'*Université*, comme dans ceux de tous les autres journaux, cependant nous pouvons dire que l'*Université* vit encore de ses propres forces et qu'elle continuera de vivre, grâce à ses fidèles abonnés. Mais, nous l'avouons, il nous a fallu introduire dans l'administration la plus stricte et la plus sévère économie, et prendre sur nous-mêmes bien des travaux que nous faisions faire par d'autres. Nous prions donc nos abonnés d'y avoir égard, et de vouloir bien agréer nos remerciements pour les sacrifices qu'ils se sont imposés, et les continuer encore, s'ils continuent à trouver notre œuvre digne de leurs encouragements.

Jetons maintenant avec eux un coup d'œil sur les principales matières qui sont entrées dans ce volume.

Et d'abord nous avons eu le bonheur d'offrir seuls à nos abonnés deux extraits du nouveau volume de l'*Esquisse de Rome chrétienne*, que va faire paraître M. l'abbé *Gerbet*. On y a remarqué sans peine la touche gracieuse et sévère en même temps qui distingue tous les écrits de notre savant co-directeur. Nous croyons pouvoir assurer à nos lecteurs que le volume que nous allons commencer contiendra au moins deux autres *extraits* de cet ouvrage qui

se publie lentement, parce que les épreuves sont envoyées à Rome même à l'auteur, pour qu'elles soient plus correctement corrigées. Ce ne sera donc que vers l'entrée de l'hiver que ce beau volume sera achevé.

Nous pouvons aussi annoncer que le prochain volume contiendra quelque *extrait* de cette *Histoire de saint Bernard* à laquelle travaille depuis longtemps M. le comte *de Montalembert*, et qui aussi paraîtra vers la fin de l'automne. Nous n'avons pas besoin de dire que c'est une bonne fortune pour la cause catholique que la publication de ces deux ouvrages. Les esprits ont besoin de voir apparaître de temps à autre quelqu'une de ces publications qui les consolent de la perversité ou de la nullité de certains travaux contemporains, et qui entretiennent en eux le feu sacré du vrai et du beau. Nous savons déjà que dans plusieurs séminaires on a mûrement réfléchi sur la lacune que signale dans l'éducation cléricale l'important article du même auteur, qui a pour titre : *Quel est le César de l'Évangile?*

M. l'abbé *Jager*, comme c'est sa coutume, a été fidèle à nous donner chaque mois deux de ses leçons sur l'*Histoire de l'Église*. Nos lecteurs auront déjà remarqué l'importance de la question qu'il a commencé à traiter dans ce volume. C'est une de celles que l'on a le plus tournée contre l'Église : la grande question des *Albigeois*, laquelle renferme nécessairement celle de l'*Inquisition*. En effet, que n'a-t-on pas dit et que ne dit-on pas encore pour prouver que l'Église a eu tort et grand tort de ne pas se laisser écraser, et avec elle le monde, par le principe *Manichéen?* Car, comme on le sait, l'incrédulité, ou la philosophie, a deux principes de justice tout différents, tout opposés, pour juger. L'un qu'elle emploie quand il s'agit de l'Église, et l'autre qu'elle applique à tout le reste de l'univers. Qu'on lui demande ce qu'il faut penser de ceux qui répandent des principes subversifs, des mœurs, de toute société, de toute religion? Le *Code romain* et le *Code civil* à la main, elle dira qu'il est non-seulement permis, mais encore nécessaire de *réprimer* (il y a quelques années que l'on disait *prévenir*), par amende et prison, ces sortes de libertés. Que si par hasard ces doctrines reçoivent même un commencement d'application, si les biens, si les personnes sont lésés, si la paix publique est menacée ou troublée, si la société est compromise, alors, le *Code criminel* à la main, elle ne se borne pas à dire qu'il est permis d'arrêter les attaques, mais elle vient elle-même en demander justice. Car toute doctrine

contre les choses ou les personnes lui est odieuse, toute menace et toute violence lui est en horreur.

Mais s'il s'agit de l'Église ou de quelques-unes des doctrines qu'elle est chargée spécialement de conserver, oh! alors sa justice est différente, il n'y a plus de *code*, plus de *lois*. Alors on peut prêcher impunément qu'il y a un bon et un mauvais Principe, on peut prêcher que le mariage est un abus, on peut prêcher que la famille est une superstition, on peut outrager les mœurs en paroles, on peut dire ouvertement que tout ce qui appartient à l'Église, c'est-à-dire aux religieux, au clergé et à tous les catholiques, est *bon à prendre*. Bien plus, joignant l'exécution à la théorie, on peut voler, briser ou détruire les biens des chapelles, des églises et des particuliers catholiques, on peut poursuivre et persécuter leurs personnes. On peut encore se constituer en corps organisés, opposer soldats à soldats, poursuivre, tuer, livrer bataille, brûler chaumières, châteaux et villes,..... et le tout impunément. Car notons bien que c'est exactement ainsi que se sont conduits les *Manichéens*, ces *Albigeois* que quelques auteurs veulent maintenant réhabiliter.

Car notons bien aussi que ces sectaires détruisaient le principe même de toute morale, en établissant deux Dieux, l'un bon et l'autre mauvais. L'homme n'aurait plus été qu'un automate poussé fatalement dans ses actions, il n'y avait donc plus de société, de gouvernement possible. Ce n'est pas tout que d'émettre cette théorie, ils en faisaient hardiment l'application : de là l'abrogation du mariage et les orgies auxquelles ils se livraient dans leurs réunions, puis venaient leurs attaques contre les choses et contre les personnes, les Églises, les maisons, les châteaux rançonnés ou détruits, et enfin les combats en règle livrés contre les communes et leurs habitants.

Voilà le fond vrai de cette triste guerre dite des *Albigeois*. Ce n'est pas un fait isolé, embelli et entouré de précautions oratoires, qui en détruira le caractère et en dénaturera la notion. L'*Université*, en ramenant cette question à sa véritable origine, rend donc un grand service à l'Église; c'est aux professeurs d'histoire à constater mieux tous les faits et à les faire passer dans l'enseignement public.

Le *Cours de la Méthode en philosophie* nous paraît aussi se distinguer des philosophies ordinaires, en attaquant non pas seulement le *rationalisme*, mais encore en réformant la philosophie catholi-

que sur plusieurs points importants. Nous en avons déjà fait ressortir quelques-uns, celui de la *révélation par la parole*, entre autres. Dans ce volume, M. *de Lahaye* nous semble avoir signalé un des principes les plus dangereux admis de confiance dans l'enseignement des philosophies catholiques. Cette question est celle des *universaux*. Expliquons-nous.

A la suite d'Aristote, plusieurs auteurs catholiques ont imaginé qu'il y a dans l'âme humaine une espèce de *fonds général*, un *magasin universel*, comme disent quelques auteurs, où la Raison puise tout ce qu'elle apprend, d'où découlent toutes les *idées*, toutes les *sciences*. Sous ce nom, ils ont doté l'âme humaine de prime abord, et dès avant la naissance de l'homme, de l'*universel*, de l'*infini*, de l'*absolu*, d'où ils font descendre exactement tout ce que la révélation catholique nous a révélé. Mais sont venus les *rationalistes* qui, prenant cet enseignement à la lettre, ont commencé par se mettre en possession naturelle de l'*universel*, de l'*infini*, de *Dieu*, et une fois riches de cette mine inépuisable, ils en ont tiré toute autre chose et en particulier le *rationalisme*, l'*éclectisme*, le *panthéisme*. Alors les bons esprits se sont mis à examiner si en effet il était bien vrai que l'homme eut de prime abord en sa possession l'*universel*, l'*infini*, l'*absolu*, et ils ont trouvé que c'était là un pur système dénué de preuves aucunes. Répétons ici les paroles si sensées de M. *de Lahaye*, car il faut qu'elles soient connues et méditées :

La *métaphysique générale* est comme le résumé de toutes les connaissances particulières, le *résultat* de toutes les études spéciales, la *généralisation* de toutes les individualités, la *récapitulation* de toutes les spécialités : au lieu d'être le *fondement* de toutes les autres sciences, elle doit en être le *couronnement*.

Pour rétablir l'ordre naturel, il y a encore beaucoup de réformes à faire dans l'enseignement des sciences ; fidèles à leurs systèmes, les *scolastiques* plaçaient des *principes généraux* et *abstraits* en tête de toutes les branches des connaissances humaines, sans en excepter les sciences naturelles, telles que la physique. Ils suivaient cette méthode dans les traités destinés à l'exposition de matières étrangères à la philosophie. Je ne citerai qu'un exemple, ce sera *le Traité des Lois* de Suarez, ouvrage fort estimé, et qui mérite d'ailleurs la réputation dont il jouit. L'auteur consacre le 1er *livre* de ce *traité* à une dissertation sur la *loi en général*, et abstraction faite de toutes les espèces particulières de lois. Les principes notés dans ce livre sont communs à toutes les lois, à la loi naturelle et à la loi positive, à la loi divine comme aux lois humaines. A proprement parler, ce ne sont pas des principes premiers comme celui-ci : *point d'effet sans cause ;* évidemment ils sont le produit et le résultat des études que Suarez et les théologiens antérieurs avaient faits des différentes espèces de lois en particulier. Cette dissertation *sur la loi en général* pourrait trouver sa place dans l'ouvrage ; mais au lieu de paraître au commencement comme la

base de tout le *traité*, elle n'aurait dû venir qu'à la fin comme le *résumé* et la récapitulation de l'*ouvrage entier*. Dans ce même *traité*, comme dans ceux écrits par les *scolastiques*, on rencontre trop souvent des démonstrations appuyées sur des assertions empruntées à la métaphysique générale et données comme des premiers principes et des vérités premières [1].

Nous recommandons spécialement ces pensées à la réflexion de tous les professeurs de philosophie et de théologie; il y a là le germe d'une réforme importante à faire dans notre méthode d'enseignement.

Comme nous l'avions promis, M. l'abbé *Bourgeat* a commencé son *Cours sur l'Histoire de la Philosophie chinoise*. En publiant ce travail, *l'Université* a eu pour but d'introduire dans les études catholiques un élément que généralement elles ne connaissent pas, et dont cependant elles ne peuvent se passer. Jusqu'à ces jours, l'esprit humain a été représenté dans les écoles par les *Grecs* et les *Romains*. C'était là le *monde ancien*. Or cela est faux et absurde. A côté et avant les Grecs et les Romains, existent les peuples de l'*Orient*, dont les Grecs et les Romains n'ont fait que copier ou dénaturer et souvent obscurcir et affaiblir les doctrines. On a pu voir la preuve de ces assertions dans l'*Histoire de la Philosophie indienne;* on le verra encore mieux dans celle de la *Philosophie chinoise*. Ce qui rend même celle-ci plus importante pour nous, c'est que les *Chinois* ont, mieux que les *Indiens* et que les autres *Orientaux,* conservé des traces des *croyances et des révélations primitives*. Ce sera donc une histoire à la fois curieuse et instructive que celle de cette philosophie. Nous espérons en publier une leçon tous les deux mois.

Nous aurions encore plusieurs autres Cours à finir ou à commencer, mais, comme nous l'avons dit, nous voulons terminer ceux-ci avant d'en commencer d'autres.

Comme par le passé, nous avons fait entrer dans notre *Revue* un grand nombre de travaux *originaux* destinés à éclaircir différents points d'histoire humanitaire ou ecclésiastique, et l'*analyse* de la plupart des ouvrages qui par leur esprit ou leur influence pouvaient servir à la défense de notre foi.

Parmi les premiers de ces travaux, nous devons mentionner, 1° la continuation des recherches de M. *Dabas* sur l'*état de la femme dans les temps anciens;* nous avons vu combien elle était déchue de ses droits dans l'Inde, à la Chine, chez les Grecs, chez les Ro-

[1] Voir ci-dessus, p. 319.

mains, chez les Gaulois et même chez les Germains, où pourtant elle était plus honorée que partout ailleurs; la seconde partie de ce travail, comprenant l'époque chrétienne, et par conséquent l'*Histoire de la Réhabilitation de la Femme,* est entre nos mains, et sera continuée avec assiduité.

2° L'*Histoire de la Patarée de Milan,* écrite par un écrivain vraiment catholique, M. le comte *d'Horrer,* a mis sous les yeux des lecteurs de *l'Université* comment l'Église savait se réformer elle-même quand on lui en laissait le temps et le soin.

3° Un autre écrivain bien connu des lecteurs catholiques de *l'Université,* M. Eug. *de La Gournerie,* nous a exposé le triste tableau de l'*anarchie* introduite dans les esprits en France par les *émissaires de la réforme protestante,* qui, après avoir détruit l'unité des doctrines et l'harmonie des intelligences, faillirent détruire aussi bien l'État que l'Église dans notre France. Le même auteur nous a fait une *analyse de l'Histoire de sainte Catherine de Sienne,* qui pourrait bien entrer dans une nouvelle édition de cette vie, si cordialement tracée par M. Chavin de Malan.

4° Nous avons terminé le *tableau* si curieux que M. *Joguet,* vicaire apostolique de l'Arabie, nous a tracé de l'*Etat religieux ancien et moderne de ce pays* si célèbre. Tous nos lecteurs auront sans doute formé des vœux pour voir accomplir les essais, si peu encourageants qu'ils soient, de rétablir ou d'introduire les doctrines évangéliques parmi les descendants du fils aîné d'Abraham. L'état des esprits en ce pays, notre civilisation introduite en Afrique, le fanatisme qui disparaît tous les jours de chez les Musulmans, le mouvement qui se produit aussi au sein de la religion juive, tout cela nous fait espérer que le moment n'est pas loin où une nouvelle lumière va luire parmi ces peuples, et où le genre humain, s'apercevant qu'il n'a qu'un seul père, que toutes les religions n'ayant qu'un seul véritable révélateur, rejetteront ce que les faux révélateurs y ont ajouté, pour rechercher dans la véritable histoire du genre humain, ce que Dieu a *véritablement, extérieurement* et *positivement* révélé aux hommes.

5° Nous devons encore mentionner les rectifications si remarquables qu'un nouveau rédacteur, M. *Cénac-Moncaut,* a faites sur les fausses idées répandues dans les esprits et dans beaucoup de livres, touchant les rapports de l'*Eglise* avec la *science,* avec l'*histoire* et avec les *nationalités.* M. Cénac-Moncaut, dans ces mêmes articles, est lui-même la preuve du changement qui se fait peu à

peu dans les esprits; car c'est par ses seules études qu'il est arrivé de lui-même à voir sous un jour plus catholique, c'est-à-dire plus réel et plus vrai, l'influence de l'Église sur les esprits depuis sa fondation et à travers le moyen âge, et la salutaire influence qu'elle est destinée à exercer sur notre époque, qui ne peut se passer de ses doctrines et de son concours.

6° Dans la polémique rationaliste, nous devons distinguer le remarquable travail que M. l'abbé *Chassay* nous a donné sur les *Rationalistes allemands.* Ces détails étaient à peu près inconnus en France; il est pourtant bien nécessaire de connaître nos adversaires, de savoir leur nombre, leur origine, leur force, et de voir, comme le dit quelque part M. Chassay, si nous sommes vaincus, quels sont ceux auxquels nous devons rendre les armes. Il se trouve, quand nous les regardons en face, que ce sont de vieux invalides, mis en fuite maintes fois, criblés de blessures, sans union, sans suite, ne sachant pas même ce qu'ils veulent édifier à la place de ces croyances contre lesquelles ils ont tant bataillé.

Le même auteur nous a fait connaître un des plus remarquables ouvrages qui aient paru dans ces derniers temps, l'*Essai sur le Rationalisme contemporain* de M. l'abbé de Valroger.

M. l'abbé *Cauvigny* a jugé d'une manière aussi avantageuse qu'impartiale l'ouvrage de M. l'abbé Chassay, *le Christ et l'Évangile,* que les amis de la religion mettent volontiers à côté de celui de M. l'abbé de Valroger.

Enfin nos lecteurs auront remarqué, sans doute, les doctes pages où M. l'abbé *André* démontre que la *philosophie* n'a pu se passer de la *tradition,* que tous les philosophes l'ont prise pour base et pour point de départ; et aussi l'important travail que le même collaborateur a publié sur la *Théologie du Pentateuque*. Impossible, ce nous semble, de faire mieux ressortir la supériorité de la religion révélée sur ces lambeaux de traditions élaborées, remaniées, obscurcies et rendues hétérodoxes par l'action propre de la philosophie païenne. Les considérations de M. l'abbé André sont fondées sur la nouvelle ère, ère de tradition et d'histoire où entre la philosophie catholique. Malgré quelques oppositions auxquelles on devait peu s'attendre et dont elle triomphera facilement, cette sage méthode se propagera, et nous espérons qu'elle produira les effets les plus désirés sur l'esprit de la génération actuelle.

Il nous reste peu de chose à dire sur les matériaux qui entreront dans le prochain volume. Les *Cours* commencés seront régulière-

ment continués ; les articles *originaux,* les *revues* et *analyses* d'ouvrages seront toujours dirigées dans le même esprit et viseront tous au même résultat. Nous poursuivrons le Rationalisme sous toutes ses formes et dans tous ses principes les plus cachés, avec une constance et une régularité que ne peuvent y mettre les revues qui ont moins d'unité dans leur direction. Enfin, nous ne négligerons rien de ce qui, selon nos forces, pourra contribuer à rétablir cette unité de foi, que malheureusement nous avons laissé se disperser et se perdre dans les interminables systèmes philosophiques que nous avons inventés nous-mêmes. Nous ramènerons donc l'attention à cette vérité fondamentale : *Il n'existe pas d'autre Dieu, pas d'autre religion que la religion historique et traditionnelle du Catholicisme.*

Et maintenant que nos abonnés veuillent bien nous continuer leurs suffrages et nous aider aussi à répandre un peu plus notre revue et ses doctrines. Nous savons combien en ce moment les temps sont difficiles, et que de sacrifices les catholiques ont dû s'imposer pour subvenir aux besoins matériels ; mais nous savons qu'ils sont aussi les seuls qui soient persuadés que l'*homme ne vit pas seulement de pain, mais surtout de toute parole sortie de la bouche de Dieu.*

LES DIRECTEURS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

(*Voir la Table des articles au commencement du volume.*)

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DU TOME TROISIÈME
DE LA SECONDE SÉRIE.





